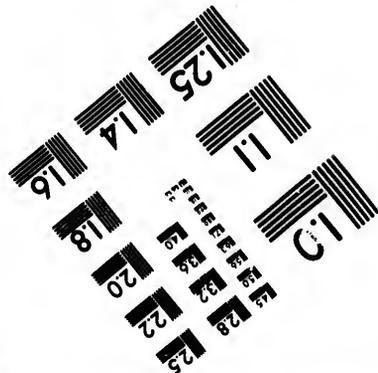
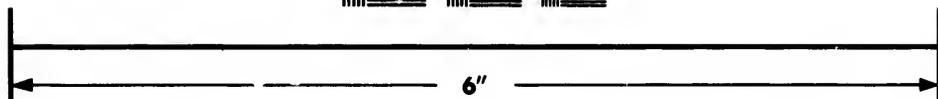
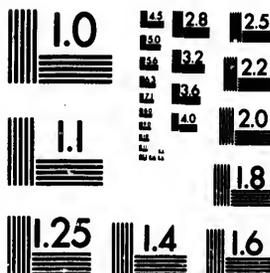


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**



**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                                     |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                                 | 26X                      | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                                 | 28X                      | 32X                      |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

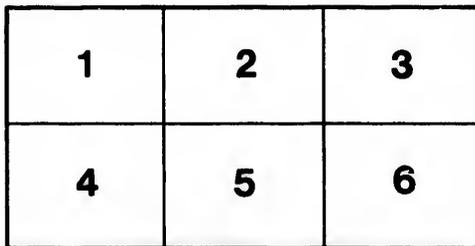
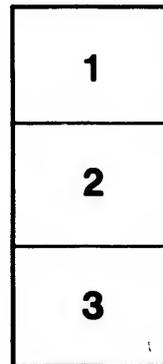
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

étails  
s du  
modifier  
r une  
image

es

errata  
to

pelure,  
on à



32X



**HISTOIRE**  
**UNIVERSELLE.**

---

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

HISTOIRE  
UNIVERSELLE,

PAR

CÉSAR CANTU,

SOIGNEUSEMENT REMANIEE PAR L'AUTEUR,  
ET TRADUITE SOUS SES YEUX,

PAR EUGÈNE AROUX,  
ANCIEN DÉPUTÉ,  
ET PIERSILVESTRO LÉOPARDI.

---

Comme Deuxième.

---

PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,  
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,  
RUE JACOB, 56.

M DCCC LIV.

D20  
C314  
V.2

# HISTOIRE UNIVERSELLE.

---

## LIVRE III.

---

### SOMMAIRE.

PERSE. — Temps obscurs. — Cyrus. — Mages. — Constitution. — GRECE. — Sparte et Lycurgue. — Messène. — Athènes et Solon. — Pisistrate. — Petits États. — Colonies. — Guerre médique. — Suprématie d'Athènes. — Guerre du Péloponèse. — Grandeur et décadence d'Athènes. — Suprématie de Sparte. — Socrate. — Retraite des Dix mille. — Agésilas. — La Bœtie et Épaminondas. — Les Macédoniens. — Alexandre. — Littérature. — Beaux-arts. — Philosophie. — Sciences. — ITALIE. — Premiers habitants. — Institutions. — Grande Grèce. — Sicile. — Autres lies. — Latium. — Gaulois. — Guerre d'Italie.

---

## PERSE.

---

### CHAPITRE PREMIER.

#### TEMPS OBSCURS.

Nous appelons Perse, non-seulement le pays sauvage et montagneux nommé *Persis* par les anciens et Pharsistan par les modernes, mais aussi toute la contrée qui s'étend au-dessous du Caucase, entre la Mésopotamie et l'Inde, désignée jadis par les Orientaux sous le nom d'Iran ou Ériène, par opposition au Turan, qui indiquait la Scythie ou Tartarie. Les Hébreux en ont fait maintes fois mention, surtout à l'époque de leur servitude. On voit que Daniel en connut la religion, à laquelle Ézéchiel emprunta quelques-unes de ses images. L'auteur du livre d'Esther, ainsi qu'Esdras et Néhémie, nous ont introduits dans les palais de ses souverains. Les Grecs, auxquels manquait le sentiment de la civilisation orientale, défigurèrent les faits, et passèrent pour menteurs, lorsque leur seul tort était souvent d'avoir mal compris.

Historiens  
étrangers

Hérodote et Ctésias purent probablement consulter les archives et les annales dans lesquelles les rois de Perse faisaient consigner tous les événements notables : la *Retraite des Dix mille* et les *Helléniques* de Xénophon sont riches en détails pleins de vérité et d'exactitude, rapportés avec la naïveté qui est le caractère des mémoires ; et quoique la *Cyropédie* soit un roman, un œil exercé peut reconnaître aisément ce qu'il y a de vrai dans les éléments mis en œuvre par le disciple de Socrate pour en former l'idéal d'un monarque parfait et d'un empire heureux à l'orientale. D'autres historiens entremêlèrent aux vicissitudes de leur patrie les événements concernant la Perse (1) : mais il y a lieu de s'étonner que, non contents d'en altérer l'ordre et le temps, ils aient même défigurés les noms ; ce qui ferait croire que la plupart de ceux-ci étaient des titres ou des surnoms. Ainsi, on appelait Darius le *puissant*, Xercès le *guerrier*, et les diverses nations qui leur

(1) STRABON, AURIEN, PHILOSTRATE, dans la *Vie d'Apollonius* ; DIOGÈNE LAËRCE, CLEMENT D'ALEXANDRIE, EUSÈBE, dans la *Préparation évangélique* ; DAMASCUS, *Des Principes* ; PLUTARQUE, PLIN. L'ANCIEN, QUINTE-CURCE, les auteurs de l'*Historia augusta*, JUSTIN, etc.

On peut consulter de plus :

MALCOLM, *History of Persia*.

BARNABÉ BRISSON, *De regio Persarum principatu*, libri III ; compilation excellente pour tout ce qui concerne les usages, les lois, les croyances, et devenue plus importante par les notes de Sylburg, edit. de Ledertin.

PASTORET, *Histoire de la législation. — Zoroastre, Confucius et Mahomet* ; Paris, 1787.

BECK, *Anleitung zur allgem. Weltgeschichte*.

DOROW, *Morgenländische Alterthümer*. La première livraison contient une savante dissertation de GROTEFEND sur les monuments persans symboliques.

LICHTENSTEIN, *Tentamen paleographicæ Assyrio-Persicæ*.

VANS KENNEDY, *Examen de l'histoire persane, selon les musulmans, antérieure à Alexandre le Grand*, dans les *Transactions of the literary society of Bombay*.

L. DUBOIS, la Perse, *Univers pittoresque* ; Paris, Didot, 1841.

LES voyageurs plus récents, NIEMBUR, *Reise nach Arabien* ; OLAVIER, *Voyage dans l'empire ottoman et la Perse* ; BRUNN, *Voyage dans le Levant* ; CHARDIN, FRANKLIN, FORSTER, abondent en renseignements sur tout ce qui concerne l'antiquité comparée.

De Hammer a inséré des travaux importants sur la Perse dans les *Annales de Vienne*, de Heidelberg, et dans les *Fundgruben des Orients, bearbeitet durch eine Gesellschaft von Liebhabern*.

Voyez aussi, quant à la langue : RICHARDSON, *On the language of eastern Nations*, au commencement du Dictionnaire persan, et WAHS, *Histoire des langues orientales*.

obéissaient auront traduit ces mots dans leur langue, ou les auront adaptés aux circonstances qui leur étaient propres (1).

En poursuivant notre récit, interrompu au règne de Sardanapale (2), nous chercherons à tirer le meilleur parti possible de l'étude critique des écrivains grecs et hébreux, et nous dirons qu'Arbou, satrape de Médie, et Bélésis, satrape de Babylone, lesquels s'étaient révoltés contre ce prince, devinrent les chefs de deux dynasties.

Les Mèdes, montagnards farouches, belliqueux et indépendants, originaires d'un pays froid et mal cultivé, s'amollirent une fois descendus dans les plaines de l'Asie, où ils étendirent leur empire jusqu'au Tigre et à l'Al. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, les commencements de cette révolution furent orageux, les principaux chefs, ne se croyant obligés à l'obéissance envers personne, ne reconnaissaient pour loi que leur volonté. Enfin, Déjocès, magistrat politique ou juge, parvint à se concilier l'opinion publique, au point de paraître le seul capable d'apporter remède aux maux de la patrie. Il promulgua des lois, institua des magistrats, fit rendre la justice; puis, dégoûté du pouvoir, il y renonça. Aussitôt, comme alors qu'une digue est rompue, les désordres reprirent leur cours avec une nouvelle violence; Déjocès, auquel on eut recours pour les apaiser, prit le titre de roi, et établit une monarchie non moins rigide que celle des Assyriens. Renfermé dans son sérail, à l'abri de murailles fortifiées, visible seulement pour les officiers du palais, auxquels devait s'adresser quiconque avait à lui parler (3), il punissait de mort quiconque osait rire ou cracher en sa présence. Il fonda Ecbatane, qu'il fit entourer de sept murailles, l'une plus élevée que l'autre de toute la hauteur des créneaux; chaque enceinte était distinguée par la couleur différente de ces créneaux, blancs, noirs, rouges, bleus et orange; les deux derniers rangs étaient, l'un argenté, l'autre doré (4).

(1) Muller, dans le *Journal asiatique*, 1839, p. 300, démontre que les noms de l'*Astyage* grec, de l'*Azidaac* persé, du *Doac* ou *Zoac* des Persans modernes, et de l'*Aidaac* des Arméniens, sont tout à fait identiques.

(2) Voy. le livre 1<sup>er</sup> du présent ouvrage.

(3) L'échanson Sacca était l'introducteur auprès d'Astyage. Voy. *Cyropédie*, I, 3.

(4) Ecbatane, qui devint ensuite la capitale de l'ancienne Médie Atropatène, dans son plus grand développement, était, selon Hérodote (I, 98), égale en étendue à Athènes, y compris le Pirée. Selon Polybe (X, 27), le palais seul du roi avait sept stades de tour, et Diodore (XVII, 110) donne à la ville une circonférence de deux cent cinquante stades (environ 40 kilomètres). En lisant

Empire mède-  
barrien.

Dejocès,  
706-707

La nation était divisée en six castes, sur lesquelles dominaient les mages, les prêtres et les guerriers. Les rois ne pouvaient ré-

dans la version latine du livre de Judith, *Arphaxad edificavit civitatem potentissimam quam appellavit Ecbatana*, on doit remarquer que le texte grec dit : καὶ ὀικοδόμησεν ἐν Ἐκβατάων κύκλῳ τείχη, c'est-à-dire construisit des murs autour d'Ecbatane.

Les sept enceintes de cette ville représentaient les sept sphères célestes, et leurs couleurs étaient affectées particulièrement aux dieux qui présidaient aux planètes et leur servaient de guides. Winkelmann non plus que les hellénistes n'attachèrent pas grande importance à l'usage allégorique des couleurs, et ne comprirent pas l'architecture symbolique; il est pourtant hors de doute que dans l'art antique certaines couleurs étaient rituelles. Ainsi, Saturne, Memnon, Osiris-Sérapis, Knef-Ammon-Agathodemon-Nil, Vischnou-Narajana, Krischna, Bouddha, étaient noirs ou bien foncé, probablement parce qu'ils se rapportaient à l'eau; Jupiter, couleur de terre ou de feu, comme Ita et Civa-Gaësa; Mars, rouge, comme Sabramania, Osiris-Horus, Sem ou Sont, etc.; le Soleil, couleur d'or; Vénus, de pourpre; on faisait Mercure d'une pierre azurée; le temple de la Lune, en pierre verte. Voy. GÖRRES, *Mythengeschichte*. JEAN-LAUN LYNDS dit : « Le rouge était consacré à Mars, le blanc à Jupiter, le vert à Aphrodite, le bleu à Kronos et à Poseidon... en rapport avec les quatre éléments; le rouge étant dédié au feu pour sa couleur, le vert à la terre pour les fleurs, le bleu à l'air, le blanc à l'eau; ou bien aux quatre saisons, c'est-à-dire, le vert au printemps, le rouge à l'été, le bleu pâle à l'automne, le blanc à l'hiver. C'était un mauvais presage pour les Romains quand (dans les combats du cirque) le vert avait l'avantage, etc. » JEAN-LAUN LYNDS, *de Mensibus*, liv. III, c. 25-26.

Cette symbolique des couleurs a une grande part dans les monuments, ainsi que dans les cérémonies chrétiennes. Indépendamment de la couleur différente des ornements, certaines parties des églises gothiques ont des couleurs prescrites; l'abside est d'or et d'azur; Marie, reine des cieux, est revêtue du manteau bleu, couleur de l'air; Jésus-Christ, *soleil naissant*, est habillé de rouge. Les couleurs des huméraux, dans nos processions, celles du costume des cardinaux, etc., sont symboliques.

Le nombre sept revient à chaque instant dans les annales des Perses. Le roi a sept conseillers; sept ennemis principaux (*Esther*, I, 10); sept jeunes filles servaient Esther (II, 9); sept capitaines commandaient l'armée sous les ordres du général (*Hérod.*, V, 17). Le banquet donné au peuple de Suze dura sept jours (*Esther*, I, 5). Il y avait sept temples principaux consacrés au feu. Généralement, les nombres ne sont jamais arbitraires dans les institutions de l'antiquité. A Rome, les trois cents sénateurs correspondent aux jours des dix mois de l'année cyclique. Carthage avait cent quatre sénateurs, c'est-à-dire, le double des femmes d'une année. Les trois cent soixante maisons d'Athènes, les trois cent soixante amphictyons étaient en rapport avec les jours de l'année solaire, comme les sénateurs de Rome avec ceux de l'année cyclique. C'est ainsi qu'il y a trente sénateurs à Sparte, trente confréries chez les Souliotes modernes, trente ducs longobards, et que la troie aperçue par Eucée à l'endroit où Rome s'éleva depuis, avait mille bas trente petits; trente villes composaient la confédération latine; trente Sabines furent enlevées par les Romains, et Romulus donna leur nom aux trente curies. Les collines de Rome étaient

voquer une loi promulguée : immobilité conforme au génie oriental, qui excluait le progrès ainsi que le redressement des erreurs et des abus reconnus, tout en ne mettant aucun obstacle à l'arbitraire absolu du monarque (1). Les Mèdes se peignaient le tour des yeux, mettaient du sard, et portaient de faux cheveux ; ils étalaient un grand luxe en manteaux et en colliers d'or, en chevaux aux caparaçons et aux freins en or (2). Les fils du roi étaient élevés au milieu de la lâche soumission des eunuques ; la polygamie n'était pas seulement permise, elle était commandée. Mais nous ne saurions concilier deux faits rapportés par Strabon : l'un, que dans les pays de montagnes tout homme devait avoir au moins sept femmes ; l'autre, que la femme était méprisée si elle avait moins de cinq maris (3).

Déjocès régna cinquante-trois ans, et eut pour successeur Phraorte, qui fit la conquête de la Perse : vaincu ensuite par les Assyriens, il fut tué dans la vingt-deuxième année de son règne. Cyaxare, son fils, recouvra ses États, et forma ses sujets à l'art militaire, qui jusque-là n'avait consisté qu'en excursions dévastatrices. Cela ne le préserva pas de l'invasion des Scythes et des Cimmériens, dont les hordes pénétrèrent dans le pays, et le rendirent leur tributaire durant vingt-huit années. Il s'affranchit alors de leur joug, de la même manière que les Siciliens se délivrèrent des Français. Il fit ensuite la guerre aux Lydiens ; puis, s'étant allié avec le roi de Babylone, il alla combattre Chinaladan, roi des Assyriens. Cette nation avait perdu l'empire de l'Asie, mais s'était conservée indépendante jusqu'au moment où Cyaxare s'empara de Ninive et détruisit ce royaume. Cyaxare étant mort, il eut pour successeur Astyage, dernier roi des Mèdes, qui fut détrôné par Cyrus.

Tel est le récit d'Hérodote ; mais Diodore (4), copiant Ctésias,

au nombre de sept, de deux fois sept les quartiers d'Auguste, de sept ceux de Rome chrétienne ; il y avait douze tribus d'Israël ; les Pélasges avaient fondé douze cités sur le Pô, en Étrurie, au midi du Tibre.

A Athènes, les douze *πρωται* étaient distribuées en douze *δημοι*, douze *πρατριαι*, douze *φυλαξαι* : l'arcopage commence avec les douze dieux ; douze vautours apparaissent à Romulus ; il y a douze dieux scandinaves, douze compagnons d'Odin, douze chevaliers de la Table ronde d'Arthur, douze paladins à la cour de Charlemagne.

(1) Cela indique seulement, sans doute, le respect que le souverain devait avoir pour les privilèges de chaque caste.

(2) Xénophon (*Cyropédie*, II, 3) représente Cyrus comme élevé dans la sobriété des Perses, par opposition à la mollesse de la cour d'Astyage (I, 3).

(3) STRAB., *Géogr.*, lib. XI, cap. 13. — (4) DIOD. DE SIC., II, 32-31.

Phraorte  
657-651.

Cyaxare.

625-629.

697-695.

qui avait consulté les archives de la Perse, raconte de tout autres événements sous des noms bien divers. Selon lui, Maudace aurait succédé à Arbace et régné dix-huit ans ; puis Sosarme aurait régné trente ans, Artycs cinquante, Arbäiae vingt-deux, Artéc quarante, Artinès vingt-deux. Ce dernier aurait eu à soutenir de rudes combats contre les Saces et les Cardusiens ; enfin, après quatorze ans de règne, Astibaras aurait laissé la couronne au même Astyage. Xénophon fait aussi mention d'Astyage, mais lui donne pour successeur Cyaxare.

Lequel croire ? Faut-il rejeter le tout comme fabuleux, ainsi que l'exigeraient la longueur des règnes et leurs circonstances miraculeuses ? ou faut-il supposer que Diodore a confondu avec celle des Medes une autre dynastie régnant dans les mêmes contrées et sortie de la même révolution ?

Babylone ayant secoué le joug des Assyriens, tombe sous la domination des Chasdjim ou Chaldéens. Quel était ce peuple dont parle tant l'antiquité ? Était-il nomade, ou ce nom de *Chasdjim* était-il commun à tous les barbares du Nord ? Leurs hordes, descendues un siècle auparavant dans le Kurdistan, où les Curdes actuels semblent perpétuer leur race, se seraient-elles répandues dans la Mésopotamie, puis mises à la solde des Assyriens, jusqu'à ce que, soumettant ces derniers, elles eussent avec leur empire usurpé dans la postérité la gloire acquise à leur savoir ? ou bien encore est-ce le nom d'une caste sacerdotale qui se serait servie de la valeur des peuples du Caucase pour s'emparer du pouvoir dans la Babylonie ? C'est ce que l'histoire n'éclaircit point (1).

(1) Abraham vint de *Ur Chaldæorum*. Il est dit en outre dans le livre de Job, 1, 17 : *Chaldæi fecerunt tres turmas et invenerunt camelos et tulerunt eos, nec non et pueros percusserunt gladio*, etc. Dans le premier passage il en est parlé comme d'un peuple civilisé ; dans le second, comme de tribus errantes. Il pourrait se faire qu'une partie eût adopté un genre de vie stable, et que l'autre fût restée nomade.

Il n'est plus fait mention d'eux jusqu'à Isaae, qui les nomme Chasdjim. Ce nom pourrait nous donner au surplus l'étymologie de celui d'Arphaxad, aïeul d'Abraham, qui ne serait autre qu'Arpha-Chasd, frontière de Chasd, c'est-à-dire habitant sur la frontière des Chaldéens. Ces derniers alors seraient fort anciens, et il faudrait ajouter foi à Bérosee, qui veut que leurs rois aient précédé les Arabes. *Ur* aurait été située sur le versant méridional des monts d'Arménie ; une portion des Chaldéens aurait traversé l'Euphrate avec Abraham, et serait venue s'établir dans le pays d'Aram, tandis qu'une autre serait descendue dans l'Arrhapachitis, et de là dans la Babylonie, pour y fonder la dynastie mentionnée par Bérosee.

On peut consulter les diverses opinions émises à ce sujet par GESNIUS, *ad*

Nous voyons seulement que Nabonassar (1) est placé à cette époque où les astronomes babyloniens commencèrent à computer les années. Mais nous n'avons aucun renseignement certain ni sur lui, ni sur ses successeurs immédiats, jusqu'à l'instant où Nabopolassar affermit la domination chaldéo-babylonienne, en triomphant, près Circésium, de Neko, pharaon de l'Égypte.

Ce fut sous le règne de Nebokadn-Asar que cet empire brilla de son plus grand éclat. Après avoir accompli sur Tyr les menaces de Dieu, ce prince s'avança jusqu'en Égypte, puis il défit Cyaxare ou bien Phraorte, roi des Mèdes ; il détruisit enfin Jérusalem, et transporta les Hébreux à Babylone. Les histoires de Tobie et de Daniel nous donnent une grande idée de la cour chaldéenne. Dans le livre de ce dernier, Nabuchodonosor s'écrie : « N'est-ce pas la « cette Babylone que j'ai fondée pour ma résidence royale, dans la « force de ma puissance, et pour la gloire de ma magnificence? » par allusion sans doute aux édifices merveilleux élevés par lui et confondus ensuite avec ceux qu'on attribue à Sémiramis, tels que les jardins suspendus, que, selon Béruse, il fit construire pour plaire à sa femme, Mède d'origine. Il para des déponilles des vaincus le temple de Bélus et ceux d'autres divinités, et régla le cours du fleuve ; puis, enorgueilli de sa puissance, il prétendit être adoré : fol orgueil qui lui valut d'être réduit à la condition de la brute.

La monarchie pencha rapidement vers sa ruine sous son fils Évilmérôdac, qui fut égorgé par des conjurés, à la tête desquels était Nériglissor : celui-ci lui succéda, et périt dans une guerre qu'il avait provoquée. Laborosoarchod, qui le remplaça sur le trône, fut assassiné après quelques mois de règne ; enfin, la monarchie chaldéenne périt avec Nabonid, appelé Labodène par Hérodote, et Balthasar par Daniel : son despotisme absolu, appuyé uniquement sur la force des armes, ne trouva plus de secours dans le patriotisme, lorsqu'il fut attaqué par un ennemi plus puissant.

Tel est le récit dont on peut puiser les éléments chez les écri-

*Isaïam*, XXIII, 13; SCHLOETZER, *Repertorium für die morgenländische Literatur*, t. VIII; MICHAELIS, *Spicilegium Geog. hebr. exte.*, II, 77, qui les suppose Scythes, mais à tort. P. SCHEYER a donné un *Essai de l'histoire des Chaldéens* comme appendice à son *Examen des objections contre les prophéties de l'Ancien Testament, surtout celles d'Isaïe*, etc., XIII et XIV, sur la destruction de Babylone. (Allem.) Rothenbourg, 1835

(1) *Nabo-Nasar*, prophète victorieux.

2 février 77

Nabuchodonosor, 607-561.

2-3-4.

5-6.

3-4.

Historicus nationalis.

vains étrangers, en laissant de côté les détails les plus suspects. Mais les ouvrages nationaux nous présentent sous un aspect bien différent ce grand empire de l'Asie. Les rois avaient toujours près de leur personne quelqu'un chargé de prendre note de chacune de leurs paroles et de chacun de leurs actes, tant dans leurs palais que dans les solennités et dans les combats. C'est un usage que nous voyons pratiqué déjà par Assuérus, aussi bien que par les derniers conquérants mongols, comme Gengiskan, ou comme Hyder-Ali, qui emmenait toujours avec lui quarante écrivains. Ce fut là l'origine des chroniques officielles déposées à Suze, à Ecbatane et à Babylone : malheureusement, ce que le temps en avait épargné fut détruit par les Mahométans. Vers l'année 1620 de notre ère, le sultan Mahmoud le Ghaznévide résolut de recomposer les anciennes annales des Perses, en faisant recueillir les fragments qui se trouvaient dans les mains de quelques adorateurs du feu, réfugiés dans les montagnes. Ces documents furent remis au poète Dakihî pour qu'il en composât une histoire en vers depuis le commencement de la monarchie perse jusqu'au dernier des Sassanides, Yezdedgerd, détrôné par les Arabes en l'an 700. La mort de Dakihî ayant interrompu ce travail, le jeune Aboul-Kacem-Mansou Ferdoucy fut chargé de le continuer. Il termina cet ouvrage dans la solitude, où il s'était retiré (1), mais l'ingratitude et l'oubli furent sa récompense. Son poème, intitulé *Schâh-Nâméh*, ou livre des rois, rempli de fables, de règnes illustres et d'entreprises gigantesques, renferme, en soixante mille distiques, tout ce que savent les Asiatiques concernant les antiquités de la haute Asie. La critique ne doit donc pas plus le négliger que les récits d'Hérodote et de Ctésias : elle le doit d'autant moins, que les livres zends récemment découverts ont offert les mêmes noms et les mêmes faits capitaux, adoptés d'ailleurs par Mirkond et par son fils Kondémir, qui, plus tard, écrivirent l'histoire de leur patrie. En fût-il même autrement, ce poème n'en serait pas moins curieux ; car il fait connaître l'opinion que les Orientaux ont de leur histoire primitive. Nous croyons donc de notre devoir d'en tracer une esquisse.

Le fondateur de l'empire ou de la première civilisation fut Mahabali : il édifia les cités, distribua les castes et eut treize successeurs, qui vécurent des milliers d'années. Sous Azer-Abad, l'empire changea de mains, et Schi-Afram fonda la dynastie des

(1) Voir liv. IX, ch. 22 du présent ouvrage.

Schamanes (1), qui périt à son tour. Yassan fonda celle des Yassaniens ; puis l'anarchie anéantit cette civilisation, et les hommes habitèrent les bois et les déserts, jusqu'à ce que la divinité eût suscité Kaïoumarot, fondateur de la dynastie des Pichdadiens. Ayant réuni les hommes dispersés, il se fixa dans Balkh, vécut mille ans et en régna trente. Il descendit des montagnes, couvert d'une peau de tigre, et enseigna aux hommes à se vêtir et à se mieux nourrir. Tous les êtres vivants, y compris les animaux sauvages, venaient deux fois par jour lui rendre hommage. Arimane, le génie du mal, envoya un démon pour lui livrer une bataille, dans laquelle son fils Siamek fut tué. Uschenk vengena la mort de son père et lui succéda à quarante ans. Il enseigna à cultiver la terre. Ayant rencontré un monstre dans la forêt, il saisit une grosse pierre pour la lui jeter ; mais comme celle-ci en heurtant contre un rocher en fit jaillir des étincelles, il dit : *Ce feu est une divinité : qu'il soit adoré dans le monde entier*. A l'aide du feu, il inventa l'art de travailler le fer ; il régla le cours des fleuves, apprit aux hommes à élever les troupeaux, à substituer aux peaux les étoffes de laine, et écrivit des livres de morale (2).

Son fils Teimouraz fut le premier à chasser avec le faucon et avec le lynx, et inventa la musique. Un ange lui remit un filet et un cheval pour qu'il chassât les démons, dont il prit un grand nombre ; il leur accorda la vie sauve, à la condition qu'ils lui enseigneraient l'écriture et la science.

Après trente années, Schemschid, le héros de la Perse auquel obéissaient les oiseaux et les péris ou les bons génies, succéda à Teimouraz. Il fut l'inventeur de l'année, construisit Estakhar, *creusée dans les rochers*, et appelée aussi le trône de Schemschid ; il trouva le vase merveilleux nommé *Dscham*, miroir du monde, coupe contenant le plus précieux breuvage (3) ; il divisa le peuple

(1) Ce nom rappelle les Samanéens, de même que les quatorze Mahabalis se rapportent aux quatorze Manous de l'Inde.

(2) On attribue à Uschenk divers ouvrages de morale, parmi lesquels sont quatorze maximes intitulées : *Testament de Uschenk, ou Des devoirs du roi*, et le *Djavidan, ou Livre de l'éternelle raison*. Les premières furent publiées par W. Jones à la fin de ses *Commentarii poseos asiat.* Silvestre de Sacy a rendu compte de l'autre à l'Institut de France, dont les Mémoires en rapportent quelques fragments. Mais ils sont empruntés à la version arabe, la seule qui subsiste, et qui probablement a subi des interpolations, quoiqu'elle soit antérieure à l'islamisme.

(3) Dans les traditions orientales, la coupe est donnée à Pharaon, à Joseph, à Salomon, à Bacchus, à Hermès, à Alexandre.

en quatre castes : les *Katours*, prêtres qui habitérent les hauteurs ; les *Asgars*, guerriers ; les *Sebaïsas*, agriculteurs ; et les *Anoukehis*, artisans. Il vécut heureux durant trois siècles, jusqu'à ce que, l'orgueil l'ayant rendu rebelle envers la divinité, il fut détrôné par ses sujets, qui s'insurgèrent sous la conduite de Zoak, prince des Tasis ou Arabes, et il mourut après avoir régné sept cents ans (1).

Zoak, horrible tyran, en régna mille. Les démons, avec lesquels il avait fait un traité d'alliance, lui firent naître des épau-les deux serpents, auxquels il fallait chaque jour, pour les rassasier, la cervelle de deux hommes ; mais les cuisiniers sauvaient adroitement ces infortunés en les envoyant dans les montagnes, où se orma ainsi la population des Curdes. Zoak, instruit par un songe que Férydoun, fils d'une de ses victimes, le punirait un jour, fit chercher partout cet enfant pour le mettre à mort ; mais sa mère l'avait donné à nourrir à la génisse divine Pour-Maïa et l'avait fait passer dans l'Inde. Il y fut élevé par un Parsis. A seize ans, il descendit des montagnes, et, ayant appris qu'il était issu d'une famille royale de Perse, détrônée par Zoak, il brûlait de s'en venger. Une sédition populaire, à la tête de laquelle était un forgeron qui arbora son tablier au bout d'une lance, lui en fournit l'occasion. Férydoun orna ce tablier de pierres précieuses et d'or, et il en fit l'étendard vénéré Kaveïani-Direfsch (2). Aidé ensuite par l'ange Serouch, il vainquit un enchanteur qui protégeait Zoak, et il l'enchaîna dans une caverne.

Ayant épousé deux filles de Schemschid, jeunes encore après mille ans, il en eut trois fils, qu'il maria à trois princesses de l'Yémen. Il leur partagea alors le monde, en donnant à Selm la Grèce, l'Asie Mineure et l'Égypte ; à Tur, la Chine et le pays au delà de l'Oxus (Turan) ; à Irédi enfin, la Perse (Iran) et l'Arabie. Les deux premiers, mécontents de ce partage, tuèrent Irédi, dont ils

(1) On trouve dans les langues de la Perse et de la Médie beaucoup de mots d'origine sémitique, différents de ceux que purent introduire les Arabes modernes, et qui attestent que des colonies sémitiques avaient anciennement passé l'Euphrate et s'étaient établies dans l'Iran avec les nations japhétiques.

(2) Ce fut l'étendard de l'empire perse jusqu'à la chute de la dynastie des Sassanides. On avait dû l'élargir peu à peu pour y placer les bijoux que les rois voulaient y ajouter ; il était ainsi parvenu à une dimension de 22 p. sur 15 quand il tomba entre les mains des Arabes, à la bataille de Kadésia, l'an 15 de l'hégire. Le soldat qui l'avait pris obtint en échange l'armure de Galenus, général Perse, et 30,000 pièces d'or. L'étendard fut mis en morceaux et distribué à l'armée avec la masse commune du butin. Voy. PRICE, *Muhamm. history*, t. 1, p. 116.

envoyèrent la tête à son père, et celui-ci pria le ciel de prolonger sa vie, rien que pour pouvoir venger celui qu'ils avaient égorgé.

Une fille d'Irédi, née après sa mort tragique, fut mariée par Férydoun à son neveu Menoucher, auquel il transmit son sceptre orné de la tête de buffle (*Gao-peigher*) et tous ses trésors : celui-ci vainquit et tua les meurtrières de son beau-père. Férydoun mourut après un règne de cinquante ans, et Menoucher lui succéda. Alors vivait Sam, prince du Sedjestan, qui ayant longtemps supplié et fait des vœux pour obtenir un fils, eut enfin Zal. Mais le père, épouvanté de ce que cet enfant était né avec les cheveux blancs, le fit exposer. Simourg, roi des oiseaux, le nourrit et l'éleva, puis le rendit à son père en lui donnant une plume, et le prévint de la brûler s'il se trouvait jamais dans un danger pressant. Menoucher fit de grands dons et assigna des terres à Zal, qui épousa la belle Roudabe, fille de l'Arabe Mirab, roi de la race de Zoak. De cette union naquit Rostam, le héros de la Perse, dont les exploits sont célébrés dans le poème de Ferdoucy.

Menoucher transmit la couronne à son fils Navder ; mais celui-ci mécontenta tellement ses sujets qu'ils le laissèrent vaincre et faire prisonnier par les Turcs ; Afrasiab s'empara alors du sceptre des Châhs ; mais Zal, fidèle à la cause de Férydoun, fit proclamer Zou, et après une longue guerre l'empire fut partagé en deux royaumes. Gerschap succéda à Zou, et ne laissa pas d'héritiers pour monter sur le trône de Perse.

Sans épiloguer sur des rapports de détail, on peut remarquer dans ce qui précède trois faits capitaux conformes à la tradition des Grecs : 1° Un vaste empire antique, qu'ils appelèrent Assyrien ; 2° sa ruine par les Mèdes ; 3° les incursions des peuples du Caucase, désignés par les Grecs sous le nom de Scythes, par les Perses sous les noms modernes de Chinois et de Turcs.

Quand Gerschap eut cessé de vivre, le roi de Turan envoya Afrasiab pour occuper l'Iran ; mais Zal fit élire par les grands

Dynaste des  
Karamens.

Kaï-Kaous, monté sur le trône après Kai-Kobab, voulut conquérir Mazanderan, résidence des mauvais génies, et il sortit vainqueur de cette entreprise, comme de beaucoup d'autres, par la coopération de Rostam. Enorgueilli de ses succès, il voulut essayer de monter au ciel sur les ailes de certains oiseaux ; mais, retombé à terre, il expia son péché par quarante jours de pénitence. Son fils Siavech, aussi vaillant et aussi beau que vertueux,

repoussa l'amour coupable de sa belle-sœur, qui l'accusait de son propre crime, et se justifia par l'épreuve du feu.

Après lui, vient Kai-Kosrou, peut-être le Cyrus des Grecs, trouvé au milieu des forêts, reconnu pour héritier du royaume d'Iran, grand conquérant, qui se retira ensuite sur une haute montagne en laissant le trône à Lorasp. Sous le règne de ce dernier vivait Zerdust, sage vieillard qui se présenta au Châh en lui disant : *Je viens, messager du ciel, pour montrer la voie qui conduit à Dieu.* Il lui remit alors un bassin plein du feu sacré, et sa doctrine, qui devint celle de l'empire; de ce changement résultèrent d'autres guerres avec les États voisins. Isfendiar, son fils, combattit contre Rostam, encore vigoureux à l'âge de sept cents ans, et fut tué par lui, mais Rostam lui-même mourut par la trahison de son frère.

Gustasp (Hystaspé?) dit en montant sur le trône : *Je suis le roi qui adore Dieu. Dieu nous a donné cette couronne; il nous a donné cette grande couronne pour que nous écartions le loup du sentier de la brebis, pour que nous ne rendions pas la vie douloureuse aux hommes d'une noble nature, et que nous ne fassions pas la guerre à ceux qui pratiquent la justice. Si nous sommes fidèle à nos devoirs de roi, nous ferons entrer les méchants dans la religion de Dieu.* Le poète ajoute que la justice de Gustasp fut si grande, que les brebis se désaltéraient avec le loup au même ruisseau. Il transmet la couronne à Bemen, fils d'Isfendiar (1), qui vengea son père. A sa mort, il laissa enceinte Omai, qui fit jeter à la mer son enfant nouveau-né. Un prêtre recueillit cet enfant et le nomma Darab, c'est-à-dire sauvé des eaux; il fut reconnu, et obtint l'empire. Il eut, de deux femmes, les princes Sekander et Dara (2), qui se firent la guerre, l'un à la tête de la Grèce, l'autre de la Perse, parce que Sekander (Alexandre) avait refusé le tribut de mille œufs d'or promis à son père. Les conquêtes des Grecs furent aussi rapides qu'étendues, et Dara succomba.

Critique.

Tel est le récit des historiens perses. On pouvait supposer que leurs écrivains nationaux venus vers la fin de cette série d'empires qui s'étaient succédé en Asie, avaient, soit par vanité, soit par ignorance, enté leur histoire sur celle des peuples antérieurs,

(1) Mircond l'appelle Ardeschir Diraz-Lest, Artaxerce Longue-Main.

(2) Alexandre le Grand et Darius. Le premier est aussi appelé Iskender Dzül-Karnâin, c'est-à-dire Alexandre aux cornes (celles d'Ammon qu'il portait à son cimier).

confondant ainsi Mèdes, Assyriens et Perses ; mais cette supposition est écartée par la découverte des livres zends, où l'on voit paraître les mêmes noms et en général les mêmes faits anciens. Il faut y joindre le *Dabistan*, qui traite de douze religions différentes ; il ne fut complié que dans le dix-septième siècle, mais sur des documents pehvi, entre autres le *Déçatir* (1), publié naguère, et qui, bien qu'étrangement altéré, ne saurait être entièrement rejeté. On y voit aussi que quatre dynasties primitives dominèrent sur l'Iran, parmi lesquelles celle des Janiens ou Purs dura tout un aspar, c'est-à-dire mille millions d'années. Un saint patriarche, Mahaball, demeuré seul à la fin du grand cycle, reçut de Dieu quatre livres de lois et de prières, partagea le peuple en quatre castes, et fonda la grande monarchie de l'Iran. Sous lui et sous ses treize successeurs, le pays jouit du bonheur de l'âge d'or ; les cœurs étaient innocents, les offrandes simples et pures, les rois se montraient les pères des peuples. Mais à la simplicité du culte primitif vint se mêler sous leur règne celui des astres, des génies et des planètes, représentés tels qu'ils étaient apparus à plusieurs saints et prophètes.

Or, comment mettre les récits des Orientaux d'accord avec ceux des classiques ? Un grand nombre de moyens ont été proposés à ce sujet, notamment par les Allemands, aussi savants que laborieux ; mais aucun de ces systèmes ne se présente de manière à entraîner une conviction absolue : nous ne leur emprunterons donc que ce qui nous en semblera le plus satisfaisant.

(1) Le *Dabistan*, ouvrage de Scheik Mohammed-Mohsen, dit Fani ou le Périssable, traite de douze religions différentes, et entre autres de celles de la Perse. Le texte persan fut publié en entier à Calcutta en 1809. Il acquit de la valeur par la découverte du *Déçatir*, l'une des autorités dont il s'appuie (*The Desatir, by Moulla Firouz bin Kaous*; Bombay, 1820, 2 vol. in-8°). Quelques savants s'en appuyèrent ; mais un examen plus rigoureux ne fut pas favorable à ces deux ouvrages. Les orientalistes les plus compétents s'accordent aujourd'hui à penser : 1° que le *Déçatir* (recueil de révélations divines faites dans le cours d'un grand nombre de siècles à quinze prophètes depuis Mahabad jusqu'à Sassan V, contemporain de Kosroës) n'est pas autrement pehvi, mais qu'il fut écrit dans l'Inde par un auteur inspiré tout à la fois par sa propre religion et par le mahométisme ; 2° que l'auteur de la traduction et du commentaire persan est probablement aussi celui du texte, qui n'est écrit dans aucune des langues antérieures aux Sassanides, mais dans l'idiome conventionnel de quelque secte, comme le *Balaïbalan* des Sophis ; 3° qu'il est postérieur à l'hégire et peut-être même au XIII<sup>e</sup> siècle. De Hammer soutient qu'il est antique, au moins dans beaucoup de ses parties ; mais Silvestre de Sacy le nie. *Journal des savants*, 1821, janvier et septembre.

Les temps primitifs offrent un caractère plutôt mythique qu'historique : les constitutions astrologiques et les grandes périodes sidérales ont fourni, soit le fond, soit les circonstances de ces récits, dans lesquels les astres figurent comme des hommes, tandis que les prouesses des héros métamorphosés en planètes se confondent avec les révolutions de celles-ci. Il est cependant des écrivains qui veulent y retrouver la trace d'une grande monarchie ayant embrassé l'Inde, la Perse et l'Assyrie, en communauté de langage, de croyances et d'institutions (1). La plupart, distinguant dès le principe les Mèdes des Perses, rattachent aux premiers Zoroastre, le système des mages et la civilisation des Perses. Les Mèdes n'auraient d'abord formé qu'un seul État avec les Bactriens, civilisés même avant eux ; puis ils se seraient divisés en deux royaumes, auxquels se rapporteraient les dynasties différentes d'Hérodote et de Ctésias : mais leur origine et leurs relations avec les Assyriens demeurent tout à fait obscures.

La grande nation des Ériens, dont nous avons déjà parlé (2), se divisa ensuite en plusieurs peuples. Ceux de la Bactriane restèrent plus voisins du sol natal et plus fidèles au nom, ainsi qu'à la langue ancienne ; d'autres s'en allèrent vers le sud-ouest et le Caucase, où ils transportèrent le nom de l'Albordi et de l'Ériène (Arménie) : de sorte qu'il y eut des Ériens orientaux et des Ériens occidentaux. A ces derniers appartirent les Mèdes, que tout prouve issu du rameau primitif, et qui s'établirent dans la contrée désignée particulièrement sous le nom de *Pars*. Les Indiens et les Perses les appelaient *Pahlavas*.

Cette migration se rattache au nom de Schemschid, et nous en voyons l'indication poétique dans le *Vendidad*. L'Ériène-Veedjo, où Ormuz plaça le premier homme, jouissait de sept mois d'été contre cinq d'hiver ; mais Arimane l'ayant bouleversé, il n'eut plus que deux mois de chaleur. Les habitants le quittèrent donc, et Ormuz créa pour eux seize autres pays, comblés de bénédictions. Ce fut ainsi qu'ils vinrent de l'est à l'ouest dans la Sogdiane, puis dans le Korassan, dans la Bactriane, enfin dans l'Iran. Là, les Bactriens et les Mèdes devinrent riches par le commerce, tandis que les montagnards s'occupèrent du soin des troupeaux ; ce furent les Perses.

A peine les Perses viennent-ils à paraître, qu'ils tombent sous

(1) Le nom de *Mahabali*, dont la racine est la même que celle de Bélus, Baal, semblerait rattacher le magisme au brahminisme.

(2) Voyez, tome I, page 196 et la note.

la domination, soit des Assyriens (1), soit des Arabes Chuscltes, soit des Chaldéens, représentés par Zoak, qui peut-être ne fuit qu'un avec Nemrod, fils de Chus. L'Iran est alors divisé en deux ; la partie occidentale appartient aux Chuscltes, l'est ou le nord est la résidence des Sémites. Dix siècles après, peut-être, ces derniers s'affranchissent sous la conduite de Férydoun (2) ou d'une famille, qui se partage l'Iran, le Turan et les provinces de l'ouest. Bientôt, les deux premiers pays deviennent ennemis, et deux guerres terribles avaient été soutenues de part et d'autre, quand monta sur le trône Kai-Kobad (3), c'est-à-dire le fondateur de la première dynastie mède des Kalkanides : cette dynastie met fin à la guerre avec le Turan, bâtit des villes et civilise les Mèdes, qui apparaissent comme dominateurs.

La couronne passe alors à Déjocès, autrement à la dynastie des Kai-Kaous, vantée pour sa prudence et son courage, et qui fonde une ville sur une montagne (Écbatane). Les victoires et les défaites se succèdent ; l'Iran se trouve deux fois sur le bord du précipice ; il doit son salut à des héros et à des rois (Rostam et Kai-Kaous), et repousse les Scythes (Afrasiab) dans les déserts. Vient en dernier lieu Kai-Kosrou (Cyrus), issu de deux races ennemies, élevé par son aïeul, auquel il succédera sur le trône. Il poursuivra Afrasiab jusqu'aux extrémités de la terre, et étendra les inimitiés dans des flots de sang.

Il est inutile de s'arrêter sur les détails ; car c'est déjà beaucoup si, dans une obscurité aussi complète, nous pouvons distinguer les masses principales. Nous remarquerons seulement que les Grecs se plaisent à embellir chaque chose et à lui imprimer le cachet européen, soit en commentant, soit en voulant circonstan-  
cier. Les Orientaux, au contraire, s'occupant surtout de ce qu'il y a de sévère chez l'homme, de la passion, de la sagesse, encore plus que des faits, mettent souvent dans la bouche des monarques des préceptes de morale. Ils font dire à Férydoun : « Si l'homme « considérait bien sa propre nature, la vanité des biens d'ici-bas « et la grandeur de Dieu, il appliquerait toute sa pensée à ce seul « Être suprême. — Le monde ne fait que nous tromper ; en Dieu « réside la vérité. — Que la richesse et le pouvoir ne t'enorgueil-  
« lissent pas. — Que la chute de ceux que tu as vus élevés te serve

(1) Selon Goerres, les Assyriens sont la dynastie des Pischdadiens ; Schemschid représente les nations des Sémites.

(2) Le Beletoras, Βελτραγᾶς ; de Clésias, vers 1400 avant J.-C.

(3) Arsace, vers 900.

« de leçon. — Une même fin nous attend tous ; et quand la  
 « mort nous pousse vers la tombe, qu'importe que nous partions  
 « d'une couche royale ou du plus misérable grabat ! le voyage  
 « est le même. »

Ils nous raconteront aussi que Kai-Kosrou fit inscrire dans son  
 appartement : « Ne prenons pas de nous une trop haute opinion  
 « parce que nous nous trouvons au-dessus du commun des hom-  
 « mes ; car nous ne sommes pas plus sûrs de nos couronnes qu'ils  
 « ne le sont de ce qu'ils possèdent. La couronne qui, après avoir  
 « passé sur la tête de tant de monarques, pare aujourd'hui la  
 « mienne, passera sur celle de mes successeurs. O roi, ne sois pas  
 « vain d'un bien aussi incertain et passager ! »

Leur histoire nous révèle ainsi ce caractère éminemment moral,  
 que nous retrouverons dans toute la doctrine des Perses.

## CHAPITRE II.

### CYRUS.

Les Perses qui habitaient principalement les montagnes, de la frontière de Médie au golfe Persique, étaient divisés en dix tribus : trois nobles, les Pasargades, les Maraphins et les Maspiens ; trois agricoles, les Pantallens, les Derusiens, les Germaniens ; quatre nomades, les Dannes, les Mardes, les Drophiques, les Sagartiens.

L'histoire s'occupe seulement des Pasargades, parmi lesquels était au premier rang la descendance d'Achémène (Schemschid), dont sortit Cyrus. Ce grand nom est l'anneau qui rattache les races primitives aux modernes, dont les Perses font eux-mêmes partie par l'esprit de conquête, source de tant de mal et à la fois de tant de bien, car la force elle-même devient un instrument de lumière.

Déjà du temps d'Hérodote, l'histoire de Cyrus, qui datait à peine d'un siècle, était altérée par les fables, cortège ordinaire de tout nom illustre. Xénophon en recueillit aussi de la bouche des Perses eux-mêmes (1). Les traditions, tout à fait contradic-

(1) Xénophon ne prétendit pas donner pour vrais les exploits de Cyrus ; mais il se servit des traditions pour y encadrer le tableau qu'il composait. Le titre

toires (1), peuvent être ramenées aux faits suivants : Agradate , issu de l'une des tribus des Pasargades , et de la famille d'Achèmènes , s'étant signalé probablement par sa beauté , son courage , son habileté et par sa haine pour le joug des Mèdes , fut élu chef de sa tribu , puis successivement de toutes les autres ; il descendit des montagnes natales , assaillit les dominateurs , et ayant vaincu Astyage , leur roi , mit fin à l'empire médo-bactrien. Devenu souverain d'un nouveau royaume de Perse , il rendit son peuple sédentaire en construisant Pasargade , et mérita le titre de Cyrus (Koresé) , c'est-à-dire soleil. De nouvelles conquêtes rangèrent sous son obéissance les Bactriens , les Indiens , les Ciliciens , les Saces , les Paphlagoniens , les Mariandyniens , les Grecs d'Asie , les Chypristes , les Égyptiens , et en outre les Syriens , les Assyriens , les Arabes , les Cappadociens , les Phrygiens , les Lydiens , les Cariens , les Phéniciens , les Babyloniens. Les historiens varient sur les détails ; cherchons à les mettre d'accord.

Ses premières expéditions furent dirigées contre l'Asie Mineure : la grande diversité et le nombre de ses habitants l'avaient toujours empêchée de se réunir en un seul État. A l'occident étaient les Cariens ; les Phrygiens dans l'intérieur jusqu'à l'Halys ; de l'autre côté de ce fleuve , les Syriens , les Cappadociens , et dans la

même de Cyropédie n'annonce autre chose que l'intention de raconter l'histoire de l'éducation de Cyrus ; le but moral et politique y est si manifeste , qu'il exclut l'idée d'y chercher la vérité. La fin de l'ouvrage semble avoir été ajoutée par une autre main. Pour ne pas entacher son héros du crime d'usurpation , Xénophon fait Cyrus neveu d'Astyage et le défenseur de son fils Cyaxare ; mais dans son histoire de la retraite des Dix mille , il s'accorde avec Hérodote et avec Ctésias pour le dire monté sur le trône après en avoir renversé son aïeul Astyage. Voy. FÉNÉRET , *Mémoires de l'Académie des inscriptions* , t. VII.

(1) Xénophon , après avoir dépeint Cyrus comme le plus sage et le plus humain des princes , le fait mourir dans son lit après un règne de trente ans. Hérodote le représente comme un conquérant , fléau de l'humanité ; il le montre vaincu par Tomyris , reine des Massagètes , qui plonge sa tête dans un vase plein de sang , en disant : *Rassasie-toi de ce sang dont tu étais si altéré!* Diodore le fait crucifier par elle. Ctésias le dit mort de blessures reçues dans l'Hyrcanie. Son âge avancé et le tombeau de Pasargade , attesté par Arrien , indiquent qu'il mourut dans son lit , quoique la défaite dont il est question soit très-probable.

Il existe une ressemblance singulière entre les traditions relatives au fondateur de l'empire des Perses et celles touchant le fondateur de Rome. Astyage craint que sa fille Mandane ne mette au monde un fils , présage sinistre pour sa puissance. Amulius a la même crainte à l'égard de Rhéa-Sylvia. Cyrus est élevé par une chienne , Romulus par une louve ; l'un et l'autre se mettent à la tête de bergers , s'exercent à la chasse et à divers jeux , jusqu'à ce qu'ils délivrent leur peuple et fondent , l'un un empire , l'autre une ville.

Bithynie les Thraces. L'histoire fait une mention spéciale des royaumes de Troie, de Phrygie et de Lydie. Nous avons déjà parlé du premier; quant aux rois de Phrygie, presque tous appelés Midas et Gordius, leur histoire est environnée de fables; à la mort du cinquième Midas, ce royaume devint une province de la Lydie.

Lydie.

Les Lydiens ou Méoniens, branche de la population carlienne, étaient constitués en monarchie dès les temps les plus reculés; ils s'étaient accrus de gens de toute nation accourus dans cette contrée comme dans un pays où se faisait un commerce très-actif, surtout en esclaves, et où le fleuve Pactole et le mont Tmolus fournissaient de l'or en abondance, or qui, recueilli en paillettes, s'accumulait dans le trésor royal. Les premières hôtelleries pour les étrangers furent établies en Lydie: on fabriquait dans ce pays de petits objets de luxe et des jouets divers. Les poètes célèbres auxquels il donna naissance, et parmi lesquels il suffit de nommer Homère, firent inventer la fable des cygnes; mais les mœurs des Lydiens étaient excessivement corrompues, et les femmes se faisaient une dot du prix auquel elles vendaient leurs faveurs.

Trois dynasties s'y succédèrent: celle des Atyades, tout à fait fabuleuse, régna jusqu'en 1225; celle des Héraclides, qui commença avec Agron, fils de Ninus, finit en 720; enfin, celle des Mermnades, auxquels commencent seulement les temps certains. Gygès, ayant tué le dernier Héraclide Candaule, régna jusqu'en 689; continuellement en guerre avec les colonies grecques établies le long des côtes de l'Asie Mineure, il s'empara de Colophon. Ardys, qui régna jusqu'en 640, conquit Priène; mais sous lui le pays fut désolé par les incursions des Cimmériens. Sadyattes occupa le trône jusqu'en 628, et jusqu'en 571 Alyattes, qui expulsa tout à fait les Cimmériens, soutint une guerre contre Cyaxare et fit l'acquisition de Smyrne. Enfin vint le célèbre Crésus. Il conquit Éphèse, subjuga l'Asie Mineure jusqu'à l'Halys, porta au plus haut degré de grandeur le royaume de Lydie, et fut près de réunir toute l'Asie antérieure en un seul empire. On rapporte que, dans ses voyages, Solon, l'un des sages de la Grèce, étant arrivé à la cour de Crésus, ce prince, après lui avoir montré ses immenses richesses, lui demanda s'il avait jamais connu quelqu'un de plus heureux que lui:

Crésus.  
571-577.

*Oui, répondit le sage; j'ai connu l'Athénien Tellus, qui vécut sans être ni riche ni pauvre, et mourut les armes à la main, sa patrie en laissant deux fils dignes de lui.*

*Et après celui-là ? reprit le roi.*

*Après celui-là, je crois que nul ne fut plus heureux que Cléobis et Biton, les fils d'une prêtresse de Cérès. Les bœufs qui devaient la conduire jusqu'au temple pour un sacrifice solennel, tardant à venir pour être mis au char, ils s'y attelèrent eux-mêmes. Leur mère, transportée de joie, pria la déesse de leur accorder la plus grande récompense qu'un homme puisse obtenir. On les trouva morts tous deux le lendemain matin.*

*Et toi, tu ne me comptes donc pas au nombre des heureux ?* continua Crésus.

*On ne peut dire que quelqu'un soit heureux tant qu'il vit*

En effet, Cyrus s'avança contre lui, le défit à Thymbrée, en Phrygie, et le condamna au supplice. La légende rapporte en outre que Crésus, enchaîné sur le bûcher, se rappelant sa grandeur passée et la chute qui lui avait été annoncée, s'écria : *O Solon, Solon !* Cette acclamation fut rapportée à Cyrus, qui voulut en savoir la cause ; l'ayant apprise, il s'appliqua la leçon et rendit la liberté à Crésus (1).

La bataille de Thymbrée, l'une des plus importantes de l'antiquité, décida de l'empire de l'Asie, et mit la région antérieure aux mains de Cyrus en même temps que ses généraux s'emparaient des colonies grecques. Il fonda dans l'Asie Mineure dix satrapies qui eurent une grande influence sur l'avenir de la Grèce : la principale fut celle de Lydie avec la cité de Sardes, où séjournèrent les rois de Perse quand ils venaient visiter les rives fabuleuses du Méandre et du Caystre. Cyrus, voyant toutefois que les colonies grecques supporteraient difficilement le despotisme, inconciliable avec la liberté nécessaire au commerce, leur donna pour chefs leurs citoyens les plus marquants ; ses successeurs les gouvernèrent plutôt par l'adresse que par la force. La politique, ou peut-être la nécessité, lui fit laisser partout en vigueur les lois et la forme de gouvernement établies, et il se borna à préposer un des siens à la surveillance générale.

Cyrus, étant retourné en Orient, assiégea Babylone, où régnait Balthazar, jeune prince inconstant et plein d'orgueil. Celui-ci, afin de s'étourdir sur le péril, passait joyeusement le temps au milieu de ses femmes et des princes rassemblés à sa table, quand l'Hebreu Daniel vint un jour troubler la joie de l'orgie en lui prédisant la

Cyrus prend  
Babylone.

(1) Solon était mort, néanmoins, l'année où Crésus monta sur le trône.

fin de son règne. Cette nuit même, en effet, Cyrus, ayant détourné le fleuve, pénétra dans la ville par les canaux, et Balthazar passa de l'ivresse à la mort.

Il délivre  
Israël.

Cyrus trouva dans Babylone les Hébreux esclaves ; la ressemblance de croyance le leur rendit favorable , et il fit publier dans tout le royaume que ceux qui voudraient retourner à Jérusalem étaient libres de partir. Beaucoup d'entre eux s'empressèrent de revoir leur patrie désirée ; d'autres, qui avaient formé des établissements de commerce ou de nature différente, prirent le parti de demeurer, mais en offrant à leurs frères des vases d'or et d'argent, des meubles, des vêtements, des bêtes de somme et beaucoup d'objets utiles à leur voyage. Cyrus leur restitua les vases sacrés que Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Jérusalem pour les mettre dans le sien, et il donna pour chef aux Hébreux qui regagnaient leur pays Zorobabel, du sang royal de Juda. Quarante-deux mille trois cent soixante Juifs partirent donc comme un seul homme avec plus de sept mille trois cent trente-sept serviteurs : mais, quand ils commencèrent à réédifier Jérusalem, les nouveaux habitants de Samarie, rassemblés là de divers pays, mirent la plus grande malveillance à leur créer des obstacles, si bien que le roi de Perse suspendit la reconstruction du temple.

Cyrus agrandissait ses États soit par la conquête, soit par les soumissions volontaires qu'il acceptait, comme il fit à l'égard des villes de la Phénicie ; sa domination s'étendit ainsi de l'Indus et de l'Oxus jusqu'à la mer Égée, et de la mer Caspienne au golfe Arabe. Mais, s'étant avancé contre les nomades de l'Asie antérieure, il fut défait au milieu de ses déserts, et mourut dans un âge avancé. « Son tombeau, à Pasargade, était entouré d'un grand nombre d'arbres, d'eaux abondantes, et d'une riche végétation. La base, en pierre, avait quarante pieds en carré ; au-dessus s'élevait une cellule aussi en pierre, où l'on entrait par une porte très-étroite. Là était déposé le cercueil d'or avec les restes du héros, et auprès un trône aux pieds d'or, dont les degrés étaient couverts de tapis babyloniens. Sur le catafalque étaient étendus des vêtements précieux, de diverses couleurs, d'un travail mêlé et babylonien ; des colliers, des sabres, des pendans d'oreilles en or et en perles. A côté s'élevait l'habitation des mages, auxquels, de père en fils, était confiée la garde du tombeau. Le roi leur donnait par jour un agneau, une mesure de blé et de vin, et chaque mois un cheval à immoler à Cyrus. On lisait sur le monument : *Mortel, je suis Cyrus, qui assure*

« *L'empire aux Perses et gouvernai l'Asie : ne m'envie pas la  
« tombe (1).* »

Les Perses, comme il advient de tous les peuples grossiers vainqueurs de nations policées, adoptèrent la civilisation, les lois, le culte des Mèdes, et altérèrent ainsi leurs usages primitifs. La classe des mages, gardienne des lois et des rites mèdes, fut conservée; mais elle perdit de son ancienne omnipotence; aussi frémissait-elle sous la main vigoureuse du vainqueur. Les autres classes étaient soumises, mais non réduites; et Cyrus, occupé de guerres continuelles, ne put ni rétablir l'ordre à l'intérieur, ni s'occuper de la fusion d'éléments aussi nombreux et aussi hétérogènes. Ainsi, les louanges qu'on lui décerne pour avoir laissé aux vaincus leurs propres lois, doivent s'entendre dans ce sens, qu'il n'apporta aucun frein à la tyrannie des chefs militaires, institués par lui dans chaque pays pour le maintenir dans l'obéissance, ni à l'arbitraire des exacteurs chargés de la perception des impôts.

Cyrus laissa deux fils : Cambyse (Kekobad) et Smerdis (Tanyoxarce). Le premier lui succéda au trône de Perse; l'autre eut la Bactriane et les pays à l'orient, affranchis de tout tribut. Mais l'ambitieux Cambyse le fit mettre à mort; puis, désireux d'étendre les conquêtes paternelles, aiguillonné de plus par une haine particulière contre Amasis, roi d'Égypte, il se mit en marche pour soumettre ce pays.

Nous avons vu comment Psammétique avait rétabli l'unité en Égypte; mais ce prince ruina la constitution de son royaume, en s'entourant d'abord de soldats cariens, ioniens, libyens, qui faisaient le même ignoble trafic de leur courage, que font de nos jours les Suisses républicains; en livrant, ensuite, la plus grande partie du commerce aux Grecs, qui établirent une colonie dans un nome ayant autrefois appartenu à la caste des guerriers. Ceux-ci en conçurent du dépit et émigrèrent en grand nombre, pour chercher, avec leurs femmes et leurs enfants, une nouvelle patrie dans le fond de l'Éthiopie, où ils bâtirent des villes et répandirent la civilisation. Les armées égyptiennes se réduisaient donc à des mercenaires et à des soldats recrutés dans les derniers rangs de la société. Il en résulta que Psammétique, n'ayant plus pour les refrener, les privilèges de la caste militaire, se laissa entraîner à

(1) Tels sont les termes d'ARRIEN, VI, 29. Le cheval devait probablement être immolé au soleil, appelé aussi Cyrus (*Koresc*), ce qui expliquerait l'erreur dans laquelle l'auteur grec, étranger à cette religion, serait tombé à ce sujet.

Cambyse.

520 522.

Conquête de l'Égypte.

l'esprit de conquête que les législateurs avaient mis tant de soin à comprimer. Il voulut soumettre à ses lois la Syrie et la Phénicie, pays extrêmement riches, et tint Azoth, en Syrie, assiégée durant vingt-neuf années.

617-601.

Nécho II, son fils, poursuivant l'exécution de ses projets, s'avança jusqu'à l'Euphrate; mais il fut battu à Circésium par les Chaldéens de Nabopolassar. Il fit construire beaucoup de vaisseaux, tant sur la Méditerranée que sur la mer Rouge, dans l'intention de les réunir toutes les deux par la bouche Pélusiaque du Nil, au moyen d'un canal percé à travers le mont Casius. Cent mille hommes périrent à ce travail, qu'un oracle ou plutôt d'immenses difficultés firent abandonner et qui ne fut terminé que par Darius II.

590

580

Psammis, fils de Nécho II, se mit à la tête d'une expédition qu'il fit en Éthiopie, probablement contre les guerriers émigrés. Apriès (*Pharao Hophra*) battit sur mer les Phéniciens, mais il fut défait par les Cyrénéens, ou (selon la Bible) par Nabuchodonosor, qui parcourut triomphalement l'Égypte.

Amasis, soldat de fortune, étant parvenu au trône, caressa les prêtres, se montra bienveillant envers le peuple, sans négliger les Grecs, auxquels il permit d'avoir des temples, et, de plus, un tribunal à Naucrète sur le rameau Canopique du Nil. Il fit alliance avec Cyrène, rendit Chypre tributaire, et chercha à ramener les lois égyptiennes à leur origine, en même temps qu'il orna les temples de colosses et d'autres magnificences. Il fléchit devant Cyrus; mais ayant refusé sa fille à Cambyse, il s'attira sa colère, et mourut au moment d'en éprouver les effets.

L'Égypte subissait la peine de son long isolement; la désunion entre le roi, les prêtres et les guerriers, la jetait dans l'épuisement; aussi, lorsque Cambyse se fut avancé contre Psamménite, successeur d'Amasis, une seule bataille et dix jours de siège lui livrèrent-ils Memphis et tout son territoire. On dit que les Perses firent ranger sur le front de leur armée une ligne d'animaux sacrés, et que les Égyptiens, de peur de diriger leurs coups sur leurs dieux, laissèrent avancer les assaillants sans résistance (1).

Cambyse, après avoir réduit l'Égypte en province perse, par suite de l'horreur que la religion lui inspirait pour l'idolâtrie, ré-

(1) Hérodote, liv. III, raconte que de son temps on distinguait encore sur le champ de bataille les crânes des Égyptiens de ceux des Perses, ceux des premiers étant très-durs, attendu que dès leur première enfance ils avaient la tête rase et nue, tandis que les Perses l'avaient toujours couverte. C'est là la plus ancienne observation crânologique.

solut de détruire son culte sur les bords du Nil. Mais on ne change pas une religion par des violences et des outrages; aussi, combien ne durent pas exaspérer une nation aussi pieuse envers les morts les odieux excès de l'étranger, lorsqu'elle le vit faire exhumer la momie d'Amasis, la frapper, la percer de coups d'épée, et enfin la brûler! Le même sentiment de haine contre l'idolâtrie dirigea Cambyse, quand il détruisit en un moment des édifices qui avaient coûté des siècles de travail, et dont les ruines déposent encore contre lui; car les prêtres, dépouillés par ce prince de leurs privilèges, ont exagéré ses fautes en les transmettant à la postérité.

*Que dit-on de moi?* demanda un jour Cambyse à Prexaspes, son favori; celui-ci, ne se rappelant pas que les grands ne veulent guère ouïr la vérité, même quand ils la demandent, répondit : *On admire tes grandes qualités; mais on te reproche de trop t'abandonner au vin.*

*Eh quoi!* reprit Cambyse, *pensent-ils que j'en boive jusqu'à perdre la raison? Tu vas en juger.* Il vint maintes fois sa coupe, puis fait venir un jeune enfant, fils de Prexaspes, ordonne qu'il soit placé au fond de la salle, la main gauche sur la tête, prend son arc et, après avoir annoncé qu'il vise au cœur, il tire sur le jeune enfant, qui tombe; il ouvre sa poitrine palpitante, et en montrant à son père le cœur percé de la flèche : *Est-ce que la main me tremble?* lui dit-il d'un air triomphant. Et le courtisan de répliquer : *Apollon n'eût pas été plus adroit!* Les juges de son royaume furent plus avisés, lorsqu'il leur demanda si les lois du pays lui permettaient d'épouser sa sœur. Leur réponse fut qu'elles le défendaient; mais qu'il y avait aussi une loi qui donnait au roi de Perse le droit de faire ce qui lui plaisait, et Cambyse l'épousa. On rapporte aussi qu'il fit mettre à mort un juge prévaricateur, et recouvrir avec sa peau le siège sur lequel devait s'asseoir son fils en succédant à sa charge, afin qu'il eût toujours cet exemple présent à la pensée.

Il transporta dans la Susiane une colonie d'Égyptiens : Cyrène et la Libye se soumirent à lui volontairement. Il forma le projet de porter la guerre dans des contrées célèbres, que la piété, le commerce et leur richesse avaient rendues fameuses, c'est-à-dire Ammonium, à l'occident, et Méroé, au midi de l'Égypte; mais s'étant enfoncé imprudemment dans les sables du désert, son armée y périt, et les prêtres dirent que c'était un châtement dont le frappaient les dieux outragés. Il dirigeait encore ses vues sur Carthage; mais il ne put rien tenter contre elle, parce que les Ty-

riens lui refusèrent des bâtimens de transport pour attaquer leurs colonies.

Les royaumes fondés par l'épée ne se soutiennent que par l'épée. Mécontents de voir que la nouvelle dynastie leur avait ravi l'autorité dont ils jouissaient, les mages profitèrent de l'absence de Cambyse pour ourdir une conspiration dans le but de faire revivre la dynastie mède : un faux Smerdis fut présenté par eux au peuple et proclamé roi. Cambyse revenait altéré de vengeance; mais il mourut en chemin, des suites d'une blessure accidentelle, après sept ans et demi de règne (1).

Faux Smerdis.  
521.

Le faux Smerdis chercha à s'affermir sur le trône en exemptant les vaincus de tout tribut pendant trois ans. Mais l'imposture ayant été découverte, sept seigneurs perses conjurés contre lui le tuèrent avec tous les mages qu'ils purent trouver. Ainsi fut étouffée dans le sang l'ancienne religion de l'Iran, et l'anniversaire de la *Magophonie* fut, depuis, considéré comme un jour solennel.

Darius.

Les sept princes, ayant agité mûrement la question de savoir s'ils gouverneraient entre eux l'empire ou s'ils partageraient le pouvoir avec le peuple, c'est-à-dire avec la tribu principale, se décidèrent enfin pour la monarchie. L'élection du souverain fut remise au hasard, et chacun d'eux promit de se soumettre à celui dont le cheval hennirait le premier au lever du soleil. Darius, fils d'Hystaspe issu du sang des Achéménides, dut le trône à ce présage et à un oracle : pour ajouter à ses droits, il épousa deux filles de Cyrus.

505.

Ses conquêtes au dehors, non moins que son administration à l'intérieur, le rendirent le plus grand roi des Perses. Il marcha d'abord contre Babylone, qui avait secoué le joug étranger. Les révoltés, poussés par le désespoir, égorgèrent femmes, vieillards,

(1) Ctésias lui en donne dix-huit. On trouva en 1820, à Nahbar-el-Kelb, à peu de distance de Béryte, entre Byblos et Sidon, des sépultures et des inscriptions mélangées d'égyptien et de perse. On supposa qu'en cet endroit s'élevait le monument, vu par Hérodote, et qui était destiné par Sésostris pour rappeler le souvenir de ses conquêtes ou de son excursion jusque dans l'Ionie; on pensa que Cambyse, à son retour, afin de venger l'Asie de l'Afrique, avait fait mutiler à coups de marteau les inscriptions et les figures, et les avait fait remplacer par des inscriptions en caractères cunéiformes, rappelant ses propres victoires. Ces inscriptions étant bilingues, égyptiennes et perses, on avait espéré expliquer les hiéroglyphes à l'aide des caractères cunéiformes; mais quoique beaucoup de savants se soient occupés de ce monument, comme on peut le voir dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, ainsi que dans le *Bulletin de correspondance archéologique de Rome*, il ne paraît pas qu'on soit arrivé jusqu'ici à aucun résultat remarquable.

enfants, tout ce qui était hors d'état de porter les armes, ne laissant la vie qu'à leurs mères et à leurs femmes favorites : puis ils se défendirent avec une telle opiniâtreté, que Darius allait renoncer à son entreprise ; mais Zopyre, l'un de ses amis, feignit de désertir son camp, et s'étant mutilé d'une façon barbare afin qu'on ne le soupçonnât pas d'imposture, il s'introduisit dans Babylone ; puis, lorsque plusieurs victoires lui eurent acquis la confiance des assiégés, il les livra à Darius. Les rois de Perse, pour conserver une ville de si grande importance, résolurent d'y résider une partie de l'année.

Enhardi par la victoire, Darius songea à ranimer les guerres de l'Iran contre le Touran, c'est-à-dire de la Perse contre les Scythes. Les anciens désignaient particulièrement sous ce nom les peuples qui habitaient entre le Don et le Danube, et qui se donnaient dans leur langue le nom de Skolotes. De mœurs farouches et grossières, ils ne vivaient que de guerres et de rapines, tombant à l'improviste sur les pays cultivés à l'entour d'eux, et aveuglant tous leurs prisonniers, faute de résidences fixes où ils pussent les garder esclaves. Refoulés par les Massagètes, ils avaient passé l'Araxe, et chassé de leurs demeures, au nord de la mer Noire, les Cimmériens ou Cimbres ; ils se précipitèrent de là sur l'Asie méridionale, et soixante ans avant Cyrus ils avaient subjugué l'Asie Mineure et s'étaient avancés jusqu'aux frontières de l'Égypte. La Médie, ainsi que nous l'avons dit, avait été durant vingt-huit ans leur tributaire, et Diodore rapporte qu'ils en avaient emmené des colonies dans la Sarmatie. En effet, les Ossètes, qui occupent aujourd'hui le centre du Caucase, s'appellent entre eux les Irons, conservant ainsi dans leur double nom la trace de l'ancienne nation de l'Oxus et de l'Iran, qui d'abord domina sur la Perse, et qui plus tard ravagea l'Europe sous le nom d'Alains.

Les chroniques géorgiennes rapportent aussi que les Czaares, habitant le pays situé au nord du Caucase, firent irruption entre le Kyrus et l'Araxe, et emmenèrent beaucoup de prisonniers qu'ils transplantèrent sur le Terek, dans les parages mêmes où sont aujourd'hui les Ossètes. Leur idiome offre de si nombreuses ressemblances avec le perse, le zend, le curde, que Klaproth les considère comme descendant des Mèdes.

Les Perses donnaient aux Scythes le nom de Saces, qui signifie chiens ; le souvenir récent de leurs incursions, qui pouvaient à chaque instant se renouveler, faisait regarder comme nationale une guerre contre eux. La race dominatrice ou noble n'était pas

Scythes.

25.

alors la seule à prendre les armes pour les combattre, tous les peuples soumis étaient obligés d'en faire autant; ce qui rendait les armées innombrables et mettait obstacle à la discipline. Ce fut ainsi que Darius rassembla sept cent mille soldats; mais comme il s'approchait du pays des Seythes, on lui apporta de la part de l'ennemi un oiseau, un rat, une grenouille et cinq flèches; langage symbolique des temps héroïques qu'un sage lui interpréta en ces termes : *Si tu ne t'envoles comme un oiseau, ou ne te caches sous la terre comme un rat, ou ne te plonges dans les eaux comme une grenouille, tu n'échapperas pas aux flèches des Seythes* (1).

Il est, en effet, mal aisé de subjuguier des peuples errants et sauvages. Darius, ayant passé le Dniester, le Bog, le Dniéper, le Don, et gagné les steppes nues de l'Ukraine, se trouva avoir à combattre la même tactique qui, de nos jours, triompha de Napoléon. Les Seythes, fuyant sans cesse devant la cavalerie légère de Darius, dévastaient le pays, tombaient sur la tête ou sur la queue de l'armée, sur les corps détachés, sur les maraudeurs, et disparaissaient aussitôt. Il en résulta que, vaincu sans jamais avoir pu combattre, le roi se vit obligé par la faim de faire retraite. Son expédition ne fut pas pourtant sans résultat; car il occupa la Thrace et la Macédoine, mettant ainsi le pied en Europe, où il commença à faire la guerre aux Grecs.

Il fut plus heureux dans son entreprise contre l'Inde. Il y avait envoyé d'abord le Grec Scylax pour explorer les pays et reconnaître les contrées le long de l'Indus; il y pénétra ensuite, et soumit à la domination perse le territoire montagneux situé au nord de ce fleuve, qui devint ainsi la frontière de son empire. Cependant Aryande, l'un de ses satrapes, entreprit une expédition en Égypte contre Barca, pour punir les meurtriers du roi Arcésilas; ayant détruit cette ville, il en transporta les habitants en Asie. En somme, l'empire de Darius eut pour confins, au sud, la mer des Indes, le golfe Persique et la péninsule Arabique; au nord, la mer

(1) Dans le Schah-Nâmeh, Dara (Darius) fait présenter au Grec Sekander Alexandre, une balle, une raquette et un sac de graines de sésame, le traitant en enfant par le don des deux premiers, et le sac faisant allusion à son innombrable armée. Sekander prit la raquette et, s'en servant pour lancer le ballon, il dit : « Voilà comment je ferai sauter la puissance de Dara, et je ferai de son armée comme cet animal de cette graine, » et il la donna à becqueter à un poulet. Il envoya en retour à Dara une coloquinte, par allusion à l'amertume qu'il lui causerait.

Noire, le Caucase et la mer Caspienne, qu'aucun conquérant ne dépassa avant Gengis-Kan; à l'est, l'Indus; à l'ouest, la Méditerranée: l'Euphrate le divisait en deux parts.

La haine des Grecs contre un monarque qui ne cessa de menacer leur indépendance, valut à sa mémoire de violentes attaques; on alla jusqu'à dire qu'un vieillard nommé Ébasus, l'ayant prié de lui laisser au moins un des trois fils qu'il avait sous les drapeaux pour soutenir sa vie défailante, Darius lui répondit: *Je veux faire plus, je te les laisse tous les trois*, et qu'il les fit égorger. Mais les traditions perses, ainsi que l'injonction qu'il fit aux Carthaginois d'avoir à s'abstenir des sacrifices humains, nous le représentent bien différemment.

Le fait le plus important de son règne est l'apparition de Zoroastre, le réformateur de la religion.

### CHAPITRE III.

#### RELIGION DES MAGES (1).

La religion des Perses ou Parsis est originaire des mêmes montagnes où prit naissance celle de l'Inde. Simple dans son principe et dirigée vers l'adoration de Dieu, dans la création qui le

(1) ZOEGA, *Abhandlung*, etc., avec les notes de WELCKER.

J. G. RHODE, *Die heilige Sage und das gesammte Religions-System der alten Baktrer, Meder und Perser, oder des Zendvolks.*; Francfort-sur-Mein, 1820. — Voir aussi dans son *Beitrag zur Alterthumskunde* etc., l'important traité *Ueber Herodot und die Glaubwürdigkeit seiner Geschichten, besonders in Hinsicht der Religion und Geschichte der alten Perser.*

SEEL., *Die Mithrageheimnisse während der vor- und urchristlichen Zeit*; Aarau, 1823. C'est un assemblage confus de passages empruntés à ses devanciers.

HYDE, *de Religione veterum Persarum*; Oxon., 1700: le premier qui ait fait des recherches sur le Zend-Avesta. Ce livre sacré fut rapporté par Anquetil du Perron, et publié sous le titre de *Zend-Avesta, ouvrage traduit de Zoroastre*; Paris, 1771. J. K. Klenker le traduisit en allemand (1776, 1782, 1783), avec des additions fort importantes, surtout les passages des auteurs grecs et latins sur la religion persane, réunis dans l'introduction.

W. JONES, *Lettre à M. Anquetil*, etc.; Londres, 1771; MEINERS et TYCHSEN, *Mémoires*, dans les *Commentaires de la Société de Göttingen*, ont écrit aussi sur le Zend-Avesta. WILLIAM ENSKINE, dans deux mémoires des *Transactions of the literary society of Bombay*, t. II, 1820, nie l'authenticité du

révèle, dans les éléments, dans les fleuves, dans les astres les plus apparents, son culte n'avait point de temples; il était célébré sur la cime des monts par le sacrifice de certains animaux.

On donne aux Perses, pour premier législateur, Hom ou Homanès, que l'on vit paraître sur le mont Albordi, où il habite encore dans un palais soutenu par cent colonnes. Il est symbolisé dans l'étoile de Sirius, et lui-même est le symbole de la première parole; il est l'arbre de la science, de la vie, et sa personnalité s'est perdue au milieu des mille idées astronomiques, physiques, mystiques accumulées sur lui. Peut-être prêcha-t-il aussi aux Indiens sa doctrine toute simple, lorsqu'ils étaient réunis aux

livre. EUG. BURNOUR a publié une nouvelle traduction des écrits de Zoroastre, dans laquelle il rectifie les erreurs commises par Anquetil.

RASK, *De l'antiquité de la langue zende et de l'authenticité du Zend-Avesta*; Copenhague, 1826.

On peut voir les discussions engagées entre les Français, les Anglais et les Allemands, sur l'authenticité du Zend-Avesta et sur Zoroastre, résumées par Anquetil et Keukel jusqu'à Tychsen et Heeren, dans une note de M. Guizot sur Gibbon, tome II, p. 7 (Paris, 1819). Rhode, particulièrement dans son grand ouvrage *Die heilige sage, etc., Einleitung*, sans rechercher si les innombrables livres attribués à Zoroastre par l'antiquité sont ou non de lui, s'enquiert si les parties que nous en avons aujourd'hui sont vraiment celles que possédaient les anciens Perses; et il soutient, à l'aide de preuves intrinsèques et extrinsèques, que les livres zends sont une portion des livres sacrés que les Perses attribuaient à Zoroastre avant la conquête d'Alexandre, et un fragment des différents Nosks ou livres de l'Avesta. Il s'efforce laborieusement d'assigner une date à ces divers fragments, dont il juge les uns antérieurs, les autres postérieurs à Zoroastre, à qui il en attribue quelques-uns, et notamment le Vendidad. Le Bundehees pelvi est une compilation d'auteurs d'époques diverses.

ETCUNNON, *de Deo Sole invicto Mithra*, dans les Comm. de Göttingen.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1821, puis en 1823, proposa un prix pour la comparaison des monuments qui restent de l'ancien empire persan et chaldéen, soit en édifices, en bas-reliefs, statues, soit en inscriptions, amulettes, monnaies, pierres gravées, cylindres, etc., avec les doctrines et les allégories religieuses contenues dans le Zend-Avesta, ainsi qu'avec tout ce que les auteurs hébreux, grecs, latins et orientaux, nous ont conservé sur les opinions et les usages des Perses et des Chaldéens, en éclaircissant les uns par les autres. Aucun des concurrents n'a jusqu'ici dignement rempli la tâche.

En 1825, elle proposa ce sujet : Déterminer l'origine et la nature du culte de Mithras; signaler ses rapports avec le culte de Zoroastre et avec les autres systèmes religieux répandus dans la Perse; décrire les cérémonies et les emblèmes du culte; faire connaître l'époque et les causes de son introduction dans l'empire romain; remarquer les changements qu'il subit en se combinant avec les opinions religieuses et philosophiques des Grecs et des barbares; en retracer enfin l'histoire aussi complètement que possible, d'après les auteurs, les inscriptions et les monuments de l'art. Le prix fut décerné à M. FÉLIX LAJARD, et l'on accorda une mention honorable au baron de Hammer.

Ériens; ce qui expliquerait les nombreuses ressemblances qu'on remarque dans la partie la plus ancienne de leurs croyances. Il paraîtrait que, sous le règne de Schemschid, il aurait institué les mages (1), chargés de garder et d'enseigner la loi qui lui avait été révélée. Ils formaient une tribu particulière, comme les Lévités d'Israël, et peut-être comme les Chaldéens d'Assyrie, avec lesquels on les a souvent confondus. Ils ne constituaient pas néanmoins une caste héréditaire; on les choisissait parmi la fleur de chaque tribu, et leur éducation les faisait passer par différents degrés. Ils étaient d'abord *erbèdes*, ou disciples; puis *mobèdes*, maîtres ou préfets; enfin *destour-mobèdes*, ou maîtres supérieurs. Des étrangers même étaient admis dans leurs rangs par grande distinction, comme le furent Daniel et Thémistocle. Ils portaient une écharpe, non pas au cou comme les brahmines, mais en ceinture, et le *borsom*, faisceau de verges attachées avec un ruban. Ils avaient à subir un long noviciat pour exercer leur patience; ainsi, il leur fallait creuser la terre jusqu'à ce qu'ils trouvassent de l'eau, passer à travers le feu, jeûner dans la solitude. Tout ce qui concerne la religion et la science était de leur ressort, comme interpréter les livres sacrés, observer le cours des astres, deviner l'avenir d'après leurs divers aspects et d'après les songes. Ils prenaient aussi part aux affaires publiques, étaient chargés de l'éducation du roi, siégeaient dans le conseil et dans les tribunaux, se mêlaient de l'administration du royaume, bien qu'ils ne parvinssent pas au trône, et ils se servaient de l'autorité du ciel pour limiter celle du monarque.

Il serait extrêmement difficile de dire quelle était précisément l'ancienne doctrine des mages médio-bactriens, sauf que l'antiquité est unanime pour leur attribuer le culte du feu, joint au sabéisme et à l'astrologie, éléments communs à presque toutes les religions antiques. Il paraît qu'ils croyaient à deux principes opposés (2) re-

(1) *Mag* ou *mog*, dans la langue pérsique, signifie prêtre; dans l'ancien idiome irlandais, science; en langue arménienne, sage.

(2) Dans le système des deux principes, très-ancien et dominant en Orient, le principe du bien est assimilé au jour, celui du mal à la nuit. Cela explique beaucoup de passages de l'Écriture, où le bien est indiqué par la lumière et le mal par les ténèbres. Ainsi, nous lisons dans les psaumes: *Exortum est in tenebris lumen rectis corde*, — *Fiant vix eorum tenebræ*; et dans l'Évangile: *Qui in tenebris et umbra mortis sedent*; et dans la première épître de saint Jean: *Quoniam Deus lux est*, avec ce qui suit dans les chapitres I et II. Job dit: *Rursus post tenebras spero lucem*; l'Évangile: *Vos estis lux mundi*. C'est dans ce sens que nous implorons pour les morts la lumière éternelle.

présentés par la lumière et par les ténèbres ; mais ils conservaient un ancien culte de Mithras en rapport avec celui des Assyriens et des Indiens.

La réforme que Zoroastre y introduisit dans un temps de civilisation avancée, ne permet pas de reconnaître le sens primitif et les applications naturelles des noms et des hiérarchies.

Zoroastre est un de ces grands noms autour desquels la tradition accumule les faits les plus éloignés et les plus divers, et dont la trop vive splendeur confond au lieu d'éclairer. Quelques-uns le font vivre six mille ans avant notre ère ; Volney le croit contemporain de Ninus, douze siècles avant J. C. ; d'autres voient le Darius, fils d'Hystaspe des Grecs, dans Gustasp contemporain de Zoroastre ; ce qui placerait ce dernier à la fin du sixième siècle (1). Peut-être à cette époque y eut-il un Zoroastre réformateur de la religion de son pays ; mais nous sommes disposés à croire qu'il a été précédé par d'autres du même nom, comme d'autres aussi

et que ceux qui nous aiment empruntent au soleil une étincelle, pour illuminer notre demeure souterraine (Foscolo). Peut-être faut-il entendre ainsi les ténèbres palpables de l'Égypte ; et quelques-uns ont pensé que le *Plat lux* de la Genèse se rapportait à la création des anges, comme la séparation des ténèbres au châtimement infligé aux rebelles.

On voit sur beaucoup de vases étrusques une étoile au front de certains personnages, peut-être pour indiquer les bons ; comme chez nous l'aurole distingue les saints. Hésiode appelle la nuit mère de toute tristesse, Homère appelle  $\varphi\acute{o}\varsigma$  ou  $\varphi\acute{o}\zeta$  toute félicité ; dans le premier livre de l'Iliade, il compare à la nuit Apollon irrité, et dans le onzième de l'Odyssée, comme on le voit, termine trait de l'horrible peinture qu'il fait d'Hercule, il le compare à la nuit ténébreuse. Secourir les phalanges en déroute, c'est leur porter la lumière, et les capitaines disent : « Voyons s'il y a moyen de porter là la lumière ! »

(1) CORRES, HYDE, ANQUETIL, KLEUKER, HERDER, J. MUELLER, MALCOLM, HAMMER et autres. — Heeren, combattant l'opinion de Kleuker et de Tychem, nie absolument que l'apparition de Zoroastre soit aussi récente, et il inclinait à la rapporter au temps de Cyaxare, quatre-vingts ans avant Darius, mais non pas à coup sûr postérieurement au VII<sup>e</sup> siècle av. J. C. Platon fit le premier mention de Zoroastre, qu'il dit fils d'Oromaze (*Alcibiade*, 1). D'autres le nomment *Zaratas*, *Zaratus*, et assignent à son nom différentes étymologies. En zend on l'appelle *Zeratoschtro*, en persi *Zeratoscht* ou *Zeradoscht*, en persi *Zerdusch*. De quelque manière qu'on écrive ce nom, il paraît se rapprocher de *Zere*, couleur d'or, épithète donnée à *Hom* et à *Taschter*, étoile de Sirius. Souvent, dans les livres perses, on y joint le titre honorifique de *sapetne* ou *sapetman*. Les anciens lui attribuaient une quantité d'oracles magiques, que l'on crut longtemps des impostures néoplatoniciennes ; mais la découverte des livres zends démontra que le fond du moins et les idées capitales sont antiques. (*Sibyllina oracula; accedunt oracula magica Zoroastri*; Amsterdam, 1689, édit. de Gallæus ; — THEMANN, *Quæstio que fuerit artium magicarum origo*; Marburg, 1787).

portèrent le nom de Bouddha et de Jésus, et que l'histoire de Zoroastre n'est pas tant celle de l'auteur ou des auteurs de sa doctrine, que de la doctrine elle-même et de ses transformations.

Zoroastre, comme les autres fondateurs de religions, se prévalut des idées déjà dominantes, et rattacha son édifice aux pierres d'attente laissées par ses prédécesseurs. Il se dit envoyé par Ormuz pour raviver le culte jadis institué par Uscheng, Schemschid et Hom, et pour apporter la loi écrite après la loi naturelle et la loi révélée. Pure émanation de la Divinité, il naquit et mourut sans avoir fait souffrir la moindre partie animale ou végétale de la création, et la lumière s'épanchait de toute sa personne. Il visita le ciel, et y reçut d'Ormuz la parole de vie (*Zend-Avesta*). Il descendit aux enfers; puis sa mission accomplie, il se retira sur le mont Albordi, et y demeura absorbé dans la méditation et dans la plété (1).

(1) On peut bien penser qu'il n'a pas manqué de légendes sur Zoroastre. C'était un mage qui, retiré dans une grotte, apprit les vertus des herbes et des plantes; il acquit ainsi une puissance prodigieuse, et endurcit son corps au point de résister à l'action du feu.

Quand il pria, il se tenait sur un seul pied, et gémissant devant Dieu du désordre des hommes, il le conjurait de lui enseigner le moyen de les ramener à la vertu. Comme il était un jour dans cette attitude, un ange lui apparut et lui dit: « Ami de Dieu, à quoi penses-tu? — Je pense, répondit-il, aux moyens de réformer les hommes, et je crois que Dieu seul peut me les enseigner. Mais qui pourrait me conduire au trône de l'Être suprême? — Moi, » reprit l'ange; et, l'ayant purifié, il le transporta dans les cieux devant l'Éternel, qui vit au milieu des flammes. Dieu lui découvrit ses secrets et lui donna le *Zend-Avesta*. Il avait d'abord demandé de vivre éternellement pour continuer à instruire les hommes; mais Dieu lui ayant révélé les désastres dont la Perse aurait à souffrir, et lui ayant appris que le monde deviendrait pire en vieillissant, il ne désira pas dépasser le terme prescrit pour sa mission.

Le malin génie chercha à le détourner de son entreprise et de le séduire par l'appât des honneurs et des plaisirs; mais il resta inébranlable, et convertit d'abord ses parents, puis un grand nombre de Perses. Il se présenta devant Darius, fils d'Hystaspe, et mit sous les yeux de ce prince le *Zend-Avesta*, la Soudra, robe des mages, et la ceinture sacrée. Le roi le requit de fournir témoignage de sa mission par des miracles, et Zoroastre, outre l'épreuve du feu, fit croire rapidement un epyrés. Alors, le roi le favorisa; mais les mages traînèrent sa perte, et ayant mis dans sa chambre des os de chien, des ongles et des cheveux de mort, ils l'accusèrent de magie; de sorte que le roi le fit emprisonner. Cependant un des chevaux de Darius étant tombé malade, Zoroastre promit de le guérir, à la condition que le roi ferait faire le procès à ses accusateurs et embrasserait sa doctrine; ayant obtenu l'assurance que ces conditions seraient remplies, il guérit le cheval. Darius lui demanda quatre dons: de pouvoir s'élever au ciel et revenir sur la terre à son gré; de savoir ce que Dieu faisait dans un moment donné et ce qu'il ferait ensuite; d'être immortel et in-

Voilà en résumé ce que rapportent les légendes. Zoroastre était, du reste, un mage de la Médie septentrionale. Il passe pour avoir été en relation avec les Chaldéens de Babylone et avec les docteurs hébreux répandus dans la Perse; il avait discuté avec les brahmines, mais plus encore avec les mages de la Bactriane, où il commença ses prédications. Il paraît que, de son temps, les mages, divisés en un grand nombre de sectes, s'occupaient plus de soins

vulnérable. Zoroastre répondit que Dieu n'accordait pas tant de dons à un seul homme, mais qu'il prierait pour qu'ils fussent répartis entre plusieurs personnes : de la sorte, le premier fut accordé à Darius, le second à son magicien, les deux autres au fils de Darius. Le prophète fit part à chacun du don qui lui était échu au moyen d'une rose, d'une grenade, d'une coupe de vin et d'une coupe de lait.

Sa religion une fois établie, il alla résider à Balk avec le titre de chef suprême des mages. Il voulut convertir Arglaspe, roi des Scythes; mais celui-ci, irrité de son insistance, entra à main armée dans la Bactriane, défit les armées de Darius, massacra Zoroastre avec quatre-vingt mille prêtres, et détruisit leurs temples.

MM. Vullers et Oldhausen s'étaient proposé de recueillir et de publier tout ce qu'ils trouvaient chez les Orientaux de relatif à Zoroastre; nous ne savons s'ils persistent dans cette intention. Vullers a déjà fait paraître : *Fragments über die Religion des Zoroasters* (Bonn, 1827), avec des commentaires étendus, où sont cités plusieurs passages d'auteurs divers qui fournissent des lumières sur cette religion. Nous rapporterons deux courts extraits de l'*Oulemaï-Islam*, autrement interprétés que par Anquetil et Vullers, et conformes à la correction de Sylvestre de Sacy.

A cette demande : « Le monde est-il éternel ? » il est répondu comme suit :

« Tout ce qui est susceptible de formation et de destruction a nécessairement une cause. Avoir une cause ne saurait convenir à Dieu. Il faut donc conclure que le monde n'a pas toujours existé et qu'il fut créé. Or, une chose créée doit avoir un créateur. En outre, dans la religion *pelevi* (c'est-à-dire des anciens Perses), professée par les disciples de Zoroastre, on croit le monde créé; or, une chose créée suppose de nécessité un créateur. Mais qui le créa? quand? comment? pourquoi? »

« Dans la religion de Zoroastre, il est évident que tout fut créé, excepté le Temps; le créateur est le Temps, puisque le Temps n'a ni limites, ni hauteur, ni profondeur (racine); il n'a toujours été et sera toujours. Quiconque a l'esprit sain ne demandera pas d'où vint le Temps. Malgré ces prérogatives insignes possédées par le Temps, il n'était personne qui voulut lui donner le nom de créateur. Et pourquoi? Parce qu'il n'avait rien créé. Il créa ensuite le feu et le Peau; et lorsqu'il les eut mis en contact, Ormuz reçut l'existence. Alors le Temps fut créateur et seigneur, par suite de la création opérée.... »

« Le Temps fixa la durée et la divinité d'Ormuz; et la mesure est de douze mille ans. Il fit le firmament, l'empyrée et les principales étoiles qui y sont attachées (les constellations), il assigna mille ans à chacun des douze signes qui sont dans le firmament. L'œuvre spirituelle (la création des esprits) fut terminée en trois mille ans; alors le Bélier, le Taureau et les Gémeaux dirigeaient le monde, chacun pendant un espace de mille ans.

ambitieux que de l'instruction du peuple, mettant le trouble à la cour par leurs intrigues ; et laissant le vulgaire sans foi véritable, livré à des superstitions absurdes. Rien de plus naturel, par conséquent, que l'empressement avec lequel fut accueillie la réforme de Zoroastre : en effet, les princes Lohrasp, Gustasp, Isfendiar, Bahman, lui prêtèrent successivement leur appui ; de sorte qu'elle devint, comme il arrive presque toujours en Orient, une réforme politique, et contribua à l'affermissement de la dynastie de Darlus.

Zoroastre n'inventa pas une doctrine nouvelle ; il se contenta de modifier celle qui existait ; nous en trouvons la preuve dans la nature même de son code, où tout est réglé, défini, abstrait, et qui d'ailleurs est moins étendu, moins grandiose dans la forme et dans le fond que ne le sont les plus anciens livres sacrés. Son attention se porte spécialement sur la morale ; il représente l'opposition des deux principes comme une lutte dont une chute première fut la cause, et qui finira par une rédemption. On aperçoit néanmoins dans quelques passages une doctrine moins méditée, se rapprochant plus de celle de l'Inde ; dans d'autres brille encore un rayon de l'unité primitive, comme lorsque Ormuz dit : « Mon nom est le principe et le centre de toute chose ; mon nom est « Celui qui est, qui est tout, qui conserve tout (1) ; » comme aussi dans ces expressions : « Le Verbe donné par Dieu, parole de vie « et d'activité, qui était avant l'eau, le ciel, la terre, les animaux, « les plantes ; avant le feu, l'homme pur, les devis ; avant tous « les biens, tous les germes purs (2). »

La religion des Perses a pour idée fondamentale la dualité de la lumière et des ténèbres, et une lutte entre ces deux principes, qui doit se terminer par le triomphe du premier. Ils sont personnifiés dans Ormuz, pure lumière, et Arimane, génie du mal, que l'envie rendit pervers de bon qu'il était dans l'origine. Il était naturel que, chez un peuple guerrier, l'opposition constante de ces deux génies fût considérée comme un combat perpétuel, et le monde entier comme une arène partagée en deux camps rivaux, savoir : le ciel et l'abîme en dehors de la nature ; ici-bas l'Iran, terre d'Ormuz, et le Touran, pays de ténèbres et de malice, repaire de barbares nomades, éternels ennemis des Perses. *Zervane-Akèrène* (2), l'Éternel, est le principe suprême, qui donna naissance à

(1) *Iezne*, Ha. XIX, t. I.

(2) *Iezcht Ormuzd*, p. 145 du I. II du *Zend-Avesta* d'ANQUETIL.

(3) *Zervane-Akèrène* signifie absolu. Il paraîtrait donc que les secta

Zervane, c'est-à-dire au temps. Du trône de l'Éternel sortit le Verbe primitif, *Honover*, le grand *Fiat*, qui produisit toutes les choses bonnes. Ormuz ne cesse jamais de prononcer cette parole que répètent avec lui les génies disséminés partout : les prêtres que les mages, en se remplaçant les uns par les autres sans interruption, devalent prononcer dans les temples selon la diversité des jours et des positions du soleil, sont la constante répétition de ce grand mot sur la terre. Si ce mot cessait de retentir dans le ciel et d'avoir son écho sur la terre, le monde périrait à l'instant. La loi de Zoroastre en est comme le corps ; c'est pour cela qu'elle est appelée *Zend-Avesta*, ou parole vivante.

Le *Zend-Avesta* a deux parties distinctes, écrites en deux langues différentes, *zende* et *pelvi*. Les livres *zends* sont tous canoniques : le *Vendidad*, ou militant, ainsi nommé du combat contre le mal ; l'*Izesne*, élévation de l'âme ; les *Visperedes*, chefs des êtres. Ces trois livres réunis forment le *Vendidad-Sadé*, espèce de bréviaire que les prêtres doivent réciter chaque jour avant le lever du soleil. Ils sont suivis du *Iesché-Sade*, recueil de prières en *zend*, *pelvi* et *parsi* ; du *Sirouzé* ou trentaine, espèce de calendrier liturgique, et du *Bundehesch*, ou ce qui fut créé dès le commencement, livre *pelvi* qui renferme une cosmogonie et une encyclopédie scientifique de tout ce qui concerne la religion, le culte, l'astronomie, les institutions civiles, l'agriculture.

Le *Zend-Avesta*, comme tous les codes des premières religions, n'offre pas un système complet de cosmogonie, mais seulement une légende : encore n'est-elle ni ordonnée, ni entière ; de sorte que souvent le caprice décide du choix et de la disposition de ces fragments épars. Il ne faut donc pas s'étonner si les récits varient. Nous adopterons dans le nombre celui qui nous paraît le plus suivi et le mieux raisonné (1).

Une lutte de douze mille ans se prolonge entre le bon et le mauvais principe, qui règnent alternativement sur les quatre âges dans lesquels est divisé cet espace de temps. Durant le premier, Ormuz règne seul ; Arimane apparaît dans le second, mais soumis encore ; dans le troisième, qui est l'âge courant, il déclare la guerre au bon principe ; dans le quatrième, qui est l'âge à venir,

teurs de Zoroastre admettaient pour principe le temps, tandis que les bouddhistes voyaient le leur dans un espace lumineux comprenant tous les germes des êtres futurs.

(1) Nous abandonnons ici KLEUKER, GÖTTES et CRETZER, pour suivre RHODE, bien qu'il soit en général trop systématique.

il prévaudra jusqu'à ce que s'accomplisse, à la fin des siècles, le triomphe du bien.

Ormuz créa avant toutes choses, par la parole Honover, les *Fervers*, ou anges immortels, placés au ciel comme des sentinelles pour surveiller l'ennemi et pour rapporter là-haut les prières des justes; il y en a autant qu'il y a d'êtres créés. La loi a son ferver, qui est son esprit et sa vie; Ormuz a le sien, puisque l'Éternel se contemple dans le Verbe tout-puissant, et cette image de l'être ineffable est le ferver d'Ormuz : les *Fervers* sont, en un mot, le monde invisible, type du monde visible. Ainsi, la religion des mages se présente sous l'aspect d'un véritable idéalisme, avec un caractère essentiellement moral.

Ormuz façonna d'abord la voûte des cieux, puis la terre sur laquelle elle est étayée, et ou il éleva le mont Albordi, dont la cime se dresse à travers toutes les sphères célestes jusqu'à la lumière primitive. C'est là qu'il fixa son séjour. Du sommet de cette montagne, le pont *Chinevad* conduit à la voûte des cieux (*Goratman*), demeure des fervers et des bienheureux, suspendue sur l'abîme (*Douzak*) où règne Arimane.

Afin de soutenir la lutte contre Arimane, qu'il savait devoir commencer à la fin du premier âge, Ormuz tint prête une armée splendide dont faisaient partie les cieux, le soleil, la lune et les étoiles. Il réserva pour lui la dernière des trois sphères célestes, et y dressa, au sein de l'ineffable lumière, son trône, au-dessus duquel il plaça le soleil, qui tourne autour de la terre dans une sphère supérieure; puis la lune qui gravite dans une sphère un peu plus basse; enfin, il distribua dans une région plus inférieure encore les cinq planètes secondaires et l'innombrable multitude des étoiles. Les astres sont divisés en douze bataillons dirigés par les constellations zodiacales, et ils forment en tout six millions quatre cent quatre-vingt mille êtres combattant contre Arimane. Quatre sentinelles veillent aux quatre points cardinaux, et une au centre.

Arimane, venant du sud et s'étant allié aux planètes, opposa à la création des êtres de lumière celle des êtres ténébreux égaux à ceux-là en nombre et en force. Eschem, démon de l'envie, ayant sept têtes, est le chef des *devis* et l'antagoniste de Sérose, prince de la terre : des génies inférieurs obéissent aux sept dévis principaux. Les fils de la lumière croient et adorent; ceux des ténèbres disent *peut-être*.

Quelques efforts que fit Ormuz pour conserver la paix, Arimane, ne respirant que la haine et la colère, engagea le combat; mais

bientôt ébloui, confondu à la vue de l'Éternel et des Fervers, il renonça à son entreprise et, vaincu par la parole puissante du Bien, il fut plongé dans l'abîme où il passa toute la seconde ère.

Cependant Ormuz continuait la création lumineuse; il faisait les sept amschaspands et les vingt-huit izeds, rois et chefs de l'armée céleste (1), destinés à veiller sur toutes les choses créées, et spécialement sur les hommes. Mais Arimane, loin de s'endormir, à chaque créature de lumière en opposait une de ténèbres douée d'une puissance égale. Ainsi naquirent d'autres dévis et leurs chefs, distribués dans un ordre analogue aux amschaspands et aux izeds.

Les deux créations terminées, Ormuz régnait encore sur la terre avec les siens, et avait produit le taureau primitif, contenant le germe de toute la vie organique, quand Arimane, au commencement du troisième âge, voyant son temps arrivé, envahit le royaume d'Ormuz. Il s'avança à la tête de sa légion, qu'il laissa en arrière pour s'élançer contre les cieux; mais il y fut saisi d'un tel effroi, qu'il sauta de là sur la terre sous la forme d'un serpent: il pénétra jusqu'au centre du globe, se glissant dans tout ce qu'il contenait, même dans le taureau et dans le feu, symbole visible d'Ormuz, et le souilla de fumée. De la terre il remonta au ciel à la tête des siens, en répandant partout l'impureté et les ténèbres; enfin, Ormuz, avec ses anges et les fervers des justes, le refoula de

(1) Quelques-uns veulent reconnaître les sept planètes dans les sept amschaspands, d'autres le soleil, la lune, le feu, l'eau et leurs différents aspects; mais, dans le véritable système du Zend-Avesta, ce sont des êtres mythologiques très-complexes. PLUTARQUE les représente sous un singulier point de vue lorsqu'il dit: « Oromaze créa six dieux: le premier de la bienveillance, le second de la vérité, le troisième de la justice; puis ceux de la science, de la richesse, de la joie, fruit de la vertu. » (*D'Isis et d'Osiris*, ch. XLVII.) Les noms des vingt-huit izeds ou génies sont: *Mithras*, *Corseid*, *Aban* (génie de l'eau), *Aser* (du feu), *Anahid* (planète de Vénus), *Aniran* (première lumière), *Ard* et *Arsching* (femelles), *Ardisour* (céleste source des eaux; vierge, fille d'Ormuz), *Arstad* (génie de l'abondance), *Asman* (ciel, opposé à *Douzak*, l'abîme), *Barzo* (génie de l'Albordi, auxiliaire de *Taschter-Beram*), *Daman*, *Dim* (génie de la loi), *Farvardim* (génie des Fervers), *Gosc* (qui donne tous les biens), très-rapproché de *Gosehoroum* (âme des animaux), *Mah* (la lune), *Mansrespand* (génie de la parole divine), *Neriosengh* (génie du feu qui anime les rois), *Parvand* (en rapport avec *Ard*), *Ramesné Carom* (génie de la révolution du temps et du ciel, ainsi que des plaisirs durables), *Rasné Rast* (génie de la vérité et de la justice), *Serosc Taschter* ou *Tir* (astre de la pluie), *Vad* (génie du vent), *Venant* (astre qui donne la santé), *Zemnod* (génie de la terre). Voy. le *Zend-Avesta* de KLEINER, I, 16; RHODE, HAMMER, SEFI, etc.

nouveau dans le profond Douzak, après une bataille de quatre-vingt-dix jours et d'autant de nuits. Cependant il n'y demeura pas ; et s'étant frayé un chemin à travers la terre, il partagea l'empire avec Ormuz. Depuis lors, tout ce qui est entre le ciel et la terre resta divisé en lumières et en ténèbres, en jour et en nuit.

Le taureau mourut de ses blessures ; mais de son épaule droite sortit *Kaïomort*, le premier homme ; de la gauche, *Goschoroum* (Âme du taureau), qui devint le génie tutélaire de la création animale. Ormuz fit naître de Goschoroum deux autres taureaux, d'où provinrent toutes les espèces d'animaux purs. Leurs cornes produisirent les fruits ; leur nez, les plantes potagères ; leur sang, le raisin ; leur queue, vingt-cinq espèces de grains. Arimane se vengea en créant un monde impur : de là deux séries d'êtres vivants ici-bas dans une hostilité perpétuelle.

Mais Arimane ne sut rien opposer à l'homme ; c'est pourquoi il résolut de le faire périr. *Kaïomort* mâle et femelle accomplissait alors sa trentième année. Au moment de sa mort, sa liqueur prolifique s'épancha sur le sol, où le soleil la purifia ; des génies tutélaires veillèrent sur elle jusqu'à ce que, après quarante ans révolus, Ormuz en fit sortir un arbre qui continua à croître durant dix années, sous la figure d'un homme et d'une femme accouplés. Ses fruits étaient dix couples humains à chaque récolte, et dans le nombre furent Meschias et Meschiane, premiers parents de l'espèce humaine.

Ils vécurent innocents et purs tant qu'Arimane ne leur eut pas persuadé de boire du lait de chèvre et de goûter certains fruits qui leur firent perdre les cent béatitudes, une seule exceptée. La femme fut la première à sacrifier aux dévils. A cinquante ans, ils engendrèrent Siamek et Veschak. Ils moururent à cent ans, et ils subirent dans les enfers le châtement de leur péché jusqu'au jour de la résurrection.

La mort ne fut introduite sur la terre que par Arimane, à cause du péché du premier homme ; mais elle est une délivrance pour le Parse, qui lui doit la fin de sa lutte contre le mal. Les âmes des mortels, créées toutes dès le principe par Ormuz, habitent le ciel, d'où elles sont contraintes de descendre pour s'unir aux corps et accomplir le pèlerinage terrestre, sentir à double issue. Celles qui ont fait le bien sont reçues par les esprits célestes et conduites au pont Chinevad sous la garde du chien Soura (1) ; les autres y sont

(1) Chez les Égyptiens, c'est *Sirius Anubis* qui guide les âmes, et il est,

traînées par les dévis. Là, elles sont toutes jugées par Ormuz : celles des justes traversent le pont et sont accueillies dans le séjour de la félicité, au milieu des transports de joie des amschaspands ; celle des méchants sont précipitées dans l'abîme, au sein de tourments atroces qui dureront en proportion des péchés, et qui peuvent être abrégés par les expiations des parents et des hommes d'une vie sainte ; mais la plupart y resteront jusqu'à la consommation des siècles.

Avant qu'elle arrive, quand les hommes, livrés à la merci d'Arimane, auront enduré tous les maux, Ormuz enverra le prophète Soslosc pour les préparer à la résurrection universelle. Tout à coup Gourzscher, comète malfaisante, se déroband à la garde de la lune, s'élançera sur la terre et l'embrasera. Tous les êtres, Arimane lui-même et les siens, devront passer à travers ces torrents de flammes pour se purifier durant un espace de temps proportionné (1). Puis l'incendie éteint, il en sortira une terre nouvelle, pure, parfaite, telle qu'elle était au moment de la création, et qui ne périra plus. Ormuz y apparaîtra d'abord, puis Arimane, chacun avec les siens, comme prêtres de l'Éternel, pour célébrer ses louanges, consommer le sacrifice et y faire régner sa sainte loi.

Chacun aura pu remarquer que les connaissances astronomiques se mêlent à ces doctrines, de même que dans tout le système persan. Les douze mille ans dans l'espace desquels se développe la création céleste et terrestre, divisés en quatre âges, sont empruntés à la division de l'année en mois et en saisons ; il est même dit, dans quelques passages du Zend-Avesta, que la création fut terminée en six époques et trois cent soixante-cinq jours : ce fut en mémoire de cela que Schemschid institua l'année, distribuée en six Gabambars, du nom des six fêtes célébrées par Ormuz après chacun de ses travaux. Ces fêtes étaient appelées par les solennités des Perses. Le *Neurouz*, ou nouvel an, se célébrait au mois de *farvardin*, vers l'équinoxe de printemps (2) ; le *Meherdgian*, ou

ainsi que le *Soura* des Perses, préposé comme sentinelle à la garde des étoiles. Nous avons laissé aux lecteurs le soin de remarquer les concordances de cette cosmogonie avec celles d'autres religions.

(1) Plutarque rapporte une opinion, soutenue encore par une secte des Perses et appuyée sur certains passages des livres sacrés, selon laquelle Arimane et les siens, essentiellement pervers, seraient anéantis.

(2) La solennité du *Neurouz* est encore aujourd'hui la principale fête des Persans ; elle a été instituée par Gelaléddin pour célébrer l'équinoxe de printemps. « Des salves de canons et de musquets, dit Chardin, annoncent la fête au peuple. Les astrologues se rendent en costume magnifique au palais du roi

fête de Mithras, à l'équinoxe d'automne : elles duraient six jours, les autres quatre. Ces six solennités sont indiquées dans leur ca-

on du gouverneur de la province, quelques heures avant l'équinoxe, pour en observer l'instant. Ils font un signal lorsqu'il est arrivé, et alors les décharges d'artillerie, les fanfares, le son des timbales, des cors et des trompettes, retentissent dans les airs. A Ispahan, pendant les huit jours que dure la fête, la musique ne cesse pas devant la porte du roi; on y voit des danses, des feux d'artifice, des comédies, comme dans une foire, et c'est une huitaine de réjouissances générales.

« Les Persans appellent aussi cette solennité la *Fête des habits neufs*, parce qu'il n'est personne, si pauvre qu'il soit, qui ne renouvelle alors les siens, et les riches en changent chaque jour. On fait partout échange de cadeaux, et l'on s'envoie la veille des œufs peints ou dorés. Le roi en distribue quelques cents dans son sérail, aux principales dames, dans de riches bassins. L'œuf est revêtu d'or, et l'on voit sur les côtés quatre figurines ou miniatures très-fines. Il y en a qui content jusqu'à 300 sequins.

« Le moment de l'équinoxe passé, les grands, la tête couverte du *tadge orné* de pierres précieuses, vont souhaiter la bonne fête au roi, dans la voiture la plus légère qu'ils puissent se procurer, et tous lui offrent des présents, des bijoux, des œufs, des étoffes, des parfums, des objets rares, des chevaux ou de l'argent, en proportion de leur rang et de leur fortune. La plupart donnent de l'or, et s'excusent en disant qu'on ne trouve plus au monde rien d'assez beau pour entrer dans la garde-robe de Sa Majesté. Ceux qui sont employés dans les provinces adressent aussi au roi leurs compliments et leurs dons, sans exception aucune, chacun cherchant à l'envi à surpasser les autres et soi-même. Qu'on se figure dès lors combien le roi accumule durant ces jours de fête; il en distribue ensuite une partie parmi la foule immense du sérail. »

On évalue à un million et demi de tomans (46 francs chacun), c'est-à-dire à 69 millions de francs, ce que le roi recueille en dons de ce genre, appelés le *pichkech*; et il est d'usage que personne ne se présente sans quelque cadeau devant le monarque persan. Plutarque et Elien nous racontent que le roi Artaxerce Mnémon rencontra un jour un certain Sinétés qui, pris à l'improviste, et n'ayant aucun présent à sa portée, courut puiser un peu d'eau limpide dans le creux de sa main; simple don qui, accompagné de paroles flatteuses, fut très-agréable au prince. Un autre, nommé Omisés, offrit au même souverain une grenade d'une grosseur extraordinaire, et le roi, concluant de là que cet homme ferait prospérer de même toute autre chose, l'investit de hautes fonctions. L'anecdote est, du reste, conforme au génie des Orientaux tant anciens que modernes.

Pour revenir au *Neurouz*, Chardin continue en disant que les grands passent la journée à recevoir les visites et les dons de ceux qui dépendent d'eux; l'usage invariable en Orient étant que l'intérieur donne au supérieur, le pauvre au riche, depuis le mendiant jusqu'au roi. Les plus dévots passent, s'ils le peuvent, les premiers jours en prière dans leur logis. Ils se purifient à la pointe du jour en se lavant tout le corps, puis ils mettent du linge blanc, s'abstiennent des femmes, font des oraisons extraordinaires, outre leurs prières habituelles, lisent le Koran et autres livres de piété pour se procurer une année heureuse.

Les Persans sont Sittes, comme on sait, et ils prétendent qu'Ali a reçu de

lendrier, qui est le mieux distribué parmi ceux des anciens, sous les titres de fêtes du soleil, du feu, de la victoire, de la liberté, du génie et de la création. Celles du soleil se célébraient aux quatre époques solaires; celles du feu le deux de février, à cause du retour de cet astre, et en novembre pour son renouvellement; celles de la victoire rappelaient les triomphes de Féridoun sur Zoak et l'extermination des créatures d'Arimane. Lors des fêtes de la liberté, on plantait des cyprès, et l'on accomplissait d'autres rites assez semblables aux Saturnales des Romains. Au commencement de novembre avait lieu la commémoration des morts, que l'on croyait venir à cette époque visiter leurs parents, et on les accueillait avec des prières et des cérémonies.

Les sept temples principaux du feu sont aussi en relation avec les planètes. Ce penchant aux idées astronomiques n'apporte pas peu de confusion dans l'histoire; car les astres y prennent une forme humaine, les hommes montent au séjour des étoiles; de sorte que l'on passe sans cesse des événements terrestres aux révolutions sidérales.

Comparaison  
avec les  
Indiens.

Si on laisse de côté tout l'appareil astronomique, on trouve que, sous le rapport du langage, de la poésie et des traditions poétiques, la Perse se rapproche beaucoup de l'Inde, avec laquelle le magisme primitif était peut-être en communauté de croyances. Il admet, en effet, l'unité infinie et incréée, qui produit, embrasse et résume la création finie; il admet aussi la période de douze mille ans: seulement le dualisme y prévaut sur le panthéisme; l'idée

Mahomet le califat le jour même de l'équinoxe. C'est ce qui rend cette fête plus sacrée et fait qu'elle n'est pas mobile, mais réglée par l'année solaire, quoiqu'ils suivent habituellement l'année lunaire.

La science, curieuse de puiser des renseignements aux sources les plus diverses, s'imagina de déduire de cette solennité l'ère de Schemschid ou d'Achémenès, fondateur de la dynastie perse. Voici de quelle manière: Schemschid régla le calendrier et institua la fête du Neuronz, qu'il plaça naturellement à la fin de l'année; or, Strabon dit que les mariages des Perses se concluaient à l'équinoxe de printemps; et Langlès vérifia, sur le calendrier réformé par Gelaeddin, qu'ils se faisaient les 26 et 27 février. De Strabon à Gelaeddin, le calendrier, dans un espace de onze siècles, se déplaça d'un peu moins d'un mois. Si donc le mois *azer* qui, selon Gelaeddin, correspond à novembre, se trouvait à la place de *farvardin*, ou mars, et si l'on veut expliquer un tel changement par l'effet d'une irrégularité progressive, il faudra faire remonter l'origine du calendrier de Schemschid et le commencement de l'empire persan à plus de 350 ans avant J. C.

On voit combien sont gratuites les suppositions qui amènent cette conclusion ingénieuse.

de l'émanation le cède à celle de la création ; le fini et l'infini, le réel et l'idéal y sont plus distincts ; et le monde, au lieu d'être une génération divine opérée par l'amour, est, pour les mages, un antagonisme, un mélange de contraires en lutte. Comme l'homme est partie agissante dans ces combats, il ne lui est pas possible de tomber dans la torpeur insouciante des Indiens ; il est même excité à l'activité morale. Mais en même temps que chaque chose y est distincte, elle s'y trouve aussi rapetissée, puisque l'on n'y contemple Dieu que comme un temps infini, en faisant même disparaître la métempsychose indienne avec sa magnifique alternative de création et de destruction : la réflexion y subjugué l'intuition et l'enchaîne.

La partie mythologique ressemble un peu aux mythologies septentrionales et à l'Edda, où se laisse entrevoir, bien que moins poétiquement, la même vénération pour la nature, pour les purs éléments de la lumière et du feu : ce qui n'est pas le moindre des arguments en faveur de l'opinion qui veut que les Germains soient issus des Perses, ou plutôt qu'ils soient leurs frères.

Mais il n'est pas de peuple dont les doctrines religieuses aient plus d'analogie avec celles des Hébreux. Ce Dieu, père de la lumière incréée ; ce Verbe éternel qui fait toutes choses ; les sept Esprits prosternés devant le trône du Très-Haut ; l'armée céleste qui l'entourne ; le premier séjour de l'homme ; la puissance du prince des ténèbres, chef d'esprits rebelles : tout cela est d'accord avec les dogmes hébreux. Les Perses, après tant de mélanges, n'ont pu se confondre, pas plus que les Juifs, avec aucun peuple païen : ils abhorraient l'idolâtrie et le fétichisme plus énergiquement encore que les Hébreux. De même que chez ceux-ci, le sacerdoce résidait chez les Perses dans une seule tribu ; ils distinguaient les animaux en purs et en impurs ; ils avaient souvent recours aux purifications ; ils repoussaient avec grand soin les lépreux, qu'ils appelaient esclaves d'Arimane ; ils savaient qu'un jour un Rédempteur, précédé par une étoile, viendrait relever l'humanité déchue.

La religion des Perses se montre en tout si voisine des traditions primitives, qu'un auteur les a appelés les puritains du *gentilisme* (1). Un autre croit que le Messie s'est d'abord révélé aux mages, et que c'est pour cela que dans l'Écriture sainte Cyrus est appelé l'oint du Seigneur (2). Le feu terrestre divinisé n'était pour

Rapports  
avec l'Edda.

Avec les  
Hébreux.

(1) PAYNE KNIGHT, *Inquiry into the symbol. ling.* § 92.

(2) SCHLEGEL, *Histoire de la littérature.*

eux, au commencement, que le signe ou le souvenir de la prière et d'une force ultra-sensible : image du feu primitif qui joint Ormuz à la durée infinie, produit tout ce qui existe de mieux sur la terre, et, par son union avec l'eau, engendre la lumière. Voilà pourquoi le feu, disséminé partout, était porté devant les rois, et, sous le nom de Dadgah, resplendissait dans les foyers sacrés que l'on alluma d'abord sur la terre nue, puis sur des autels, enfin sous les voûtes des temples (*ateschgah*, *κρητὰ*), figurant le ciel et construits à jour, afin que le vent pût librement répandre de toutes parts la suave odeur de la flamme d'Ormuz.

Le culte des éléments et des astres est chez eux si raffiné, se rattache tellement à l'idée d'un être éminemment bon, que l'on ne saurait accuser les Perses de panthéisme, et encore moins d'idolâtrie. Il est bien vrai que l'on a exhumé des bas-reliefs, des cylindres symboliques, et notamment des animaux fantastiques, d'où semblerait résulter qu'ils n'auraient pas eu d'éloignement pour les représentations figurées des objets de leur culte : mais cela ne prouve pas leur anthropomorphisme, et pourrait d'ailleurs provenir de leur contact avec les nations de l'Asie, et plus tard avec les Romains. Ce fut ainsi que le culte de Mithras et de Mithra, qu'ils empruntèrent anciennement aux Assyriens ou aux Babyloniens, prit une apparence d'idolâtrie (1). Mithra était cette Milytta que nous avons vue l'objet d'un culte si honteux à Babylone, où elle était considérée comme un principe féminin de la création : déesse de la fécondité, de la vie, de l'amour, en même temps que de la stérilité, de la mort, de la vengeance, elle réunissait en elle les attributions que le polythéisme grec partagea entre Vénus, Proserpine, Ilithyie, Héra, Hécate, Artémis.

C'était probablement la même divinité qu'Anaitis, déesse de l'Arménie, honorée par les mêmes obscénités, et dont les temples aux mille hiérodoules ou prêtres étaient très-fréquentés, tant à Comane dans le Pont qu'à Comane en Cappadoce. Le commerce, en se dirigeant vers les pays du Caucase, y répandit les rites de ce culte, qui pénétrèrent même en Perse. Artaxerce Mnémon fut le premier qui éleva dans Babylone, à Suzé et à Ectabane, un temple à Vénus Anaitis, et qui enseigna aux Perses, aux Bactriens, aux habitants de la Damascène et de Sardes, à adorer cette divinité nouvelle (2).

Sous le nom de Mithras, on adora le feu céleste, et nous ver-

(1) HÉRODOTE, I, 102.

(2) BÉROSE, *Fragm. edid.* RICHTER, p. 70.

rons ses rites, que quelques-uns croient très-anciens (1), d'autres postérieurs même au christianisme, revivre et se développer même dans Rome impériale. Plutarque nous dit que Mithras était considéré comme le *médiaireur*; ce qui veut dire qu'il participait de la nature des deux principes, soit en se plaçant entre eux comme conciliateur, soit en se faisant leur juge. Les livres zends nous le représentent comme le soleil ou comme le symbole de l'unité antérieure à Ormuz et à Arimane, et devant survivre à tous les deux. Nous voyons figurer dans les monuments mithriaques le globe du soleil, la massue, le taureau, symboles de la vérité suprême, de la suprême activité créatrice, de la suprême force vitale; trinité dont parlent les oracles de Zoroastre, et qui ressemble à celle de Platon : le Bien suprême, le Verbe et l'Âme du monde; à celle d'Hermès Trismégiste : la Lumière, l'Intelligence et l'Âme; à celle de Porphyre : le Père, le Verbe et l'Âme suprême.

Mais il est très-difficile de distinguer avec certitude, dans tout cela, la partie qui était communiquée à tous, et celle qui demeurait un secret sacerdotal; les croyances et les rites antiques qui survécurent, et les croyances et les rites qui s'introduisirent plus tard.

Dans la législation sacrée de Zoroastre, on admire surtout la moralité. Rendre l'homme semblable à la lumière; repousser loin de lui les ténèbres au moyen des purifications; confesser Ormuz comme roi de l'univers dans la pureté de son cœur; honorer la création; faire triompher le bon principe; détruire l'empire du mal dans toute la nature matérielle et spirituelle; reconnaître Zoroastre comme prophète : voilà en quoi consiste toute la morale du Zend-Avesta. Elle a pour première conséquence la conservation de l'ordre, qui fait du royaume terrestre de l'Iran l'image de la cité céleste. De plus, le croyant doit, non-seulement maintenir son corps pur, mais se garder de souiller aucun élément : celui qui souffle sur le feu avec sa bouche encourt la peine de mort (2). De même qu'Ormuz combat sans cesse Arimane, le fidèle doit être toujours prêt à combattre les puissances du mal. Dans les temples, nul ne doit prier pour soi en particulier, mais chacun doit prier pour tous.

Quoique Zoroastre soit né dans un pays où la servitude se respire avec l'air, il voit d'un côté les maux de la vie nomade, de

(1) Dupuis fait remonter les monuments mithriaques à 4500 ans avant J. C.

(2) Pour obvier à ce danger, ils appliquaient sur leur bouche le *penom*, dont on peut voir le dessin dans la planche jointe au tome II du *Zend-Avesta*.

l'autre les malheurs causés par l'arbitraire des satrapes et des monarques : ne pouvant réduire ceux-ci à la mesure des autres hommes, on dirait qu'il a voulu les élever à la perfection de Dieu en leur enjoignant d'imiter Ormuz, et en mettant sous leurs yeux l'exemple de temps plus heureux passés sous Schemschid, despote à l'asiatique, mais rempli de toute la bonté que permet une telle condition. Sous ce père des peuples, le plus glorieux de tous les mortels que le soleil ait élevés au pouvoir, les animaux ne mouraient point; jamais disette d'eau, de fruits, ni de rien de ce qui soutient ou embellit la vie; le génie du bien triomphait du froid, de la chaleur, des passions effrénées, œuvres des dévils, et de la mort elle-même; les hommes paraissent avoir toujours quinze ans; les enfants devenaient bientôt adultes; chacun des sujets de cet excellent prince exerçait son activité comme sous un père; les arts de la paix prospéraient; la richesse et l'abondance pleuvaient de la main du monarque.

Tel était le type auquel devait se conformer le roi, Ame et moteur de tout, soleil de justice, Image de l'Éternel : aussi la doctrine sacrée voulait-elle qu'il ne commandât que des choses justes et utiles dans ses décrets, auxquels rien ne résistait.

Tout fidèle d'Ormuz devait, en outre, travailler comme lui à extirper le mal de la terre, serpents, herbes vénéneuses, insectes nuisibles. Schemschid cultiva le premier le sol de la Perse; l'Iran devait donc être le pays de l'agriculture, tandis que le Touran, pays de nomades, était un séjour de discordes et de misères. « O Sapetman Zoroastre, j'ai créé un lieu de délices et d'abondance auquel ne pourrait se comparer aucun autre sur la terre, et nul autre n'aurait su le créer, ô Sapetman Zoroastre! Il a nom Ériène Vedjo, et dépasse en beauté le monde et toute son étendue. Rien n'égale la prospérité de cette terre de délices par moi créée. Le premier séjour de bénédiction et d'abondance créé par moi, par moi Ormuz, pur de toute souillure, fut Ériène Vedjo. »

Ceux qui s'adonnaient à la culture des champs honoraient Sappandomad, génie de l'agriculture. Kordad faisait couler pour eux les ondes bienfaisantes; Amerdad veillait sur leurs arbres et sur leurs jardins. Les rois punissaient les paresseux et récompensaient les cultivateurs diligents : une fois l'an ils venaient s'asseoir à la table de ceux qui tirent du sein de la terre les richesses qu'elle recèle; de ceux qui, maniant le poignard avec lequel Schemschid ouvrait le sol, en font jaillir l'abondance. Cyrus l'Anclen planta beaucoup d'arbres de sa main; Cyrus le Jeune se vantait à Ly-

sandre d'avoir dessiné et planté ses jardins lui-même. Les grands entouraient leurs palais de paradis où prospéraient les orangers, les citronniers, la vigne, l'azerolier, les hauts peupliers, et où le saule pleureur courbait ses longs rameaux sur le brillant émail des anémones, des renoncules, des jasmins et des chrysanthèmes. Si le patriotisme des Grecs nous a habitués à maudire ou à mépriser les envahisseurs de l'Hellade, n'oublions pourtant pas que nous devons à la Perse les fruits les plus exquis, le figulier, l'amandier, le pêcheur, le grenadier, le melon et le précieus mûrier.

Les plus heureuses dispositions, favorisées encore par les lois sacrées, furent altérées par la manie des conquêtes, comme un fleuve limpide que trouble la vase quand il franchit ses bords. Cependant la religion du feu domina durant de longs siècles dans son pays natal, et résista à mille révolutions : elle jeta même des racines vigoureuses et vivaces chez des peuples lointains et policés ; lutte de force avec le christianisme dans les hérésies des Gnostiques et dans les mystères de Mithras, et au troisième siècle, suffit encore pour relever le puissant empire des Sassanides. Quand ses sectateurs furent persécutés par l'intolérance musulmane, plutôt que d'abjurer, ils quittèrent leur patrie ; et réfugiés dans les déserts du Kerman et de l'Indoustan, ils y conservent encore la flamme immortelle et le code sacré que nous tenons d'eux. A Surate, à Bombay, sur le Gange, au midi de la Perse, sur la mer Caspienne, les descendants des Guèbres abhorrent l'idolâtrie, et volent dans le feu le symbole de la Divinité. Il existe à Artesh-Gah, dans le Caucase, une enceinte carrée contenant vingt cellules : c'est un couvent des sectateurs du Zend-Avesta. Au milieu du cloître s'élève un autel avec quatre cheminées quadrangulaires, au centre desquelles un foyer est sans cesse alimenté par le naphte qui abonde en cet endroit. Dans chaque cellule sont des tubes nombreux, d'où s'échappe du gaz inflammable que les reclus allument à certaines heures du jour et de la nuit. Ces moines, toujours tranquilles, épient avec anxiété le lever du soleil, le saluent de leurs acclamations, et s'embrassent l'un l'autre des qu'ils le voient paraître. C'est ainsi que se manifeste encore chez eux cette noble dignité et ce fort et puissant amour de la nature qui plaît tant chez les anciens Perses (1).

Perses  
modernes

(1) OUSELEY (*Travels in various countries of the East, more particularly in Persia*; Londres, 1819) déduit, de l'examen de la religion des Parses actuels, qu'ils adoraient en effet Dieu et le feu comme son symbole. Les disciples de Zoroastre se donnent le nom de *Behedin*, *Mazdeismen*. Le premier

## CHAPITRE IV.

## CONSTITUTION MORALE ET POLITIQUE DES PERSES.

Education.

Ce serait mal juger les Perses que de s'en tenir exclusivement à l'opinion des Grecs, qui avaient contre eux une haine profonde ;

sigillat *sectateur de la religion excellente* ; l'autre, *invocateur d'Ormuz*. Il dit qu'en parlant au contraire de personnes antérieures à la réforme de Zoroastre, ils les appellent *Pakdin*, homme de religion pure, *Khoda-perest*, *Teed-perest*, adorateurs de Dieu ; en opposition à *Bout-perest*, adorateurs des idoles. Les Persans aujourd'hui les appellent *Guèbres*, nom dérivé de *cafir*, qui, en arabe, veut dire *infidèle*, et à la même racine que *Ghaour*, *Giaour* ; ils les nomment aussi *Nogouschas*, c'est-à-dire apostats ; *Atisc-perest*, adorateurs du feu ; *Philivs* ou *Cativs*, insensés ; mais plus communément *Moghs*, de mage, ou *Ziondiks*, Saducéens. LOMB (*History of the Persians*), voyageur de peu de critique, il est vrai, mais qui raconte ce qu'il avait recueilli de la bouche d'un de leurs prêtres, rapporte les cinq commandemens que chaque *Behedin* ou laïque est obligé d'observer ; les voici :

1<sup>o</sup> Avoir toujours par devers soi la honte, comme préservatif du péché : car un supérieur n'opprimerait jamais ses subalternes, s'il avait de la honte. On ne volerait pas, si l'on avait de la honte ; on ne ferait pas de faux témoignage, si l'on avait de la honte ; on ne s'enivrerait pas, si l'on avait de la honte. Mais parce que les hommes chassent parfois la honte, ils sont disposés à commettre tous ces péchés. Ainsi, que tout Behedin pense à la honte.

2<sup>o</sup> Avoir toujours peur de soi-même, au point de n'ouvrir et de ne fermer les yeux sans craindre que par hasard les prières ne montent pas au ciel. Que cette pensée retienne de commettre aucun péché ; car Dieu fait attention à la conduite de qui élève ses regards vers lui.

3<sup>o</sup> Chaque fois qu'on a une chose quelconque à faire, réfléchir si elle est bonne ou mauvaise, commandée ou prohibée par le Zend-Avesta. Si elle est prohibée, s'en abstenir ; la faire, si elle est permise.

4<sup>o</sup> La première créature de Dieu que l'on voit le matin doit nous rappeler l'obligation que nous avons de rendre grâce à Dieu, qui mit des choses si bonnes à l'usage et au service de l'homme.

5<sup>o</sup> Quand on adresse à Dieu une prière dans le jour, tourner la face vers le soleil, et dans la nuit vers la lune ; deux luminaires célestes qui rendent témoignage de la divinité.

Le même écrivain rapporte ainsi les devoirs des prêtres :

1<sup>o</sup> Observer la liturgie de Zoroastre, la formule d'oraison qu'il a enseignée étant plus agréable à Dieu que tout autre.

2<sup>o</sup> Ne pas laisser les yeux désirer ce qui est à autrui, parce que Dieu ayant donné à chacun ce qui lui convient, désirer le bien d'autrui, c'est se montrer mécontent de la Providence et croire avoir droit sur ce que Dieu jugea à propos de nous refuser.

mais il ne faut pas non plus se les représenter comme de bien fidèles observateurs de la morale contenue dans leurs livres. « Si

3° Dire toujours la vérité, parce qu'elle vient de Dieu, et que le démon est père du mensonge.

4° Ne s'occuper que de ses fonctions, sans songer aux affaires temporelles, parce qu'un laïque ne doit pas laisser l'ecclésiastique manquer du nécessaire, ni celui-ci désirer rien de superflu.

5° Apprendre par cœur le livre de la loi pour instruire toujours le pauvre laïque, et pour que celui-ci soit toujours tenu de respecter son prêtre.

6° Conserver la pureté, parce que Dieu aime les hommes purs, et que par ce moyen seul on peut en surpasser un autre.

7° Être prêt à pardonner toutes sortes d'injures, et se rendre un modèle de douceur, afin de se montrer le véritable ministre de ce Dieu que nous offensons chaque jour, qui pourtant ne cesse de nous faire du bien, quoique nous méritions mal pour mal.

8° Enseigner au peuple à prier selon la loi, s'unir à lui pour demander à Dieu la prospérité du pays, et accomplir toujours les devoirs de son état.

9° Unir l'homme et la femme par le mariage, et ne pas souffrir que les parents marient leurs enfants contre leur gré.

10° Passer le plus de temps possible dans le temple pour rendre service à ceux qui viennent le trouver et répondre ainsi à sa propre vocation.

11° Ne pas admettre d'autre loi que celle donnée par Zoroastre, ne rien y ajouter ni retrancher, parce que Dieu le veut ainsi.

Le grand prêtre ou *Distecos*, qui correspond à l'ancien *Moubad-Moubadan*, a en outre les devoirs suivants :

1° Se préserver de toute souillure, parce que Dieu l'a élu pour être saint.

2° Que dans ce but il fasse tout lui-même pour que l'impureté d'autrui ne le souille pas, et aussi en preuve d'humilité dans son haut rang.

3° Prendre la dîme du laïque, non pour son usage, mais en se considérant comme un aumônier du Tout-Puissant, qui se sert de son ministère pour distribuer aux pauvres le tribut payé par les riches.

4° Pour montrer qu'il accomplit exactement ce devoir, qu'il évite tout faste, et qu'à la fin de l'année il distribue tout ce qui lui reste d'argent; car son revenu ne peut manquer de lui être payé.

5° Qu'il habite près du temple et donne le bon exemple en restant habituellement dans sa maison, et en consacrant son temps à la prière.

6° Qu'il observe en public et en particulier les lois de la frugalité et de la tempérance.

7° Qu'il soit versé dans la connaissance de la loi et dans toutes les sciences, parce qu'il est appelé à instruire tous ceux de sa religion, laïques et ecclésiastiques.

8° Qu'il soit sobre, parce que l'excès de la nourriture et des liqueurs nuit aux facultés de l'âme et trouble la sérénité, qui jamais ne doit manquer à un serviteur de Dieu.

9° Qu'il ne craigne que Dieu, ne haïsse que le péché.

10° Comme chef de la religion, qu'il reprenne les pécheurs sans égard au rang; et les grands l'écouteront avec soumission quand il parlera, non pour sa cause, mais pour celle de Dieu.

11° Qu'il vise surtout à séparer la vérité de l'erreur.

« vous voulez être saints, y est-il dit, instruisez vos enfants; car leurs bonnes actions vous seront attribuées. » Xénophon nous rend compte en effet du soin attentif dont la jeunesse était, chez eux, l'objet. Les enfants, les jeunes gens, les adultes et les vieillards ayant accompli leur temps de service militaire, se réunissaient par classes distinctes dans un grand espace. Les enfants et les adultes s'y rendaient dès l'aurore; les vieillards, quand ils avaient le temps; les jeunes gens y couchaient, revêtus de leurs armes, quand toutefois ils n'étaient pas mariés. Chaque bande avait douze chefs pour diriger les exercices. Là, les enfants apprenaient la justice en prononçant sur des cas pratiques (1); institution excellente que n'ont point imitée les nations plus éclairées et lesquelles on n'exerce le premier âge qu'à lire et à tracer des lettres. C'est devant ce tribunal que l'on portait les accusations de larcins, de violences, de fraudes, en usage entre enfants; et les chefs faisaient attention à ce que l'on condamnât non-seulement les coupables et les calomnieux, mais encore les ingrats, dont le crime est de dégoûter les autres de faire le bien. Les enfants étaient en outre formés à l'obéissance et à la tempérance, en même temps qu'on les habitait au maniement des armes.

12° Bien que par son poste éminent il puisse être honoré de quelque vision et révélation de Dieu, il ne doit pas toutefois la révéler, parce qu'il ne serait qu'embarrasser le peuple qui doit s'en tenir à la loi écrite.

13° Qu'il ait soin que le feu sacré ne s'éteigne pas jusqu'à ce que le monde soit consumé par cet élément. (*Lonn's Relation of the Pers.*, p. 36. — *Hydr.*, *Relat. vel. Pars*, c. 13).

LE BRUN nous donne à peu près la même idée des Guèbres : dans une conversation qu'il eut, dit-il, en janvier 1707, avec un de leurs prêtres, celui-ci lui répondit que « Dieu est l'Être des êtres, esprit de lumière, élevé au-dessus de toute conception humaine, infini, présent partout, tout-puissant, à qui rien n'est caché, et contre la volonté duquel rien ne saurait arriver. »

(1) Voici l'une de ces causes, telle que Xénophon la fait exposer par Cyrus : « Un enfant de haute taille qui avait une petite tunique déponilla de la sienne un autre enfant de petite taille qui en avait une grande, lui mit sur le dos celle qu'il portait et se revêtit de l'autre. Étant appelé à juger du fait, je décidai qu'il valait mieux pour tous deux que chacun gardât la tunique qui lui allait bien. Le maître me fustigea pour cette sentence, en me disant qu'elle pourrait convenir si j'avais eu à prononcer sur ce qui leur serait le mieux; mais qu'ayant à juger à qui des deux appartenait la tunique, il fallait examiner lequel des deux la possédait justement, de celui qui s'en était emparé par violence, ou de celui qui se l'était procurée, soit en la faisant, soit en l'achetant. Il ajouta ensuite que ce qui se pratiquait selon les lois était juste; mais que ce qui était contraire aux lois était contraire à la justice. Il voulait, en conséquence, que le juge prononçât toujours conformément aux lois. De cette manière je parvins à connaître exactement tout ce qui est juste. »

« Lorsqu'ils ont atteint leur seizième année, continue Xénophon, ils passent parmi les jeunes gens jusqu'à vingt-six, couchant la nuit en plein air, exécutant durant la journée ce que les magistrats commandent pour le service public, ou accompagnant le roi dans ses chasses fréquentes. Ils se nourrissent de pain, de cresson et d'eau, sans autres friandises que le gibier qu'ils tuent eux-mêmes : ils s'exercent souvent à faire assaut d'adresse dans les armes. A vingt-cinq ans révolus, ils sont hommes, et prêts à obéir, soit en guerre, soit en paix, au moindre signe des magistrats. On choisit parmi eux les employés et les instituteurs de la jeunesse. A cinquante ans, ils entrent dans la catégorie des vieux qui, exempts du service militaire, jugent les affaires publiques et privées, et connaissent même des délits capitaux. Si un jeune homme est accusé par les surintendants d'avoir manqué aux lois établies, il est cassé par les vieillards et demeure atteint d'infamie.

« Cette éducation seule conduit aux honneurs. Les élèves vivent, du reste, dans une tempérance qui va jusqu'à l'abstinence ; leur propreté est poussée à un tel point, qu'ils ne crachent, ne se mouchent et ne satisfont aucun besoin corporel qu'en prenant le plus grand soin pour n'être pas vus ».

Voilà ce que raconte Xénophon, dont l'imagination bienveillante à leur égard ne vit peut-être que le côté favorable des choses, ou qui voulut instruire ses concitoyens par le contraste qu'il mettait sous leurs yeux. Il ne faut, dans tous les cas, entendre ce qu'il rapporte que de la tribu des Pasargades, noblesse du pays qui entourait le trône et était le nerf de l'armée.

Les Perses étaient divisés en quatre classes : prêtres, guerriers, agriculteurs et artisans ; mais rien n'indique que ces classes fussent héréditaires. Ils avaient horreur des arts qui pouvaient souiller ou éteindre le feu, et ils n'aimaient pas en général le travail des mains. On les donne pour avoir été très-amis de la vérité, au point de regarder comme honteux de vivre d'emprunts, parce que cela donne occasion aux mensonges. Ils prenaient pour texte de leurs entretiens à table des sujets importants (1).

Les Perses montagnards, dont les débris subsistent encore dans la tribu des Gaures, étaient généralement laids (2) ; mais le pays se trouvant ouvert aux irruptions et entouré de peuples d'une très-belle race, le mélange avec ceux-ci produisit une nation qui

(1) PLATON, *Sympos.*, liv. II, — XÉNOPHON, liv. II, ch. II. — Voir les mœurs des Perses, décrites par Hérodote, I, 71.

(2) On peut voir des Perses dessinés dans le voyage de LE BRUYN, I, I, c. XLII

réunit la vigueur et la beauté. La religion bénissait les pères de beaucoup d'enfants ; le roi les récompensait. On disait que les enfants étaient autant de degrés vers le ciel : plus on en a, plus le passage sur le pont Chinevad est facile. Que celui qui n'a point d'enfants en adopte, ou qu'il marie les enfants des autres, ou qu'il aide aux mariages en fournissant des dots. Si la femme déshérite trois fois, le mari peut la tuer ; la répudier, si elle est de mauvaise vie ou mécréante.

Les Perses, en se mêlant avec les Mèdes, perdirent beaucoup sous le rapport des mœurs. Le luxe augmenta parmi eux après Cyrus, et leurs bonnes qualités en souffrirent grandement : ils devinrent mous, efféminés, s'abandonnèrent au vin, à la bonne chère, et recherchèrent les couches moelleuses, les abris contre le soleil, les fourrures contre le froid et la riche vaisselle. Nous trouvons chez leurs princes la polygamie, le concubinage ; bicl plus, le mariage avec leurs propres sœurs, avec leurs filles, avec leurs mères. Artaxerce Mnémon, voulant épouser sa fille, demanda à sa mère ce qu'elle en pensait ; elle lui répondit : *Dieu t'a donné aux Perses comme loi unique, comme règle du bien et du mal, du vice et de la vertu* (1).

Les litières, les parasols, les étriers et autres objets de luxe ou de commodité, nous sont venus des Perses, qui aujourd'hui encore, comme au temps de Darius, se teignent les sourcils et la barbe, maugent au son des instruments et au chant des bayadères. Ils aiment les fleurs et les jardins, parent leurs concubines de bijoux d'une haute valeur. Leurs châtimens sont atroces et les mutilations horribles. Ils prodignent les titres les plus fastueux aux rois, dont les courtisans s'honorent de s'appeler les *chiens*, car anciennement ils se traînaient, à la manière des chiens, à l'entour de la table pour manger les restes (2) que leur jetait le frère du soleil et de la lune ; en général, ils pratiquent encore leur proverbe d'autrefois : *Baise la main que tu ne peux couper*.

Les premiers successeurs de Cyrus avaient conservé la forme temporaire du gouvernement qu'il avait établi, quoiqu'il eût donné au pays une capitale dans la ville de Pasargade. Si Darius affaiblit l'empire par ses conquêtes au dehors, il lui donna à l'intérieur la solidité que procure seule une bonne organisation.

En Perse, comme chez les autres peuples de l'Asie, le prince

(1) PLETARQUE, *Vie d'Artaxerce*, 27.

(2) ATHÉNÉE, IV, p. 145.

était le maître absolu de la vie et des biens de ses sujets. Deux courtisans, ayant laissé sortir leurs mains de leurs manches en présence de Cyrus, il les fit mettre à mort : c'est ce que raconte son panégyriste. Quiconque se présentait devant Assuérus sans avoir été appelé, était tué sur l'heure : c'est ce que nous lisons dans la Bible. On rapporte que Xerxès proposa une récompense à qui inventerait un nouveau plaisir. Élevés dans la mollesse du sérail, habitués à l'obéissance la plus absolue et la plus aveugle, il n'est pas étonnant que les princes se considérassent comme le centre de toute loi, ne songeassent qu'à satisfaire toutes leurs fantaisies. Platon nous apprend pourtant que les fils des rois étaient confiés, à l'âge de sept ans, à des eunuques et à des officiers chargés d'exercer leur corps à la vigueur et à l'agilité, leur âme à la vertu. A quatorze ans, quatre docteurs devaient leur enseigner, l'un, la magie, c'est-à-dire la religion et la science du gouvernement; l'autre, à dire la vérité et à administrer la justice; le troisième, à modérer leurs passions; le dernier, à se montrer intrépides dans les dangers (1). Puis les rois eux-mêmes entendaient chaque matin, à leur réveil, la voix d'un prêtre qui leur disait : *Seigneur, lève-toi, et pense à quelle fin Ormuz t'a placé sur le trône!*

Les monarches perses conservèrent des traces de leur ancienne vie nomade, même après que Darius eut réglé l'étiquette de leur cour : car d'immenses jardins, où ils pouvaient passer une armée en revue, entouraient leurs palais ; et selon les saisons, ils allaient résider tantôt à Babylone, tantôt à Suze, tantôt à Ecbatane, où ils se transportaient avec autant de monde que pour une expédition. Leur cour était composée surtout de Pasargades ; la chasse était leur principal divertissement. Des pourvoyeurs étaient chargés de tirer de chaque province les produits les plus estimés pour le service des tables royales, sur lesquelles ne paraissaient que des mets exquis : froment d'Éolie ; eau du Choaspe, apportée dans des vases d'argent ; sel du temple de Jupiter Ammon, en Afrique ; vin de Chalybon, en Syrie. Un cérémonial sévère réglait la table royale, où le monarque siégeait seul. Il ne se montrait jamais ou rarement, et il était très-difficile de l'approcher : les princes l'entouraient, de nombreuses sentinelles se tenaient aux portes, et le palais était, en outre, gardé par dix mille guerriers ; une foule de courtisans peuplaient les vestibules et les portiques.

1. PUFENDORF, *Vie d'Artaban*.

Toute la cour, qui parfois ne comprenait pas moins de quinze mille personnes, se nourrissait aux frais du roi.

Xénophon qui, dans son roman, a retracé avec exactitude les mœurs qu'il avait lui-même observées en Perse, raconte ainsi une sortie publique de Cyrus (1) : « Il distribua à tous les grands de la Perse les vêtements à la mode, de couleur pourpre foncée, verte, violette. Les rues par lesquelles il devait passer étaient nettoyées avec soin, et des palissades étaient élevées de chaque côté, au delà desquelles les personnes de haut rang pouvaient seules mettre le pied. Des massiers, armés d'un fouet, en frappaient quiconque troublait l'ordre. En dehors du palais se tenaient les lanciers et les cavaliers qui avaient mis pied à terre, tous les mains sous leur vêtement. On voyait s'avancer d'abord quatre magnifiques taureaux et autant de chevaux à sacrifier au soleil ; puis un char blanc avec un joug en or, orné de guirlandes, consacré à leur dieu, et suivi d'un autre en l'honneur du soleil, blanc comme le premier, et comme lui chargé de guirlandes ; enfin un troisième, dont les chevaux avaient des housses écarlates, et derrière lequel des hommes portaient le feu sur un autel. Cyrus venait après, sur un char, avec sa tiare droite, pointue, sa robe mi-partie pourpre et blanche que seul le roi peut porter, sa chaussure cramoisie, son manteau de pourpre et son diadème autour de la tiare, ainsi que tous ses parents : lui seul tenait ses mains hors de ses manches. A sa suite marchaient trois cents eunuques magnifiquement montés et vêtus, armés de javelots ; puis les deux cents chevaux de Cyrus, avec des freins d'or et des housses rayées sur le dos ; ensuite les halberdiers et les cavaliers, à leur rang. Trois massiers, de chaque côté du char monté par le prince, transmettaient ses ordres et recevaient les suppliques présentées par les assistants. Arrivés au temple, ils brûlèrent les taureaux et les chevaux tout entiers ; puis on fit les courses de jeunes chevaux, et l'on finit par un banquet solennel où les personnages les plus distingués s'assirent à la gauche du prince, et qui se passa en conversations et en présents. »

Seraid

Le harem était peuplé des jeunes filles les plus attrayantes de tous les pays ; elles étaient gardées par des eunuques et divisées en deux classes qui habitaient deux appartements séparés ; elles ne passaient du premier au second qu'après avoir partagé la

(1) Livre VIII, ch. III, IV.

couche du roi. Celles qu'il épousait étaient choisies dans la famille des Achéménides ; mais quelquefois des concubines montaient au rang d'épouses. Ces femmes ne cessaient de tramer des intrigues basses ou cruelles pour faire appeler à la couronne soit un fils naturel, soit un cadet, le choix étant à la volonté du roi. La reine mère avait plus de pouvoir qu'il ne lui en est accordé chez les Turcs, parce que l'éducation de l'héritier présomptif lui était confiée.

Les mœurs et les intrigues de la cour de Perse sont on ne peut mieux retracées dans un récit de la Bible. Assuérus (1), qui régnait de l'Inde à l'Éthiopie sur cent vingt-sept provinces, afin d'étaler sa magnificence invita à un splendide banquet dans Suze, où il résidait, tous les grands de ses États, tant Perses que Mèdes : il tint cour plénière durant cent quatre-vingts jours, à l'expiration desquels il convia tous les habitants, du plus grand au plus petit, et, pendant sept jours, les fit servir à des tables dressées dans le vestibule du jardin et du bois, planté des propres mains du roi. A toutes les murailles étaient suspendues des tentes de couleur blanche, violette ou verte, soutenues par des câbles de lin et d'écarlate, passés dans des anneaux d'ivoire et attachés à des colonnes de marbre. Les lits d'or et d'argent étaient disposés sur un pavé de porphyre, de marbre de Paros, de mischio et de granit. Les convives buvaient dans des coupes d'or, et les mets étaient servis dans des vases variés à l'infini. Un vin exquis coulait en abondance ; personne n'était obligé de boire plus que sa volonté, et le roi avait préposé à chaque table un de ses seigneurs pour que chacun y prit ce qu'il désirait.

La reine Vasthi invita aussi les dames du sérail d'Assuérus ; mais le septième jour, le roi, étant un peu gai, envoya sept eunuques dire à la reine de venir avec la couronne, parce qu'il voulait montrer à tout son peuple combien elle était belle : elle ne voulut pas obéir à cet ordre, par crainte de manquer aux conventions. Assuérus, irrité, réunit sept sages perses-mèdes, versés dans la connaissance des lois et de la justice, à qui il demanda quel châtiment méritait la rebelle. L'un d'eux, craignant que la

(1) Darius, fils d'Hystaspe, ou Xervès. Les Perses écrivaient le nom du dernier *Khseversche* ; en le faisant précéder de l'A, comme c'est l'usage pour faciliter la prononciation des mots commençant par plusieurs consonnes, on le change facilement en Assuérus. Prideaux croit qu'Assuérus était Artaxerce Longue-Main. En effet, Mirkhond appelle ce dernier *Ardeschir Draz-Dest*, surnom qui put donner origine à celui donné à Darius dans la sainte Écriture.

désobéissance de Vasthi ne nuisit au respect dû à l'autorité royale et ne fit d'un exemple funeste pour les autres femmes, exprima l'avis qu'elle fût immédiatement répudiée, et que la chose fût publiée verbalement et par écrit dans tout l'empire, pour apprendre aux femmes à obéir à leurs maris. Il fut fait ainsi, et des hommes furent envoyés de toutes parts pour chercher les femmes et les jeunes filles les plus belles, afin qu'amenées dans le harem, le roi pût choisir celle qui lui plairait davantage et lui donner la place de Vasthi.

Dans le nombre était Esther, nièce de Mardochée, l'un des Hébreux que Nabuchodonosor avait emmenés captifs à Babylone. Ces femmes étaient durant six mois soumises à des onctions d'huile de myrrhe, puis de pâtes et d'aromates durant six autres mois, puis richement parées et présentées au roi une à une. Elles se rendaient auprès de lui le soir, y restaient jusqu'au matin, et aucune d'elles, son tour passé, ne pouvait y retourner sans que le roi l'eût demandée. Lorsque vint Esther, belle et charmante au-delà de toute expression, elle enchanta le roi. Il lui mit le diadème sur la tête et la proclama reine (1). Il fit célébrer des noces splendides et accorda à cette occasion de grandes immunités aux provinces, en même temps qu'il distribua de grandes largesses.

Esther avait caché qu'elle était Israélite, par le conseil de son oncle Mardochée, qui remplissait dans le palais un emploi des plus infimes. Il y découvrit un complot tramé par deux eunuques du roi, auquel il le fit savoir par Esther, et la potence fit justice des traîtres.

Mais Aman, Macedonien, favori du roi, trouva que Mardochée n'avait pas pour lui assez de respect : il résolut donc, pour s'en venger, d'exterminer la race juive, qui, répandue partout dans les États d'Assuérus, conservait ses lois et ses cérémonies propres. Il circonvinrent tellement le roi par ses insinuations, que celui-ci ordonna que tous les Hébreux fussent mis à mort le même jour. L'ordre fut immédiatement transmis par des courriers à tous les satrapes et affiché par la cité.

Esther aurait voulu intercéder pour ses frères ; mais il était formellement défendu, sous peine de perdre la tête, de s'approcher du roi sans avoir été appelé. Cependant l'amour qu'elle portait à ses compatriotes la décida à affronter le péril : elle fit sa

(1) On peut-être dame du harem, *banou-i-harem*, comme on nomme encore en Perse celle qui est chargée de la surintendance des femmes du roi. Le nom d'Esther vient d'*Asitaré*, étoile, qui a la même racine que le mot *astre*.

rière à Dieu, se para magnifiquement, peignit ses yeux et son visage, et suivie d'une femme qui portait la queue de sa robe, accompagnée d'une autre qui la soutenait, tandis que, pour se rendre plus séduisante, elle semblait prête à tomber, elle se présenta devant Assuérus qui, frappé de sa beauté, lui fit grâce de la vie. Elle le pria alors de dîner ce jour même avec elle, ainsi qu'Aman. Puis, lorsque le roi eut bu largement à sa table, elle l'invita encore pour le lendemain.

Durant la nuit qui suivit, le roi, ne pouvant dormir, se fit apporter la chronique de son règne où il trouva noté comment Mardochée lui avait sauvé la vie. Informé que cet homme n'avait obtenu aucune récompense pour un si grand service, il le fit conduire en triomphe par la ville, monté sur un cheval et revêtu des habits royaux. Aman, animé contre lui d'une haine mortelle, fut chargé de le conduire. Mais le banquet d'Esther devait achever la ruine du courtisan, car elle profita de cette occasion pour révéler au roi les iniquités de son ministre et demander grâce pour le peuple israélite. Le roi fit périr Aman et éleva Mardochée aux plus grands honneurs, en lui confiant l'anneau royal qu'Aman avait eu à sa disposition : puis, ayant étendu son sceptre en signe de clémence, il arrêta la cruelle extermination des Juifs. Aussitôt des lettres dans la langue de chaque peuple auquel elles s'adressaient et scellées du sceau du roi, furent expédiées par de nombreux courriers ; elles faisaient connaître la trame ourdie par Aman, et annonçaient que les Hébreux, loin d'avoir commis aucun crime, suivaient des lois justes, étaient les fils du Dieu très-haut et toujours vivant, du Dieu qui lui avait donné et conservé le royaume ainsi qu'à ses ancêtres : en conséquence, le roi non-seulement accordait aux Juifs la vie sauve, mais les autorisait à exterminer tous leurs ennemis (1).

Les affaires étaient ainsi traitées dans le sérail entre les femmes et les eunuques. Il n'y avait point de conseil d'État ; dans les cas graves seulement on réunissait les satrapes et les princes tributaires, non pour délibérer sur le fait, mais sur les moyens : toute opposition était punie. Quelques historiens ont écrit que le roi faisait asseoir ses conseillers sur des verges d'or qui devenaient leur récompense quand leur avis était adopté, et qui, dans le cas contraire, servaient à les fustiger.

Une grande contradiction entre les livres grecs et les documents

(1) Livre d'Esther.

empruntés immédiatement à la Perse ne nous permet pas de décider jusqu'à quel point la constitution tracée dans le *Zend-Avesta* pouvait s'appliquer à l'état réel du pays. Il n'y a peut-être d'autre moyen de les concilier que de supposer deux constitutions parallèles, l'une politique, à la manière orientale, provenant des anciens royaumes de la Bactriane, de l'Assyrie et de la Médie, dans laquelle le pouvoir monarchique était absolu ; l'autre purement religieuse, fondée par Zoroastre à côté de la première, pour les *Mazdeïsians* ou fils d'Ormuz, église et société mystique, dans laquelle tout dépendait du *mohab* ou archimage. En effet, cette race s'offre à nous comme un peuple nomade et guerrier qui envahit des pays civilisés, y prend des mœurs plus douces et s'y corrompt, mais chez lequel la toute-puissance du monarque a pour frein le code religieux, qui ne parle pas au peuple de ses droits, mais au roi de ses devoirs. La religion a une influence très-grande non-seulement sur l'essence, mais aussi sur l'organisation de la *Porte Persique*. Sept esprits célestes environnent le trône de l'Éternel, sept princes entourent celui du roi ; et comme des génies président dans le ciel aux chemins, aux cités, aux villages, il en sera de même dans l'empire terrestre.

Satrapies.

Le pays était divisé en vingt satrapies dont les gouverneurs ne devaient d'abord que veiller à l'administration civile et à la perception des impôts ; tenir la main à ce que les terres fussent bien cultivées ; exécuter les ordres du prince en tout ce qui concernait la province qu'ils avaient à régir. L'autorité civile se trouvait ainsi sagement séparée de l'autorité militaire ; mais elles furent confondues par la suite. Les satrapes, dans les provinces frontières surtout, déployaient la plus grande magnificence ; ils tenaient une cour qui le cédait de peu à celle du monarque, et exerçaient un pouvoir sans bornes. Afin toutefois d'en empêcher l'abus, le roi plaçait auprès d'eux des commissaires appelés les yeux et les oreilles du prince, auxquels les ordres étaient transmis directement ; en outre de cette surveillance, une fois au moins chaque année, il envoyait des inspecteurs faire le tour des provinces, ou bien il y allait lui-même avec un immense cortège. Le moindre soupçon suffisait pour perdre un satrape.

Postes.

Pour faciliter la correspondance de la métropole avec les provinces, les Perses firent usage les premiers de courriers rapides et sûrs, qu'il ne faut pas confondre avec l'institution des postes

telle qu'elle existe aujourd'hui ; les nôtres, en effet, sont à la disposition des particuliers, les leurs ne servaient qu'au gouvernement. Des chevaux et des hommes étaient préparés de distance en distance, et l'un recevait de l'autre les dépêches à transporter : moyen de communication très-expéditif. Ils connaissaient aussi l'art de la télégraphie ; car une série de feux allumés donnaient avis des soulèvements ou des invasions, de telle sorte qu'un jour suffisait pour recevoir des nouvelles d'une extrémité du royaume à l'autre.

Un peuple nomade devenu conquérant veut vivre aux dépens de la conquête ; il impose donc des tributs à son gré et les perçoit en nature : tel est le caractère que conservèrent les finances des Perses. Les satrapes recevaient la plupart des taxes en denrées pour l'entretien de la cour et de l'armée, ou en lingots de métal fin que l'on déposait dans le trésor particulier du roi pour les monnayer au besoin. Chaque satrapie avait aussi son trésor particulier, et Alexandre trouva dans la seule ville de Suze 55,000 talents d'argent en barres. Les Perses ne battirent pas monnaie jusqu'à Darius, fils d'Hystaspe, qui fit frapper des dariques (1). Cyrus et Cambyse recouvraient les impôts à mesure du besoin. Darius les rendit annuels, et voulut qu'ils fussent proportionnés au revenu, ce qui le fit appeler marchand. Hérodote dit (2) que le roi tirait des provinces 14,560 talents euboïques, ce qui ferait moins de 90 millions de francs. Le roi de Perse actuel en percevait presque autant de son petit royaume. Nous pensons donc qu'il faut entendre par là la somme qui restait au trésor, prélèvement fait des dépenses générales de l'entretien et de la solde de l'armée, et en dehors des revenus en nature. Nous savons en effet que les Ciliciens donnaient chaque jour un cheval blanc ; la Médie seule cent mille moutons et quatre mille chevaux par an (3) ; la Baby-

Finances.

(1) Leurs pièces de monnaie portaient pour empreinte un archer ; d'où le mot d'Agésilas : *Artaxerce me chasse avec 30,000 archers*, par allusion à l'argent qui avait servi à corrompre les autres Grecs. — On peut supposer, d'après un passage de Plutarque, que, dès l'époque de Cyrus, les Perses faisaient usage de l'argent monnayé. Cet auteur rapporte, en effet, que Cyrus, pour récompenser les femmes qui par leur exemple avaient ramené au combat leurs maris prêts à prendre la fuite, leur fit distribuer à chacune une pièce d'or. Voy. Plut., *de Virt. mul.*, p. 246, et Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, t. III, p. 551 (note de la 2<sup>e</sup> éd. française).

(2) Livre III.

(3) Xénophon.

lonie, en outre des chevaux de guerre, devait entretenir un haras de huit cents étalons et de six mille juments; l'Arménie fournissait chaque année vingt mille poulains; la contribution de la Cappadoce était de mille cinq cents chevaux, deux mille mulets, cinquante mille têtes de bétail; celle de l'Égypte consistait en froment, et la pêche du lac Mœris y était réservée au roi. Darius soumit à une contribution de femmes les provinces circonvoisines pour repeupler Babylone. La Colchide et les pays limitrophes jusqu'au Caucase envoyaient tous les cinq ans cent garçons et autant de jeunes filles; l'Assyrie cinq cents eunuques chaque année; les Éthiopiens et les Indiens apportaient en don tous les trois ans deux chéniées (1) d'or non brûlé, deux cents madriers d'ébène, vingt grandes dents d'éléphant; les Arabes cent trente talents d'oliban; chaque peuple enfin les produits de son sol. La Perside seule, comme pays des conquérants, était exempte de tribut. L'irrigation, extrêmement étendue, rapportait aussi de riches revenus, grâce aux écluses dont les rois s'étaient arrogé la propriété; sans parler de la pêche, des biens confisqués et des dons *volontaires* de toutes sortes (2).

Le trésor n'avait d'ailleurs à supporter aucune dépense, puis-que les personnes attachées à la cour recevaient leur traitement en nature (3). Les magistrats et autres fonctionnaires obtenaient,

(1) Un boisseau. Voy. les §§ 90 à 98 du livre III d'Hérodote.

(2) Aujourd'hui encore, aux fêtes du *Neuroz*, tous sont obligés d'apporter au roi un don *volontaire*, dont le produit n'est pas évalué à moins de 69 millions de francs (1,500,000 tomans).

(3) Athénée (IV, 26, p. 145) rapporte un passage d'Héraclide de Cumès, on l'on trouve sur la cour de Perse les renseignements suivants :

« Ceux qui servent le roi, bien lavés et bien vêtus, passent presque la moitié de la journée à préparer son dîner. Quelques-uns des commensaux du roi mangent séparément dehors, et chacun peut les voir; d'autres, chez lui, dans l'intérieur, mais ceux-là mêmes ne sont pas véritablement avec lui. Il y a dans le palais deux appartements en face l'un de l'autre : le roi se tient dans celui-ci; ses convives, dans celui-là. Le monarque les voit à travers le rideau tendu près de la porte, mais eux ne peuvent l'apercevoir. Quelquefois, les jours de fête, ils dînent tous ensemble dans la grande salle. Quand le roi donne un festin, ce qui arrive souvent, il n'admet que douze convives. Il a sa table à part : un eunuque va appeler ses hôtes, et quand ils sont réunis, ils boivent avec le roi, mais non pas du même vin : ils s'assoyent sur un coussin, tandis qu'il est couché sur un petit lit aux pieds d'or. Ils sont presque toujours ivres quand ils le quittent. D'ordinaire cependant le roi dîne seul. Parfois sa femme ou l'un de ses fils sont admis à sa table; alors les jeunes filles du harem chantent en sa présence. Le dîner du roi est magnifique, bien qu'ordonné avec une sage économie, ainsi que tous ceux des grands. On tue chaque jour pour le service

à titres d'émoluments, des villes et des bourgades. Xerxès assigna trois villes (1) à l'entretien de Thémistocle réfugié dans ses États. Ces libéralités faisaient retour au roi après la mort du bénéficiaire, mais quelquefois elles devenaient héréditaires. On pourvoyait à tout besoin en y destinant les produits d'une contrée, et chaque province devait entretenir ses magistrats. Le gouverneur de la Babylonie en tirait chaque jour un médimne attique, c'est-à-dire deux millions de francs par an : quatre villes étaient affectées au seul entretien des chiens de chasse de Masistius, satrape de Babylonie (2) : tant était grand le luxe de ces hauts dignitaires.

La richesse des dons royaux était égale à l'immensité des revenus. Le monarque remettait à chaque ambassadeur étranger un talent babylonien en argent et deux vases du même métal d'une valeur double ; des bracelets, un cimenterre et un collier, valant ensemble mille dariques, enfin une robe médiqne ; sauf à déployer plus de générosité envers ceux qui étaient vus de meilleur œil.

Il paraît que les juges appartenaient à la classe sacerdotale, et qu'ils étaient toujours d'un âge mûr. L'accusé était placé en face de l'accusateur, et si ce dernier était convaincu de calomnie, il rendait la peine due au délit imputé à tort. Un premier crime n'était pas passible de la peine capitale ; mais on devait alors examiner la vie entière de l'accusé, pour voir ce qui l'emportait du bien ou du mal ; disposition sage dans une certaine mesure seulement, puisque les bonnes actions ne sauraient pas toujours excuser celles qui sont coupables ; et pour des cas spéciaux, le droit de grâce réservé aux législateurs vaut sans doute beaucoup mieux. L'ingratitude était punie : aucune loi ne prévoyait le parricide ; le silence presque général dans les codes antiques, de même que pour

Jugements.

du palais mille victimes, comme chevaux, chameaux, bœufs, ânes et montons surtout. On y sert un grand nombre de volatiles. Chaque convive a sa portion devant lui et en emporte le reste. La majeure partie des mets, comme aussi le pain, est destinée à la nourriture des satellites, des gardes et autres gens semblables ; elle est portée sous les portiques, et là distribuée par rations. En effet, tandis qu'en Grèce les soldats mercenaires reçoivent leur paye en argent, là ils la reçoivent en nature, de même que tous les grands et les commandants des villes et des provinces. »

(1) Des titres semblables furent chez les modernes l'origine du mot *apanage*, c'est-à-dire *ad panem*, et du mot turc *arpalik*, de *arpa*, avoine, c'est-à-dire pays donné pour fournir l'avoine aux chevaux.

(2) Hérodote, liv. III.

le régime dans nos codes modernes. Certains condamnés étaient enfermés dans un tronc d'arbre creusé, d'où ne sortaient que la tête, les mains et les pieds, que l'on frottait de miel, et qu'on abandonnait en pâture aux guêpes.

Guerre.

La tribu des Perses qui l'emporta sur les autres fut celle des guerriers; ainsi, conformément à son origine, l'empire fut constitué militairement, et, suivant une division décimale, partagé en cantons militaires pour l'entretien des armées. Les troupes royales étaient distribuées dans les provinces, quelques-unes en cantonnements dans les campagnes, d'autres en garnison dans les villes. Elles consistaient d'abord uniquement en cavalerie qui, à la manière des nomades, entraînait à sa suite toute la population, et, au besoin, se passait de bagages; aussi opérait-elle avec une extrême rapidité, comme l'ont fait plus tard les Mongols. Pour que les Perses ne perdissent pas leurs habitudes de bons cavaliers, Cyrus leur avait défendu de se montrer à pied sur les chemins; mais ce fut une nouvelle occasion de luxe dans un pays qui offre encore aujourd'hui les races de chevaux les plus belles et les plus robustes. Cela est si vrai, que Kérim-Khan put, il n'y a pas bien longtemps, parcourir trois cents milles en cinquante-huit heures sans changer de monture.

La croyance que mourir les armes à la main c'était acquérir le bonheur éternel pouvait donner de l'élan et une audace farouche, non le courage réglé et soutenu qu'inspirent l'amour de la patrie et le sentiment de l'honneur. Les femmes et les enfants suivaient l'armée, ce qui pouvait parfois exciter sa valeur, mais ce qui devait plus souvent l'embarrasser dans ses mouvements. Il en était de même des chars armés de faux, qui fréquemment devenaient très-nuisibles. Les Perses ne portaient ni arcs ni javelots, mais seulement des armes propres à combattre de près, une cuirasse sur la poitrine, un bouclier, un cimenterre ou une hache.

Ceux qui veulent trouver des ressemblances entre eux et les Germains peuvent invoquer l'usage mentionné par Xénophon, lorsqu'il dit que Cyrus, élu par sa république chef d'expédition, choisit deux cents de ses pairs (1), chacun desquels fit choix de quatre autres, et que chacun de ces mille guerriers recruta parmi le peuple dix hommes armés de la lance et du bouclier, dix frondeurs et dix archers.

(1) ἑκατόμωτοι, les Centés de Tacite.

Selon l'ordre établi par Cyrus, chaque compagnie était composée de cent hommes, commandés par un capitaine ayant sous ses ordres quatre lieutenants avec vingt-cinq soldats, puis des sous-officiers par dix et par cinq hommes. Une compagnie logeait tout entière sous une seule tente. Derrière les quatre pelotons marchait un officier appelé chef de l'arrière-garde ( οὐραγός ). Au milieu du camp s'élevait le pavillon royal, tourné vers l'orient ; à l'entour se rangeaient les gardes du corps, puis la cavalerie, ensuite les lanciers, les archers. A l'extrême droite étaient les boulangers et les chevaux, à la gauche les vivandiers et les juments, chacun à son poste déterminé. Dresser les tentes ou les enlever, les charger sur les mulets, et toute autre opération de ce genre était exécutée rapidement et avec ensemble : une banderole distinguait les tentes des chefs.

Dans les guerres nationales on avait recours aux levées en masse, ce qui ne produisait que confusion. Le roi se tenait au centre avec les Perses ; le bagage était envoyé en avant, et comme toutes les provinces devaient fournir leur contingent, l'armée grossissait dans sa marche comme un torrent prêt à déborder. On ramassait sur la route d'énormes magasins de vivres pour les troupes. On y apprêtait pour le roi des repas faits pour mettre la disette dans un pays ; car il emmenait avec lui femmes, serviteurs, chiens et bêtes de somme en nombre infini. Le festin terminé, on emportait la vaisselle d'argent dont le monarque s'était servi, par suite de l'idée orientale que le roi est le seigneur et maître de tout et de tous.

Après avoir agrandi son territoire par la conquête, la Perse devint aussi puissance maritime ; mais la plupart des navires qui composaient ses flottes appartenaient à la Phénicie ou à l'Asie Mineure.

Amollis bientôt par le luxe, les Perses dégénérent de leur ancienne valeur. Les chars armés de faux ne servirent plus à charger l'ennemi aux fortes armures, mais à se transporter commodément sur le lieu de la mêlée. Arrivé là, le guerrier qui le montait en descendait à la hâte, et souvent les chevaux, restés sans guide, causaient du désordre dans les rangs. Alors on eut recours aux mercenaires grecs, hyrcaniens, parthes et saces. Les premiers nous ont appris que la paye était d'une darique, c'est-à-dire d'un dueat par mois.

Nous avons plus d'une fois indiqué les rapprochements à faire entre les Perses et les Germains, thème sur lequel se sont exercés

Origine des  
Germains.

beaucoup de savants modernes qui ont prétendu retrouver la patrie des Germains dans le Kerman antique; un Écossais a même tracé la route suivie par ce peuple pour venir de la Perse jusque dans sa patrie. La principale base de ce système est le langage. Bien qu'il ne soit pas vrai, comme l'a avancé Leibnitz, que des lignes entières, écrites dans l'idiome persan, sont comprises par un Allemand (1), il est certain que tous les dialectes persans offrent un grand nombre de racines, d'inflexions, de constructions germaniques, ainsi que de mots danois, islandais, anglais, tout à fait gothiques (2); et, chose plus étrange encore, ils suivent en partie les règles extrêmement bizarres de la versification islandaise (3). Mais quiconque nous aura suivi dans nos appréciations ne se laissera pas entraîner à des déductions partiales et n'apercevra dans ce fait qu'une conséquence de la communauté d'origine entre tout ce groupe de peuples que nous avons appelés indo-germaniques : on en sera d'autant plus persuadé si l'on réfléchit que des ressemblances pareilles et plus grandes encore se rencontrent entre l'allemand et le sanscrit, entre celui-ci et le grec et le latin :

(1) *Integri versus persice scribi possunt, quos Germanus intelligat*. Ed. d'Hanovre, p. 152.

(2) ABELUNG, dans le *Mithridates*, I, 284, a recueilli deux cent vingt et une racines allemandes, tirées du persis. Les infinitifs se terminent aussi dans cette langue en *ten* et *den* : les articles et les préfixes *der*, *bi*, *gi*, correspondent aux *der*, *be*, *ge* allemands, etc., etc.

Ainsi, en langue zende, *fretem* signifie grandeur, *fretauu*, nourrissant, et en islandais, *Freya*, nom d'une divinité mentionnée aussi par Tacite, veut dire force nutritive. En zend, *thranfd* signifie aliment, et en danois, *trives*, s'engraisser; en zend, troupeau se dit *gucchte*, et en danois, *gucg*. En persis, Dieu s'appelle *Khouda*, et en suédois, *Gud*; en anglais, *God*, *Gof* en allemand. En pehlvi, saint se dit *halaeh*, en islandais, *halog*, et en allemand, *heilig*, etc. Les Perses appelaient *dar*, c'est-à-dire porte, le palais de leur roi, comme les Turcs d'aujourd'hui, et porte se dit, en danois, *dær*; en allemand, *thor*; en anglais, *door*. Les Grecs appelèrent Pasargade la ville capitale de la Perse, et quand nous trouvons qu'en islandais *parsa gard* signifie camp retranché, nous acquérons la certitude que Parsagard devait être le véritable nom de cette ville, altéré ensuite par les écrivains classiques.

*Tir* est, chez les Persans, le nom de l'aigle qui préside aux troupeaux de bœufs et au mois de juin; et selon l'Edda des Scandinaves, *Tyr* est le dieu de la force aveugle, le dieu des batailles avant qu'il soit supplanté par Thor et par Odin. En danois et en suédois, taureau se dit *tyr* : nous pouvons donc croire que la divinité adorée par les Cimbres sous l'emblème d'un taureau d'airain n'était autre que celle de l'Edda.

(3) Comparez GLADWIN, *Persian Rhetorics*, avec la *Sculda* ou avec OLAFSEN, Poétique des anciens Scandinaves (Danois).

un eritique (1) a même fait remarquer tout récemment que l'ancien slave, qui ressemble beaucoup au perse, a plus d'affinité avec l'allemand et l'islandais que les idiomes slaves modernes.

Le zend, dans lequel sont écrits les livres sacrés, est donc une Langue zendé. langue intermédiaire entre le sanscrit et les idiomes germaniques, plus concise et plus mâle que le premier (2). Elle employa d'abord les caractères cunéiformes, assemblages de ligues figurant des coins ou plutôt des queues d'aronde qui vont de haut en bas et de droite à gauche. Elle adopta ensuite un alphabet qui tient du système sanscrit et du chaldéen, ressemblant à celui-ci par la forme des caractères, et s'écrivant de droite à gauche; mais reproduisant les voyelles usitées en Europe et toutes les articulations du sanscrit (3). On n'a pas encore découvert où cette langue fut parlée; peut-être était-elle particulière à la classe sacerdotale, tandis que les guerriers parlaient le pehlvi, langue de la cour des successeurs de Cyrus, et encore vivante parmi quelques tribus septentrionales de la Perse, comme les Paddares du Chirvan: une traduction des livres sacrés a été faite dans cet idiome, qui a été employé dans beaucoup d'inscriptions de l'époque des Sassanides. Mais ces princes introduisirent dans la suite le parsis, dialecte des Pharsistans, probablement en usage chez les anciens Perses; car on y retrouve les racines de la plupart des noms perses conservés par les Grecs et les Latins. Il fut plus tard banni par les Arabes dans le cinquième siècle; et lorsqu'en 977 les Dilémites le remirent en honneur, il reparut étrangement altéré et mélangé, et constitua le persan moderne ou déri. Mais le parsis, qui s'était Langue parsis. répandu dans la cour du Grand Mogol, fut conservé par les Guèbres, adorateurs du feu, et immortalisé par le poème de Ferdoucy (4).

(1) SCHLOEZER, dans l'édition de *Nestor*.

(2) Voyez, sur le zend et son affinité avec les langues germaniques, un mémoire de M. Eugène Burnouf dans le *Journal asiatique*, 2<sup>e</sup> série, t. IX, page 53 et suiv. Voyez encore: Burlon, *Historia veteris linguæ persicæ*; Londres, 1657. — Paulin de S. Barthélemy, *de Antiquitate linguæ zendicæ Dissertatio*; Rome, 1798. — Rask, *Ueber das Alter und die Echtheit der zend sprache*; Berlin, 1826. — De Bohlen, *de Origine linguæ zendicæ*; Journ. des Sav., août 1832. — J. A. Vullers, *Institutiones linguæ persicæ cum sanscrita et zendica linguâ comparatæ*; Giessen, 1840 (note de la 2<sup>e</sup> éd. française).

(3) BURNOUF, *Vendicad Sadé*. — Bopp, *Grammaire comparée*.

(4) Il a écrit: « L'idiome des Perses était divisé en sept dialectes: le *souki*, l'*charohi*, le *sagzi*, le *sevchi*, tombèrent en désuétude; mais le *parsis*, le

Littérature.

Toute la littérature qui nous en est restée consiste dans les livres zends (1). Ils font vivre vers l'an 1000 Lokman, l'auteur des apologues, dont ils racontent les mêmes merveilles que les Indiens de Vishnou-Sarma, et les Grecs d'Ésope. Il ne faut probablement voir en lui, comme en eux, qu'un personnage collectif auquel ont été attribuées des productions successives du même genre (2). Uschenk, qui d'abord porta le nom de *Piesdad*, parce

*déri*, le *pehvi* sont encore en usage. Le parsis, qui se distingue par sa douceur, se parle principalement sur le territoire d'Istakhar; le déri, issu de l'antique parsis, est vanté pour sa perfection et son élégance, il se parle surtout à Balk, Mervichah-Djihân et à Blukoara, quelques-uns disent aussi à Bedakchan. Le kurde est du persan mêlé de chaldéen, comme le pehvi.

(1) Voyez le mémoire de M. E. Burnouf sur la langue et les textes zends dans le 10<sup>e</sup> volume de la 2<sup>e</sup> série du *Journal asiatique*, p. 5, 237, 320, et dans les volumes suivants. Voyez aussi le commentaire du même orientaliste sur le *Yagna*; Paris, 1835, 2 vol. in-4<sup>e</sup> (note de la 2<sup>e</sup> éd. française).

(2) Ces fables, qui existent en arabe, furent publiées en latin en 1676 : c'est le livre sur lequel on commence d'ordinaire l'étude de la langue arabe, comme celle du grec sur les fables d'Ésope.

Lokman est en si grande réputation parmi les Orientaux, qu'un de leurs proverbes dit : *Il n'est pas besoin d'enseigner à Lokman*, comme les Latins disaient, *Ne sus Minervam*. Mahomet, attentif à caresser les sympathies des peuples qu'il voulait gagner à sa foi, lui décerne de grandes louanges dans le chapitre xxxi du Coran, qui, par ce motif, est intitulé *Lokman* : « J'ai donné (dit Dieu) à Lokman l'intelligence, et je lui ai enseigné à me rendre grâces. Celui qui remercie Dieu de ses bienfaits rend service à son âme, parce que Dieu a en horreur les ingrats, et un tribut de louanges doit lui être payé en tout lieu. Souviens-toi que Lokman dit à son fils :... O mon fils, ne crois pas qu'un autre puisse être égal à Dieu; ce serait un horrible péché. J'ai commandé à l'homme d'honorer père et mère. Sa mère l'enfante et le nourrit pendant deux années. N'oublie pas les bienfaits de Dieu. Honore père et mère, parce qu'un jour tu comparatras au jugement de l'Être suprême, etc. »

Tout le chapitre continue ainsi en admonitions que Mahomet attribue à Lokman; aussi les mahométans l'ont-ils en grande estime et l'appellent-ils *Al-Hakim*, le sage. On raconte qu'il naquit en Éthiopie, d'une famille obscure : ayant été vendu comme esclave, il erra de pays en pays, puis s'en vint en Israël lorsque David et Salomon y régnaient. Toujours esclave, il s'endormit à la chaleur du jour et fut réveillé par les anges, qui le saluèrent, en lui disant : « Lokman, nous venons, messagers de Dieu, ton créateur et le nôtre, pour te dire qu'il changera ton sort en celui d'un monarque, et que tu seras son vicaire sur la terre. »

Après un instant de silence, Lokman répondit : « Si Dieu me destine le « sort que vous dites, que sa volonté soit faite; mais j'espère qu'il ne me re- « fusera pas sa grâce pour que je puisse exécuter ses commandements. Si « pourtant sa bonté me laissait le choix, je préférerais rester dans l'obscurité « et éviter le danger de l'offenser. Sans cela les honneurs ne sont qu'un fardeau. »

Dieu l'exauça, et lui donna tant de sagesse qu'il put composer dix mille apologues et sentences morales, dont chacune valait mieux que le monde entier.

qu'il avait toujours à la bouche les mots justice, équité, composa le livre du Droit Éternel (*Dgiavidam Khired*) (1); mais nous n'ose-

Une autre fois qu'il se trouvait au milieu d'une foule qui l'écoutait attentivement, un Hébreu lui demanda s'il n'était pas l'esclave noir qu'il avait vu peu de temps auparavant tondre les montons. « Oui, c'est moi, répondit Lokman.

« Et comment as-tu fait des progrès si rapides dans la vertu? reprit cet homme.

« Sans beaucoup de peine, répartit Lokman; j'ai toujours dit la vérité, toujours tenu ma parole; je ne me suis pas mêlé des affaires qui ne me regardaient pas. »

Son maître l'avait envoyé avec d'autres esclaves cueillir des fruits dans le jardin; ceux-ci mangèrent les meilleurs, puis jurèrent au maître que c'était Lokman. « C'est chose facile à vérifier, dit Lokman : buvons de l'eau tiède, puis prenons-nous la main, et mettons-nous à tourner en rond. »

L'expérience faite, il fut le seul à rejeter l'eau pure. Le narrateur persan auquel nous empruntons cette anecdote ajoute : « Quand au jour du jugement nous boirons tous de cette eau destinée à l'épreuve, tout ce que nous aurons caché à la vue des hommes apparaîtra aux regards de l'univers, et l'hypocrite qui passait pour un saint sera convert de confusion. »

Chacun saura bien faire des rapprochements faciles entre Lokman et l'Ésope de Phrygie si connu de tout le monde. Ce dernier vivait, si toutefois il a existé, sous le règne de Crésus; Lokman, du temps de David. Il ne saurait donc y avoir de doute sur celui des deux qui aurait emprunté à l'autre. Mais peut-être Vishnou-Sarma florissait-il avant tout autre; et quand nous songeons à quel point la croyance de la métempsycose est enracinée chez les Indiens, nous inclinons à penser que la fable a pris naissance dans l'Inde.

En voici, au surplus, quelques-unes de Lokman :

#### L'OIE ET L'HIRONDELLE.

L'oie et l'hirondelle, s'étant associées, allaient ensemble en quête de leur nourriture. Il advint qu'elles furent surprises par des oiseleurs. L'hirondelle, les ayant aperçus, s'envola rapidement; mais l'oie, ne pouvant faire usage de ses ailes, fut prise et tuée.

#### L'ENFANT DANS LA RIVIÈRE.

Un enfant s'élança un jour dans une rivière sans savoir nager. Il ne s'en faisait rien qu'il se noyât. Un homme, accouru à ses cris, se mit à lui faire des reproches. Mais l'enfant répondit : « Sauvez-moi d'abord, vous me gronderez après. »

#### LE CHIEN DU FORGERON.

Un forgeron avait un chien qui, tandis que son maître travaillait, dormait de la bonne manière; mais, à peine cessant de battre à l'enclume, se mettait-il à table avec ses compagnons, le chien ne tardait guère à se réveiller. Le forgeron lui dit un jour : « Méchant animal, comment, lorsque le bruit des marteaux ne te réveille jamais, entends-tu le mouvement des mâchoires qui en font si peu ? »

(1) D'Herbelot le confond à tort avec Kalila et Dimna. De Sacy parle du

rions affirmer que celui qui existe encore soit réellement une traduction véritable de l'ancien ouvrage. C'est sans doute une œuvre très-antérieure à l'islamisme, et elle peut donner une idée des maximes qui servaient de règles de conduite aux Perses. Sa forme proverbiale le rapproche beaucoup de nos livres de la Sagesse.

« Dieu est principe et fin ; ce n'est qu'à lui qu'il est utile d'avoir recours : les actions de grâces ne sont dues qu'à lui.

« Les œuvres sont le soutien de la science ; les œuvres reposent sur la loi ; accomplir la loi, c'est observer le juste milieu.

« Les œuvres de piété se divisent en quatre classes : science, pratique, simplicité de cœur, et renoncement aux choses mondaines.

« Tout ce qui est nécessaire à l'homme se réduit à quatre qualités : savoir, prudence, abstinence, justice.

« La douceur consiste à renoncer à la vengeance quand on en a le pouvoir.

« Trois choses ne s'obtiennent pas à l'aide de trois autres : les richesses, par les désirs ; la jeunesse, avec le fard ; la santé, par les médicaments. Trois choses acquièrent du prix de trois circonstances : secourir les malheureux quand on souffre soi-même de la faim ; dire la vérité quand on est en colère ; par donner quand on est puissant. »

Monuments.

Voilà tout ce que nous avons à dire sur la littérature. Quant aux beaux-arts, il faut chercher les monuments de l'Iran antérieurs à Cyrus dans la Grande-Médie ou Irak-Agemi, avec partie du Kurdistan ; là, près de *Kirmancha*, dans les lieux appelés *Takti-Bostan*, montagne du Jardin, et *Bisoutoun* (Baghistan), sans colonnes, se voient les ruines des constructions attribuées à Sémiramis. C'est dans cette contrée aussi qu'il faut chercher les débris d'Ecbatane, résidence des rois mèdes, bâtie par Déjocès à l'endroit où s'élève aujourd'hui Hamadan.

Mais dans la Perse proprement dite, ou dans le Pharsistan, apparaissent les restes les plus authentiques et les plus remarquables de la grandeur des Achéménides. On y trouve les ruines de Persépolis ou Estakar, confondue quelquefois avec Pasargade (1),

*Dgiaridan Khired*, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. IX, 1831, p. 1.

(1) Opinion soutenue par HERREN.

C. Fu. HONCK a résumé les travaux et les opinions des voyageurs et des érudits jusqu'à J. Morier et Heeren, sur les monuments persans (*Veteris Persiæ et Mediæ mōnimenta*; Gœttingen. 1818).

sur un plateau situé entre le 30<sup>e</sup> et le 32<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale, et baignée par l'Araxe (*Bendemir*). Cette cité fut la capitale des successeurs de Cyrus, le centre de la nationalité et de la religion. Les rois y recevaient la consécration et revêtaient la robe de Cyrus, pour y revenir après leur mort. Là était le trésor, là les assemblées des mages, là le sanctuaire élevé sur le sol natal des dieux nationaux. On y voit encore des chambres, des escaliers, des terrasses, des mausolées, des colonnes cannelées, dont plusieurs ont jusqu'à soixante pieds de hauteur, avec des chapiteaux étranges, des animaux fabuleux longs de vingt pieds sur dix-huit de haut, des bas-reliefs représentant les hommages et les tributs des peuples vassaux, qui, à ce qu'il paraît, étaient reçus, ainsi que les ambassadeurs, dans un grand portique réservé aux réceptions officielles. Des animaux bizarres, toujours en harmonie avec la destination de chaque édifice, couvrent les parois : les inscriptions sont en caractères cunéiformes (1) et trilingues, zend, pehlvi et, peut-être, assyrien ; mais on n'a pu y déchiffrer jusqu'à présent que les titres des rois. Les Persans appellent encore ces lieux *Toukl al Schemschid*, trône de Schemschid.

Les rois n'étaient pas brûlés, de peur de souiller le feu ; la Perse native leur donnait la sépulture. Leurs tombeaux sont donc dans l'enceinte du palais ; on y conservait leurs corps avec grand soin, dans la croyance qu'ils devaient ressusciter pour établir le règne d'Ormuz.

Ces monuments, soit mèdes, soit perses, auxquels même auraient pu être appelés à travailler des Égyptiens, et sur lesquels on ne peut rien affirmer avec certitude, annoncent toutefois un art

HAMMER, dans le *Wiener Jahrbücher der Litteratur*, t. VII et VIII, continua cette revue jusqu'au second voyage de Morier et à celui de sir W. Onseley.

SILVESTRE DE SACY, dans le *Journal des Savants*, ann. 1819-1824, a donné d'excellents extraits des voyages de Morier, Onseley, et de sir Robert Ker-Porter.

Dans les *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, du même Sacy (Paris, 1793), on trouve des matériaux très-importants sur les inscriptions cunéiformes, bien qu'ils se bornent à donner l'explication des monuments postérieurs aux Sassanides. Tychem, Munter, Lichtenstein, ont fait beaucoup d'efforts pour déchiffrer ces inscriptions, et surtout Grotefend dans ses *Additions aux Ideen* de Heeren, t. II, 1830, qu'il a fait suivre de l'alphabet zend.

(1) Le savant voyageur Thomas Rawlinson a envoyé, vers 1839, à l'Académie des sciences de Londres trente inscriptions cunéiformes découvertes en Perse, avec leur explication.

déjà avancé en un caractère qui leur est propre. Les murs sont construits de manière à le céder à peine à ceux de l'Égypte ; car les énormes pierres tirées des montagnes voisines y sont assemblées avec une grande habileté ; mais, loin de témoigner d'une dérivation troglodytique, comme sur le Nil, sur l'Indus, ils s'élèvent en vastes terrasses ; des forêts de colonnes élancées comme le palmier et le lotos, de vastes bassins où jaillirent autrefois des fontaines, des escaliers disposés pour y monter à cheval, rappellent au regard l'image du Paradis, comme la solidité des colonnes de Philé et de Thèbes rappelle les grottes d'où sortit l'architecture égyptienne. Dans celle-ci, tout est clos et couvert ; dans celle de Perse, tout est ouvert et libre, ainsi qu'il convenait à des adorateurs du Soleil et des éléments.

L'art plastique y conserve le caractère d'une cour orientale : point de femmes et rien de nu ; mais des poses majestueuses moinsroides et moins forcées que celles des Égyptiens, quoique exprimant le repos, et tendant plus à la dignité qu'à la beauté. Au lieu de représenter des divinités comme dans l'Inde et en Égypte, les artistes perses n'ont copié que des hommes, en distinguant les races diverses. C'est tout au plus s'ils ont sculpté quelques ferveurs et quelques izeds. On n'a découvert jusqu'à présent aucune statue, et dans les bas-reliefs la sculpture donne la main à l'architecture, en l'interprétant : grandiose comme elle sans être colossale, elle offre une majestueuse simplicité (1).

(1) Avant de m'éloigner, je parcourus le terrain qui environne la base de la plate-forme, pour voir s'il apparaissait ailleurs d'autres vestiges de l'ancienne cité. Il en reste bien peu. Un portique magnifique s'offrit d'abord à ma vue, isolé dans la plaine, au nord de la plate-forme, et peu éloigné des rochers. Les parois intérieures des deux côtés en sont sculptées : on y voit des personnages en longue robe, mais dégradés. Au sud-ouest, j'aperçus une masse de ruines magnifiques qui paraissent les débris d'un temple ou d'un autre édifice de grande importance. Cet amas de décombres est indiqué, dans les vues de Persépolis de Chardin et de Le Bruyn, par une colonne s'élevant seule et majestueuse au milieu de compagnes brisées, comme un héros démené debout sur le champ de bataille au milieu de cadavres. Elle est tombée aussi aujourd'hui, et les longues herbes qui couvrent le sol agitent seules leurs verts étendards sur les colonnes renversées de la grandeur. Le dernier coup qui coucha à terre ce splendide débris lui fut porté, il y a quinze ans, par une bande de naturels avides de s'emparer du fer qui réunissait les morceaux de la colonne. Je le sus d'un paysan qui m'accompagnait, et qui avouait avoir pris part à ce dégât. Mais il protestait que cela n'arriverait plus, parce que l'on connaissait les conséquences d'un semblable sacrilège. Comme je lui demandais ce que cela voulait dire, il me répondit que peu auparavant un habitant de son village, ayant abattu une colonne de la grande terrasse, était mort subitement le len-

## CHAPITRE V.

LA GRÈCE ET SPARTE.

Parmi les États de la Grèce, Athènes et Sparte tinrent le premier rang, non-seulement par une grande puissance, mais encore par leur législation, dont l'influence s'est étendue jusqu'à nous. Nous nous occuperons donc particulièrement de Sparte, dans ce livre, et d'Athènes dans le suivant.

Sparte est située au pied du Taygète et sur les bords de l'Eurotas, où la chaîne des monts d'Arcadie va déclinant vers la mer (1). Nous avons dit que Lélax ou Lélége passait pour avoir été son premier roi; le huitième fut Œbalus qui, le premier, donna l'exemple de contracter de secondes noces en épousant une fille de Persée. Il eut d'elle Tyndare, qui engendra les deux jumeaux Castor et Pollux, et deux filles, Hélène et Clytemnestre.

demain. Ce n'était pas tout. Plusieurs songes avaient prédit sa mort et menacé d'un châtement pareil, de la part de Salomon ou du démon, quiconque imiterait son exemple; de sorte qu'il n'y avait plus personne d'assez hardi pour toucher du doigt ces édifices, dont la construction était due à l'un ou à l'autre de ces personnages, et peut-être à tous deux. Le résultat de cette superstition ne plut infiniment, et il faudrait être ennemi de la vénérable antiquité pour dissiper ce usage protecteur. » KER-PORTER.

(1) Indépendamment des historiens généraux, on peut consulter le recueil de matériaux sur l'histoire de Sparte, fait avec beaucoup de soin par NICOLAS CRAGIUS, de *Republica Lacedæmoniorum* (Genève, 1593), et par MEURSIUS, de *Regno laconico* et *Miscellanea laconica* (Amsterdam, 1561).

Le meilleur ouvrage sur Sparte et sur tout ce qui la concerne dans l'histoire grecque est celui de J. C. F. MANSO, *Sparta, ein Versuch zur Aufklärung der Gesch. und Verfassung dieses Staats*; Leipzig, 1800-1805.

Voyez aussi HEINE, de *Spartanorum republica judicium*, dans le XI<sup>e</sup> vol. des *Comment. soc. Gotting.*, etc., où il redresse plusieurs jugements de PAW. — PASTORET, *Histoire de la législation*, vol. V, VI, VII; Paris, 1824. — LACHMANN, *K. H. die spartanische Staatsverfassung in ihrer Entwicklung und ihrem Verfall*; Breslau, 1836. — C. F. HERMANN, de *Causis turbatae apud Lacedæmonios agrorum aequalitatis*; Marbourg, 1834. — W. WACHSMUTH, *Hellenische Alterthumskunde aus dem Gesichtspuncte des Staates*; Halle, 1826-1830. — FR. KORTUM, *Zur Gesch. hellenischer Staatsverfassungen*, etc.; Heidelberg, 1821. — G. FRED. SCHOEMANN, *Antiquitates juris veteris Græcorum*, Greifswald, 1838.

Les deux premiers furent placés au ciel, les deux autres furent immortalisés dans la tragédie et dans l'épopée.

1000. En épousant Ménélas, Hélène transporta le royaume des Perséides aux Pélopidés. Quand ceux-ci furent chassés par les Héraclides, le trône passa aux deux fils d'Aristodème, Eurysthène et Proclus, dont les descendants régnèrent en commun. Ce fut probablement là une de ces transactions que nous avons déjà vues dans d'autres pays, où deux races et quelquefois deux chefs également puissants exercent ensemble l'autorité sans se détruire l'un l'autre. Les Proclides donc et les Agides, ainsi nommés d'Agis, fils d'Eurysthène, continuèrent, durant neuf siècles, à donner des rois à la Laconie.

Les Doriens, venus dans cette contrée avec les Héraclides, en chassèrent presque tous les Achéens, et réduisirent en esclavage le petit nombre d'habitants qui restèrent, exerçant à leur égard le droit sauvage de la conquête. Sparte commença sous Agis à se soumettre à son autorité, en outre du pays ouvert, les cent villes ou villages qui avaient fait surnommer la Laconie Hécatompolis. Tous les habitants du territoire furent obligés de renoncer à la liberté politique, de se dessaisir de toutes leurs armes de guerre et d'accepter de dures conditions ; ceux d'Hélos seuls refusèrent de se soumettre ; mais, vaincus de vive force, ils furent réduits au plus dur esclavage.

Notes.

Trois classes de personnes, nous avons presque dit trois castes, constituaient cet État : les Spartiates, habitants de la cité, race privilégiée et dominante dont l'histoire s'occupe exclusivement ; les Lacédémoniens, habitants de la campagne, peuple vassal, payant les tributs et faisant le service militaire ; au-dessous d'eux et privés de tous droits, non pas seulement de citoyen, mais même d'homme, les Ilotes (1) et les autres esclaves. Les premiers étaient peut-être au nombre de quarante mille ; on comptait cent cinquante mille Lacédémoniens ; les derniers s'élevaient à deux cent mille. Voilà la liberté de Sparte.

Guerroyer contre les Argiens, dompter les Lacédémoniens, combattre à l'intérieur citoyen contre citoyen, par suite de la rivalité des rois et des limites apportées à leur autorité, ou de l'inégalité des richesses, tels furent les exploits des Spartiates du-

(1) Etienne de Byzance, au mot *Xiotes*, assimile aux Ilotes les Gymnètes d'Argos, les Corynéphores de Sicyle, les Pélasges d'Italie, les Dmoites de Crète, les Pénestes de Thessalie ; cependant la condition n'était pas absolument la même.

rant les premiers siècles qui suivirent l'invasion des Héraclides.

L'ordre de successions, dans la double dynastie, continuait cependant en ligne directe; il fut interrompu à Polydecte, qui mourut sans enfants. Lyeurgue, son frère, aurait dû lui succéder; mais la veuve s'étant trouvée enceinte, il ne voulut être que le protecteur de l'enfant qui naîtrait d'elle, et rejeta la proposition que lui faisait sa belle-sœur de faire périr son fruit s'il voulait l'épouser. Pour écarter même tout soupçon, Lyeurgue s'éloigna de sa patrie, et visita les pays les plus cultivés, étudiant les lois et les usages qui pourraient être le plus utiles à ses concitoyens.

Il visita d'abord la Crète, île distincte de la Grèce, mais considérée comme grecque. Elle était peuplée d'un mélange de Curètes, de Pélasges et d'autres nations auquel, lors des troubles antérieurs, s'étaient adjoints beaucoup d'Hellènes de race dorique et étolienne. Elle était gouvernée de temps immémorial par des rois. Astérius, l'un d'eux, avait envoyé contre les Phéniciens un de ses généraux. Celui-ci s'étant épris d'Europe, fille d'Agénor, roi de Phénicie, l'enleva sur un vaisseau dont la proue portait la figure d'un taureau et la conduisit sur le continent qui prit d'elle le nom d'Europe, puis en Crète, où elle épousa Astérius. De cette union naquit, vers l'an 1300, Minos qui, ayant succédé à son père, soumit l'île entière à son autorité. La situation de la Crète, isolée au milieu de la mer, à l'abri des incursions des nomades, et pouvant communiquer facilement tant avec l'Égypte qu'avec la Phénicie, y hâta la civilisation. Elle devint, en outre, puissante sur mer, et Minos purgea, dit-on, l'archipel des pirates qui l'infestaient, occupa les îles et rendit la sécurité à la navigation. Afin d'aider aux réformes qu'il projetait dans son royaume, il se fit passer pour fils de Jupiter et prétendit avoir des entretiens avec lui : commerce supérieur que nous avons trouvé et que nous trouverons attribué à maints législateurs, comme pour nous prouver combien est enracinée chez les peuples cette croyance que le pouvoir et la sanction des lois dérivent d'une source plus sublime que les conventions humaines. Les lois promulguées par Minos tenaient du caractère farouche des temps héroïques; elles étaient très-rigoureuses, et avaient surtout pour objet de donner de la vigueur au corps : les citoyens devaient toujours être armés, même pour s'exercer à la danse; ils s'asseyaient à des tables communes (*ἄνδρα*) où les jeunes gens servaient les magistrats de la patrie, ou *matris*, comme ils l'appelaient d'un nom plus affectueux. Les arts et l'a-

Lyeurgue.

Ses voyages en Crète.

Enlèvement d'Europe.

Minos.

griculture étaient abandonnés aux Pérlœques, esclaves distribués en plusieurs classes, auxquels la loi accordait une action contre leurs maîtres et le droit de leur commander durant les fêtes de Mercure.

Ce sont là les institutions d'une république plutôt que celles d'une monarchie, comme aussi la sanction du peuple, déclarée nécessaire pour valider les décisions des gérontes. LE BIEN SUPRÊME DES SOCIÉTÉS CIVILES EST LA LIBERTÉ, telle était la maxime inscrite en tête des lois crétoises. Nous inclinons donc à penser que cette législation prit naissance après l'expulsion des rois, faute de pouvoir connaître avec certitude, à si grande distance, la part qu'y aurait prise l'idéal Minos. Il avait acquis, du reste, un si grand renom de justice, qu'il passait pour avoir été choisi, avec son frère Rhadamanthe, pour juger les péchés des humains après leur mort. N'était-ce pas une allusion aux jugements des morts, qu'ils auraient empruntés à l'Égypte et introduits en Crète?

Même que cette île eût un roi, les villes n'y conservaient pas moins leur constitution intérieure, chacune ayant son sénat de douze cosmes ou ordonnateurs, choisis parmi les premières familles, magistrats suprêmes durant la paix et chefs en temps de guerre; à leur sortie de charge ils siégeaient dans le conseil. Les juges devaient être d'un âge mûr, les jeunes ne pouvaient proposer aucun changement de loi. L'assemblée du peuple pouvait accepter ou repousser les propositions des cosmes, non les modifier. Si ceux-ci n'accomplissaient pas leurs devoirs, l'insurrection était légitime. Le produit des terres était divisé en douze portions, dont une pour les sacrifices, une pour l'hospitalité; le reste était mis en commun. Le coupable d'adultère était exposé avec une couronne de laine sur la tête et perdait ses droits publics. Quand un Crétois s'éprenait d'un autre, il l'enlevait violemment, et, le rapt accompli, personne n'était plus en droit de le lui reprendre: après l'avoir retenu deux mois, il le renvoyait comblé de dons; on donnait à ces ganymèdes (*παρασταθέντες*) les premières places aux courses et aux banquets: loi d'infamie justement chargée de réprobation par Aristote et par Platon.

Gnosse et Gortyne occupaient le premier rang parmi les cités de l'île, et, quand elles étaient unies, elles dominaient les autres à leur gré. Mais souvent, ainsi que de coutume, la discorde se mettait entre elles, et alors Cydon faisait pencher la balance du côté où elle se rangeait. Ces dissensions troublaient la paix de l'île, quand sa position isolée aurait dû la lui assurer. Enfin, vers

l'an 800, la monarchie s'y éteignit avec Étéarque et dix cosmes gouvernèrent le pays. Les mœurs et le caractère national finirent même par s'altérer; les lois de Minos tombèrent en désuétude; les règles qu'il avait introduites ou établies pour la vie privée furent mises en oubli dans les villes et se conservèrent à peine dans la campagne (1).

Ces lois parurent à Lycurgue les plus convenables pour une nation doriqne; mais il chercha à les améliorer en visitant l'Égypte, l'Inde, la Grèce. Ayant entendu chanter chez les Ioniens et chez les Éoliens des épiques du poème d'Homère, il reconut combien ils pourraient contribuer à civiliser et à réunir ses Doriens; il les recueillit donc en un seul corps d'ouvrage, et les apporta dans sa patrie à Sparte.

Il trouva cette ville en proie à l'anarchie et ayant plus que jamais besoin d'une organisation et d'un frein. Il soumit ses lois à l'examen d'amis sûrs et prudents; afin de satisfaire le vulgaire, il fit déclarer par la Pythie qu'aucun peuple n'en avait de meilleures; et, pour dompter les opposants, il se montra armé au milieu de ses partisans.

Lorsqu'il eut vu fonctionner ses institutions, et qu'elles lui parurent produire de bons effets, il feignit d'avoir à interroger encore sur certains points le dieu de Delphes, sans l'avis duquel il ne faisait rien: il fit donc jurer aux Spartiates de ne rien changer à son code jusqu'à ce qu'il fût de retour. Il alla consulter Apollon; il lui fut répondu que les Spartiates seraient grands s'ils observaient les lois qu'il leur avait données. A partir de ce moment, il erra loin de sa patrie jusqu'à sa mort, et près d'expirer, il ordonna que ses cendres fussent jetées à la mer, de peur que, si elles étaient rapportées à Sparte, ses concitoyens se crussent dégagés de leur serment.

Lycurgue n'écrivit rien, et ses lois consistaient en maximes et sentences (ἔπιταξι) qui se transmettaient de vive voix. De là vint qu'on lui attribua nombre d'institutions beaucoup plus récentes, qui rendent très-difficiles à résoudre les doutes et les contradictions résultant de l'examen de sa législation. Il ne songea pas (non plus que tout autre législateur) à constituer d'un seul jet un

(1) Voy. MEURSI *Creta, Rhodus, Cyprus*, 1675. Les inscriptions publiées par CHISHULL dans ses *Antiquitates asiaticæ*, 1728, portèrent un nouveau jour sur ce sujet. — SAINTE-CROIX, *Des anciens gouvernements fédéraux*, etc. — MASSO, *Minos*. — HOEK, *Creta*. — NEUMANN, *Rezum antiquarum specimen*; Goettingen, 1829.

ordre politique nouveau, mais à ramener sa nation aux anciennes coutumes des Doriens, d'autant plus que les Spartiates, par leur position même, s'étaient tenus à l'écart du progrès uniforme des autres races grecques, et que, chez eux, le raisonnement l'emportait encore sur l'imagination. Le but de Lyeurgue fut de perpétuer la liberté du petit nombre, aussi bien dans le sens moral que dans le sens politique, en détruisant les inclinations basses et en conservant l'antique gouvernement patriarcal. Quelqu'un lui conseillant d'établir à Sparte la démocratie : *Commence donc*, lui répondit-il, *par l'établir dans ta maison.*

éphores.

Il conserva les deux rois et le sénat, composé de citoyens âgés de plus de soixante ans. Dans la Laconie, comme dans la Messénie et en d'autres lieux du Péloponèse, le pouvoir de cette assemblée était contre-balancé par cinq éphores, magistrats annuels, armés d'une autorité redoutable pour préserver de toute atteinte la liberté aristocratique. Lyeurgue limita leur pouvoir, et peut-être même les abolit à Sparte; mais 130 ans après, Théopompe les rétablit. Ils pouvaient casser les sénateurs et les punir (1), arrêter les rois et les suspendre jusqu'à ce que l'oracle eût prononcé sur eux. Quand le roi se présentait dans l'assemblée, les éphores ne se levaient pas; mais le roi se levait à leur arrivée. Ils juraient de lui obéir tant qu'il n'outrépasserait pas ses pouvoirs; ils veillaient sur la continence des reines, recevaient les ambassadeurs, levaient les soldats, convoquaient l'assemblée du peuple, rappelaient le roi durant la guerre, même au milieu de ses triomphes, marchaient aux combats à son côté pour le conseiller; en un mot, ils étaient tout-puissants comme les prêtres en Égypte. Agésilas était vainqueur quand les éphores lui intimèrent l'ordre de revenir, et il obéit. Avant qu'il rentrât dans Sparte, ils lui ordonnèrent d'aller en Béotie, et il obéit encore. Léonidas, ne s'étant pas rendu à leur appel, fut déposé. Le premier éphore donnait son nom à l'année.

rois.

Comme descendants de Jupiter, les deux rois faisaient les sacrifices; comme issus des premiers conquérants, ils commandaient les armées; comme représentants du pouvoir public, ils présidaient les assemblées. Autant leur autorité était limitée, autant on leur prodiguait les honneurs: ils avaient l'initiative dans le conseil; ils députaient, quand il leur plaisait, deux magistrats pour consulter la Pythie, moyen facile pour faire jouer l'intrigue;

(1) Aucun fait historique n'atteste pourtant cette assertion toute récente.

les jeunes  
voyaient le  
de terres et  
à part des  
général.

Vingt-huit  
citoyens, ce  
taient les lo  
jugeaient les  
gardaient la  
la cote pour  
où l'on trait  
composait d  
tait les que  
core où il s  
trats.

Quand no  
Spartiates, c  
avait une co  
nombre des  
sans jamais  
guerre en ét  
telle, que la  
de sa ruine.  
ques oligarc  
lieu d'une  
recours à d  
verains étra

Lyeurgue  
même, en f  
rage inébra  
de la vie p  
eut partout  
nière de vi  
appartenai  
lui prêtass  
ciations po  
les proprié  
sienne par  
terres, do  
trente mil

les jeunes filles orphelines recevaient d'eux un époux ; ils envoyaient les ambassadeurs , obtenaient une plus grande portion de terres et le tiers du butin ; leur héritier présomptif était élevé à part des autres Spartiates ; quand ils mouraient , le deuil était général.

Vingt-huit gérontes à vie , de soixante ans passés , élus par les citoyens , conjointement avec les deux rois proposaient et discutaient les lois , que le peuple acceptait ou refusait à son gré ; ils jugeaient les causes civiles et criminelles , même celles qui regardaient la couronne. Chaque citoyen âgé de trente ans et payant la cote pour le repas public avait voix dans l'assemblée générale où l'on traitait de la paix et de la guerre. La petite assemblée se composait des rois , des éphores et des magistrats ; l'on y discutait les questions d'État , de religion , et celles plus délicates encore où il s'agissait de juger les princes , de déposer les magistrats.

Quand nous avons dit tout citoyen , on a dû entendre les seuls Spartiates , dont les Lacédémoniens n'étaient que les sujets. Sparte avait une constitution aristocratique , sans liberté plébéienne. Le nombre des familles qui jouissaient du droit de cité ne s'accroissant jamais par leur alliance avec des familles nouvelles , et la guerre en éteignant beaucoup , la cité fut réduite à une extrémité telle , que la perte d'une bataille (celle de Leuctres) la mit au bord de sa ruine. L'aristocratie ne se composa plus alors que de quelques oligarques qui , vivant clair-semés dans leur patrie , au milieu d'une population étrangère et mécontente , durent avoir recours à des soldats mercenaires et mendier des subsides de souverains étrangers.

Lycurgue , pour assurer à Sparte une existence forte par elle-même , en formant des citoyens invincibles de corps et d'un courage inébranlable , s'occupa moins de la constitution politique que de la vie privée et de l'éducation publique. En conséquence , il eut partout pour but l'égalité des biens et l'uniformité dans la manière de vivre , afin que tous fussent intimement convaincus qu'ils appartenaient à l'État comme à une famille , et que dès lors ils lui prêtassent une obéissance aveugle. Quand d'ordinaire les associations politiques s'affermissent en défendant et en conservant les propriétés et les droits de chacun , Lycurgue commença la sienne par les violer et les détruire. Il partagea de nouveau les terres , dont neuf mille portions furent assignées aux Spartiates ; trente mille aux Lacédémoniens : on pouvait les transmettre en

senat.

Assemblées.

héritage ou les donner, mais non les vendre. Elles étaient distribuées de sorte qu'il revint à chaque homme soixante-dix mesures d'orge, douze à chaque femme ; les fruits, dans la même proportion. Cependant comme il avait permis aux femmes d'acquiescer plusieurs parts, soit par don, soit par succession, les propriétés s'accumulèrent dans un petit nombre de familles ; et il vint même un temps où l'on ne comptait pas plus de sept cents propriétaires. Au lieu de monnaie d'or ou d'argent dont il défendait l'usage, il mit en circulation de grosses pièces de fer si pesantes, qu'il fallait une paire de bœufs pour traîner la valeur de dix mines (1). Tout luxe, tout art d'agrément fut banni ; la maison et les meubles ne durent être faits qu'avec la hache et la scie. Léotychidas, voyant à Corinthe des solives incrustées et dorées au plafond de son hôte, s'informa si la nature les produisait ainsi. On se réunissait par classe à des tables de quinze couverts chacune (φιέτρια) plus pauvres que frugales, où l'on mangeait, sur des planches en chêne, du pain, du fromage, des figues, que l'on apportait de chez soi, ainsi que le vin. On ne devait y boire que pour se désaltérer, et le poisson ou tout autre mets appétissant était défendu : les chairs des sacrifices étaient données aux jeunes gens ; les hommes mûrs avaient le brouet noir, sorte de bouillie faite de farine torréfiée. Un roi de Pont, en ayant goûté, la trouva très-désagréable : *Mais nous*, lui dit un Spartiate, *nous avons une sauce pour l'assaisonner, la course par monts et par vaux sur les rives de l'Eurotas.*

On devait dans ces banquets s'entretenir de choses sérieuses, et un vieillard intimait à chacun la défense de rien répéter de ce qui y serait dit. Les hommes seuls y assistaient : ainsi les mœurs ne pouvaient s'adoucir par la conversation des femmes ; et les pauvres avaient à supporter une double dépense, et pour le repas public et pour celui de la famille au logis. Le roi Agis, revenu vainqueur des Athéniens, fit prier qu'on lui envoyât sa portion, voulant la manger, ce jour-là, avec sa femme ; le polémarque lui refusa sa demande.

Comme on tenait à ce qu'il régnât une cordialité confiante, avant d'admettre un nouveau convive à une table on recueillait les voix, qui se donnaient avec des boulettes de pain : une seule cécasée, en signe d'improbation, suffisait pour l'exclure.

Les Spartiates portaient pour vêtement une tunique de laine

(1) Environ 900 francs.

qui n  
fine  
longs  
courl  
tel ét

Ly  
soins  
miers  
de se  
mora  
marie  
vait,  
vingt  
géné  
ne se  
fils q

Aff  
et qu  
homm  
trouv  
ils ét  
à cet  
Casto  
de fil  
quelq  
à l'an  
répu  
et cep  
nient  
conse  
athlè

Da  
filles  
tre (p  
sacri  
rait e  
la vo

(1)  
le té  
du p  
tation

qui n'arrivait pas au genou, et par-dessus un manteau grossier. Une echaussure faite d'un cuir épais, un bonnet cylindrique, de longs cheveux tombant des deux côtés du visage, un bâton recourbé à la main, excepté quand ils se rendaient à l'assemblée : tel était l'ensemble de leur costume.

Lycurgue ayant à choisir entre deux partis, restreindre les besoins ou multiplier les moyens d'y satisfaire, s'arrêta aux premiers. On pourrait le comparer à un général d'armée, tout occupé de se procurer des soldats robustes et s'inquiétant peu de leur moralité et de leurs affections. Il veilla, par ce motif, à ce que les mariages ne fussent pas précoces, c'est-à-dire que l'homme devait, à ce qu'il paraît, être âgé de trente ans et la femme de vingt : les enfants faisaient des huées derrière les célibataires. Le général Dercyllidas entrant un jour au théâtre, un jeune homme ne se leva pas pour lui donner sa place, et lui dit : *Tu n'as pas de fils qui puissent un jour me rendre le même honneur.*

Mariages.

Afin que la vie domestique ne diminuât pas l'affection conjugale et que ce sentiment fût au contraire ravivé par la difficulté, les hommes mariés couchaient en plein air avec les autres, et allaient trouver leurs femmes à la dérobée, car on les honnissait quand ils étaient aperçus. Désireux d'avoir de beaux enfants, ils avaient à cet effet dans les chambres de leurs maisons les portraits de Castor, de Pollux, d'Hyacinthe, d'Apollon. Celui qui n'avait pas de fils, ou voulait en avoir de plus robustes, amenait à sa femme quelque jeune homme vigoureux. Le roi Archidamus fut condamné à l'amende pour avoir épousé une petite femme ; Anaxandrias dut répudier sa première femme pour avoir des enfants d'une autre, et cependant il avait eu de la première Léonidas. La race lacédémonienne était donc très-belle ; les Mainotes, qui en descendent, conservent encore le caractère de leurs ancêtres dans leurs formes athlétiques, comme dans leur liberté sauvage et indomptable.

Dans le but d'enlever son prestige à l'imagination, les jeunes filles de Sparte allaient demi-nues et combattaient nues au théâtre (1) ; le dou le plus précieux de la femme, la pudeur, était ainsi sacrifié. Les courtisanes n'étant pas tolérées, le jeune homme aurait dû attendre sa trentième année pour connaître la tendresse et la volupté, comme pour acquérir ses droits de citoyen ; Lycurgue

Femmes

(1) Les anciens l'attestent tout d'une voix. ERM. QUIR. VISCONTI, invoquant le témoignage d'une statue qui représente une Spartiate se livrant à l'exercice du pugilat, a soutenu qu'elles combattaient légèrement vêtues. Son argumentation n'est pas convaincante.

trouvant le sacrifice trop grand, fit dévier honteusement la nature, en permettant que chacun fit choix d'un jeune garçon, pour lui prodiguer ses soins et son amour. Certains modernes le disculpent en prétendant que ces liaisons furent chastes ou qu'elles furent une excitation aux vertus du citoyen. Mais comment le croire quand plusieurs anciens philosophes les fêtrissent hautement? On pourrait dire seulement que Lycurgue ne les introduisit pas, et qu'il les trouva établies dans les populations d'origine dorique.

Si nous ajoutons que trois ou quatre frères n'avaient parfois qu'une seule femme (1), il sera difficile de savoir ce que signifient les louanges décernées à Lycurgue pour avoir conservé longtemps la pureté des mœurs conjugales. On rapporte qu'un Spartiate, à qui l'on demandait quelle peine on infligerait dans sa patrie à une femme adultère, répondit : *Comment pourrait-on trouver à Sparte une adultère?* Les femmes mariées sortaient voilées; elles étaient consultées dans des circonstances graves. A une étrangère qui leur disait : *Vous êtes les seules femmes qui commandiez aux hommes*, une d'elles répondit : *C'est que nous sommes aussi les seules qui mettions au monde des hommes.*

Oui, elles avaient raison si la seule force musculaire suffit pour être un homme, si la destination de la femme est de courir avec agilité, de lutter avec vigueur, d'exposer, sans rougir, aux regards de tout le monde les charmes que l'amour seul doit connaître, d'étouffer tout sentiment hors celui de la patrie; et encore ce sentiment n'était-il pas poussé trop loin? A la nouvelle que son fils avait été tué, une Spartiate s'écria : *Je savais que je l'avais enfanté mortel.* Quand leurs fils partaient pour la guerre, elles leur présentaient le bouclier en disant : *Avec, ou dessus.* Une mère, apprenant que son fils avait pris la fuite durant le combat où ses camarades avaient péri, et qu'il arrivait, courut au-devant de lui et le tua en s'écriant : *L'Eurotas ne coule pas pour les cerfs.* Une autre dit à son fils : *De mauvais bruits circulent sur ton compte : qu'ils meurent, ou meurs.* Argiléonis, mère de Brasidas, l'entendant vanter par des Thraces comme ayant été le plus valeureux des Spartiates : *Que dites-vous? il était vaillant; mais Sparte en a beaucoup de plus vaillants que lui.* On apprit à une autre que son fils s'obstinait à défendre un poste très-dangereux. *S'il succombe, répondit-elle, qu'on mette son frère à*

(1) POLABI, XII, G, b.

*sa place. Une mère vole au-devant d'un courrier : Quelles nouvelles? — Vos cinq fils ont péri tous. — Ce n'est pas là ce que je te demande : la victoire est-elle à Sparte? — Oui. — Courons rendre grâces aux dieux.*

Vertu farouche, car les devoirs sacrés de la famille ne dérivent pas des lois humaines. La mère qui punit la lâcheté ou la félonie de son fils fugitif ou traître, sera sans doute digne de louange à Sparte; mais la vertu véritable, à quelque extrémité qu'on la pousse, ne s'en récriera que plus hautement contre cette vertu d'apparat, et maudira une organisation politique dans laquelle la société se détruisait elle-même en méconnaissant les liens les plus sacrés. A Sparte, les femmes, faute de pouvoir séduire par la coquetterie naturelle à leur sexe, cherchaient à plaire par l'insensibilité; mais, tout en renonçant aux grâces, elles ne dépouillaient pas leur fragilité. A peine la discipline républicaine vint-elle à se relâcher, que le vice fit avec d'autant plus de force irruption au milieu d'elles : diffamées alors dans toute la Grèce, elles furent en grande partie cause des malheurs de leur patrie.

Afin de prouver jusqu'à quel point les institutions peuvent vaincre la nature, Lyncurge brisa les liens de la famille et rattacha uniquement l'homme à la patrie. L'enfant né chétif ou contrefait était précipité des rochers du Taygète : exécration coutume que n'ont pas encore répudiée les Monténégrins de l'Illyrie. Si le magistrat le déclarait digne de vivre, il était baigné dans le vin, et on le plaçait, sans l'envelopper ni le couvrir, dans le bouclier paternel, à côté de la lance, pour que les armes éveillent ses premières sensations. On l'accoutumait à coucher sur la dure, à marcher dans l'obscurité, à ne se plaindre jamais. Il était enlevé à sept ans aux affections domestiques et confié aux instituteurs publics, qui élevaient toute la jeunesse spartiate en commun et de la même manière, à l'exception des fils des rois, pour que la trop grande familiarité ne nuisît pas au respect. Tout tendait à rendre ces jeunes gens durs à la fatigue, patients dans la douleur, prompts surtout à obéir. La tête rasée, les jambes et les pieds nus, rien ne venait les récréer dans cet âge des joies sans trouble. Ils devaient chercher les yeux baissés, sans regarder à droite ni à gauche, les mains sous leurs manteaux. Aucune action n'était indifférente; les vieillards, sous la direction desquels les plus capables instruisaient les autres, réprimandaient, leuaient, battaient, selon les cas; les éphores veillaient à ce que la sévérité ne se ralentît pas un instant. Au plus fort de l'hiver, on les faisait parfois combattre nus; c'est nus

Education

aussi qu'ils se présentaient, comme en Crète, pour disputer le prix dans les jeux publics. A dix-huit ans révolus, ils luttèrent dans le Plataniste, jusqu'à ce qu'une partie des lutteurs fût forcée de se jeter dans l'Eurotas : souvent ils en venaient aux mains entre eux dans les places publiques; mais ils devaient faire trêve aux coups dès qu'il survenait un vieillard. Ce respect pour la vieillesse était une grande partie de l'éducation spartiate. Un jour que les diverses nations de la Grèce assistaient aux jeux Olympiques, il se présenta un vieillard aux cheveux blancs qui parcourut les gradins chargés de spectateurs, pour trouver où s'asseoir, sans que personne se dérangeât pour lui faire une place; mais quand il arriva aux gradins occupés par les Spartiates, tous se levèrent à l'envi. L'assemblée entière battit des mains, et le vieillard de s'écrier : *Tous les Grecs connaissent la vertu, seuls les Spartiates savent la pratiquer.*

Sparte offrait à la Diane de Tauride des sacrifices humains, qui se réduisirent par la suite à la flagellation d'un certain nombre d'enfants. C'était pour eux un honneur de ne pas laisser échapper le moindre gémissement pendant qu'on les fustigeait cruellement, au point d'y laisser parfois la vie.

Afin de les habituer à l'adresse si nécessaire à la guerre, on leur permettait le larcin, et ils devaient dérober leur nourriture journalière. Le vol, chez une nation pauvre et dépourvue d'arts, ne parut pas à Lyncurgue aussi dangereux que devait être précieuse pour elle l'agilité jointe à la ruse prudente. C'eût été pour les délinquants une grande faute que de se laisser prendre sur le fait ou convaincre plus tard. Un jeune garçon vole un renard et le cache sous son manteau; on l'atteint, il nie imperturbablement en face de ceux qui l'accusent, et, durant ce temps, l'animal lui rongc le ventre sans qu'il laisse apparaître un signe de douleur.

L'éducation de l'esprit se faisait par les leçons des vieillards, et en écoutant dans les repas la conversation des hommes sensés. Les jeunes gens devaient garder le silence, à moins qu'ils ne fussent questionnés par des citoyens plus âgés. Si ceux-ci les interrogeaient sur le mérite d'une action et sur l'opinion qu'il en fallait avoir, leur réponse devait être judicieuse, polie, en bons termes et d'une concision adaptée au sujet. Ils se formaient ainsi l'esprit à une perception aussi vive que prompte, à ce style vibrant, précis, qui a pris d'eux le nom de *laconisme*. L'histoire en cite beaucoup d'exemples. Durant la guerre médique, Xerxès ayant en voyé sommer les Spartiates de déposer les armes : *Viens les prendre,*

Laconisme.

rép  
lie  
Atl  
ma  
aux  
des  
pon  
tom  
daie  
Lac  
Léo  
com  
res  
saien  
aut  
tiate  
car  
r  
D - a  
E. m  
N'e.  
voyé  
Lacé  
comm  
celui  
tortu  
autre  
clam  
ceme  
fin n  
l'asse  
Le  
de fo  
" av  
" po  
" l'à  
" de  
L.  
(1)  
Sarag  
pédia

répondirent-ils. Les éphores, craignant que la garnison de Décelie ne se laissât surprendre, lui écrivirent : *Ne flânez pas*. Les Athéniens ayant, après une longue guerre, détruit la flotte commandée par Mindarus, le capitaine spartiate adressa ce message aux éphores : *C'en est fait de la bataille et de Mindarus : vite des vivres et des secours*. A la fin de la terrible guerre du Péloponèse, Lysandre n'écrivit rien de plus que ces mots : *Athènes est tombée*. Une longue lettre par laquelle les Macédoniens demandaient, à grand renfort de raisonnements, le passage à travers la Laconie, obtint pour toute réponse : *Non*. On demandait au roi Léon où les peuples étaient le mieux gouvernés pour le bonheur commun ; il répondit : *Où les sujets ne sont ni riches, ni pauvres ; où la probité a beaucoup d'amis, la fraude aucun*. Ils disaient des vainqueurs d'Olympie : *Gloire à eux s'ils eussent pris autant de peine pour une victoire*. Un Athénien traitait les Spartiates d'ignorants : *Nous le sommes en effet*, répliqua l'un d'eux, *car nous seuls n'avons appris de vous rien de mauvais*. Archidamus, à qui l'on demandait combien ils étaient de Spartiates, répondit : *Autant qu'il en faut pour tenir au loin les méchants*. Le roi qui portait aux nues la bonté de Charilaüs, il repartit : *N'est pas bon qui l'est aussi pour les pervers*. Un Spartiate, envoyé au satrape Tissapherne pour l'inviter à préférer l'amitié de Lacédémone à celle d'Athènes, s'expliqua en deux mots : mais comme l'ambassadeur athénien se jetait dans de longs discours, celui de Sparte présenta au satrape deux lignes, l'une droite, l'autre tortueuse, aboutissant au même point, en lui disant : *Choisis*. Un autre ambassadeur s'en vint avec une harangue interminable réclamer des vivres aux Spartiates : *Nous avons oublié le commencement*, répondirent-ils, *nous n'avons pas compris le milieu, la fin ne nous plaît pas*. Il revint alors avec des sacs vides, et dit à l'assemblée : *Remplissez-les* (1).

Les divertissements eux-mêmes ne consistaient qu'en exercices de force. Dans les fêtes publiques, les vieillards chantaient : « Nous avons en petit nombre frappé d'effroi de grandes armées ; nos poitrines furent pour Sparte des murailles invincibles. Mais l'âge nous appesantit désormais ; Sparte honorera les tombeaux de ses généreux défenseurs. »

Les jeunes gens répondaient alors d'un ton joyeux : « Qui nous

(1) Durant la guerre de Napoléon contre l'Espagne, Lefèvre envoyait dans Saragosse assiégée un billet avec ce seul mot : *Capitulation*. Palafox en expédiait un autre avec ceux-ci : *Guerre à mort*.

« surpasse en valeur ? Les combats ont pour nous le charme de la  
 « danse d'Ionie. A la fleur de l'âge, notre âme est embrasée de  
 « l'amour sacré de la patrie. »

Et des voix enfantines reprenaient : « Laissez passer quelques  
 « années, et la patrie alors saura ce que vaudront en nous le désir  
 « de la gloire et le courage guerrier (1). »

Instruction.

Leur instruction se réduisait presque uniquement à savoir par  
 cœur des vers d'Homère, de Terpandre et de Tyrtée : ils abandon-  
 naient tout ce qui était art aux esclaves, ou à cette portion  
 du peuple qui ne pouvait porter la chevelure longue comme les  
 hommes libres. Quel commerce pouvait-il y avoir dans un pays  
 où les étrangers et l'argent étaient exclus, et où l'on avait si peu  
 de besoins ?

Les seules occupations des Spartiates, en temps de paix, étaient  
 donc la chasse, la gymnastique, et les discussions dans les *leschés*  
 ou salles d'assemblée. Il ne leur était pas possible d'y employer  
 l'art du rhéteur ni les sophismes des logiciens. Non-seulement ils  
 bannirent Archiloque pour avoir écrit une maxime entachée de lâ-  
 cheté, mais la patrie alors le musicien Timothée avait ajoutée à la  
 lyre fut coupée par les éphores : ils pouvaient dire comme les Lo-  
 criens : *Celui qui veut se signaler peut s'en aller ailleurs.*

Religion.

Les sacrifices étaient peu coûteux, les funérailles très-simples ;  
 toutes les statues des dieux étaient armées, jusqu'à Vénus ; et les  
 héros, Ulysse, Agamemnon, Lycurgue, recevaient les honneurs  
 divins. Sparte avait la manie des oracles ; ses rois s'en prévalaient  
 souvent ; les éphores, de leur côté, passaient quelquefois les nuits  
 dans le temple de Pasiphaé (2), et en sortaient pour prophétiser.  
 Tous les neuf ans, ils choisissaient une nuit bien claire et se met-  
 taient à contempler le ciel ; s'ils voyaient alors *une étoile se trans-*  
*porter d'un endroit à un autre*, ils mettaient le roi en aceusa-  
 tion, comme coupable de lèse-majesté divine, jusqu'à ce que  
 l'oracle de Delphes le réintégrât. Le culte de Mars y resta cruel,  
 car on lui immolait des victimes humaines, mais plus souvent un  
 chien.

Les principales fêtes des Spartiates étaient celles de Bacchus,  
 dans lesquelles les femmes se disputaient le prix de la course ;  
 celles d'Apollon Carnéen, durant lesquelles on mangeait sous des  
 berceaux de feuillages, et où les joueurs de cithare se dispu-

(1) PLUTARQUE, *Vie de Lycurgue*, 31.

(2) Déesse falidique, fille d'Atlas, adorée à Thalames dans l'Éleuthéro-La-  
 comie, où elle rendait des oracles par la voie du sommeil.

taient le prix ; les Hyacinthides, dont deux jours étaient consacrés à pleurer Hyacinthe, le favori d'Apollon, et la troisième à se réjouir. Il était défendu de prier pour soi seul, et l'on devait demander aux dieux de protéger les hommes de bien. Cette prière était digne du peuple le plus austère et le plus avare de paroles : *Donnez-nous un esprit sain dans un corps sain* (1) ; de même que cette autre : *Au bien joignez le beau*.

Une pareille nation ne devait ni craindre la guerre, ni fuir la mort : tout homme libre, âgé de vingt à soixante ans, y était enrôlé pour porter les armes. L'infanterie était sa principale force. Les moins vaillants servaient comme cavaliers. Point de murailles à l'entour de Sparte, point de machine pour la défendre. Archidamas, en voyant une machine de guerre, s'écria : *Désormais, adieu valeur !* Qu'aurait-il dit de notre stratégie moderne ?

Lycurgue prescrivit aux Spartiates de ne pas faire longtemps la guerre au même ennemi, afin qu'il ne s'instruisit pas de leur tactique. Ils étaient distribués en cinq régiments (*μόραι* pour *μοίραι*), nombre des tribus, chacun de quatre bataillons (*λόχοι*), composés de huit pentécostyes (*πεντηκοστίες*) ou seize énomoties (*ἐνωμοτίαι*), c'est-à-dire compagnies. Ils avaient pour arme la pique, la lance, une épée courte, un large bouclier orné des lettres initiales de leur pays natal et de leurs propres devises. Un d'eux y peignit une mouche de grandeur naturelle, en disant : *J'irai assez près de l'ennemi pour qu'il la voie*.

Ils s'habillaient de rouge pour le combat, peignaient leurs cheveux avec soin et se couronnaient de feuillage, comme le font encore les Allemands. Arrivés à la frontière, ils sacrifiaient à Jupiter et à Pallas : ils emportaient un tison pris aux autels paternels, pour le sacrifice que le roi faisait d'une chèvre le jour de la bataille : celui-ci entonnait alors sur l'air de Castor un chant que tous les soldats répétaient en chœur. Sans demander combien étaient les ennemis, mais où ils étaient, ils marchaient au son de la flûte ; usage qu'ils furent les premiers à adopter, ainsi que le vêtement uniforme. Le roi se tenait au milieu de cent braves, obligés de défendre ses jours. Ils ne poursuivaient pas les vaincus, ne les dépoillaient pas ; ils ne suspendaient pas dans leurs temples les trophées pris sur l'ennemi. Celui qui prenait la fuite était plus à plaindre que s'il fût mort : il lui fallait, durant un temps donné,

(1) Juvénal en a fait ce beau vers : *Orandum est ut sit mens sana in corpore sano* (Sat. X, 356).

rester debout exposé à la vue de l'armée; il ne pouvait plus se montrer sur la place, ni aspirer aux emplois, ni se marier; il devait se lever, même à l'arrivée d'un enfant; s'il se servait d'huile ou de parfums, il était puni par le bâton.

On a dit des Spartiates : *Est-il étonnant que des gens pour qui la vie a si peu d'agrémens affrontent la mort avec intrépidité?* En effet, leur ville était un camp où tout se montrait destiné à éteindre le sentiment de la personnalité, à identifier l'individu avec la patrie. De là cette absence totale d'ambition qui permettait à Pédarète, repoussé du grand conseil, de se féliciter de ce que Sparte comptait trois cents citoyens qui méritaient sa préférence (1). Athènes promettait des monuments à ses grands citoyens; Rome, des couronnes; Odln, les belles Valkyries, attendant les braves dans leurs palais resplendissants; Mahomet, les caresses des houris; Sparte, rien. Trois cents de ses défenseurs tombent aux Thermopyles; elle y place une pierre avec cette inscription : *Ils ont fait leur devoir.*

Il semble que Lycurgue ait reconnu combien les privations et les sacrifices unissent plus fortement les hommes que ne le font les plaisirs et les jouissances. C'est pour cela que la patrie est plus chère lorsqu'elle est malheureuse ou menacée; c'est pour cela que les moines sont d'autant plus attachés à leur ordre que la règle en est plus austère. S'il voulut préserver sa cité des désordres dont les autres villes de la Grèce étaient le théâtre, et la garantir contre l'invasion étrangère, il y réussit : car, durant quatre siècles, aucune altération notable ne s'y fit sentir, au milieu des bouleversements des États voisins. Mais si le but d'une législation doit être, non la stabilité, mais le perfectionnement de l'individu et de l'espèce, on ne pourra louer Lycurgue d'avoir formé un peuple ignorant, farouche, orgueilleux; de l'avoir maintenu barbare au milieu d'une civilisation si brillante, comme une caserne de soldats dans une cité florissante. Quelle liberté que celle d'un pays où le boire et le manger, le vêtement, les entretiens, bien plus, l'amour conjugal et le soin des enfants, étaient réglés par la loi ! Quelle civilisation que celle où était proscrire cette passion qui honore l'homme bien mieux que la plus fière impassibilité.

(1) C'est ainsi qu'on le raconte généralement : mais nous ne trouvons aucune magistrature de trois cents citoyens à Sparte. Il y avait, il est vrai, trois cents hippagètes, bataillon d'élite, obéissant à trois chefs dont chacun choisissait cent braves. Il se pourrait que le mot de Pédarète se rapportât à ceux-ci.

Que dire du traitement des esclaves ? L'ilote était la *chose* de l'État, qui pouvait l'exploiter à son gré. La guerre le mettait-il en péril, on les armait. Quelqu'un d'entre eux se faisait-il remarquer par sa belle taille, sa physionomie expressive, son intelligence, il était égorgé, et son maître payait une amende. Voulait-on enseigner aux jeunes gens la tempérance, on faisait entrer dans la salle du banquet un ilote ivre, dont les gestes dégoûtants et les discours désordonnés rendaient l'ivresse repoussante. Leur nombre s'était-il trop accru, on envoyait les jeunes gens s'exercer à la chasse, en poursuivant ces malheureux, qu'ils massacraient par divertissement sur le sol arrosé de leurs sueurs. Et ces bêtes humaines étaient deux cent mille ! On en expédia une fois deux mille pour aller secourir Brasidas, et l'on n'en eut plus de nouvelles.

Lycurgue avait bien ordonné de ne faire la guerre que pour se défendre ; de ne point avoir de flotte, pour éviter la tentation d'aller en course ; mais une nation dont l'unique étude avait pour objet la vigueur du corps, devait soupirer après toutes les occasions de l'exercer, après les hasards de la guerre qui, seule, rompait la monotonie d'une existence pénible. Et alors avec quel acharnement, avec quelle autorité, elle dirigeait ses expéditions militaires ! L'horreur qui nous saisira à raconter les trahisons exercées envers Messène, les massacres commis à Athènes, où, disait-on, plus de personnes auraient péri en huit années de paix, sous la hache du bourreau, qu'en vingt ans de combats, l'infâme traité d'Antalcidas et la guerre de Thèbes seront une protestation généreuse contre ceux dont les paroles ou les actes proclament que la force est tout dans le monde.

## CHAPITRE VI.

SPARTE ET MESSÈNE.

Lycurgue disposa sa ville natale sur le modèle d'un camp militaire, où la paix aurait été méfante, ombrageuse, où la vie aurait été une initiation à la guerre ; puis il enjoignit aux Spartiates de vivre en paix. Il était naturel qu'ils ne lui obéissent pas : aussi à peine était-il mort, qu'ils engagèrent contre les Arcadiens et les

Argiens des combats qui durèrent de 873 à 743, et des guerres plus mémorables contre Messène (1).

1<sup>re</sup> guerre de Messénie.

Les Messéniens, bien que de race dorique, avaient pris les Spartiates en haine depuis l'instant où, dans le partage du Péloponèse, ces derniers s'étaient emparés d'une plus grande part de la commune conquête. Les rois des deux pays s'étaient plusieurs fois entr'aïdés quand leurs sujets menaçaient de diminuer leur autorité; mais les deux peuples se voyaient de mauvais œil, et plus encore après que Sparte et Mycènes eurent complètement subjugué les habitants de la campagne dans la Laconie. Quand la mine est préparée, une étincelle suffit pour la faire éclater. Un certain nombre de jeunes filles spartiates qui se rendaient à une fête dans le temple de Diane, commun aux deux peuples et situé sur les confins, furent surprises et déshonorées par de jeunes Messéniens, et se donnerent la mort pour ne pas survivre à l'outrage.

Peu après, Polycharès, riche Messénien, conlla ses troupeaux à Évaphnus, Lacédémonien, pour les faire pâturer dans les riches prairies de la Laconie; mais celui-ci les vendit et répandit le bruit qu'ils avaient été enlevés par des corsaires. La fraude ayant été découverte, Polycharès envoie son fils en réclamer le prix à Évaphnus, qui le tue. Le père désolé porte sa plainte devant le magistrat de Sparte; mais se voyant payé de paroles, la colère l'emporte, et il se précipite en fureur sur tous ceux qu'il rencontre par la ville. Sparte envoie alors des ambassadeurs à Messène pour demander satisfaction, et ne l'obtenant pas telle qu'elle la désire, lui déclare une guerre d'extermination. Les deux états s'arment et combattent à outrance, avec toute la fureur des guerres fraternelles.

742.

Les guerriers spartiates avaient juré de ne pas rentrer dans leur patrie que leur vengeance ne fût accomplie, aussi n'épargnaient-ils ni les champs ni les hommes. Les Messéniens, réduits à l'extrémité, eurent recours à l'oracle, qui leur répondit : *Il faut apaiser les dieux avec le sang d'une vierge de race royale.* Le sort tomba sur la fille de Lyéisque, mais celui-ci la fit évader. Alors Aristodème, qui convoitait les suffrages populaires et l'autorité souveraine, proposa sa propre fille; et quand son amant vient protester qu'elle n'est plus vierge, que bientôt même elle donnera le jour au fruit de leur amour, l'impitoyable père l'é-

Aristodème.

(1) PAUSANIAS, IV (Μεσσηνια).

gorge de sa main. Ce fut ainsi qu'il apaisa les dieux et régna.

Messène ne fut pas sauvée pour cela : l'ambitieux, déchiré par les remords, finit par se tuer, et Ithome, sa dernière place forte, tomba au pouvoir de l'ennemi. Les vaincus se réfugièrent en grand nombre à Argos, dans l'Arcadie, à Syracuse; ceux qui restèrent clair-semés dans leur patrie durent jurer fidélité aux Spartiates, leur livrer en tribut la moitié de leurs récoltes et assister, vêtus de deuil, aux funérailles des rois et des magistrats de Sparte.

En exécution du serment prêté, les rois de Sparte restèrent du reste vingt ans hors de leur patrie, et l'on fut obligé de créer les éphores furent créés, dans cette circonstance, pour gouverner. Après leur retour, on conserva ces nouveaux magistrats, et qu'ils eussent à statuer, en cas de divergence d'opinion, entre les rois et le sénat, et le peuple fut ainsi réduit à confirmer ou à rejeter ce qui lui était proposé, sans pouvoir y rien modifier.

La longue absence de tant de guerriers aurait fait diminuer la population; le sénat, pour y pourvoir, envoya l'ordre de faire revenir de l'armée les plus jeunes soldats, ceux qui, parvenus plus tard à l'âge d'homme, n'avaient pas prêté le serment, afin qu'ils eussent à féconder les femmes : morale toute spartiate! Les enfants nés de cette prostitution légale furent appelés *Parthéniens*. Chassés par les maris à leur retour au logis, ils se transportèrent en Italie, où ils fondèrent Tarente.

Nous retrouvons en Italie d'autres colonies spartiates, notamment les Locriens et les Crotoniates, célèbres comme lutteurs. Les ilotes, qui avaient voulu profiter de la circonstance pour se soulever et avaient été domptés, furent dispersés dans ces derniers établissements.

La dure tyrannie de Sparte pesa quarante ans sur les Messéniens, jusqu'à ce que le désir de vengeance qui les animait tous devint chez tous une volonté. Aristomène, rejeton de leurs anciens rois, cédant au vœu national, réunit la jeunesse et l'excita à délivrer la patrie. Il fut proclamé roi; mais, satisfait du titre de général, il inspira par ses premières expéditions une telle épouvante aux Lacédémoniens qu'ils envoyèrent consulter l'oracle. Il leur fut répondu de chercher à Athènes un général pour les commander. Athènes était la rivale de Sparte; enorgueillie de la voir recourir à elle, ce fut presque par raillerie qu'elle lui envoya Tyrtée qui, poète et rien autre chose, était de plus boiteux. Mais il fit voir aux Spartiates combien il était injuste de n'estimer que

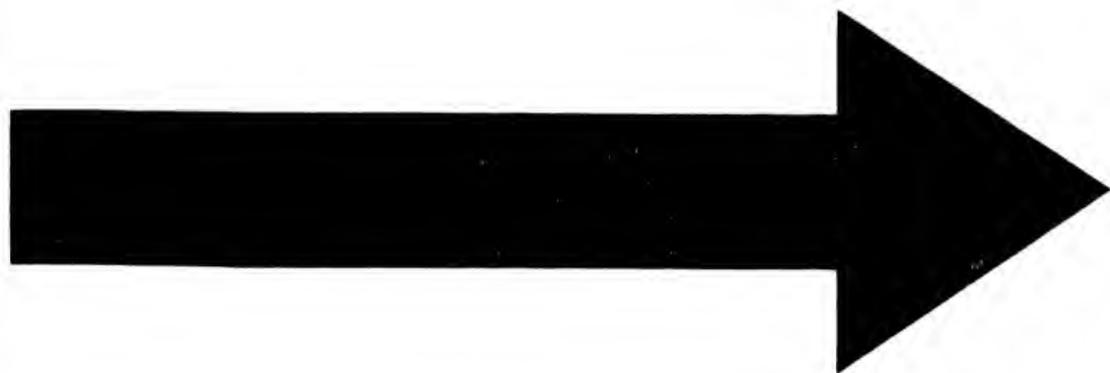
722.

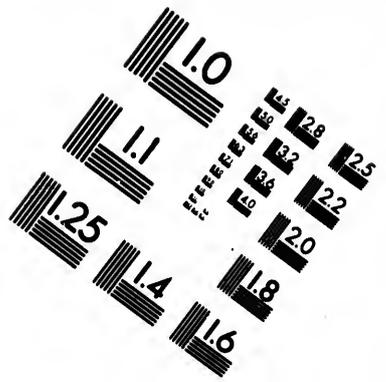
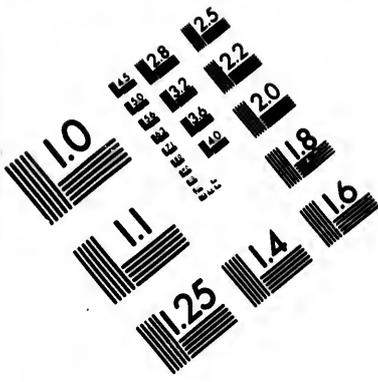
Institution des éphores.

Parthéniens.

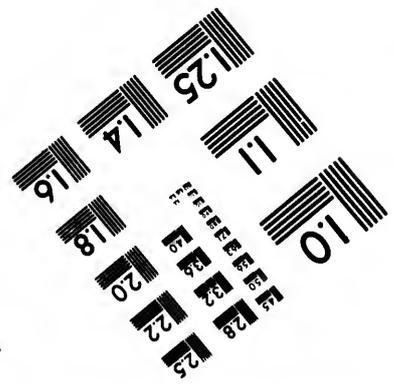
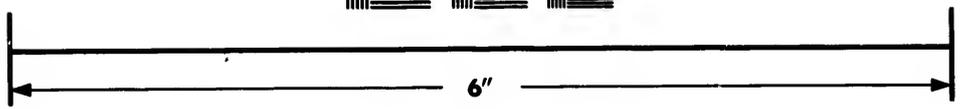
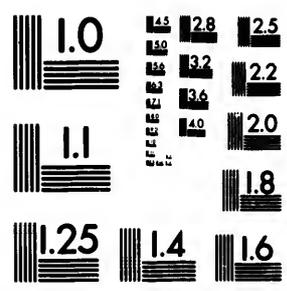
guerre de Messène. Aristomène.

Tyrtée.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

28  
26  
24  
22  
20  
18

10  
12  
14  
16  
18  
20

la vigueur du corps ; car il sut inspirer, par ses chants, une telle ardeur aux combattants, qu'il ranima leur courage et fit tourner la chance. Par malheur, il consacra son génie à une cause inique, à l'extermination d'un peuple à qui l'excès de l'oppression avait fait convertir en glaives les fers dont on l'avait chargé. Dans les rangs d'Aristomène, le poète aurait pu du moins parler de patrie, nourrir ses chants de sentiments généreux et consolants ; dans ceux de Sparte, il n'avait d'autre ressource que de stimuler la valeur, de montrer ce qu'il y avait de honte à fuir et à survivre à une défaite sans invoquer jamais la vertu, la justice et Dieu.

Les Spartiates avaient affaire à des gens réduits au désespoir ; aussi la victoire demeura-t-elle encore au héros messénien. Il lutta pendant trois ans ; mais enfin la voix de Tyrtée retentit de nouveau contre lui, et les Arcadiens, achetés par les Spartiates, le trahirent. Aristomène vaincu se retira dans les montagnes, refuge de la liberté, et soutint, dans la forteresse d'Ira, un siège de onze ans. La trahison vint encore l'y atteindre. Ira fut prise. Aristomène, à la tête des débris de la garnison, s'ouvrit un passage et erra par la Grèce. Ses soldats se dispersèrent ; une partie d'entre eux, étant passés en Sicile, défirent les habitants de Zancle et donnèrent à cette ville le nom de Messine, en mémoire de la patrie qu'ils avaient perdue.

Le territoire de Messène fut partagé entre les vainqueurs ; les habitants, réduits à la déplorable condition d'ilotes, baignèrent des sueurs de l'esclavage le sol de leur patrie détruite. Deux cents ans plus tard, ils tentèrent encore de secouer le joug ; mais, comme il arrive trop souvent, ils ne firent que rendre leur joug plus accablant.

Quoique de semblables victoires profitassent à la souveraineté de Sparte, elle les paya de tant de sang, qu'il lui fallut longtemps pour réparer ses pertes. Elle s'accrut donc lentement au milieu des Doriens, étendant son territoire au détriment des Argiens et des Arcadiens : ce ne fut qu'en 550, et quand elle les eut entièrement assujettis, que la primauté lui fut acquise parmi les peuples de la même race.

La constitution de Sparte n'eut point à subir de changements tant que ses guerres ne dépassèrent pas les limites du Péloponèse et demeurèrent, pour ainsi dire, fraternelles. Il en fut autrement lorsqu'elle se mêla aux affaires du reste de la Grèce et prétendit y exercer la suprématie, en rivalité avec Athènes, qui marchait à la tête de la race ionique. Le fil de notre récit nous amène natu-

rellement à nous occuper de cette ville, dont les mœurs furent beaucoup plus douces.

---



---

## CHAPITRE VII.

ATHÈNES. — SOLON.

Sous le règne d'Ogygès, le lac Copais inonda l'Attique, et les traditions antérieures se perdirent dans ce désastre. Un siècle et demi après, Cécrops y arriva, dit-on, d'Égypte, enseigna la culture de l'olivier et institua l'aréopage. Le déluge de Deucalion eut lieu sous Cranaüs, l'un de ses successeurs. Amphictyon renversa du trône Attis, son beau-père; mais lui-même fut détrôné par Érichthonius, à qui succéda Pandion, puis Érechthée, sous le règne duquel Cérés, venant de Sicile, aborda sur le rivage de l'Attique, c'est-à-dire que l'agriculture s'y propagea.

1759.

Cécrops. —  
1610.1523.  
1509.

Les premières institutions de ce pays dénotent une origine étrangère : l'aréopage et la distribution du peuple en nobles, en agriculteurs et en artisans, rappellent l'Égypte; on y trouve aussi des souvenirs de l'Inde, par exemple dans les sacrifices de famille qui devaient s'accomplir aux mêmes degrés de parenté que chez les Indiens (1). Mais l'immobilité orientale ne pouvait durer sur ce sol, et nous y verrons le peuple acquérir, peu à peu, la liberté. Athènes, étant par sa position et par la nature de son territoire à l'abri des incursions des hordes barbares, était plus à même de faire prospérer dans son sein les germes de la civilisation.

L'un des plus anciens événements de l'Attique est la guerre entre le Thrace Eumolpe, établi à Éleusis, et l'Athénien Érechthée. La victoire étant restée à ce dernier, la paix confirma la suprématie d'Athènes et son alliance avec Éleusis. Cette alliance fut très-probablement cimentée par l'admission d'Athènes aux mystères de Cérés, dont la direction fut toujours réservée aux Eumolpides. Thésée, purgeant le pays des brigands et des monstres qui l'infestaient, l'affranchissant du tribut de sept jeunes garçons et d'autant de jeunes filles dû à la Crète, peut être considéré comme le fondateur de l'État athénien. Il donna de la consistance au gouvernement en réunissant les quatre districts de l'Attique,

Thésée. —  
1300.

(1) BUNSEN, de *Jure hereditario Atheniensium*.

indépendants jusque-là l'un de l'autre, et en faisant d'Athènes la capitale du pays.

Codrus. —  
1123.

On a rapporté de lui trop de choses pour qu'il soit possible de distinguer le vrai du faux, et l'on ne sait rien de ses successeurs jusqu'à Codrus. Quand les Héraclides envahirent le Péloponèse, les Ioniens, chassés de leurs foyers, vinrent accroître la population de l'Attique; les Héraclides de Sparte en conçurent de la jalousie et déclarèrent la guerre aux Athéniens. L'oracle avait prédit que la victoire demeurerait à celle des deux armées dont le chef périrait dans le combat. Codrus, en usant de stratagème pour se faire tuer par l'ennemi, assura le triomphe aux siens et rendit son nom glorieux. Les Athéniens, tout en l'admirant, ne voulurent plus avoir de roi; ils se mirent sous la protection de Jupiter et se firent gouverner par un archonte. Il fut pris dans la famille de Codrus, pour être héréditaire et perpétuel; mais il devait rendre compte de son gouvernement; soumettre, dans les affaires d'État, son autorité à celle du peuple; dans les affaires criminelles, à celle de l'aréopage; dans les causes civiles, à celle du prytanée. Beaucoup d'Athéniens, mécontents de ce changement, passèrent dans l'Asie Mineure avec les Ioniens, et y fondèrent des colonies.

Archontes à  
vie. — 1095.

Les Athéniens firent un nouveau pas vers la liberté quand ils rendirent décennal, de perpétuel qu'il était, le pouvoir de l'archonte, toujours choisi d'ailleurs dans la descendance de Codrus. Mais finalement, sans que l'on sache par suite de quelles révolutions, les archontes furent portés au nombre de neuf, pour exercer le pouvoir une année. Les trois premiers d'entre eux exerçaient les fonctions attribuées jusque-là au chef de l'État.

Archontes  
annuels.

Ces changements n'étaient toutefois favorables qu'aux familles issues des conquérants; de même que les patriciens à Rome, elles constituaient une tyrannie vigoureuse, ne choisissant que dans leur sein les archontes et les aréopagites. Les vaincus cependant ne se résignaient pas à la servitude, comme en Orient, et des conflits s'élevaient souvent entre le peuple et la noblesse. Mais celle-ci, forte de son union, étouffait les réclamations de la foule, exerçait rigoureusement son autorité, rendait la justice à son gré, et opprimait les débiteurs, au point de vendre leurs enfants.

Dracon. — 624.

L'archonte Dracon avait rédigé des lois sévères, comme toutes celles des aristocraties héroïques; ce n'était, à ce qu'il paraît, qu'un code criminel tracé, disait-on, avec du sang, parce qu'il punissait tous les délits de la peine de mort; selon lui, aucun méfait n'était assez léger pour ne pas mériter le dernier supplice,

ni assez grave pour qu'on pût lui en infliger un plus grand. Aussi l'oisiveté était-elle un crime capital ; et l'on procédait même contre les choses inanimées qui avaient causé quelque accident. Un tribunal de cinquante-cinq éphètes, auquel toutes les cours de justice devaient soumettre leurs décisions, fut substitué à l'aréopage.

Les Athéniens étaient ainsi tombés du pouvoir illimité des rois sous le coup de lois cruelles, dont l'excessive sévérité fut un obstacle à tout bon résultat, surtout ces lois ne s'étendant pas à l'organisation civile, et n'ayant point en vue le peuple. Les dissensions héroïques s'envenimaient donc de plus en plus entre les trois classes, que distinguaient les noms de Pédiens, de Diaciens et de Paraliens, c'est-à-dire de la plaine, des monts et de la côte. Cylon tenta d'en profiter pour usurper le pouvoir ; mais, assiégé dans la citadelle, il réussit à s'enfuir ; et ses partisans, réfugiés dans le temple de Minerve, après avoir obtenu d'avoir la vie sauve, furent égorgés sur l'autel. La perte de Nisée et de Salamine, tombées aux mains des Mégariens, et une peste qui la suivit, furent considérées comme un châtement des dieux pour ce carnage sacrilège. On envoya donc chercher Épiménide, sage fameux de la Crète et ami des dieux. Arrivé dans Athènes, il ordonna qu'on élevât des temples, qu'on sacrifîât des victimes et qu'on accomplît les rites de l'expiation (1) ; il réforma en outre les cérémonies du culte en les rendant moins coûteuses ; il supprima les coups dont les femmes se meurtrissaient le sein et le visage pendant les funérailles ; il substitua, en somme, des rites plus doux à ceux apportés de l'Orient. Cela rétablit la concorde, mais pour peu de temps. Les mêmes causes continuant à subsister, les mêmes querelles se ranimèrent entre les grands, et le peuple en profita pour acquérir des droits avec l'aide de Solon.

(1) J. TZETZÈS, dans ses *Chiliades*, V, 23, nous fait connaître les rites au moyen desquels se faisait la purification des villes souillées : « Quand une cité était désolée par la famine, par la peste ou par quelque terrible calamité, on apprêtait une victime que l'on conduisait à l'autel. On jetait alors sur le feu du fromage, des gâteaux, des figues ; puis après avoir frotté sept fois les parties génitales de la victime avec de l'oignon marin, des figes sauvages et autres fruits venus sans le secours de l'art, on brûlait le tout à un feu de bois d'arbres non plantés ; enfin, les cendres étaient jetées à la mer. C'est de cette manière que l'on chassait au loin les maux dont une ville était affligée. » On se rappelle la lustration annuelle qui se faisait dans Israël en chargeant un bouc des malédictions qu'on voulait détourner du peuple, et en le chassant au désert.

Solon. Né de race royale, mais tombé dans la pauvreté, Solon avait demandé des ressources au commerce, qui, lui ayant rendu l'aïssance, le mit à même de voyager et de lier connaissance avec les hommes les plus célèbres de son temps, appelés depuis les Sages de la Grèce. Ce n'étaient ni des savants, ni des philosophes, mais des gens d'une sagesse vulgaire, qui, tirant des ombres du temple, pour la répandre au dehors, la doctrine des mœurs, méditaient sur l'homme et sur sa nature, ainsi que sur les moyens de lui donner la meilleure direction possible. On connaît les sentences qui leur sont attribuées (1), forme proverbiale sous laquelle ils mettaient la morale à la portée de chacun. Tous, excepté Thalès, furent des hommes d'État : Chilon, éphore de Sparte ; Blas, magistrat dans l'Ionie ; Pittacus, dictateur de Lesbos ; Cléobule, tyran de Linde ; Périandre, tyran de Corinthe.

Réunis un jour dans le palais de ce dernier, avec Anacharsis, venu de la Scythie pour visiter la Grèce et comparer sa civilisation avec la rude franchise de son pays, ils s'entretenaient du meilleur gouvernement possible. Solon dit que c'était celui où l'injure faite à un particulier était considérée comme faite à tous ; Blas, où la loi régnait en place d'un tyran ; Thalès, où les habitants n'étaient ni trop riches, ni trop pauvres ; Anacharsis, où la vertu était en honneur et le vice abhorré ; Pittacus, où les dignités ne s'accordaient qu'aux gens de bien ; Cléobule, où les citoyens craignaient plus le blâme que le châtimeut ; Chilon, où les lois étaient plus écoutées et avaient plus d'autorité que les orateurs ; Périandre, enfin, dit que le meilleur de tous les gouvernements était la démocratie qui se rapprochait le plus de l'aristocratie, parce qu'alors l'autorité résidait dans un petit nombre de gens de bien.

Solon cultiva aussi la poésie, et remplit ses compositions de sentences profondes ; il s'occupait même d'un poème sur les Atlantides ; il fut aussi versé dans l'astronomie, science alors tellement à l'état d'enfance chez les Grecs, que Thalès venait précisément de diviser l'année en douze mois de trente jours, en y intercalant

(1) SOLON, Connais-toi toi-même, γνῶθι σεαυτόν.

CHILON, Rien de trop, μηδὲν ἄγαν.

PITTACUS, Saisis le moment opportun, καιρὸν πρόσμενε.

BIAS, Les méchants forment le grand nombre, οἱ πλεῖστοι κακοί.

PÉRIANDRE, Tout est possible à l'activité, μελέτα τὸ πᾶν.

CLÉOBULE, Rien de meilleur que la modération, μέτρον ἄριστον.

THALÈS, Sois garant, la peine arrive, ἐγγύα παρα δ' ἄτη.

VOIR PLUTARQUE, Banquet des sept Sages.

un mois tous les deux ans. Solon la fit lunaire, de trois cent cinquante-quatre jours, en y ajoutant vingt-trois jours tous les deux ans.

Il se rangea du côté du peuple, et lui enseigna à *se connaître lui-même*, à se sentir des droits égaux à ceux des nobles; et lui seul parut digne d'organiser dans Athènes la liberté populaire. Nommé archonte, il reprit Salamine, et son crédit s'en accrut. Encouragé par l'oracle, il s'appliqua à reconstituer l'État, commençant par abroger les lois aristocratiques de Dracon, à l'exception de celles relatives à l'homicide. Puis, afin de venir en aide aux pauvres, au lieu de libérer les débiteurs, il augmenta la valeur de l'argent, et leur garantit la liberté personnelle. Il calma ainsi la classe nécessiteuse, en même temps qu'il pourvut aux intérêts des riches en refusant le partage des terres, qu'on lui demandait. Il voulut que chacun pût jouir en paix et transmettre aux siens les biens qu'il possédait (1).

Comme toutes les législations antiques, celle de Solon embrassait le droit public, le droit civil et le droit criminel. Il trouva dans l'Attique, en flagrante opposition avec les familles nobles, le *dème*, c'est-à-dire la commune, composée des descendants des habitants primitifs du pays, qui, sans avoir été réduits à la condition de travailleurs mercenaires, demeuraient dans la campagne, libres et divisés en différentes juridictions. Il abolit l'ancienne distinction des citoyens en trois classes ressemblant aux castes asiatiques, et y substitua la distribution fondée sur la propriété. Les *Pentacosiomédimnes*, c'est-à-dire ceux qui possédaient un revenu de cinq cents *médimnes*, ou mesures d'huile et de grain, prirent le premier rang; puis, par degrés, les *Chevaliers*, dont

Constitution.

(1) Voy. SAMUEL PETIT, *de Legibus alicis*, 1615. — C'est un excellent recueil qui jette beaucoup de jour sur les lois athéniennes :

Parmi les auteurs anciens, POLYBE ne fait aucune distinction entre les lois de Solon et celles qui furent promulguées après. XÉNOPHON ne remonte pas aux anciens temps. PLUTARQUE, dans la vie de Solon; ARISTOTE, dans sa *Politique*, II, 7 et 9; ISOCRATE, dans le *Panegyrique*, sont des guides plus sûrs.

Parmi les modernes, on peut consulter : PASTORET, *Histoire de la législation*, Paris, 1818, t. VI, VII; BUNSEN, *de Jure Atheniensium hereditario ex Isvo cæterisque oratoribus græcis ducto* (Gœttingen, 1812), qui explique fort bien la constitution athénienne pour ce qui concerne la tribu et la famille, le droit héréditaire étant la partie capitale des lois de Solon; BOECKH, *Ueber die Staats-haushaltung der Athener*, Berlin, 1821; VAN LIMBURG BROUWER, *Histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs depuis les Héraclides jusqu'à la domination des Romains*, Groningue; SCHOEMANN, *Antiquitates juris publici græci*, Greifswald, 1838.

le revenu montait à quatre cents; les *Zeugites*, à trois cents; les *Thètes*, qui possédaient moins. Les trois premières classes étaient admises à tous les emplois; ceux de la dernière pouvaient assister aux assemblées et siéger dans les tribunaux. L'ancienne division fut conservée, soit par tête dans les tribus (*φυλαί*) qui étaient au nombre de quatre, soit par le feu dans les *dèmes* ou communes des gens de la campagne : on en connaît jusqu'à deux cent soixante-deux (1).

Archontes.

Les neuf archontes annuels restèrent à la tête de l'État; le premier d'entre eux portait le titre d'*éponyme*, parce qu'il donnait son nom à l'année; le second, celui de *roi*, et présidait aux choses religieuses; le troisième était le *polémarque*, ou ministre de la guerre; les autres s'appelaient *thesmothètes*, parce qu'ils rendaient la justice; magistrats suprêmes, ils étaient dès lors exclus des commandements militaires. Avant de procéder à leur élection, le sénat et les *héliastes* examinaient s'ils étaient fils et petits-fils de citoyens, s'ils avaient servi dans l'armée, s'ils avaient respecté leurs parents. Ils portaient pour signe distinctif une couronne de myrte, et, comme tout magistrat, ils étaient inviolables.

Sénat.

Leur autorité était tempérée par quatre cents sénateurs, cent de chaque tribu. Le sort décidait du choix; mais ils étaient soumis à un rigoureux examen de la part des *héliastes*; puis leurs noms étaient proclamés devant le peuple, et si quelqu'un élevait la voix pour les accuser, ils étaient aussitôt mis en jugement. Les archontes devaient les consulter dans toutes les affaires; chaque loi nouvelle était d'abord discutée dans le sénat, puis exposée, durant trois jours, aux pieds des dieux tutélaires de chaque tribu : mais, avant de la proposer, celle qui lui était contraire devait être abrogée, après avoir été défendue par cinq citoyens.

Assemblée générale.

La confirmation des lois, l'élection des magistrats, la délibération sur les affaires publiques que devait lui soumettre le sénat, appartenaient au peuple des quatre classes, comme aussi le jugement des procès publics dans les tribunaux qui siégeaient tous les huit jours. Aussi, le Scythe Anacharsis s'étonnait-il grandement de ce que, dans Athènes, les sages furent appelés à discuter et les ignorants à délibérer : tant était nouvelle l'idée de la souveraineté populaire !

(1) La population de l'Attique était répartie entre 174 *dèmes*. Voir *Recherches sur la topographie des dèmes de l'Attique* par C. HANRIOT, ancien membre de l'École française d'Athènes, 1853.

L'aréopage, pouvoir conservateur et sauvegarde de la constitution, était composé, à vie, des archontes sortis de fonctions, et ayant rendu compte de leur administration : il veillait sur les mœurs, revisait et même annulait les décisions du peuple ; comme tribunal suprême, il statuait sur les affaires capitales, et rendait alors ses jugements avec les rites des temps héroïques ; il invoquait les Érynnies, au milieu des victimes palpitantes et des imprécations ; et quand les sèves du scrutin se trouvaient en nombre égal de chaque couleur, on y ajoutait, pour l'absolution, la sève blanche de Minerve. L'aréopage infligea une peine à un juge pour avoir tué un petit oiseau qui s'était réfugié dans son sein. Comme l'on proposait d'introduire les jeux de gladiateurs, pour qu'Athènes ne restât pas au-dessous de Corinthe, un aréopagite s'écria : *Renversez donc d'abord cet autel que nos ancêtres ont dressé à la Miséricorde*. Devant ce haut tribunal, censeur sévère des mœurs et des lois, l'éloquence elle-même devait dépouiller ses prestiges, car on y plaidait de nuit, sans gestes oratoires, sans en appeler aux émotions du cœur.

Il semblait à craindre que les membres de l'aréopage n'abusassent d'un aussi grand pouvoir, comme les éphores de Sparte ; on reconnut pourtant à l'épreuve de combien de maux Périclès fut cause pour l'avoir diminué. La réputation de justice dont jouissait l'aréopage était telle, que souvent rois et peuples le prenaient pour juge de leurs différends, et jamais aucun d'eux, dit Démosthène, n'eut à se plaindre de ses décisions.

Solon pensa que ce mélange d'aristocratie et de démocratie assurerait à la république l'équilibre nécessaire, surtout si l'on faisait en sorte que le gouvernement fût confié aux citoyens les plus dignes. La multiplicité des emplois appelait aux affaires un très-grand nombre de citoyens qui, tour à tour, se trouvaient supérieurs les uns aux autres (1) Celui qui machinait des innovations

(1) Afin de prouver que la démocratie coulait pour ainsi dire dans toutes les veines de l'État athénien, et qu'une alternative continue rendait tantôt supérieurs, tantôt inférieurs, les uns aux autres, nous passerons en revue les divers emplois, en outre de ceux qui ont déjà été mentionnés :

1° Les *éphètes*, à savoir cinquante et un sénateurs tirés au sort pour former l'*épipalladium*, l'*épidelphinium*, l'*épiprytanium*, l'*emphréatium* ; 2° les *nomophylaces*, dépositaires des lois et des votes des assemblées ; 3° les *nomothètes*, choisis parmi les héliastes ; 4° les *orateurs publics*, qui devaient défendre les intérêts du peuple dans le sénat et devant les assemblées ; 5° les *syndics*, cinq orateurs qui défendaient les lois dont on proposait l'abolition ; 6° les *péristarques*, qui veillaient à la pureté du lieu des assemblées ; 7°

était puni de mort. En cas de soulèvement, les magistrats devaient se démettre immédiatement; sinon chaque citoyen était en droit de les tuer. Afin que dans les troubles civils les pervers et les ambitieux n'eussent pas à prévaloir, tandis que les gens de bien hésiteraient, Solon inscrivit dans la loi que chacun devrait, sous peine d'infamie, se déclarer pour un parti. L'ostracisme avait encore pour but la conservation de l'État. Quand les grandes qualités d'un citoyen l'élevaient assez au-dessus des autres pour que son pouvoir ou son ascendant devinssent redoutables, il était éloigné pour dix ans, dès que cette mesure était réclamée par le vote de six mille citoyens au moins.

Ostracisme.

qui prenaient note des présents aux assemblées pour mettre à l'amende les absents; 8° trente *syngraphes*, qui recueillaient les suffrages; 9° les *apograpbes*, qui distribuaient les procès; 10° deux *écrivains* par tribu; 11° un *surintendant* à l'horloge d'eau; 12° les *hérauts*.

Les employés des finances étaient : 1° les *antigraphes*, qui examinaient les comptes; 2° dix *apodectes*, qui faisaient la même chose pour le sénat; 3° les *épi-graphes*, qui inscrivait les comptes; 4° dix *logistes*, qui les renvoyaient; 5° douze *euthynes*, qui renvoyaient aussi les comptes et prononçaient des amendes; 6° les *mastères*, chargés de la recherche des biens des exilés; 7° les *zétètes*, commission de recouvrements; 8° les *crénophylaces*, gardiens des fontaines; 9° les *épistates*, inspecteurs des eaux; 10° les inspecteurs des rues; 11° les inspecteurs des murs.

La direction générale des finances, exercée pendant cinq ans par ARISTOTE et LYCURGÈ, était une charge extraordinaire (καταξ της διοικήσεως). Il y avait les *trésoriers*, choisis parmi les citoyens les plus riches; les *potètes*, douze commissaires pour la vente des choses appartenant à l'État et de celles qui lui étaient dévolues; les *démargues*, administrateurs des tribus; les *administrateurs* des spectacles; les *sitophylaces*, veillant à la distribution du blé : dix en ville, cinq au Pirée.

Les *practores* percevaient les impôts et les amendes, et d'autres magistrats présidaient aux préparatifs des embarquements et faisaient la police du Pirée avec une foule de subalternes.

Les *anoptes* pourvoaient à la sobriété des banquets et furent bientôt oubliés. Les *gynéconomes* ou *gynécocosmes* veillaient à la modestie et à la décence des femmes; ils imposaient une amende à celles qui se distinguaient trop par leur luxe et par des parures recherchées. Les *orphanistes* soignaient les orphelins. Les *phratores* faisaient inscrire les enfants dans les registres de leurs tribus. Les *astynomes* surveillaient les charlatans, bateleurs, etc. Les *cléreyes* suivaient les colonies pour le partage des terres. Les *épiscopes* étaient envoyés en mission dans les villes alliées pour en examiner la conduite et les dispositions. Les *pytagores* représentaient les amphictyons à l'assemblée de Delphes et des Thermopyles, et y parlaient au nom des villes grecques. Les *stratèges*, ou généraux, étaient nommés tous les ans par le peuple, ainsi que les *taxiarques*, lieutenants généraux, les *hipparques*, colonels de cavalerie, les *phylarques*, dont dix étaient sous les ordres d'un hipparque.

Voy. SCHLOSSER. *Histoire universelle de l'antiquité*.

Rien ne prouve que cette loi fut portée par Solon, et, en général, il est difficile de distinguer celles qui lui sont propres des additions qu'elles subirent par la suite ; d'ailleurs, un grand nombre des siennes ne sont pas parvenues jusqu'à nous ; il en est qui ne se déduisent que des faits, d'autres n'ont jamais été écrites, et les Eumolpides les conservèrent seulement par tradition. Ceci établi, cherchons à procéder par ordre dans l'examen des parties les plus importantes de cette constitution.

Si les institutions religieuses vinrent de l'Égypte dans la Grèce, elles ne purent s'y conserver dans une caste exclusive et prédominante ; mais elles servirent de contre-poids à la puissance égoïste d'une aristocratie guerrière, de sauvegarde aux droits des peuples et de frein à la fougue irrésistible des démagogues. La fondation de l'oracle de Delphes, à côté du lieu d'assemblée des amphictyons, suffirait déjà à démontrer quelle influence dut avoir la religion dans les délibérations publiques, non pour en imposer aux grands, mais pour diriger le peuple, qui se soumettait à un signe du dieu plus qu'à toute autre raison, et pour inspirer des résolutions généreuses, patriotiques, prudentes, conciliatrices. Les mystères propageaient, sinon des mœurs plus pures, au moins des doctrines plus graves, des idées plus spirituelles sur l'origine du monde : les jeux publics rassemblaient, soit une province, soit la nation tout entière, afin d'y entretenir l'union et d'y ranimer le sentiment de la fraternité.

Il n'y eut jamais de ville où, plus qu'à Athènes, les divinités étrangères aient été librement admises. Si, pour ne mécontenter personne, elle alla jusqu'à ériger un temple au dieu inconnu, l'implété y était cependant punie, ainsi que ceux qui arrachaient les oliviers sacrés : on refusait la sépulture à quiconque avait dérobé des objets du culte. Protagoras fut banni pour avoir douté de l'existence des dieux ; ses ouvrages furent brûlés, et ceux qui les possédaient obligés de les remettre au magistrat. Diagoras de Milet, qui professait l'athéisme, eut la tête tranchée. On condamnait certains impies à mourir de faim, assis à une table abondamment servie (1). Nul ne pouvait être arrêté durant les fêtes de Cérès et de Bacchus ; dans les thesmophories, on délivrait quelques prisonniers, on les mettait tous en liberté lors des saturnales : aucune exécution capitale ne pouvait avoir lieu tant que durait le voyage du navire qui portait à Délos les offrandes des Athéniens.

(1) LYSIAS y fait allusion dans le fragment de la harangue acéphale.

Les rites d'Eleusis une fois accomplis, une commission spéciale s'assurait qu'ils n'avaient été altérés par aucune innovation.

Lois  
politiques.

Les traités conclus avec un gouvernement, même illégitime, étaient valables. Un criminel d'État pouvait, devait même être mis à mort par quiconque le rencontrait, et l'on décernait à celui qui le tuait une couronne de laurier, comme aux vainqueurs des jeux olympiques.

Les décrets du sénat avaient force de loi durant une année, à l'expiration de laquelle ils devaient être soumis à l'approbation du peuple. L'admission aux droits de citoyen était quelquefois accordée dans l'assemblée générale, par suite d'un mérite insigne, comme au philosophe Pyrrhon, pour avoir tué un tyran de la Thrace. Ce qui prouve combien c'était une distinction honorable, c'est qu'elle fut ambitionnée par Perdicas de Macédoine, Térée de Thrace, Denys de Syracuse, Évagoras de Chypre. Six mille voix au moins, presque le tiers du nombre total des citoyens athéniens, étaient nécessaires pour conférer la qualité de citoyen à un étranger, ou à quiconque était né d'une mère étrangère, pour réhabiliter un condamné, pour décréter l'ostracisme et pour d'autres décisions importantes. Celui qui n'acquittait pas la dette laissée par son père envers le trésor public, était déchu de tous droits civils (1), et privé de sa liberté jusqu'à ce qu'il l'eût éteinte. Les débiteurs particuliers pouvaient aussi être mis en prison; un écriteau indiquait à tous la maison ou le fonds grevés d'hypothèques.

Les *météques* ou étrangers ne jouissaient pas des droits de cité; ils payaient une imposition personnelle et devaient prendre pour patron un citoyen qui répondit d'eux et pût réclamer pour eux en justice contre un Athénien. Ils se nommaient un juge à eux, et étaient leurs propres répartiteurs pour la taxe à payer au trésor public. Exposés à des railleries et à des humiliations, on les obligeait à porter, dans les fêtes de Bacchus, les vases pleins d'eau et les ustensiles pour les sacrifices, revêtus d'habits d'une couleur étrange; leurs femmes devaient tenir le parasol aux Athéniennes. Le métèque qui tuait un Athénien encourait la peine de mort, l'Athénien qui attentait à la vie d'un étranger n'encourait que l'exil; l'étranger était aussi puni de mort s'il osait s'introduire

(1) Les Rhodiens, par un motif commercial, étendirent cette loi à toutes les dettes, même quand le fils n'acceptait pas la succession paternelle. A Thèbes, le débiteur insolvable était exposé sur la place publique avec une corbeille d'osier sur la tête.

dans l'assemblée ou se présenter à la tribune. Il ne suffisait pas, pour y monter, de jouir des droits de citoyen ; il fallait, de plus, avoir une descendance légitime, des propriétés dans le pays, n'être pas né d'une courtisane, n'être pas débiteur du trésor. Qui-conque avait outragé les dieux, refusé le service militaire, jeté son bouclier, frappé ses parents, dissipé son patrimoine ou fréquenté les femmes publiques, était exclu de la tribune.

Nous avons dit que l'on comptait vingt mille citoyens (1) ; car, lorsqu'on parle de la liberté antique, il faut toujours l'entendre du petit nombre de ceux qui, formant la classe dominante, la possédaient et en jouissaient seuls. Ainsi, bien que dans l'Attique la constitution ne reposât pas uniquement, comme nous l'avons vu, sur la noblesse héréditaire et sur la propriété foncière, mais aussi sur la fortune mobilière du commerce et de l'industrie, on s'imaginerait à tort y rencontrer l'égalité mathématique, telle qu'elle existe, par exemple, dans les États-Unis d'Amérique.

Il importait donc de pourvoir à la conservation des familles ; et, dans ce but, il fut statué que le fils prendrait immédiatement la place de son père décédé ; qu'à défaut de fils, un héritier natu-

(1) Quand les anciens auraient été moins étrangers aux observations de détail et plus soigneux d'instruire que de plaire, il n'aurait pas été en leur pouvoir de recueillir ces renseignements qui composent aujourd'hui la statistique. Aux difficultés qu'y rencontrent les modernes, se joignait pour eux le mystère que faisait de ces documents la classe dominante, qui voulait accroître son importance en les tenant secrets. De là vient que l'on a pu soutenir avec des probabilités égales des opinions opposées en se fondant sur les notions que les anciens nous ont transmises. ISAAC VOSSIUS (*Observ. var.*), MONTESQUIEU (*Esprit des lois*, xxiii, 17, 23), WALLACE (*Dissertation historique et politique sur la population des temps anciens*), prouvèrent que le monde était anciennement plus peuplé. HUME, au contraire (*Essays and Treatises on several subjects, Essay ix*), et d'autres encore soutinrent qu'il l'était moins. La même dissidence existe au sujet de la population de l'Attique. Wallace la porte à 524,000 têtes, Hume à 284,000 : mais tous s'accordent à peu de chose près sur le nombre de 20,000 individus libres. La question est traitée de main de maître par Letronne (*Mémoires de l'Académie*, t. vi). Il faudrait, selon lui, compter dans l'Attique, à partir de la guerre du Péloponèse jusqu'à la bataille de Chéronée :

|                       |         |
|-----------------------|---------|
| Athéniens . . . . .   | 70,000  |
| Métèques . . . . .    | 40,000  |
| Esclaves . . . . .    | 110,000 |
| En totalité . . . . . | 220,000 |

Plus, 20,000 étrangers environ : population inférieure de beaucoup de villes modernes ; et pourtant que de grandes choses elle opéra !

rel aurait à prendre le nom du défunt. Celui qui n'avait pas de descendant légitime, testait en faveur de qui lui plaisait. Quand il en avait, ses biens étaient partagés entre les enfants par portions égales. La famille même nous révèle le passage de l'unité orientale à la variété grecque, et l'identité du droit public avec le droit privé. Le mariage ne put être contracté qu'entre citoyens, mais par la seule formalité de fournir caution et de consigner une dot. La monogamie n'est pas en désaccord avec la liberté grecque. Le pouvoir paternel s'acquiert par le mariage, par la légitimation et par l'adoption; il ne consiste pas tant dans le droit moral de réprimer et de punir que dans une espèce de droit de propriété sur le fils; mais quand le père en est mécontent, il déclare au magistrat qu'il cesse de le reconnaître: il le bannit de sa demeure, et tout lien est rompu.

La curie (*φρατρία*) réunit dans son sein l'État, la famille, la religion: en effet, lors des fêtes Apaturies, l'enfant âgé de moins d'un an était présenté à sa curie, et, au milieu d'un sacrifice solennel, le père jurait qu'il l'avait eu d'une Athénienne. Il lui était présenté de nouveau à l'âge de quinze ans, lors des mêmes fêtes, et une solennité de famille, dans laquelle on invoquait Hercule, Apollon et Diane, consacrait cette seconde admission. C'était par elle que, sous les auspices de la religion, la parenté passait du foyer domestique dans la cité, et prenait le caractère public.

Le testament se fondait sur l'adoption, si bien que toute liberté faite par disposition à cause de mort était appelée adoption. La faculté de tester ne détruisait donc pas la famille, elle l'agrandissait au contraire; et de même que la succession *ab intestat*, qui, à ce qu'il paraît, s'étendait indéfiniment aux descendants et aux collatéraux (1), elle se combinait de manière à laisser à la famille sa hiérarchie, son existence, ses liens avec l'État, tout en donnant une liberté suffisante à l'individu: or, l'accord de la liberté individuelle avec le pouvoir essentiel, comme aussi avec l'unité de l'État, produit seul cette harmonie de droits et de devoirs qui fait le charme de la vie sociale.

L'Athénien qui ne laissait qu'une fille pouvait instituer pour héritier son parent le plus proche, à la condition de l'épouser, ou, s'il en avait plusieurs, d'en épouser une et de placer convenablement les autres. Si l'héritière était déjà mariée, son époux de-

(1) BUNSEN voudrait que la succession des descendants eût été limitée au troisième degré; mais il est réfuté par GANS, *Das Erbrecht in weltgeschichtlicher Entwicklung* (Berlin, 1825), que nous suivons en cette partie.

vait la céder au parent héritier ; et si celui-ci était âgé, elle en pouvait choisir un plus jeune, pour assurer sa descendance. C'était ainsi que, dans l'intention de perpétuer les familles, on enlevait au mariage cette liberté qui est son premier droit et son premier intérêt, comme son premier moyen de bonheur. Le parent le plus proche était tenu de se charger de l'orpheline pauvre et de la doter. Le frère et la sœur consanguins pouvaient se marier, ainsi que firent Cimon et Elpinice. On ne devait pas oublier une poêle dans le trousseau de la fiancée, en symbole des soins domestiques confiés à la mère de famille (1). On présentait aux époux des glands, et ils devaient manger à la même assiette avant de cohabiter. Le divorce était permis, mais avec des restrictions ; si la femme le réclamait, elle devait porter son instance devant les tribunaux ; si c'était le mari, il avait à lui rendre sa dot et à lui fournir des aliments. Celles qui s'étaient rendues coupables d'adultère étaient exclues du service des dieux, et leur châtimement était abandonné au mari.

En général, la loi athénienne respectait bien plus les mœurs que celle de Sparte : on cherchait à mettre de la décence dans les jeux publics ; l'accomplissement de certains rites était réservé à des personnes d'une conduite irréprochable ; mais il existait aussi des plaies, et de quelle nature !

L'éducation variait selon les conditions ; elle était généralement soignée ; l'autorité publique instituait les maîtres et fixait même les heures de l'enseignement. Il y avait peine de mort contre celui qui entrait dans les écoles lorsque les enfants y étaient encore ; d'infâmes habitudes réclamaient cet excès de rigueur. Mais nous ne saurions donner le motif d'une autre loi, qui défendait, sous la même peine, d'enseigner la philosophie, sans le consentement du sénat et du peuple. Il est vrai que cette loi fut révoquée un an après, et que celui qui l'avait proposée fut condamné à une amende de cinq talents (2).

Le fils n'était pas tenu de fournir des aliments à son père, si

(1) Plutarque fait consister la dot dans le seul trousseau ; mais il paraît qu'il n'y avait de limite imposée qu'aux dons symboliques qui devaient l'accompagner. A Argos, la femme n'apportait point de dot, elle recevait au contraire des dons du mari. Chez les Béotiens, la nouvelle épouse était conduite dans un char dont on brûlait l'essieu pour indiquer qu'elle ne pouvait plus retourner en arrière. En Thessalie, l'époux offrait à sa femme un cheval couvert de l'armure de guerre.

(2) Environ 27,500 francs.

celui-ci ne lui avait pas fait apprendre un métier, ou s'il l'avait engendré d'une courtisane. Des couronnes glorieuses étaient décernées aux citoyens qui avaient bien mérité de la patrie; les enfants de ceux qui étaient morts en combattant étaient élevés aux frais de l'État; les débauchés étaient exclus du sacerdoce, du sénat, des emplois publics.

Lois  
judiciaires.

Les juges étaient choisis dans quelque classe que ce fût, pourvu qu'ils eussent trente ans révolus et qu'ils fussent libres de toute réclamation ou dette à l'égard du fisc; ils recevaient trois oboles (1) par séance. Quatre tribunaux étaient institués pour les meurtres, six pour tous les autres délits: proportion qui indique combien les actes de violence étaient fréquents. Chacun d'eux se composait ordinairement de cinq cents juges, convoqués et présidés par l'archonte. Un tel nombre de juges, la multiplicité des tribunaux et la diversité de leurs attributions rendent la législation criminelle d'Athènes très-compiquée et fort peu intelligible (2).

Les villes sujettes d'Athènes devaient y porter leurs différends; on peut juger des inconvénients qui en résultaient pour elles. Quant aux habitants de la campagne, cinquante juges étaient ex-

(1) Environ 50 centimes.

(2) Les tribunaux athéniens étaient :

1° L'assemblée du peuple, qui connaissait des crimes d'État.

2° Le conseil ou sénat (Βουλή).

3° L'aréopage, qui connaissait de certains homicides et des affaires concernant l'État et la religion.

4° Les héliastes, qui étaient au nombre de 6,000 : ils siégeaient en deux ou trois sections, dont la moindre comptait 500 membres.

5° L'*épipalladium*, pour les meurtres prémédités.

6° L'*épidelphinium*, pour les meurtres non prémédités.

7° L'*emphréatium*, pour les exilés accusés d'homicide et non encore purifiés.

8° L'*épiprytanium*, pour les accidents mortels occasionnés par les animaux ou par des êtres inanimés.

9° L'*épathallium*, pour les délits commis en mer.

Venaient ensuite les tribunaux présidés par les archontes :

10° Le tribunal pupillaire, présidé par l'éponyme avec deux assesseurs et un greffier.

11° Celui du roi, pour les profanations.

12° Celui du polémarque, pour les simples habitants et pour les étrangers.

13° Les thesmothètes jugeaient en premier ressort les affaires de commerce.

14° La police était exercée par les Onze, qui connaissaient des vols nocturnes et de ceux commis de jour, jusqu'à la valeur de 50 drachmes.

15° Au Pirée siégeaient les nautodices, devant lesquels étaient portés en première instance les différends entre marchands et marins.

pédiés pour leur rendre justice sommaire dans les contestations qui ne dépassaient pas la valeur de dix drachmes : celles au-dessus de cette importance étaient décidées par des arbitres sexagénaires, choisis annuellement dans chaque tribu. On pouvait appeler de leur décision ; mais, s'ils avaient été désignés par les parties, leur sentence était définitive.

Celui qui réclamait judiciairement une succession devait déposer un dixième de la valeur de l'héritage, et il le perdait si sa demande était rejetée. Aucune plaidoirie ne devait excéder le temps qu'une clepsydre met à se vider. Les témoins déposaient à haute voix, et l'accusateur pouvait demander que les serviteurs du prévenu fussent mis à la torture.

Tout offensé pouvait porter son accusation, soit publique, soit privée, devant les tribunaux. Si elle était privée, il ne requérait qu'une amende ; si elle était publique, il demandait force à la loi, et devait alors jurer de ne retirer sa plainte qu'après le jugement rendu. Le calomniateur pouvait être cité en jugement, et celui qui n'obtenait pas au moins un cinquième des votes était, comme téméraire, passible d'une peine corporelle : libre à lui de s'en affranchir en s'exilant avec le prononcé de la sentence. Par suite de cette admirable maxime de Solon, que l'injustice disparaîtrait bientôt si celui qui en a connaissance s'en plaignait autant que celui qui en souffre, chacun pouvait se constituer accusateur et citer devant le tribunal quiconque se portait à des actes de violence envers un enfant ou une femme, soit libre, soit esclave. Mais l'accusateur devait déposer une somme d'argent ; puis, debout sur les chairs consacrées d'un porc, d'un agneau, d'un taureau (1), immolés aux dieux avec les solennités prescrites, il avait à faire de terribles imprécations sur lui-même, sur ses enfants, sur sa race, pour le cas où il ne dirait pas la vérité.

Celui qui tuait un bœuf de labour encourait la peine capitale, reste des anciennes coutumes sacerdotales. Dracon lui-même n'avait prononcé aucun châtement contre celui qui, pour défendre ce qui lui appartenait, avait tué quelqu'un en flagrant délit. Un tribunal spécial connaissait des meurtres involontaires (2). Aucune

(1) Les animaux mêmes qui avaient servi aux sacrifices, les *suovetaurilia* des Romains.

(2) Dans les cités de Mycènes et d'Argos, le meurtre par accident était considéré comme quelque chose de pis qu'un malheur et pour un effet du courroux particulier des dieux : c'est pourquoi le coupable devait aller en exil et se purifier par les rites de l'expiation.

peine n'avait été portée contre le parricide, réputé impossible. Le coupable de viol devait épouser celle qu'il avait outragée, ou mourir. L'adultère était puni de mort, s'il n'y avait pas composition à prix d'argent avec le mari, qui pouvait, en outre, vendre la complice. Le suicide était un crime d'État; son châtement consistait dans l'amputation de la main droite du suicidé et dans une sépulture ignominieuse, à moins toutefois que celui qui s'était tué n'eût d'avance exposé au sénat les motifs qui le dégoûtaient de la vie. Lente, d'ordinaire, à punir les particuliers, la justice athénienne était prompte et très-rigoureuse à l'égard des magistrats : l'archonte surpris en état d'ivresse était mis à mort. Les pelnes tenaient, en général, de la férocité antique, bien que Dracon les eût adoucies en partie, et que Solon eût fait souvent appel aux sentiments de l'honneur et inspiré la crainte de l'infamie : car un des plus grands châtements qu'il ait établis était d'être déshonoré (*ἄτιμος*).

**Lois de police.** Le déshonneur atteignait celui qui n'avait point de profession. Il était défendu de médire des morts, prescription d'une exécution difficile, comme on peut trouver trop minutieuse celle qui prohibe aux marchands de poisson de diminuer rien du prix demandé; pour les contraindre à ne point surfaire d'abord : ils devaient aussi rester debout tant qu'ils n'avaient pas débité toute leur marchandise.

**Compagnies de secours mutuels.** Mieux vaut-il rappeler les compagnies de secours mutuels, dont les membres versaient chaque mois une somme convenue pour subvenir à ceux d'entre eux qui tombaient dans l'indigence.

**Lois militaires.** La guerre ne pouvait être déclarée qu'après trois discussions publiques; les citoyens étaient obligés de s'armer, d'équiper un cheval, de fournir les navires qu'ils possédaient. La solde ne fut introduite que sous Périclès.

Lorsque Athènes eut grandi et se fut corrompue, autant par les richesses que par la puissance, une foule de lois se succédèrent, proposées, sanctionnées, changées, dénaturées par des orateurs démagogues et par la multitude inconstante; aussi un satirique disait-il d'elle, comme Dante de Florence, que celui qui y retournerait après trois mois d'absence ne reconnaîtrait plus le gouvernement et les lois.

Pour n'en citer qu'un exemple, Solon avait accordé les droits de citoyen aux enfants naturels et à ceux nés d'une femme étran-

gère. Périclès fit passer une loi qui les excluait; puis, ayant perdu ses deux fils et voulant faire admettre, comme citoyen, un de ses bâtards, il fit révoquer cette dernière loi. Après l'expulsion des trente tyrans, la loi de Solon fut de nouveau abrogée, et les enfants nés d'une étrangère furent déclarés illégitimes.

Il est impossible, au milieu de semblables variations, de se former une idée nette et uniforme de la législation athénienne; aussi, tandis que celle des Doriens reste fidèle à son origine étrangère, celle-ci se rapproche-t-elle de plus en plus de la nature hellénique. Les Athéniens, fiers de leur liberté et de leur culture individuelle, sensibles, turbulents, avides, éclairés, fantasques, nous offrent le type du caractère grec.

Comme tout autre législateur, Solon dut faire, en beaucoup de choses, des concessions au génie de son peuple. Interrogé s'il croyait lui avoir donné les meilleures lois, il répondit : *Les meilleures qu'il puisse supporter*. Anacharsis lui objectant que les lois étaient comme les toiles d'araignée, où les mouches sont prises quand les hirondelles passent à travers : *Les miennes*, répliqua Solon, *seront observées, car je les accommode aux intérêts des citoyens, de telle sorte que personne ne trouve son compte à les violer*.

Il connaissait donc les deux principes capitaux de l'opportunité et de l'intérêt privé, rendu gardien de l'intérêt public : on aura pu d'ailleurs s'apercevoir qu'il ne sacrifia pas, comme Lycurgue, la morale à la politique. Ce dernier vit que son petit pays suffisait à la nourriture de ses habitants, et il en bannit tout commerce et tout étranger. Solon dut chercher à naturaliser sur le sol aride de l'Attique les arts et l'industrie. Lycurgue, dans un gouvernement de rois, put faire ce qu'il voulut; Solon, dans un gouvernement populaire, dut faire ce qu'il put. Le premier avait à diriger un peuple grossier et habitué à la tyrannie patricienne; celui d'Athènes, qui avait déjà passé par plusieurs révolutions, voyait ce qui lui était le plus avantageux et la possibilité de l'obtenir. Lycurgue, d'un naturel austère, soumit les mœurs aux lois; Solon, d'un caractère doux, adapta les lois aux mœurs; le premier forma le peuple le plus guerrier, l'autre, le plus cultivé. Les Spartiates, régis avec une verge de fer, éprouvèrent moins de secousses intérieures, tandis que la teinture de politique dont chacun était frotté dans Athènes y multiplia les troubles civils. Les uns conservèrent plus longtemps leur indépendance; les autres la perdirent; mais par bonheur, les armes et la victoire ne sont pas tout au monde,

et l'empire des lettres et des sciences ne fut pas perdu avec la bataille d'Ægos-Potamos. Les Athéniens, d'ailleurs, supportèrent l'infortune avec dignité; après la prise de leur ville par les Perses et par Lysandre, ils ne perdirent pas courage et se relevèrent; tandis que les Spartiates, après les défaites de Pylos, de Cythère, de Leuctres, tombèrent dans l'abattement comme une nation sans passé et sans avenir. Ainsi, ces deux cités représentèrent dans la Grèce les deux éléments de tout État: l'un qui conserve, l'autre qui perfectionne. Sparte aristocratique est la figure des gouvernements taillés à l'asiatique, basés sur la foi, sur l'immobilité sacrée des usages héréditaires, sur l'amour et le respect pour tout ce qui est vieux; Athènes populaire marche en avant dans la voie de la libre discussion, a l'œil fixé sur l'avenir et fonde la liberté.

Lorsque Solon eut exposé ses lois en public, ce furent des allées et des venues continuelles dans sa maison: l'un lui demandait une explication, un autre lui suggérait un changement, un autre lui reprochait telle ou telle disposition. Ennuyé de cela, il sortit encore une fois de la ville, et se remit à voyager durant dix ans.

---

## CHAPITRE · VIII.

### PISISTRATE.

A son retour dans sa patrie, Solon y trouva ramimées les dissensions entre le peuple qui, désormais affranchi du joug, voulait se venger, et les nobles qui cherchaient à recouvrer leur ancienne suprématie. A la tête de ceux-ci étaient les Alcéméonides; à la tête du peuple était Pisistrate, parent de Solon, citoyen riche et généreux, qui se montrait le protecteur des faibles et aspirait à la tyrannie. Afin d'y parvenir, il se présenta un jour blessé sur la place publique, et dit que les coups dont il était frappé lui avaient été portés par les nobles, qui le haïssaient comme partisan du peuple. Il n'en fallut pas davantage pour que celui-ci lui décrétât une garde avec laquelle il s'empara de la citadelle, chassa les Alcéméonides et usurpa le pouvoir suprême.

Pisistrate possédait toutes les qualités nécessaires pour séduire, pour aveugler un peuple; beau de sa personne, vaillant, splendide, habile orateur, il joignait l'esprit naturel au savoir; affable

av  
ap  
lot  
des  
lor  
pér  
si t  
Pis  
de  
eût  
tem  
mo  
en  
sait  
E  
fut  
rent  
chos  
l'un  
piac  
vécu  
jusq  
P  
moi  
en l  
sacr  
d'ins  
une  
tem  
dats  
et d  
publ  
ceur  
cille  
fille,  
pun  
fero  
adre  
leur

avec tous, l'indigent trouvait en lui un bienfaiteur, l'opprimé un appui : toujours favorable à la multitude lorsqu'il s'agissait de lois et d'institutions, il était le protecteur des gens de lettres et des artistes. Solon, lui-même, y fut pris et le favorisa d'abord, lorsqu'il ignorait encore ses projets; mais une fois qu'il les eut pénétrés, il lui dit : *Tu serais le premier citoyen de la Grèce, si tu n'en étais le plus ambitieux*; et lui fit une vive opposition. Pisistrate lui ayant demandé un jour ce qui l'encourageait à tant de résistance, il répondit : *Ma vieillesse*. On aimerait mieux qu'il eût pu dire : *Mon devoir*. Enfin, ne pouvant supporter plus longtemps le spectacle des maux de sa patrie, Solon l'abandonna et mourut dans un âge avancé. Il avait coutume de dire : *Je vieillis en apprenant*. Près de mourir, il se fit relire des vers, *afin*, disait-il, *de mourir plus instruit*.

Pisistrate ne jouit pas en paix du pouvoir qu'il avait usurpé; il fut même contraint de quitter la ville quand les Alcéméonides y rentrèrent avec Mégaclés : mais ses amis conduisirent si bien les choses, qu'il s'arrangea avec ses rivaux, en épousant la fille de l'un d'eux. Le peuple, qui le disait ramené par Minerve, le remplaça bientôt au premier rang. Il en fut renversé de nouveau, et vécut quinze ans dans l'exil; rappelé à Athènes, il la gouverna jusqu'à sa mort.

Pour rendre les assemblées moins tumultueuses et la brigue moins facile, il dirigea vers l'agriculture beaucoup de citoyens, en leur concédant des terres sous la condition d'y planter l'olivier sacré, et de payer à l'État le dixième du revenu. Afin de polir et d'instruire les Athéniens, il favorisa les arts et les sciences, forma une bibliothèque, mit en ordre les poèmes d'Homère, en même temps qu'il ouvrait des routes au commerce et des asiles aux soldats invalides. Dans l'intention de se rendre agréable au peuple et de le maintenir dans la soumission, il encouragea les travaux publics (1) et commença le temple de Jupiter Olympien. Sa douceur naturelle, son affabilité, sa clémence contribuèrent à lui concilier les esprits. Un jeune homme ayant osé donner un baiser à sa fille, la mère en demandait vengeance; Pisistrate lui dit : *Si nous punissons ceux qui montrent de l'amour pour notre fille, que ferons-nous à ceux qui nous haïssent? Quelques mauvais sujets adressèrent un soir des injures à sa femme; puis le lendemain, leur ivresse dissipée, ils vinrent présenter leurs excuses; mais lui,*

(1) ARISTOTE, *Politique*, liv. VIII, ch. ix.

feignant la surprise : *Vous devez vous être trompés, ma femme n'est pas sortie hier soir.* Quelques-uns de ses amis, fâchés contre lui, se retirèrent dans une place forte. Pisistrate, en étant informé, s'y rend aussi, suivi d'un grand nombre d'esclaves qui portaient son bagage, et dit aux boudeurs étonnés : *J'ai résolu de vous ramener avec moi, ou de rester avec vous.*

Avec un pareil tyran, Athènes pouvait se trouver heureuse ; mais un État est bien à plaindre lorsqu'il lui faut fonder sa félicité sur les qualités personnelles d'un maître ! Sous ces dignes fils, Hipparque et Hippias, la civilisation aña se perfectionnant dans Athènes (1) ; des sentences morales, sculptées sur la pierre, faisaient l'ornement des chemins, tandis qu'à la cour brillèrent des esprits d'élite, parmi lesquels se trouvaient Simonide et Anacréon. La contribution du dixième, payée par les cultivateurs, fut réduite au vingtième ; le temple de Jupiter avançait, et il s'en fallait peu qu'il ne fût terminé.

Pourtant les vieilles haines duraient encore. Les Alcméonides bannis s'étaient réfugiés en Macédoine, où ils formaient un noyau de mécontents. Hippias et Hipparque, peu réservés en fait de femmes, corrompaient les autres par leur exemple, et se créaient

(1) Voici ce qu'écrivait Platon dans l'*Hipparque* (p. 228) : « Hipparque, l'aîné et le plus sage des fils de Pisistrate, celui qui, entre autres preuves de sagesse, a le premier apporté dans ce pays les livres d'Homère, et obligé les rhapsodes à les réciter alternativement et par ordre aux Panathénées, comme ila le font encore aujourd'hui, envoya aussi un vaisseau avec cinquante rameurs chercher Anacréon de Téos pour l'amener à Athènes, et retint toujours auprès de lui Simonide de Cos, en le comblant de présents et de pensions. Il cherchait ainsi à former ses concitoyens, voulant commander à des gens éclairés, et trop généreux pour se réserver à lui seul la possession de la sagesse. Quand il eut répandu quelque instruction parmi les habitants de la ville, il dirigea ses soins vers ceux de la campagne, et fit élever pour eux des hermès sur tous les chemins communiqant de la ville à chaque dème. Puis, de tout ce qu'il possédait de mieux dans son esprit et dans ses connaissances, il composa des vers élégiaques pour les faire graver sur les hermès et enseigner la sagesse ; de sorte que bientôt les citoyens n'admirent plus tant ces fameux préceptes qui se lisaient inscrits à Delphes : *Connais-toi toi-même, Rien de trop*, et autres semblables, et qu'ils trouvèrent plus de sagesse dans ceux d'Hipparque. En lisant ces inscriptions, les passants acquéraient le goût de la philosophie, et accouraient à la ville pour en apprendre davantage. Chaque hermès avait deux inscriptions ; à gauche étaient le nom de l'hermès, celui du lieu et du dème ; à droite, on lisait : *Monument d'Hipparque : Marche en pensant à la justice.* Il y avait d'autres inscriptions, sur d'autres hermès, helles et en grand nombre. Celle de la voie Stiriague portait : *Monument d'Hipparque : Ne trompe jamais ton ami.* »

Hipparque et  
Hippias.

des  
se c  
llren  
pou  
Aris  
meil  
rogé  
répo  
mor  
la la  
chas  
Ce  
de la  
d'Ar  
un e  
et av  
Alem  
thie,  
maln  
fuit o  
Ici  
qui d  
dérac  
de cit  
de di  
nateu  
une s  
vanta  
en sc  
d'Ath  
Ce  
thène  
puis  
  
(1)  
Harm  
Athèn  
« C  
bienh  
« Je  
« Q  
vous

des ennemis. Harmodius, outragé dans la personne d'une sœur, se concerta avec Aristogiton et avec plusieurs autres : ils assaillirent les deux princes, et tuèrent Hipparque. Hippias lui survécut pour le venger. Harmodius fut massacré par le peuple en fureur. Aristogiton, mis à la torture, désigna pour ses complices les meilleurs amis d'Hippias, qui subirent le dernier supplice. Interrogé par le tyran, s'il avait encore des trahitres à dénoncer, il lui répondit : *Maintenant je ne connais plus que toi qui mérites la mort.* Lééna, maîtresse du meurtrier, mise à la torture, se coupa la langue avec les dents, de peur que les tourments ne lui arrachassent quelque nom.

Ces événements réveillèrent chez les Athéniens l'amour assoupi de la liberté. On dressa des statues en l'honneur d'Harmodius, d'Aristogiton et de Lééna ; l'hymne fait à leur louange devint un chant national (1). Hippias cependant, en proie aux soupçons et avide de vengeance, rendait sa domination plus pesante. Les Alcéméonides appelèrent à leur aide Sparte et les oracles de la Pythie, et marchant sur Athènes, ils s'en emparèrent les armes à la main. Le gouvernement républicain y fut rétabli, et Hippias s'enfuit chez les Perses.

Ici la confusion est grande. Clisthène, chef des Alcéméonides, qui dominait dans Athènes avec le titre de libérateur, chercha à déraciner les vieilles factions, en faisant une nouvelle distribution de citoyens ; il porta donc les quatre tribus ioniques au nombre de dix, dans chacune desquelles devalent être pris cinquante sénateurs ; chacune aussi devait avoir ses magistrats particuliers, et une sorte de gouvernement municipal ; ce qui faisait sentir davantage la liberté, par l'exercice éparpillé du pouvoir. Quoi qu'il en soit, cette liberté fut le véritable fondement de la grandeur d'Athènes.

Cependant Sparte, qui était intervenue dans les affaires d'Athènes, en secourant d'abord les Alcéméonides contre Hippias, puis Hippias contre sa patrie, finit par s'unir aux Béotiens, aux

(1) ATHÉNÉE, XV, 15 : « Je porterai mon épée recouverte de myrte, comme Harmodius et Aristogiton, quand ils tuèrent le tyran et rétablirent dans Athènes l'égalité des lois.

« Cher Harmodius, tu n'es pas mort. On dit que tu vis dans les îles des bienheureux, où sont Achille, aux pieds légers, et Diomède, fils de Tydée.

« Je porterai mon épée recouverte de myrte, etc.

« Que votre gloire soit éternelle, chers Harmodius et Aristogiton, parce que vous avez tué le tyran, et rétabli dans Athènes l'égalité des lois. »

Chalcédiens et aux Éginètes, et tenta de soumettre Athènes à la domination d'Isagoras, ennemi de Cléisthène. Mais la discipline spartiate succomba sous la vaillance des Athéniens, combattant pour la défense de leurs droits. Enhardis par le succès, ils aidèrent les Grecs de l'Asie Mineure à secouer le joug des Perses ; ce qui leur attira la guerre de Darius et de Xerxès. Mais, avant de nous occuper de ce grand drame, nous devons jeter un regard sur les autres républiques grecques.

## CHAPITRE IX.

### PETITS ÉTATS DE LA GRÈCE.

#### LE PÉLOPONÈSE.

Péloponèse. En outre de la montueuse Laconie, le Péloponèse comprenait l'Arcadie, que ses pâturages, le temple des Grâces à Orchomène, l'Alphée et l'Érymanthe rendirent fameuse dans les chants des poètes. Ajoutez-y la Messénie, dont nous avons déploré les infortunes ; l'Élide, où les jeux Olympiques rassemblaient toute la Grèce ; l'Argolide, l'Achaïe, Sicvone, et enfin Corinthe, assise sur deux mers.

Arcad. c.  
1480.

Les Arcadiens se vantaient de n'avoir jamais quitté le territoire natal, ni porté le joug de l'étranger. C'était un peuple très-ancien, chez lequel furent introduits de bonne heure, par les habitants d'Éleusis, les mystères de la grande déesse, c'est-à-dire la culture du blé. Mylès, l'un de leurs rois, fut l'inventeur des moulins, μύλοι, auxquels il donna son nom ; Eurotas contourne par des digues le fleuve du même nom : si toutefois ce ne sont pas là des noms collectifs de Pélasges, bienfauteurs de ce pays, dans lequel leurs débris s'étaient en partie réfugiés. A des mœurs sauvages s'associait, chez les Arcadiens, le goût de la musique ; et, comme les Suisses, ils combattaient pour qui les prenait à sa solde. Pan était dans ce pays l'objet d'un culte spécial.

Arcas et Lycaon y commencèrent une série de rois solgneux de conserver à leurs sujets les avantages de la paix. Une colonie, partie de Psophis en Arcadie, avec le fils de Dardanus, fonda la Psophis de l'île de Zacynthe ; et celle-ci, plus tard, bâtit Sagonte, en Espagne, deux cents ans avant la guerre de Troie. Quand le

Pélon  
trée  
Cyp  
cont  
d'Ar  
gnité  
Al  
princ  
qu'il s  
le fai  
ne s'a

Ar  
floriss  
Inach  
ville  
succes  
chasse  
royau  
fondé  
tomba  
rité de  
même  
Argos  
quicon  
titua,  
sénate  
tête d  
milles  
Tiryn  
distinc  
ènes,  
qui fin

Les  
Elle fu  
vasion  
royau  
subir l

(1) G

Péloponèse fut envahi par les Doriens, l'Arcadie fut la seule contrée où ils ne pénétrèrent pas, protégée qu'elle fut par son roi Cypselus, ou plutôt par ses montagnes. Elle se ligua plus tard contre Sparte avec les Messéniens, et, pour les avoir trahis, le roi d'Arcadie Aristocrate fut lapidé par le peuple, qui abolit la dignité royale.

Alors se formèrent autant d'États qu'il y avait de villes ; les deux principales étaient Tégée et Mantinée (Tripolizza et Mochli), qui se gouvernaient en république, comme des pasteurs doivent le faire naturellement, souvent en guerre l'une contre l'autre, et ne s'alliant jamais entre elles (1).

Argos et Sicyone passaient pour être les deux royaumes les plus florissants de la Grèce, et leur fondation remontait au fabuleux Inachus. Persée, l'un de ses descendants, s'établit à Tirythe, ville dont les constructions révèlent une origine pélasgienne : ses successeurs y résidèrent jusqu'à l'époque où les fils d'Hercule, chassés par Eurysthée, trouvèrent un asile chez les Doriens. Le royaume de Mycènes, appartenant à la famille de Pélops, dut être fondé aussi par Persée. Lors de l'invasion des Doriens, Argos tomba au pouvoir de Téménus, dont le fils, Cibus, vit son autorité de roi réduite à n'être plus guère qu'un vain nom. Le nom même fut aboli, et le gouvernement républicain fut établi dans Argos. Phidon y dicta des lois, et accorda les droits politiques à quiconque pouvait avoir un cheval ; il protégea l'industrie et institua, dit-on, les poids, les mesures et les monnaies. Quatre-vingts sénateurs et des magistrats appelés Artynes, Ἄρτυνοι, étaient à la tête du gouvernement d'Argos. A Épidaure cent quatre-vingts familles élsaient le sénat dans leur sein. Ces trois villes, Mycènes, Tirythe et Trézène, formaient, avec leur territoire, autant d'États distincts : mais les Argiens, ayant pris le dessus, détruisirent Mycènes, et contraignirent les Tirythiens à se transférer à Argos, qui finit par dominer sur toute l'Argolide septentrionale.

Les rois et les prêtres de Sicyone se perdent dans les fables. Elle fut d'abord habitée par les Ioniens, puis occupée, lors de l'invasion des Doriens, par Phalcès, fils de Téménus. Elle abolit la royauté et tomba dans une démocratie effrénée, qui lui fit bientôt subir le joug d'Orthagoras et de ses successeurs, jusqu'à Clis-

ARGOS. — 1870.

1390.

1290.

987.

800.

437.

SICYONE.

700.

(1) G. A. BREITENBACH, *Histoire de l'Arcadie*, 1791 (allemand).

200. thène, époque à laquelle elle recouvra sa liberté. Les premiers artistes de la Grèce fleurirent dans son sein : Dédale, s'écartant du type si roide de l'art égyptien, détacha les pieds et les mains des statues; Cléanthe de Corinthe, ayant trouvé les couleurs, Eupompe de Sicyle perfectionna son école, et un décret ordonna que tous les enfants nés de citoyens eussent à apprendre le dessin. A peu de distance de la ville s'élevait un temple célèbre, dédié à Esculape et à Hygie.

Corinthe. Corinthe, sur l'isthme du Péloponèse (1), était dans la situation la plus heureuse; elle avait un port sur le mer Egée, un autre sur celle d'Ionie, dans les golfes Saronique et de Crissa, et se trouvait ainsi maîtresse du passage entre le Péloponèse et l'Attique, comme la Savone entre la France et l'Italie. Elle était dominée par l'Acrocorinthe, citadelle qui renfermait le temple de Vénus armée, divinité dorique, et de là l'on découvrait au nord jusqu'au Parnasse et à l'Hélicon; elle avait, au levant, l'île d'Égine, la forteresse d'Athènes et le promontoire de Sunium; au couchant, les fertiles campagnes de Sicyle. Sa position en avait fait comme le centre du commerce: la Phénicie lui expédiait des dattes, Carthage des tapis, Syracuse ses blés et ses fromages, l'Eubée des poires et des pommes, la Phrygie et la Thessalie des esclaves. L'industrie y prospérait, surtout la fabrique des couvertures et celles des ouvrages en bronze ou en terre cuite; mais en même temps, des milliers de courtisanes s'y livraient à leur obscène trafic. Déjà Homère avait célébré l'opulence accumulée dans Corinthe par les rois de la race de Sisyphe. Survinrent les Héraclides, et Alète y régna, puis cinq générations de rois, après lesquelles Téléste, héraclide lui aussi et de la famille des Bacchiades, s'empara du pouvoir suprême et y institua une espèce d'oligarchie, qui élisait dans sa famille un prytane annuel. Cet état de choses dura jusqu'à Cypséus, qui y restaura le pouvoir absolu. Il disait que le gouvernement populaire valait beaucoup mieux que celui d'un seul, et que la bienveillance générale était une sauvegarde plus sûre que les armes. Quelqu'un lui demandant pourquoi donc il conservait le pouvoir, « C'est, répliqua-t-il, qu'il

1049 ?

777.

Cypséus, 657.

(1) En 576, Périandre essaya de couper l'isthme. Trois siècles après lui, Démétrius Poliorcète l'essaya encore et laissa le travail inachevé. César, Caligula, Néron, Hérode Atticus, ou projetèrent ou entreprirent la même opération; mais elle ne fut jamais menée à fin: d'où le proverbe *Isthmum perforare*, pour exprimer une chose impossible.

« est aussi dangereux d'y renoncer de son propre gré que de force. » Il fit des lois somptuaires ; mais elles ne parvinrent pas à mettre un frein aux énormes dépenses des Corinthiens. Quel qu'eût été son motif, nous devons le louer d'avoir prohibé l'esclavage.

Périandre, son fils, est compté parmi les sept sages de la Grèce ; après avoir montré de l'humanité, il se rendit odieux par des attentats atroces. Il promit au dieu de Delphes, s'il lui faisait connaître exactement la fortune de chacun, le dixième des richesses qu'il amasserait, mais l'oracle protégea les intérêts privés et se tut. Sous Psammitichus, son successeur, les Corinthiens recouvrèrent leur liberté, qui pourtant pencha toujours vers l'aristocratie, comme il arrive d'ordinaire dans les pays très-commerçants. Les principales familles et les Bacchiades eux-mêmes se livraient au négoce, comme les Médicis à Florence. Les droits d'entrée sur les marchandises constituaient le plus fort revenu de l'État. La loi défendait aux ambassadeurs de recevoir des présents des princes ou des peuples près desquels ils étaient envoyés.

Les Corinthiens avaient plusieurs colonies : à l'occident, Corcyre, Épidauré, célèbre par son temple d'Esculape, Leucade, où les amants allaient chercher un remède à leurs maux, en se précipitant dans la mer, la grande Syracuse ; à l'orient, Potidée, qui toutefois ne lui resta pas longtemps soumise. Pour tenir ces établissements sous son obéissance et pour se défendre contre les corsaires, Corinthe arma une flotte ; elle inventa les trirèmes, et, en 644, elle livra un combat naval aux Coreyréens ; ce fut le premier en Grèce. Sur la terre ferme, elle stipendiait des soldats étrangers, ainsi que le fit Venise ; et comme elle trouvait facilement des bras à acheter, elle prit une part active aux différentes guerres de la Grèce. L'ordre corinthien, qu'elle inventa, suffirait pour prouver l'élégance de son goût.

L'Achaïe s'appelait d'abord *Ægialée* : elle appartient aux Ioniens jusqu'à l'époque où les Achéens, chassés d'Argos et de la Laconie, par les Doriens, vinrent s'y établir sous Tisamène, fils d'Oreste, dont la famille continua de régner jusqu'à Ogygès. Les cruautés de ce dernier de ses successeurs provoquèrent son expulsion, et l'Achaïe se divisa en douze républiques, autant qu'elle comptait de villes, chacune desquelles dominait sur sept ou huit bourgades. Gouvernées populairement, ces villes formaient une confédération constituée sur la plus parfaite égalité, que nous verrons résister à Rome et exhiler le dernier soupir de la liberté grecque.

L'Élide.

L'Élide, baignée par la mer Ionienne, était si belle qu'on l'appelait Calloscopie. Ses habitants vivaient dispersés dans la campagne, et la ville d'Élis ne fut bâtie qu'en 447, après les guerres médiques; même alors elle fut peu fréquentée, car beaucoup de familles se vantaient de n'y avoir pas mis le pied depuis trois générations. Ses premiers habitants furent nommés Épéens, de leur roi Épéus. On compte aussi parmi ses princes Endymion, Élée, Augias, tous célébrés par les poètes. Les Étoliens, alliés aux Doriens dans leur expédition, s'établirent en ce pays, sous Oxyle, et se mêlèrent à la population primitive. Iphitus, contemporain de Lycurgue, est fameux pour avoir institué ou renouvelé les jeux Olympiques, qui s'y célébraient solennellement avec une pompe nationale. L'Élide leur devait d'être considérée comme une terre sainte; mais, pour s'assurer le droit d'y présider, les Éléens eurent à soutenir une guerre contre les Arcadiens. Lorsque la royauté fut abolie en Élide, on nomma pour régler les affaires publiques deux Hellanodices, dont le nombre fut ensuite porté à dix. Il y avait, en outre, un sénat composé de quatre-vingt-dix membres, nommés à vie.

780 ?

## LA HELLADE.

La Hellade, ou la Grèce centrale, comprenait, en outre de l'Attique: la *Mégaride*, contiguë à l'isthme de Corinthe; la *Béotie*, pays de montagnes et de marais, où se trouvaient le lac Copais, cause d'un déluge, les sources si souvent chantées de l'Hélicon, l'Asope, le Cithéron; la *Phocide*, avec le mont Parnasse et la ville de Delphes, tous deux consacrés à Apollon, le fleuve Céphise et le port de Cirrha, aux souvenirs poétiques; la *Locride*, où sont les fameux défilés des Thermopyles; la petite *Doride*, qui occupe le versant méridional du mont OËta; l'*Étolie*, la moins civilisée des provinces grecques; enfin, l'*Acarnanie*.

Megare.

1170.

Les Mégariens se prétendaient redevables de leur civilisation à l'Égyptien Lélex. Ils dépendirent des Athéniens et des princes de la race de Cécrops jusqu'à ce que, Hypéon ayant été tué, ils instituèrent des magistrats électifs et amovibles. Lors de l'invasion des Doriens, les Corinthiens occupèrent Mégare, la considérèrent comme leur colonie, et, pour la tenir dans la sujétion, ils lui firent plusieurs fois la guerre durant la domination des Bacchiades; mais elle se défendit à cette époque et depuis, tant par terre

que par mer ; vers 600, Théagène réussit à y exercer la tyrannie ; mais les Mégariens le chassèrent et rétablirent la république qui, depuis lors, devint tout à fait populaire.

Les descendants de Phocus, chef d'une colonie corinthienne qui s'établit dans la Phocide, y dominèrent d'abord. Les Doriens y introduisirent le gouvernement républicain. Nous passerons sous silence leurs guerres obscures avec les Thessaliens, et nous mentionnerons seulement celle que les Amphictyons déclarèrent à Crissa, pour venger les outrages dont ils l'accusaient envers le temple de Delphes. Cette *guerre sacrée*, qui dura dix ans, se termina par la destruction de Crissa, dont le territoire fut réuni à ceux qui dépendaient de l'Oracle. Les étrangers qui venaient en foule le consulter, et les péages établis sur les routes, étaient d'un abondant produit pour les Phocéens.

Phocide.

COO.

Ajax, fils d'Oilée, régnait sur la « Loeride quand on combattait sous les murs d'Ilion. » Puis, la royauté fit place, comme dans les autres pays, au gouvernement républicain. Les trois races de ses habitants (*Ozoles, Opuntiens et Épicnémidiens*) y restèrent toujours distinctes, aussi bien quant à leurs intérêts que pour la manière de s'administrer.

Loeride.

Les Étoliens, mélange de nations diverses, vivaient de leurs rapines sur terre et sur mer. Célèbres d'abord par leurs héros primitifs, Étolus, Pénée, Méléagre, Diomède, ils ne prennent presque plus part aux événements de la Grèce, jusqu'au moment où elle est prête à succomber.

Étolle.

L'Acarnanie, ainsi appelée d'Acarnan, fils d'Aleméon, son premier roi, semble avoir été, au temps de la guerre de Troie, soumise en partie à l'île d'Ithaque, sa voisine. Elle conquit ensuite son indépendance et sa liberté.

Acarnanie.

GRÈCE SEPTENTRIONALE.

Elle avait au levant la Thessalie, au couchant l'Épire.

On entre en Thessalie par le défilé des Thermopyles, dans le voisinage duquel est Anthéla, où se réunissaient les Amphictyons. La cavalerie thessalienne jouissait d'une grande renommée : la

femme donnait, en présent de nocces, à son mari un cheval enharnaché pour la guerre. C'était aussi le pays des danseurs célèbres, et on lui envoyait les délices naturelles de la vallée de Tempé, arrosée par la Pénée et s'étendant aux flancs du mont Olympe. L'Olympe, le Pinde, l'Ossa, l'Œta, montagnes de la Thessalie, furent le théâtre des fastes mythologiques, et devinrent même le séjour des dieux ; ce qui indique que cette contrée fournit à la Grèce ses premiers instituteurs, et surtout les Hellènes qui toujours y eurent leur principale demeure. Là les magiciens préparaient leurs puissants maléfices ; là les Centaures combattirent contre les Lapithes ; là s'embarquèrent les Argonautes ; c'est là que mourut Hercule, que naquit Achille, que chantèrent Thamyris, Orphée et Linus.

Bien que la Thessalie n'ait pas plus de soixante-huit milles d'étendue du nord au sud, et quatre-vingt-un de l'est à l'ouest, elle ne comprenait pas moins de dix États au temps de la guerre de Troie. Chacun d'eux acquit par la suite la liberté. Mais parmi les petits princes féodaux, qui vivaient là dans des places fortes, ou qui parcouraient le pays à cheval, il s'en trouvait facilement un pour subjuguier son voisinage ; aussi Phères et Larisse, villes principales, furent-elles presque toujours gouvernées par des tyrans. Les Alévades, descendants d'Hercule, dominaient à Larisse, cité au nom pélasgique. Phères eut, entre autres, pour maître Jason, qui commandait aussi à plusieurs peuples barbares des alentours. Ses frères Polydore, Polyphron et Alexandre lui succédèrent. Nous aurons à nous occuper plus tard de ce dernier, qui, chassé par les Alévades, à l'aide des Macédoniens, puis vaincu par le Thébain Pélolidas, tomba enfin sous les coups de ses beaux-frères, à l'instigation de Thébé, sa femme.

C'est dans l'Épire, la partie la moins connue de la Hellade et le séjour des énigmatiques Pélasges, que furent transportées les peines de l'enfer égyptien, sur les bords des fleuves Achéron et Cocyle, près lesquels s'ouvre la caverne d'Aornos. La forêt de Dodone était célèbre par ses chênes qui rendaient des oracles, antique vestige de la religion des Pélasges. L'Épire était renommée pour ses agiles coursiers, ses chiens de chasse, et pour sa population belle et fière à la fois, qui n'a pas dégénéré jusqu'à nos jours. Des Grecs et des étrangers s'établirent successivement dans cette contrée : les plus remarquables furent les Molosses, à la tête desquels étaient les Éacides, descendants de Pyrrhus fils d'Achille. Leur dynastie échappa au sort commun et survécut à toutes les

autres ; mais elle ne domina sur l'Épire entière qu'à l'époque où elle se réunit aux Macédoniens.

Arymbas, l'un des rois Éacides, ayant été élevé à Athènes, institua un sénat, pour mettre des limites à l'autorité royale. Depuis lors les rois juraient sur l'autel de Jupiter de régner selon les lois ; tandis que les sénateurs, représentants du peuple, juraient de défendre l'État conformément à ces mêmes lois.

LES ILES.

La Grèce est entourée d'îles (1), les unes isolées, les autres par groupes, comme les Cyclades et les Sporades dans la mer Égée. Les plus renommées sont : *Naxos*, consacrée à Bacchus, qui enseigna à ses habitants la culture de la vigne et du figuier ; *Andros*, qui professait pour le même dieu un culte particulier, et voyait, dans certaines solennités, l'eau d'une fontaine se changer en vin ; *Mélos*, patrie de l'athée Diagoras ; *Ténos*, avec le bois et le temple de Neptune ; *Cos*, patrie de Simonide, de Baccéhyllide et de Prodicus ; ses habitants disaient : *Que celui qui ne peut bien vivre, cesse de vivre mal !* et lorsqu'ils sentaient que leur corps et leur esprit déclinaient, ils réunissaient leurs amis dans un banquet, et, au milieu des coupes et des guirlandes, ils avalaient la ciguë.

A *Paros*, une multitude d'esclaves étaient occupés à tirer des marbres blancs des carrières du mont Marpesse ; elle fut le berceau des peintres Polygnote, Arcésilas et Nicanor, et du satirique Archiloque.

*Lemnos* était en sinistre renom chez les Grecs pour deux méfaits signalés. Les femmes y ayant outragé Vénus, la déesse leur fit exhaler une odeur si fétide, que leurs maris leur préférèrent des esclaves de Thrace : irritées de l'affront, elles les assassinèrent et se gouvernèrent seules jusqu'à l'époque où les Argonautes abordèrent sur leur rivage. Plus tard, les Lemniens étant débarqués près d'Athènes, pendant qu'on y célébrait une fête, enlevèrent un certain nombre de femmes, ainsi que firent les Istriotes à Venise : ils en eurent des enfants qui, élevés par leurs mères dans la langue et dans les arts de l'Attique, chérissent tendrement celles dont ils avaient reçu le jour ; ce qui fit que les Lemniens massacrèrent et les mères et les enfants. Telles sont les œuvres de *Lemnos*, Λήμνια ἔργα.

(1) Voir dans l'*Univers pittoresque* les îles de la Grèce par Louis Lacroix, ancien membre de l'École française d'Athènes ; Paris, Didot frères, 1853.

Naxos.

Andros.

Mélos. Ténos.

Cos.

Paros.

Lemnos.

Délôs.

*Délôs*, patrie d'Apollon, se livrait à un commerce très-actif ; elle reçut en dépôt, durant la guerre médique, le trésor commun de la Grèce, qui y fut mis sous la protection des dieux, et chaque année, les Athéniens y envoyaient un vaisseau avec tout ce qui était nécessaire pour les jeux qu'on y célébrait. Afin de la purifier, tous les cadavres en furent enlevés, et l'on décréta que désormais personne ne devait plus y naître ni mourir ; c'est pourquoi les femmes près de leur terme et les moribonds étaient transportés dans l'île voisine de Rhénée, la grande Délôs, qui devint la nécropole de la petite Délôs, l'île sacrée. Les Perses, bien qu'ennemis de toute idolâtrie, respectèrent l'île du Soleil, et firent une offrande de trois cents talents d'encens à brûler en l'honneur du dieu. Les assemblées générales de la Grèce se réunissaient dans cette île, et ses habitants vivaient plus en sûreté sous la protection d'Apollon que derrière des tours et des murailles. Située sur la route de l'Italie, elle étendit beaucoup son commerce, surtout après la chute de Corinthe et de Carthage. Mithridate vint afin de l'examiner. L'île consacrée au dieu de la lumière, le lieu de réunion de la Grèce, était le principal entrepôt des esclaves que les pirates enlevaient de tous côtés et dont ils trafiquaient là en toute sûreté.

La *Crète*, patrie de Jupiter, et *Chypre*, consacrée à Vénus, plus grandes et plus célèbres que les autres îles, étaient isolées. Occupées d'abord par les Phéniciens, les Cariens, les Éthiopiens et d'autres étrangers, elles se rendirent ensuite indépendantes, et eurent presque les mêmes chances que le reste de la Grèce. Leurs différentes villes y constituaient autant d'États qui se confédéraient entre eux. Puis, quand Athènes eut acquis la suprématie de la Grèce, elles se trouvèrent sous sa dépendance, mais avec le titre d'alliées, en conservant leurs constitutions intérieures.

Nous avons déjà parlé de la Crète : plusieurs de ses colonies s'établirent dans les Cyclades, où s'étaient implantés d'abord les Cariens, puis les Hellènes.

Chypre.

Chypre, dont on croit la principale ville d'origine éthiopienne, fut dominée longtemps par les Phéniciens ; mais lorsque Salnazar assiégea Tyr, les Chypriotes relevèrent la tête et secoururent le joug, tout en maintenant avec eux les mêmes relations de commerce. L'île resta divisée en beaucoup de petits États dont neuf devinrent tributaires des Égyptiens, sous Amasis, puis des Perses, sous Cambyse, en conservant toutefois leurs lois et leurs princes nationaux. Ils furent tour à tour sujets des Perses et en révolte contre eux, durant la guerre médique et après. Leurs

rois étaient absolus, à telles enseignes que Pasceypros, tyran de Citium, vendit sa souveraineté à l'un de ses sujets; des femmes y servaient de marche-pied à la reine pour monter en char, et Nicocréon, tyran de Salamine, fit, sans autre forme de procès, broyer dans un mortier le philosophe Anaxarque. La tyrannie germait naturellement dans un pays où l'on rendait à Vénus des hommages licencieux. A certains jours fixés, les jeunes filles étaient envoyées sur le rivage de la mer, pour y gagner leur dot en faisant à la déesse le sacrifice de leur virginité. Parmi la foule de divinités, Vénus était le plus en honneur, et, dans les initiations nocturnes à ses mystères, on donnait aux néophytes une poignée de sel et un phallus; la prostitution y était rituelle. Un commerce très-étendu y accrut les richesses à tel point que, lorsque les Romains la subjuguèrent, le butin ne fut pas, comme de coutume, abandonné au général et à l'armée, mais transporté à Rome, et jamais aucun triomphe n'y étala autant d'opulence.

*Corcyre*, l'île des Phéaciens, célébrée dans l'*Odyssée*, était une colonie de Corinthe, avec laquelle elle allait de pair pour le trafic, pour les forces navales et pour la mollesse. Lorsque éclata la guerre du Péloponnèse, dont elle fut la principale cause, elle mit à la voile cent vingt navires de guerre.

La triangulaire *Égine* fut occupée par une colonie d'Épidauriens fuyant devant les Doriens. Mais lorsqu'elle eut secoué leur joug, elle grandit, par le commerce et par la marine, au point de surpasser même Athènes, sa rivale. L'esprit mercantile des Éginètes, qui les premiers tirèrent parti de leurs métaux et des productions de leur fertile territoire, était passé en proverbe. Leur cité renfermait des édifices magnifiques; on y admirait notamment les temples de Bacchus, de Diane, d'Apollon, d'Esculape, de Vénus, et surtout le fameux Panhellénium, élevé aux frais de toute la Grèce, en l'honneur de Jupiter, pour l'accomplissement d'un vœu fait à l'époque d'une grande disette, cinq siècles avant J. C. Mais Thémistocle atteignit Égine d'un tel coup qu'elle ne se releva plus (1).

Chaque ville de l'*Eubée* avait son gouvernement propre; Chalcis et Érétrie en étaient les principales cités; le pouvoir y appar-

(1) *Æginetarum liber, scripsit G. G. MUELLER, 1817.* — PULLON-BOBLAYE, *Description d'Égine*, précédée d'un discours de HENRI DE BLANCHETAI, sur le commerce, la navigation, les colonies d'Égine; Paris, 1835. — *Explication d'une inscription grecque de l'île d'Égine* par PH. LE BAS; Paris, 1842.

tenait aux hippobates ou riches. Chalcis eut plusieurs fois à subir la domination d'usurpateurs et de tyrans.

En général, les îles de la Grèce étaient habitées par une population aguerrie au métier des armes, exercée à la navigation, gouvernée en général aristocratiquement; abandonnant les arts mécaniques à des esclaves pris à la guerre ou achetés aux pirates dont les mers voisines étaient couvertes; animée du sentiment énergique de la personnalité, de l'amour des richesses, des arts, du savoir, et surtout de cette aversion généreuse pour le joug de l'étranger, dont elle donna des preuves signalées dans la guerre contre les Perses.

## CHAPITRE X.

### COLONIES GRECQUES.

Aucun peuple de l'antiquité n'envoya au dehors autant de colonies que la Grèce : elles contribuèrent plus qu'on ne saurait le croire à la civilisation et à la richesse de la mère patrie. Leur puissance devint assez grande pour faire pencher la balance en sa faveur dans les plus graves événements politiques (1). Rien ne prouve autant le génie des Grecs, toujours portés au mouvement, que cette incessante activité à se répandre partout, des rivages de l'Asie Mineure aux anses les plus reculées de la mer Noire, du Nil aux côtes méridionales de la Gaule, de l'Espagne, et jusqu'à la Baltique (2). La jeunesse allait y chercher des aventures, les mar-

(1) SAINTE-CROIX, sur les *Colonies des peuples anciens*; Paris, 1786. — D. H. HEGEWISCH, *Notions historiques et géographiques sur les colonies grecques*; Altona, 1808. Excellent travail. — RAOUL-ROCHETTE, *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*; Paris, 1815; ouvrage qui embrasse et les anciennes colonies des Pélasges et les nouvelles colonies des Macédoniens, avec plus d'érudition que de méthode et de critique. C'est encore le traité le plus ample, le plus utile et le mieux fait sur cette question.

(2) *Colonies éoliennes*. Egées, Cyme, Larisse, Gryniun, Lesbos, Temnos, Pilane, Cilla, Notium, Égirosse, Néontichos, Myrine avec ses dix villes, l'île de Ténédos. Dans l'Asie Mineure, Protosélène, Lyrnesse, Adramytte, Thèbes, Antandre, Assos, Hamaxite, Néandrie, Elée, Atarne, Andérie, Chrysa, l'antique Pergame, Teuthranie, Cébène, Gargare, Sigée, Célène, Syllium, Carène, Cisthène, Astyra, Perpérène, Magnésie sur le Méandre, Sida en Pamphylie, Abydos. En Thrace, Énos, Alopéconnèse, Sestos. En Italie, Spina,

char  
voye  
les a  
l'Éta  
désin  
d'au  
Co

sur le  
Opique  
Col  
Téos,  
Néapo  
Ortho  
Partho  
dans l  
phipol  
gée, T  
nos, S  
Paros,  
Libye.

Colo  
Phocéé  
Therm  
nesse,  
Caryan  
thone,  
Egée,  
Cléone  
Maroné  
En Bith  
En Illy  
Apollon  
l'Acarn  
Ionienn  
Cyllère

La se  
dans la  
Colone  
au pied  
rades,  
Tium,  
dans la  
lonie,  
chez les  
dans la  
dans le  
Tanaïs;  
le Tigre

chands des richesses, les vaincus le repos. Les républiques y envoyaient les gens remuants et l'excès de leur population; car, dans les aristocraties plus ou moins développées, l'administration de l'État étant considérée comme une exploitation, les privilégiés désirent être aussi peu nombreux que possible pour augmenter d'autant leur part d'avantages.

Ces colonies faisaient revivre sur la terre étrangère les noms du

sur le Pô, en considérant les Pélasges comme Grecs; Cume, dans le pays des Opiques; Parthénope et les Iles Pithécuses.

*Colonies ioniennes.* Milet, Myonte, Prène, Éphèse, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomène, Érythrée, Smyrne, Phocée, Samos, Chios, Mycale, Tralles, Néapolis, Phygèle, Panormos, Posidéon, Athymbra, Hlydrèle, Coscinus, Orthosie, Mastaura, Acharaque, Thessalocé, Pélopé, Dascylum, Samorne, Parthénie, Héraclée de Carie, Myrlée en Bithynie, Cionte en Mysie, Polichna dans la Troade. Dans la Chalcidie, Sanos, Acanthie, Stagire. En Thrace, Amphipolis, Argile, Esmyna, Galepsus, Éléonte, Abdère, Périnthe. Dans l'Égée, Thasos, Imbros, Lemnos, la Samothrace. Dans les Cyclades, Céos, Cythnos, Scériphe, Siphnos, Cimole, Andros, Gyare, Ténos, Syros, Délos, Mycone, Paros, Naxos, Amorgos; et Pharos, île voisine de l'Illyrie, plus Ammon en Libye.

*Colonies doriennes.* Indépendamment des villes principales de Milet, de Phocée, de Samos, d'Égine: Pédase, Mynde, Triopium, Mylase, Limyre, Thermes, Héraclée, Aspende, dans l'Asie Mineure. En Cilicie, Tarse, Lyrnesse, Mallos, Anchiata, Soli. Dans les Sporades, Pathmos, Calymne, Rhypara, Caryande près de la Carie et Carpathos. En Macédoine, Cénos, Pydna, Méthone, Thermos. Chez les Chalcidiens, Potidée, Mende, Scione, Pallène, Égée, Aphytis, Olynthe, Torone, Sermylie, Chalcis, Spartole, Olophyxe, Cléone, Thysios, Apollonie, Diurn, Acroate, Astacus. En Thrace, Eion, Maronée, Sélymbrie, Byzance, Mésé; Issa, Nauoque, dans la Scythie. En Bithynie, Chalcedoine, Astacus, Seyros, Péparèthie, Sciathos, Astypalée, En Illyrie, les Iles d'Issa, Tragurium et Corcyre la Noire; en outre, Épidaune, Apollonie, Lissos, Acroliossos, Orique. Chez les Molosses, Ambracie. Dans l'Acarnanie, Anactorium, Molycrie, Argos Amphilochoïque. Dans les Iles ioniennes, Corcyre, Céphallénie, Ithaque, Leucade, Zacynthe, les Échinades, Cythère, Mélos, l'une des Cyclades.

La seule ville de Milet avait pour colonies: Cyzique, Astace et Proconnée, dans la Propontide; Milétopolis, en Mysie; autour de l'Hellespont, Priape, Colone, Parium, Lampsaque, Gergithe, Arisba, Linnée, Percote et Zélie, au pied de l'Ida. Près de Milet étaient Iasos, Latmos, Héraclée; dans les Sporades, Icarie, Léros; sur les côtes de la mer Noire, Héraclée des Mariandyns, Tium, Sinope, Colyore, Sésame, Chromne, Amise, Cérasonte, Trébisonde; dans la Colchide, Phasis, Dioscurie; dans la Thrace, Anthéa, Anchiata, Apollonie, Thynias, Phinopolis, Andriacé, Crithote, Pactye, Cardie, Déullum; chez les Scythes, Odessus, Cruni, Calathis, Tomi, Istropolis, Tyra, Olbie; dans la Chersonèse Taurique, Théodosie, Nymphée, Panticapée, Myrmécie; dans le Bosphore Cimmérien, Phanagorie, Hermonasse, Cégi; dans la Sarmatie, Tanais; en Chypre, Salamine; en Égypte, Naucratis, Chemmis-Paralie; sur le Tigre, Anpé; sur l'Euphrate, Clauda.

pays natal, de même que les nôtres ont rempli l'Amérique et la Nouvelle-Hollande de noms européens. Celles que fondaient des exilés étaient tout d'abord indépendantes; mais celles qu'envoyaient les métropoles suivaient, pour la plupart, les lois de la mère patrie, et recevaient d'elle leurs prêtres et leurs magistrats: puis venait l'instant où la force manquait à celle-ci pour les dominer; alors la dépendance se relâchait, et il n'en restait plus guère qu'une confédération, ayant pour lien la communauté d'origine et de religion. Le commerce était la principale source de leur prospérité: placées généralement dans des régions très-favorables, appelées à se constituer chacune un gouvernement, une administration, elles multipliaient les expériences, faisaient mûrir les idées politiques, et hâtaient par elles le développement des intelligences. Aussi les plus beaux esprits de la Grèce appartiennent à ses colonies: Hérodote à Halicarnasse, Hippocrate et Apelle à Cos, Homère à l'Ionie, Thales à Milet, Pythagore à Samos, Xénophane à Colophon, Anacréon à Téos, Anaxagore à Clazomène. Dans l'architecture, elles créèrent les ordres ionique et dorique; la philosophie prit son premier essor dans l'Ionie. On dirait qu'elles durent servir de canaux pour transmettre à l'Europe les connaissances de l'Asie et de l'Afrique.

Nous n'entendons point parler ici des colonies des Pélasges et des Hellènes qui, dans des temps très-reculés, passèrent en Italie et en Espagne; elles cessèrent tout à fait d'être grecques, et nous nous en sommes occupés ailleurs. Il s'agit maintenant de celles qui plus tard s'établirent, à l'orient, sur les côtes de l'Asie Mineure et de la Thrace; au couchant, dans la Sicile et dans la basse Italie; puis de quelques autres éparses sur des rivages plus lointains.

A peine l'expédition des Argonautes et la guerre de Troie eurent-elles fait connaître aux Grecs les plages de l'Asie Mineure, que les colonies s'y multiplièrent, de l'Hellespont jusqu'aux confins de la Cilicie: ce furent les plus anciennes et les plus importantes. Elles fleurirent par le commerce non moins que par la poésie qui rendit si célèbres les cygnes du Caystre. Ce fut peut-être l'invasion des Doriens qui poussa sur ces bords les premières colonies éoliennes: les Pélopides, chassés du Péloponèse, s'y établirent; et Oreste, Penthilus, son fils, Archélaüs, fils de ce dernier, Graüs ou Gras, fils d'Archélaüs, étendirent successivement leur lente conquête jusqu'à l'Hellespont. Les Béotiens et autres Grecs exilés de leur patrie vinrent se joindre à eux, et les aidèrent à

A de Mineure.  
120.

Colonies  
coloniennes.  
1125.

s'em  
Héc  
y pr  
lesq  
nièr  
aval  
par  
aprè  
De  
l'Éol  
de se  
que,  
les A  
illim  
Elles  
circo  
établ  
lasge  
sa co  
poète  
d'avo  
d'une  
trouv  
perme  
gens  
châtin  
sent d  
Ses  
dans l  
entra  
plus r  
mer,  
tête d  
l'arè  
Terpa  
leur  
voul  
leurs  
A  
du P  
Nélee

s'emparer de la Mysie et de la Carie, des îles de Lesbos, Ténédos, Hécatornèse. Ils conquirent, sur le continent, jusqu'au mont Ida, y propagèrent le nom d'Éolide et y fondèrent douze cités, parmi lesquelles Cume et Smyrne brillèrent au premier rang. Cette dernière, qui se vantait d'avoir donné le jour à Homère et qui lui avait élevé un temple, fut depuis comprise dans l'Ionie : détruite par les Lydiens, vers 600, elle fut reconstruite, quatre cents ans après, par Antigone.

Éolide  
Smyrne.

De même que l'Ionie était citée pour la douceur de son climat, l'Éolide l'était pour son étendue et sa fertilité. Comme chacune de ses villes avait sa constitution particulière, au fond démocratique, et qu'elle se trouvait ainsi agitée par les dissensions intestines, les Æsymnètes avaient la mission de les apaiser, et des pouvoirs illimités leur étaient confiés à cet effet pour un temps déterminé. Elles tenaient des assemblées générales, mais seulement dans des circonstances graves, et le plus souvent à Cume. Le principal établissement des Éoliens fut Lesbos, habitée d'abord par les Pélasges, et qui, après avoir été gouvernée par plusieurs tyrans, dut sa constitution à Pittacus, l'un des sept sages de la Grèce. Le poète Alcée, qui conspira contre lui, lui reproche d'être gras, d'avoir de grands pieds, d'être négligé dans ses vêtements et d'une naissance obscure : gloire à lui si un ennemi ne sut lui trouver que de pareils torts ! Il disait : *Heureux le peuple qui ne permet pas aux méchants de le gouverner, et qui y oblige les gens de bien. — Le pardon vaut mieux que le remords d'un châtement irréparable. — L'État le plus fort est celui que régissent des lois écrites et connues de tous.*

Lesbos.

Ses lois punissaient doublement celui qui commettait un délit dans l'ivresse, son intention étant de prévenir les excès auxquels entraînaient les vins célèbres de Lesbos. Mitylène était la ville la plus renommée du pays ; extraordinairement riche et puissante sur mer, on ne la citait pas moins pour ses mœurs efféminées. La tête d'Orphée y rendait des oracles, et le temple de Junon était l'arène où les femmes se disputaient le prix de la beauté. Arion et Terpandre se firent une grande réputation comme musiciens ; leur art devait être en honneur chez les Mitylénéens, puisque, voulant punir des alliés infidèles, ils défendirent d'enseigner à leurs enfants ni la musique ni les belles-lettres.

A la même époque de l'invasion dorienne, les Ioniens, chassés du Péloponnèse par les Achéens, s'étaient réfugiés à Athènes. Nélée et les autres fils de Codrus, que la liberté nouvelle excluait

Colomes  
ioniques.

du trône, ne pouvant y demeurer tranquilles, l'oracle de Delphes, c'est-à-dire l'assemblée des Amphictyons, leur ordonna d'emmenner les Ioniens hors de l'Attique : sage expédient pour obvier à une restauration menaçante. Des Thébains, des Phocidiens, des Abantes de l'Eubée et d'autres Grecs dispersés dans cet ébranlement général se joignirent à eux, et ils allèrent occuper les plages méridionales de la Lydie et celles au nord de la Carie ; cette contrée reçut dès lors le nom d'Ionie. Ils y fondèrent douze cités, nombre rituel que nous retrouvons dans toute l'antiquité : sur la terre ferme (en les désignant du nord au midi) Phocée, Érythrée, Clazomène, Téos, Lébédos, Colophon, Éphèse, Priène, Myonte, Milet ; dans les îles : Samos et Cos. Le Panionium, temple de Neptune, avait été édifié en commun sur le promontoire de Mycale, pour y célébrer les solennités nationales, et y délibérer sur les intérêts généraux. Les formes républicaines prévalaient généralement dans toutes ces villes ; mais le triomphe alternatif des factions les livrait tantôt aux maux de la tyrannie, tantôt à ceux, pires encore, de l'anarchie. Chaque cité était pourtant indépendante, excepté quand elles se soumirent aux Mermnades, qui occupaient le trône de Lydie, et aux Perses de Cyrus. Mais elles conservèrent, même sous la domination étrangère, leur constitution intérieure, payant seulement un tribut, et aspirant toujours à recouvrer leur entière liberté, ce qui fut la première cause de la guerre contre les Perses.

Les philosophes Bias et Thalès, l'écrivain politique Hippodamus, natif de Milet, comme Anaximandre, fondateur de l'école ionienne, Anaximène, son élève, et le géomètre Euclide, Anaxagore de Clazomène, Archélaüs, le maître de Socrate, Xénophane de Colophon, et d'autres noms illustres, rendent témoignage de l'état prospère des études dans l'Ionie ; mais ces études profitèrent peu à la liberté politique, car la douceur du climat, l'opulence, l'exemple des Asiatiques rendirent les Ioniens mous et efféminés. La poésie, devenue chez eux un instrument de mollesse et de corruption, essayait pourtant quelquefois de les arracher à ce sommeil paresseux ; et Callinus disait aux jeunes Éphésiens : « Jusqu'à quand resterez-vous oisifs, ô jeunes gens ? N'avez-vous jamais une âme forte et vaillante ? Vos voisins ne vous font-ils pas honte, insoucians que vous êtes ? Espérez-vous dormir en paix, quand la guerre envahit toute la terre ? Levez-vous, levez-vous : que chacun, dans le combat, heurte de son bouclier un ennemi, et lance en mourant un dernier trait ; car il est ho-

« nor  
« enf  
« que  
« et s  
« mél  
« des  
« au t  
« mor  
« veni  
« gran  
« tière  
« on l'  
« il es

Mil  
niens,  
puissa  
celui d  
dans s  
de cin  
princip  
nétrait  
l'orient  
sins de  
chés, d  
terre la  
dans l'  
septent

Agit  
des hal  
leurs e  
mieux  
venen  
raient  
attentif  
ques.

Une  
nie de  
puissan  
créter q

(1) Str

« norable, il est glorieux de combattre pour sa patrie, pour ses  
 « enfants, pour sa jeune épouse. La mort viendra quand les Par-  
 « ques l'auront décidé. Eh bien ! marchez en avant la pique haute,  
 « et sous le bouclier ramassez toute votre énergie au moment de la  
 « mêlée. L'homme ne peut fuir l'heure fatale, fût-il même du sang  
 « des dieux immortels. Souvent celui qui par la fuite se soustrait  
 « au tumulte de la bataille, au sifflement des javelots, trouve la  
 « mort dans ses foyers ; mais il ne laisse dans le peuple aucun sou-  
 « venir d'affection, aucun regret, tandis que l'autre, petits et  
 « grands le pleurent, s'il est victime du sort. Oui, la nation tout en-  
 « tière honore de son deuil la mort d'un vaillant guerrier. Vivant,  
 « on l'estime à l'égal des dieux. Car aux yeux de ses concitoyens,  
 « il est comme un rempart ; car seul il vaut une armée (1) ! »

Milet avait été fondée par les Cariens, avant l'arrivée des Ion-  
 niens, mais elle n'acquiesça qu'après leur arrivée la richesse et la  
 puissance, qu'elle dut surtout à son commerce, presque égal à  
 celui de Tyr et de Carthage. Elle arma jusqu'à cent vaisseaux  
 dans ses quatre ports, et, semblable à la Doris de la fable, mère  
 de cinquante filles, elle avait fondé près de trois cents colonies,  
 principalement sur la mer Noire et sur la mer d'Azof ; delà elle pé-  
 nétrait dans la partie méridionale de la Russie moderne, et vers  
 l'orient dans la grande Bucharie, c'est-à-dire jusqu'aux pays voi-  
 sins de la mer Caspienne, pour en tirer des blés, des poissons sé-  
 chés, des esclaves et des fourrures ; en même temps, elle suivait par  
 terre la route que les Perses avaient ouverte, et, s'avançant au loin  
 dans l'intérieur de l'Asie, elle s'assurait le monopole des denrées  
 septentrionales.

Agitée par des dissensions intestines, elle réclama l'arbitrage  
 des habitants de Paros. Ceux-ci s'étant rendus à son invitation,  
 leurs envoyés visitèrent le pays, et ayant remarqué les terres les  
 mieux cultivées, ils conseillèrent aux Miliésiens de confier le gou-  
 vernement à leurs propriétaires, persuadés qu'ils apporte-  
 raient dans l'administration de la chose publique le même soin  
 attentif dont ils avaient fait preuve pour leurs intérêts domesti-  
 ques.

Une autre fois, les jeunes filles y furent prises d'une telle ma-  
 nière de suicide, que prières, remontrances, châtimens, étaient im-  
 puissans à les en détourner. Le seul remède efficace fut de dé-  
 créter que le cadavre de celles qui se seraient donné la mort serait

(1) STOBÉE, *Florilegium*, LI, 19 ; et BERCK, *Poeta lyrici*, p. 303.

exposé nu aux regards du public. Ainsi le sentiment de la pudeur fut plus fort sur elles que l'instinct de la conservation.

La période de la plus grande splendeur de Millet est comprise entre les années 700 et 500 avant J. C. ; c'est à cette dernière époque qu'elle prit part à la révolte d'Aristagoras contre les Perses : ceux-ci la renversèrent de fond en comble (1) en 496.

Phocée.

Le commerce de Phocée s'étendait au contraire vers l'occident ; elle était renommée pour ses fortes murailles , pour la construction particulière de ses vaisseaux, pour ses belles campagnes arrosées par l'Hermus, pour les qualités propres à ses concitoyens, rusés, laborieux et passionnés pour la liberté. Elle lançait jusqu'au détroit de Gadès ses navires, qui visitaient les côtes de l'Italie, de la Gaule, de l'opulente Espagne, et surtout l'île de Corse, fondant çà et là différentes colonies. Quand les Perses se furent rendus maîtres de l'Ionie, les Phocéens, impatientes du joug, s'expatrièrent. Bien qu'ils eussent, en jetant une masse de fer rouge dans la mer, proféré des imprécations contre ceux d'entre eux qui revendraient dans leur pays avant qu'elle surnagât, quelques-uns se repentirent et rentrèrent dans l'Ionie ; mais la plupart se fixèrent en Corse, où ils commencèrent un commerce si actif, que les Tyrrhéniens et les Carthaginois en conçurent de la jalousie et se liguèrent contre eux ; repoussés de vive force, ils se réfugièrent dans la Lucanie, où ils bâtirent Vélia ou Élée, entre Possidonia et Tarante.

Marseille.

La plus importante de leurs colonies fut Massalia (2), où ils conservèrent les lois et les usages de l'Ionie, sauf qu'ils substituèrent une aristocratie tempérée à la démocratie sans frein. Ils se répandirent de là sur tout le littoral de la mer Tyrrhénienne jusqu'à Gênes, peuplant ou accroissant Monaco, Nice, Antibes, l'île de Lérina et celles d'Hyères, Olbie, Tauroentum, Citharista, Agatha, Rhodanusie. Plus tard, Massalia fonda en Espagne Rhoda, Emporium, Héméroseoplum, Héraclée, Ménacé. Semblable à la Gênes du XVI<sup>e</sup> siècle, Massalia ne dut pas tant ses richesses à l'étendue de son commerce qu'à l'ordre et à l'économie. Obligée de se tenir toujours en armes contre l'ennemi, soit sur terre, soit sur mer, elle n'en échangea pas moins ses rochers nus en riantes plantations de vignes et d'oliviers : elle cultiva les sciences, et mérita le sur-

(1) RAMNACH, de *Mileto ejusque coloniis* ; 1790, in-4<sup>o</sup>.

(2) Elle fut ainsi appelée de *mass*, mot celtique qui signifie demeure, et des *Salyens*, qui habitaient entre la Durance, le Rhône et la mer.

non  
son  
val  
Ror  
vin  
épo  
cinq  
joux  
tifs  
four  
Les s  
méri  
mé p  
semb  
leur p  
souve  
comm  
péran  
quer  
sion s  
secour  
la libe  
Elle  
termi  
corres  
voyag  
depuis

(1) S  
provin  
(2) S  
(3) V  
(4) I  
(5) U

(6) J  
(Paris,  
refusèr  
sellin. J  
colonne  
sur l'O  
route d  
térides  
rige au

nom d'Athènes des Gaules (1) : elle promulgua différentes lois somptuaires dans l'intérêt des mœurs. Ainsi, les femmes ne devaient pas boire de vin, loi commune aux Miletéens et aux premiers Romains; la jeune fille qui entrait à la fin du banquet versait du vin dans une coupe et la présentait à celui qu'elle choisissait pour époux; la dot ne devait pas dépasser cent pièces d'or, en sus de cinq pour les habillements, et d'une somme égale pour les bijoux (2). Celui qui voulait se tuer était tenu d'en déduire les motifs en présence du sénat, et s'ils étaient trouvés valables, on lui fournissait le poison conservé à cet effet dans un dépôt public (3). Les sénateurs (Γιμοῦχοι) étaient élus à raison seulement de leur mérite, et après une discussion; personne ne devait se montrer armé par la ville; on n'y tolérait pas non plus ceux qui, sous le faux semblant de pratiques de religion, ne cherchent qu'à vivre de leur paresse. Les représentations théâtrales, qui n'offrent le plus souvent que des amours et des adultères, étaient prohibées (4) comme d'un exemple funeste. Les habitants étaient affables, tempérants, et l'on disait à Rome : *Mœurs massiliennes*, pour indiquer la gravité et l'honnêteté (5). Mais, plus tard, la même expression signifiâ le comble de la corruption, quand Marseille, prêtant secours à Rome contre les Gaulois, perdit à la fois sa puissance, la liberté et l'honneur.

Elle donna le jour à Pythéas, qui, au temps d'Alexandre, déterminâ, à l'aide du gnomon, la latitude de sa patrie, démontra la correspondance des marées avec les phases de la lune, et fit un voyage le long des côtes orientales et occidentales de l'Europe, depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à la péninsule scandinave (6).

(1) *Sedes ac magistra studiorum Massilia, locus græca comitate et provinciali parcimonia mistus ac bene compositus.* Tacite, *Agricola*, 4.

(2) STRABON, IV.

(3) VALÈRE MAXIME, II, VI, 7.

(4) *Ibid.*

(5) *Ubi tu es, qui colere mores massilienses postulas!*

PLAUTE, *Casina*, act. IV, sc. IV.

(6) J. LELEWEL a publié en 1837 un livre intitulé : *Pythéas de Marseille* (Paris, in-8° avec cartes), où il revendique pour Pythéas la confiance que lui refusèrent Polybe, Strabon et plusieurs modernes, entre autres le savant Gosselin. Il trace exactement le voyage de ce Massaliote qui côtoya l'Ibérie jusqu'aux colonnes d'Hercule, double le promontoire Sacré (cap Saint-Vincent), et rase, sur l'Océan, les côtes de la Gaule celtique jusqu'au Finistère. Laissant alors la route des Carthaginois, que le commerce avait déjà conduits jusqu'aux Cassiliérides (Iles Sorlingues) et au cap Bolérium (côte de Cornouailles), il se dirige au nord jusqu'au détroit, et côtoie la partie orientale de la Grande-Breta-

Un autre de ses grands navigateurs, Euthymène, explora les mers du midi et côtoya l'Afrique jusqu'au Sénégal.

Éphèse.

Éphèse était l'émule de Phocée et de Millet, sans faire un aussi grand commerce; mais, lors de leur chute, elle s'éleva au point d'être considérée, du temps des Romains, comme la principale ville de l'Asie Mineure. Les Ioniens s'en emparèrent sur les Cariens; Crésus lui ravit son indépendance en 560, puis elle passa sous la domination des Perses. Elle était gouvernée par les grands qui composaient le sénat (*γερούσια*), présidé par les épiciètes (*ἐπικλήτοι*). Elle était fameuse par son temple de Diane, qui remontait, comme nous l'avons dit, à une époque très-ancienne, et qu'Érostrate incendia, dit-on, pour rendre son nom immortel. Il parvint à son misérable but; mais le temple fut réédifié avec plus de splendeur et d'élégance (353).

Une loi des Éphésiens enjoignait, à quiconque l'emportait sur les autres en esprit ou en vertu, d'aller se faire admirer ailleurs, osant ainsi professer ouvertement ce que d'autres républiques pratiquaient sans le dire.

Samos.

Parmi les villes insulaires, Samos mérita le premier rang par son commerce et par sa puissance maritime: elle forma des établissements en Crète, en Sicile, en Égypte, et ses navires, poussés par la tempête au delà des colonnes d'Hercule, recueillirent à Tartesse, en Espagne, plus d'or que n'en possédait toute la Grèce: elle l'employa à la construction du temple de Junon, l'un des plus fameux de l'antiquité. On admirait une digue que les Samiens avaient opposée aux flots de la mer, et Mandroclès, leur concitoyen, jeta pour Darius un pont sur le Bosphore. Rhœcus et Théodore perfectionnèrent l'équerre, le niveau et autres instruments mécaniques, comme aussi la fonte du fer. Les vases fabriqués à Samos passèrent en proverbe. On dit qu'Homère, recueilli dans sa vieillesse par Cléophile, y termina sa carrière. C'est là que naquit Pythagore.

Le tyran Polycrate (540) voila la dure servitude de l'éclat des victoires: il étendit la domination de Samos sur les îles environnantes, et aspira à la souveraineté de l'Ionie. Son frère Syloson reconquit, avec l'aide des Perses, la malheureuse Samos, qui avait

gagné; parvenu à l'extrémité, il vogue en pleine mer, et, après six jours de navigation, il gagne l'*ultima terrarum Thule*, c'est-à-dire l'Islande, ou plutôt une des îles Féroé; Pylhées s'en éloigne sans l'avoir reconnue, se rapproche du continent européen, et, courant vers le nord, pénètre dans la Baltique jusqu'à l'embouchure de la Vistule.

secoué le joug, et la ruina entièrement (517). Elle tomba ensuite sous la dépendance des Athéniens, qui y établirent le gouvernement populaire et firent de son port le rendez-vous de leurs flottes durant la guerre du Péloponèse.

Elle avait pour rivale en richesse l'île de Chios, l'une des plus puissantes de la mer Égée. Les esclaves, qui s'y trouvaient en très-grand nombre, se soulevèrent plusieurs fois. On y célébrait, tous les cinq ans, des jeux en l'honneur d'Homère, que les insulaires affirmaient avoir été leur concitoyen. Cyrus leur ayant demandé de remettre entre ses mains Pactias qui, après le soulèvement des Lydiens contre les Perses, s'était réfugié au pied des autels de Chios, ils le lui livrèrent et en obtinrent, pour récompense, l'Atarnée, pays de la Mysie. Mais ils conçurent tant de honte de leur faiblesse, qu'ils n'osèrent plus, dans leurs sacrifices, faire usage de l'orge de cette contrée. Quoique tombée sous la domination des Perses, sa puissance était encore considérable; et dans la révolte d'Aristagoras, elle put fournir quatre-vingt-quatre voiles sur les cent quatre-vingt-trois bâtiments armés par huit villes de l'Ionie contre les conquérants, et prétendre même à l'empire de la mer.

Les Doriens fondèrent, plus tard que les Ioniens, des colonies sur la côte méridionale de la Carie et dans les îles de Cos et de Rhodes. Partant du Péloponèse, ils allèrent, non pas d'une seule fois, mais peu à peu, s'établir dans plusieurs des îles de l'Archipel, et gagnèrent même les côtes de l'Asie, où ils bâtirent Cnide et Halicarnasse; puis Ialyse, Camire et Linde, dans les îles de Rhodes et de Cos. Cnide, patrie de l'historien Ctésias et de l'astronome Eudoxe, était célèbre par son temple de Vénus Euplée (Εὐπλοία), où l'on admirait la statue de la déesse, due au ciseau de Praxitèle. Les six colonies doriennes possédaient en commun le temple d'Apollon Triopien, pour les fêtes et pour les assemblées nationales. Halicarnasse en fut exclue dans la suite, parce qu'un de ses citoyens, au lieu de déposer dans le temple le prix de la victoire, l'emporta dans sa maison et l'y suspendit comme un trophée: tant ces confédérations étaient jalouses de conserver la communauté! Comme les colonies éoliennes, celles des Doriens tombèrent sous la dépendance de Crésus, et passèrent ensuite sous celle de Cyrus.

Rhodes fut construite après l'invasion de Xerxès, dans l'île ainsi nommée du parfum de ses roses, appelée aussi l'Épouse du Soleil, parce qu'il ne se passait pas un jour sans qu'il y brillât. Là

Chios.

500.

Colonies  
doriennes.

Rhodes.

s'arrêtaient les bâtiments qui de la Grèce faisaient voile vers l'Égypte. Son colosse fut mis au nombre des merveilles du monde, et sa législation commerciale resta longtemps la règle des transactions entre les négociants de la Grèce et de Rome (1). Le fils y était obligé de payer les dettes de son père, renonçât-il à la succession. Lorsqu'il y avait nécessité de jeter des marchandises à la mer pour échapper au naufrage, ou de payer rançon à des pirates, le dommage devait être réparti sur tous les propriétaires de la cargaison ; à cet effet, l'état du navire et de ses agrès était constaté au moment du départ ; la loi déterminait, en outre, les conditions des contrats, les salaires, ce qui concernait les gens de l'équipage et le chargement. Aucune convention n'était valable qu'autant qu'elle avait été transcrite sur le registre public. Avant l'exécution de toute sentence capitale le condamné était rayé du nombre des citoyens, et le bourreau ne devait pas exercer son office dans l'intérieur de la ville. Les obsèques de ceux qui mouraient pour la défense de la patrie étaient à la charge de l'État, qui donuait une dot à leurs filles et une armure complète à leurs fils.

Les Romains, qui accouraient dans leurs écoles pour y apprendre la philosophie, l'éloquence et les beaux-arts, adoptèrent, sous Claude, les lois maritimes des Rhodiens, qui accueillaient les étrangers avec une généreuse hospitalité, faisaient la chasse aux pirates et, comme tous les peuples commerçants, cherchaient à se maintenir en paix et en bonne intelligence même avec les rois perses. Mais l'opulence et le concours des étrangers finirent par corrompre leurs mœurs. Ils sacrifiaient d'abord un homme lors des fêtes de Saturne ; plus tard la victime fut un condamné ; enfin cet usage cessa.

Rhodes, dans le voisinage des Pyrénées, fut une colonie des Rhodiens, comme aussi Parthénope et Salapia, en Italie, Géla et Agrigente, en Sicile. Nous aurons plus tard à parler de leurs désastres.

Autres colonies.

Plusieurs colonies, en outre de celles que nous avons indiquées, occupaient les bords de la Propontide, de la mer Noire, du Palus-Méotide, en majeure partie expédiées par les Milésiens. Lampsaque, où l'encens fumait en l'honneur de Priape, était sur la Pro-

(1) En 1782, l'Académie des inscriptions et belles-lettres mit au concours cette question : *Quelle a été l'influence des lois maritimes des Rhodiens sur la marine des Grecs et des Romains, et l'influence de la marine sur la naissance de ces peuples ?* Le prix fut remporté par Pastoret. — Voy. aussi LEUNCLAVIUS, *Jus græco-romanum*. — TARGA, *Contrattazioni maritime*. — MORIZOT, *Histoire du monde maritime*, et le liv. IV, ch. xii, de cet ouvrage.

pontide, ainsi que Cyzique, située dans une île que deux ponts réunissaient au continent. Sous la protection des Romains, Cyzique devint une des villes les plus florissantes de l'Asie. En face, sur le rivage de la Thrace s'élevaient Périnthe, nommée ensuite Héraclée, et à l'entrée du Bosphore, Byzance, destinée à devenir la capitale de deux grands empires.

Sur la côte méridionale de la mer Noire était Héraclée de Bithynie; dans la Paphlagonie, Sinope, la plus importante de toutes ces villes maritimes par son commerce, sa pêche du thon, son rouge minéral, célèbre aussi pour avoir vu naître Diogène le Cynique. Dans le Pont, Amisus, qui envoya des colonies à Trapézunte. Sur la plage orientale se trouvaient les villes de Phasis et de Dioscuriade, célèbres dans l'expédition des Argonautes et faisant un grand commerce d'esclaves; et, dans la Chersonèse Taurique, Panticapée. Tanaïs, à l'embouchure du fleuve du même nom, et Olbia, à l'embouchure du Borysthène, occupaient le rivage septentrional. Les colonies de la côte occidentale, Apollonie, Tomes, lieu d'exil d'Ovide, et Salmydesse, étaient moins renommées pour leur commerce et n'eurent que peu d'éclat.

Les rivages de la Thrace et de la Macédoine, le long de la mer Égée, étaient aussi couverts de colonies grecques, fondées principalement par Corinthe et par Athènes.

Sur les côtes d'Afrique était Cyrène. Les Spartiates racontaient qu'un oncle d'Eurysthène et de Proclès, leurs premiers rois, conduisit une colonie dorienne dans l'île de Calliste, occupée par un petit nombre de Phéniciens, et de son nom l'appela Théra. Cette colonie s'accrut peu à peu jusqu'à ce que, sept siècles avant J. C., une grande sécheresse la contraignit à émigrer en Afrique, où elle fonda Cyrène. Son commerce, son agriculture, ses belles races de chevaux rendirent cette ville célèbre, et le luxe y devint tel, que les anciens ne cessent de vanter les parfums exhalés de ses jardins, l'essence de ses roses et ses gommés aromatiques. On y cultivait surtout le laserpitium, très-recherché dans le commerce. Cyrène fut gouvernée par des rois jusqu'à l'époque où Démonax de Mantinée appela le peuple à prendre part aux affaires publiques. Il en résulta des guerres civiles dont les Perses profitèrent pour soumettre les villes du voisinage; mais Cyrène leur résista. Lorsqu'elle demanda des lois à Platon (1), il ne voulut pas lui en

Cyrène.

(1) BENTHAM, de l'Organisation judiciaire et de la Codification, loc. vu, p. 393, est d'avis qu'un étranger doit être chargé de la rédaction des codes.

400. donner, la jugeant trop corrompue. Elle fut aussi le refuge des Messéniens, à qui Sparte ne laissait point de repos. De ce moment, Cyrène resta tout à fait étrangère aux intérêts de la Grèce. Elle soutint plusieurs guerres contre les Libyens et contre les Carthaginois, puis elle tomba sous la tyrannie d'Ariston ; mais ayant secoué le joug, elle recouvra la liberté et la conserva plus longtemps que la Hellade, car la Pentapole ne fut réunie à l'Égypte qu'au temps de Ptolémée.

Grennah offre encore sur cette plage quelques ruines de la patrie du philosophe Aristippe, du poète Callimaque et du géomètre Ératosthène. Les grottes sépulcrales creusées dans la montagne sont plus ou moins ornées d'ouvrages d'architecture et même de peintures : une de celles-ci représente les occupations d'un nègre esclave et la manière de se vêtir des anciens Africains ; les longues robes, sans agrafes, que portaient les femmes, les châles

Cette apparente nouveauté n'est qu'une réminiscence d'une idée ancienne ; mais, comme tant d'autres, elle est inapplicable à l'état de choses actuel. Les codes doivent, aujourd'hui surtout, avoir pour base les usages, les coutumes, les opinions de chaque peuple ; et comment un étranger les connaîtrait-il ? Le bill de réforme du jury anglais, en date du 22 juin 1825, commence ainsi : « Considérant qu'il est nécessaire de reviser et de modifier les lois nombreuses et compliquées, relatives à la qualité, à la convocation des jurés, ainsi qu'à la formation du jury en Angleterre ; d'augmenter le nombre des personnes aptes à remplir ces fonctions ; de changer le mode de formation des jurys spéciaux, et de modifier la législation sous d'autres rapports encore, etc.... » Comment un étranger serait-il au courant de toutes ces choses ? Rousseau, chargé de faire un code pour la Corse, écrivait à Buttafuoco : « Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse... Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. » Et il veut cependant qu'on lui envoie une bonne carte de la Corse, une description exacte du pays, des renseignements sur son histoire naturelle, ses productions, sa culture ; il veut savoir en combien de districts elle est divisée ; si le clergé y est nombreux et y jouit de crédit ; s'il y a d'anciennes familles, des corps privilégiés, une noblesse ; si les villes ont des droits municipaux, et jusqu'à quel point elles en sont jalouses ; quelles sont les mœurs du peuple, ses penchants, ses occupations, ses divertissements, l'histoire de la nation, jusqu'au moment actuel ; ses lois, ses institutions ; comment la justice est administrée ; quels sont les revenus publics, quel ordre existe dans les finances ; quelle est la répartition et le mode de perception des impôts ; en général, ajoute-t-il, « tout ce qui fait le mieux connaître le génie national ne saurait être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action, en dit plus que tout un livre. » Cela ne dit-il pas assez clairement qu'un étranger est incapable de donner un code ? Locke n'en pensa pas ainsi ; et, dans la constitution qu'il rédigea, en 1662, pour la Caroline, il proposa, en tâtonnant, des institutions tout à fait arbitraires : une aristocratie féodale, avec une espèce de gouvernement oligarchique dans la main des propriétaires.

rouges roulés autour de leur tête, ressemblent beaucoup au costume moderne des Barbaresques. On montre aussi les restes d'un stade, le site de l'hippodrome et du marché chanté par Pindare, une grande citerne, des bains, des temples, et, au milieu de ces ruines, la source limpide (Κρήνη Ἀπόλλωνος) qui donna son nom à la ville (1).

## CHAPITRE XI.

## GUERRE MÉDIQUE.

Nous avons vu s'établir dans la Grèce une foule de petits États rattachés par des liens si faibles, qu'ils semblaient ne pouvoir jamais entreprendre rien de grand en commun. Les circonstances les réunirent cependant, et comme l'Italie, divisée en autant de républiques que de communes, se sentit une et grande quand Barberousse menaça son indépendance, il en fut de même de la Grèce menacée par les rois de Perse (2).

Dans la pensée des monarques de la Perse, les petits États contigus à leur vaste empire devaient en être les satellites et les vassaux. Lorsqu'ils eurent conquis la Lydie et qu'ils se trouvèrent ainsi sur la frontière des Ioniens, Bias de Priène, l'un des sept sages, exhorta ses concitoyens à traverser les mers et à passer en Sardaigne, pour conserver la liberté en péril. En effet, quand les nombreuses colonies sur la mer Égée, limitrophes de la Lydie, n'étaient pas même d'accord l'une avec l'autre, comment pouvaient-elles résister à des souverains si puissants ? Cyrus les avait déjà menacées, et les Spartiates, qui considéraient les Ioniens comme des frères, lui ayant déclaré qu'il eût à les laisser en paix, ou qu'ils tourneraient leurs armes contre lui, il avait répondu qu'il leur donnerait tant à se plaiudre en Europe qu'ils n'auraient pas le

(1) J. R. PACHO, *Voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque*; Paris, 1829.

(2) Nous suivons Hérodote jusqu'à la bataille de Platée, en 479. A partir de là, jusqu'à la guerre du Péloponèse, en 431, nous n'avons pas d'historiens contemporains : Diodore de Sicile n'y supplée qu'en partie, car ses livres VI, VII, VIII, IX, X, sont perdus, et le XI<sup>e</sup> ne commence qu'à l'année 480. L'introduction de Thucydide permet de corriger ses erreurs de chronologie.

emps de songer aux affaires de l'Asie. La mort mit obstacle à ses projets ; mais Darius , fils d'Hystaspe , soumit les Ioniens et donna pour satrape à chaque cité l'un de ses principaux citoyens , afin que l'intérêt particulier de ceux-ci lui répondît de leur zèle à le servir.

Passant alors en Scythie , il jeta un pont sur le Danube , à la garde duquel il préposa ces satrapes ioniens , en leur remettant une corde garnie de soixante nœuds ; ils devaient , d'après son ordre , en défaire un par jour et ne s'éloigner que lorsqu'ils seraient tous dénoués. Parmi eux se trouvait Miltiade , descendant d'un Athénien du même nom , qui , mécontent de sa patrie au temps de Pisistrate , s'était rendu à l'invitation des Thraces et avait fondé une colonie dans la Chersonèse. Recouru par le roi de Perse comme seigneur de la Chersonèse , mais chéri par les Athéniens pour lesquels il avait conquis les îles d'Imbros et de Lemnos , aussitôt qu'il eut appris que Darius avait échoué dans son expédition , Miltiade fut d'avis de rompre le pont : « Que l'on coupe le pont , dit-il ; Darius périra par la faim , et la Grèce sera libre ! »

Mais Histiée de Milet , préférant les douceurs du commandement , s'opposa à l'exécution , et Darius retourna sain et sauf en Perse avec les débris de son armée. Histiée parvint à une haute faveur à la cour ; mais par la suite , en butte au mépris , récompense ordinaire des lâches , il songea à changer l'état des choses et s'entendit avec Aristagoras , son neveu , qu'il avait chargé de gouverner Milet , pour soulever l'Asie Mineure contre les Perses. En effet , Aristagoras arbore la bannière nationale , rassemble autour de lui la fleur de la jeunesse ionienne armée dans une même pensée , et chasse les magistrats perses ; il fait plus : afin d'opposer au torrent asiatique un élément de force et d'union , il proclame la liberté , renonce lui-même au pouvoir et dépose les autres tyrans ; puis , comme Franklin au temps de nos pères ; il s'en vient en Europe implorer , contre l'étranger , des secours fraternels.

Il s'adressa d'abord à Sparte , où Cléomène régnait seul , après avoir chassé du trône son collègue Démarate. Tyran , il était du parti des tyrans. Hippias , irrité contre Athènes qui lui avait arraché le pouvoir , ne tint compte de la requête d'Aristagoras. Il fut mieux accueilli des Athéniens , encore dans l'enthousiasme d'avoir recouvré leur liberté , et qui ne pardonnaient pas aux Perses d'avoir donné asile à Hippias , dont ils encourageaient les espérances : ils étaient effrayés d'ailleurs de voir Darius se rap-

procher de l'Europe; car s'il avait échoué en Scythie, il s'était emparé de la Thrace, il avait soumis la Macédoine, occupé les îles d'Imbros et de Lemnos, tenté un coup de main sur Naxos et menacé l'Eubée.

Les Athéniens prêtèrent donc volontiers l'oreille à la demande qui leur était adressée, et, ayant équipé vingt navires que d'autres rejoignirent en route, ils débarquèrent en Lydie et prirent Sardes. Le hasard y fit éclater l'incendie qui réduisit la ville en cendres. Remis de sa surprise, le satrape Artapherne, qui y résidait, donna la chasse aux Grecs et leur tua beaucoup de monde. La mauvaise fortune, et plus encore l'or des Perses, jeta la désunion dans leurs rangs. Les Athéniens mécontents se retirèrent; Aristagoras et Histie furent mis à mort; et pour se venger, les Perses détruisirent Milet, soumièrent Chios, Lesbos, Ténédos, et dévastèrent l'Ionie, à l'exception de Samos, qui revint la première à l'obéissance. Ainsi s'évanouit cette tentative de liberté. La douceur de la domination des vainqueurs ne tarda pas à réparer les dommages éprouvés par l'Asie Mineure; mais l'agression d'Athènes avait eu pour conséquence funeste de montrer aux Perses le chemin de l'Europe.

Incendie de Sardes. — 500.

Le désastre de Sardes avait blessé si vivement Darius, qu'un courtisan devait, chaque matin, le faire souvenir de détruire Athènes. Hippias attisait le feu en représentant aux ministres et au monarque la conquête de la Grèce comme non moins facile que glorieuse. Tant le désir de revenir au pouvoir l'emportait, chez ce fils dégradé de Pisistrate, sur l'amour de la patrie!

En effet, Darius chargea Mardonius d'aller obtenir vengeance à la tête d'une puissante flotte et d'une armée nombreuse. Mais une tempête engloutit les navires au promontoire d'Athos, et les Thraces exterminèrent les troupes. Le roi de Perse n'en persista pas moins dans ses projets; il fit enjoindre aux Grecs, par deux hérauts, d'avoir à lui donner la terre et l'eau, symbole d'une soumission absolue. A cette indigne proposition, les Spartiates précipitèrent les hérauts dans un puits et se préparèrent à combattre; mais loin que le même courage se manifestât chez tous les Grecs, les îles et nombre de villes de la terre ferme se hâtèrent de faire leur soumission, y compris la puissante Égine, toute voisine d'Athènes. Le péril commun réconcilla Athènes et Sparte, qui se réunirent contre la Perse et lui déclarèrent la guerre. Cependant le nuage grossissait, et Darius faisait partir une multitude d'hommes et des vaisseaux, sous les ordres de Datis et

504.

501.

d'Artapherne. Guidés par les conseils d'Hippias, ils saccagèrent d'abord Érétrie, dans l'île d'Eubée, qu'un simple canal séparait d'Athènes, et transportèrent ses habitants dans la Suslane, où cinq siècles après Apollonius de Tyane retrouva leurs descendants (1).

A l'approche d'un si grand danger, Athènes envoie demander du secours à ses alliés ; mais, intimidés pour la plupart, ils n'osent pas mettre le pied hors de chez eux. Sparte promet d'envoyer des troupes à la pleine lune, époque que la superstition faisait croire favorable. Athènes ne s'épouvante pourtant pas : Miltiade est là qui l'encourage. Ayant eu affaire aux Perses dès son plus jeune âge, leur nombre ne saurait l'effrayer. Dix mille Athéniens seulement, auxquels s'étaient joints quelques esclaves, vont affronter, à Marathon, une armée qui, au dire des historiens les plus modernes, comptait dix fois autant de Perses. L'expérience de Miltiade, le désintéressement des autres généraux qui remirent entre ses mains leur propre autorité, la valeur de chaque guerrier, assurèrent la victoire aux Grecs, victoire qui coûta la vie à une multitude d'ennemis et à Hippias lui-même (2). Le lendemain arrivèrent deux mille Spartiates auxquels la nouvelle lune avait permis de se mettre en marche.

Cette armée formidable qui devait emmener à Suse tous les Athéniens enchaînés, et qui portait avec elle un bloc de marbre destiné à l'érection d'un monument, fut mise dans une telle déroute qu'elle ne rentra pas même dans son camp et s'enfuit vers ses vaisseaux. Le marbre fut remis à Phidias, dont le ciseau en fit une Némésis ; des tombeaux furent dressés aux morts sur le champ de bataille (3), et la victoire fut représentée, par le pinceau dans le Pœcile, l'un des portiques d'Athènes. Miltiade eut pour unique récompense d'y être peint, en tête des autres généraux, exhortant les guerriers au combat. Comme il demandait qu'on lui décernât une couronne d'olivier, elle lui fut disputée dans l'assemblée par Socharès, qui lui dit : *Tu auras seul les honneurs*

(1) PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonius*, I, 23, 2.

(2) HÉRODOTE, VI, 117 : « Il périt à la journée de Marathon 6,400 hommes du côté des Barbares, et 192 du côté des Athéniens. Telle est au juste la perte des uns et des autres. » Les rhéteurs ne tardèrent pas à grossir le nombre des morts, et Justin, II, 9, affirme que les Perses perdirent dans cette bataille 200,000 hommes.

(3) On offrit à lord Byron de lui vendre ce champ pour le prix de 8,000 piastres, environ 2,000 francs.

Bataille de  
Marathon.  
29 septembre  
490.

quan  
de ce  
M  
pour  
suyé  
supp  
pour  
fut la  
l'égal  
jour  
quand  
Les  
qui se  
ment  
ploya  
les vr  
nous  
c'est  
ties p  
person  
C'é  
avoir  
timen  
d'un  
tendit  
l'être  
comm  
justice  
impéte  
adonn  
à l'étu  
tentio  
trophé  
l'égal  
versé  
habile  
rage in  
grand  
tait pr

(1) O

*quand tu vaincras seul* : tant les Athéniens étaient alors avares de ces honneurs si prodigués depuis !

Miltiade conduisit aussitôt soixante vaisseaux contre les îles pour les punir de leur manque de fol. Mais l'expédition ayant essuyé un échec à Paros, il fut accusé de trahison et condamné à supporter les dépenses de l'armement. Comme il était trop pauvre pour les payer, on le jeta dans une prison, où il mourut. Telle fut la fin de celui qui avait préféré au pouvoir dans la Chersonèse l'égalité dans sa patrie, qui avait vaincu à Marathon et donné le jour à Cimon. Mais de pareils exemples ne sauraient étonner quand on connaît l'histoire et qu'on voit la société.

Les champs de Marathon avaient vu aussi combattre Aristide, qui se signalait par une politique désintéressée et par un sentiment profond de la justice, en même temps que Thémistocle déployait une habileté et une valeur sans égales : tous deux furent les vrais fondateurs de la grandeur d'Athènes. Si de ce moment nous paraissions nous occuper davantage de certains hommes, c'est que nous y sommes forcés par la nature même des démocraties puissantes, dont l'histoire se réduit généralement à celle des personnages les plus influents ou les plus heureux.

C'était aussi le temps où florissait le poète Eschyle qui, après avoir combattu à Marathon, excitait par ses tragédies le sentiment national : saint emploi du génie ! Dans la représentation d'un de ses chefs-d'œuvre, *les Sept contre Thèbes*, quand on entendit ce vers, *Il veut non point paraître parfait*, ἀριστος, *mais l'être* (1), tous les regards des Athéniens se portèrent sur Aristide, comme un hommage unanimement rendu à sa bravoure, à sa justice, à sa modestie. Thémistocle, au contraire, d'un caractère impétueux et passionné, avait été déshérité par son père comme adonné au vice ; mais il chercha à effacer cette honte en se livrant à l'étude des affaires tant publiques que particulières, dans l'intention de devenir le premier citoyen d'Athènes. Il disait que les trophées de Miltiade l'empêchaient de dormir ; tant il brûlait de l'égaliser. D'une éloquence entraînante, d'une activité infatigable, versé dans la connaissance des lois, dans l'art de gouverner, aussi habile en politique qu'en tactique militaire, il joignait à un courage indomptable sur le champ de bataille et dans les revers une grande fécondité de ressources et d'expédients. Une fois qu'il s'était proposé un but, il savait y marcher d'un pas sûr sans trop

Mort de  
Miltiade.

Aristide.

(1) Οὐ γὰρ δοκεῖν ἀριστος, ἀλλ' εἶναι θέλει. V. 592.

s'occuper du chemin qui y conduisait; au contraire d'Aristide, il recherchait plus le triomphe que la victoire, aimait mieux paraître vertueux que l'être en effet.

101 186.

Aristide, comprenant combien de semblables qualités peuvent devenir dangereuses dans un pays libre, commença par le contraire dès ses premiers pas, et s'opposa à ses propositions les plus avantageuses, de peur qu'il n'acquît trop d'influence dans le gouvernement de la république. Mais l'honnête homme succomba facilement lorsqu'il lutta contre un adversaire qui sait manier l'intrigue. La confiance avec laquelle les Athéniens s'en remettaient à l'arbitrage d'Aristide, pour concilier leurs différends, fournit un prétexte à ses ennemis pour l'accuser d'aspirer à l'autorité suprême, et leur insistance fut telle, qu'il fut soumis au jugement de l'ostracisme. Il assistait lui-même à l'assemblée convoquée pour le vote, lorsqu'un citoyen s'approcha de lui sans le connaître, et le pria d'inscrire le nom d'Aristide sur la coquille qui recevait le vote pour la condamnation. Aristide lui demanda : *Quel mal l'a-t-il donc fait? Aucun*, répond l'autre; *je ne l'ai jamais vu; mais je suis ennuyé de l'entendre toujours appeler le Juste.*

Ostracisme  
d'Aristide.

Il fut banni; et, en s'éloignant, il pria les dieux pour que sa patrie n'eût jamais besoin de ses services. Le pouvoir fut des lors entre les mains de Thémistocle, dont la volonté faisait loi. Il songeait aux moyens de réaliser le projet de Miltiade, en châtiât les flots infidèles et en expulsant les Perses de ces positions, pour assurer à Athènes l'empire de la mer. Il persuada au peuple d'employer l'argent des mines du mont Laurium, qui se dépensait d'ordinaire en distributions publiques et en spectacles, à équiper une flotte de cent galères. A la tête de ces forces, il alla attaquer Égine, dont les pirates infestaient les rivages de l'Attique, et la vainquit; puis il se dirigea contre Corcyre, puissante aussi sur mer, et qui eut le même sort. Il parcourut alors la mer Égée en maître, enrichit le peuple par le butin fait dans les expéditions, et s'en alla prêchant à toute la Grèce de se maintenir unie et préparée à tout événement; car l'incendie, naguère allumé par la Perse, couvait sous la cendre et ne tarderait pas à éclater de nouveau.

Themistocle.

Darius, en effet, avait déjà réuni une nouvelle armée pour laver la honte de Marathon, lorsqu'une révolte en Égypte vint mettre obstacle à son projet. Il mourut peu de temps après, ayant désigné pour son successeur Xerxès; qu'il avait eu d'Atossa,

Xerxès I<sup>er</sup>.

fille d  
Xer  
mais  
que la  
l'Égy  
frère,  
sistrat  
prince  
exerc  
contre  
prépar  
de sub  
sujets  
comm  
march  
cédoin  
Deu  
avoir  
disent  
de ses  
vienn  
La rép  
le droit  
le sacr  
agit de  
châti  
forçes  
bler.  
Cinq  
gnés,  
tous, à  
et la b  
de cot  
noirs d  
ric, el  
qu'un  
vêtem  
sur de  
les Gr  
sa révo  
peine

fille de Cyrus, sa seconde femme, et celle qu'il aimait le plus.

Xerxès avait été élevé dans le sérail; son âme était bonne, mais sans énergie; il ne connaissait de la puissance souveraine que la pompe et la volupté. Son frère Achéménès alla soumettre l'Égypte, qui fut horriblement maltraitée. Mardonius, son beau-frère, humilié de la défaite qu'il avait essuyée; la famille de Pisistrate, désireuse de pouvoir et de vengeance; les Alévades, princes dépossédés de la Thessalie; le devlu Onomacrite, qui exerçait une grande influence sur l'esprit du roi, l'animaient tous contre la Grèce, et ils furent écoutés. On employa trois ans aux préparatifs nécessaires: l'alliance de Carthage offrait les moyens de subjuguier les colonies grecques de la Sicile. Tous les peuples sujets du grand roi furent appelés à fournir leur contingent, comme pour une guerre nationale; aussi, quand Xerxès se mit en marche à travers l'Asie Mineure, l'Hellespont, la Thrace, la Macédoine, son armée grossissait-elle à chaque pas.

Invasion de la Grèce. — 481.

Deux Spartiates se présentent un jour devant Xerxès, et, après avoir refusé de lui rendre hommage à la mode orientale, ils lui disent que Sparte ayant mis à mort, lors de l'autre guerre, deux de ses hérauts, et craignant d'avoir, par là, irrité les dieux, ils viennent, en réparation de l'outrage, se remettre entre ses mains. La réponse de Xerxès fut que, si leurs concitoyens avaient violé le droit des gens, il ne les imiterait pas; qu'il ne ferait pas expier le sacrilège à leurs envoyés; et il les congédia sauis et saufs. Il en agit de même avec trois explorateurs athéniens: loin de les faire châtier, il voulut qu'on leur montrât en détail ses immenses forces, afin que les plus intrépides eussent à réfléchir et à trembler.

Cinquante-six peuples différents, habitant des pays très-éloignés, composaient en effet les forces rassemblées contre la Grèce; tous, à pied, à cheval ou sur mer, avaient le costume, les armes et la bannière de leur patrie: c'étaient les Indiens, vêtus d'étoffes de coton; les Éthiopiens, couverts de peaux de lion; les Ballusques noirs de la Gédrosie; les tribus nomades des Mongols et de la Bucharie, chasseurs sauvages comme les Sagartiens, n'ayant pour arme qu'un lacet de cuir; les Médes et les Baetriens, aux splendides vêtements; les Lydiens, montés sur des quadriges; les Arabes, sur des chameaux; les Phéniciens, sur leurs vaisseaux; enfin, les Grecs d'Asie. Nous qui vîmes la France armer, à l'époque de sa révolution; près d'un million de soldats, nous aurons moins de peine à croire que l'armée de Xerxès s'élevait à un million sept

Armée de XERXÈS.

cent mille fantassins et quatre cent mille cavaliers, que suivaient une multitude de valets, de femmes, de matelots et d'eunuques, formant en tout cinq millions d'âmes : armée semblable à celle des croisés ou de Gengis-Kan (1).

Un pont fut construit, entre Sestos et Abydos, avec des barques à l'ancre; une tempête le détruisit, et Xerxès fit fouetter la mer pour la punir. Lorsqu'on eut établi un nouveau pont, l'armée employa sept jours à le franchir, poussée, comme les Cosaques, à coups d'étrivières contre une poignée d'hommes libres (2). Xerxès la passa en revue à Dorisque, et l'on dit qu'il pleura en pensant que dans quelques années il n'existerait plus personne de cette innombrable armée. Pourquoi donc n'épargnait-il pas le sang qu'elle était prête à répandre? Il demanda à Démarate, roi de Sparte, qui, chassé par Cléomène, s'était réfugié près de lui, si les Grecs oseraient attendre de si nombreux ennemis, et il l'entendit répondre : « *Les Lacédémoniens, à coup sûr, les attendront : ils sont libres, mais ils obéissent à la loi, et la loi leur ordonne de vaincre ou de mourir!* »

|  |         |
|--|---------|
| (1) L'armée perse, selon Hérodote, se composait de<br>1,207 trirèmes, montées par 200 hommes d'équipage. . . . . | 241,400 |
| 30 hommes de service par trirème. . . . .  | 36,210  |
| 3,000 navires portant 80 hommes chacun. . . . .  | 240,000 |
| Total de l'armée navale. . . . .   | 517,610 |

## ARMÉE DE TERRE.

|   |           |
|---|-----------|
| Infanterie. . . . .   | 1,700,000 |
| Cavalerie. . . . .  | 400,000   |
| Service des chars de guerre et des chameaux . . . . .   | 200,000   |
| Total des troupes venues de l'Asie. . . . .   | 2,817,610 |
| On tira de la Thrace et des provinces voisines,<br>pour le service de la flotte. . . . .  | 24,000    |
| Pour l'armée de terre. . . . .  | 30,000    |
| De plus, pour les fonctions serviles à terre, et pour<br>la chlourme des bâtiments de charge, on avait enrôlé, tant en Asie qu'en Europe, un nombre<br>presque égal d'hommes. . . . . | 2,141,610 |
| De sorte que le total général s'élevait à. . . . .  | 5,013,220 |

Hérodote, en faisant le dénombrement de cette armée, se rappelait certainement Homère; mais il dut avoir aussi sous les yeux des documents perses.

(2) Quoiqu'il ne soit pas impossible que Xerxès ait fait couper le mont Athos, ce fait nous parait un rêve, comme cent autres fables rapportées même par des historiens recommandables.

Dén  
mais il  
la pre  
cédont  
Étoller  
bains,  
des Th  
Perses  
la pert  
demeu  
gieuse  
stimul  
alliés  
oracles  
commu  
passèr  
aussi p  
tait des  
d'envo  
tols et  
tendan  
purent  
alliés d  
Les  
tandis  
la flott  
les Gre  
saliens  
pirés e  
leurs n  
de dix  
mais il  
facile,  
ils se r  
mage  
Au  
Thémi  
propos  
revint  
Athéni  
Thémj

Démétrate lui-même avait à temps averti les Grecs du danger ; mais ils ne connaissaient pas encore cette union qui fait la force. A la première sommation , Xerxès vit s'incliner devant lui ces Macédoniens qui , peu d'années après , devaient abattre son empire : Étoliens, Dolopes, Perrhèbes, Loeriens, Mélliens, Phthiotes, Thébains, Magnésiens, Béotiens, tous firent de même, à l'exception des Thespiens et des Platéens. Les autres, épouvantés par les Perses ou jaloux d'Athènes, se détachèrent de la confédération : la perte de la Grèce paraissait inévitable. Mais Athènes et Sparte demeuraient. On vit alors ce que pouvait la représentation religieuse et politique des amphictyons. Rassemblés sur l'isthme, ils stimulèrent le courage de la nation, envoient des ambassadeurs aux alliés et aux colonies, imposent des sacrifices aux prêtres et des oracles à la Pythie. Cependant les Argiens prétendaient avoir le commandement de la flotte, et comme on le leur refusait, ils passèrent du côté de Xerxès. Ce commandement était ambitionné aussi par Gélon, roi de Syracuse, qui, à cette condition, promettait des secours considérables ; repoussé de même, il se contenta d'envoyer une poignée de soldats pour protéger Delphes. Les Crétois et les Corcyréens restèrent spectateurs de la tragédie, en attendant quel en serait le dénouement ; les colonies italiennes ne purent bouger, menacées qu'elles étaient par les Carthaginois, alliés de Xerxès.

Les Perses s'avançaient en trois corps : l'un suivait la côte, tandis que les deux autres pénétraient dans l'intérieur du pays ; la flotte fournissait en abondance à leurs besoins. De tous côtés les Grecs accouraient pour leur offrir la terre et l'eau : les Thessaliens venaient aussi avec des paroles de soumission ; mieux inspirés ensuite, ils résolurent de faire résistance dans les défilés de leurs montagnes. Événète et Thémistocle y accoururent à la tête de dix mille combattants pour défendre le passage de l'Euripe ; mais instruits que la Macédoine offrait aux Perses une route plus facile, et n'étant pas en mesure de garder l'une et l'autre position, ils se retirèrent, et les Thessaliens furent obligés de rendre hommage à Xerxès.

Au milieu d'une telle disette de ressources, il semblait que Thémistocle se multipliât. Déposant tous ses ressentiments, il proposa aux Athéniens le rappel des bannis ; avec eux Aristide revint au secours de sa patrie. La Pythie ayant déclaré que les Athéniens devaient chercher leur salut dans des murs de bois, Thémistocle leur persuada que le dieu voulait par là indiquer

la flotte : sur la foi de l'oracle, on abandonna donc Athènes. Les femmes, les enfants, les objets précieux, furent mis en sûreté dans Égine, dans Trézène et Salamine; et le reste s'embarqua sur trois cents navires, partie athéniens, partie fournis par les alliés. Avec cette flotte, Thémistocle alla se poster au nord de l'Eubée, près du cap Artémisium. Là recommencèrent les rivalités au sujet du commandement : Eurybiade de Sparte y fut appelé par le vote des confédérés, et Thémistocle, bien plus capable que lui de l'exercer, n'en montra aucun dépit; il continua même de suggérer les mesures qu'il croyait les meilleures. Un jour, la discussion s'étant échauffée, dans une assemblée des chefs, à tel point qu'Eurybiade leva sur lui le bâton, Thémistocle lui dit avec sang-froid : « Frappe, mais écoute ! »

Les  
Thermopyles.

Le passage ainsi intercepté par mer, les Grecs s'occupèrent de le fermer aussi par terre. Un défilé, appelé les Thermopyles, se resserre entre la Thessalie et la Locride; bordé, d'un côté, par d'horribles précipices et par les rochers du mont Œta, au levant par des marais, il est tellement étroit en certains endroits, que deux chariots n'y sauraient marcher de front. Les Phocéens y avaient de plus construit un mur pour arrêter les incursions des Thessaliens. La garde de ce passage fut confiée à Léonidas, roi de Sparte, qui ne voulut pas emmener avec lui plus de trois cents Lacédémoniens. Avant de quitter leur patrie, ils célébrèrent leurs propres funérailles par des jeux solennels. Au moment où Léonidas prenait congé d'elle, sa femme lui demanda : *Quel souvenir me laisses-tu ? — Je te laisse, répondit-il, la prière d'épouser un homme digne de moi, qui te rende mère de fils dignes de tous deux.* Sept mille Grecs environ se réunirent à cette poignée de héros.

Quand Xerxès, qui n'avait pas, en douze mois de marche, vu le visage d'un ennemi, apprit que les Spartiates l'attendaient, il leur envoya dire de rendre les armes. « Viens les prendre ! » fut la réponse qu'il obtint. Il leur promit autant de terres qu'ils en voudraient et la suprématie sur toute la Grèce; à quoi ils répondirent qu'ils ne voulaient pas acheter la domination au prix de l'infamie, et que c'était avec le glaive qu'ils avaient coutume de faire des conquêtes. Ne comprenant pas encore comment quelques centaines d'hommes osaient résister à un déluge de peuples, Xerxès leur fixa un délai de quatre jours pour se rendre, passé lequel il les attaquerait. Le cinquième jour, les sentinelles criaient à ces héros : *Voilà les Perses qui viennent sur nous ! — Eh*

bien  
envo  
soleil  
l'omb  
Ils  
honte  
autre  
solur  
tiales  
deme  
Je vo  
gnons  
la nu  
Perse  
le mo  
l'épée  
trèren  
et par  
ceptio  
que e  
tion la  
dire à  
lois.  
Cet  
appris  
fisait  
l'exem  
Maron  
imiter  
que le  
Plust  
du ca  
franch  
que le  
et l'ar  
Salam  
les roc  
provis  
munat  
et les  
parole

*bien!* répond Léonidas, *marchons sur eux.* — Mais, reprit un envoyé, ils sont si nombreux que leurs flèches obscurciront le soleil. — *Tant mieux,* répliqua Diénéès, *nous combattrons à l'ombre!*

Ils combattirent et furent vainqueurs; mais le Grec Épialte, honte éternelle sur le nom du traître! enseigna à Xerxès un autre passage, qui lui permit de prendre les Grecs à dos. Ils résolurent alors de battre en retraite; mais la loi disait aux Spartiates: *Mourez plutôt que d'abandonner votre poste.* Léonidas demeura donc avec ses trois cents et quelques centaines d'alliés: *Je vous invite ce soir à souper chez Pluton,* dit-il à ses compagnons, au milieu du repas qu'ils prirent avant le combat. Puis, la nuit venue, il se mit à leur tête, et se jeta dans le camp des Perses, marchant droit sur la tente de Xerxès. Il était temps que le monarque s'échappât; mais les Spartiates passèrent au fil de l'épée beaucoup des grands de sa cour et tous ceux qu'ils rencontrèrent jusqu'au moment où, enveloppés, trahis par les Thébains et par le lever de l'aurore, ils tombèrent percés de coups à l'exception d'un seul. Pour le moment, ils n'eurent d'autres obsèques que celles de plusieurs milliers d'ennemis; plus tard, une inscription leur fut consacrée avec ces vers de Simonide: *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois.*

Cette défaite valut mieux qu'une victoire. Les Perses avaient appris qu'une poignée d'hommes libres défendant leur patrie suffisait contre une nuée d'esclaves: la Grèce fut encouragée par l'exemple; et les noms de Léonidas, de Diénéès, des deux frères Maron et Alphée, répétés par toutes les bouches, excitaient à les imiter. Les éléments eux-mêmes étaient hostiles à la flotte perse, que le grand nombre de ses bâtiments obligeait à rester au large. Plusieurs combats sans résultat furent engagés dans le voisinage du cap Artémisium; mais lorsqu'on apprit que les Perses, ayant franchi les Thermopyles, envahissaient la Grèce, dans la crainte que leur flotte, se dirigeant sur l'Eubée, ne mit la leur entre elle et l'armée de terre, les Grecs résolurent de prendre position entre Salamine et Athènes. Mais, en s'éloignant, Thémistocle laissa sur les rochers du rivage, où les alliés de la Perse devaient venir s'approvisionner d'eau, des inscriptions rappelant aux Ioniens la communauté d'origine, les secours reçus pour recouvrer leur liberté, et les invitant à secouer un joug honteux. Ce ne furent pas des paroles jetées au vent.

Bataille des  
Thermopyles.  
Juillet 480.

20 juillet 480.

Xerxès, plein d'orgueil, s'avancait toujours, dévastant surtout les temples des dieux, en haine de l'idolâtrie, que sa religion lui commandait de détruire. Il entra dans Athènes sans rencontrer aucun obstacle, et la réduisit en un monceau de ruines. Mais la patrie est où sont les citoyens.

L'incendie d'Athènes terrifia tellement les Grecs que la flotte, était au moment de se disperser. Thémistocle s'y opposa vivement ; mais voyant qu'il obtenait peu de succès, il envoya donner avis à Xerxès que les Grecs, saisis de terreur, étaient près de se séparer ; que, s'il en était ainsi, il aurait peine à détruire tant de flottilles, tandis que, les trouvant réunies, il pouvait les anéantir toutes d'un seul coup.

Bataille de  
Salamine  
23 septembre.

Xerxès le crut ; il vint attaquer à Salamine, avec ses douze cents voies, les trois cent quatre-vingts navires des Grecs, et fut vaincu. Artémise, reine de Carie, qui s'était opposée au combat, s'y comporta en héroïne et ne se retira de la lutte qu'entraînée dans la fuite générale ; ce qui fit dire à Xerxès que, dans cette journée, les hommes avaient combattu comme des femmes et les femmes comme des hommes. Lorsqu'il traversait le Bosphore, une tempête s'éleva, et le pilote déclara qu'il fallait céder le navire. Alors les grands de la Perse, qui couvraient le pont, se prosternèrent devant le grand roi, puis se précipitèrent à la mer. Ainsi le despotisme a aussi ses héros.

Thémistocle, enhardi par le succès, proposait de couper le pont établi sur le Bosphore, et de retenir l'Asie prisonnière en Europe ; mais l'avis de ceux qui disaient : *Faites un pont d'or à l'ennemi qui fuit*, l'emporta sur le sien. Le butin fut immense, et l'on envoya ce qu'il y avait de plus précieux au dieu de Delphes. Toute la Grèce proclama que la victoire était due surtout à Thémistocle, et lorsqu'il parut aux jeux Olympiques, l'assemblée entière se leva et l'applaudit.

479.

On ne pouvait cependant considérer la guerre comme terminée, car Xerxès, en se retirant, avait laissé à Mardonius trois cent mille hommes, la fleur de son armée. Ce général voulut d'abord user d'artifice, et chercha à détacher les Athéniens de la ligue commune ; mais ils s'y refusèrent, et Cyrsile, qui leur conseillait cette désertion, fut lapidé ; la vindicte publique s'étendit jusque sur sa femme et ses enfants, qui furent massacrés par les femmes et par les enfants. Aristide fit instituer, à cette occasion, un rite par lequel on plongeait dans la mer des barres de fer rougies, en vouant aux Furies quiconque oserait traiter avec les Perses. On s'apprêta

donc à combattre ; et c'est alors que, dans les champs de Platée, les Grecs, commandés par le Spartiate Pausanias et par Aristide, défirent entièrement les Perses, dont ils tuèrent quarante mille. Mardonius fut au nombre des morts.

Bataille de  
Platée,  
23 septembre.

Tous les guerriers avaient juré, avant la bataille, de ne pas préférer la vie à la liberté et de donner la sépulture aux alliés morts les armes à la main. Ils avaient accompli leur serment dans ce qu'il leur imposait de généreux, ils satisfirent aussi au devoir pieux en élevant des tombeaux sur le lieu même ; là, chaque année, on renouvelait des sacrifices en l'honneur des braves qui avaient péri, et, tous les cinq ans, on célébrait des jeux solennels. Derrière un convoi de chars couverts de guirlandes de myrte marchait un bœuf, escorté d'un grand nombre de jeunes gens portant des vases de lait, du vin et des parfums ; le premier magistrat de Platée s'avancait ensuite, vêtu de pourpre, un vase dans sa main gauche et une épée dans sa main droite. Cette procession traversait la ville et se dirigeait vers le champ de bataille ; là, le magistrat puisait de l'eau à la source voisine, on arrosait les petites colonnes funèbres, sur lesquelles il versait aussi des essences ; puis il immolait le bœuf et vidait une coupe en l'honneur des braves dont le sang avait cimenté la liberté de la Grèce.

Le même jour qui vit la victoire de Platée fut signalé par un événement non moins important. La flotte perse, forte de quatre cents voiles, s'était réunie près du promontoire de Mycale, dans l'Asie Mineure, en face de Samos. Les bâtiments ayant été tirés à terre et entourés d'une muraille, ceux qui les montaient se mirent en mesure de se défendre contre les Grecs, auxquels s'étaient réunis les Ioniens de l'Asie Mineure. La bataille, dans laquelle commandaient, d'un côté Tigrane, de l'autre l'Athénien Xanthippe et le Spartiate Léotyche, fut meurtrière pour les Perses, dont, pour comble de maux, la flotte fut livrée aux flammes.

Victoire de  
Mycale.

Les journées de Platée et de Mycale firent perdre aux Perses la fantaisie d'envahir la Grèce. Ils combattaient pour obéir à un monarque, les Grecs pour défendre leurs foyers. Chez les uns les faveurs royales, les intrigues du sérail, l'espérance des richesses ; chez les autres le gouvernement dans les mains du peuple, qui se trompe rarement sur ses véritables intérêts : point de récompense, excepté la louange publique, le sentiment de la liberté et de la civilisation. Le seul Spartiate qui eût survécu au combat des Thermopyles n'échappa à l'infamie qu'en mourant à Platée. Les Perses comptaient beaucoup d'hommes, peu de têtes

et de bras ; des troupes innombrables et pas un chef (1). Dans cette armée même, les Perses sciss étaient disciplinés ; mais les officiers de la Médie les avaient énervés. Leur cavalerie était trop nombreuse et armée seulement de javelots et de boucliers d'osier. Les Grecs, au contraire, habitués à la guerre, combattaient serrés l'un contre l'autre, en phalange ne comportant pas plus de seize hommes de profondeur : aux premiers rangs, la jeunesse ardente ; aux derniers, les vétérans : ceux-là prompts à l'attaque, ceux-ci inébranlables au choc. La victoire pouvait-elle demeurer incertaine ?

Une expédition aussi désastreuse épuisa la Perse, dont la population avait été levée en masse. Les Grecs d'Asie voulurent en profiter pour recouvrer leur indépendance, ceux d'Europe les soutinrent, et, durant trente ans, la Perse, obligée de subvenir à une guerre défensive dans l'Asie Mineure, la plus éloignée de ses provinces occidentales, renonça à tout projet de conquête et perdit même son équilibre intérieur.

Fin de Xerxès. Xerxès, de retour à Suse, s'y laissa circonvenir par la reine Amestris ; puis, épris de sa belle-sœur, la femme de Masistès, il espéra se la rendre favorable, en mariant une fille qu'elle avait, nommée Artaynta, à Darius, son fils aîné. La résistance de sa belle-sœur continue, et il porte son amour sur Artaynta. Amestris, que la jalousie rend furieuse, se fait livrer la mère de cette princesse, mutile son corps, jette aux chiens les mamelles, les oreilles qu'elle lui fait couper, et la renvoie ainsi à Xerxès, qui en donne froidement avis à son frère Masistès. Celui-ci échoua dans sa vengeance ; mais Xerxès périt bientôt après, victime d'une conjuration tramée par Artaban et l'eunuque Spamitrès.

---

## CHAPITRE XII.

### SUPRÉMATIE D'ATHÈNES.

Eschyle avait combattu à Marathon ; Sophocle chantait, dans un chœur d'enfants, des hymnes aux dieux, en actions de grâces pour la victoire de Salamine ; Euripide naquit le jour même où elle fut remportée ; Hérodote se préparait à l'éterniser, la plume

(1) *Huic tanto agmini dux defuit* (JUSTIN). — *Xerxes intellexit quantum ab exercitu turba differat* (SÈNÈQUE).

à la main, Phidias avec le ciseau. De pareils noms nous disent assez que c'est le temps où Athènes brille de tout son éclat ; mais est-ce un motif pour nous de taire ce qui vient à sa honte ? Elle conservait, dans ses temples, un tableau représentant des processions de courtisanes, avec cette inscription de Simonide : *Elles ont prié la déesse Vénus, qui, pour l'amour d'elles, a sauvé la Grèce*. Le jour même de la bataille de Salamine, trois prisonniers des plus jeunes et des plus beaux furent immolés à Iacchus, sur le navire de Thémistocle, et Iacchus, que ce sacrifice rendit procepe, ne manqua pas de contribuer à la victoire par des prodiges.

Les Grecs avaient vaincu ; mais ils avaient près d'eux les satrapes mêmes occupés de corrompre, à prix d'or ou par le luxe et les voluptés, ceux qu'ils n'avaient pu dompter avec le fer ; aussi réussissaient-ils souvent à séduire, à suborner les principaux citoyens. Le butin fait sur les Perses avait augmenté les richesses ; elles furent prodiguées avec l'insouciance de gens qui les ont acquises facilement (1). Une fois que l'ennemi commun n'inspira plus la crainte, ceux que le danger avait réunis se divisèrent en factions, et se mirent à s'égorger entre eux. Sparte tâchait de conserver la suprématie en mettant obstacle à la reconstruction d'Athènes incendiée : elle prétextait l'inconvénient d'avoir, hors du Péloponèse, une ville dont l'ennemi pouvait s'emparer à son gré. Mais ses habitants y étaient revenus, et ils appartaient autant

178.

Reconstruction  
d'Athènes.

(1) Depuis Solon jusqu'à Démosthène, la valeur des denrées quintupla dans Athènes. A la moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant J. C., un médimne de blé valait 5 drachmes ; un bœuf en coûtait 80, un mouton 16, un agneau 10. Au commencement de ce même siècle, la journée d'un ouvrier était payée 3 oboles ; un cheval de selle, 1,200 drachmes ; un manteau, 20 ; une paire de chaussures, 8 ; un porc, 3. Au temps de Solon, un bœuf ne valait que 5 drachmes. En 410, Lysias plaidait contre un tuteur qui avait évalué à 16 drachmes un agneau acheté pour les fêtes de Bacchus, et réputait exorbitante une dépense de 5 oboles par jour pour l'entretien de deux jeunes garçons et d'une jeune fille. Une maison était estimée 500 drachmes. Un ami de Socrate se plaignait un jour de la cherté de la vie à Athènes, où le vin de Chios coûtait 1 mine ; 3 mines, un vêtement de pourpre ; 5 drachmes, une petite mesure de miel. Socrate le conduisit chez un marchand de farine, chez un vendeur d'olives, chez un fripier, et lui fit voir que l'on peut avoir une tunique pour 6 drachmes, et pour très-peu de chose de la farine et des olives.

Dans les Mémoires de l'Institut (t. XII, 1836) est insérée une dissertation de M. Dureau de la Malle, sur le rapport existant entre le prix du grain et la valeur de l'argent ; il y prouve que, depuis Périclès jusqu'à Alexandre, le médimne de blé (81 livres) valait à Athènes 5 drachmes, et que le rapport de l'argent au grain était comme 1822 est à 1 ; tandis que, dans le dernier siècle de la république, il était à Rome comme 2268 est à 1.

d'ardeur à la réédifier qu'ils avaient éprouvé de douleur à être témoins de sa destruction. Quand il s'agit de relever ses murailles, Sparte s'y opposa plus vivement encore ; mais Thémistocle trompa les Lacédémoniens par ses parjures, et y fit travailler nuit et jour, jeunes et vieux, hommes libres et esclaves, en y employant les débris des palais et des temples antiques. Grâce à lui, le vieux et misérable port de Phalère fut bientôt remplacé par le port du Pirée, vaste et commode, qui devint comme une seconde cité que deux longues murailles réunissaient à la grande cité d'Athènes. Ses brillantes promesses attirèrent dans sa patrie des étrangers et des artisans ; il persuada à ses concitoyens d'ajouter, chaque année, vingt galères à leur flotte, et rien ne fut par lui négligé pour placer Athènes à la tête de la Grèce.

Préoccupé de cette pensée, il déclara un jour, dans une assemblée du peuple, qu'il avait à faire une proposition de la plus haute importance, mais qu'il était nécessaire de la tenir très-secrète ; il ne devait donc la confier qu'à celui qui serait désigné à cet effet. Aristide fut choisi d'une voix unanime. Il lui expliqua donc comment, les navires de la Grèce entière se trouvant alors réunis dans le port d'Athènes, rien ne serait plus facile que d'y mettre le feu et d'assurer ainsi la prééminence de leur patrie. Aristide, revenu en présence du peuple, lui déclara que la mesure proposée était très-avantageuse, mais qu'elle était injuste ; et il n'en fallut pas davantage pour qu'elle fût unanimement rejetée (1).

Thémistocle émit un avis plus honorable et non moins utile lorsque, les Spartiates ayant proposé d'exclure des amphictyons les peuples qui n'avaient pas combattu contre les Perses, il s'y opposa en démontrant que l'exclusion s'étendrait sur un trop grand nombre, et que la Grèce demeurerait à la merci de deux ou trois cités. Bien qu'il eût ainsi parlé à cause de sa jalousie contre Sparte, il ne rendit pas moins par là un grand service au pays tout entier, dont il resserra les liens au lieu de les briser. Ce fut en effet à cette union seule que la Grèce dut de s'élever à tant de puissance, qu'elle affermit son autorité en Italie, étendit sa domination de Chypre au Bosphore de Thrace et sur les îles de la mer Égée ; grâce à cette union, on la vit s'établir en Thrace et dans la Macédoine, sur les côtes de l'Euxin, depuis le Pont jusqu'à la Cher-

(1) C'est là ce que tous les auteurs rapportent : mais il faudrait supposer que Thémistocle était fou, lui qui avait reconnu la nécessité de la grande flotte confédérée.

son  
liber  
L  
pou  
com  
fils  
fut  
pare  
la vi  
faire  
de P  
fille  
sitio  
ses p  
nière  
plais  
à Atl  
et de  
Paus  
gent  
parti

(1)  
euren  
Xerxè

Cet  
conna  
dans l

sonèse Taurique (la Crimée), et devenir la protectrice de la liberté ionienne.

La flotte grecque fut d'abord dirigée contre Chypre et Byzance, pour en chasser les Perses. Aristide et Cimon, fils de Miltiade, commandaient les Athéniens, et Pausanias, tuteur de Plistarque, fils de l'héroïque Léonidas, était à la tête des Spartiates. Chypre fut délivrée, Byzance prise, les Perses mis en fuite, et plusieurs parents de Xerxès restèrent prisonniers. Pausanias, enorgueilli de la victoire de Platée et aspirant au pouvoir suprême, songea à faire son profit de leur captivité. Il les renvoya sans rançon au roi de Perse, et les chargea de lui dire que, s'il voulait lui donner sa fille en mariage, il lui livrerait la Grèce. Xerxès, à qui la proposition souriait, flatta l'espoir de Pausanias qui, dissimulant peu ses projets, s'habillait déjà, se nourrissait et recevait à la manière des Perses. Les Ioniens et les autres confédérés, à qui déplaisaient ces façons d'agir, se détachèrent de Sparte pour s'allier à Athènes, attirés qu'ils étaient d'ailleurs par les vertus d'Aristide et de Cimon : elle recouvra ainsi sa prééminence sur la mer (1). Pausanias, accusé de trahison, obtint son absolution à prix d'argent ; tandis que, sous main, il cherchait toujours à se faire des partisans, surtout en caressant les ilotes et les Messéniens. Enfin

Pausanias.

(1) DIODORE DE SICILE (VII, 13) donne comme il suit la liste de ceux qui eurent l'empire de la mer, depuis la guerre de Troie jusqu'à l'arrivée de Xerxès :

|     |  |                 |
|-----|--|-----------------|
| 1°  | Les Lydiens et les Méoniens, durant. . . | 92 ans.         |
| 2°  | Les Pélasges. . . . .                    | 85              |
| 3°  | Les Thraces. . . . .                     | 79              |
| 4°  | Les Rhodiens. . . . .                    | 23              |
| 5°  | Les Phrygiens. . . . .                   | 25              |
| 6°  | Les Chypriotes. . . . .                  | 33              |
| 7°  | Les Phéniciens. . . . .                  | 45              |
| 8°  | Les Égyptiens. . . . .                   | (Nombre perdu.) |
| 9°  | Les Méséniens. . . . .                   | 18              |
| 10° | Les Cariens. . . . .                     | 61              |
| 11° | Les Lesbiens. . . . .                    | 68              |
| 12° | Les Phocéens. . . . .                    | 44              |
| 13° | Les Samiens. . . . .                     | (Nombre perdu.) |
| 14° | Les Lacédémoniens. . . . .               | 2               |
| 15° | Les Naxiens. . . . .                     | 10              |
| 16° | Les Érétriens. . . . .                   | 15              |
| 17° | Les Éginètes. . . . .                    | 10              |

Cette liste est tout à fait incomplète et n'a aucune authenticité, car on n'en connaît pas l'origine. Elle ne saurait, en tout cas, concerner que la suprématie dans la mer Égée.

160.

les éphores réunirent assez de preuves contre lui pour le condamner à mort. Comme il s'était réfugié dans le temple de Neptune, asile inviolable, les issues en furent murées, et sa mère apporta la première pierre, ne reconnaissant plus pour son fils celui qui trahissait sa patrie.

Thémistocle  
en exil. — 169.

On a prétendu que Thémistocle était d'accord avec Pausanias, mais il n'existe d'autres motifs pour le croire que sa soif du pouvoir et les immenses richesses dont il faisait étalage au milieu de ses concitoyens. Ceux-ci le voyaient de mauvais œil à cause de son faste, et aussi parce qu'il avait élevé un petit temple à Diane de bon conseil, en reconnaissance de ceux qu'elle lui avait inspirés dans la dernière guerre, surtout parce que sa vanité le poussait à parler toujours des services, qu'il fut assez grand pour rendre, qu'il ne fut pas assez grand pour oublier. Les îles de la mer Égée, qu'il avait rançonnées, faisaient entendre des plaintes. Sparte, nue peut-être par la vengeance, se porta son accusatrice, et les Athéniens l'appelèrent en jugement; mais il prit la fuite. On lui confisqua cent talents (1), au moins, bien que ses amis eussent mis à l'abri une grande partie de ce qu'il possédait. Il s'était réfugié près d'Admète, roi des Molosses, et sans doute il se rappela ce que lui avait dit un jour son père, en lui montrant une vieille barque qu'on laissait pourrir sur la plage : *Voilà comment le peuple abandonne ceux dont il n'a plus besoin.*

169-171.

Mais la haine des Lacédémoniens ne le laissa pas même tranquille dans cette retraite : il vit qu'il n'y était pas en sûreté, et il s'enfuit à Pydna, en Macédoine, d'où il fit voile pour l'Ionie. Poussé par la tempête sur la côte d'Asie, il osa se présenter au roi de Perse. Soit qu'il eût en effet des intelligences avec lui, ou qu'il se fit un mérite des conseils perfides donnés à son prédécesseur, au temps de l'invasion, soit qu'il lui apportât l'espoir de le seconder dans la conquête de la Grèce, ou qu'enfin la générosité du monarque perse honorât la valeur même dans un ennemi, Artaxerce Longue-main, qui avait succédé à Xerxès, l'accueillit généreusement. Il lui assigna le revenu de trois villes et lui fit faire un mariage illustre. Il finit ses jours dans ce pays, où les uns disent qu'il se tua parce qu'il ne voulait pas ou ne pouvait pas exécuter les promesses qu'il avait faites au grand roi; d'autres assurent qu'il mourut naturellement, et que ses restes furent rapportés dans sa patrie par ses amis. Thémistocle fut l'un des plus

(1) Environ 450,000 francs.

grands hommes dont l'histoire fasse mention : il prévoyait longtemps d'avance les événements, il était fertile en expédients dans les circonstances extrêmes, habile à profiter des idées d'autrui et à faire adopter les siennes à force d'éloquence; il fut indomptable dans les revers, mais il ne sut pas résister aussi bien à la prospérité.

Ainsi l'ambition avait conduit à une fin également malheureuse deux des héros de la guerre contre les Perses. Aristide, au contraire, conserva jusqu'à la fin sa pauvreté sans tache. Bien qu'il eût entre ses mains le trésor de toute la Grèce, il mourut dans une telle indigence que la république dut faire les frais de ses funérailles et pourvoir à l'éducation de ses enfants.

La suprématie était passée des Spartiates aux Athéniens, et ce ne fut pas un événement de médiocre importance, car ce fut l'origine de longues rivalités entre les deux plus grands États de la Grèce. Athènes, qui toujours montra des intentions plus larges et plus généreuses, organisa une ligue perpétuelle entre les principales républiques et les îles grecques, pour continuer la guerre contre les Perses; mais le Péloponèse n'en fit pas partie. L'argent nécessaire à cette guerre nationale était d'abord levé arbitrairement, ce qui entraînait des mécontentements et des plaintes fréquentes : Athènes en régularisa la perception, selon les revenus de chacun des États confédérés, et le fit déposer à Délos (1). Aristide, parcourant le pays et examinant les choses de près, avait su contenter tout le monde. Après lui, l'administration du trésor passa en d'autres mains qui, toujours athéniennes, ne furent pas toujours aussi pures.

Comme Thémistocle l'avait prévu, l'empire de la mer donna celui de la terre, et la *primauté dans la Grèce*, qui auparavant avait été une simple prééminence militaire, devint un moyen de direction politique, facile à faire dégénérer en domination absolue. Les autres États, en prenant ombrage, soulevaient des contestations et se rapprochaient des Spartiates, qui constituèrent ainsi une ligue opposée à celle d'Athènes, indépendamment de leur influence dominante sur le Péloponèse.

Athènes et Sparte avaient cependant adopté de grandes innovations, sans changer positivement les institutions de Lycurgue et de Solon, mais en se relâchant sur leurs prescriptions, en négligeant certains usages ou en leur en substituant d'autres. Dé-

Mort  
d'Aristide.

167.

Rivalité pour  
la suprématie.Mutations  
intérieures.

(1) La contribution s'élevait alors annuellement à 160 talents : elle monta à 600, sous Périclès, et plus tard à 1,300.

sormais les rois de Sparte n'étaient plus rien, les éphores déclaraient de tout : les choses se passaient entre eux comme, à Venise, entre le doge et les inquisiteurs d'État. Dans Athènes, Aristide avait obtenu que la quatrième classe du peuple fût aussi admise aux emplois ; mais le pouvoir populaire ne s'y affermit pas pour cela : au contraire, l'autorité des dix stratéges, généraux élus annuellement, s'étendit avec l'accroissement des relations extérieures, et ils attirèrent à eux la direction des affaires, tout en affectant de favoriser la multitude.

Victorieuse des Perses, investie du généralat de la Grèce, Athènes voulut pourtant se montrer digne de ce rang, en s'entourant de toute la splendeur de la civilisation, et dans les quarante années suivantes elle s'éleva au plus haut degré de grandeur. Économes dans leurs dépenses privées, les Athéniens étaient prodigues lorsqu'il s'agissait de la magnificence de leurs fêtes, de leurs spectacles, de leurs édifices ; ils sentaient la vie dans sa plénitude, l'existence publique n'étant pas chez eux distincte de l'existence privée, et la conscience de leurs propres forces leur inspirant une énergie extrême pour marcher dans les voies de la science et des arts. Tandis que Sparte, conservant jalousement sa rudesse traditionnelle avec ses lois à l'orientale, avait peur du progrès, Athènes, à l'aurore de sa liberté, s'élançait vers l'avenir : à Sparte on apprenait à mépriser la mort, dans Athènes à jouir de la vie ; là à mourir pour la patrie, ici à vivre pour elle. À l'aide du seul métier qu'ils crussent digne d'un homme libre, les Athéniens avaient dompté la stérilité de leur sol ; et, quoique l'esprit mercantile n'eût jamais prévalu chez eux, ils se livraient au négoce sur les côtes de la Thrace et de la mer Noire. L'habitude de se mêler des affaires du gouvernement, de discuter en public les intérêts communs de la patrie et leurs propres affaires, leur valut la subtilité du raisonnement, l'aptitude à saisir d'un coup d'œil les rapports des choses, et la facilité pour les exprimer avec élégance. Ils avaient même ouvert des écoles où l'on enseignait spécialement à bien penser et à bien dire. Qui pouvait mieux parvenir à ce but que ceux pour qui Homère était le livre élémentaire ? La poésie se mêlait à toutes les soieries de la vie, Socrate enseignait sur la place publique, Sophocle instruisait au théâtre, Platon professait dans l'école, Démosthène haranguait à la tribune.

Le poste de Thémistocle fut occupé par Cimon, fils de Miltiade, égal en habileté à son père, qu'il surpassa en droiture. Aristide l'arracha aux erreurs d'une jeunesse irrégulière, bien rachetées

373.

370-330.

Caractère  
athénien.

Cimon.

par un  
Afin de  
il conti  
Thrace,  
que de  
périt en  
cents v  
suivre  
berté, e  
redouta

La m  
avaient  
Arlaxer  
qui lui  
envoya  
flotte s  
empare.  
sur les  
de terre  
deux vi  
partie d  
part fut  
lui rev  
L'année  
parant

Les a  
fatigues  
avantag  
au repos  
de solda  
Il les dé  
bée, Na  
soumise  
traités f  
au deho  
sement

Spart  
opposer  
tés l'y f  
telle sec  
consevel

par une probité incorruptible unie à la plus aimable aménité. Afin de conserver la paix dans sa patrie et l'union dans la Grèce, il continua la guerre contre les Perses, et, s'étant dirigé vers la Thrace, il prit Amphipolis et Elone, dont les habitants, plutôt que de se rendre, se précipitèrent dans les flammes. Avec eux périt en Europe la domination des Perses. Cimon, à la tête de trois cents voiles, s'avançant vers la Carie et la Lydie pour les poursuivre en Asie, appela sur sa route les colonies grecques à la liberté, et purgea l'île de Scyros des Dolopes, corsaires non moins redoutable que les Uscoques modernes.

La mort violente de Xerxès et les troubles qui la suivirent avaient empêché les Perses de s'opposer à l'invasion; mais à peine Artaxerce se fut-il affermi sur le trône, par la mort d'Artaban qui lui en avait ouvert le chemin en égorgeant son père, qu'il envoya des troupes pour recouvrer Chypre, et rassembla une belle flotte sur les rives de l'Eurymédon. Cimon va l'attaquer, s'en empare, et fait monter les siens, vêtus à la manière des Perses, sur les navires captifs. Il aborda ainsi dans le voisinage de l'armée de terre, débarque, la taille en pièces, et remporte le même jour deux victoires qui n'ont rien à envier à Salamine et à Platée. Une partie du magnifique butin fut consacrée aux dieux, une autre part fut destinée à fortifier Athènes, et Cimon employa celle qui lui revint à embellir sa patrie de rues, de portiques, de jardins. L'année suivante, il poursuivit le cours de ses victoires en s'emparant de la Chersonèse.

Les alliés d'Athènes murmuraient cependant, comme si les fatigues n'eussent été que pour eux, et pour elle la gloire et les avantages; ils parlaient de rompre la confédération pour se livrer au repos. Cimon accéda à leur vœu, sous la condition qu'au lieu de soldats ils fourniraient seulement leurs navires et de l'argent. Il les désarma ainsi en augmentant la puissance d'Athènes. L'Eubée, Naxos, Thasos, qui se refusèrent à cet arrangement, furent soumises par la force, et la raison d'État justifia la violation des traités faits avec Aristide. Athènes s'était, en outre, renforcée au dehors en s'assurant les côtes de la Macédoine, par l'établissement d'une colonie à Amphipolis.

Sparte, jalouse de cet accroissement de puissance, voulut s'y opposer et déclara la guerre à Athènes. Mais de terribles calamités l'y firent renoncer. Un tremblement de terre y produisit une telle secousse, qu'une cime du Taygète s'écroura sur la ville et y ensevelit vingt mille personnes. Prompts à profiter de ce désastre,

III<sup>e</sup> guerre  
messénienne.

les îlotes et les Messéniens brisèrent les fers de leur rude esclavage, et relevant de ses ruines cette Ithôme dans laquelle ils avaient autrefois défendu leur indépendance, ils y soutinrent une nouvelle guerre de dix ans. Elle durait encore quand Cléon, craignant la contagion de la révolte, persuada aux Athéniens d'envoyer du secours à Sparte, qui le refusa. Les démagogues profitèrent de cette circonstance pour donner à entendre au peuple que Cléon était d'intelligence avec Sparte pour rabaisser Athènes : il n'en fallut pas davantage pour qu'il fût réputé digne de subir l'ostracisme (1).

500

Pericles.

Le principal promoteur de cette mesure avait été Périclès, à qui Zénon d'Élée et Anaxagore avaient révélé les mystères de la nature et appris à mépriser ce que redoutait le vulgaire. D'une naissance illustre, doué de beauté, d'éloquence et d'un grand esprit, versé dans la connaissance des temps et des hommes, il avait cette supériorité nécessaire pour être un bon politique au prix de la justice et de la probité. S'observant avec le plus grand soin lorsqu'il parlait, il fut le premier à préparer et à écrire ses discours. Il avait coutume de se dire : *Rappelle-toi que tu vas parler à des hommes libres, à des Grecs, à des Athéniens*; et il priait les dieux de ne laisser sortir de sa bouche rien qui blessât l'oreille délicate de ses concitoyens. *Ses paroles*, dit Aristophane, *son contemporain, étaient des tonnerres et des foudres qui secouaient toute la Grèce*. A l'éloquence du langage il joignait une argumentation si déliée, que le vieux Thucydide disait un jour : *Quand je viens de le jeter par terre, il s'écrie : Non, non, ce n'est pas vrai, je suis debout ! et il le persuade au peuple*. Il montait rarement à la tribune ; aussi une affaire acquérait-elle de l'importance dès qu'on le voyait la discuter. Extrêmement habile à montrer la plus grande insouciance pour ce qui lui tenait le plus à cœur, il ne paraissait viser ni aux honneurs, ni aux richesses, ni à son propre avantage. Il écoutait les conseils, ou il en faisait semblant, et agissait avec cette modération qui subjugué les inimitiés et séduit la multitude. Un de ses adversaires lui avait adressé des injures à satiété ; puis, comme la nuit était survenue durant la discussion, Périclès ordonna à son esclave d'accompagner, avec un flambeau, l'orateur jusqu'à sa maison (2).

(1) TH. LUCAS, *Versuch einer Charakteristik Cimons*. Hirschberg, 1832.

(2) J. CHR. GOTTHEBEN : *de Moribus Periclis in Gorgia expressis* ; Misena,

Parv  
à accro  
une plu  
sa dom  
exerça  
néral.  
fit-il to  
agents,  
de plus!  
la surv  
duisant

Afin  
tants, P  
présent  
et de fal  
pussent  
partie d  
que bay  
nucs cel  
singulèr  
plois se  
Aristide  
Au mili  
séduisar  
vous de  
bles. Ell  
voyalen  
acquérir  
pour se  
la trou  
tirer me

De m  
la mult  
ves à de  
paisible  
plus gra  
en outre

1775. —  
Pericles  
Athen. P  
tislaw, 18

Parvenu au maniement des affaires publiques, il visa toujours à accroître l'autorité du peuple, afin que celui-ci pût lui en céder une plus grande part : toutes ses actions tendirent à ce but durant sa domination ; car on peut bien appeler ainsi le pouvoir qu'il exerça quarante ans, quoiqu'il ne fût jamais archonte, ni général. Il ne put même jamais se glisser dans l'aréopage ; aussi fit-il tout son possible pour en diminuer l'autorité : un de ses agents, Éphialte, enleva en effet à ce tribunal la connaissance de plusieurs délits, la haute direction des jeux, la révision des lois, la surveillance des mœurs, et chercha à le discréditer en y introduisant des personnes indignes.

Afin que les jugements populaires ne manquassent pas d'assistants, Périclès fit décréter une rétribution pour ceux qui seraient présents, de sorte que les tribunaux furent pleins de désœuvrés et de fainéants. Il fit assigner une solde aux indigents pour qu'ils pussent entrer aux spectacles, et obtint qu'on leur distribuât une partie des terres conquises ; il en résulta que les lois, ne sachant que bavarder et commenter les lois, sans négliger de porter aux nues celui qui leur valait une parole abondante, augmentèrent singulièrement de nombre. La plèbe dominait partout, les emplois se vendaient, l'administration économique, introduite par Aristide, avait fait place à un gouvernement splendide et libéral. Au milieu de tout cela se glissait le libertinage sous des dehors séduisants. La maison de la courtisane Aspasic était le rendez-vous de tout ce que la Grèce comptait alors d'hommes remarquables. Elle avait enseigné l'éloquence à Périclès. Les mères lui envoyaient leurs fils pour achever auprès d'elle leur éducation et acquérir le savoir-vivre ; les maris lui envoyaient leurs femmes pour se former aux manières élégantes ; de jeunes filles venaient la trouver en même temps pour prendre ses leçons dans l'art de tirer meilleur parti de leurs charmes.

De même que Périclès avait dompté les nobles en favorisant la multitude, il tint celle-ci dans la sujétion en envoyant les braves à des guerres continuelles, en fournissant du travail aux gens paisibles et un aliment au génie qui, à cette époque, atteignit à sa plus grande hauteur. Le Pirée contenait quatre cents vaisseaux, en outre des rades de Munychie et de Phaière ; celle-ci, de même

1775. — R. WEBER, *Über Pericles Standrede*; Darmst., 1827. — KUTSEN, *Pericles als Staatsmann*; Grimmæ, 1834. — R. LORENTZER, *de Rebus Athen. Pericle duce*; Göttingæ, 1734. — OGJENSKI, *Pericles und Plato*; Wratzlaw, 1837.

que le Pirée, était jointe par une double muraille à la cité, qui, entourée d'oliviers au milieu desquels serpentaient l'Illissus et le Céphise, avait soixante stades de circuit. On ne rencontrait, dans les rues et aux alentours, que portiques, peintures, sculptures, inscriptions, petites colonnes couvertes de sentences, trophées d'armes enlevées aux Perses ou aux Spartiates, trépieds gagnés par les vainqueurs des jeux. Le théâtre de Bacchus pouvait recevoir dans son enceinte trente mille spectateurs; Périclès dépensa onze millions de livres pour la construction des Propylées, magnifique vestibule dorique de la citadelle, rempli d'ouvrages de Phidias, de Myron, d'Alcamène. Il éleva, à ses frais, le Parthénon, en l'honneur de Minerve, et l'Odéon, pour les représentations musicales : la ville, en un mot, devint telle, que Lysippe écrivit ces vers : « Insensé qui ne désire voir Athènes, insensé « qui la voit sans l'admirer ; plus insensé qui la voit, l'admire et « l'abandonne ! »

Guerra entre  
les Grecs.

Quant à ce qui se passait à l'extérieur, Athènes surchargeait de plus en plus ses alliés ; elle augmenta la contribution que chacun avait à payer, et fit transporter de Délos dans ses murs le trésor commun de la Grèce, ce qui lui donna davantage encore l'air d'une métropole. La jalousie et la malveillance s'accroissaient donc, et Sparte soufflait le feu ; les inimitiés en vinrent au point que Corinthe et Épidaure, s'étant insurgées, battirent les Athéniens à Halie ; mais ceux-ci prirent bientôt leur revanche et soulevèrent même Égine. Un différend s'éleva entre Corinthe et Mégare, au sujet de leurs confins ; Athènes prit parti pour cette dernière, et les Corinthiens furent défaits par Myronide, près de Cimolie.

591.

596.

Id.

Les Spartiates ayant embrassé la défense des Doriens contre les Phocéens, une guerre éclata entre Athènes, Sparte et la Béotie. Cimon, exilé qu'il était, se présenta à l'armée, offrant son bras et ses conseils ; mais il lui fut enjoint de se retirer. Une centaine de ses amis, accusés de le favoriser au préjudice de la patrie, se disculpèrent en mourant tous, les armes à la main, à Tanagra, où les Spartiates l'emportèrent ; mais l'année suivante, et au même endroit, Myronide mit en déroute les Béotiens, tandis que Tolmidas et Périclès se signalaient par les succès les plus heureux, et serraient de près Lacédémone effrayée.

Rappel de  
Cimon.

A la première défaite qu'on essuya, Périclès fut le premier à demander le rappel de Cimon, banni depuis cinq ans. A son retour, il trouva toute la Grèce en armes. Sparte venait enfin de

prendre  
Messénie  
avait été  
démolir  
nes att  
du côté  
accepté  
donner  
il mar

L'Ég  
avait ch  
dance.  
eut rec  
cents n  
renferm  
tirant p  
cours d  
meura  
de l'en  
à s'ouv  
traité.

bats et  
Soixant  
furent r

Cim  
tres, et  
d'abor  
guerre  
traité f

libres ;  
tance d  
rait na  
Athéni  
du gra  
grecqu

Cim  
suites  
bataill  
concili  
bienve  
dessei

prendre Ithôme, et étouffait dans le sang la troisième guerre des Messéniens, dont les débris étaient accueillis dans Athènes; Argos avait détruit Mycènes, l'antique demeure des héros; les Éléens démollissaient Pise, la directrice des jeux sacrés d'Olympe; Athènes attaquait le Péloponèse, que Tolmidas et Périclès menaçaient du côté de la mer. Cimon proposa une suspension d'armes qui, acceptée tacitement, fut suivie d'une trêve de cinq années, et pour donner une autre direction à l'ardeur guerrière de ses concitoyens, il marcha contre la Perse.

433-433.

451.

450.

L'Égypte s'était révoltée contre elle quelque temps auparavant, avait chassé ses garnisons et ses exacteurs, proclamé son indépendance. Inarus de Libye, qui s'était mis à la tête du mouvement, eut recours aux Athéniens, qui expédièrent à son aide les deux cents navires armés contre Chypre: les Perses vaincus durent se renfermer dans Memphis. Cependant Mégabaze, leur général, tirant parti du grand nombre des canaux, parvint à détourner le cours d'un bras du Nil, de sorte que la flotte des Athéniens demeura à sec. Ceux-ci, plutôt que de la laisser tomber au pouvoir de l'ennemi, l'incendièrent eux-mêmes, et déjà ils se préparaient à s'ouvrir le passage avec le fer, quand il leur fut accordé par un traité. Le petit nombre d'entre eux qui avait survécu aux combats et aux maladies périt presque entièrement dans la retraite. Soixante autres navires, qui avaient été expédiés comme renfort, furent même coulés bas par les Phéniciens.

Expédition en Égypte.

462-458.

Cimon, à qui la victoire se montrait fidèle, répara ces désastres, et méditant l'importante conquête de Chypre, il assiégea d'abord Salamine. Alors Artaxerce, las de cinquante années d'une guerre désastreuse, demanda la paix et l'obtint. Les conditions du traité furent que toutes les colonies grecques en Asie resteraient libres; que les flottes perses se tiendraient à trois jours de distance de la côte occidentale; qu'aucun de leurs vaisseaux ne pourrait naviguer ni sur la mer Égée, ni sur la Méditerranée; que les Athéniens évacueraient Chypre et n'inquiéteraient plus les États du grand roi. Telles étaient les conditions dictées par une ville grecque à l'empire le plus puissant.

Paix de Cimon.  
459.

Cimon ne vit pas la conclusion de cette paix; il mourut des suites d'une blessure. Général des plus heureux sur le champ de bataille, il ne fut pas moins habile à négocier les traités et à se concilier la bienveillance de l'ennemi. Riche de douces vertus, bienveillant, modeste, loyal, il s'obstina glorieusement dans le dessein de chasser les Perses de l'Europe, et de ramener la paix

Mort de Cimon.

parmi les Grecs : sa perte ne prouva que trop combien son influence eût été nécessaire à la concorde publique.

### CHAPITRE XIII.

#### GUERRE DU PÉLOPONÈSE.

Comme à l'instant que la digue se rompt s'élancent les flots qu'elle retenait, ainsi les jalousies mal dissimulées se déchaînèrent à la mort de Cimon. Une fois qu'il eut mis hors de combat l'ennemi commun, le sentiment commun s'éteignit. Athènes n'est plus nécessaire, et depuis le traité avec Artaxerce jusqu'à la bataille de Chéronée se succèdent cent onze années de paix au dehors et de carnage au dedans.

La trêve de cinq ans durait encore, lorsque les Delphiens disputèrent aux autres Phocidiens la possession du fameux temple d'Apollon. Les Spartiates prêtèrent aux premiers l'appui de leurs armes ; les Athéniens, par le conseil de Périclès, se mirent du parti des seconds, Périclès avait dissuadé ses concitoyens de faire la guerre aux Béotiens, et, comme elle tourna mal, sa popularité s'en accrut tellement qu'il ne lui manquait que le nom de roi. Il savait d'ailleurs la conserver en prodiguant les deniers publics en fêtes et en magnificences. Les villes alliées, qui se voyaient contraintes de payer, pour les plaisirs d'Athènes, le triple de ce qui avait été convenu, passaient des plaintes aux menaces, et Périclès n'y faisait pas autrement attention, convaincu que, si elles osaient redresser la tête, il saurait les dompter et les surcharger encore d'impôts. En effet, Thasos, Naxos, Égine, Eubée, Samos et d'autres îles plus petites s'insurgèrent ; mais, ne se rappelant pas que la force réside dans l'union, elles furent vaineues, l'une après l'autre, par Périclès, démantelées, obligées de recevoir garnison athénienne et de payer. Périclès, à la tête d'une flotte de cent voiles, longeait les côtes du Péloponèse, et parcourait le Pont-Euxin pour inspirer une haute idée d'Athènes, qui portait aux nues son héros : en gouvernant sa patrie à son gré, il ne lui faisait pas sentir les inconvénients inhérents au gouvernement populaire, évitait avec soin toute imprudence, et cherchait à faire croire qu'à lui seul était due la grandeur d'Athènes.

Le  
faire  
Inféri  
les dé  
tracis  
prém  
la dér  
après  
la gue  
rendit

Con  
patrie  
d'y de  
pour  
dient  
recon  
tions,  
tants  
dispo  
rinthe  
suppo  
expéd  
contre  
grave  
Corin  
sur ce  
toire  
de la

Ap  
dema  
corde  
nales  
déjà  
navir  
de co  
trent  
entre  
pas t  
rent  
fut a  
que

Le parti aristocratique n'avait néanmoins jamais cessé de lui faire obstacle. Thucydide était un de ses principaux adversaires. Inférieur à son rival sur le champ de bataille, supérieur à lui dans les délibérations, il lui fallut pourtant succomber : exilé par l'ostentation, il laissa les nobles sans crédit et Périclès arbitre suprême du gouvernement. Celui-ci prit à tâche de faire triompher la démocratie dans les villes alliées, et notamment à Samos, qui après neuf mois de siège lui ouvrit ses portes, et paya les frais de la guerre. Ce fut ainsi qu'il remplit le trésor par ses triomphes, et rendit Athènes plus puissante que jamais dans la Grèce.

Comme pour attester, aux yeux de tous la suprématie de sa patrie, il invita les Grecs à envoyer à Athènes des députés, afin d'y délibérer sur les moyens d'accomplir les vœux faits aux dieux pour l'expulsion de l'étranger. Les États les plus éloignés se rendirent à son appel ; mais ceux d'Europe, s'apercevant que c'était reconnaître Athènes pour capitale et pour siège de leurs délibérations, y virent un affront, et les germes de mécontentement existants n'en fermentèrent que plus. Le premier résultat de cette disposition des esprits se manifesta dans le différend entre Corinthe et Corcyre, sa colonie, qui, enorgueillie par ses richesses, supportait impatiemment la dépendance. Les Corinthiens, ayant expédié à Épidamne (*Durazzo*), colonie de Corcyre, des secours contre les incursions des barbares, les Corcyréens s'en tinrent gravement offensés. Ils armèrent quarante navires, défirent les Corinthiens près d'Actium, reprirent Épidamne, firent main basse sur ce qu'ils y trouvèrent de Corinthiens, ravagèrent leur territoire et celui de leurs alliés, s'attaquant même à l'Élide, terre sainte de la Grèce.

Après ces exploits, les Corcyréens, craignant une vengeance, demandèrent du secours à Athènes, qui s'empressa de le leur accorder, joyeuse qu'elle était d'humilier les provinces septentrionales et de se concilier une île qui pouvait favoriser des projets déjà formés sur la Sicile et l'Italie, et défendre le passage aux navires qui viendraient en aide au Péloponèse. Car, bien qu'après de courtes hostilités la trêve avec Sparte eût été renouvelée pour trente ans, on pouvait facilement prévoir qu'elle ne durerait guère entre deux cités avides de domination. Les Athéniens, ne voulant pas toutefois rompre ouvertement avec les Corinthiens, se bornèrent à faire avec Corcyre une ligue défensive ; et lorsque celle-ci fut attaquée, ils expédièrent dix galères qui, réunies aux cent dix que Corcyre avait, remportèrent une victoire signalée.

335.

340.

Guerre entre  
Corinthe et  
Corcyre.

336.

Siège de  
Potidée.

Les Corinthiens, n'ayant plus, dès lors, d'autre désir que de trouver des ennemis aux Athéniens, excitèrent Perdiccas II, roi de Macédoine, à s'affranchir de la dépendance d'Athènes, et Potidée, la clef de ses possessions en Thrace, à lui refuser le tribut. Les Athéniens accoururent pour faire rentrer cette ville dans le devoir; elle fut soutenue par les Péloponésiens: une bataille s'ensuivit, et Potidée n'en fut pas moins assiégée.

132.

A un grief il en succède bientôt mille. Mégare se plaint de ce qu'Athènes, en punition d'avoir donné asile aux fugitifs, lui a fermé ses ports et veut l'affamer; Égine, d'être réduite en esclavage; d'autres ont aussi leurs offenses à alléguer, et Corinthe les pousse à porter leurs doléances à Sparte. Les hommes prudents de cette dernière ville répugnaient à s'attirer sur les bras toute la puissance athénienne; mais ceux qui désiraient la guerre eurent le dessus. Ce fut à Corinthe que se réunirent les députés des sept républiques du Péloponèse (Argos et l'Achaïe gardant la neutralité) et des neuf États de la Grèce septentrionale, à l'exception de l'Arcadie, de quelques villes de la Thessalie, de Naupacte et de Platée qui demeurèrent fidèles à Athènes: la guerre fut résolue pour délivrer Potidée.

132.

L'orage réveilla Athènes, qui vit en quel mauvais pas l'avait jeté son Périclès. Les poètes satiriques se prirent à le harceler sans relâche, dénonçant comme la cause de cet incendie Aspasia, l'âme de Périclès et les délices de ceux qui la payaient. Elle avait gardé rancune aux Mégariens de ce qu'ils lui avaient enlevé deux jeunes filles de sa suite: *Pour trois coureusecs*, disait Aristophane, *on met la patrie sur le bord du précipice*. Anaxagore, le maître de Périclès, fut accusé d'impiété et condamné à mort; l'éloquence du disciple fit commuer la sentence, et le philosophe en fut quitte pour l'amende et l'exil. Le grand sculpteur Phidias, créature de Périclès, se vit imputer d'avoir détourné une partie de l'or qui lui avait été confié pour la statue de Pallas, et de s'être représenté lui-même et son protecteur. Il fut aussi condamné. Des amis de Périclès on passa bientôt à lui-même; il lui fut demandé compte des trésors dont il avait eu l'administration; mais il s'en tira, les uns disent en faisant voir combien il vivait pauvrement dans son logis, d'autres, en offrant de payer de ses deniers tous les monuments érigés dans Athènes, à la condition qu'il y ferait inscrire son nom. La vanité athénienne ne voulut pas y consentir, et le peuple, satisfait de la justification, n'en devint que mieux disposé pour Périclès, qui put faire décider la guerre, et

distra  
Les  
Platée  
troupe  
n'atter  
la lice  
les pri  
la Loc  
torium  
Athèn  
de Sam  
Théra  
grecqu  
doine;  
la plup  
Une  
devoir,  
déclara

(1) T  
du Pélo  
je ne m'e  
opinion p  
gation la  
même qu  
découvi  
daient pa  
les inclin  
récits, dé  
mais il m  
vérité su  
qui natre  
vrage est  
tiné à ch

Voilà  
Voyez  
la fin du  
avec ses  
Pour c  
il faut co  
dence of  
Pélopon  
ne les co  
vrai que  
Voyez  
2 vol. in  
(2) En

T.

distraire ainsi de la pensée de lui demander des comptes (1).

Les Thébains rompirent les premiers la trêve, en attaquant Platée, restée fidèle aux Athéniens : ceux-ci envoyèrent des troupes pour la soutenir. La mine préparée depuis longtemps n'attendait que cette étincelle pour éclater. Sparte descendit dans la lice comme la protectrice de la liberté grecque, ayant avec elle les principaux États de la terre ferme, le Péloponèse, Mégare, la Locride, la Phocide, la Béotie, les cités d'Ambracie et d'Anactorium, plus l'île de Leucade, alliés libres et exempts de tout tribut. Athènes, puissance maritime, avait de son côté les îles de Chios, de Samos, de Lesbos, et toutes celles de l'Archipel, moins Mélos et Théra qui restaient neutres; Corcyre, Zacynthe, les colonies grecques de l'Asie Mineure et des côtes de Thrace et de Macédoine; en Grèce, les villes de Naupacte, de Platée et de l'Acarnanie, la plupart obéissant par force à sa tyrannie.

Une grosse flotte était nécessaire pour les maintenir dans le devoir, et son entretien réclamait des dépenses énormes. Périclès déclara qu'il y avait en caisse six mille talents (2), outre les im-

Finances  
d'Athènes.

(1) Thucydide, le plus grand historien de l'antiquité, a raconté la guerre du Péloponèse; il dit (1, 22) : « Pour ce qui est des événements de la guerre, je ne m'en suis rapporté ni aux informations du premier venu, ni même à mon opinion personnelle; j'ai cru ne devoir rien écrire sans avoir soumis à l'investigation la plus exacte chacun des faits, tout aussi bien ce que j'avais vu moi-même que ce que je connaissais par oui-dire. Il était difficile, d'ailleurs, de découvrir la vérité; car ceux qui avaient assisté aux événements ne s'accordaient pas dans leurs rapports, et les dires des deux parties variaient suivant les inclinations personnelles et la mémoire de chacun. Peut-être aussi ces récits, dépouillés de tout merveilleux, paraîtront-ils moins agréables à la lecture; mais il me suffira qu'ils soient jugés utiles par ceux qui voudront connaître la vérité sur le passé et préjuger les événements ou identiques, ou analogues, qui naîtront dans l'avenir du fonds commun de la nature humaine. Cet ouvrage est plutôt un bien légué à tous les siècles à venir qu'un jeu d'esprit destiné à charmer un instant l'oreille. »

Voilà l'histoire devenue le patrimoine de l'humanité.

Voyez aussi Diodore, de la moitié du XII<sup>e</sup> livre à la moitié du XIII<sup>e</sup>, et vers la fin du XV<sup>e</sup> où il arrive à la bataille de Mantinée, quand Xénophon lui succède avec ses *Helléniques*, la *Retraite des Dix mille*, l'*Agésilas*.

Pour connaître l'état de la Grèce, de l'Égypte et de la Perse à cette époque, il faut consulter surtout les *Athenian Letters, or the epistolary correspondence of an agent of the king of Persia residing at Athens during the Peloponnesian war*; Londres, 1741, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. — On a dit que BARTHELEMY ne les connaissait pas le sentiment des temps y est au reste beaucoup plus vrai que dans son *Voyage du jeune Anarcharsis*.

Voyez enfin LYTTON BULWER, *Athens, its rise and fall*; Londres, 1837, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. C'est une peinture animée, faite d'après les meilleurs originaux.

(2) Environ 33,000,000 fr.

431-405.

meuses richesses déposées dans les temples, et qui pouvaient être employées pour le bien public. Les revenus d'Athènes consistaient dans les six cents talents que payaient annuellement les alliés, dans le produit des douanes et des mines d'argent du mont Laurium, dans l'impôt sur les étrangers et dans la contribution des citoyens aisés : ceux de la première classe devaient de plus équiper les navires, supporter les dépenses des jeux et des représentations théâtrales. On a évalué à deux mille talents (1) le revenu annuel d'Athènes. Mais parfois les fonds de l'Etat se trouvaient dilapidés, non pas tant par les malversations des comptables, que par les prétentions de la multitude, habituée, par la condescendance de Périclès, à vivre presque uniquement aux dépens de la république; ils Pétaient aussi par la rémunération assignée aux citoyens qui assistaient aux jugements et aux assemblées.

Sparte, au contraire, pouvait passer pour ignorer encore ce que c'était que les finances; elle n'en reconnut le besoin que lorsqu'elle aspira à devenir une puissance maritime, et qu'elle changea en grandes entreprises les simples excursions auxquelles s'était jusqu'à bornée son ambition.

Périclès pouvait disposer de douze mille soldats et de trois cents navires, sans compter les garnisons et les troupes des colonies; l'ennemi lui opposait soixante mille hommes : son plan de campagne aurait donc dû consister à ne combattre que sur mer; à se mettre peu en souci des dégâts exercés sur le territoire; à ménager beaucoup la vie des soldats; à ne pas risquer de batailles d'un succès douteux. Lorsque Athènes n'était pas encore la capitale de la Grèce, Thémistocle l'abandonna aux Perses, et fut vainqueur, de même qu'Alexandre abandonna Moscou à Napoléon, et triompha. Mais Périclès pouvait-il avoir le courage d'exposer la cité qu'il avait tant agrandie, qui lui devait ses embellissements et sa splendeur? Non, sans doute, et pourtant il arma seize mille hommes de garde urbaine, pris parmi ceux qui avaient dépassé ou n'avaient pas atteint l'âge militaire. Mais plus habile à conduire une intrigue qu'à combiner les préparatifs meurtriers d'une guerre, il procédait avec plus de timidité que de prudence, moins en général expérimenté qu'en vieillard affaibli.

Les Spartiates s'avançaient lentement sous leur roi Archidamus, et dévastaient la campagne déserte, tandis que les Athéniens ravageaient les côtes du Péloponèse. Cependant cette guerre qui, durant vingt ans et aus, désola la Grèce et moissonna la fleur de ses

(1) En 11,000,000 fr.

guerriers, doit être considérée plutôt comme une lutte de principes que comme une guerre de nation contre nation. Sparte était à la tête de la faction aristocratique, Athènes représentait le parti démocratique. Cette dernière mettait tout en œuvre pour faire prévaloir, dans les autres États, la multitude sur les grands; tandis que sa rivale cherchait toujours à faire triompher l'oligarchie chez ses alliés comme chez les vaincus. Les guerres de cette nature sont presque toujours très-meurtrières. Il était d'ailleurs facile de prévoir qu'Athènes ayant des forces supérieures sur mer, ses ennemis sur la terre ferme, on se ferait beaucoup de mal de part et d'autre, avant que cette grande querelle fût vidée.

Quand les Athéniens faisaient une descente sur les côtes, les Spartiates et leurs alliés accouraient défendre leur territoire; ils se dispersaient d'un côté et de l'autre, et dégageaient l'Attique; mais ils revenaient bientôt avec leurs forces demeurées intactes; de sorte que, pendant trois années, ce fut plutôt un brigandage qu'une guerre. L'hiver venu, les hostilités cessaient; mais ce temps de repos, on l'employait à se préparer à de nouveaux combats et à surexciter l'ardeur guerrière, en célébrant avec solennité les funérailles des guerriers morts pour la patrie.

La campagne de l'Attique ayant été ravagée, ses habitants avaient dû se réfugier dans la ville, où ils avaient à endurer, pour leur logement et pour leur nourriture, tous les inconvénients qu'amène avec soi une affluence extraordinaire de population. De cruelles souffrances, des maladies, une grande mortalité en avaient déjà été la suite; le fléau le plus grand de tous, la peste, vint mettre le comble à tant de maux. Sortie de l'Éthiopie, elle avait commencé par désoler l'Égypte; elle fit alors invasion en Grèce, où le Pirée, exposé au contact des étrangers, dépourvu de ces lazarets qu'une époque de civilisation institua, et que la nôtre voudrait détruire, fut le premier atteint et ravagé. Sur une multitude épuisée par de longues privations, entassée non-seulement dans les maisons, dans les temples, dans les théâtres, mais encore sur les tours, entre les créneaux des remparts, le long de la muraille du Pirée, la contagion se déchaina avec des symptômes effrayants: on était frappé subitement, en pleine santé, sans cause apparente, et rapidement précipité au tombeau. Mais hélas! le grand nombre des victimes ne permit pas longtemps de leur donner une sépulture, de remplir ce pieux et salutaire devoir. Les morts gisaient amoncelés comme ils étaient expirés, ou comme on les avait jetés, le long des rues, sur les places, affligeant la vue, souil-

Peste d'Athènes.  
nos. 429.

lant l'air et fournissant au fléau un nouvel allment. Des superstitions, des désordres, des brutalités de toute nature ajoutaient encore à une si grande calamité. On répandait le bruit que l'ennemi avait envoyé des émissaires pour empoisonner les puits, et malheur à ceux sur lesquels venait à tomber le soupçon ! Il semblait que l'on voulût, en se livrant avidement à de grossiers plaisirs, se hâter de jouir d'une vie qui allait échapper. A côté de nombreux exemples d'une charité compatissante s'offraient des exemples d'une perversité affreuse. Beaucoup de malades mouraient en blasphémant, et, s'ils levaient les yeux au ciel, c'était pour le maudire de confondre l'innocent avec le coupable. Cette peste terrible sévit sur les Athéniens, tantôt plus, tantôt moins, pendant deux ans environ, puis recommença encore ses ravages, si bien que cinquante mille hommes portés sur les rôles de l'armée furent moissonnés. Qu'on juge par là du nombre des autres victimes.

Fin de Périclès.

Périclès, ayant échoué dans quelques entreprises, accusé d'avoir propagé la contagion par ses expéditions, tomba dans la disgrâce du peuple, qui le destitua et le condamna à une amende. Son éloquence lui ramena, mais pour peu de temps, la faveur mobile de ses concitoyens ; après avoir vu tous ses fils succomber à l'épidémie, et sa patrie engagée, depuis deux ans et demi, dans une guerre désastreuse, occasionnée par son ambition, il fut lui-même atteint de la peste. Ses amis, réunis autour de son lit de mort, rappelaient ses grandeurs et ses triomphes : mais les interrompant d'une voix affaiblie, il leur dit : *Les généraux, les soldats et la fortune y ont eu leur part. Ce qui me console à cette heure, c'est de penser que je n'ai fait porter le deuil à aucun citoyen.*

128.

Voulait-il tromper sa propre conscience, ou abuser la postérité ? L'un est aussi difficile que l'autre.

Sa mort inspira à l'ennemi, qui profitait, comme on le pense bien, de l'état misérable où se trouvait Athènes, un redoublement de confiance. Le théâtre de la guerre s'élargit, une fois que les Athéniens eurent contracté alliance avec les rois de Thrace et de Macédoine, et que les Spartiates cherchèrent à se liguier avec la Perse. Les sept années qui suivirent la mort de Périclès ne nous enseignent autre chose que le degré d'habileté où peut atteindre l'homme dans l'art de nuire à ses semblables. Les habitants de Platée s'étaient rendus, sous promesse qu'ils auraient la vie sauve ; mais les Spartiates, réputés parmi les Grecs comme des modèles de probité (1), voulant complaire à Thèbes, firent égorger judi-

(1) Thucydide, III, 57. Bloomfield observe avec raison que cette citation

ciai  
ville  
trén  
que  
ner  
par  
land  
parle  
Le  
ni de  
récon  
la me  
bre ét  
était b  
tructio  
bition.  
(1) I  
mais v  
pas des  
amis q  
les tom  
sol, et  
sèques  
tous le  
amie ; a  
donnan  
feriez d  
pères e  
nant. A  
acquie  
quaiens  
fondère  
(2) «  
pour se  
alors n  
à la rus  
les plus  
des aut  
la pens  
seraien  
En aya  
à l'ente  
temps  
mort il  
sainme  
ment,  
loponè

ciairement deux cents des principaux citoyens (1) et démolir leur ville. A Potidée, les assiégés se trouvèrent réduits à une telle extrémité qu'ils se nourrissaient de chair humaine. Sparte, craignant que les ilotes ne tentassent quelque soulèvement, feignit de donner la liberté à deux mille d'entre eux, les plus recommandables par leur valeur : ils furent promenés par la ville, ornés de guirlandes de fleurs, puis on les fit partir, et l'on n'en entendit plus parler (2).

Le caractère sacré d'ambassadeur n'était respecté ni d'un côté ni de l'autre, comme si l'on eût voulu anéantir tout moyen de réconciliation. Lesbos, l'île la plus grande et la plus puissante de la mer Égée, renfermait plusieurs cités florissantes ; dans le nombre était Mitylène qui, lorsque le gouvernement républicain fut in-

était bien imméritée. Indépendamment du massacre des neutres et de la destruction de Platée, aucun crime ne leur coûta jamais pour satisfaire leur ambition.

(1) Les Platéens disaient aux Spartiates : « Il est facile de détruire nos corps ; mais vous ne parviendrez pas à effacer l'infamie d'un tel acte ; car ce ne sont pas des ennemis que vous punirez en nous, ce qui serait justice ; ce sont des amis que la nécessité a réduits à vous combattre... Tournez vos regards vers les tombeaux de vos pères qui, tués par les Mèdes, sont ensevelis dans notre sol, et que, chaque année, nous honorons publiquement de vêtements et d'obscures avec toutes les solennités d'usage ; nous leur offrons les prémices de tous les fruits de cette terre ; amis, nous leur apportons les dons d'une terre amie ; alliés, nous honorions en eux d'anciens compagnons d'armes... En nous donnant la mort, en rendant le sol thébain, de quel droit qu'il était, vous ne feriez qu'abandonner dans une terre ennemie et près de leurs meurtriers vos pères et vos proches, et les dépouiller des honneurs dont ils jouissent maintenant. Auriez-vous donc le courage d'asservir cette terre sur laquelle les Grecs acquirent la liberté, de rendre déserts les temples de ces dieux qu'ils invoquaient en défaisant les Mèdes, d'abolir les sacrifices nationaux de ceux qui fondèrent et élevèrent ces temples ? » THUCYDIDE, III, 58.

(2) « Les Lacédémoniens, qui avaient déjà mis en usage plusieurs expédients pour se trouver toujours en état de défense à l'égard des ilotes, les voyant alors nombreux et jeunes, ce qui leur inspirait des craintes, eurent recours à la ruse que voici : ils proclamèrent que ceux qui prétendaient s'être montrés les plus vaillants dans les guerres faites au profit de l'État eussent à se séparer des autres pour obtenir la liberté. C'était un piège qu'ils leur tendaient, dans la pensée que ceux qui se présenteraient les premiers pour réclamer la liberté seraient aussi, par l'élevation de leur caractère, les plus disposés à conspirer. En ayant donc choisi deux mille, ils les conduisirent, parés de guirlandes, à l'entour des temples, comme s'ils eussent déjà été affranchis ; mais, peu de temps après, on les fit disparaître, et personne ne sut par quel genre de mort ils avaient péri. Ils en expédièrent promptement sept cents autres pesamment armés, sous le commandement de Brasidas, qui le désirait ardemment, et qui se procura, au moyen de la solde, d'autres troupes dans le Péloponèse. » THUCYDIDE, IV, 80.

roduit dans l'île, avait été en lutte contre Méthymne et contre d'autres villes, qu'elle soumit avec le reste de l'île et une partie de la Troade. Renommée pour la vie recherchée qu'on y menait non moins que pour avoir donné le jour à Arion, Therpandre et Méthymnus, puis à Sapho et à Alcée, elle avait eu pour législateur Pittacus, l'un des sept sages de la Grèce (1). Après la guerre médique, elle fit alliance avec Athènes; mais comme celle-ci abusait du pouvoir, les Mityléniens préférèrent la guerre avec la Grèce à la paix avec l'esclavage. Cette résolution généreuse leur coûta cher: Cléon et les Athéniens les réduisirent à une telle extrémité qu'ils durent capituler. Cléon avait hérité de l'influence de Périclès: c'était un homme médiocre, au langage flatteur, un démagogue qui ne savait conseiller que les partis les plus violents. Parfois il triompha du péril pour l'avoir affronté sans le connaître; mais le hasard, qui pouvait le rendre vainqueur, ne pouvait pas en faire un bon général. Il persuada au peuple que, pour faire un exemple solennel, il fallait massacrer tous les Mityléniens, et réserver à l'esclavage leurs femmes et leurs enfants (2). Son opi-

(1) Maximes de Pittacus :

« Un gouvernement est bon quand on ne craint pas le prince, mais que l'on craint pour la vie du prince. — Pouvoir faire le mal est un grand encouragement à mal faire. — Fais-toi des amis dans la prospérité, dans le malheur éprouve-les. — Prévois les revers pour les détourner, supporte-les quand ils sont arrivés. — Ne publie pas tes projets, pour qu'on ne te raille pas s'ils échouent. »

Il punissait d'un châtiement doublement sévère les délits commis dans l'ivresse, afin sans doute de prévenir des excès auxquels les vins exquis de Lesbos ne disposaient que trop.

(2) Cléon s'exprimait en ces termes : « Je m'étonne qu'on remette en question l'affaire des Mityléniens, et qu'on y apporte des délais qui sont tout à l'avantage des coupables; car, de cette manière, l'offensé poursuit l'agresseur avec un courroux moins vif, au lieu que, lorsque la répression suit de près l'injure, elle ne lui cède en rien, et la vengeance est entière... La faute en est à vous, à la légèreté de vos décisions, à vous qui siégez d'ordinaire tranquilles spectateurs des paroles, et auditeurs des faits; à vous qui croyez que les choses à venir peuvent être amenées par les discours des beaux parleurs. Quant au passé, vous accordez moins de confiance à ce que vous avez vu de vos propres yeux, qu'à ce que vous entendez de discoureurs habiles à farder agréablement la vérité. Vous êtes d'excellentes gens pour vous laisser abuser par la nouveauté d'un discours, et vous ne savez pas suivre une résolution adoptée; toujours esclaves de ce qui est extraordinaire, dédaigneux de ce qui est habituel, chacun de vous a la rage de passer pour un vaillant orateur, sinon au point d'entrer en lice avec celui qui l'est réellement, assez du moins pour ne pas paraître vous ranger à l'avis d'un autre; vous lenez d'avance celui qui a quelque chose de spirituel à vous dire; vous devinez avec une extrême promp-

nio  
 que  
 che  
 exp  
 qu'  
 cut  
 cipa  
 terr  
 mis  
 pris  
 Q  
 décr  
 les  
 cevr  
 mes  
 taille  
 Al  
 été c  
 souff  
 la m  
 comb  
 Rend  
 niens  
 le sér  
 favor  
 Au m  
 homr  
 flamm  
 et à l  
 riche  
 sauva  
 C'e  
  
 titude  
 les con  
 dans le  
 un mo  
 assis p  
 de la p  
 ments  
 la plus  
 il ne t  
 achete

non l'emporta, et des ordres furent envoyés pour agir en conséquence. Mais dans une nouvelle assemblée, Diodote sut réveiller, chez les Athéniens, quelques bons sentiments : une trirème fut expédiée qui, faisant force de rames, arriva heureusement lorsqu'on lisait le décret, et peu d'instants avant qu'il fût exécuté. Le châtement se réduisit au massacre d'un millier des principaux citoyens ; la ville fut démantelée, les navires saisis, les terres partagées entre les Athéniens, et le reste des habitants soumis à un tribut. Peut-être de pareilles délibérations étaient-elles prises sur la place même où s'élevait l'autel de la Pitié.

Quand nous aurons ajouté qu'en pleine assemblée les Athéniens décrétèrent qu'on couperait le poing à tous les prisonniers, pour les mettre dans l'impossibilité de manier encore la rame, on concevra une triste idée de leur civilisation si vantée, on aura la juste mesure des horreurs auxquelles ils durent se livrer dans les batailles et dans les invasions.

Ailleurs, autres barbaries. Mille deux cents Corcyréens avaient été conduits prisonniers à Corinthe ; lorsqu'ils s'attendaient à y souffrir toute espèce de maux, ils y furent au contraire traités de la manière la plus courtoise, les Corinthiens voulant leur prouver combien leur amitié était préférable à la domination d'Athènes. Rendus à leur patrie, ils s'employèrent à la détacher des Athéniens ; mais, contrariés par les démocrates, ils pénétrèrent dans le sénat et donnèrent la mort à soixante de ses membres les plus favorables à Athènes, où les autres réussirent à se mettre à l'abri. Au milieu du désordre qui s'ensuit, les Spartiates surviennent ; hommes et femmes leur opposent une résistance intrépide ; les flammes dévorent la moitié de la ville ; des renforts arrivent à l'un et à l'autre parti ; un combat long et meurtrier s'engage entre les riches et le peuple qui finit par avoir le dessus, et, dans sa fureur sauvage, passe ses adversaires au fil de l'épée.

C'est ainsi que la guerre, dont aucun plan ne réglait la direc-

tion, la pensée de celui qui vous parle, mais vous êtes très-lents à en prévoir les conséquences ; vous rêvez un état de choses opposé pour ainsi dire à celui dans lequel nous vivons : très-mauvais appréciateurs du présent, esclaves, en un mot, du plaisir de l'oreille, vous ressemblez bien plus à des spectateurs assis pour entendre des sophistes, qu'à des citoyens qui délibèrent sur le salut de la patrie. En m'efforçant de vous mettre en garde contre de pareils égarements, je déclare que Mitylène, une seule ville, est coupable envers vous de la plus cruelle offense... Ne laissons donc aux Mityléniens aucune espérance ; il ne faut pas qu'ils puissent compter sur l'éloquence et sur l'argent pour acheter leur pardon. » THUCYDIDE, III, 38, 39.

tion, semblait avoir pour but, non la victoire, mais la destruction de la plus belle partie du monde. Le Spartiate Brasidas, l'un de ces généraux qui sont d'ordinaire produits par les révolutions, voyant qu'il n'y avait rien de décisif à espérer sur les mers de la Grèce, se tourna vers la Macédoine; ayant donc conclu une ligue contre les Athéniens, il soumit ou réduisit plusieurs villes de la Thrace, prit Amphipolis, dont le territoire était riche en bois de

125. Thucydide fut exilé pour avoir mal défendu Amphipolis, et Cléon y fut envoyé avec une nouvelle flotte; mais celui-ci, ayant livré  
122. bataille, y périt, ainsi que Brasidas, et laissa aux Spartiates une victoire trop chèrement achetée par la mort d'un tel général.

Nicias. Les Athéniens découragés finirent par demander sérieusement la paix, d'après l'avis de Nicias, général aussi prudent que va-  
leureux, à qui la mort de Cléon laissait le premier rang dans Athènes. C'était un homme modeste et de mœurs irréprochables, brave de sa personne, quoiqu'il ne fût pas au même degré prompt et résolu à prendre un parti. Une paix de cinquante ans fut donc  
Paix de Nicias. conclue à sa persuasion; mais les causes de la guerre continuèrent à subsister. Des plaintes s'élevaient de tous les côtés, et il était aisé de voir que les hostilités recommenceraient dès qu'un ambiteux y trouverait son compte.

Alcibiade. Cet ambitieux ne tarda pas à paraître dans la personne d'Alcibiade, neveu de Périclès. Un jour que son oncle réfléchissait profondément sur les moyens de rendre au peuple les comptes demandés, Alcibiade lui dit : *Tu devrais réfléchir plutôt sur les moyens de ne pas les rendre.* Par ce conseil, trop bien suivi d'ailleurs, on pouvait déjà reconnaître le caractère de l'homme, chez qui l'intrigue et la vanité tiendraient lieu d'habileté véritable et de patriotisme. Beau, riche, éloquent, instruit, recommandé au peuple par la mémoire de Périclès, il devait être doué de qualités rares, puisque Socrate l'aima tendrement, lui sauva la vie dans le combat de Potidée, et mit tout en œuvre pour le faire tourner au bien. Mais sans doute qu'avec son maître il usait de cette versatilité qui lui permettait de se montrer à son gré, tantôt l'homme le plus vertueux, tantôt le débauché le plus effréné. Alors vivait à Athènes Timon, extravagant qui s'intitulait le Misanthrope, parce qu'il faisait profession de haïr la race humaine. Il se présenta un jour à la tribune. Un grand silence se fit aussitôt, l'attention fut générale : que peut venir proposer le Misanthrope ? « Citoyens, dit-il, j'ai dans la cour de ma maison un figuier, aux

« branches  
« l'intenti  
« si quelq  
« ter. » Il  
aussi lui f  
future d'A  
par ses sal  
l'attention  
dans leque  
Apprend-i  
quée à un  
franes, et  
coup sûr,

Ayant r  
a sa patrie  
fit même s  
apporté pa  
caslon dési  
aux Argler  
riens : cett  
général, ou  
armées; m  
chait aux d  
s'opposer à  
vements. A  
part et d'a  
Mantinée,  
nien, et dé

Les Ath  
leur autorit  
que c'était  
ainsi. Les j  
à la fois et  
alors attaq  
furent mas  
Après avoi  
venue dese

Dans l'in  
biade et N  
hommes m  
laire et la

« branches duquel plusieurs d'entre vous se sont déjà pendus ; j'ai  
 « l'intention de l'abattre : j'ai voulu vous en donner avis, afin que  
 « si quelqu'un a encore le dessein de s'y pendre, il ait à se hâ-  
 « ter. » Il avait deviné qu'Alcibiade serait funeste à son pays,  
 aussi lui faisait-il le meilleur visage, comme à l'auteur de la ruine  
 future d'Athènes. Tel pouvait devenir en effet celui qui savait,  
 par ses saillies, se faire pardonner ses méfaits. Veut-il détourner  
 l'attention d'un projet qu'il médite, il expose en public un tableau  
 dans lequel il est représenté nu, dans les bras de courtisanes nues.  
 Apprend-il qu'on murmure de sa vie licencieuse, il fait couper la  
 queue à un très-beau chien, qui lui avait coûté plus de trois mille  
 francs, et l'on ne parle plus dans Athènes que du chien mutilé. A  
 coup sûr, celui-là connaissait le peuple.

Ayant reconnu que le seul moyen de conserver la prééminence  
 à sa patrie était de la pousser à la guerre, il contraria Nicias et le  
 fit même soupçonner de s'entendre avec les Spartiates. Le retard  
 apporté par ceux-ci à l'évacuation d'Amphipolis lui fournit l'oc-  
 casion désirée, et les hostilités recommencèrent. Athènes s'allia  
 aux Argiens, Sparte aux Thébains, aux Corinthiens, aux Méga-  
 riens : cette dernière aurait écrasé sa rivale, si elle avait eu un  
 général, ou seulement si elle se fût flée à celui qui commandait ses  
 armées ; mais elle se défait de ses meilleurs capitaines, elle atta-  
 chait aux côtés du roi Agis six éphores qui, investis du droit de  
 s'opposer à ce qu'il voulait faire, l'entravaient dans tous ses mou-  
 vements. Aussi la guerre se borna, durant trois ans, à secourir, de  
 part et d'autre, les alliés menacés, jusqu'à ce que la bataille de  
 Mantinée, gagnée par les Spartiates, fit succomber le général athé-  
 nien, et déjoua les projets ambitieux d'Alcibiade.

Les Athéniens avaient exigé que l'île de Mèlos leur fût livrée à  
 leur autorité, et, en pleine assemblée, ils avaient résolu que  
 ce qu'il leur fallait, c'était aux forts de dominer les faibles, que le chef  
 voulait ainsi. Les insulaires ne se rendirent pas à des raisons si vieilles  
 à la fois et si nouvelles, et prétendirent rester neutres. Ils furent  
 alors attaqués, vaincus et voués à l'extermination ; les hommes  
 furent massacrés, les femmes et les enfants réduits en esclavage.  
 Après avoir joui de sept cents ans de tranquillité, cette île, de-  
 venue déserte, fut repeuplée au moyen de nouvelles colonies.

Dans l'intérieur d'Athènes, la lutte était perpétuelle entre Alcibiade  
 et Nicias, entre les jeunes gens pleins de témérité et les  
 hommes mûrs, dirigés par la prudence, entre la violence popu-  
 laire et la pusillanimité qui soupirait après la paix. Un certain

Nouvelle  
guerre.

319-413

Destruction  
de Mèlos.

316.

Abolition de  
l'ostracisme.  
422.

Guerre de  
Sicile.  
413-413.

Exil  
d'Alcibiade.

Hyperbolus voulut se jeter à la traverse, dans l'espoir d'élever sa nullité sur la ruine des deux partis; mais il succomba et fut puni par l'ostracisme. Une telle déconsidération s'attacha dès lors à la peine qui l'avait atteint, qu'à partir de ce moment elle ne fut plus infligée à aucun grand citoyen (1).

Alcibiade et Nicias furent notamment en grande et vive opposition, quand le premier remit en avant l'idée de conquérir la Sicile, projet déjà conçu par Périclès, et qui souriait à la multitude. Nicias en détournait ses concitoyens par de graves considérations, et le résultat ne prouva que trop la justesse de ses prévisions. En effet, une armée, envoyée dans cette île, sous les ordres de Nicias lui-même, de Lamachus et d'Alcibiade, eut à subir les revers dont nous parlerons ailleurs; Nicias y perdit la vie, et la puissance d'Alcibiade s'écroura avec sa patrie. Rappelé pour se défendre du crime de lèse-religion qui lui était imputé, il se réfugia à Sparte, et y affectant l'austérité dorienne, il sut s'y faire aimer et acquérir la confiance. Comme on lui annonçait qu'Athènes l'avait maudit et condamné à mort (2), il s'écria : *Je lui ferai bien voir que je suis vivant*. Il suggéra en effet aux Spartiates d'envoyer des secours à Syracuse, et de s'élever ainsi au rang de puissance maritime, pour s'opposer à la politique constante de Thémistocle, de Cimon et de Périclès. Il leur conseilla aussi de fortifier Décélie, place très-voisine d'Athènes, de soulever contre elle les alliés, et de se mettre d'accord avec les Perses, ce qu'ils exécutèrent : tant le perfide sut être funeste à sa patrie. Il avait cela de particulier que, dans quelque pays qu'il fût, il imitait avec la plus grande facilité les mœurs et le caractère des personnes avec lesquelles il se trouvait. On le vit, tour à tour, se livrer, en Ionie, aux délices et à l'oisiveté; en Thrace, monter à cheval et s'adonner à l'ivresse; rivaliser, chez le satrape

(1) FR. MICHAELIS, *De demagogis Atheniensium post mortem Periclis*; Königsberg, 1840.

(2) Voici l'acte d'accusation portée contre Alcibiade : « Thessalus, fils de Cimon, du bourg de Laciade, accuse Alcibiade, fils de Clinias, du bourg de Scambonide, d'avoir commis une impiété contre les deux déesses Proserpine et Cérés, en contrefaisant leurs mystères et en les offrant aux regards de ses compagnons dans sa maison, où il avait revêtu un costume pareil à celui de l'hierophante, en prenant lui-même le nom de ce pontife; en donnant à Polytion l'emploi de porte-flambeau; à Théodore, du bourg de Phégée, celui de héraut, et à ses autres compagnons ceux de mystes et d'époptes : le tout contrairement aux lois et aux cérémonies instituées par les Eumolpides, par les hérauts et par les prêtres d'Éléensis. » PLUTARQUE, *Vie d'Alcibiade*, 26.

Tissaph  
tueux; s  
pourtant  
du roi A  
ci l'ayan  
pour éch

Athè  
vide; e  
gros na  
Égypte  
du pré  
la lente  
anciens  
puissan  
furent p  
d'ordina  
penda  
d'Alcibi  
acquit s  
fique. R  
Spartiate  
qu'il éta  
et en équ  
au dehon  
athéniens  
pherne  
affaire à  
éclairés.

Son p  
Pisandre  
tout l'ad  
sion et la  
rieur, co  
vesti du  
les mesu

Le per  
lorsqu'il  
sénat, s'  
par des t  
se refuse  
par l'infl

Tissapherne, de luxe et de magnificence avec les Perses les plus somptueux ; se montrer, à Sparte, sobre, laborieux, austère. Il ne sut pourtant y contenir si bien ses vices qu'il ne déshonorât la couche du roi Agis, et n'eût l'audace de s'en vanter. En revanche, celui-ci l'ayant rendu suspect aux principaux citoyens, il fut contraint, pour échapper à la mort, de se réfugier chez les Perses.

Athènes se trouvait alors sans flotte et sans alliés ; le trésor était vide ; elle avait perdu quarante mille hommes, deux cent quarante gros navires en Sicile, deux cents dans l'Hellespont, autant en Égypte, et dix mille hoplites dans le Pont ; elle se voyait au bord du précipice. Mais, d'un côté, sa prodigieuse activité, de l'autre, la lenteur de Sparte, lui vinrent en aide. Un conseil, élu parmi les anciens, fut chargé de reviser les décisions du peuple dont la toute-puissance avait causé tant de maux ; de nouveaux armements furent préparés, et l'on vit apparaître cette grandeur que déploient d'ordinaire dans les revers les États démocratiques. Le pays était cependant déchiré par les dissensions que fomentait le parti d'Alcibiade. Réfugié près de Tissapherne, satrape de Sardes, il acquit ses bonnes grâces par son genre de vie efféminé et magnifique. Repentant ou vindicatif, il chercha à le rendre hostile aux Spartiates et à le rapprocher des Athéniens en lui représentant qu'il était dans l'intérêt de la Perse de maintenir les Grecs divisés et en équilibre, pour qu'ils ne pussent entreprendre des expéditions au dehors. Il entretenait en même temps des relations avec l'armée athénienne, campée devant Samos, et lui annonçait que Tissapherne secourrait certainement Athènes, dès qu'il n'aurait plus affaire à une multitude insensée, mais à un petit nombre d'hommes éclairés.

Son plan lui réussit. Une faction, qui avait pour chefs l'actif Pisandre, l'éloquent Thémène, l'intrépide Phrynichus et surtout l'adroit Antiphon, mettant en œuvre la crainte, la persuasion et la ruse, parvint à abattre la démocratie. Un conseil supérieur, composé de quatre cents citoyens, fut alors institué et investi du droit de faire la paix et la guerre, et de prendre toutes les mesures qu'il croirait nécessaires au bien public.

Conseil des  
Quatre-Cents.

Le peuple s'aperçut trop tard de son imprudente concession, lorsqu'il vit les Quatre-Cents devenir des tyrans, supprimer le sénat, s'entourer de satellites, se débarrasser, par le poignard ou par des tracasseries, de ceux qui osaient s'opposer à leurs actes, et se refuser au rappel des bannis, dans la crainte d'être opprimés par l'influence d'Alcibiade. Il en résulta que beaucoup de citoyens

quittèrent leurs foyers et se réunirent au camp de Samos, où ils prévinrent les esprits contre ces innovations, en affirmant surtout que les Quatre-Cents voulaient à tout prix la paix avec Sparte. Thrasyte et Thrasybule, vaillants capitaines athéniens, se rendant les interprètes du vœu général, déclarèrent que tout ce qui s'était fait à Athènes était nul, et qu'il fallait en revenir à la démocratie. Ils ne répondirent aux ambassadeurs envoyés par les Quatre-Cents que par l'injonction de se démettre sur-le-champ de leur pouvoir usurpé. Supposant ensuite qu'Alcibiade, qui s'était vu trahi par le parti aristocratique, ne demanderait pas mieux que de contribuer à sa ruine, ils le ramenèrent en triomphe de Magnésie au camp de Samos, dont ils lui remirent le commandement suprême.

Athènes ne dut pas même à cette tyrannie momentanée le seul bienfait qu'elle produise d'ordinaire, l'anéantissement des factions; leur fureur s'était plutôt acerue et le sang coulait. Si la flotte péloponésienne eût attaqué la ville en ce moment, celle-ci aurait eu d'autant moins de chances de salut, que l'ennemi avait reçu les renforts des Phéniciens, et que ceux de la Perse étaient attendus d'un moment à l'autre. Quand cette flotte eut battu celle des Athéniens près d'Érétrie, et que par suite l'Eubée eut secoué le joug, le découragement parvint à son comble. Bientôt un décret ordonna qu'Alcibiade fût rappelé et purgé de l'anathème dont il avait été frappé. Ses bons offices avaient déjà détourné Tissapherne d'envoyer des secours aux Péloponésiens. La tyrannie des Quatre-Cents fut abolie après quatre mois d'existence, les institutions de Solon furent remises en vigueur, et tout salaire supprimé à ceux qui rempliraient une charge publique.

A ce moment, Alcibiade brille de son plus grand éclat. M'Hellespont voit les Athéniens vainqueurs dans trois batailles successives. Les Spartiates, qu'ils défont sur mer et sur terre, à Cyzique, leur demandent la paix, et ils la leur refusent. Heureux par tant de succès, ils affermissent leur domination sur les Ioniens et sur les Thraces, en s'assurant même la possession de Byzance. La plus grande part dans ces victoires était avec raison attribuée à Alcibiade qui, en peu de temps, avait, disait-on, pris ou détruit deux cents galères. Il revint à Athènes, le front chargé de lauriers et justifié par la victoire; mais on remarqua qu'il y était rentré le jour néfaste des Plyntéries, fêtes dans lesquelles les prêtres lavaient avec mystère la statue de Pallas; et l'on vit en cela un augure sinistre pour sa nouvelle expédition.

Rappel d'Alcibiade.

110.

108.

Les I  
des Hér  
des aut  
guerrier  
fidie. So  
les hom  
qui disa  
guiser s  
sur la fo  
gueilleu  
tain jusq  
le feu de  
affaiblit  
iniquités

L'arm  
veau ap  
les Pers  
liés étroi  
leur poli  
d'Artaba  
jeune ho  
neure, d  
rusé Lys  
avec ass  
pres mai  
Spartiate  
leurs ho  
niens, au  
des mer  
celle qui  
Alcibiad  
coup de  
sienne, t  
sandre a  
éprouver

Il n'en

(1) Les  
chaque m  
on une de  
vaisseau é  
90 voiles,

Les Doriens lui donnèrent pour adversaire Lysandre de la race des Héraclides, qui joignait à la rudesse spartiate l'esprit délié des autres Grecs, n'était pas moins bon politique que vaillant guerrier, et faisait indifféremment usage de la force ou de la perfidie. Son mot favori : *On attrape les enfants avec des jouets et les hommes avec des parjures*, rappelle ce diplomate moderne qui disait que la parole avait été accordée à l'homme pour déguiser sa pensée. Huit cents Milésiens se rendirent à Lysandre, sur la foi d'un serment, et il les fit égorger. Servile envers les orgueilleux Asiatiques, il prenait sa revanche en se montrant hautain jusqu'à l'arrogance avec les siens : dans la Perse, il attisait le feu des discordes, il poussait à la révolte, afin que le sang versé affaiblît d'autant l'ennemi, et en Grèce il se livrait à toutes les iniquités qu'il pouvait commettre impunément.

L'armée que les Péloponésiens s'étaient hâtés de réunir de nouveau après la bataille de Cyzique, s'était amollie en fréquentant les Perses à Éphèse; car les descendants de Léonidas s'étaient liés étroitement avec les Perses et avaient adopté, pour base de leur politique, de conserver l'amitié tantôt de Tissapherne, tantôt d'Artabaze, tantôt de Cyrus, le dernier fils de Darius Nothus. Ce jeune homme, âgé de seize ans, était venu gouverner l'Asie Mineure, déployant beaucoup d'habileté et d'intentions droites. Le rusé Lysandre sut gagner ses bonnes grâces, et, en le courtisant avec assiduité, en admirant les jardins qu'il plantait de ses propres mains, il l'amena par une adroite séduction à favoriser les Spartiates et à augmenter de trois à quatre oboles la paye que leurs hommes de mer (1) recevaient du roi de Perse. Les Athéniens, au lieu de monter eux-mêmes leurs navires, stipendiaient des mercenaires, au prix de trois oboles par jour, somme égale à celle qui, dans leur ville, suffisait à l'entretien d'un homme pauvre. Alcibiade avait même fait diminuer cette solde, de sorte que beaucoup de marins désertèrent pour s'enrôler sur la flotte péloponésienne, où l'on payait presque le double. Sur ces entrefaites, Lysandre attaqua les Athéniens dans les eaux de Samos et leur fit éprouver une défaite.

Il n'en fallut pas davantage pour discréditer Alcibiade; desti-

(1) Les négociations qui eurent lieu alors, nous apprennent que l'on donnait chaque mois 90 oboles par tête aux soldats, c'est-à-dire trois oboles par jour ou une demi-drachme, et 108 mines par vaisseau; ce qui indique que chaque vaisseau était monté par 240 hommes. La flotte, qui comptait à cette époque 90 voiles, portait donc 21,600 hommes. Voir *Tucydide*, VIII, 29.

Lysandre

407.

400.

tué du commandement, il s'exila de lui-même sur les côtes de Thrace; et l'on mit à la tête de l'armée dix généraux, au nombre desquels était Conon qui, par la suite, acquit une grande célébrité.

A la même époque, Lysandre, dont l'année légale était expirée, avait dû résigner le commandement à Callicratidas, général d'une haute habileté, mais dont les mœurs d'une austérité antique le rendaient peu agréable aux Spartiates de son temps. Lysandre, qui fomentait les mécontentements, le desservit près de Cyrus, et ce prince refusa de le recevoir. *Il boit*, répondirent les courtisans quand Callicratidas demanda audience. — *N'importe*, reprit le Spartiate; *j'attendrai qu'il ait fini*.

On n'épargna pas les railleries à cette candeur, qui passa pour de la rusticité; aussi s'éloigna-t-il de Cyrus en déplorant les misères de la Grèce réduite à mendier le secours des étrangers. Ne se fiant plus alors qu'à sa seule valeur, il fit partir Méthymne et s'en empara; puis il vainquit Conon devant Mytène et l'assiégea dans le port. Cyrus, ayant appris à mieux connaître Callicratidas et regrettant ses mauvais procédés à son égard, lui fit passer des subsides abondants; mais les Athéniens accoururent avec la flotte alliée et mirent en déroute, aux îles Arginuses, près de Lesbos, la flotte spartiate: la défaite de Callicratidas y fut suivie de sa mort. Comme on invitait ce général à éviter la rencontre de forces si supérieures aux siennes, il répondit que Sparte pourrait équiper une nouvelle flotte, au cas où elle perdrait celle qu'il commandait; mais que, son honneur une fois perdu, rien ne pourrait le lui rendre. Il oubliait que, si dans l'un des plateaux de la balance se trouvait son honneur à lui, l'autre portait le salut de sa patrie.

Une partie de la flotte athénienne fut envoyée contre celle qui bloquait Conon devant Lesbos; le reste alla au secours des bâtiments endommagés qui couraient le danger de couler bas, et eut mission d'ensevelir les morts. Mais la première escadre arriva quand les Spartiates avaient déjà pris le large, et la tempête empêcha l'autre d'accomplir son pieux office. La flotte revint donc à Samos. La nouvelle en étant parvenue à Athènes, les généraux furent accusés d'attentat religieux, et six d'entre eux condamnés à mort par le jugement le plus inique, et malgré les protestations de Socrate. Les maux que l'on eut à déplorer ensuite semblèrent un châtimement de ce méfait public.

La défaite que les Spartiates avaient éprouvée leur fit sentir le besoin qu'ils avaient de Lysandre; il reparut donc à la tête de

Bataille des  
Arginuses.

1011

leur flo  
voile p  
niens.  
ses con  
et leur  
déroute  
vainqu  
dans la  
droite  
ayant d  
réponse  
avions

Ce fu  
conserv  
ment p  
sitèrent  
qui jam  
nes, de  
dans t  
six moi  
même l  
Quatre-  
triomph  
ville fu  
corder  
Pirée et  
molies  
tion de  
il leur f  
tisans d  
dans to  
forme d  
qu'inév  
Athènes  
muraille  
phes et  
Telle  
ponèse  
terons  
événem

leur flotte, aimé des soldats et riche des subsides de Cyrus. Il fit voile pour l'Hellespont, désireux de se mesurer avec les Athéniens. Quoique exilé, Alcibiade vint, au risque de sa vie, avertir ses concitoyens du péril qui les menaçait; ils ne l'écouterent point, et leur flotte, surprise dans les eaux d'Égos-Potamos, essuya une déroute complète. Trois mille prisonniers furent égorgés par le vainqueur; au nombre de ces prisonniers se trouva Philoctète qui, dans la confiance de la victoire, avait proposé de couper la main droite à tous les Péloponésiens que l'on prendrait. Lysandre, lui ayant demandé quel traitement il croyait mériter, en obtint pour réponse : *Celui que nous t'aurions fait subir à toi-même, si nous avions été vainqueurs.*

Bataille d'Égos-Potamos.

Ce fut ainsi qu'Athènes perdit l'empire de la mer, qu'elle avait conservé soixante-douze ans. Ses alliés rivalisèrent d'empressement pour faire leur soumission à Sparte; quelques-uns, qui hésitèrent, y furent contraints par la force. La garnison laconienne, qui jamais n'était sortie de Décélie, s'en vint alors assiéger Athènes, devant laquelle arriva bientôt Lysandre avec la flotte, et dans tout l'orgueil de la victoire. Les Athéniens se défendirent six mois avec une inexprimable valeur; mais ils n'avaient pas même la paix dans leurs murs, où Thérémène et les débris des Quatre-Cents songeaient moins à sauver la patrie qu'à faire triompher l'aristocratie. Les alliés du Péloponèse voulaient que la ville fût rasée jusqu'aux fondements; Sparte consentit à lui accorder des conditions aux termes desquelles les fortifications du Pirée et les murailles qui le réunissaient à la cité durent être démolies; les vaincus eurent à livrer toutes leurs galères, à l'exception de huit, et à renoncer à toutes prétentions sur les autres villes; il leur fallut révoquer la sentence d'exil prononcée contre les partisans des institutions aristocratiques, marcher à la suite de Sparte dans toute guerre offensive ou défensive, et recevoir d'elle la forme de son gouvernement. Ces conditions étaient aussi dures qu'inévitables. Le jour anniversaire de la bataille de Salamine, Athènes ouvrait ses portes à l'ennemi, et le voyait renverser ses murailles, incendier sa flotte. C'en était fait pour elle des triomphes et des fêtes.

30.

Prise d'Athènes.

Septembre.

Telle fut, après vingt-sept années, la fin de la guerre du Péloponèse : avec elle finit aussi la grandeur d'Athènes. Nous y arrêterons encore un moment nos regards avant de suivre le cours des événements.

## CHAPITRE XIV.

DE LA GRANDEUR ET DE LA DÉCADENCE D'ATHÈNES.

La Grèce, une fois sortie de la lutte contre la Perse, avec le sentiment entier de ses propres forces, développa largement ses institutions, qui, dans leur immense variété, avalent toutes pour but la liberté, l'action, le perfectionnement de la vie individuelle et publique. Nous nous arrêterons plus particulièrement sur Athènes, parce que nous connaissons mieux son histoire et ses grands écrivains; parce qu'elle est, en outre, la cité la plus mémorable de l'antiquité, excepté Rome plus grande qu'elle, sans doute, mais qui n'a pas autant de droits à nos sympathies.

Tout en nous occupant d'Athènes, à l'époque de sa plus vive splendeur, nous ne laisserons pas que de porter aussi notre attention sur d'autres cités de la Grèce, et sur leur civilisation en général.

Économie  
politique.

L'agriculture était dans Athènes la principale source de la richesse (1); elle y était protégée par la loi, qui défendait l'importation des grains étrangers, et même celle des figues, de l'huile et des vins. Le travail y coûtait très-peu, étant fait par les esclaves. Rien n'indique qu'une balance générale de commerce, telle que l'ont imaginée quelques modernes, eût amené les anciens à exclure certains produits pour favoriser les fabricants, au détriment des agriculteurs, ou les agriculteurs de préférence aux fabricants. Mais les circonstances semblaient justifier toute entrave quelconque, les gouvernements antiques, avec leur liberté si vantée, ne s'étant pas élevés jusqu'à se proposer pour but la garantie des personnes et celle des propriétés. Ainsi, l'on avait recours au monopole dans les nécessités publiques; l'entrée et la sortie des denrées étaient réglées selon les convenances du moment. Il était défendu de porter au dehors le bois, la cire, les cordages, le goudron, les outres, tout ce qui servait à l'armement des vaisseaux; la vente des armes à l'ennemi était punie de mort.

D'autres lois opposaient au commerce des obstacles de toute

(1) AUGUSTE BOECKH, *Économie politique des Athéniens* (allemand); Berlin, 1817, 2 vol.

natur  
gers  
et l'o  
n'eût  
So  
dione  
par m  
lors r  
intéré  
du ga  
le nu  
liste F  
par a  
durée  
n'eng  
Démoc  
conna  
lettres  
Les  
distrib  
donné  
cipes  
l'argen  
ménag  
États  
l'indus  
cette h  
Écond  
ayant  
cultivar  
arts,  
limites  
la vict  
ron fai  
s'éleva  
justice  
le pay  
sans u

(1) N  
la drach

nature. Il y avait des taxes sur certaines marchandises ; les étrangers devaient payer un droit pour vendre en détail dans la ville ; et l'on ne pouvait prêter d'argent sur un vaisseau, à moins qu'il n'eût apporté à Athènes du froment ou des denrées.

Solon avait déclaré l'argent marchandise ; l'intérêt n'en était donc fixé par aucune loi. Son taux ordinaire était d'une drachme par mine chaque mois ; il fut parfois fixé au triple : il n'y avait dès lors rien que de loyal dans l'usure de dix et douze pour cent. Les intérêts maritimes s'élevaient jusqu'à trente-six, indépendamment du gage affecté au capital. Il y avait des banques où l'on déposait le numéraire et les billets, et l'une d'elles rapportait au capitaliste Pasion un revenu net de cent mines, environ dix mille francs par an (1). Comme il y avait peu de crédit, les cautions, dont la durée était d'un an, se multipliaient à l'infini : les dettes civiles n'engageaient pas la personne. Nous voyons par les harangues de Démosthène, et par ce que nous lisons dans les historiens, que l'on connaissait, à la Bourse du Pirée (*λέσχη*), et les assurances et les lettres de change, et même la monnaie fictive.

Les anciens ne réduisirent pas en science la production et la distribution des richesses ; ils n'y virent qu'un simple fait abandonné aux efforts individuels, et n'y cherchèrent point de principes généraux. Les philosophes déclaraient, pour la plupart, l'argent chose nuisible ; et, loin d'enseigner à l'acquérir et à le ménager, ils en prêchaient le mépris. Ils visaient à rendre les États forts par la vertu, plutôt qu'à les faire devenir riches par l'industrie. Platon, Aristote et Xénophon traitent, il est vrai, de cette branche de la science politique ; mais Xénophon, dans ses *Économiques*, se montre plus philosophe qu'homme d'État : ayant moins pour but l'économie que la morale, il vante l'agriculture, parce qu'elle donne de la vigueur au corps ; il blâme les arts, parce qu'ils l'affaiblissent ; il croit la guerre un droit sans limites ; doctrine si générale chez les païens, qu'Aristote considère la victoire comme le résultat nécessaire de la vertu, et que Cicéron fait du désir de commander un motif de guerre légitime. Platon, s'élevant bien au-dessus de cette manière de voir, proclame la justice éternelle ; à ses yeux, le but du législateur est de rendre le pays heureux en le poussant à la vertu, car il ne saurait l'être sans une piété sincère et une parfaite obéissance : posant en prin-

Intérêt de l'argent.

Doctrines des richesses.

(1) Nous rappelons ici que l'obole, 6<sup>e</sup> partie de la drachme, vaut 15 centimes ; la drachme, 90 centimes ; que la mine vaut 99 francs, et le talent 5,500 francs.

cipe que l'intérêt réciproque rapproche les hommes, et les oblige à coordonner leurs efforts, il en déduit la division du travail (1); la liberté est l'unique encouragement qu'il réclame pour le commerce : belles lueurs de vérité, que l'on voit avec regret mêlées à la communauté des femmes, à l'esclavage, à l'infanticide, comme moyen d'obvier à l'excès de la population.

Pour Aristote, la richesse est l'abondance des choses mises en œuvre par le travail domestique ou public. Il devina la statistique lorsqu'il dit que, pour régler l'importation et l'exportation, il faut connaître combien il se consomme, et quels traités il convient de faire avec ceux à qui l'on a recours. Il admet la guerre comme un moyen naturel d'acquérir, la comparant à une chasse d'hommes qui, nés pour obéir, se refusent à la servitude : il semble, ajoute-t-il, que la nature ait imprimé le sceau de la justice à de semblables hostilités (2).

Esclaves.

Vous retrouvez dans tout cela cette horrible plaie de l'esclavage, se laissant apercevoir à travers le manteau pompeux dans lequel se drape l'antiquité. Il y avait dans l'Attique trois cent cinquante mille esclaves contre vingt mille citoyens : proportion démesurée, et que nous voudrions croire fautive pour l'honneur de l'humanité, si les raisonnements opposés avaient la moindre valeur : mais on comptait aussi quatre cent soixante mille esclaves à Corinthe ; quatre cent soixante mille à Égine (3) ; selon Athénée, l'Arcadie en contenait trois cent mille (4). Les divers États de la Grèce pouvaient, à eux tous, en réunir vingt millions : États libres qui

(1) Xénophon montre qu'il a eu une idée de la subdivision du travail, lorsqu'il dit dans la *Cyropédie*, liv. VIII, ch. II : « Dans les petites villes, le même homme fait des lits, des portes, des charries, des tables ; souvent aussi il fait encore la maison, s'estimant heureux quand il trouve assez de gens qui l'occupent pour lui faire gagner sa vie ; or, il est impossible que l'ouvrier qui travaille à plusieurs genres réussisse également bien dans tous. Au contraire, dans les grandes villes, où une multitude d'habitants ont les mêmes besoins, un seul métier suffit pour nourrir un artisan ; souvent même ne fait-il pas ce métier dans son entier, car l'un fait des chaussures d'hommes, et un autre celles de femmes. Tel gagne sa nourriture à condre des brodequins, tel autre à les tailler ; celui-ci fait des vêtements neufs, celui-là les raccommode. L'homme qui s'applique constamment à un même ouvrage doit, de toute nécessité, réussir à le faire parfaitement. »

(2) ARISTOTE, *Politique*, I, 3, 8.

(3) Voy. ATHÉNÉE, VI, 103. — Schol. de Pindare, *Olymp.*, III, dans l'édit. de BOECKH, II, 42.

(4) ATHÉNÉE, VI, 20.

tenai  
claver  
Cet  
les di  
Thess  
dans  
avait  
même  
mauv  
penda  
le mo  
infâme  
qu'ils  
de pa  
gnage.  
n'aval  
accord  
eux d  
Il se  
vendit  
celui d  
vendu  
ainsi r  
Xénoc  
ger. U  
dix mi  
Rome  
Eup  
pour la  
point,  
même  
Pers  
ligne d  
servitu  
trumen  
autant  
Platon

(1) Str

(2) Xé

(3) Xé

tenaient sous le joug six fois autant de barbares vaincus, ou d'esclaves achetés, qu'ils renfermaient de citoyens.

Cette génération infortunée était plus ou moins maltraitée dans les différents pays : elle l'était d'une manière déplorable dans la Thessalie et dans la Laconie ; moins durement que partout ailleurs dans l'Attique. Solon, en effet, y avait pourvu dans ses lois : il avait privé les maîtres du droit de tuer leurs esclaves, et défendu même de les battre en temps de guerre : ils pouvaient, en cas de mauvais traitements, se réfugier dans le temple de Thésée. Cependant on pouvait les mettre aux fers, les condamner à tourner le moulin, les employer à tout genre de service, quelque vil ou infâme qu'il fût. Mal nourris, appréciés seulement d'après ce qu'ils produisaient, il leur était interdit de boire du vin, d'user de parfums, d'assister à certains rites religieux, de prêter témoignage. Ils portaient des cheveux ras, une camisole courte, et n'avaient d'autre nom que celui de leur pays ; plus tard, il leur fut accordé d'avoir des noms propres, à l'exception toutefois de ceux d'Harmodius et Aristogiton.

Il se faisait un commerce très-actif de ce bétail humain, qui se vendait au prix de trois cents drachmes par tête, le cinquième de celui d'un cheval. Tombait-on au pouvoir des pirates, on était vendu, à moins que des amis ne fournissent la rançon. Platon fut ainsi racheté moyennant mille drachmes ; Diogène resta esclave ; Xénocrate fut vendu pour n'avoir pu payer la taxe comme étranger. Un peu plus tard, à Délos en Cilicie, on vendit jusqu'à dix mille esclaves dans un jour, pour le service des citoyens de Rome (1).

Euphron, tyran de Sicyle, ayant été assassiné, on fit valoir, pour la défense de ses meurtriers, qu'il abusait de son autorité au point, non-seulement d'affranchir les esclaves, mais de les élever même au rang de citoyens (2).

Personne n'a indiqué d'une manière plus précise qu'Aristote la ligne de démarcation tracée par les anciens entre la liberté et la servitude, en appelant les esclaves une propriété animée, des instruments plus parfaits que les autres ; différant d'ailleurs du citoyen autant que le corps diffère de l'âme, et la brute de l'homme (3). Platon, lui-même, refuse à l'esclave jusqu'au droit de la défense

(1) STRABON, XIV, 5, p. 668.

(2) XÉNOPHON, *Helléniques*, VII.

(3) XÉNOPHON, *Politique*, I, II, § 4 et 13. — *Morale*, VIII, II., § 11.

naturelle. Il est vrai que quelques sages élevaient dès lors la voix en faveur de l'humanité ; mais leurs noms même ne nous ont pas été conservés, et nous ne sommes instruits du fait que par les réfutations du Stagirite (1). Nous voyons, au contraire, par les harangues de Démosthène (2), que Callistrate et Olympiodore mettaient à la torture l'esclave d'un citoyen dont ils héritaient, sur la simple supposition que le défunt avait caché de l'argent. Eschine, dans une affaire où manquaient les témoins, demande qu'on applique les esclaves à la torture pour leur faire déclarer seulement si tel individu est sorti de sa maison durant la nuit : il raconte lui-même (3) que Pittalaque, esclave public et bateleur, vit entrer dans son habitation plusieurs citoyens qui jetèrent ses meubles dehors, le lièrent à une colonne et le battirent jusqu'à ce que des voisins fussent accourus pour le délivrer ; les coupables restèrent impunis, et leur victime obtint, par grâce, de se tirer sain et sauf du procès. Eschine, parlant dans cette circonstance du péché contre nature, dit ces paroles remarquables : *On s'étonnera peut-être de ce que le législateur l'ait prohibé même sur les esclaves ; mais, si vous y réfléchissez bien, vous reconnaîtrez qu'il l'a fait par rapport aux mœurs des citoyens. Peu lui importèrent les esclaves ; mais, pour déraciner un tel vice, il le défendit même envers eux* (4).

On comprend que l'existence de tant d'infortunés devait profondément altérer les relations domestiques. Quant aux relations publiques, combien les Athéniens ne devaient-ils pas mépriser les professions mécaniques, quand elles étaient abandonnées à des mains si abjectes ! Leur économie sociale différait donc essentiellement de la nôtre fondée sur l'industrie.

Économie publique.

Les domaines publics étaient évalués, à Athènes, à quarante mille talents en capital (5). La grande injustice par laquelle Solon commença sa réforme en abolissant les dettes, dut rendre plus équitable la répartition des richesses ; mais elles ne tardèrent pas à s'accumuler dans un petit nombre de mains. Les petites fortunes

(1) XÉNOPHON, *Politique*, liv. I, ch. II, § 3.

(2) DÉMOSTHÈNE, *Plaidoyer contre Olympiodore*.

(3) ESCHINE, I, 54, *Harangue contre Timarque*.

(4) Dans sa réplique, Démosthène, qui défendait Timarque, accusé de ce méfait, ne sait répondre autrement à Eschine qu'en lui demandant de produire les registres des percepteurs de la taxe mise sur ces infamies.

(5) POLYBE, II, 62 : « L'estimation des terres, des maisons et de tous les biens de l'Attique ne monta pas à la somme de 6,000 talents. » On estime qu'il y a là une grave erreur dans le texte.

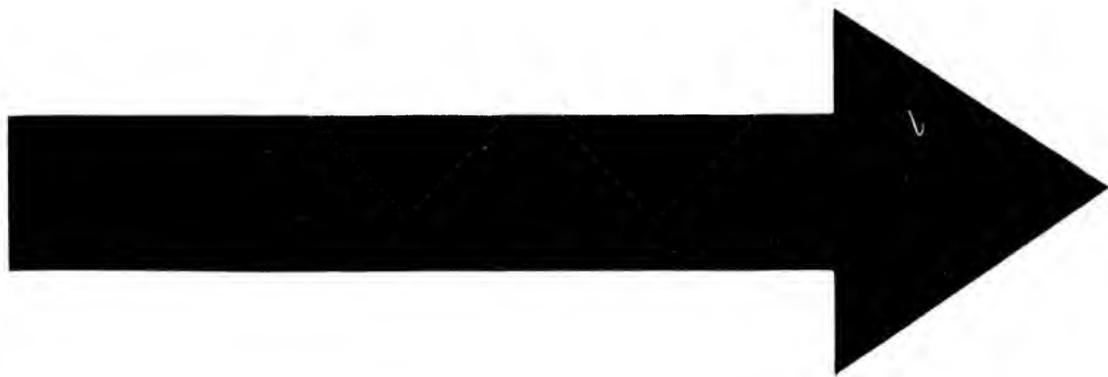
étaient celles au-dessous de cinq talents ; entre cette somme et quarante talents se trouvaient les fortunes moyennes ; les grandes fortunes dépassaient cette somme, comme dans les familles des Nicias, des Hipponicus, des Callias, où il y avait jusqu'à deux cents talents. Anciennement, chacun avait le nécessaire, et les propriétés étaient très-morcelées ; mais après Alexandre les classes inférieures s'appauvrirent, et déjà, sous Antipater, on compte douze mille habitants qui n'ont pas deux mille drachmes de capital. Un mouvement populaire dut nécessairement multiplier les institutions qui augmentaient les secours, même sans le concours de l'État. On en était assigné aux citoyens infirmes. Pélisstrate en faisait pour les guerriers mutilés ; le nombre des pauvres ayant augmenté dans la guerre du Péloponèse, on donnait une ou deux oboles par jour (15-30 centimes) aux faibles et aux indigents.

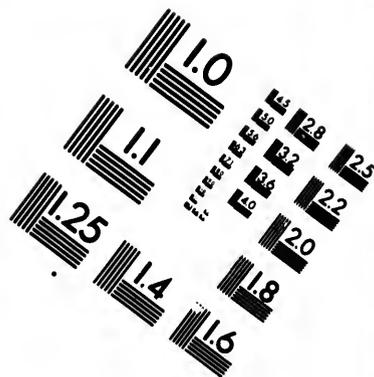
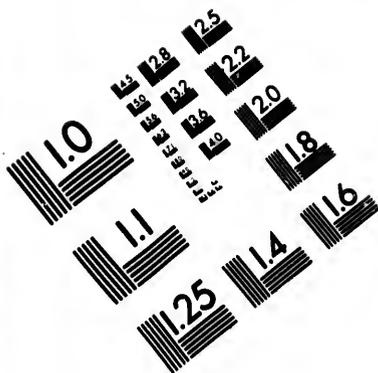
Les lois de finances étaient votées par le peuple, et l'administration en était confiée aux quatre cents sénateurs, qui lui en rendaient compte. Il est donc probable qu'ils tenaient un registre en règle de ce qu'ils recevaient et de ce qu'ils avaient à payer.

Les revenus de l'État consistaient d'abord en produits ordinaires, tels que ceux des domaines publics, des mines, des taxes sur l'industrie et sur la consommation, de la capitation sur les esclaves et sur les étrangers. Les marchandises payaient à l'entrée et à la sortie le cinquantième de leur valeur, plus quelque chose pour l'entretien des ports, et aussi pour la douane, si l'on les y déchargeait ; un vingtième était perçu sur tous les objets importés ou exportés sur le territoire des alliés. Il paraît que, annuellement, les propriétés publiques ne rapportaient pas plus de deux cent mille drachmes. Quant aux contributions directes, on ne connaissait ni l'impôt foncier, ni l'impôt personnel. Seulement, chaque *métèque* ou étranger payait douze drachmes par an ; sa femme en payait six. La même taxe frappait quiconque, homme ou femme, faisait trafic de sa personne. Les esclaves payaient trois oboles par tête.

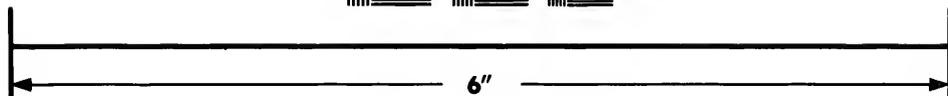
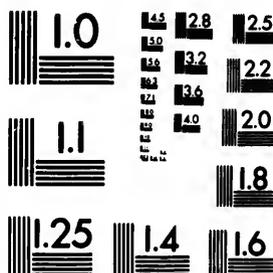
Les amendes et les confiscations étaient une seconde source de richesses ; cette dernière peine, si immorale, était la conséquence de toute condamnation à l'exil, au bannissement ou à la mort. L'Athénien qui épousait une étrangère, encourait une amende ; l'étranger qui épousait une Athénienne, était vendu, ainsi que ses biens, et le tiers était dévolu au dénonciateur. On vendait également les *métèques* qui avaient usurpé l'exercice des droits de citoyen, qui ne payaient pas la taxe ou n'avaient pas de répondant. Il ré-

Revenus.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

28 25  
22  
20  
18

11  
10  
01

sultait de là que beaucoup de gens, à Athènes, vivaient du métier de procurer des confiscations, employant, à cet effet, contre les riches et la ruse et la calomnie. On peut juger si les confiscations étaient fréquentes, en songeant à la quantité de citoyens que chaque triomphe d'une faction sur l'autre chassait de leur patrie : c'était en si grand nombre, que Mégare fut peuplée d'exilés.

Il faut ajouter à toutes ces ressources le tribut des alliés, dont nous avons déjà parlé, et qui, d'Aristide à Alcibiade, s'éleva de quatre cent soixante à mille deux cents talents, en outre les prestations ou liturgies. Les liturgies étaient des servitudes ou des prestations soit en argent soit en nature, annuelles ou biennales, volontaires ou obligatoires, pour subvenir aux fêtes publiques, aux repas communs, aux exercices des gymnases, à la construction et à l'armement d'un certain nombre de vaisseaux. Cette taxe très-arbitraire pesait presque uniquement sur les riches; et pour les ambitieux elle fut souvent un moyen de capter la faveur populaire. La guerre procurait aussi de grandes richesses; car indépendamment du butin, les terres conquises étaient partagées, et les habitants devenaient esclaves ou colons.

En cas de nécessité, on avait recours à des contributions spéciales, comme fit Hippias en frappant d'une taxe les balcons, les escaliers, les balustrades des maisons. Une contribution remarquable est celle que s'imposèrent les Spartiates, dans l'intention de secourir les Samiens, en jeûnant un jour entier, et en leur envoyant ce qu'ils avaient économisé par ce moyen.

L'équilibre entre la dépense et la recette (1) s'établissait au

(1) Aperçu du budget d'Athènes, recettes et dépenses :

|   |           |
|---|-----------|
| RECETTES. Produit des propriétés publiques. . . . . | 200,000   |
| Impôts directs. . . . .                             | 380,000   |
| Tribut des villes alliées. . . . .                  | 3,300,000 |
| Prestations, taxes de guerre. . . . .               | 250,000   |
| Impôts indirects. . . . .                           | 400,000   |
| Confiscations, amendes. . . . .                     | 1,500,000 |
|   | <hr/>     |
|   | 6,030,000 |
| DÉPENSES. Fêtes . . . . .                           | 1,000,000 |
| Salaires, récompenses, secours. . . . .             | 2,000,000 |
| Édifices publics. . . . .                           | 300,000   |
| Cavalerie en temps de guerre. . . . .               | 600,000   |
| Infanterie. . . . .                                 | 1,800,000 |
| Marine. . . . .                                     | 1,100,000 |
|   | <hr/>     |
|   | 6,800,000 |

Voir sur les finances d'Athènes, sur son budget, le *Cours d'études historiques* de l'exact et savant DAUNOU, t. XI, p. 209-236; Paris, Didot, 1845.

mo  
surt  
que  
dan  
dépo  
dans  
caiss  
dans  
clerc  
P  
qu'il  
une  
quils  
arts  
reue  
figue  
min  
troph  
lespi  
illust  
saien  
une p  
Thén  
le no  
La p  
thon  
de P  
lustr  
adore  
statu  
mirat  
Qu  
s'offr  
distin  
Athè  
clat d  
cher  
Da

(1)  
(2)

moyen de courses sur le territoire ennemi qu'on pillait, par des surtaxes, en aliénant des propriétés publiques, en établissant quelque monopole, en vendant le droit de cité aux métèques. L'excédant des revenus sur les dépenses constituait le trésor, d'abord déposé à Délos, sous la garde d'Apollon. Il fut ensuite rapporté dans Athènes, et il y avait alors mille huit cents talents (1) en caisse. Durant la guerre de Nicias, sept mille talents (2) entrèrent dans la citadelle : c'était une somme considérable soustraite à la circulation.

Périclès, avec ces trésors, soutint les beaux-arts dans l'essor qu'ils prirent alors et qui ne fut jamais dépassé. Ses libéralités, une admirable réunion d'artistes contemporains, le sentiment exquis du beau, contribuèrent à faire de cette époque le siècle des arts par excellence. On ne faisait pas un pas dans Athènes sans rencontrer un monument ; théâtres somptueux, temples magnifiques. Les Propylées, qui avaient coûté deux mille talents, dominaient la ville ; le long de la voie des Trépieds s'élevaient des trophées aux vainqueurs dans les combats du Cirque ; les routes, les places étaient remplies d'hermès couverts de sentences d'hommes illustres ; la rue de l'Académie était ornée d'inscriptions où se lisaient les noms des guerriers morts sur les champs de bataille : une pierre carrée, sur un tertre, indiquait l'endroit où reposait Thémistocle ; une colonne de bronze vouait à une éternelle infamie le nom d'un traître qui s'était laissé corrompre par l'or des Perses. La prise de Troie, le combat des Amazones, la victoire de Marathon, avaient été retracés par le pinceau de Panène, de Micon et de Polygnote ; tout ce que la patrie comptait de héros l'ayant illustrée par leur valeur et leur sagesse, tout ce que la superstition adorait de dieux, avait dans les temples et sur les places des statues, dont une seule suffit aujourd'hui pour appeler de loin l'admiration de l'artiste et du voyageur.

Quels temples devaient être ceux où de pareils chefs-d'œuvre s'offraient en foule aux regards ! Mais l'histoire nous enseigne à distinguer la splendeur de la prospérité et même de la richesse. Athènes, en effet, au moment même où elle se paraît de tout l'éclat des beaux-arts, commençait à décroître : nous allons rechercher les causes de sa décadence.

Dans un pays régi par un gouvernement populaire, il n'est que Décadence.

(1) Environ 9,900,000 francs.

(2) Environ 38,500,000 francs.

trop facile à un citoyen, à l'aide de ses richesses, de ses services, de son éloquence, de s'emparer du pouvoir suprême. Le peuple se laisse aisément abuser, et les ambitieux profitent de ses erreurs ou du repentir qu'il en éprouve pour le dominer. La mobilité des emplois et la multiplicité des lois, inconvénient particulier à ce mode de gouvernement, font que les magistrats sont moins respectés et les troubles plus fréquents.

Dans les anciennes républiques, les riches et les pauvres étaient, de plus, continuellement en guerre : il est nécessaire, pour comprendre cette lutte perpétuelle, de se placer en dehors de nos habitudes et d'un état de choses où les riches ne peuvent rien sans les bras et l'industrie des pauvres, tandis que ceux-ci peuvent, grâce à leur industrie, s'élever, acquérir et arriver à l'égalité des droits. Alors, au contraire, les esclaves subvenaient à tous les besoins du riche, et presque aucune voie, pour réaliser des bénéfices, ne restait ouverte au pauvre, qui craignait de s'avilir en se livrant aux professions manuelles : aussi la haine se perpétuait-elle entre les riches et les pauvres, les premiers désirant accroître leur sécurité à mesure qu'augmentait leur fortune, les seconds ne rêvant que partages et meurtres. De là ces dissensions si vives, ces alternatives de triomphes et de défaites, qui mettaient tour à tour en fuite une grande partie de la population.

Solon, qui connaissait ces dangers, avait tempéré la démocratie ; mais ses lois furent bientôt violées, et la démocratie pure s'introduisit avec la proposition d'Aristide, tendant à ce que l'autorité fût partagée également entre les riches et les pauvres, et à ce que tous pussent être élus aux diverses magistratures. Périclès donna encore plus d'extension à cette loi, en affectant une rétribution aux emplois, en faisant accourir aux assemblées pour toucher un modique salaire, tout ce qu'il y avait de gens desœuvrés ; tandis que les propriétaires et les hommes laborieux, c'est-à-dire, les meilleurs citoyens, vauquaient à leur commerce ou à l'administration de leurs biens. Ainsi la partie infime des citoyens concourait directement à la confection et à l'interprétation des lois ; ils se partageaient les tribunaux ordinaires, exerçaient la plupart des magistratures, se faisaient rendre compte de la manière dont les autres étaient remplies : le peuple était lui-même juge des attentats contre le peuple ; six mille Athéniens n'avaient d'autre occupation que de statuer sur les procès et de discuter les affaires publiques. Ils y gagnaient, comme magistrats, plus de 80,000 drachmes par an, et cette somme était doublée par les parties plaidantes. « Le

« séuat,  
« aux d  
« se con  
« trahis  
« mauvr  
faut-il s  
ordre in

Dans  
et tranq  
de tous  
tiaient à  
de la rég  
coup d'o  
genre d'  
dut auss

Il éta  
cès en t  
tée, le t  
de colèr  
rage de l  
publiqu

Solon  
Solon av  
veté d'ir  
salaire a  
gratuits  
garde de  
irréfléch  
altératio  
cher un  
ramenée

Les v  
richesse  
Mais la  
pas en n  
la tête d  
colonies  
salut co

(1) « L'  
sion des p

« sénat, disait Lysias, ne prévarique pas quand l'émolument suffit  
 « aux dépenses ordinaires ; mais lorsqu'il ne suffit pas, il peut  
 « se considérer comme obligé d'admettre les accusations de haute  
 « trahison, de confisquer les biens des particuliers, de suivre les  
 « mauvais conseils des orateurs. » Si le sénat en agissait ainsi,  
 faut-il s'étonner de la corruption effrontée des magistrats d'un  
 ordre inférieur ?

Dans de telles conditions, il n'y eut plus de gouvernement stable  
 et tranquille dans Athènes. Car si, par le renouvellement annuel  
 de tous les employés, un plus grand nombre de personnes s'ini-  
 tiaient à la connaissance des affaires publiques, c'était aux dépens  
 de la régularité du service, de la science administrative et de ce  
 coup d'œil, qui ne s'acquiert que par une longue étude d'un seul  
 genre d'affaires. L'Aréopage, seule magistrature instituée à vie,  
 dut aussi descendre du haut rang où il était placé (1).

Il était naturel que le peuple, demeuré sans frein, allât d'ex-  
 cès en excès. De là les accusations multipliées, la satire effron-  
 tée, le triomphe des orateurs démagogues ; de là ce débordement  
 de colère envieuse contre les hommes les plus honorables, cette  
 rage de briser ceux qui avaient été les instruments de la puissance  
 publique.

Solon avait pondéré la démocratie, Périclès rompit l'équilibre ;  
 Solon avait voulu rendre les citoyens laborieux, en notant l'oisiv-  
 veté d'infamie, Périclès les détourna du travail, en attribuant un  
 salaire aux fainéants ; Solon voulut que les offices publics fussent  
 gratuits, Périclès les fit rétribuer ; Solon préposa l'Aréopage à la  
 garde des mœurs, et, comme un tuteur, pour réprimer la fougue  
 irréfléchie du peuple ; Périclès anéantit son autorité. De si graves  
 altérations devaient avoir déterminé Socrate et Isocrate à y cher-  
 cher un remède, lorsqu'ils insistaient pour que la législation fût  
 ramenée à ses principes.

Les victoires remportées sur les Perses, en répandant tant de  
 richesses et tant d'illustration, firent naître le goût de la guerre.  
 Mais la gloire s'acquiert en délivrant sa patrie de l'étranger, non  
 pas en molestant ses voisins. Or, Athènes, lorsqu'elle se trouva à  
 la tête de la Grèce, abusa de son pouvoir en opprimant alliés et  
 colonies, en prétendant qu'ils lui fournissent de l'or, non pour le  
 salut commun, mais pour l'embellissement de ses édifices ; elle

(1) « L'orateur Ephialte, agent de Périclès, contribua beaucoup à la subver-  
 sion des prérogatives de l'Aréopage. » PAUSANIAS, I, 29.

proclama en pleine assemblée que les droits du peuple n'ont d'autres limites que celles de sa puissance.

Cependant Thémistocle ayant augmenté la flotte et tourné vers la mer l'attention de ses concitoyens, un certain nombre d'entre eux déposa les armes pour se livrer au commerce; d'autres les déposèrent parce qu'ils trouvaient plus commode de les confier à des mercenaires. Les douceurs mêmes de la paix, que les beaux-arts paraient de tant de chefs-d'œuvre, faisaient languir l'esprit militaire, et malheur à la république où les citoyens ne veulent pas armés au maintien de la paix! Cette haine de l'étranger, qui avait fait marcher, comme un seul homme, toute la Grèce contre Xerxès, s'était atténuée depuis que beaucoup de ceux qui se croyaient nés du sol, comme les cigales (1), avaient été tués à la guerre, et qu'ils étaient remplacés ou par des esclaves affranchis, ou par des étrangers naturalisés. L'or des Perses cessa d'être regardé avec un mépris superbe, et bientôt toutes les républiques virent se former dans leur sein un parti favorable à l'étranger: ce parti finit par jeter la plus grande confusion dans toutes les villes de la Grèce.

Le luxe, la corruption, firent invasion avec l'or enlevé aux Perses, et plus encore avec celui qu'ils donnaient; les mœurs, que l'état de la société d'alors rendait déjà mauvaises, se pervertirent tout à fait, et les exemples de personnages illustres en consommèrent la perte. La femme, quoique sortie de la servitude absolue de l'Orient, était bien loin de la dignité qu'elle conserva chez les peuples du Nord, et que sanctionna le christianisme. Elle était considérée, par les Ioniens, comme un être utile, mais insignifiant. La mollesse de leurs chants d'amour indique assez que les Éoliens la regardaient comme un simple objet de volupté. Nous avons vu comment, chez les Doriens, la force morale de la femme dégénérait souvent en atrocité. Si nous envisageons la poésie comme l'expression des sentiments d'une époque ou d'une nation, Calypso, dans Homère, est une amante en fureur; Hélène et Paris ne nous offrent que des scènes voluptueuses; les adieux mêmes d'Hector et d'Andromaque; l'unique passage peut-être de la littérature classique qui se rapproche des scènes domestiques de la vie moderne, tirent presque tout leur charme du petit Astyanax; Briséis est esclave; les nombreux prétendants de Pénélope visent tous

Meurs.

Femmes.

(1) C'est pour cela que les Athéniens portaient des cigales d'or dans leurs cheveux et étaient appelés τερτιγόφοροι.

a la pos-  
peu de  
sont po-  
mais de  
Éthra,  
elle-mêm-  
tant à s-  
crie : «  
plusieur  
aux fem-  
saurais  
leur titre  
n'est pa-  
elle n'es-  
qui eng-  
platt au-  
connue,  
femme o-  
la seconde  
Tels d  
qui pré-  
s'écrie :  
d'une je-  
maternelle  
avec des  
courte e-  
auraient  
Priape,  
l'ivresse  
sous les  
domesti-  
Solon ér-  
qui prés-  
neur de  
rendre n-  
sur le th-  
du libert

(1) Cette  
eût retrou-  
(2) Eur-  
(3) Ath-

à la posséder, aucun d'eux ne cherche à lui plaire. L'amour a bien peu de place dans les tragédies, et les injures contre les femmes y sont poussées à un degré de grossièreté que l'on n'attendrait jamais de la politesse athénienne. Dans les *Suppliantes* d'Euripide, Éthra, mère de Thésée, dit : « Une femme sage ne fait rien par elle-même, elle laisse faire aux hommes. » Iphigénie, s'exhortant à se sacrifier pour ne pas exposer les jours d'Achille, s'écrie : « La vie d'un seul homme est plus précieuse que celle de plusieurs femmes. » Je ne veux pas répéter les injures prodiguées aux femmes dans les *Sept devant Thèbes*, d'Eschyle ; mais je ne saurais taire que, dans les *Euménides*, Apollon ravit aux femmes leur titre le plus naturel au respect et à l'amour, en disant : *Ce n'est pas la mère qui engendre ce qu'on appelle son enfant : elle n'est que la nourrice du germe déposé dans son sein ; celui qui engendre, c'est le père. La femme reçoit le fruit, et s'il plait aux dieux le conserve. L'amour de Sapho, dans son ode si connue, ne respire que l'ivresse inquisite des sens, telle qu'une femme douée de quelque pudeur n'oserait jamais l'avouer (1), et la seconde idylle de Théocrite la dépeint sans retenue.*

Tels devaient être les effets de la religion, quoi qu'en disent ceux qui prétendent qu'elle n'influa pas sur les mœurs. Euripide s'écrie : *Comment la chasteté se conserverait-elle dans le cœur d'une jeune fille spartiate, accoutumée à sortir de la maison maternelle pour se mêler aux exercices de la lutte et de la course avec des garçons, sans autre vêtement qu'une petite tunique courte et flottante (2) ?* Comment, ajouterons-nous, les femmes auraient-elles conservé la pureté des mœurs avec le culte de Priape, les orgies de Bacchus et celles de la Grande Déesse, où l'ivresse était sanctifiée et la débauche elle-même portée en pompe, sous les formes les plus rebutantes ? Que devaient laisser à la paix domestique et à la dignité maternelle les prostitutions dévotes ? Solon érigea un temple à Vénus avec l'argent reçu des matrones qui présidaient aux lupanars (3). Périandre ordonna qu'en l'honneur de Mélissa, sa femme, toutes les Corinthiennes eussent à se rendre nues au temple de Vénus Aphrodite. Aristophane dévoile, sur le théâtre, toutes les malices féminines, tous les raffinements du libertinage, dans les termes les moins équivoques ; il s'en faut

(1) Cette ode fut en effet attribuée à l'obscène Catulle, jusqu'à ce que l'on eût retrouvé l'original.

(2) EURIPIDE, *Andromaque*, 595.

(3) ATHÉNÉE, XIII, 3.

peu qu'il n'y représente l'acte le plus contraire à la pudeur publique (1). Bien plus, le sage Socrate lui-même, ayant oui parler d'une certaine Théodote, qui posait comme modèle dans l'atelier des artistes, conduisit ses disciples la voir pendant une séance qu'elle donnait à un peintre; là, il la félicita sur les nouveaux amants que lui vaudraient leurs louanges, et lui fit la leçon sur la manière de les prendre dans ses filets (2).

Tant d'excitations au mal n'étaient pas même contre-balancées par un bon système de morale; car la morale se bornait à de simples spéculations, sans consulter la voix de la nature outragée.

L'esclavage, en abolissant la personnalité, livrait le corps de la femme esclave à la discrétion du maître, eût-elle pour père le prêtre Chrysès, fût-elle l'épouse d'Hector, la prophétesse Cassandre: on achetait de jeunes filles en plein marché, à la porte des temples, aux fêtes les plus solennelles. Les Lydiens de Sardes, ayant réduit Smyrne à l'extrémité, déclarèrent qu'ils ne se retireraient qu'autant qu'on leur enverrait les femmes des citoyens pour en user à leur gré. Une belle esclave délivra les citoyens de la constellation où ils étaient plongés, en leur proposant d'envoyer ses pareilles à l'ennemi, en place de leurs maîtresses. La substitution eut lieu, et par là les assaillants furent réduits à un tel état d'épuisement qu'il fut aisé d'en triompher. En mémoire de l'événement, toutes les esclaves de Smyrne se montraient, dans une solennité annuelle, revêtues des habillements de leurs maîtresses.

Dans Athènes principalement, cette élégance exquise de langage, de manières, de genre de vie que l'on appela *atticisme*, disposait les âmes aux joies insouciantes; passant leur temps en banquets délicats, où ils siégeaient au milieu des danses, des conversations spirituelles, des lectures poétiques, des chants et des caresses de beautés faciles, quittant ensuite la table pour les théâtres, les promenades, les caquetages, les jeunes gens n'avaient rien pour les arracher au libertinage; ils y étaient poussés, au contraire, et par les doctrines et par l'exemple. Selon favorisait l'usage des courtisanes et des concubines, qui annulait l'unité conjugale. *Nous avons des courtisanes pour le plaisir, des concubines pour les soins journaliers, des femmes pour nous donner des enfants et surveiller l'intérieur de la maison*: ce sont les paroles de Démosthène, dans sa harangue pour Néæra, jeune

Hicetries.

(1) ARISTOPHANE, *Fêtes de Cérés*, acte II; *Lysistrata*, acte I, sc. III.

(2) XÉNOPHON, *Entretiens mémorables*, III, 11.

courtisanes  
bitres de  
compétit

Que d  
gement

Dans  
moyens  
dans la  
immort

sculptur

victoire

pelle esc

Pindare

des jeux

« filles h

« rинthe

le trésor

toele pa

son char

femmes

nice, su

leuisis (3)

La m

péride d

d'un âge

l'épouse

sias con

qui dilat

parents

leur der

obligée

bien que

les rose

fait qu'

pas de

leur éta

(1) STR

(2) PIN

(3) ATH

(4) VOY

courtisane dont deux rivaux se disputaient la possession : les arbitres décidèrent qu'elle appartiendrait deux jours à chacun des compétiteurs.

Que de choses ne sont-elles pas révélées par un semblable jugement ! Encore fut-il rendu dans le temple de Cybèle.

Dans ce discours, le grand orateur nous fait connaître les moyens employés par les matrones pour entraîner les jeunes filles dans la mauvaise voie. Poètes et artistes travaillaient à l'envi à immortaliser ces pauvres filles perverses. Les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture représentaient les plus renommées ; la victoire de Salamine fut attribuée à leurs prières ; Strabon appelle esclaves consacrées, *hiérodoules*, les courtisanes d'Éryx (1) ; Pindare, dans son éloge du Corinthien Xénophane, vainqueur des jeux Olympiques, commence par s'adresser « aux jeunes filles hospitalières ministres de la persuasion dans l'opulente Corinthe (2). » On sait, en outre, que les fils de Pisistrate vidèrent le trésor public pour satisfaire leurs goûts en ce genre. Thémistocle parcourait les rues d'Athènes avec quatre courtisanes sur son char ; Alcibiade se fit peindre nu dans les bras de deux de ces femmes, également nues ; Harpalus érigea une statue à Pythionice, sur la route qui menait d'Athènes à la ville sacrée d'É-lentis (3).

La mère de famille, au contraire, n'était rien. L'orateur Hy-péride disait que, pour sortir de la maison, une femme devait être d'un âge tel, que l'on demandât, en la voyant, non de qui elle était l'épouse, mais de qui elle était la mère. Dans la harangue de Ly-sias contre Diogiton, une veuve trahie et injuriée par son père, qui dilapidait la fortune des enfants qu'elle élevait, convoque ses parents dans sa demeure, pour les instruire de ce qui se passe et leur demander les moyens d'y porter remède ; mais elle se croit obligée de se justifier pour oser parler dans une réunion d'hommes, bien que ce soient tous de proches parents. *Elles n'ont pas cueilli les roses des Muses*, dit Sapho des dames athéniennes, *ce qui fait qu'on ne parle pas d'elles dans la vie, et qu'elles n'auront pas de renom après leur mort ; elles passeront de l'obscurité de leur état dans le néant du tombeau, semblables à des fantômes qui errent dans la nuit et qui s'évanouissent à l'aurore* (4). Et

(1) STRABON, liv. VI, p. 272.

(2) PINDARE, fragm. Σχόλια, I.

(3) ATHÉNÉE, XIII, p. 586.

(4) Voy. BERCK, *Poetae lyrici graeci*, p. 615.

pourtant ni les précautions jalouses ni l'obscurité de leur vie ne garantissaient leur chasteté : pour conserver la paix, dit Xénon, il faut pardonner leur première faiblesse, oublier la seconde. Comment ne se seraient-elles pas trouvées humiliées et de la rivalité de nombreuses esclaves, sollicitant par la variété les sens du mari partagé, et de celle des hétéries qui, le visage fardé, les lèvres, les sourcils, les cheveux teints, se promenaient par les rues, dans tout l'éclat de leurs charmes, réunissaient autour d'elles des sociétés pour y briller par leur esprit et par leurs talents, faisaient étalage de leur beauté, soit en public, soit dans les ateliers des plus grands artistes, tantôt dans les bains, tantôt sur le rivage de la mer ? Aspasia, la souveraine de Périclès, l'institutrice d'Alcibiade et de Socrate (1) ; Lasthanie, assidue aux leçons de Platon ; Phryné, qui offre de reconstruire Thèbes avec le prix de ses faveurs, et bien d'autres encore embellissaient le vice, détournant des vertus casanières, jetaient du mépris sur l'ignorance et la grossièreté des mères de famille, condamnées au silence et à la solitude des gynécées (2).

On a conservé quelques mots assez fins de ces belles de profession. Gnathænum donnait à souper au poète Diphile, qui s'écria, comme on lui servait une coupe de vin glacé : *De par les dieux, que tu as un puits froid ! — C'est que j'y jette de temps en temps, reprend-elle, quelques-unes de tes comédies.* Un guerrier, qui avait déserté le champ de bataille, demandait à Mania quelle était celle des bêtes fauves qui courait le plus vite : *Le fuyard*, lui répondit-elle. Le philosophe Stilpon, dont l'école était fréquentée par les hétéries, reprochait un jour à Glycère de corrompre la jeunesse ; voici la réponse qu'elle lui fit : *On t'impute précisément le même tort, en disant que tu gâtes l'esprit de tes disciples, à force de subtilités et de querelles de mots ; s'ils ont donc à se perdre, qu'importe que ce soit du fait d'un philosophe ou de celui d'une courtisane ?* Cette Glycère a été immortalisée par Ménandre et par Térence (3) ; le comique Machon ne cesse de parler de l'esprit de ces femmes et du bonheur de leurs

(1) Elle est peinte sous l'aspect le plus flatteur par A. Boullée, dans l'ouvrage intitulé : *Aspasia, no ice extraite d'une histoire encore inédite de Périclès* ; Lyon, 1836.

(2) Il est fait mention de sept jeunes filles de Milet qui se donnèrent la mort pour échapper à la brutalité des Gaulois ; une épigramme de l'Anthologie, VII, 492, a glorifié leur chaste héroïsme. Saint Jérôme les loue ; saint Augustin les blâme. (Voy. *Contra Jovianum*, et de *Civitate Dei*, I, 17.)

(3) ATHÉNÉE, liv. XIII, p. 578 et 581.

amants  
trente-c  
glas lui  
peu apr  
par trois  
Gonataa

Il ne f  
cueillir q  
vait de l'  
« l'oisive  
« Jeunes  
« les dév  
« Ils dev  
« quelqu  
« vil an  
« de sa b  
« rait été  
« guelle  
« sur elle  
« chacun  
« l'invite  
« heure e  
« le mon  
ans, Épic  
d'Anaxila

On a p  
reilles tu  
Mais il s  
aussi dég  
est l'obje  
Grèce. Le  
cette esp  
trente a r  
créon a r  
Bion et A  
trop justi

(1) ÉPICUR  
fragment.

(2) On pe  
TARQUE, da  
ailleurs : S

amants : Aristophane, de Byzance, nous en fait connaître cent trente-cinq qui furent célèbres de leur temps, et pourtant Corégias lui reproche d'en avoir oublié plusieurs des plus renommées : peu après l'époque où ils écrivaient, la fameuse Démo fut aimée par trois générations de rois : Antigone, Démétrius et Antigone Gonatas.

Il ne faut pas croire cependant que ces femmes n'eussent à recueillir que des hommages : voilà, en effet, ce qu'Épicrate écrivait de l'une d'elles : « La fameuse Lais, qui passe le jour dans l'oisiveté et la coupe à la main, peut être comparée aux aigles. Jeunes et hardis, ils enlèvent des chevreux et des lièvres pour les dévorer tranquillement dans leur aire : mais une fois vieux, ils deviennent inertes et timides, ils attendent, sur le toit de quelque mesure abandonnée, le moment de surprendre quelque vil animal. Ainsi Lais, qui, dans ses vertes années, dans la fleur de sa beauté, se voyait prodiguer l'or, si hautaine alors qu'il aurait été plus facile d'approcher le satrape Pharnabaze, le plus orgueilleux des mortels, maintenant que les ans se sont appesantis sur elle, et qu'elle voit déchoir chaque jour ses attraits usés, chacun peut l'approcher et la posséder : elle va chez quiconque l'invite à manger et à boire ; jadis elle dédaignait l'or, à cette heure elle se contente de cuivre ; jeune, vieux, elle reçoit tout le monde (1). » Et en effet, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, Épicrate fréquentait la société de ces courtisanes qui, au dire d'Anaxilas, étaient capables de toute espèce d'infamies.

On a prétendu que Solon s'était montré indulgent pour de pareilles turpitudes afin d'obvier par elles à une plus grande encore. Mais il semble, au contraire, qu'il ait toléré même cet amour aussi dégradant pour celui qui l'éprouve que pour celui qui en est l'objet (2). Au moins triomphait-il effrontément par toute la Grèce. Le bataillon sacré des Thébains était composé d'amis de cette espèce : à Sparte, où il était interdit de se marier avant trente ans, chacun devait se choisir un compagnon préféré. Anacréon a rempli ses vers du nom de son cher Bathylle ; Aristippe, Bion et Arcésilas, par leur doctrine et par leur conduite, n'ont que trop justifié l'accusation qu'on porta contre eux de précepteurs de

(1) ÉPICRATE, dans son *Anti-Lais*, dont Athénée, XIII, p. 570, a conservé ce fragment.

(2) On peut le présumer d'après la défense qu'il en fit aux esclaves. PLUTARQUE, dans Solon : Νόμον ἔγραψε, διαγορεύοντα δοῦλον μή... παιδεραστῆν. Et ailleurs : Σόλων δοῦλοις μὲν ἔρᾶν ἃ βρένων παιδῶν ἀνεῖπε.

débauche et de corrupteurs de la jeunesse (1) ; le grave Plutarque raconte qu'Aristide et Thémistocle furent en rivalité d'amour pour le bon Stésilée de Céos ; Phidias sculpta sur le doigt de Jupiter Olympien, qui devait être adoré de toute la Grèce, le nom de son favori, le jeune Pantarès ; Harmodius, ce héros chanté dans tous les banquets d'Athènes, était plus qu'un ami pour Aristogiton, et ce fut dans la crainte qu'Hipparque n'arrachât par la violence ce qu'il n'avait pu obtenir par la séduction, qu'Aristogiton tua le fils de Pisistrate (2). La loi ne punissait que celui qui, usant de violence envers un citoyen, avait causé sa mort : une taxe mise sur ceux qui se livraient habituellement à de pareilles turpitudes semblait autoriser leur impureté ; mais c'est à peine si nous pouvons croire aujourd'hui à l'inconcevable démarche de l'orphelin Diophante, se présentant devant les archontes pour réclamer d'eux, au nom de la protection due par le tribunal aux orphelins, de lui faire payer le prix de sa corruption.

Les Athéniens se donnaient donc libre carrière en fait d'immoralité, et la jeunesse se plongeait en aveugle dans la débauche. Les maisons des musiciens, des artistes, des courtisanes, étaient par elle plus fréquentées que le Gymnase ou la Palestre ; elle ne courait aussi en foule aux jeux de hasard qui se tenaient publiquement à Phalère, sous le portique de Minerve, avec la protection des lois, et les dés lui enlevaient et son temps et son argent et son honneur.

Tandis que les riches faisaient assaut de luxe, la multitude oisive, couverte de haillons, passait l'hiver dans les étuves du Cynosarge, où l'on exposait les bâtards, où se réunissaient les plus viles prostituées et des hommes perdus de mœurs. Les uns alimentaient leur fainéantise au moyen du salaire qu'ils recevaient pour assister aux assemblées ; les autres vivaient d'escroqueries ; ceux-ci d'espionnage, ceux-là en mangeant les offrandes déposées sur les autels, ou en allant s'asseoir aux banquets des grands, pour qui c'était presque une obligation de les entretenir. *L'art de dîner en ville, s'écrie un de ces piqueurs d'assiette, est une invention de Jupiter Philios, il visite les riches et les pauvres ; où il voit une table servie, il s'assied, boit et mange, puis il part sans payer son écot. Ainsi je fais à son exemple.* Un autre dit, dans une pièce d'Alexis : *Je mange avec tous ceux qui veulent*

Parasites.

(1) DIOGÈNE LAERTE, *Arcésilas et Bion*.

(2) THUCYDIDE, VI, 54.

bien  
quan  
com  
l'hôte  
le co  
suis  
comp  
au m  
reco  
Arriv  
et ne  
reux  
Ces  
dîner  
moyen  
ils ne  
la tabl  
anecd  
et ils é  
Mais  
les dro  
l'habil  
Il y  
scènes  
même  
auxqu  
dans l'  
s'échap  
triomp  
femme  
foule r  
serre le  
apport  
trouva  
peuple  
spectac  
ridicul  
bilique,  
(1) V  
Sinope é  
(2) A  
T.

*bien de moi, mais j'ai ma place de droit aux repas de noces, quand même je ne serais pas invité. Oh! alors, il faut voir comme je suis gai et comme j'anime la réunion. Je loue en face l'hôte qui me traite, je l'approuve en tout, et si quelqu'un ose le contredire, je l'accable d'injures. Je ne pars que quand je suis bien gorgé de vin et de nourriture. Sans esclave pour m'accompagner avec une lanterne, je marche en trébuchant et seul au milieu des ténèbres; c'est alors une faveur des dieux si je ne rencontre pas la patrouille pour m'écorcher à coups d'étrivières. Arrivé au logis, je m'étends sur des peaux garnies de leur poil, et ne songeant plus à ce qui s'est passé, je m'endors plus heureux qu'un satrape (1).*

Ces parasites ne faisaient d'autre métier que d'escroquer des diners et de débiter des quolibets; joyeux de toutes les joies, larmoyant avec tous les affligés, moissonnant sans avoir semé, ils ne s'inquiétaient que de savoir qui avait la meilleure cuisine et la table la plus somptueuse; grâce à eux, les plaisanteries et les anecdotes scandaleuses se trouvaient colportées de table en table, et ils étaient tout ensemble l'amusement et l'opprobre de la ville. Mais quoi! une assemblée d'Athéniens ne décréta-t-elle pas que les droits de cité seraient accordés aux fils de Chéréphile (2), pour l'habileté de leur père à faire la cuisine?

Il y aurait maintenant à frémir d'horreur si nous retracions les scènes de débauche qui eurent lieu durant la peste d'Athènes; de même qu'il y aurait à sourire de pitié sur les plaisants moyens auxquels Alcibiade dut sa popularité. Un jour que l'on traitait, dans l'assemblée publique, une affaire des plus sérieuses, il laissa s'échapper un oiseau de son sein; la foule se prit à rire, et il fit triompher son opinion. Accusé d'infidélité par Hipparète, sa femme, il la prend dans ses bras et l'emporte hors du tribunal; la foule rit, et il gagne sa cause. La lecture des vies de Plutarque serre le cœur, en mettant sous les yeux les perpétuelles entraves apportées aux hommes les plus méritants, dont la capacité se trouvait réduite à l'impuissance, dans Sparte par l'ignorance du peuple, dans Athènes par sa frivolité. C'était pour les Athéniens un spectacle amusant que de voir sur le théâtre la vertu tournée en ridicule, un agréable passe-temps que d'exciter, sur la place publique, les orateurs l'un contre l'autre, dénaturant ainsi les idées

(1) Voy. dans Athénée, VI, p. 236 et 239, ces fragments de DIONORE de Sinope et d'ALEXIS.

(2) ATHÉNÉE, III, p. 119.

du juste et du vrai, et faisant passer, dans les affaires publiques, les mêmes désordres qui s'étaient introduits dans la famille, l'injustice et l'infidélité. Un Grec servit de guide à Xerxès pour tourner la position de Léonidas. Avant la bataille de Salamine, certains généraux s'étaient laissé gagner par l'argent des Perses. Thémistocle accepta trente talents des habitants de l'Eubée, afin que la flotte restât à l'Artémisium, et pour atteindre ce but, il en donna cinq au Spartiate Eurybiade, trois au Corinthien Admante (1). Par bonheur pour la Grèce, c'était précisément le meilleur parti à adopter. Le même Thémistocle tournait en dérision la probité d'Aristide, disant qu'un coffre-fort en avait autant. Enfin Périclès suscita la guerre du Péloponèse pour ne pas rendre ses comptes.

Aucune infamie n'est attachée aux violations du droit public : Lysandre proclame hautement celles dont il se rend coupable ; Phébidas s'empare, en pleine paix, de la citadelle de Thèbes ; Sphodrias tente le même coup de main contre Athènes ; les envoyés de Xerxès sont égorgés à Athènes comme à Sparte : lors du soulèvement d'Héraclée dans la Trachinie, Sparte envoie Hérrippidas pour la pacifier ; il s'avance sur la place, au milieu de ses soldats, se fait nommer les coupables, et ordonne qu'ils soient à l'instant mis à mort, au nombre de cinq cents. Deux cents Platéens avaient résisté aux Spartiates ; ceux-ci envoient cinq juges qui les interrogent un à un, leur demandent si, durant la guerre, ils ont combattu pour le service de Sparte et des alliés ; le contraire étant établi, tous sont égorgés. Nous avons vu déjà comment Athènes se conduisit à l'égard de Mélos et de Mitylène ; elle n'enleva pas seulement leur patrie aux Éginètes, elle poursuivit les fugitifs jusque dans l'asile qu'ils avaient trouvé en Laconie (2). Les Corcyréens massacrent de sang-froid tous les prisonniers corinthiens ; véritable parricide, puisque leur ville était une colonie de Corinthe. Après la bataille d'Ægos-Potamos, Lysandre fait égorger trois mille prisonniers athéniens (3) : les généraux ennemis, pris les armes à la main, sont condamnés à l'opprobre et à la mort par

(1) HÉRODOTE, VIII, 5.

(2) Voir dans THUCYDIDE, IV, 47, un abominable carnage de prisonniers dans les prisons de Corcyre ; ce qui prouve que les massacres dans les prisons datent de plus loin que septembre 1793.

(3) Nous voyons dans Hérodote, IV, 202, que la reine Phérette, secondée par les Perses, ayant repris la ville rebelle de Barcé, dans la Cyrénaïque, fit mettre en croix les plus coupables et trancher les mamelles à leurs femmes, puis parer les remparts de ces horribles trophées. Une femme traîner ainsi des femmes !

ceux qui traitaient de barbares les Persés, chez lesquels Thémistocle et Alcibiade, leurs ennemis, étaient accueillis avec honneur.

Ainsi la cruauté s'unissait à la débauche pour souiller le siècle glorieux de Périclès ; joignez-y la superstition qui prostituait les hiérodules à Éryx, à Corinthe, à Comana, et qui, de même qu'avant Codrus elle avait persuadé à Érechthée de sacrifier ses deux fils pour sauver l'Attique (1), fit égorger trois jeunes garçons à Thémistocle pour vaincre à Salamine.

Tel est pourtant le sombre lointain sur lequel se déroule le drame merveilleux de l'histoire grecque. Chacun peut facilement y apercevoir les causes principales de la décadence d'Athènes, qui se trouva épuisée de courage et de patriotisme, quand ces vertus lui étaient devenues le plus nécessaires, et pendant que Sparte, avec sa constitution rigide, demeurait forte et armée.

---



---

## CHAPITRE XV.

### SPARTE A LA TÊTE DE LA GRÈCE.

Au moment où la guerre du Péloponèse éclata, les Spartiates se montrèrent comme des libérateurs, pour devenir des tyrans lorsqu'elle fut terminée. Dans toutes les villes vaincues, dans les villes alliées même, ils voulurent rétablir le gouvernement aristocratique. Lysandre y excita des révolutions violentes, pour les soumettre à des gens de son parti, sous la présidence d'un *harmoste* lacédémonien. Les garnisons distribuées dans chaque citadelle s'y livraient, en outre, à tous les excès. Sparte, la ville jadis sans argent, dont les flottes n'étaient entretenues que par les subsides de la Perse, comprenant maintenant la nécessité d'avoir une marine, remplissait son trésor en rançonnant ses alliés. Lysandre extorqua mille talents (cinq millions et demi) aux villes de l'Asie Mineure ; il en expédia mille cinq cents autres à Sparte après la prise de Samos, dernière conquête de cette guerre, indépendamment d'une masse d'or et d'argent qui lui fut offerte avec cette spontanéité ordinaire aux vaincus. Lysandre se servit de cet or pour saper les institutions de sa patrie, que le fer ne pouvait domp-

(1) DÉMOSTHÈNE, *Éloge funèbre*, 27; il cite encore d'autres exemples.

ter. Une peine sévère fut promulguée contre ceux en la possession desquels on trouverait de la monnaie d'or ou d'argent; mais comment le peuple aurait-il dédaigné ces métaux dont la république faisait tant de cas?

Les alliés de Sparte sentaient donc peser sur eux le même joug que leur avait fait subir Athènes, avec cette aggravation qu'ils avaient pour maîtres des hommes rudes et grossiers : au lieu de Thémistocle et de Périclès, le brutal Lysandre; au lieu des concitoyens de Sophocle et de Phidias, une caserne de Spartiates, tyrans au logis, tyrans dans les camps, tyrans dans le conseil.

Les Trente  
tyrans.

Les souffrances d'Athènes nous donneront la mesure de celles des autres villes. Après l'avoir fait démanteler, Lysandre y établit trente oligarques, avec pleine autorité sur la vie de leurs concitoyens; hommes iniques et lâches, comme tous ceux qui désertent la cause de la patrie pour celle de l'étranger, esclaves de sa volonté et protégés par sa garnison. Les poursuites commencèrent : l'exil ou la mort attendaient quiconque avait un renom de vertu ou de richesse. Joignant la perfidie à la fureur, on ordonnait à des personnes probes de faire des arrestations, auxquelles succédait le supplice (1). On désarma les citoyens, on voulut que l'Aréopage renouât au vote secret : ses jugements privés ainsi de la liberté nécessaire, tout accusé encourut une condamnation. L'assertion de Xénophon, qu'il périt plus de monde dans le cours de ces huit mois que dans les vingt-sept années de guerre péloponésiaque, quelque exagérée qu'elle puisse être, nous donne une idée de la violence meurtrière de cette persécution.

A la tête des Trente était Critias, disciple de Socrate. Théramène, l'un d'eux, écouta le premier la voix de la vertu ou des remords, et voulut s'opposer à la rigueur de ses collègues; mais on ne s'arrêta pas impunément sur le chemin de la tyrannie, quand on a des complices qui entendent continuer à y marcher. Condamné à son tour, il subit la mort avec un courage si paisible, que l'on oublia ses fautes pour l'admirer (2).

Les Trente publièrent, au nom de Sparte, un décret menaçant contre quiconque donnerait asile aux bannis d'Athènes; mais, loin d'écouter cet ordre barbare, les cités les accueillèrent, au

(1) Un ordre pareil fut donné à Socrate, qui refusa d'obéir. PLATON, *Apol.*

(2) L'ouvrage d'ED. PR. HENRICH, *De Theramenis, Critiæ et Thrasybuli, virorum tempore belli Peloponesiaci inter Græcos illustrium rebus et ingenio, commentatio* (Lombourg, 1820), répand beaucoup de lumière sur cette époque.

con  
acc  
vor  
qui  
aup  
tra  
dép  
I  
cès  
org  
de  
tret  
Thr  
dan  
mer  
Pyl  
méc  
envi  
gine  
pour  
par  
qu'il  
et bi  
l'em  
dêfe  
chér  
thèn  
il co  
plit  
sauv  
L  
tract  
tour  
gara  
conf  
mag  
dém  
tous  
dém

contraire, avec cette généreuse compassion que les cœurs bien nés accordent aux exilés. Alcibiade se vit lui-même l'objet du mauvais vouloir des tyrans, qui lui tendirent des embûches. Contraint de quitter l'asile qu'il avait trouvé dans la Thrace, il s'était réfugié auprès de Pharnabaze; mais, à l'instigation de Lysandre, le satrape envoya des soldats pour s'emparer de lui, et il fut tué en se défendant.

Fin  
d'Alcibiade.

Les maux publics et particuliers avaient atteint ce dernier excès qui permet d'en espérer quelque diminution. La domination orgueilleuse de Lysandre lui avait aliéné, dans Sparte, beaucoup de citoyens. Les bannis, perpétuels artisans de révolutions, entretenaient des intelligences dans Athènes. Ils avaient pour chef Thrasybule, non moins vaillant durant la guerre que juste pendant la paix, et tout dévoué à la liberté de sa patrie. Suivi seulement de soixante-dix compagnons résolus, il s'empara du fort de Pylos, sur les confins de la Béotie et de l'Attique. Il y réunit les mécontents et y reçut des renforts, entre autres cinq cents hommes environ que lui expédia Lysias, fameux orateur athénien d'origine syracusaine, pour venger son frère qui avait été mis à mort et pour défendre la patrie de l'éloquence. Thrasybule aguerrissait par de petites victoires cette poignée de rebelles (c'était le nom qu'ils devaient avoir jusqu'à ce que le succès en fit des héros); et bien que les Trente eussent redoublé de rigueur, ils ne purent l'empêcher de se rendre maître du Pirée. Lysandre accourait pour défendre son ouvrage, lorsqu'il fut arrêté par Pausanias, roi chéri des Spartiates. Soit qu'il prit en pitié les souffrances d'Athènes, soit qu'il voulût se débarrasser du présomptueux général, il consentit à traiter avec les Athéniens, et la révolution s'accomplit sans effusion de sang; les tyrans eux-mêmes eurent la vie sauve.

403.

Athènes recouvre sa liberté.

L'oubli général du passé fut proclamé (1), la dette publique contractée par le gouvernement précédent reconnue; mesures qui tournèrent justement à la gloire de Thrasybule, et devinrent une garantie pour la paix. On remit en vigueur la loi qui prononçait la confiscation et la peine capitale contre quiconque exercerait une magistrature sous un gouvernement contraire à la constitution démocratique; le meurtrier d'un tyran fut déclaré inviolable, et tous durent faire serment de donner la mort aux ennemis de la démocratie, en promettant d'honorer quiconque succomberait

Amnistie.  
403.

(1) C'est le premier exemple historique d'une amnistie.

pour la venger ; enfin, le gouvernement de Solon fut rétabli. Mais les mœurs se rétablissent-elles ? Avec les formes des institutions, peut-on en faire revivre l'esprit ?

Socrate,  
470.

Que Socrate réponde. Né à Athènes, dans une condition obscure, fils d'un sculpteur et d'une sage-femme, il commença par servir sa patrie les armes à la main, et aux batailles de Potidée et de Délium on le vit faire preuve d'un courage intrépide, en arrachant Alcibiade à l'ennemi, en ramenant sain et sauf sur ses épaules Xénophon blessé. Il s'adonna ensuite à l'étude, sous les maîtres les plus habiles, et apprit tout ce que l'on pouvait savoir alors ; il s'instruisit aussi dans les arts libéraux ; il se forma aux belles manières sous l'élégante Diotime. Ne s'appliquant pas, comme ses prédécesseurs, à des spéculations abstraites, inutiles à la morale, on a pu dire de lui qu'il faisait descendre la philosophie du ciel dans la cité. Il n'ouvrit point d'école, et ne mit point sa doctrine par écrit : populaire, vulgaire même, il allait par les places et par les carrefours, dans la boutique du menuisier, près la petite table du savetier, et là, se mettant à questionner ceux qui se rassemblaient autour de lui, il prenait pour texte les objets les plus humbles, les idées les plus simples, et guidait pas à pas les esprits à la découverte de la vérité. Aussi disait-on que, semblable à la sage-femme sa mère, il ne créait pas, mais qu'il aidait les autres à produire.

Les sophistes.

Cette humilité, que ne tentait nullement la gloire de fonder un système, une école, faisait un contraste singulier avec la vanité orgueilleuse des philosophes et des sophistes, qu'il avait dessein de combattre. Les uns et les autres se donnaient rendez-vous à Athènes, comme au centre de la Grèce, de sorte que les idées s'y répandaient aisément, et les forces de l'intelligence s'y multipliaient par l'émulation de tous ceux qui poussaient au progrès de la pensée. Mais en même temps les écoles favorisaient la paresse des esprits par la facilité de s'instruire et de substituer au libre examen des paroles et des formules apprises. Les premiers sages avaient fait de la philosophie désintéressée ; mais il survint après eux une tourbe de spéculateurs qui, voyant ce que pouvait l'éloquence à Athènes, ouvrirent des écoles, où, moyennant rétribution, on faisait métier d'enseigner à discuter et à discourir. Ils dégénérent bientôt en professeurs d'arguties et de verbiage ; faisant d'autant plus étalage de science qu'ils en possédaient moins, leurs leçons apprenaient à trouver des arguments pour et contre, à agrandir les petites choses et à rapetisser les grandes, à infirmer

la v  
diffé  
lui d  
tes,  
élev  
trine  
parle  
décl  
savo  
Léon  
tous  
d'At  
com  
justi  
il est  
ciabl  
à rav  
dant  
tenir  
bien

A  
un se  
logiq  
ses e  
pour  
Cette  
en un  
un ch  
mais  
à la p  
la na  
lopp  
exac  
tique  
disci

(1)  
(2)  
Quan  
tous  
il est  
Juvé

la vérité et à soutenir le mensonge. Ils anéantissaient ainsi toute différence entre le vrai et le faux, et détruisaient la morale en ne lui donnant que des bases arbitraires. Cléon, l'un de ces sophistes, fut le premier qui altéra la dignité de la tribune; on l'y vit élever la voix, gesticuler, se frapper la cuisse, se découvrir la poitrine, se démener, tout en pérorant, au contraire de Périclès qui parlait enveloppé dans sa chlamyde, sans faire un geste et sans déclamer (1). Hippias d'Élide se vantait de tout savoir, même de savoir faire les habits, la chaussure, les meubles (2). Gorgias de Léontium se présenta sur le théâtre, en se déclarant prêt à traiter tous les sujets possibles. Dans un gouvernement comme celui d'Athènes, où l'éloquence décidait des mesures d'administration comme des jugements, soutenait les usurpations des grands, justifiait les aberrations de la multitude et les excès de la tyrannie, il est facile de voir combien de pareils exercices étaient préjudiciables: ils ne tendaient en effet à rien moins qu'à égarer les esprits, à ravaler le plus noble attribut de l'homme, la raison, en persuadant aux jeunes gens que l'on peut discourir sans réflexion, et soutenir sans conviction, sans conscience, une mauvaise cause aussi bien qu'une bonne.

A cette dangereuse contagion Socrate opposa son caractère, un sens droit, une fine ironie, en même temps qu'il rappelait la logique à ses véritables principes, et que, grâce à l'insistance de ses questions, il prenait avantage de la plus mince concession pour amener son adversaire à l'aveu qu'il voulait lui arracher. Cette méthode, qu'il serait si profitable de remettre aujourd'hui en usage, pour rendre quelque ensemble aux opinions devenues un chaos, le fit alors passer lui-même pour un nouveau sophiste; mais, bien différent de ces faux sages, il avait pour but de donner à la pensée la plus grande précision logique, d'étudier l'ordre de la nature, et par là de remonter à une cause première; de développer les idées de vertu et de vice, non en les réduisant à une exactitude scientifique, mais en les introduisant dans la vie pratique. Ainsi, tandis que les philosophes, entourés d'une foule de disciples, donnaient, à un prix élevé, des leçons d'éloquence, de

(1) ESCHINE, dans *Timarque*. — PLUTARQUE, *Vie de Nicias*.

(2) « Leur génie est ardent, leur audace effrénée, leur débit impétueux: Quand l'un d'eux nous arrive, il apporte avec lui les talents et les vices de tous les autres hommes: il est moraliste, grammairien, physicien, politique; il est géomètre, orateur, médecin, magicien, augure; il est tout, il sait tout. » JUVÉNAL, III, 76.

politique, de peinture, de sculpture, d'art militaire, et même de vertu et de bonheur, semblables à des courtisanes faisant trafic de tous leurs charmes, Socrate paraissait n'avoir tant étudié que pour devenir meilleur, pour rechercher les sources des sentiments nobles, écarter les fausses apparences, appeler la science au secours de la raison, et pour inspirer à l'homme la confiance en lui-même. Tandis que les sophistes abattaient orgueilleusement la religion, sans y substituer rien, qu'ils détruisaient les idées de vérité et de vertu, Socrate, avec une simplicité naïve, reconstituait, pour ainsi dire, Dieu, en rappelant les esprits à tout ce qui est vrai, bon, noble et juste, à tout ce qui procède de Dieu et nous ramène à Dieu. Ce n'était pas qu'il fit la guerre au culte dominant : les temps n'étaient pas mûrs pour cela, et il comprenait que beaucoup pouvaient même y associer d'excellents sentiments moraux ; mais il donnait une interprétation plus élevée aux croyances populaires, et cherchait à en tirer des enseignements utiles à l'ordre politique et social.

Il n'affirmait rien pourtant, disant qu'il ne savait qu'une chose : c'est qu'il ne savait rien. Il doutait, interrogeait, conduisait jusqu'à la limite de la vérité, et s'arrêtait là ; soit qu'il ait voulu opposer un contraste aux décisions absolues des sophistes, soit qu'il ait senti l'impuissance de l'esprit humain, qui peut bien connaître par lui-même la vanité de la science, mais ne saurait embrasser la vérité tout entière, qui est Dieu.

De quelque manière qu'il l'ait acquise, Socrate avait de Dieu une idée sublime. Il proclamait l'unité de l'Être suprême, et c'est de Dieu qu'il déduisait la morale la plus pure qui jamais ait été professée par un païen (1). Lorsqu'il eut à en mettre les principes en action, il se montra toujours l'ami intrépide de la vérité ; la taire, c'eût été se rendre coupable envers sa conscience, organe immédiat et incorruptible de la divinité, et qu'il appelait *son génie* (2). Quand les généraux vainqueurs aux Arginuses furent cités

(1) Nous parlerons plus spécialement de sa doctrine, en traitant de la philosophie grecque, au chapitre XXII.

(2) Le docteur Lélut a publié dernièrement un livre sous ce titre : *Du démon de Socrate*, dont voici la conclusion :

« Il résulte que Socrate était bien véritablement fou, puisque, s'il y a un caractère formel et indubitable de la folie, ce sont les hallucinations, c'est-à-dire cet état intellectuel où nous prenons nos propres pensées pour des sensations causées par l'action immédiate des objets extérieurs. Sa philosophie a présent, pendant quarante ans peut-être, ce caractère irréfragable d'aliénation mentale. » Ce médecin prétend faire là une application de la psychologie aux

en juge  
avec co  
teurs à  
se laiss  
silence.  
*patrie*

Et ce  
tias au  
que la  
teurs p  
trace d  
fautes  
Les vér  
des hair  
billité d  
Il avait  
saillies  
où il le  
alla jusq  
plus déc  
nouveau

C'étai  
rapide :  
*rendent*  
à se déf  
formait  
Xénoph  
tiemmen  
sentatio  
disait q  
vives. L  
*mage q*  
Xanthip  
mettait  
près l'a  
la tête,  
*qu'il ne*

logie aux  
froid calc  
le bien, é  
la vertu.

en jugement pour sacrilège envers les morts, il s'opposa seul, mais avec constance, à leur condamnation : il fut le seul parmi les rhéteurs à qui les Trente défendirent de parler au peuple ; mais, sans se laisser effrayer, il les désapprouva par ses discours et par son silence. Il ne brigua point les emplois, disant : *Je sers mieux ma patrie en lui formant de bons citoyens.*

Et cependant son disciple de prédilection fut Alcibiade ; Critias aussi fut son élève, le chef des Trente, celui qui soutenait que la religion et le culte étaient de belles inventions des législateurs pour abuser le vulgaire. Tous deux s'étaient écartés de la trace du maître ; mais les malveillants imputaient à celui-ci les fautes de ses élèves, les désordres de l'un, les atrocités de l'autre. Les vérités qui sortaient de sa bouche devaient lui susciter bien des haines. S'il opposait à la démocratie effrénée d'Athènes la stabilité de Sparte, on le déclarait malintentionné envers sa patrie. Il avait dit qu'il préférerait la sévérité patriotique d'Euripide aux saillies licencieuses d'Aristophane, et celui-ci l'exposa sur la scène, où il le montra errant parmi les nuées, comme un songe creux ; il alla jusqu'à lui attribuer les subtilités dont il était l'adversaire le plus déclaré : le procédé est ancien et n'en est pas moins toujours nouveau.

C'était bien pour Socrate le cas de se rappeler ces paroles d'Euripide : *Ayons en horreur ceux qui, en prononçant les railleries, rendent les hommes plus méchants.* Il ne songeait pas cependant à se défendre ; allant droit son chemin, fidèle à ses convictions, il formait des disciples qui devaient lui faire un éternel honneur : Xénophon, Cébès, Antisthène, Aristippe, Platon. Il souffrait patiemment les injures ; et lorsqu'il assistait au théâtre à des représentations où il était mis en scène, il restait immobile et attentif, disait qu'il se figurait être à un banquet, où il réjouissait les convives. Il reçoit un soufflet, et se contente de dire : *C'est dommage qu'on ne sache pas quand il faut sortir avec une visière.* Xanthippe, sa femme, était pour lui un tourment domestique, et mettait journellement à l'épreuve sa longanimité : un jour qu'après l'avoir accablé d'injures elle lui versa un pot de lessive sur la tête, il ne prononça que ces mots : *Il est rare, quand il tonne, qu'il ne vienne pas à pleuvoir.* Elle-même avouait n'avoir jamais

logie aux études historiques, et il ne fait autre chose que montrer combien le froid calcul est insuffisant pour parvenir à comprendre l'élan vers le beau et le bien, élan irrésistible dans une âme longtemps exercée par la sagesse et par la vertu.

vu son mari rentrer au logis avec un visage autre qu'au moment où il en était sorti ; tout son aspect reproduisait à l'extérieur le calme qui régnait au dedans. Un certain Zopyre, le Gall ou le Lavater d'Athènes (1), qui prétendait connaître le caractère d'un homme à sa physionomie, ayant examiné Socrate, lui dit qu'il devait être orgueilleux, stupide, curieux et lascif ; ce furent alors de grands éclats de rire parmi tous ceux qui le connaissaient ; mais Socrate avoua que telles étaient en effet les inclinations qu'il avait senties en lui, que seulement il les avait domptées. Aussi l'oracle de Delphes proclama-t-il qu'il n'existait point d'homme plus libre, plus juste et plus sage que Socrate.

En voyant tant de citoyens périr victimes de la cruauté des Trente, ou s'en aller en exil, il disait : *Le berger qui verrait son troupeau diminuer de jour en jour, et se refuserait à avouer qu'il est un mauvais berger, manquerait de sincérité ; il en manquerait encore plus, le gouverneur d'une cité qui, s'apercevant d'une diminution dans le nombre des citoyens, nierait qu'il gouverne mal.*

Les Trente lui enjoignirent de garder le silence et de ne s'entretenir qu'avec des citoyens âgés de plus de trente ans ; mais il n'en continuait pas moins à parler avec la même liberté et à tout le monde. Or, comme on lui demandait s'il ne craignait pas que la franchise de ses discours ne lui attirât malheur : *Au contraire, reprit-il, je n'attends à mille maux ; mais aucun n'égalerait le mal que je commettrais en faisant une chose injuste.*

Tant de vertus ne l'auraient fait vivre peut-être que dans le souvenir de ses disciples, si la persécution ne l'avait atteint et conduit à une fin qui fit de lui un idéal inconnu encore à la Grèce, celui d'un sage mourant pour son opinion. Sa vertu, que les tyrans avaient respectée, ne le sauva pas de ses concitoyens ; ils citèrent le juste devant le tribunal, comme coupable d'impiété, comme corrupteur de la jeunesse et comme novateur : délits imputés d'ordinaire à ceux qui n'en ont commis aucun. Mélitus, poète tragique sifflé, l'orateur Lycon, Anytus, riche Athénien qui avait aidé Thrasybule à sauver la patrie, et qui affichait des

Condamnation  
de Socrate.

(1) Aristote nous apprend que les anciens physionomistes jugeaient des qualités de l'âme par la ressemblance des traits avec ceux des peuples qui diffèrent le plus entre eux, tant pour la forme extérieure que pour les habitudes, tels que les Égyptiens, les Thraces, les Scythes. Διελόμενοι κατὰ τὰ ἔθνη ὅσα διαφέρουσι τὰς ὄψεις καὶ τὰ ἦθη, οἷον Αἰγύπτιοι, καὶ Θράκες, καὶ Σκύθαι. *Physiognomie*, ch. 1.

opinions  
l'accusat  
peine il  
entier a  
vue, aff  
à être na  
de la réj  
boire la

Il ne  
oratoires  
se faire  
brodequ  
quoi il n  
répondit  
ce fut à  
playdoy  
taigne (

« Jes  
« sente d  
« tificieu  
« lement  
« le faire  
« sateurs  
« au-des  
« et d'en  
« rien de  
« l'on di  
« reil, o  
« à l'âge  
« human  
« ment p  
« me sui  
« qui cre  
« à ne pa  
« ils dis  
« contre  
« donc c  
« et d'er

(1) T. V  
sécurité

opinions démocratiques, furent ses dénonciateurs et soutinrent l'accusation. Aux juges qui lui demandaient, selon l'usage, quelle peine il croyait mériter, il répondit : *Pour m'être consacré tout entier au service de mon pays, pour avoir négligé, dans cette vue, affaires domestiques, emplois, dignités, je me condamne à être nourri le reste de mes jours dans le Prytanée, aux dépens de la république. La sentence mise aux voix, il fut condamné à boire la ciguë.*

Il ne voulut faire usage, devant ses juges, d'aucun des artifices oratoires auxquels les accusés avaient habituellement recours pour se faire absoudre, disant qu'ils lui seraient aussi mal que des brodequins d'Ionie à ses pieds. Quelqu'un lui demandant pourquoi il ne songeait pas à sa défense : *J'y ai songé toute ma vie*, répondit-il, *en ne faisant rien qui méritât d'être puni.* Quand ce fut à son tour de prendre la parole, il prononça ce discours, *playdoyer puérile, d'une hauteur inimaginable*, dit Montaigne (1) :

« Je suis septuagénaire, et c'est la première fois que je me présente devant un tribunal. Je suis donc absolument étranger à l'artificieux langage de mes adversaires ; mais je vous parlerai, seulement pour obéir à la loi, comme vous m'avez toujours entendu le faire sur la place, dans les boutiques et ailleurs. Mes accusateurs m'imputent de scruter les choses qui sont au-dessus et au-dessous de nous, de rendre bonnes les choses mauvaises, et d'enseigner aux autres à en faire autant. Je ne sais pourtant rien de tout cela, et, puisque j'ai toujours parlé en public, que l'on dise si quelqu'un m'a jamais entendu préférer rien de pareil, ou si plutôt ces jeunes gens qui m'ont écouté, parvenus à l'âge adulte, ne continuent pas à m'aimer. Ma science est toute humaine, et si l'oracle m'a déclaré le plus sage, c'est uniquement parce que je sais que je ne sais rien. Et pour l'avoir dit, je me suis attiré l'inimitié des philosophes, des artistes et des poètes, qui croient savoir beaucoup. La jeunesse qui m'entend apprend à ne pas faire grand cas de leur prétendue science : voilà pourquoi ils disent que je la corromps, voilà pourquoi ils ont excité contre moi Mélitus, Anytus et Lycon. Ceux-ci me reprochent donc de corrompre les jeunes gens, de ne pas croire aux dieux et d'en introduire de nouveaux. Mais la première imputation ne

(1) T. V, p. 103, édit. de M. Le Clerc; Paris, 1826. *Puérile, c'est-à-dire d'une sécurité enfantine.*

« saurait être crue, car personne ne voudrait, à coup sûr, rendre  
 « exprès les autres méchants, pour qu'ils lui nuisent après : si je  
 « l'ai fait par erreur, pourquoi mes accusateurs ne m'ont-ils pas  
 « repris et éclairé à temps ? Quant au second chef, il est en con-  
 « tradiction avec le troisième ; car lorsque je parle de mon démon,  
 « je montre bien par là que je crois qu'il est des dieux. Ce démon  
 « m'a commandé de philosopher, et je lui obéis comme j'ai obéi à  
 « vos capitaines, ô Athéniens, à Potidée, à Amphipolis, à Délium.  
 « Si vous me renvoyez absous, à la condition de cesser de philoso-  
 « pher, je ne voudrais pas, pour vous obéir, désobéir aux dieux,  
 « ne pensant pas pouvoir leur rendre un plus grand hommage que  
 « d'employer tous mes efforts à persuader aux jeunes gens et aux  
 « vieillards de ne pas s'occuper des richesses et des biens du corps,  
 « de préférence à ceux de l'âme. Si je me défends à cette heure, ce  
 « n'est pas tant pour moi que par rapport à vous, afin qu'en me  
 « faisant périr innocent, vous ne péchiez pas contre Dieu, qui  
 « m'a placé sur votre cité comme un taon sur un noble coursier,  
 « pour l'aiguillonner et le tenir en haleine. Or, bien que je n'aie  
 « jamais rempli de magistrature, je crois avoir rendu de grands  
 « services à la patrie, en n'abandonnant jamais la cause de la jus-  
 « tice, en ne cédant ni à la force, ni à l'autorité, soit du peuple,  
 « soit des tyrans. Je n'aurai donc pas recours, pour vous disposer  
 « en ma faveur, à des moyens que je crois moins bons et moins  
 « justes ; mais comme, contrairement à ce que m'imputent mes  
 « accusateurs, je crois en Dieu plus qu'aucun d'eux, je m'en re-  
 « mets de mon jugement à Dieu et à vous. »

Une amende ayant été prononcée contre lui, il refusa de la payer, pour ne pas paraître s'avouer coupable. Comme ses amis voulaient qu'il se débât par la fuite à l'exécution du jugement, il s'y opposa, disant qu'il n'y avait pas d'endroits dans l'Attique où l'on ne mourût pas. La fuite, en effet, aurait porté atteinte à la dignité de sa cause, tandis que sa constance l'a fait honorer par la postérité.

Quand il entendit sa condamnation (1) : « La nature m'avait  
 « condamné avant mes juges, dit-il ; » puis, s'adressant à ceux-ci :  
 « J'ai grand espoir, reprit-il, qu'il est avantageux pour moi d'être  
 « condamné à mort ; car de deux choses l'une : ou tout finit avec  
 « la mort, ou une autre vie lui succède. Si tout finit, combien il

(1) Les juges, émus par les grands mots de patrie, de culte, d'éducation, le condamnèrent par 281 suffrages sur 556 votants, à une majorité de 3 voix. Voy. *DIOGÈNE LAERTE*, II, 5.

« sera de  
 « peines  
 « quelle  
 « réunir  
 « fois sou  
 « pellent  
 « contre  
 « été de  
 « pour n  
 « tage ?

Bien q  
 tain que  
 eut bu la  
 seul intr  
 avec elles  
 dant s'il  
 moi un c

Ce sac  
 maladie  
 avec la  
 rendus d

Athène  
 Mélitus f  
 persécut  
 tous, les

Nous  
 qui eut u  
 que la dé  
 Chersonè  
 se retira  
 Durant l  
 des signe  
 qualités,

« sera doux de reposer enfin tranquillement, sans rêves, après les  
 « peines si nombreuses de la vie ! S'il est une autre existence,  
 « quelle satisfaction de me trouver avec les anciens sages ; de me  
 « réunir à tant d'autres victimes des jugements iniques ; et, une  
 « fois sorti de vos mains, de me présenter devant ceux qui s'ap-  
 « pellent, à bon droit, des juges ! Aussi n'ai-je aucun ressentiment  
 « contre vous ni contre mes accusateurs, quoique leur intention ait  
 « été de me nuire. Mais il est temps que nous nous quittions, moi  
 « pour mourir et vous pour vivre. Qui de nous a le meilleur par-  
 « tage ? Personne ne le sait, excepté Dieu. »

Bien qu'il semblât le mettre en doute, Socrate tenait pour cer-  
 tain que son âme allait entrer dans une vie immortelle. Lorsqu'il  
 eut bu la ciguë avec sérénité, il vit ses amis pleurer autour de lui ;  
 seul intrépide, il s'entretint avec eux de ses espérances et mourut  
 avec elles. Au moment où il allait expirer, quelqu'un lui deman-  
 dant s'il désirait quelque chose : *Oui*, répondit-il, *sacrifiez pour*  
*moi un coq à Esculape !*

Ce sacrifice se faisait d'ordinaire par ceux qui guérissaient d'une  
 maladie dangereuse ; considérant la vie sous cet aspect, il voulait,  
 avec la douce ironie qui lui était habituelle, que grâces fussent  
 rendues de ce qu'il en était sorti.

Athènes tarda peu à reconnaître son crime et à s'en repentir :  
 Mélitus fut massacré par le peuple ; Anytus prit la fuite ; ses autres  
 persécuteurs eurent à subir, ceux-ci, l'amende, ceux-là, l'infamie,  
 tous, les remords.

## CHAPITRE XVI.

RETRAITE DES DIX MILLE.

Nous devons maintenant reporter nos regards vers la Perse,  
 qui eut une si grande part dans les vicissitudes de la Grèce. Lors-  
 que la défaite éprouvée sur le fleuve Eurymédon et la perte de la  
 Chersonèse de Thrace eurent fermé l'Europe aux Perses, Xerxès  
 se retira dans son sérail, où il fut tué, comme nous l'avons dit.  
 Durant les quarante années du règne d'Artaxerce, l'empire offrit  
 des signes de décadence, et, bien que ce prince fût doué de bonnes  
 qualités, il n'eut ni la volonté ni le courage d'en rétablir l'ancienne

490.

485-421.

prospérité. Hystaspe souleva la Bactriane contre son frère, qui ne put triompher de lui qu'après deux batailles. La guerre d'Athènes, guerre tantôt sourde, tantôt déclarée, les mécontentements qui éclataient au centre de ses États, la révolte de l'Égypte dont nous avons parlé, l'occupèrent d'abord sérieusement; puis, la victoire de Chypre, remportée par l'Athénien Cléon, vint contraindre Artaxerce de consentir à la paix : il lui fallut reconnaître la liberté des Grecs d'Asie, et promettre de ne plus envoyer de flotte dans la mer Égée, ni des troupes à trois journées des côtes.

Lors de la guerre d'Égypte, Mégabyse, satrape de Syrie, qui la conduisit à bonne fin, avait promis la vie sauve à Inaros, roi de Libye, promoteur de la révolte. Ce prince ayant été mis à mort, Mégabyse saisit ce prétexte pour soulever la Syrie, défit deux fois les armées royales, et dicta lui-même les conditions de sa réconciliation avec le roi. Ce premier exemple de rébellion heureuse d'un satrape contre l'empire fut un encouragement pour en tenter de nouvelles. Amestris, mère du roi, et Amytis, sa femme, également corrompues et intrigantes, avaient agi en faveur de Mégabyse, dirigé les affaires à leur gré, et tenu le roi sous leur dépendance jusqu'à l'instant de sa mort. Xerxès II, seul fils légitime laissé par Artaxerce, n'était sur le trône que depuis quarante-cinq jours, quand son frère Sogdien le tua. Le meurtrier fut, à son tour, détrôné, six mois après, par Ochus, qui le fit périr par le supplice des cendres (1). Ce dernier, autre fils naturel d'Artaxerce, régna sous le nom de Darius II Nothus, c'est-à-dire le Bâtard. Il conserva la couronne pendant dix-neuf ans, et l'on rapporte que, son fils lui demandant comment il avait fait pour régner si longtemps et si heureusement, il répondit : *Par la piété envers les dieux, et la justice envers les hommes*. L'histoire nous apprend, au contraire, qu'il vécut sous la dépendance de sa femme Parysatis et de trois eunuques, l'un desquels, Artoxar, ayant osé aspirer au trône, périt sur l'échafaud.

L'extinction de la race légitime des rois perses ébranla l'empire, et y diminua l'obéissance; d'autant plus que la nouvelle dynastie s'écarta de l'ancienne constitution, en changeant le gouverne-

(1) Le patient était précipité du haut d'une tour dans un tas de cendres, où il restait suffoqué. Un autre supplice perse était celui des auges : on enfermait le condamné entre deux auges superposées, en ne laissant en dehors que sa tête; il recevait dans cette position la nourriture qu'on l'obligeait à prendre en lui piquant les yeux. Il vivait ainsi jusqu'à ce qu'enfin les vers engendrés par l'ordure lui rongeaient les entrailles.

ment de  
même de  
et, bien  
qu'elle e  
faiblesse  
soutenu  
trape de  
trahison

Les É  
leurs do  
con'ha  
et, secon  
l'Égypte  
les Perse  
ses succè

La Per  
alors son  
vané Al  
que le rè  
quillité d  
Grèce. J  
les répub  
s'en emp  
talent le  
soutenaie  
raient, p  
toujours  
Tissaphè  
trariées  
neure. T  
d'alliance  
les effets

Lysan  
Cyrus, se  
sentent c  
truit, ac  
problté.  
jardins,  
planté le  
moignait  
vêtement

ment de plusieurs provinces à un seul satrape, et en l'investissant même de l'autorité militaire. Dès lors les révoltes se multiplièrent, et, bien que la cour réussit à les étouffer, les moyens perfides qu'elle employait pour y parvenir étaient autant de preuves de sa faiblesse. Les plus dangereuses furent celle d'Arsites, frère du roi, soutenu par un frère de Mégabyse, et celle de Pissouthnès, satrape de Lydie. Ces deux rébellions ne furent apaisées que par la trahison dont on usa pour se faire livrer les chefs.

Les Égyptiens profitèrent de la faiblesse et de l'inquiétude de leurs dominateurs : Amyrthée, qui depuis la révolte d'Inarus avait continué à se maintenir au milieu des marais, se mit en campagne, et, secondé par la population, chassa de nouveau les Perses de l'Égypte : il conduisit avec tant de bonheur son entreprise, que les Perses durent se résigner à le reconnaître pour roi, ainsi que ses successeurs.

La Perse aurait été menacée d'un grand péril, si la Grèce eût alors songé à tirer vengeance de ses outrages, et si Conon eût devancé Alexandre. Mais la guerre du Péloponèse, qui dura autant que le règne de Darius Nothus, n'assura pas seulement la tranquillité des Perses, elle leur offrit encore l'occasion de nuire à la Grèce. Jouant à son égard le rôle des empereurs d'Allemagne avec les républiques italiennes du moyen âge, et guettant le moment de s'en emparer comme d'une proie qui leur était due, ils alimentaient les factions, corrompaient à prix d'or les généraux, et soutenaient le parti vaincu, afin d'affaiblir le vainqueur. Ils auraient, peu à peu, poussé la Grèce à sa perte, s'ils avaient eu toujours, pour diriger leur politique, des esprits aussi déliés que Tissapherne, et si les résolutions de la cour n'avaient pas été contrariées par la jalousie et les caprices des satrapes de l'Asie Mineure. Tissapherne avait réussi à conclure avec Sparte un traité d'alliance, dont l'adresse d'Alcibiade sut longtemps empêcher les effets.

Lysandre parvint toutefois à se concilier les bonnes grâces de Cyrus, second fils de Darius Nothus. Plusieurs écrivains le représentent comme le modèle des princes, tout à la fois prudent, instruit, actif, courageux, fidèle à sa parole, et d'une invariable probité. Il racontait à Lysandre qu'il avait dessiné lui-même ses jardins, dont il faisait ses délices, qu'il en avait bêché le sol et planté les arbres de ses propres mains. Comme le Spartiate témoignait quelque incrédulité et faisait allusion au luxe de ses vêtements, aux colliers, aux bracelets dont il était chargé, le

Cyrus à  
jeune.

jeune prince lui jura par Mithras, qu'il ne prenait jamais aucune nourriture avant de s'être fatigué au travail.

S'il possédait réellement les belles qualités qu'on lui attribue, elles étaient au moins gâtées par l'éducation du sérail et par la prédilection de sa mère Parysatis, qui flattait sa vanité et son désir de régner. Le cérémonial de la cour perse punissait de mort quiconque regardait le visage d'une concubine du roi, tirait avant lui à la chasse sur une pièce de gibier, ou venait en sa présence sans tenir ses mains cachées dans les manches de l'habit. Deux cousins de Cyrus négligèrent cette formalité en se présentant devant lui, et il les fit mettre à mort. Cette manière d'agir parut à Darius une tendance à l'usurpation des honneurs réservés à la seule majesté royale, et il rappela Cyrus de l'Asie Mineure. Bien que né sur le trône, quelques efforts que fit ensuite Parysatis, pour le faire désigner comme successeur, le vieux roi demeura inébranlable dans son refus, et il lui préféra Artaxerce II, surnommé Mnémon, à cause de sa mémoire prodigieuse. Il assigna cependant à Cyrus le gouvernement héréditaire de la Lydie, de la Phrygie et de la Cappadoce, belles provinces qui furent séparées de l'empire.

Artaxerce  
Mnémon.

Cyrus, d'après les conseils de sa mère, ne les accepta que comme un acheminement au trône, auquel il aspira plus ouvertement après la mort de son père. Tissapherne, qui avait ambitionné le même gouvernement, accusa Cyrus de trahison, dans l'espoir de l'obtenir par sa chute. Le prince fut arrêté; mais la puissante Parysatis le fit remettre en liberté et renvoyer dans les provinces de son obéissance, où il revint avec le désir de se venger. Comme il n'y a pas, dans les États despotiques, de milieu possible entre la condition de roi ou d'esclave, ne se sentant pas de disposition à demeurer esclave, il dut songer à devenir roi.

407.

La pensée de renverser un trône appuyé sur un million de soldats, sur l'autorité de la religion et sur la force de résistance que les choses existantes opposent à toute innovation, aurait pu paraître inspirée par la folie, si ce prince n'eût eu pour lui la vigueur de l'esprit, l'obéissance aveugle de sujets dévoués, et l'alliance de Sparte. Il s'était concilié l'affection des siens par sa valeur, son habileté, son affabilité, en ne suivant pas surtout l'exemple de ses prédécesseurs; car, loin d'épuiser les provinces, il s'occupait d'y propager l'industrie, de pratiquer la justice, d'encourager l'agriculture, et se montrait plus jaloux de leur avantage que du sien propre. Il réclama l'amitié de Sparte par une lettre,

dans laquelle il se vantait d'avoir, plus que son frère, les sentiments d'un roi, d'être instruit dans la religion et en état de boire beaucoup de vin, sans en éprouver d'effet; ajoutant qu'il priaït chaque jour les dieux de lui accorder assez de vie pour qu'il pût récompenser dignement ses amis, et se venger de ses ennemis.

Il arma cent mille soldats dans la péninsule asiatique; c'étaient des hommes que leurs rapports avec les Grecs avaient formés à la discipline, et tirés en partie de la mollesse asiatique. Les Spartiates mirent à sa disposition huit cents guerriers, commandés par Chirisophe, et le secours de leur flotte; ils l'autorisèrent de plus à enrôler tous les volontaires qu'il pourrait trouver dans les États de leur dépendance. Il put réunir ainsi dix mille hommes pesamment armés, et trois mille, tant archers que peltastes.

La négligence d'Artaxerce lui permit de terminer tranquillement ces préparatifs, et de faire, en soixante jours de marches forcées, quatre cents lieues, avec les forces qu'il avait rassemblées. Il se présenta sur l'Euphrate, sans rencontrer un seul ennemi jusqu'à Cunaxa, à une journée de Babylone. Là s'engagea une bataille sanglante; mais, au moment où ses armes triomphaient, Cyrus fut atteint d'un coup mortel: avec lui tomba, non-seulement l'instigateur, mais encore le motif de la guerre.

Il ne restait plus à l'armée qui l'avait suivi qu'à songer à son retour; alors Ioniens et Grecs immolèrent un bœuf, un taureau, un loup, un sanglier, et jurèrent de se conduire en loyaux amis durant leur difficile retraite. En les voyant rangés en bon ordre et d'accord entre eux, les Perses n'osèrent les attaquer; ils s'engagèrent même, par un traité, à leur fournir des vivres, à la condition qu'ils ne commettraient point de dégâts dans les pays qu'ils traverseraient. Cependant Tissapherne, l'inspirateur de ce traité, projetait de les perdre, et s'entendait à cet effet avec Ariée, qui avait pris le commandement des Ioniens, pour qu'il eût à abandonner les Grecs. Il enveloppa en effet traîtreusement les dix mille dans le réseau de canaux qui, s'étendant du Tigre à l'Euphrate, couvrait la Babylonie, et assassina Cléarque avec quatre généraux. Les Grecs ne se découragèrent pas pour cela; mais, sous la conduite de Chirisophe et de Xénophon, disciple de Socrate, ils continuèrent leur retraite.

Les longs revers éprouvés par cette poignée de braves n'inspireraient plus un intérêt aussi vif, après les désastres de la retraite de Moscou, s'ils n'eussent été admirablement retracés par Xéno-

400.

phon, le Ney de l'antiquité. Nous lui devons la première relation d'une retraite, exploit militaire du plus grand intérêt, parce qu'on n'y voit pas l'homme courant au-devant du péril, par ambition, par avarice ou par héroïsme, mais s'en dégageant sous l'empire de la nécessité.

Les chefs formèrent d'abord quatre phalanges, marchant deux par le flanc, deux de front ; au centre étalent des hommes armés à la légère, les bêtes de somme, les serviteurs et les femmes ; les chariots, les bagages, jusqu'aux tentes, avaient été brûlés, et l'on s'était partagé les objets indispensables. Se trouvant dans un pays plat, privés de l'espoir même de toute assistance, sans cesse inquiétés par la cavalerie de Tissapherne, ils reconnurent la difficulté de marcher en bataillon carré, lorsqu'on est poussé l'épée dans les reins, car les soldats ne peuvent garder leurs rangs, surtout dans les défilés, où il faut resserrer les lignes. Ils formèrent donc six compagnies, de cent hommes chacune, qui, remplissant les vides, remédièrent au désordre ; ils fractionnèrent encore plus les détachements pour traverser les montagnes des Carduques. Durant ce long et pénible trajet, Xénophon écouta les leçons de l'expérience : elle lui apprit à faire occuper les hauteurs par des hommes armés à la légère pour surveiller l'ennemi et le tenir au delà de la portée du trait ; elle lui apprit à asseoir son camp régulièrement, à choisir des positions avantageuses, à marcher les rangs serrés, à ménager les vivres que l'on trouvait, à en emporter pour plusieurs jours, à entretenir les feux allumés, à prendre les espions de l'ennemi pour s'en faire des guides : chaque pas, en un mot, devenait l'occasion d'une leçon nouvelle. Il fallait, par de grands froids, empêcher les soldats de s'approcher du feu, faire avancer pendant la nuit les hommes pesamment armés, puis l'infanterie légère, la cavalerie en dernier, de sorte qu'ils se trouvassent réunis à la fin de la journée. De temps à autre, on sacrifiait des victimes aux dieux, pour soutenir le courage des soldats.

Ce fut ainsi qu'à travers des privations, des obstacles, des trahisons de toute espèce, les Grecs atteignirent enfin, avec un transport de joie dont on peut se faire une idée, le rivage de la mer, et qu'au bout d'une année ils arrivèrent à Trébizonde, ville amie, où ils accomplirent leur vœu à Jupiter Sauveur. Quand Xénophon, qui commandait seul depuis la mort de Chirisophe, entra dans Parthénium, il n'avait plus avec lui que six mille compagnons, guerriers qui, échappés aux périls, aux fatigues de cette retraite, par leur courage et leur constance, étaient un témoignage évident

et glorieux de la supériorité d'une poignée de braves disciplinés sur les masses innombrables des Perses.

Le souvenir des anciens exploits se réveillait à ce moment : d'un côté, les Grecs, indignés contre ceux qui les avaient trahis, prenaient la résolution d'appeler l'Asie Mineure à la liberté; de l'autre, Tissapherne s'avancait pour les punir d'avoir pactisé avec les Grecs. Ayant réuni ses forces à celles du satrape Pharnabaze, il investit les villes éoliennes de l'Asie Mineure; celles-ci eurent recours à Sparte, qui fit marcher aussitôt à leur aide des troupes du Péloponèse et de l'Attique. Le Spartiate Thymbron, qui les commandait, fut battu par l'ennemi; mais Dercyllidas, qui lui succéda, conduisit les Grecs à la victoire; puis, profitant habilement de la jalousie entre Tissapherne et Pharnabaze, il amena le premier à une trêve séparée. Tissapherne la rompit dès qu'il crut le moment favorable; mais Sparte voyait alors s'élever un grand capitaine.

Agis, roi de Lacédémone, n'avait laissé qu'un fils, nommé Léotychidas; mais comme la rumeur publique l'attribuait à Alcibiade, Lysandre, dans l'espoir d'acquérir une plus grande puissance, fit tant, qu'on lui préféra un frère d'Agis, d'une apparence chétive et de plus boiteux, qu'on appelait Agésilas. Cependant, sous un aspect disgracieux, le nouveau roi cachait une grande âme, des sentiments nobles, une généreuse ambition que tempéraient la modestie et l'affabilité. Élevé comme un simple citoyen, il conserva les habitudes rigides prescrites par Lycurgue, et telle était sa popularité, que les éphores le frappèrent d'une amende, parce qu'il entraînait à lui seul presque tous les citoyens de la république. Ses prédécesseurs avaient eu à soutenir des luttes continuelles contre les éphores et le sénat; lui, au contraire, il leur témoigna la plus grande condescendance, en se montrant exact observateur des lois. S'il parvint au trône par une usurpation, il se la fit pardonner, en prouvant qu'il était seul capable de maintenir Sparte dans le haut rang où elle s'était placée.

Les Lacédémoniens, informés que le roi de Perse faisait armer contre eux une escadre phénicienne, résolurent d'envoyer leur flotte assaillir ses États. Ils en donnèrent le commandement à Agésilas, qui, le premier des rois de Sparte depuis Agamemnon, se trouva ainsi à la tête des forces réunies de la Hellade. Il jura, en partant, de contraindre le roi de Perse à une paix avantageuse, ou de lui causer les pertes les plus cruelles. Au lieu des dix sénateurs qui d'ordinaire accompagnaient à la guerre les rois de Sparte, à titre

399

398.

397.

Agésilas.

de conseillers, il en demanda trente. Lysandre était du nombre : comme il avait, plus que personne, fait du bien à ses amis et du mal à ses ennemis, il était extrêmement redouté de ceux-ci et très-aimé des autres, et les petits tyrans de l'Asie Mineure lui témoignaient plus de respect qu'à Agésilas, qui le voyait avec déplaisir. Il en résulta qu'au lieu de lui remettre toute l'autorité, comme Lysandre s'en était flatté, il cherchait tous les moyens de le ravalier, jusqu'à le charger de l'administration des subsistances.

Tissapherne eut recours à ses artifices et à ses parjures ordinaires, pour entraîner Agésilas à sa perte; mais, plus habile que lui, le roi de Sparte les fit tourner contre le satrape, qui fut battu sur les rives du Pactole. La reine Parysatis, dont le cœur couvait une grande haine contre Tissapherne et contre quiconque avait contribué à la triste fin de son cher Cyrus, s'employa tellement à desservir le vaincu, que le roi envoya Tithrauste dans l'Asie Mineure, pour le remplacer dans le commandement et pour lui donner la mort.

Tithrauste essaya de gagner Agésilas par de riches présents; mais sa vie frugale éloignait de lui la tentation des trésors. Il consentit seulement à porter ses armes contre la Phrygie, gouvernée par Pharnabaze. Grâce à l'alliance qu'il contracta avec le roi d'Égypte, rebelle envers la Perse, Agésilas mit obstacle aux grands armements qu'Artaxerce, dont les flottes ne pouvaient plus naviguer dans les mers de l'Asie, avait espéré tirer de la Phénicie et de la Cilicie. Pharnabaze fut vaincu. Les satrapes humiliés tremblaient devant Agésilas, qui, connaissant désormais la faiblesse de l'empire, couvait déjà l'idée de le subjuguier; il en méditait les moyens, quand ses projets furent renversés, non par le fer, mais par l'or.

Les Perses avaient appris, par une longue expérience, quel était le pouvoir de l'argent sur les Grecs; ils songèrent donc à susciter, au sein de la Grèce elle-même, des ennemis à Sparte; car ils comprenaient que la base étroite sur laquelle Agésilas voulait appuyer un si grand édifice, ne résisterait pas au plus léger choc. Timocrate de Rhodes acheta, moyennant deux cent mille livres, Cyclon d'Argos, Timothée et Polyanthe de Corinthe, Androclide, Isménias et Galaxidore de Thèbes : ceux-ci commencèrent à élever la voix contre la tyrannie de Sparte, et à se récrier surtout contre le sacrilège qu'elle avait commis en ravageant le territoire sacré de l'Élide : C'était un crime, disaient-ils, que le

cie  
sar  
Éle  
tra  
dér  
ent  
pas  
à c  
con  
le s  
atta  
con  
I  
ava  
ses  
héré  
au h  
trôn  
nova  
cet e  
avia  
ficiu  
dédu  
tant  
nées,  
avait  
était  
la qu  
il m  
ses f  
tune  
pour  
de le  
vertu  
Le  
cond  
béiss  
sie; i  
mille  
était  
soldat

ciel ne pouvait tarder à châtier. Sparte, il est vrai, n'avait appesanti que trop son joug sur les Corinthiens, les Arcadiens, les Éléens et ses autres alliés dans la guerre du Péloponèse; elle montrait d'ailleurs l'ambition de dominer partout. Les discours de ces démagogues furent donc écoutés avec faveur. Une ligue se forma entre Corinthe, Thèbes et Argos, ligue à laquelle ne tardèrent pas à adhérer les Thessaliens et Athènes, que Thrasybule excitait à consolider son indépendance par la victoire. Les Thébains commencèrent les hostilités; Lysandre, qui était accouru mettre le siège devant Haliarte, la place la plus forte de la Béotie, fut attaqué par les Thébains et les Athéniens réunis; la chance tourna contre lui, et il périt dans le combat.

391.

Fin de  
Lysandre.

Il mourut à temps, car ses manières hautaines, orgueilleuses, avaient excité le mécontentement des Spartiates, et, plus encore, ses tentatives pour substituer une royauté élective à la royauté héréditaire, sous le prétexte de favoriser le mérite de préférence au hasard, mais, en réalité, dans le but de parvenir lui-même au trône. « Ote-toi de là, que je m'y mette, » est l'antique devise des novateurs. Il avait fait parler les oracles et travaillé les esprits à cet effet; le peuple lui témoignait tant d'estime que des fêtes avaient été célébrées en son honneur. Les Spartiates étant en difficulté avec les Argiens, au sujet de certaines limites, chacun déduisait ses raisons : *La raison, la voici!* dit Lysandre en portant la main à son épée. Il fut dévoré, dans ses dernières années, d'une fureur jalouse contre Agésilas, *ingrat ami*, dont il avait cru se faire un aveugle instrument et, qui, en résultat, était devenu son maître. Il causa un grand mal à Sparte par la quantité d'or qu'il y introduisit, après la prise d'Athènes : il mourut cependant si pauvre, que deux citoyens, fiancés à ses filles, les refusèrent lorsqu'ils connurent son peu de fortune; lâcheté qui les rendit infâmes. Quelqu'un ayant envoyé pour elles de magnifiques vêtements, Lysandre leur défendit de les recevoir, en leur disant : *Ils feraient douter de votre vertu.*

Le roi Pausanias, vaincu à Haliarte, revint à Sparte et y fut condamné à mort. Agésilas, rappelé alors à grands cris, mit l'obéissance avant la gloire, et renonça à ses vastes projets sur l'Asie; il rentra en Grèce avec plus de huit millions de francs et dix mille soldats. Le contact des Perses ne l'avait pas corrompu; il était assis sur l'herbe, y faisant un frugal repas avec les autres soldats, quand les ambassadeurs du grand roi venaient lui offrir

en vain de l'or, de riches habits et toute espèce de mets recherchés (1).

Bataille de  
Coronée. 393.

Il fit en un mois la route que Xerxès avait mis une année à parcourir, battit les alliés à Coronée, et assura de nouveau la suprématie à Sparte : mais vers la même époque, Pisandre, s'étant laissé surprendre près de Cnide par la flotte de Conon, avait été défait. L'illustre amiral athénien, après la bataille d'Ægos-Potamos, s'était retiré près d'Évagoras, tyran de Chypre, et l'avait aidé à policer ce pays qui ne sentait plus la dépendance de la Perse que par un léger tribut. Mais l'Athénien avait à cœur de relever sa patrie, et il représentait à Évagoras quelle gloire ce serait que d'abattre l'insolente domination de Sparte et de replacer à son rang la cité des lettres et des arts. Désireux de parvenir à son but, il ne dédaigna pas le secours de l'étranger, et se fit recommander au grand roi par Évagoras et par Pharnabaze, au moment où Agésilas mettait en péril la puissance perse. Conon se présenta devant le monarque, et ayant été dispensé de se prosterner à ses pieds, usage auquel répugnaient les Grecs, il lui démontra la nécessité de faire un grand armement maritime : l'argent qu'il en reçut lui servit à rassembler, avec une promptitude admirable, des bâtiments ioniens et phéniciens en assez grand nombre pour aller attaquer Pisandre et le défaire. Ce fut ainsi que Sparte perdit sur mer la prééminence qu'elle avait acquise durant les vingt-sept années de la guerre du Péloponèse. Conon, après avoir conquis les Cyclades et Cythère et ravagé les côtes de la Laconie, se présenta dans les ports longtemps déserts de Munychie, de Phalère et du Pirée, et releva les murs d'Athènes, sa chère patrie.

394.

Reconstruc-  
tion des murs  
d'Athènes.

On conçoit combien Sparte en conçut de déplaisir. Voyant que la force ne lui suffisait pas, elle eut recours à l'intrigue. Le Spartiate Antalcidas, rival d'Agésilas, et jaloux de lui ravir l'occasion de se signaler dans les combats, se rendit en qualité d'ambassadeur près du roi de Perse, bien résolu à lui rendre Conon suspect. Antalcidas était un de ces caractères légers qui sèment de fleurs

397.

(1) Quand le marquis Spinola et le président Ricardot se rendaient à la Haye, en 1608, pour négocier, au nom de l'Espagne, la première trêve avec les Hollandais, ils virent neuf ou dix personnes sortir d'un bateau, s'asseoir sur le rivage et se régaler du pain, du fromage et de la bière que chacun avait apportés. Ils demandèrent à un paysan qui ils étaient : *Ce sont*, répondit-il, *nos seigneurs les députés aux états généraux*. Et les ambassadeurs de s'écrier : *Avec de pareilles gens, il ne serait pas possible de vaincre ; il faut faire la paix !*

le ch  
moir  
de L  
Léon  
avaié  
traité  
il fut  
« et C  
« thèr  
« ros ;  
« ner  
« à ce  
Spar  
la Grè  
ques p  
et de  
tenir  
que se  
qui riv  
nation  
gue et  
avait  
mais  
terre  
Spar  
pondér  
réclam  
saurait  
car, bi  
voulait  
ses im  
(1) D  
rigue  
« de la  
« mette  
« honte?  
« nos dé  
« pour  
« rons-n  
« cuser  
« étions  
(2) Xé

le chemin du vice ; nullement Spartiate par ses mœurs , et non moins éloquent que rusé , il tournait en ridicule les lois austères de Lycourge et faisait rire les courtisans persès aux dépens de Léonidas , de Callicratidas et d'Agésilas , dont les noms seuls les avaient fait trembler. Après de longues intrigues , il conclut le traité connu sous le nom de *paix d'Antalcidas*. Dans ce traité , il fut stipulé « que les villes grecques de l'Asie Mineure , Chypre « et Clazomène resteraient sous la dépendance de la Perse ; qu'A- « thènes conserverait sa juridiction sur Lemnos , Imbros et Scy- « ros ; que la Grèce d'Europe aurait pleine liberté de se gouver- « ner à son gré ; que Sparte combattrait quiconque n'adhérait pas « à ce traité (1). »

Paix d'Antal-  
cidas.

Sparte donnait ainsi à l'étranger des droits de souveraineté sur la Grèce , et reconnaissait lâchement le vasselage de ces républiques pour la liberté desquelles il avait été prodigué tant de sang et de valeur. On a dit qu'il était impossible aux Grecs de maintenir ces provinces indépendantes ; oui , tant qu'ils ne faisaient que se déchirer les uns les autres ; mais malheur au pays libre qui rive les fers d'un autre ! Les Perses , en renonçant à la domination sur le surplus des villes de la Grèce , obéissaient à une longue et douloureuse expérience. La cession des colonies de l'Asie avait d'ailleurs pour résultat nécessaire de faire prévaloir désormais en Grèce , non plus les forces maritimes , mais celles de terre (2).

Sparte s'était assuré , par la dernière clause du traité , la prépondérance en Grèce , puisqu'elle lui fournissait un prétexte de réclamer le secours du grand roi dans l'intérêt de la paix. On ne saurait même donner le nom de *paix* à cet accord momentané ; car , bientôt après , Artaxerce déclara la guerre à Évagoras , qui voulait , avec l'aide des Arabes et des Égyptiens , profiter de ses immenses richesses pour se rendre indépendant , et qui finit

(1) Deux ans après la paix d'Antalcidas , Isocrate disait dans son *Panegyrique* (chap. 34) , en parlant du roi de Perse : « Maintenant , il est le maître « de la Grèce , il intime des ordres à chaque peuple , et peu s'en faut qu'il ne « mette des gouverneurs dans les villes. Que manque-t-il désormais à notre « honte ? N'est-il pas l'arbitre de la guerre , de la paix , le maître absolu de toutes « nos démarches ? Dans nos querelles domestiques , n'avons-nous pas recours , « pour notre salut , à celui qui voudrait nous voir tous exterminés ? Ne con- « rons-nous pas vers lui , comme étant notre souverain juge , pour nous ac- « cuser les uns les autres ? Ne l'appelons-nous pas le Grand roi , comme si nous « étions ses esclaves ? »

(2) Xénophon , *Helléniques* , V , 1.

par être tué. Athènes et Sparte ne firent, de leur côté, que se traverser réciproquement durant huit années, en fomentant les dissensions entre Corinthe et ses bannis, les villes de la Macédoine et Olynthe; enfin, l'orgueil de Sparte ne cessa de multiplier les causes de mécontentement qui attirèrent sur elle de nouveaux désastres.

---



---

## CHAPITRE XVII.

LA BÉOTIE. — ÉPAMINONDAS.

Les Béotiens occupaient la vallée inférieure du Céphise, autour du lac Copaïs, et la plaine qui s'étend de l'Hélicon au Cithéron, au Parnès, au Cérycium, au Ptôos; pays bien arrosé et des plus fertiles. Il avait été autrefois inondé par les eaux du lac, aussi ses habitants avaient-ils creusé de véritables abîmes pour les absorber et obvier à de nouvelles inondations. Ils rendaient un culte particulier à Narcisse et aux trois muses Méléte, Mnémé, Aœdè, c'est-à-dire, méditation, mémoire, chant. Thèbes était décorée de très-belles sculptures, et l'on y admirait de riches tré-pieds dans le temple d'Hercule. La contrée renfermait, dans un petit espace, plus de villes qu'aucune autre partie de la Grèce. C'était la patrie de Minerve, d'Harmonie, de l'aveugle Tirésias, de sa fille Manto, symbole de la poésie prophétique. De Thèbes, l'alphabet se répandit en Europe; le trésor de Minyas à Orchomène y attestait l'antiquité de l'art de l'architecture. L'air pesant et les esprits épais de la Béotie étaient en mauvais renom; elle a produit pourtant les historiens Anaxis, Dionysodore et Plutarque; en poètes, Pindare, Corinne et Hésiode; en grands capitaines, Épaminondas et Pélopidas. Les Béotiens ne jouissaient pas d'une meilleure réputation en fait de bonté: les habitants de Tanagre passaient pour envieux, ceux d'Orope pour avides, ceux de Thespies pour querelleurs, ceux d'Haliarte pour niais; on disait les Thébains insolents, les Coronéens perfides, les Platéens fanfarons, accusations injustes par leur généralité même, et qui n'attestent autre chose que la rivalité des villes entre elles. Les Béotiens ne s'adonnaient ni au commerce, ni à la navigation, bien que les Égyptiens eussent dû leur en apporter le goût. Quiconque

n'ava  
gistrat  
puiss  
cence.  
publiq  
poètes

Les  
connu  
bes pa  
sorties  
prit d'  
Béotie  
princip  
ronée.

Il pa  
lut dan  
mocrat  
ché à l  
bases p  
que ga  
diverse  
tion, p  
quelles  
ronée,  
cités él  
Ces dé  
les lois  
tion et  
représe  
ger sa  
ganisati  
républi  
étendue  
sein, el  
dispara

Spart  
aux Ma  
les villa  
force. E  
cherché  
Elle eu

n'avait pas cessé tout négoce depuis dix ans était exclu des magistratures. Les arts étaient réglés par des lois spéciales, dont une punissait le peintre ou le sculpteur qui ne respectait pas la décence. La musique et la danse faisaient partie de l'éducation publique, et des récompenses étaient décernées aux meilleurs poètes.

Les premiers événements de la Béotie et de Thèbes ne sont connus que par leur renommée fabuleuse. Après la prise de Thèbes par les Épigones, les Béotiens éoliens, refoulés par les hordes sorties de la Thrace, passèrent de la Thessalie dans le pays qui prit d'eux son nom. Leur dernier roi fut Xuthus ; après lui, la Béotie fut divisée en autant d'États qu'elle comptait de villes ; les principales étaient Thèbes, Platée, Thespies, Tanagre et Chéronée.

Il paraît qu'au temps de la guerre médique l'oligarchie prévalut dans ces villes ; ensuite elles subirent par intervalles une démocratie sans frein. Le Corinthien Philolaüs avait en vain cherché à leur donner une constitution stable : ses lois avaient pour bases principales l'éducation de la jeunesse et l'égalité des biens, que garantissait l'interdiction de la vente des propriétés. Ces diverses villes ou communes formèrent plus tard une confédération, par suite des réunions religieuses dites Panbéotiques, auxquelles prenaient part Platée, Chéronée, Thespies, Tanagre, Coronée, Orchomène, Lébadée, Thèbes et Haliarte. Chacune des cités élisait un béotarque ; Thèbes en élisait deux ou même trois. Ces députés formaient le conseil chargé de préparer et d'exécuter les lois nationales : le commandement suprême de la confédération et de ses troupes devait appartenir alternativement à un représentant de chaque ville. La guerre permit à Thèbes de changer sa prééminence en domination ; mais les jalousies et une organisation vicieuse empêchèrent la Béotie d'occuper parmi les républiques de la Grèce la place que semblaient lui destiner son étendue et sa population. Dès qu'un grand homme sortit de son sein, elle s'éleva au premier rang ; elle déchut dès qu'il vint à disparaître.

Sparte, attentive à profiter de la paix d'Antalcidas, ordonna aux Mantinéens de démanteler leur ville et de se disperser dans les villages ; sur leur refus d'obéir, elle les y contraignit par la force. Elle en agit de même avec les habitants de Phlionte, qui cherchèrent dans les montagnes un refuge à leur indépendance. Elle envoya ensuite des troupes secourir Acanthe et Apollonie

1218 ?

1138.

Philolaüs  
legislateur.  
728.

382. contre la puissante ville d'Olynthe, qui, après quatre expéditions, fut forcée de se rendre.

Occupation de  
la Cadmée.

Phœbidas, général spartiate, étant venu camper près de Thèbes, lorsqu'il marchait contre Olynthe, aidé par le parti aristocratique opposé aux partisans d'Athènes et de la démocratie, s'empara en trahison de la citadelle qui, du nom de son fondateur, s'appelait la Cadmée. L'ordre d'une pareille violation du droit des gens n'était pas émané de Sparte; mais, lorsqu'on lui adressa des doléances à ce sujet, Agésilas répondit qu'il fallait examiner si la chose était utile, et agir selon l'intérêt de la patrie. C'était le même Agésilas qui avait dit : *Le roi de Perse, que vous exaltez tant, est-il donc plus grand que moi quand je suis juste ?*

382.

Les Spartiates, ayant recours à une politique qui n'est pas encore tombée en désuétude, destituèrent Phœbidas, le condamnèrent à une amende de dix drachmes, mais gardèrent la citadelle, y mirent une garnison et protégèrent les oligarques qui, au moyen des exils et des confiscations, opprimèrent la patrie pendant cinq ans.

Quatre cents Thébains mécontents s'étaient réfugiés à Athènes; dans le nombre se trouvait Pélolidas, jeune homme plein de courage et de vertu, animé surtout du désir de délivrer sa patrie. Il rassemble les exilés, se ménage des intelligences dans Thèbes, y pénètre furtivement, met à mort les traîtres qui se sont emparés des magistratures, ouvre les prisons et délivre sa patrie. Lorsque l'illustre exilé parut avec ses compagnons au milieu de ses concitoyens assemblés, tous se levèrent, les prêtres lui offrirent des couronnes, et un cri unanime applaudit au restaurateur de la liberté.

378.

Épaminondas.

Alors, comme un puissant auxiliaire, apparut Épaminondas, l'un des héros les plus accomplis de l'histoire, et qui seul suffirait à la gloire de cette école de Pythagore, dont le but était de former des hommes et des citoyens, non des sophistes et des rêveurs. Versé dans les sciences et cultivant les beaux-arts, satisfait d'une honorable pauvreté, généreux sans être inconsidéré, fort contre les dangers sans les chercher, ferme dans ses convictions, calme au milieu des partis, les tyrans l'avaient épargné comme étant peu à craindre : il se contenta de leur opposer cette résistance passive, arme du philosophe contre les oppressions qu'il lui faut inévitablement subir. S'il eut connaissance de la conjuration, il n'y prit point part, et il se tint renfermé dans son logis, tandis qu'on se battait dans les rues, pour ne pas souiller ses mains du

sang d'  
nime,  
la gue  
presser  
chemin  
forces  
Athènes

Ceu  
dulte d  
tant de  
le gén  
et gagn  
coup d  
ne rece  
aux Th  
comm  
Chabri  
Laconi  
flotte d

Pélo  
armes à  
n'avait  
les Spa  
bataille  
bats : l  
sait au  
gypte r  
à toute  
vœux ;  
isolée,  
nie sou  
Épamin  
fait-il  
conie in  
aussi b

(1) Vo  
MEISSNER  
tu conno  
l'ime cou  
La vie  
nom de

sang de ses concitoyens : on put le traiter de lâche et de pusillanime, mais la suite le justifia (1); car à l'instant même où cessa la guerre civile, où il ne fut plus question que de chasser l'oppresseur, il prit le commandement des insurgés, leur montra le chemin de la victoire, recouvra la Cadmée; puis, ayant réuni les forces de toutes les villes de la Béotie, et les secours fournis par Athènes, il se prépara à tenir tête aux Spartiates.

Ceux-ci s'avançaient avec une redoutable lenteur, sous la conduite de Cléombrote et d'Agésilas; déjà les Athéniens, se repentant de s'être déclarés pour Thèbes, battaient en retraite, quand le général spartiate Sphodrias, à l'instigation adroite de Pélopidas et gagné par l'or des Thébains, tenta de surprendre le Pirée. Le coup de main manqua; les Athéniens se plaignirent, et comme ils ne recevaient aucune satisfaction, ils s'unirent plus étroitement aux Thébains et armèrent leur flotte. Elle mit à la voile sous le commandement de Timothée, fils de Conon, qui avait été tué, de Chabrias et d'Iphicrate, qui, après avoir désolé les côtes de la Laconie, enlevèrent à Sparte l'île de Corcyre, et anéantirent la flotte du Péloponèse.

Pélopidas ne se montra pas moins vaillant en défendant, les armes à la main, sa patrie contre Cléombrote et Agésilas, qu'il n'avait été habile dans ses stratagèmes; et pour la première fois, les Spartiates se virent vaincus, à égalité de forces, dans la bataille de Tégyre. Alors les négociations succédèrent aux combats : la Grèce entière demandait la paix; le roi de Perse y poussait aussi, désireux qu'il était d'obtenir des secours contre l'Égypte rebelle, et, dans cet espoir, il promettait de rendre la liberté à toutes les villes grecques. Sparte et Athènes accédèrent à ses vœux; Thèbes s'y refusa, voyant bien que cette paix la laisserait isolée, tandis que Sparte demeurerait à la tête des villes de Laconie soumises à sa domination. *Mais quoi donc ?* disait Agésilas à Épaminondas, venu à Lacédémone avec les autres ambassadeurs, *fait-il laisser la Béotie indépendante ? — Faut-il laisser la Laconie indépendante ?* répondit Épaminondas, qui concevait l'idée aussi belle que difficile à réaliser de l'égalité entre toutes les villes

(1) Voir SERAN DE LA TOUR, *Histoire d'Épaminondas*; Paris, 1752. — MEISSNER, *id.* (allemand); Prague, 1801. — J. G. SCHEIBEL, *Mémoire pour la connaissance plus exacte de l'antiquité* (allemand). Il y a deux parties : l'une concerne Corinthe, l'autre Thèbes.

La vie d'Épaminondas a été aussi écrite par le compilateur connu sous le nom de Cornélius Népos.

de la Grèce, et qui s'apprêtait à soutenir par les faits sa terrible parole. Les peuples insurgés ne doivent cependant compter que sur leurs propres forces, non sur les promesses d'alliés quelconques. Les cités grecques s'entendirent toutes avec Sparte, et les généreux Thébains restèrent seuls.

Mais ils avaient pour eux ce couple glorieux de Pélopidas et d'Épaminondas, et le meilleur des augures : Le meilleur et le plus certain des augures, disait ce dernier, c'est de combattre pour la patrie (1). Pélopidas, qui jusqu'alors avait été investi de la magistrature suprême, étant sorti de charge, se mit à la tête du bataillon sacré, composé de trois cents guerriers, engagés par serment à se défendre jusqu'à la mort. Comme il quittait sa demeure, sa femme en pleurs l'invitait à ménager ses jours : *Cela se recommande aux soldats*, répondit-il ; *aux généraux il faut recommander de conserver les autres.*

Tactique nouvelle.

Épaminondas, chargé du commandement de l'armée, remporta autant de victoires qu'il livra de batailles. Il entretint le courage du vulgaire au moyen des oracles, celui des braves par une tactique nouvelle. Celle des anciens consistait principalement à cacher à l'ennemi et ses desseins et le nombre des troupes. On employait, à cet effet, des espions adroits, des marches simulées, des feux allumés sur plus ou moins d'espace, et des lits laissés plus ou moins nombreux dans le camp abandonné. Épaminondas fut le premier à introduire l'ordre oblique, auquel Alexandre dut la victoire du Granique, César celle de Pharsale, Frédéric de Prusse celle de Hohen-Friedberg, et qui consiste à tenir en réserve une partie de l'armée, pour faire attaquer l'ennemi en flanc par des troupes fraîches, et déconcerter ainsi ses plans. Par cette tactique, Épaminondas, dans la plaine de Leuctres, n'ayant que six mille quatre cents Thébains contre vingt-cinq mille six cents hommes, tant Spartiates qu'alliés, fit essuyer aux Lacédémoniens la défaite la plus sanglante qu'ils eussent jamais éprouvée. Sphodrias et le roi Cléombrote furent tués dans le combat, avec mille quatre cents citoyens.

Bataille de Leuctres, 8 juillet 371.

La nouvelle en parvint à Sparte lorsqu'on y célébrait les fêtes pour la conservation des fruits de la terre ; les éphores ordonnèrent qu'elles continuassent, et envoyèrent aux différentes familles la liste de ceux qui avaient péri, avec injonction aux femmes de

(1) C'est le patriotique vers d'Homère, *Iliade* M, 243 :

Εἰς οἰκῶνς ἀριστος, ἀμύνεσθαι περὶ πατρῆς.

s'abster  
montré  
Mala  
s'étaient  
à l'ennemi  
las, affi  
vers, sa  
laisser  
vigueur  
Épan  
mée da  
les Arca  
Messéni  
qui disa  
d'un car  
qu'une a  
rait pas  
muraille  
Sparte  
causée li  
Duran  
conserv  
nuel, six  
soit stri  
à mort.  
mais qu  
capitale  
berté à  
Cependa  
grade ; E  
dernier r  
les citoy  
Athèn  
condition  
vales. El  
cuse, qu  
ville dor  
qui mire  
elles récl

(1) Dion

s'abstenir de lamentations. Le lendemain, les parents des morts se montrèrent en habits de fête.

Mais, plus encore que la défaite, on regrettait l'opprobre dont s'étaient couverts ceux qui survivaient : ils avalent tourné le dos à l'ennemi, et encouru par là un châtement ignominieux. Agésilas, afin de ne pas ajouter de nouvelles douleurs à un si grand revers, sans néanmoins abroger les anciennes lois, proposa de les laisser sommeiller cette fois, sauf à leur rendre ensuite toute leur vigueur.

Épaminondas, poursuivant ses succès, lança d'abord une armée dans le Péloponèse, où il avait déjà des intelligences avec les Arcadiens, les Argiens et les Éléens : il rendit la liberté aux Messéniens, rebâtit leur ville, et donna un démenti au proverbe qui disait que les femmes spartiates n'avaient jamais vu les feux d'un camp ennemi. Agésilas resta dans la ville, voyant trop bien qu'une autre défaite aurait été irréparable : mais une attaque n'aurait pas eu de moins funestes conséquences pour une ville sans murailles. Cependant, Épaminondas, soit qu'il craignît de réduire Sparte au désespoir, soit qu'il voulût éviter l'envie qu'aurait eusée la prise d'une semblable cité, prit le parti de se retirer.

Durant cette expédition, Épaminondas et ses collègues avaient conservé le commandement quatre mois au delà du terme annuel, fixé à tous les emplois chez les Béotiens : or, soit envie, soit stricte observation des lois, ils furent accusés et condamnés à mort. Épaminondas alors s'écria : *J'accepte la condamnation ; mais qu'il soit dit dans les motifs : Ils ont été punis de la peine capitale pour avoir sauvé la patrie malgré elle, et rendu la liberté à la Grèce.* La sentence se changea en applaudissements. Cependant ses rivaux parvinrent à le faire dépouiller de son grade ; Épaminondas accepta avec la même tranquillité d'âme le dernier rang dans l'armée, disant que, si les emplois ennoblissent les citoyens, le citoyen peut aussi ennoblir les emplois.

Athènes et Sparte se ligèrent contre la Béotie émanicipée, à la condition que le commandement alternerait entre les deux rivales. Elles envoyèrent demander des secours à Denys de Syracuse, qui, ayant égard à la communauté d'origine, envoya à la ville dorienne deux mille mercenaires, tant Gaulois qu'Espagnols, qui mirent la valeur grecque à une rude épreuve (1). Bien plus, elles réclamèrent l'assistance du roi de Perse lui-même, oubliant,

(1) DIONORE, XV, 70.

par soif du pouvoir, le sentiment national. Mais Pélopidas se rendit près d'Artaxerce Mnémon, et lui représenta que, Thèbes n'ayant jamais fait la guerre aux Mèdes, il lui importait de la soutenir, pour opposer un contre-poids à Athènes et à Sparte : il parvint ainsi non-seulement à le détourner de se joindre à elles, mais à le ranger même du côté de sa patrie.

Alexandre de  
Phères.

Reconnaissant ensuite que le premier intérêt d'un pays qui a recouvré son indépendance est de propager la liberté, Pélopidas se rendit en Thessalie, pour renverser Alexandre, tyran de Phères, au moment où Athènes en recevait des subsides et lui érigeait des statues (1), où Sparte envoyait des secours et des conseillers au tyran de Syracuse. Cet Alexandre était pourtant un monstre qui jouait avec la vie des hommes, tantôt en les faisant enterrer tout vivants, tantôt en excitant contre eux des chiens de chasse, après les avoir fait revêtir de peaux d'ours, tantôt en les poursuivant à coups de flèches; il avait assailli deux villes en pleine paix, et passé au fil de l'épée les habitants rassemblés sur la place publique. Pélopidas, en combattant contre lui, fut fait prisonnier par trahison; mais, loin de perdre courage, il menaçait le tyran dont il portait les fers. Comme celui-ci lui demandait s'il ne craignait pas la mort : *Au contraire, répondit-il, je la désire, afin que tu mérites davantage la haine des hommes et des dieux, et que tu périsses plus tôt.* Délivré par Épaminondas, il n'aspira plus qu'à se venger, et de nouveau ayant attaqué le tyran, il fut tué par lui en même temps qu'il le tuait.

367.

368.

362.

Épaminondas songea à pourvoir sa patrie d'une flotte qui aurait assuré sa liberté et sa suprématie. Une guerre civile ayant éclaté dans l'Arcadie, entre Mantinée et Tégée, Sparte et Athènes prirent le parti de celle-ci; les Thébains embrassèrent la défense de l'autre. Épaminondas, rentré bientôt dans le Péloponèse où une anarchie pleine de vengeances, de confiscations et d'exils, avait succédé à la domination de Sparte, y défendit la cause des villes arcadiennes, rebâtit Mégalopolis à la honte des Lacédémoniens, et pénétra jusque sur la place de Sparte, où Agésilas accourut pour le repousser. Enfin ils en vinrent aux mains près de Mantinée, et dans l'instant où Épaminondas ne déployait pas moins de vaillance comme soldat que d'habileté supérieure comme général, il tomba percé d'un coup mortel. Lorsqu'on lui eut annoncé que les siens étaient vainqueurs, il fit extraire le fer resté dans la blessure, et

(1) PLUTARQUE, *Vie de Pélopidas*.

(1) Il y  
même de

rendit le dernier soupir, joyeux de mourir sans avoir essuyé aucune défaite, et de laisser Thèbes triomphante, Sparte humiliée, la Grèce affranchie.

Mort d'Épaminondas.  
27 juil.

Personne n'avait plus de savoir qu'Épaminondas, et ne le laissait moins paraître. Ardent en amitié, généreux envers sa patrie, même lorsqu'elle fut ingrate, inaccessible à la corruption, il resta toujours pauvre, même au premier rang; dans le besoin, il avait franchement recours à ses amis; sévère dans ses mœurs, il se faisait admirer de ses compatriotes qui lui ressemblaient si peu. On rapporte que les meubles les plus nécessaires manquaient dans sa maison, et qu'il fut un jour obligé de rester chez lui, tandis qu'on lui recommandait son manteau; excès justifié par son désir d'opposer un vivant contraste de pauvreté à un luxe corrupteur. Ayant appris que son écuyer avait tiré beaucoup d'argent d'un prisonnier, il lui reprit son bouclier en lui conseillant d'ouvrir une boutique, puisque, devenu riche, il ne voudrait plus risquer sa vie. Il excluait des rangs de ses soldats ceux qui étaient trop gras, ou même trop grands, disant que deux ou trois boucliers ne suffiraient pas pour les couvrir. Comme on lui demandait un jour pourquoi il n'était pas venu au banquet public et ne portait pas d'habit de fête : *Pour vous laisser vous divertir plus à votre aise.* Après la bataille de Leuctres il s'écria : *Ma plus grande joie est de penser à celle de mes parents lorsqu'ils apprendront cette victoire.*

Avec lui s'éteignirent l'éclat et la puissance de Thèbes. Quand ces Béotiens, qu'il avait relevés et dont il avait fait des héros, auraient eu le plus besoin d'économie, de tempérance et d'activité, ils se plongèrent de nouveau dans la débauche, ils instituèrent un grand nombre de confréries gastronomiques, dont les membres devaient laisser, en mourant, un legs destiné à les perpétuer. On frustrait même pour elles ses héritiers; certains amateurs avaient acquis le droit de prendre place, dans un mois, à plus de festins qu'il ne comptait de jours (1).

Las de tant de guerres, les Grecs prirent pour arbitre le roi de Perse, qui décida que chaque ville devait rester indépendante. Sparte ne voulut pas adhérer à cette décision, pour ne pas rendre la liberté à Messène, et, dans l'intention de contrarier le grand roi, elle envoya Agétilas au secours de Tachos, roi d'Égypte, qui

(1) Il y avait aussi à Athènes plusieurs de ces sociétés, où l'on s'entretenait même de politique et de sciences. Les clubs anglais ne sont pas autre chose.

s'était révolté contre la Perse. Celui-ci, prévenu défavorablement par l'apparence chétive du Spartiate, lui laissa voir un dédain qui l'irrita ; il s'entendit alors avec Nectanébo, cousin et ennemi de Tachos, et le mit sur le trône. Il revenait avec une somme de deux cent cinquante talents, quand la tempête le jeta sur la côte d'Afrique, où il mourut. Ce fut le plus grand homme de Sparte, après Lyncurgue. D'un courage extrême à la guerre, il redevenait, à la paix, plein de douceur et de simplicité. Un jour qu'un ambassadeur le trouva s'amusant avec un de ses enfants, à cheval sur un roseau, il continua le jeu et dit à l'étranger : *N'en dites rien jusqu'à ce que vous soyez père* (1). Il faisait dresser sa tente dans les bois sacrés. afin, disait-il, que les dieux fussent témoins de tous ses actes. C'était montrer qu'il avait de la divinité une idée bien matérielle : croyait-il donc que, hors des enceintes sacrées, l'honnête homme pouvait agir sans retenue et se permettre tout impunément ?

La dernière guerre avait eu pour résultat que ni Thèbes ni Sparte ne l'avaient emporté : celle-ci avait perdu Messène, l'autre ses généraux. Toutes deux se trouvant également épuisées par des efforts extraordinaires, l'équilibre était rétabli, mais la force manquait ; la paix avait reparu, mais sans stabilité.

Athènes se maintenait au dehors par sa marine ; au dedans elle était minée par sa démocratie délirante et par ses mœurs corrompues, qui la rendaient soupçonneuse et ingrate envers toute vertu, esclave de quiconque flattait ses inclinations perverses. Ce fut par ces artifices d'adulateur que s'éleva un certain Charès, homme d'une taille athlétique, violent dans ses manières comme dans ses paroles ; le souffle populaire le poussa à la tête de l'armée, quand, au dire du brave et généreux Timothée, il était à peine digne de porter les bagages. Ayant dépensé soixante talents pour traiter le peuple, il proposa aux Athéniens, afin de remplir le vide du trésor, de saccager les terres des alliés et les colonies. Ces dernières le prévirent et se soulevèrent : la flotte athénienne, envoyée contre Chios, foyer de l'insurrection, fut défaite, et le vaillant amiral Chabrias, ne pouvant autrement sauver l'honneur, se noya dans la mer. Samos et Lemnos, qui étaient restées fidèles à Athènes, furent saccagées ; Byzance résista aux galères athéniennes, parce que Charès faisait avorter les bons avis d'Iphicrate et de Timothée,

(1) Henri IV en dit autant à l'ambassadeur d'Espagne qui le trouva marchant à quatre pattes, son fils à cheval sur son dos.

Mort d'Agésilas.

Guerre des alliés.

358.

qu  
plu  
am  
vai  
don  
fair  
Th  
épo  
des  
jug  
pou  
en  
dou  
Mac  
bois  
Plus  
de P  
les p  
chess  
l'insi  
son  
qu'il  
de p  
lents  
Lem  
de se  
Char  
de la  
nérat  
Clic  
de RH  
fameu  
femm  
de sat  
luxe,  
d'Ioni  
porta  
une p

(1) D  
(2) E  
r

qui soutenaient dignement l'antique honneur de leur pays. Il fit amende énorme. Iphicrate dit alors : *Je serais bien fou si je savais faire la guerre pour les Athéniens et non pour moi* : armant donc de poignards une bande de jeunes gens, il parvint ainsi à se faire absoudre, puis il s'éloigna, et mourut obscurément dans la Thrace. Timothée, fils d'une courtisane que Conon avait ensuite épousée, vit Jason, tyran de Phères en Thessalie, et Alcétas, roi des Molosses, venir exprès à Athènes pour le défendre devant ses juges ; comme il n'avait dans sa maison ni lit, ni vases, ni tapis pour les recevoir honorablement, il lui fallut aller, à la nuit close, en demander à ses amis, et emprunter une mine (quatre-vingt-douze francs) afin de traiter ses illustres hôtes. Amyntas, roi de Macédoine, instruit qu'il voulait bâtir une maison, lui envoya le bois nécessaire, et il ne put même payer les frais de transport. Plus tard, dans l'expédition qu'il fit en Égypte pour secourir le roi de Perse, il s'enrichit immensément, et devint l'un des citoyens les plus somptueux. On se refuse à croire que le luxe et les richesses aient perverti les nobles instincts de Timothée, comme l'insinue un discours de Démosthène (1) l'ami de Charès, et que son immoralité ait entraîné sa ruine. Il est bien plus probable qu'il succomba sous l'inimitié et les accusations de son rival. Obligé de prendre la fuite pour se soustraire à une amende de cent talents (2), il se retira dans l'île d'Eubée, et de là dans l'île de Lemnos, où il mourut. Athènes perdit presque en même temps trois de ses plus fameux capitaines, Chabrias, Timothée et Iphicrate, que Charès ne put remplacer. C'est ainsi que les héros disparaissent de la scène l'un après l'autre, pour faire place à une nouvelle génération d'hommes, à un nouvel ordre d'événements.

Charès, devenu l'arbitre de la république, vit les îles de Cos et de Rhodes subjuguées par Mausole, ce roi de Carie que rendirent fameux les honneurs funèbres dont il fut l'objet de la part de sa femme Artémise. Puis, ce même Charès, réduit à l'impuissance de satisfaire aux exigences de ses soldats et à celle de son propre luxe, se mit, avec toute l'armée, à la solde d'Artabaze, satrape d'Ionie, révolté contre le grand roi ; mais Artaxerce III l'emporta, et, la rébellion domptée, il contraignit Athènes d'accepter une paix par laquelle elle reconnaissait l'indépendance des pro-

(1) DÉMOSTHÈNE, ὁ πρὸς Τιμόθεον λόγος.

(2) Environ 550,000 francs.

vinces insurgées, qui se trouvèrent ainsi affranchies du tribut. L'humiliation au dehors et la corruption au dedans préparaient la voie à Philippe de Macédoine pour arriver à dominer la Grèce.

---

## CHAPITRE XIII.

### LES MACÉDONIENS.

La Macédoine ou Émathie est située au delà de la partie la plus septentrionale de la Grèce, après l'Épire et la Thessalie : au nord, elle est séparée de la Mésie supérieure par les monts Scardus et Orbélus (*Argentaro*) ; au levant, de la Thrace par le Pangée (*Castagnati*) ; de la Thessalie par le Pinde et l'Olympe, qui sont, avec l'Hémus et l'Athos (*Monte-Santo*), ses principales montagnes. Nous devons citer, parmi ses cinquante villes, Stagire sur le golfe du Strymon, patrie d'Hipparque et d'Aristote ; Thessalonique (*Saloniki*), Amphipolis ; Philippes, célèbre par la bataille où se décida le sort de la liberté romaine ; Pella (*Palatiza*), qui, après Édesse (*Vodina*), en devint la capitale ; enfin, Éges et Olynthe. Elle était divisée en trois parties qui se composaient des territoires de la Piérie, du Pangée et de la péninsule Chalcidique : les golfes Thermaïque et Strymonien, les bales Toronique et Singétique y favorisaient la navigation ; les navires venant d'Italie abordaient au port de Dyrrachium. Le climat de la Macédoine était rude, comme il l'est d'ordinaire dans les pays montagneux ; ses montagnes abondaient en mines d'or et d'argent. De même que l'Illyrie et l'Épire, elle avait été anciennement peuplée par un mélange de Pélasges et de Scythes ; mais beaucoup de colonies y arrivèrent d'ailleurs : celle d'Athènes y bâtit Amphipolis (464), celle de Chaleis de l'Eubée y fonda Chalcis (470), qui se soumit ensuite aux Athéniens, puis se révolta, de sorte que les Grecs se transportèrent à Olynthe (432). Cette dernière ville, située au fond du golfe Toronique et bâtie, dit-on, par Olynthe, descendant d'Hercule, acquit de l'influence sur les autres, bien que toujours tributaire d'Athènes ; elle prit part aux guerres entre l'Attique et Sparte, jusqu'à l'époque où Philippe la subjuguâ (348).

Potidée, sur l'isthme qui joint la péninsule Chalcidique à celle de Pallène, était une colonie de Corinthe qui, chaque année, lui

envo  
tribu  
ils ch  
naux  
La  
clide  
ment  
indig  
rien d  
raus  
mas,  
Philp  
inutil  
même  
à des  
avec l  
qui a  
n'emb  
Pélag  
pays  
par le  
blier l  
de leu  
parmi  
armur  
baiser  
leurs f  
et de  
leurs b  
les fem  
au deh  
coupai  
prenaie  
Quar  
à trave  
tribut.  
dre I<sup>er</sup>,  
autres  
péditi  
cédoin

(1) La

envoyait des magistrats. Elle devint, après la guerre des Perses, tributaire des Athéniens ; mais, s'étant révoltée contre eux, ils chassèrent ses habitants et la repeuplèrent de leurs nationaux (431).

La colonie principale fut celle qui, sous la conduite de l'Héraclide Téménide, vint d'Argos dans l'Émathie, et posa les fondements du royaume de Macédoine. Elle se soutint au milieu des indigènes, et, dans la suite, étendit sa domination ; mais il n'y a rien de certain sur ses premiers rois. On cite dans le nombre Caranus, qui régna quarante-huit ans ; Cœnus, vingt-trois ; Tyrimmas, quarante-cinq ; Perdicaas, de 729 à 678 ; Argée, mort en 640 ; Philippe I<sup>er</sup>, en 602 ; Aiéropas, en 576 ; Alcétas, en 547. Il serait inutile de rechercher ce qu'ils firent, quand il y a confusion même dans les noms. Leurs entreprises durent d'abord se borner à des guerres suivies tour à tour de bons et de mauvais succès avec leurs voisins, notamment avec les Piériens et les Illyriens, qui avaient leurs rois particuliers. Le territoire des Macédoniens n'embrassait, à ce qu'il paraît, que l'Émathie, la Mygdonie et la Pélagonie, bien qu'ils eussent pour tributaires quelques autres pays environnants. L'autorité des rois de Macédoine était limitée par les privilèges féodaux des grands, qui ne purent jamais oublier leurs antiques franchises, même à l'époque la plus brillante de leur histoire. Le souverain n'était chez eux que le premier parmi ses égaux, ne s'entourait d'aucune pompe, n'avait que son armure pour marque distinctive, et chacun pouvait le saluer d'un baiser sur le front. Sobres dans la vie privée, et splendides dans leurs fêtes, les Macédoniens avaient pourtant plusieurs femmes et de nombreuses concubines. Un jeune homme n'était admis à leurs banquets qu'autant qu'il avait tué un sanglier avec la lance ; les femmes en étaient exclues ; malheur à celui qui aurait répété au dehors ce qui y avait été dit ! Dans les solennités nuptiales, ils coupaient un pain en deux avec l'épée, et le mari et la femme en prenaient chacun une moitié.

Quand les Perses vinrent attaquer l'Europe, ils eurent d'abord à traverser la Macédoine, que Darius, fils d'Hystaspe, soumit à un tribut. Il fut payé par Amyntas I<sup>er</sup>, mort en 498, et par Alexandre I<sup>er</sup>, son fils, mort en 454. Celui-ci fut de plus tenu, comme les autres vassaux de l'empire, d'accompagner Xerxès dans son expédition contre les Grecs, dont la victoire affranchit aussi la Macédoine (1).

(1) La Macédoine n'a pas d'historiens propres. Il est parlé d'elle par Hérodote.

Elle eut toutefois à lutter contre deux ennemis redoutables : les Thraces qui d'abord, sous Sitalcès, puis sous Zeuthès, son successeur (424), formèrent le puissant empire des Odryses, et les Athéniens qui, devenus forts sur mer, réduisirent à l'état de vasselage les colonies situées sur les côtes : elle se trouva dès lors impliquée dans les affaires des Grecs, qui jusque-là avaient considéré les Macédoniens comme des barbares.

Perdiccas.  
455-413.

Les Athéniens commencèrent par soutenir Philippe I<sup>er</sup> contre son frère Perdiccas II, qui, par vengeance, fit révolter contre eux Potidée, ainsi que nous l'avons vu : cet événement obligea les Grecs de Chalcis et des villes voisines à se réfugier à Olynthe (432). Potidée succomba à la fin (431) ; mais Perdiccas louvoya si bien durant la guerre du Péloponèse, engagée alors, qu'il abusa les Athéniens, en même temps qu'il sut détourner les menaces des

NOTE, THUCYDIDE, ARRIEN, et surtout par DIODORE DE SICILE. Ce dernier, comme JUSTIN, s'appuie sur THÉOPOMPE. Les harangues d'Eschine et de Démosthène instruisent de ce qui concerne Philippe, pour peu qu'on sache se tenir en garde contre leur partialité. Quant à Alexandre, indépendamment du XVII<sup>e</sup> livre de DIONÈSE, PLUTARQUE nous a conservé sur ce conquérant beaucoup de documents et d'anecdotes ; mais il a quelque chose du rhéteur, et il est peu exact. ARRIEN est préférable en ce qu'il est très-judicieux dans le choix des autorités historiques. Nous ne faisons aucun cas de QUINTE-CURCE. Quand même le livre ne serait pas supposé, son auteur serait toujours trop récent et trop ignorant des mœurs, des lieux et des faits. Il met le Tanais au delà de la mer Caspienne ; il dit que le Gange vient du midi, et, se dirigeant vers l'orient, se jette, comme l'Indus, dans la mer Rouge, qui est à l'occident : il fait assiéger Ora, près la source de l'Indus ; confond le Taurus avec le Caucase, l'Iaxarte avec le Tanais ; le désert, qui coûte tant de fatigues à traverser, ne demande pour lui que trois jours de marche ! L'immense Babylone occupe à peine quatre-vingt-dix stades (*per nonaginta stadia habitatur*) : il rapetisse son héros, pour vouloir trop le grandir, lorsqu'il lui fait écrire, par exemple, à Darius, que le monde ne peut contenir deux soleils, etc., etc.

Quant aux modernes, on peut consulter, en outre des histoires générales : OLIVIER, *Hist. de Philippe de Macédoine*, 1740. C'est une apologie de Philippe.

LELAND, *Hist. de la vie et du règne de Philippe* ; Londres, 1761 (anglais). Œuvre plus impartiale, mais aussi plus aride que la précédente.

SAINTE-CROIX, *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre* ; 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1804. Excellent travail.

COUSINÉNY, *Voyage dans la Macédoine, contenant des recherches sur l'histoire, la géographie et les antiquités de ce pays* ; Paris, 1831.

HEEREN, *Commerce et politique des peuples anciens*.

L. FLATHE, *Geschichte Macedoniens, etc.* ; Leipzig, 1832.

BRUECKNER, *König Philipp. Sohn Amyntas, etc.* ; Goettingue, 1837.

DROVSEN, *Geschichte Alexander des Grossen* ; Berlin, 1838.

Th  
roy  
très  
et d  
brav  
L  
roya  
ples  
des  
cour  
et de  
min  
dant  
Aié  
naït  
été t  
frère  
trône  
pas s  
Spart  
de du  
An  
l'ainé  
Ptolé  
otage  
dans  
née,  
rènes  
royal  
joint  
tutelle  
par Ip  
dant à  
devoir  
en pro  
comb  
Inst  
Thébe  
le gou  
mais e  
régne

Thraces, en mariant sa sœur à Zeuthès (429), héritier de ce royaume. S'étant ensuite déclaré pour les Spartiates, il se rendit très-incommode aux Athéniens, qui perdirent Amphipolis (424) et durent s'estimer heureux de se réconcilier avec ce roi moins brave encore que rusé (423).

La politique habile d'Archélaus fut encore plus profitable à ce royaume que les artifices de Perdicas. Ce prince civilisa ses peuples, que les guerres précédentes avaient déjà réveillés ; il ouvrit des routes, fortifia plusieurs places, attira les gens de lettres à sa cour, et favorisa les arts de la Grèce. Mais il fut bientôt assassiné, et des troubles graves naquirent pour sa succession, mal déterminée par les lois du pays, et ambitionnée par plusieurs prétendants, soutenus tant par des Macédoniens que par des étrangers. Aiéropas, tuteur du jeune Oreste, usurpa le trône (400) qui revenait à celui-ci ; mais il mourut (394), et son fils Pausanias, ayant été tué (393), Amyntas II, neveu de Perdicas, vainquit Argée, frère de Pausanias, appuyé par les Illyriens, et s'affermir sur le trône (390). La puissante ville d'Olynthe fut la seule qui ne voulut pas se soumettre à son autorité (383) : il eut alors recours aux Spartiates, et, avec leur aide, il la réduisit, par la force, à subir de dures conditions.

Amyntas laissa trois fils, Alexandre, Perdicas et Philippe ; l'aîné ne succéda à son père (368) qu'en chassant son compétiteur Ptolémée d'Alorus, avec l'aide de Pélolidas, et en donnant pour otage aux Thébains son plus jeune frère, Philippe, qui fut élevé dans la maison du grand Épaminondas. Mais, dans la même année, Ptolémée renversa Alexandre du trône et prit en main les rênes du gouvernement, sous prétexte de conserver le pouvoir royal aux deux jeunes princes mineurs, ainsi que le lui avait enjoint Pélolidas. Perdicas III, qui supportait impatiemment sa tutelle, lui arracha la vie (365), et les Athéniens, commandés par Iphicrate, l'aidèrent à triompher de Pausanias, autre prétendant à la couronne (364). Un demi-siècle de révolutions semblait devoir entraîner la Macédoine à sa ruine : en effet, les Illyriens en profitèrent pour lui imposer un tribut, et Perdicas fut tué en combattant contre eux (360).

Instruit de la mort de son second frère, Philippe s'enfuit de Thèbes, où il était toujours en otage, dans l'intention de prendre le gouvernement comme tuteur de son neveu, le jeune Amyntas, mais en réalité pour son propre compte ; et dans le cours d'un règne de vingt-quatre années (360-336), il éleva la Macédoine

Archelais.  
413-104.

Amyntas II.  
390-369.

au premier rang. S'il ne montra pas avoir appris d'Épaminondas la morale et la probité, la prudence persévérante avec laquelle il sut combiner ses desseins et en assurer la réussite, n'est pas moins étonnante qu'instructive; car, grâce à elle, on le vit, au milieu d'obstacles qui auraient lassé une volonté moins énergique, atteindre au comble de la puissance, sans pourtant s'en laisser éblouir.

Il eut tout d'abord à défendre sa couronne contre deux concurrents, Argée et Pausanias, que favorisaient les Thraces et les Athéniens, toujours jaloux des progrès de la Macédoine. Philippe, ranimant le courage de ses partisans, défait Argée, achète la paix des Athéniens en reconnaissant la liberté d'Amphipolis, et fait un arrangement avec les Thraces: si bien que Pausanias, abandonné, est contraint de se désister de ses prétentions.

Alors, à l'exemple d'Épaminondas, il institua la phalange, corps de six ou sept mille combattants, dont chaque file avait seize hommes de profondeur, tous armés de *sarisses*, ou piques de vingt et un pieds. Les piques des cinq premières files dépassaient toutes également, opposant ainsi à l'ennemi cinq fois plus de pointes qu'il n'y avait d'hommes de front. A partir du sixième rang jusqu'au dernier, les piques venaient successivement s'appuyer sur les épaules de ceux qui se trouvaient en avant, de manière à présenter un buisson impénétrable. Dans cette masse inerte, il y avait un luxe, un excès de forces. Sans doute quand elle avait à faire à des troupes aguerries, mais plus légères, comme la légion romaine, la phalange offrait bien des inconvénients; mais elle était excellente pour enfoncer les armées innombrables et tumultueuses des rois d'Asie. En outre, on pouvait y encadrer les milices le jour même qu'elles arrivaient au camp, et là elles trouvaient l'exemple et l'appui de la discipline et du courage. Un grand bouclier couvrait de la tête aux pieds les phalangites; ils étaient armés d'une épée destinée à frapper de pointe et de taille, comme celle des Romains, mais plus difficile à manier. Ils avaient à porter, en outre, leurs bagages et des tentes de cuir, qui pouvaient suffire à deux, et servir, au besoin, pour le passage des fleuves. Associant ainsi à la valeur cette discipline qui la dirige et la protège, Philippe s'assura la prééminence sur les barbares: aussi, lorsque les Macédoniens, qui avaient besoin d'un homme, non d'un enfant, l'eurent proclamé roi (359), il soumit les Péoniens, défit les Illyriens que naguère les Macédoniens n'osaient regarder en face, et leur tua sept mille hommes; avec eux périt leur roi Bardylis

(359)  
la T  
L  
reil  
du v  
d'un  
par  
de h  
sée  
dolu  
sista  
plus  
et, s  
mèn  
si bi  
insu  
le Ne  
min  
effet  
effic  
n'est  
let c  
tage  
Il vo  
Com  
Va  
de P  
das,  
hellé  
de la  
ses d  
thée,  
patri  
fire  
force  
prém  
au fr  
quelq  
escah

(358). Il eut bientôt étendu sa domination jusqu'aux confins de la Thrace, et, à l'occident, jusqu'au lac Lychnide.

Le plus difficile était de mettre en défaut la jalousie qu'un pareil accroissement causait aux Athéniens et aux colonies grecques du voisinage, à Olynthe surtout. Philippe y déploya l'habileté d'un diplomate consommé ; il sut les tenir en respect et remédier, par des paroles mielleuses et séduisantes, à ce que les faits avaient de blessant pour leurs intérêts et leur honneur. Sa première pensée devait être l'assujettissement des villes grecques de la Macédoine ; car c'était le moyen de donner à son pays l'unité et la consistance nationale qui lui manquaient, comme aussi d'éloigner de plus en plus des étrangers envieux. Potidée tombe entre ses mains, et, sur les réclamations des Olynthiens, il la restitue ; mais en même temps, prodigue de promesses envers les Athéniens, il sait si bien les endormir qu'il occupe Amphipolis (358) presque à leur insu. Par là il se trouve maître de tout le pays qui s'étend entre le Nestus et le Strymon, et, ce qui est bien plus important, des mines de la Thrace, qui rendent mille talents par an (1). L'or, en effet, était dans les mains de Philippe un instrument non moins efficace que les armes et les pièges. Il disait : *Aucune forteresse n'est imprenable, pour peu qu'on puisse y faire entrer un mulet chargé d'or.* — *La gloire d'un combat, disait-il encore, se partage avec les soldats, celle d'une ruse m'appartient tout entière.* Il voulut suivre à la lettre le conseil que lui avait donné la Pythie : *Combats avec l'or, et tu vaincras tout.*

Vaincre la Grèce ! combien cette pensée devait flatter la vanité de Philippe ! combien devait l'encourager l'exemple d'Épaminondas, à la tête d'un peuple nouveau, brisant la principale puissance hellénique ! Avec sa sagacité il devait bien voir que la situation de la Grèce était extrêmement favorable à l'accomplissement de ses desseins ambitieux : Épaminondas, Agésilas, Chabrias, Timothée, Xénophon, avaient disparu ; il n'existait plus personne d'un patriotisme ou d'un mérite assez généralement reconnu, pour suffire à la tâche difficile de concentrer dans un intérêt général les forces des républiques désunies. Les Spartiates avaient perdu la suprématie et aussi leur simplicité de mœurs ; ils ne se rendaient plus au frugal repas en commun, ou se contentaient d'y faire passer quelque plat ; leurs salles à manger, où l'on ne voyait jadis que des escabeaux de bois, étaient ornées de tapis, de coussins et de lits.

Situation de  
la Grèce.

(1) Environ 5,500,000 francs.

C'était de plus un grand luxe de vaisselle, une profusion de services, de parfums, de vins et de fleurs.

Nous ne saurions mieux faire connaître la situation de la Grèce, à cette époque, qu'en reproduisant les paroles d'Isocrate : « Notre cité, au temps de la guerre médique, était aussi supérieure à celle d'aujourd'hui, que Thémistocle, Miltiade et Aristide étaient au-dessus d'Hyperbolus, de Cléophon et des autres favoris de la multitude... Nos pères ont mérité de graves reproches pour avoir composé l'équipage de leurs vaisseaux des oisifs de la Grèce, d'hommes sans aveu et pervers ; ce qui nous a rendus odieux à toute la nation. Dans les villes étrangères, lorsqu'ils chassaient de leur patrie les meilleurs citoyens, ils y rappelaient le rebut de la Grèce. Ne dirait-on pas que nos pères cherchaient le plus sûr moyen de se faire détester ? Ainsi l'on décréta que l'argent qui restait des contributions des alliés serait divisé par talents et distribué à chaque spectacle, aux fêtes de Bacchus. Le décret fut exécuté ; on fit étalage de ces richesses sur le théâtre, à l'instant même où l'on présentait au peuple les enfants des guerriers morts en combattant. Les alliés avaient donc sous les yeux leurs trésors amassés avec tant de peine et prodigués au peuple par des orateurs mercenaires, tandis que les autres Grecs étaient émus de compassion à la vue des orphelins, qui leur rappelaient les malheurs causés par notre ambition... Athènes s'aperçut trop tard que les sépultures publiques se remplissaient de ses citoyens, et que leurs noms étaient remplacés sur les registres des curies par des noms étrangers. Ce qui prouve la multitude d'Athéniens qui périrent alors, c'est que les familles des plus grands hommes, les maisons les plus illustres qui avaient survécu aux agitations intérieures et aux guerres de la Perse, furent détruites et sacrifiées à cet empire maritime, objet de tous nos vœux ; et si l'on juge, par ce qui est arrivé aux familles connues, de ce qu'ont éprouvé les familles obscures, vous serez convaincus que notre population s'est presque entièrement renouvelée. Cependant le plus grand mérite d'une république ne consiste pas à rassembler au hasard une multitude d'hommes de races diverses, mais à conserver et à perpétuer la race des anciennes familles... Nous déclarons la guerre à tout le monde, mais nous ne voulons pas endurer les fatigues de la guerre : nous ramassons des gens sans patrie, des bannis chargés de méfaits, bien certains qu'ils marcheraient contre nous si d'autres leur offraient une solde plus forte. Nous rougirions

« si nos  
« rions  
« lence  
« sons  
« pas à  
« nons  
« nos al  
« dans  
« pour  
« d'hui  
« de Pe  
« abond  
« une fl  
« ves ; r  
« quand  
« eux  
« des ra  
« s'avan  
« eux-m  
« gemen  
« et d'a  
« tes, le  
« son bo  
« les aut  
« blique  
« cuns t  
« nière  
« ment.  
« s'aban  
« la con  
« sions  
« Avid  
« faiteur  
« mille  
« cours,  
« avait  
« à pein  
« chereh  
« roi de  
« ses pre  
« fisait

« si nos fils commettaient des actions déshonnêtes dont nous au-  
« rions à rendre compte, et lorsqu'il s'agit des rapines et des vio-  
« lences de ces mercenaires, loin de sévir contre eux, nous ne fai-  
« sons qu'en rire. Notre folie est poussée au point que, n'ayant  
« pas à suffire pour subvenir à nos propres besoins, nous entrete-  
« nons une foule d'étrangers, et c'est pour cela que nous épuisons  
« nos alliés. Au temps où l'or et l'argent étaient en abondance  
« dans la citadelle, nos aïeux croyaient devoir risquer leur vie  
« pour exécuter ce qu'avait résolu l'assemblée du peuple : aujourd-  
« d'hui nous sommes réduits à ne plus employer, comme le roi  
« de Perse, que des troupes mercenaires, bien que la population  
« abonde dans notre ville. Il fut un temps où, lorsqu'on armait  
« une flotte, les rameurs et l'équipage étaient étrangers ou esclaves ;  
« mais les hoplites étaient citoyens d'Athènes. Maintenant,  
« quand on débarque sur une terre ennemie, il est étrange de voir  
« ceux qui aspirent à l'empire de la Grèce descendre des bancs  
« des rameurs, et des hommes tels que je viens de les dépendre  
« s'avancer au combat couverts de nos armes... Les Spartiates  
« eux-mêmes se montrent corrompus par l'ambition, et leur chan-  
« gement a rendu muets ceux qui avaient coutume de les vanter,  
« et d'attribuer nos erreurs à la démocratie. Selon ces panégyris-  
« tes, les Spartiates, devenus maîtres de la Grèce, devaient faire  
« son bonheur et le leur ; et pourtant ils ont subi plus vite que  
« les autres les effets de l'habitude du commandement. Leur répu-  
« blique, qui, durant sept cents ans, n'avait eu à souffrir d'au-  
« cuns troubles intérieurs, a été tout à coup bouleversée de ma-  
« nière que peu s'en est fallu qu'elle ne se fût dissoute entière-  
« ment. Au lieu de suivre leurs coutumes sévères, les citoyens  
« s'abandonnèrent à l'injustice, à la négligence, à l'arbitraire, à  
« la convoitise ; ils négligèrent leurs alliés, envahirent les posses-  
« sions d'autrui, oublièrent ou méprisèrent et serments et traités.  
« Avides de guerre et de périls, ils ne connurent ni amis ni bien-  
« faiteurs. En vain le roi de Perse avait envoyé plus de cinq  
« mille talents ; en vain Chios leur avait été d'un plus grand se-  
« cours, avec sa flotte, que tout autre allié ; en vain Thèbes  
« avait fourni le plus magnifique contingent de troupes de terre :  
« à peine la victoire se fut-elle déclarée en leur faveur, qu'ils  
« cherchèrent à ruiner Thèbes par la ruse, expédièrent contre le  
« roi de Perse Cléarque, à la tête de la flotte, bannirent de Chios  
« ses premiers citoyens et emmenèrent ses vaisseaux. Cela ne suf-  
« fisait pas : ils dévastèrent le continent, maltraitèrent les îles,

« anéantirent en Sicile et en Italie les constitutions, qui tenaient  
 « le milieu entre l'aristocratie et la démocratie, et y établirent des  
 « tyrans. Le Péloponèse resta continuellement en proie aux trou-  
 « bles, aux guerres intestines. Quelle ville ne fut pas attaquée ?  
 « quelle ville n'eut pas à souffrir des outrages ? N'ont-ils pas en-  
 « levé à l'Élide une partie de son territoire, saccagé celui de Co-  
 « rinthe, détruit Mantinée et transporté ailleurs une partie de ses  
 « habitants ? N'ont-ils pas asslégué Phlonte, envahi plusieurs fois  
 « l'Argolide ? N'ont-ils pas été constamment occupés à faire du mal  
 « aux autres peuples, et à préparer ainsi leur défaite de Leuctres ?  
 « Ce n'est pas cette défaite qui a fait encourir aux Spartiates la  
 « haine de leurs alliés, ce sont leurs désordres et leurs excès. Ils  
 « avaient acquis l'empire de la mer par leur bonne discipline,  
 « leur patience infatigable ; mais une fois devenus les maîtres de  
 « la mer, ils mirent de côté toute modération et ils perdirent leur  
 « suprématie : on ne parla plus des lois de leurs aïeux ; les an-  
 « ciens usages furent abandonnés ; enfin, ils se persuadèrent que  
 « la seule règle à suivre était leur propre volonté, et un pouvoir  
 « sans borne les perdit (1). »

(1) *De la paix*, ὁ περὶ Εἰρήνης, 75 et suiv. On peut voir dans l'*Aréopagi-  
 tique* d'Isocrate, où il cherche à présenter l'idéal d'une démocratie à l'antique,  
 un autre rapprochement du même genre. Démosthène, qui rappelle très-souvent  
 aux Athéniens les anciennes vertus, leur parle ainsi dans son discours sur les  
 Réformes publiques, περὶ Συντάξεως, 20 et suiv. :

« Autrefois, Athéniens, les taxes étaient payées par classes ; aujourd'hui c'est  
 par classes que vous gouvernez. Chacune a pour chef un orateur, qui traîne après  
 lui un général, sa créature ; les trois cents sont là pour l'épauler. Tous, vous  
 suivez en foule : l'un est pour celui-ci, l'autre pour celui-là ; personne ne s'appar-  
 tient plus. Quel profit vous revient-il de cette manière d'agir ? On dresse à celui-ci  
 une statue ; celui-là s'enrichit ; un ou deux citoyens s'élèvent au-dessus de la ré-  
 publique ; tandis que vous autres, vous restez témoins impassibles de leur pros-  
 périté ; et pourvu que vous n'ayez pas à renoncer à votre nonchalance bien-  
 aimée, vous abandonnez volontiers dans les mains de quelques-uns cette fortune  
 qui est à vous tout entière. Considérez de grâce, Athéniens, si, au temps de  
 vos ancêtres, les choses allaient ainsi ; car, sans recourir aux faits étrangers, les  
 souvenirs domestiques peuvent vous servir d'exemple et de guide. . . Non, Athé-  
 niens, nos ancêtres ne se dépouillaient pas d'un seul de leurs exploits ; jamais  
 on n'a attribué la victoire de Salamine à Thémistocle ; Athènes, et non Mili-  
 tiade, avait vaincu à Marathon. Et maintenant, comment s'exprime-t-on ? « Ti-  
 « mothée a pris Coreyre ; Iphicrate a taillé en pièces une armée de Lacédémoniens ;  
 « la victoire navale de Naxos a été remportée par Chabrias. »... Mettons en  
 regard les actions de vos pères et les vôtres ; ce parallèle vous élèvera peut-être  
 au-dessus de vous-mêmes. Ils exercèrent pendant quarante-cinq années, d'un  
 consentement libre et général, la suprématie en Grèce ; ils déposèrent dans la  
 citadelle plus de dix mille talents ; ils érigèrent un grand nombre de glorieux

On  
 leur. E  
 ranie  
 sinace  
 sant bo  
 de jeu  
 des arr  
 mêmes  
 au quin  
 Grecs l  
 au serv  
 bitude

trophées  
 core not  
 d'être se  
 avec l'int  
 vertu. Vo  
 qui, pres  
 pouviez  
 blable ?  
 magnifiq  
 de leurs  
 naux, les  
 vos yeux,  
 geaient a  
 tations pr  
 maison d  
 tout autre  
 qu'elle qu  
 croient av  
 de routes  
 des riens.  
 fissements  
 à si peu d  
 porte sur  
 certains d  
 effacent r  
 D'autres a  
 nation ne  
 rence est  
 uaires et  
 les honne  
 fonctionna  
 te voilà s  
 peut-être  
 décrets, q  
 émanant d

On voit que le rhéteur Isocrate savait quelquefois être aussi orateur. En réalité, la marine d'Athènes s'était appauvrie depuis quarante ans, et de plus l'insurrection de ses alliés avait épuisé les finances. Thèbes, retombée dans sa nullité, s'en consolait en faisant bonne chère. Au milieu de tant de guerres, un grand nombre de jeunes gens s'étaient habitués à ne vivre que de la profession des armes, et à vendre leur sang à des capitaines vendus eux-mêmes. Ainsi que Carmagnola, Braccio et tant d'autres le firent au quinzième siècle en Italie, Iphicrate avait développé parmi les Grecs le goût de faire la guerre par métier, en mettant ses bandes au service de qui payait le mieux. Ces hommes, ayant perdu l'habitude du travail, ne désiraient que les combats, comme occasion de

trophées à la suite de batailles sur terre et sur mer, dont la renommée fait encore notre orgueil : trophées que ces hommes vaillants n'élevèrent pas à l'effet d'être seulement pour leurs neveux des objets de stérile admiration, mais avec l'intention qu'ils vous servissent d'aiguillon pour devenir leurs émules en vertu. Voilà les grandes choses opérées par vos ancêtres, ô Athéniens ! Et vous qui, presque seuls, demeurés sans rivaux dans la vaste arène de la gloire, pouviez vous y déployer librement, dites-le-moi, avez-vous fait rien de semblable ?... Certes, ils nous ont laissé de si somptueux édifices, des temples si magnifiques et si splendides, des ponts si nombreux et si commodes, que nul de leurs descendants ne pourra jamais les surpasser. Regardez les arsenaux, les portiques, le Parthénon, et tant d'autres chefs-d'œuvre qui sont sous vos yeux, et dites-moi s'il est possible de mieux faire. Eh bien ! ceux qui siègent au gouvernement de la république étaient si modestes dans leurs habitations privées, et respectaient tant l'égalité populaire, que si vous cherchez la maison de Thémistocle, ou d'Aristide, ou de Cimón, ou de Miltiade, ou de tout autre des plus illustres, vous n'apercevez rien qui la rende plus remarquable qu'aucune autre du voisinage. Aujourd'hui, Athéniens, nos gouvernants croient avoir suffisamment pourvu à la splendeur publique par des réparations de routes, des restaurations de fontaines, des badigeonnements de murs, par des riens. Le ciel me garde de vouloir par là blâmer les auteurs de ces embellissements ; mais c'est vous que je blâme, vous, Athéniens, si vous croyez, à si peu de frais, avoir accompli votre devoir. D'un autre côté, si mon regard se porte sur ceux qui ont quelque part à l'administration publique, je vois que certains d'entre eux ont des maisons qui, par la grandeur et la magnificence, effacent non celles des particuliers, mais les édifices publics eux-mêmes. D'autres achètent comptant des domaines d'une telle étendue, que leur imagination ne l'eût jamais embrassée, même en songe. La cause de cette différence est que le peuple en ce temps-là était souverain et maître des fonctionnaires et de toute chose, que chacun s'estimait heureux de devoir au peuple les honneurs, les magistratures, les grâces. Aujourd'hui, au contraire, les fonctionnaires sont les arbitres de toute faveur ; ils sont tout. Et toi, peuple, le voilà surnuméraire et valet ; trop heureux de recevoir la part qu'ils vont peut-être te jeter ! De là l'étrange situation de la république : qu'on lise vos décrets, qu'on parcoure vos actes, on ne croira pas que les uns et les autres émanent de la même nation. »

butin, d'aventures et de violences, quels que fussent la cause et le but de la guerre, offraient une armée à quiconque avait de l'argent.

Jason de  
Phères. 370.

Le premier qui songea à en tirer parti, pour accroître sa domination, fut Jason, tyran de Phères. Il soumit à son autorité toute la Thessalie, et il professait ouvertement que beaucoup de petites injustices étaient nécessaires pour pouvoir être juste en grand (1).

Thessalie.

La Thessalie était un pays de nobles feudataires, ressemblant à nos barons du moyen âge, comme eux couverts de fer, cavalier et cheval, s'enrichissant par le butin qu'ils faisaient, avides de danger, mais plus encore de plaisir, au point de faire danser devant eux des jeunes filles nues (2). Avec de pareilles mœurs, il est facile à une famille de prédominer; c'est ce qui arriva à celle des Alévades, de la race d'Hercule. Jason ayant, à force d'artifices, réuni sous sa loi toute la Thessalie et augmenté ses troupes, refrena ses belliqueux voisins, fit trembler la Macédoine, subjuguait l'Épire, et conçut l'espoir de devenir le capitaine général de toutes les forces grecques. N'ayant pu y réussir, il se fit médiateur entre Sparte et Épaminondas, et chercha à obtenir la haute direction des jeux Pythiques. Il méditait la conquête de la Babylonie, quand il fut assassiné.

356.

Les Thessaliens maintinrent sa famille au pouvoir. Polyphron tua son frère Polydore, pour garder seul l'autorité qu'Alexandre lui enleva bientôt avec la vie. Nous avons vu ce tyran féroce s'emparer, par trahison, de Pélopidas. Thébé, femme d'Alexandre, disait un jour au prisonnier : *Combien je plains ta femme ! — Je te plains bien plus*, reprit Pélopidas, *toi qui, étant libre, vis avec Alexandre*. Cette parole ne fut pas perdue, et, peu après, elle donna la mort à son mari, d'accord avec ses beaux-frères Pitholaüs et Lycophron, qui, parvenus au pouvoir, imitèrent le tyran.

Les Alévades, las de leurs excès, invitèrent Philippe de Macédoine à leur prêter assistance contre les usurpateurs. Celui-ci intervint avec joie comme libérateur là où il aspirait à dominer en maître; car cette acquisition devait le rapprocher de la Grèce, en augmentant ses revenus et ses forces. Il chassa donc les tyrans de Phères, et les Thessaliens, plus reconnaissants que prudents, lui cédèrent les revenus provenant des foires et des villes de commerce, ainsi que l'usage des cales et des chantiers. Onomarque,

(1) PLUTARQUE, *Préceptes d'administration publique*, 24.

(2) ATHÉNÉE, XIII, p. 607.

chef d  
tyrans  
guerre  
mit ga  
l'état d  
pamin  
Thessa  
domin  
Mal  
la Mac  
au des  
φάρσι),  
des ot  
rencon  
ger : i  
comme  
helléni

Il fu  
nous v  
animos  
troupe  
plorabl  
était d  
chesses  
de joui  
maudit  
bitants  
stérilit  
tie et f  
pronon  
les Spa  
temps

Cette  
entre l  
ses déc  
force q  
la perf  
des Th  
Le Pho  
généra  
les sor

chef des Phocidiens dans la guerre sacrée, donna des secours aux tyrans de Phères ; ce fut pour Philippe un motif ou un prétexte de guerre : il le défait complètement, devint le maître de la Thessalie, mit garnison dans les trois places principales, et la réduisit à l'état de province macédonienne. Unissant alors à la tactique d'Épaminondas la politique de Jason, il poursuivit les desseins du Thessalien, et songea à se créer une armée assez puissante pour dominer la Grèce et pour menacer l'Orient.

Malheur aux libertés sous un conquérant ! Philippe, saisissant la Macédoine d'une main robuste, en fit pencher le gouvernement au despotisme ; il se choisit, parmi la noblesse, une garde (*δορυφόροι*), qui lui forma, dans le pays, une cour armée, et lui assura des otages lorsqu'il en sortait. Mais le plus grand obstacle qu'il rencontra à son projet de dominer la Grèce était de lui être étranger : il devait donc tendre, avant tout, à se faire considérer comme Hellène, et à faire compter la Macédoine parmi les États helléniques.

Il fut servi à souhait, sous ce rapport, par la guerre sacrée dont nous venons de faire mention : guerre civile qui, excitée par des animosités personnelles, dirigée par l'intrigue, faite avec des troupes mercenaires, finit, après dix ans (356-346), par la déplorable intervention de l'étranger. La Phocide, dont la situation était des plus fortes, devait au temple de Delphes d'immenses richesses, qui lui permettaient d'entretenir des soldats stupéfiés et de jouir d'une paix armée. Depuis longtemps le dieu avait déclaré maudits les territoires de Crissa et de Cirrha, de sorte que les habitants furent exterminés et les terres condamnées à une éternelle stérilité. Mais il arriva que les Phocidiens en cultivèrent une partie et furent déclarés sacrilèges (357) par les Amphictyons, qui prononcèrent en même temps une amende de cinq talents contre les Spartiates, pour avoir, vingt-cinq ans auparavant, surpris en temps de paix la citadelle de Thèbes.

Cette assemblée maintenait encore les liens de confraternité entre les grands et les petits États de la Grèce ; mais désormais ses décisions étaient plus souvent dictées par l'intrigue ou par la force que par une justice sévère. Or, ce ne fut ni le sacrilège ni la perfidie qui déterminèrent ces condamnations, mais la rancune des Thébains, désireux de ranimer la lutte avec les Spartiates. Le Phocidien Philomèle, dont l'ambition avait attisé le feu, élu général par ses compatriotes, s'empare du temple de Delphes, et les sommes immenses qu'il y trouve lui servent à solder des

352.

Guerre sacrée.

troupes arrivées d'Athènes et d'ailleurs, pour tenir tête aux Thébains et aux Locriens, leurs alliés : ceux-ci venaient en effet pour exécuter la sentence des Amphictyons, qui avaient prononcé la confiscation du territoire des Phocidiens contumaces. Philomèle ayant été tué (353), Onomarque, son frère, aussi ambitieux que lui, mais plus vaillant et plus artificieux, lui succède. Il continue à *se faire prêter de l'argent* par l'oracle d'Apollon, attire un grand nombre de troupes par l'appât d'une forte solde, et triomphe des alliés, auxquels s'est réuni Philippe de Macédoine ; mais il est tué en soutenant, contre ce dernier, les deux tyrans de Phères, et laisse son poste périlleux à Phayllus, son troisième frère.

La guerre continuait, très-meurtrière, comme toutes les guerres sacrées : les Thébains tuaient, comme excommuniés, tous les Phocidiens qui tombaient entre leurs mains ; les Phocidiens en faisaient autant par représailles, plus barbares de jour en jour, en même temps qu'ils se corrompaient au milieu des grandes richesses mises en circulation par la dilapidation du trésor de Delphes. Des jeunes gens d'une vie infâme et des courtisanes se promenaient parés des dous sacrés ; à Métaponte, une joueuse de flûte assistait à une fête publique, ayant au doigt un joyau dont cette ville avait fait hommage au dieu Pytho.

Phayllus fit argent de tout ce qui restait dans ce trésor, s'élevant à quatre mille talents (plus de seize millions de francs), outre six mille talents en statues d'argent, sans compter tout ce qui fut dissipé ou volé. Des arguments aussi puissants lui valurent non-seulement un grand nombre de mercenaires, mais encore le secours des Lacédémoniens et des Athéniens. Les Thébains, les Dorlens, les Locriens, tous ceux qui professaient pour le dieu de Delphes une dévotion zélée, s'appuyaient alors sur Philippe, qui gagnait de la considération et des partisans en se faisant le protecteur de la religion ; il détournait aussi les soupçons en menant joyeuse vie, et en même temps il augmentait ses forces par l'adjonction des cavaliers thessaliens à la phalange macédonienne. A la tête de ces corps redoutables, il tenta de pénétrer en Grèce ; mais les Athéniens, étant accourus à temps aux Thermopyles, repoussèrent ces barbares ; puis les Amphictyons se réunirent et résolurent de surveiller Philippe.

Humilié, mais non découragé, il assiégea Olynthe, la prend et, l'ayant démantelée, il assure ainsi ses frontières contre d'incommodes voisins. Deux traitres, qui lui avaient facilité la conquête de cette place, vinrent se plaindre à lui de ce que les Macédoniens

eux-mêmes  
importe  
siers qu  
sa posse  
Muses, à  
comme a  
même le  
lesquels

Les O  
lippe a-t-  
orateurs  
vention,  
leurs arr  
oracles,  
sont faib  
tivité dan  
qu'aller e  
chasse les  
rien à ac  
les Phocé  
lég. euse  
d'élus  
desirée, e  
dre une g  
ne fut pas

Il conv  
créer la  
tion de le  
confédéré  
Corinthien  
dance des  
conférée à  
il présida  
humilié A

On n'av  
tées ; jam  
une pareil  
et du patr  
pris les cl  
tantes déf  
récompens

eux-mêmes les méprisaient et les traitaient de félons : *Que vous importent*, leur répondit Philippe, *les discours de gens grossiers qui appellent les choses par leur nom ?* Olynthe une fois en sa possession, il célèbre, avec une grande solennité, la fête des Muses, à laquelle il convie tous les Grecs, amis et ennemis : il fait, comme aux jeux Olympiques, un banquet général et couronne lui-même les vainqueurs, toujours désireux d'imiter ces Grecs parmi lesquels il aspire à se voir compté.

Les Olynthiens ont recours aux Athéniens ; mais à peine Philippe a-t-il montré qu'il sait combattre avec l'or, qu'il trouve des orateurs pour exalter les vertus qu'il a et pour suppléer, par l'invention, à celles qui lui manquent ; des généraux, pour trahir leurs armées ; des incendiaires, pour brûler les arsenaux ; des oracles, pour philippiser. Autant les secours envoyés à Olynthe sont faibles et lents à y parvenir, autant Philippe déploie d'activité dans ses entreprises ; et tandis que les ambassades ne font qu'aller et venir, il s'empare, une à une, de toutes les colonies et chasse les Athéniens de l'Eubée : puis, lorsqu'il ne lui reste plus rien à acquérir, il consent à faire la paix, dont il exclut pourtant les Phocéens (347). Immédiatement après, pour punir les sacrilèges et reconquerir les Thébains, il franchit les Thermopyles qu'avait de là passées le mulet chargé d'or, met le pied dans cette Grèce tant désirée, envahit la Phocide, et termine la guerre sacrée sans répandre une goutte de sang. La joie de ses amis, qui le portaient au ciel, ne fut pas plus grande que la confusion et la terreur de ses ennemis.

Il convoque aussitôt les Amphictyons, par lesquels il fait décréter la démolition des forteresses des Phocidiens, la proscription de leurs chefs et leur exclusion du nombre des douze États confédérés, en leur substituant les Macédoniens. Et comme les Corinthiens avaient prêté assistance à ces profanes, la surintendance des jeux Pythiens leur est enlevée par le même décret et conférée à Philippe. Son vœu était donc rempli : il était Hellène, il présidait moralement aux délibérations de la Grèce, il avait humilié Athènes et Sparte, et, pis encore, il les avait corrompues.

On n'avait jamais vu d'intrigues aussi perverses ni aussi effrontées ; jamais un trafic des consciences et des votes exercé avec une pareille lâcheté ; jamais une telle prostitution de la morale et du patriotisme. La guerre sacrée avait fait tomber dans le mépris les choses saintes, et si l'impiété avait été punie par d'éclatantes défaites, elle était encore enviée par ceux qui la voyaient récompensée avec l'or des temples et des oracles.

Il était un autre or, également corrompé, parce qu'il ne payait que d'indignes services : Philippe en était le dispensateur prodigue. Ne se souciant ni de justice, ni de loyauté, il s'engageait dans les sentiers les plus tortueux : changeait, selon les circonstances, du jour au lendemain ; affectait le vice et la légèreté, tout en suivant ses projets avec une persévérante circonspection.

Démotène  
et Phocion.

Athènes ne conservait plus que la suprématie incontestée du savoir et des belles-lettres, ainsi que le privilège de décerner le blâme et la louange ; mais elle possédait encore un reste de ces *murailles de bois* que lui avait consacrées l'oracle ; elle pouvait opposer à Philippe une marine qui, bien qu'amoindrie, était de beaucoup supérieure à la sienne, et deux grands hommes, Démotène et Phocion. Le premier devait à la nature et à un travail obstiné une éloquence qui est restée sans rivale : il y joignait une politique prévoyante, avec cette confiance dans un avenir meilleur que la Providence semble alimenter dans certaines âmes, afin que l'enthousiasme ne s'éteigne pas entièrement, et que le doute décourageant n'arrête pas toute action généreuse ; il rêvait encore les temps d'Aristide et de Thémistocle, quand le patriotisme était la première vertu des citoyens. Il croyait qu'au premier besoin de sa patrie, ces trésors, qu'Athènes recélait en plus grande quantité que le reste de la Grèce ensemble, seraient prodigués par les citoyens ; que l'amour du sol natal fournirait plus d'argent que les douze cents charreaux qui venaient apporter les tributs des nations aux pieds du grand roi ; que les mercenaires eux-mêmes lui vendraient leurs services sur le Gange et sur l'Oronte, mais jamais contre les Grecs (1). Il n'ignorait pas pourtant la dépravation de ses concitoyens. *Philippe ne nous méprise pas*, disait-il, *mais il a su par ses ambassadeurs ce que je vous ai dit en pleine assemblée, que notre nation est la plus inconstante du monde ; qu'elle est, comme l'onde de la mer, facile à s'emouvoir ; que celui qui y compte des amis peut ce qu'il veut : l'on va, l'on vient, mais personne ne pense au bien public.* C'est ainsi qu'intrépide et véhément, il foudroyait ses ennemis et faisait retentir, aux oreilles d'une multitude efféminée, les noms tombés en désuétude de gloire ; d'intérêt public et de patrie ; puissance morale qui proteste contre la force physique.

Phocion, au contraire, voyait les choses en homme trop désabusé ; il se défiait de son caractère et des ressources de sa patrie,

(1) Voyez la harangue *Sur les classes des armateurs*

tout e  
bité q  
qui a  
que le  
d'agie  
lage, r  
la plus  
ment  
cion?  
vais d  
couper  
à caus  
Tes pa  
bien h  
trastal  
l'entou  
nemen  
plaudi  
sottise  
disait  
s'il de  
tourne  
sourci  
dre de  
ont co  
Dém  
Philipp  
donc li  
investi  
Démot  
la guer  
osait e  
qu'en g  
il me j  
guerre  
nesse c  
républ  
blic.

Les  
de la v  
gnaient  
T.

tout en l'almant et en la servant avec plus de courage et de probité que Demosthène lui-même, mais presque comme un médecin qui assiste un malade de la guérison duquel il désespère. Croyant que le citoyen est tenu, ainsi que le héros d'Homère, de savoir, d'agir et de parler, il avait étudié l'éloquence, non pour en faire étalage, mais pour pouvoir s'expliquer de la manière la plus concise et la plus efficace. Quelqu'un, le voyant méditer profondément au moment de prendre la parole, lui dit : *A quoi penses-tu donc, Phocion ?* — *Je pense*, répondit-il, *au moyen d'abrégé ce que je vais dire.* En effet, son argumentation heurtée venait souvent couper court à l'éloquence fleurie de Démosthène, qui l'appelait, à cause de cela, la hache de ses discours. Il disait à Léosthène : *Tes paroles, mon enfant, ressemblent aux cyprès, qui s'élèvent bien haut et ne portent pas de fruits.* Son intègre pauvreté contrastait noblement avec la dépravation et la vénalité de ceux qui l'entouraient. Loin de flatter la populace, il opposait à ses entraînements la plus rigide fermeté. Étonné un jour de l'entendre applaudir à son discours : *Est-ce qu'il m'est échappé quelque sottise ?* demanda-t-il à un de ses amis. Comme Démosthène lui disait : *Le peuple te tuera s'il devient fou*, il lui répondit : *Et toi s'il devient sage.* Cet inepte et déplorable Chares s'étant mis à tourner en ridicule les épais sourcils de l'orateur philosophe : *Mes sourcils*, dit-il, *ô Athéniens, ne vous ont jamais causé le moindre dommage, mais les bouffonneries de pareils hommes vous ont coûté souvent bien des larmes.*

Démosthène et Phocion pénétrèrent tout d'abord les projets de Philippe, et s'employèrent contre lui de tout leur pouvoir : il y a donc lieu de s'étonner que Phocion, qui fut quarante-cinq fois investi du commandement, ait toujours conseillé la paix ; que Démosthène, au contraire, poltron de sa nature, ne prêchât que la guerre. Phocion répondit à un citoyen qui lui demandait s'il osait encore venir parler de paix : *Oui, je l'ose, quoique je sache qu'en guerre tu aurais à m'obéir, tandis qu'en temps de paix il me faut l'obéir.* Et il disait au peuple : *Je vous conseillerai la guerre lorsque vous pourrez la soutenir, et que je verrai la jeunesse obéissante et courageuse, les riches généreux envers la république, les orateurs décidés à ne plus voler le trésor public.*

Les orateurs, en effet, apportaient à la tribune le désir vaniteux de la victoire, non la conviction du bien ; et les sophistes enseignaient dans l'école à faire assaut d'arguties, non à démontrer la

vérité ; la défense d'Athènes était confiée à des bras mercenaires ; la jeunesse se plongeait dans la débauche ; les revenus publics étaient gaspillés en représentations théâtrales et en spectacles ; la proposition d'en faire un autre emploi eût été un crime capital ; la justice était vendue, les magistratures et les commandements obtenus par l'intrigue ; le besoin d'une vie de jouissances substitué à l'amour de la gloire, le scepticisme et la raillerie aux croyances religieuses : or, quand un peuple barbare vient recueillir l'héritage d'une civilisation moribonde, le triomphe ne saurait lui échapper.

Philippe, devenu Grec, et dès lors en droit d'être respecté et obéi, veut laisser au temps le soin d'affermir des sentiments nouveaux : il s'en retourne donc en Macédoine, et, comme s'il n'eût jamais pensé aux affaires de la Grèce, il porte ses armes contre la Thrace, l'Illyrie, la Chersonèse, étendant son royaume jusqu'au Danube et à l'Adriatique (344-342). Enhardi, par ce qu'il a fait, à faire davantage, il se plaint que les Athéniens ont aidé ses ennemis, et s'empare d'une partie de l'Eubée qu'il appelait une des entraves de la Grèce : puis, sous de légers prétextes, il assiège Périnthe et Byzance (341), dont la possession lui aurait assuré le moyen d'affamer Athènes à son gré. A ce moment, les Philippiques de Démosthène réveillèrent les Athéniens de leur torpeur. Ce fut par son conseil qu'ils recherchèrent l'alliance du roi de Perse, et mirent sur pied une armée. Phocion, qui en eut le commandement, déploya une grande habileté, et contraignit Philippe à se retirer (340).

Pour détourner de nouveau l'attention, le roi macédonien en revint à ses expéditions sur le Danube, fit des excursions dans la Scythie, sans négliger d'agiter la Grèce par ses émissaires. Les Locriens d'Amphise ayant renouvelé le sacrilège de cultiver les terrains sacrés, la guerre leur fut déclarée (339) ; Eschine, alors rival de Démosthène en éloquence, mais vendu à Philippe, proposa et persuada aux amphictyons d'être pour général des Grecs le roi de Macédoine. Philippe, qui ne désirait rien de mieux, affecta de se faire prier, puis accepte, entre en Grèce, prend Platée, la place la plus importante de la Phocide, et laisse entrevoir qu'il n'a pas pour unique mobile le désir de venger l'offense faite à Apollon. Les Thébains se croient menacés ; Démosthène tonne sur l'imminence du péril ; Athènes alors et la Béotie se liguent pour le conjurer. En vain Phocion conseillait à ses concitoyens de demeurer tranquilles, en vain la Pythie faisait des réponses sinistres :

on se  
taillo  
dermi  
dermi  
avait  
cha d

Cet  
amus  
festin  
Dema

*Agam*  
repro  
donna  
Athèn  
Béotie

Dér  
à Plat  
point  
et leur  
de fair  
tèrent  
Eschin

Le  
prépar  
souten  
occasio  
celui d  
drame  
combai  
gues, n  
cela qu  
nime :  
une seu  
à veng  
velles ;  
des Dix

(1) Un  
peler les  
tune av  
sa croup  
Athènes

on se battit à Chéronée. Les alliés y furent mis en déroute. Le bataillon sacré d'Épaminondas combattit comme il le devait dans la dernière lutte pour la liberté, et les quatre cents périrent jusqu'au dernier (1) : Démosthène jeta son bouclier et s'enfuit. Phocion, qui avait été exclu du commandement, soutint les esprits et les empêcha de s'abandonner au désespoir.

Bataille de  
Chéronée.  
3 août 338.

Cette journée livra la Grèce à la merci de Philippe, qui s'en amusait hautement et fredonnait, au milieu des coupes du festin, le décret lancé contre lui par Démosthène. Mais l'orateur Demade, son prisonnier, lui dit : *Si la fortune te permet d'être Agamemnon, pourquoi veux-tu te montrer Thersite?* Ce juste reproche fit rentrer en lui-même le roi de Macédoine, qui, en se donnant un air de générosité, renvoya les prisonniers libres à Athènes, renouvela les traités avec cette cité, accorda la paix aux Béotiens, mais en laissant garnison dans Thèbes.

Démosthène cependant jurait par les ombres des héros tombés à Platée, à l'Artémisium, à Salamine, que les Athéniens n'avaient point commis une faute en faisant cette guerre : ils le crurent, et leur foi en ses paroles fut telle, qu'ils le chargèrent du soin de faire fortifier Athènes, menacée par Philippe, et lui décrétèrent une couronne d'or, qui lui fut vivement contestée par Eschine.

Le bruit courait qu'Artaxerce Ochus, nouveau roi de Perse, préparait une expédition contre Athènes, pour la punir d'avoir soutenu la rébellion du satrape Pharnabaze. Philippe y vit une occasion favorable pour exécuter le grand dessein qu'il méditait, celui d'armer toute la Grèce contre l'Asie, et de terminer le grand drame de la guerre médique, en mettant pour toujours hors de combat un ennemi qui, par ses armes d'abord, puis par ses intrigues, n'avait cessé d'être funeste aux Grecs. Philippe ne suivit-il en cela que son ambition personnelle, c'était encore un projet magnanime : nulle autre guerre ne pouvait réunir la Grèce entière dans une seule confédération ; elle avait ses outrages anciens et récents à venger ; les sciences désiraient acquérir des connaissances nouvelles ; les aventuriers appelaient de nouveaux combats : la retraite des Dix Mille, l'expédition d'Agésilas, les tentatives de Jason de

Projet d'invasion en Asie.  
337.

(1) Un lion colossal de marbre blanc fut placé sur le polyandre érigé pour rappeler leur courage, dit Pausanias, mais sans épitaphe, parce que la fortune avait trahi leur valeur. Les débris de ce monument, la tête du lion, sa croupe et d'autres morceaux, ont été dessinés par Dupré dans le *Voyage à Athènes et à Constantinople*.

Phères, démontraient qu'il était possible, facile même, de renverser le trône de Cyrus.

Caractère de  
Philippe.

Qui mieux que Philippe pouvait être mis à la tête d'une aussi grande entreprise ? quel autre généralissime pouvait être proposé par les orateurs gagnés et par les oracles obéissants ? Démosthène avait beau s'écrier : *Que ne méprisez-vous ce Philippe ? Loin d'être Grec, il n'a rien qui tienne du Grec ; il n'est pas même né d'un sang illustre parmi les barbares ; vil Macédonien, issu d'un pays d'où ne nous vint jamais seulement un esclave qui valût quelque chose*, le patriotisme faussait son jugement ou exagérait l'expression de sa pensée. Corrompu et corrupteur, prodiguant l'or à de bouffons, à des proxénètes, à d'impudiques Thessaliens ; profond dans l'art de dissimuler et de feindre ; généreux seulement par calcul ; d'une mauvaise foi effrontée, Philippe méprisait le genre humain, qu'il croyait pouvoir facilement acheter ou frapper d'épouvante ; mais, au milieu de ses vices, il se montra parfois le digne élève d'Épaminondas. Ce n'était pas un barbare que celui qui se plaisait à entendre la vérité, dont la voix est si importune à l'oreille des grands : il disait même que les orateurs d'Athènes lui avaient rendu un grand service en lui reprochant ses défauts, puisqu'il pouvait ainsi s'en corriger. Un prisonnier, qu'on allait vendre, l'accablait de reproches : *Mettez celui-ci en liberté*, dit-il : *je ne savais pas qu'il fût de mes amis*. Comme on l'excitait à punir quelqu'un qui avait dit du mal de lui : *Voyons d'abord*, reprit-il, *si nous lui en avons donné sujet*. Une femme qu'il avait condamnée au sortir d'un banquet, s'écria : *De Philippe ivre j'en appelle à Philippe à jeun*. Il revit l'affaire, et prononça avec plus d'équité. Une autre, à laquelle il refusait audience, en lui disant : *Je n'ai pas le temps*, lui répondit impunément : *Cesse donc d'être roi*. Démocharès, ambassadeur d'Athènes, venait de lui exposer avec beaucoup d'insolence, la mission dont il était chargé ; Philippe lui ayant demandé, en le congédiant, s'il ne pourrait rien faire qui fût agréable à la république, en obtint pour réponse : *Oui, en te pendant*. Les assistants, indignés, s'apprêtaient à le punir, quand Philippe leur dit : *Laissez en paix ce bouffon* ; et s'adressant aux autres ambassadeurs : *Dites à vos compatriotes que celui qui insulte ainsi est bien au-dessous de celui qui pardonne avec le pouvoir de punir*.

Il était plutôt l'ami de ses soldats que leur général. Il orna Pella de nouveaux édifices, y appela les lettres et les beaux-arts, qu'il protégea ; il honorait le mérite jusque dans ses ennemis, et son

amb  
trie e  
la na  
Arist  
dieu.  
par

Il  
mère  
secon  
un he  
jeune  
irrité.  
excès  
Alexa  
en As  
Cette  
royau  
à l'ius  
menac  
sassin  
Il étai

Les  
Philip  
Persua  
ils acc  
de l'as  
meurt

(1) Le  
ques, Il  
(2) Cè  
l'enchal  
tent, ni  
mort de  
changea  
balance

ambition lui inspirait le désir d'introduire dans ses États l'industrie et l'élégance pour lesquelles la Grèce était si vantée. Lors de la naissance d'Alexandre, son héritier présomptif, il écrivit à Aristote : *Il m'est né un fils : je remercie d'autant plus les dieux, qu'ils me l'ont accordé de ton vivant. J'espère qu'élevé par tes soins, il sera digne de me succéder* (1).

Il répudia par la suite Olympias, fille du roi des Molosses et mère d'Alexandre, pour épouser Cléopâtre. Attale, oncle de cette seconde reine, ayant dit dans un repas qu'elle donnerait à Philippe un héritier légitime : *Quoi! suis-je donc un bâtard? s'écria le jeune Alexandre; et il lui lança une coupe à la tête. Philippe, irrité, se leva pour le châtier; mais le vin qu'il avait bu avec excès le fit chanceler, il s'embarrassa parmi les lits, et tomba. Alexandre se mit à le plaisanter : Quoi! tu veux passer d'Europe en Asie, lui dit-il, quand tu ne peux passer d'un lit à un autre.* Cette scène le brouilla avec son père, et il lui fallut sortir du royaume. Soit effet de sa vengeance ou de celle d'Olympias, soit à l'instigation de la Perse, désireuse de conjurer l'orage qui la menaçait, soit ressentiment personnel, un certain Pausanias assassina Philippe à *Æges* pendant les fêtes du mariage de sa fille. Il était âgé de quarante-sept ans, et en avait régné vingt-quatre.

336.

Fin de  
Philippe.  
336.

## CHAPITRE XIX.

ALEXANDRE LE GRAND.

Les Athéniens, qui n'avaient plus d'espoir que dans la mort de Philippe, pensaient pouvoir respirer enfin sous son fils Alexandre. Persuadés qu'ils allaient avoir affaire à un prince inhabile et vain, ils accueillirent avec d'insolentes manifestations de joie la nouvelle de l'assassinat. Démosthène, oubliant qu'il avait dit : *Si Philippe meurt, vous en créerez bientôt un autre* (2), se montra couronné

(1) Le texte de cette lettre nous a été conservé par AULU-GELLE, *Nuits Attiques*, III, 9.

(2) Cette parole révèle le grand homme qui voit les événements maître de l'enchaînement des faits, non de la personnalité dans laquelle ils se manifestent, ni de l'accident minime qui les détermine. Voltaire dit, en racontant la mort de Charles VI, empoisonné par un champignon, que ce champignon changea la face de l'Europe. C'est une grande pensée que celle qui montre la balance européenne fléchissant sous un si léger poids!

de fleurs ; il proposa même de voter des actions de grâces aux dieux et des couronnes à Pausanias ; mais Phocion disait : *L'armée qui nous vainquit à Chéronée n'est diminuée que d'un homme.*

Il était réservé au jeune Alexandre d'accomplir avec plus de grandeur les projets de son père ; car il avait profité de ses leçons dans la politique, comme de celles d'Aristote dans les sciences, pour diriger vers un but élevé son ambition. Cette ambition dut être encore aiguillonnée par la lecture habituelle de l'Illade, qu'il appelait le guide de l'art militaire. On lui demandait un jour si, comme son père, il disputerait la palme aux jeux Olympiques : *Oui*, répondit-il, *quand les concurrents seront des rois.* Lorsqu'il vit les ambassadeurs de Perse à la cour de Macédoine, il ne s'informa ni du luxe, ni des réceptions fastueuses, ni du trône d'or de leur maître, mais bien des forces, des distances, des chemins du royaume ; aussi dirent-ils : *Notre roi est riche, mais Alexandre sera grand.* Lorsqu'il entendait parler des conquêtes de Philippe, il s'écriait en soupirant : *Mon père prendra tout, il ne me laissera rien à conquérir.*

A la mort de Philippe, les Triballes, les Illyriens, les Gètes et les Thraces se révoltèrent contre la Macédoine ; Alexandre marcha contre eux, et leur rébellion fut sévèrement punie. Après cette expédition, ses forces s'étant accrues de la cavalerie légère des Thraces et des Agriens, il se dirigea vers la Grèce.

Il y jouissait d'une réputation si contestée que sa destinée future semblait dépendre des premiers actes de sa vie militaire. A Démosthène, qui ne lui avait pas épargné les outrages, il écrivit : *Tu m'as traité d'enfant quand j'étais dans le pays des Triballes ; de jouvenceau, quand je passai en Thessalie ; devenu homme, j'espère arriver bientôt sous les murs d'Athènes.* Il marcha d'abord contre Thèbes, qui avait égorgé sa garnison, et la livra aux flammes ; trente mille de ses citoyens furent vendus (1) ; il n'épargna que les prêtres, la maison et les descendants de Pin-dare. Une femme thébaine précipita dans un puits un soldat de Thrace qui voulait lui faire violence ; on l'amena devant Alexandre, à qui elle dit : *Je suis Timoclée, veuve de Théagène, mort à Chéronée, en combattant contre ton père pour la liberté de la Grèce.* Alexandre, admirant ses paroles et son action, lui rendit la liberté, ainsi qu'à ses enfants.

(1) Cette vente lui rapporta, pour sa part, 440 talents (près de 2,430,000 francs).

Ar  
cond  
Lyeu  
Dém  
nât,  
Darl  
Le  
géné  
réuni  
La p  
losop  
ni que  
dema  
dit :  
Si  
qu'un  
Antip  
des g  
pour  
lite, g  
et des  
entrep  
Cet  
de to  
noyau  
ble au  
était r  
nocuv  
(1) C  
la hara  
avec A  
libres  
nemen  
la paix  
sur les  
tout ba  
dettes,  
aux én  
une au  
Les co  
leurs n  
ration.  
port d'

Athènes épouvantée lui demande la paix ; il l'accorde (1), à la condition qu'elle remettra entre ses mains Démosthène, Hypéride, Lycurgue, Charidème et d'autres instigateurs de la révolte ; mais Démade, s'étant transporté près de lui, obtint qu'il leur pardonnat, et il se contenta de bannir Charidème, qui se réfugia près de Darius.

Les amphictyons décernèrent à Alexandre le commandement général de la Grèce, dont son père avait été investi ; l'assemblée réunie à Corinthe le déclara chef de l'expédition contre la Perse. La pythie lui répondit : *O mon fils, tu es invincible*. Poètes, philosophes, orateurs, accoururent le complimenter. Diogène le Cynique fut le seul à s'en abstenir. Le jeune roi alla le voir, et lui demanda en quel il pouvait lui être agréable, Diogène lui répondit : *En le mettant de côté pour que je jouisse du soleil*.

Si l'expédition de Perse, projetée par Philippe, n'était pour lui qu'un moyen, elle était le but principal d'Alexandre. Il confia à Antipater le gouvernement de la Macédoine, se concilia l'affection des généraux, en leur donnant tout ce qu'il possédait, *ne gardant pour lui que l'espérance* ; et, avec trente-cinq mille hommes d'élite, guidés par des capitaines expérimentés, soixante-dix talents et des vivres pour un mois, il part pour accomplir la plus vaste entreprise qui eût encore été tentée par les Européens.

Cette armée, déjà préparée par Philippe, se composait d'armes de toute sorte. Les forces macédoniennes, qui en formaient le noyau, étaient soutenues par la grosse cavalerie, corps redoutable auquel la Grèce ne pouvait opposer rien de semblable : elle était même, pour l'armure, le nombre et l'habileté dans les manœuvres, supérieure à la cavalerie romaine. Les hommes en

Armée  
d'Alexandre.

(1) On retrouve quelques-unes des conditions de cette paix généreuse dans la harangue de Démosthène (ou peut-être d'Hypéride), sur le traité conclu avec Alexandre, *ὁ περὶ τῶν πρὸς Ἀλέξανδρον συνθηκῶν*. « Les Hellènes seront libres et se régiront par leurs propres lois... Ceux qui détruiront les gouvernements établis dans chaque État à l'époque de la prestation du serment pour la paix, seront ennemis de tous les confédérés... Le conseil chargé de veiller sur les intérêts communs empêchera, dans les cités confédérées, tout supplice, tout bannissement illégal, les confiscations, le partage des terres, l'extinction des dettes, l'affranchissement des esclaves, enfin toute innovation... Il est interdit aux émigrés de partir armés d'aucune des villes confédérées pour en attaquer une autre, sous peine d'exclusion du traité pour la ville d'où ils seront partis... Les confédérés auront la mer libre, nul n'arrêtera et n'em mènera un seul de leurs navires ; quiconque violera cette défense sera un ennemi pour la confédération. » En outre, aucune trirème macédonienne ne devait entrer dans un port d'une ville confédérée, sans qu'elle y eût consenti.

étaient choisis parmi la noblesse macédonienne. L'infanterie qui composait la phalange était recrutée dans le peuple, dont elle était si bien la représentation qu'on la réunissait pour prononcer sur un crime capital. A défaut d'amour de la liberté, ces nobles Macédoniens avaient pour mobiles l'orgueil national et le sentiment de leurs propres droits. Loin d'être des instruments aveugles dans la main d'un chef, ils faisaient la guerre comme un peuple qui marche contre un autre peuple; aussi Alexandre dut-il revenir sur ses pas lorsqu'ils ne voulurent plus le suivre.

Les argyraspides, choisis dans la noblesse inférieure, tenaient le milieu entre la grosse infanterie et les fantassins armés à la légère; combattant avec une lance et un bouclier plus commode à manier, leurs évolutions étaient plus faciles. Les autres peuples servaient dans l'arme où ils étaient le plus redoutables: les Odryses, les Triballes, les Illyriens, dans les troupes légères; les Thessaliens dans la grosse cavalerie, les Thraces et les Péoniens en éclaireurs, à la manière des Tyrollens et des Pandours; du reste, point de femmes et d'enfants, au plus quelques chariots pour le transport des bagages.

Perse.

Jetons maintenant un regard sur ceux qu'ils vont assaillir. Nous avons déjà vu que, depuis Xerxès, les Perses s'acheminaient vers leur déclin. Sortis nomades et guerriers de leurs vallées natales, ils élevèrent sur les ruines de la Médie un empire dont l'organisation tenait de leur état primitif de vagabondage armé; ils ne perdirent pas, en se civilisant, la manie des conquêtes, et s'en allèrent portant toujours à la plus grande distance l'esclavage et la dévastation: les ruines de Babylone, de Thèbes en Égypte, de Sidon, d'Athènes, furent les tristes monuments de leur vaillance. Leurs conquêtes accrurent le nombre de leurs ennemis. Quelquefois ils vinrent se heurter contre des peuples qui, comme les Grecs, les taillèrent en pièces; plus heureux contre d'autres nations, ils furent souvent vainqueurs; mais l'excessive étendue de leur domination lui enlevait toute consistance; car un vaste empire n'est pas une création naturelle, et vingt peuples différents ne sauraient guère se fondre dans cette unité qui seule peut donner une force durable.

Ils avaient, en retour, contracté les vices de la civilisation: ainsi qu'il arrive toujours, les vainqueurs furent énervés par la mollesse et les vices des vaincus; ils adoptèrent et le luxe et le despotisme des Mèdes; leurs rois furent entourés de femmes et d'eunuques, et leur histoire ne fut remplie que d'intrigues, de conjurations, de révoltes. Cependant les satrapes éloignés ou in-

dépend  
et, si le  
rébellio  
violent  
la force

Que  
blable  
attendr  
commu

Les  
presque  
tre en  
la Grèc

d'Antal  
pre et C

que l'ap  
d'autres  
habitan

volta so  
mener à  
mais, à

que l'ex  
se dispu

dont un  
cidenta  
neurs d

d'Égypt  
tentativ  
ronde, l'

de Pers  
Ochu:

sous le  
massacr  
sœur et

Artabaz  
l'aide de  
comport  
tait sur  
l'Égypte  
armes g  
tor, gén

dépendants exerçaient sur les peuples une tyrannie insupportable, et, si le monarque voulait y mettre un frein, ils se déclaraient en rébellion ouverte; car il y a dans le despotisme quelque chose de violent et de désordonné, qui souvent oppose au droit l'audace de la force ou les perfidies de la dissimulation.

Que le choc vigoureux de l'étranger vienne heurter un semblable édifice, il l'abattra certainement, puisqu'il n'y aura rien à attendre de l'honneur et du patriotisme de peuples qui n'ont de commun que la servitude.

Les conquêtes des Perses dans l'Asie Mineure n'y changèrent presque rien aux mœurs et au caractère; elles ne firent que mettre en communication des pays d'abord très-disparates, et agiter la Grèce par les factions qu'elles y suscitérent. La honteuse paix d'Antalcidas assura à la Perse cette portion de l'Asie, avec Chypre et Clazomène. Sa domination y fut d'autant plus incontestée, que l'apparition d'Épaminondas vint abaisser Lacédémone; mais d'autres provinces n'étaient pas aussi tranquilles. Les Cadusiens, habitants du Caucase, défrent Artaxerce II (384), l'Égypte se révolta sous son roi Nectanébo I<sup>er</sup> (374), et la Perse ne put la ramener à l'obéissance qu'en appelant à son aide les armes grecques; mais, à peine Iphicrate et Artabaze cessèrent-ils d'opérer d'accord, que l'expédition avorta. Artaxerce vivait encore, que ses trois fils se disputaient sa succession, soutenus par les intrigues d'un sérail dont un vieux monarque devient le premier esclave. La partie occidentale de l'empire s'insurgea en même temps que les gouverneurs de la Syrie et de l'Asie Mineure, secondés par Tachos, roi d'Égypte (362); mais Darius, l'aîné des princes, fut tué, et les tentatives des deux autres frères échouèrent par la trahison d'Oronte, l'un de leurs principaux partisans, gagné par l'or de la cour de Perse.

Artaxerce II.

Ochus, le dernier des fils du grand roi, ayant succédé à son père, sous le nom d'Artaxerce III (362), s'affermir sur le trône par le massacre de toute la famille royale, faisant ensevelir sa propre sœur et égorger les personnages les plus illustres (358). Cependant Artabaze, satrape de l'Asie Mineure, parvint à se soutenir, avec l'aide des Thébains; et la manière dont Philippe de Macédoine se comporta à son égard permit d'entrevoir les desseins qu'il méditait sur l'Asie. Les Phéniciens et les Chypriotes s'étant alliés avec l'Égypte, se révoltèrent aussi; mais la trahison, et plus encore les armes grecques, les remirent sous le joug du roi de Perse. Mentor, général des confédérés, lui livra Sidon: cette ville fut détruite

Artaxerce III.

(354), et la Phénicie domptée. Phocion et Évagoras l'aiderent à prendre Chypre; enfin Artaxerce lui-même, s'étant rendu en Égypte avec les troupes mercenaires, vainquit Nectanébo II, près de Pélose, détruisit les temples et les archives, et fit du pays une province de la Perse.

C'était la dernière lueur d'un flambeau prêt à s'éteindre. Le traître Mentor et l'eunuque Bagoas s'emparèrent de toute l'autorité, en ne laissant qu'un vain titre à Artaxerce, jusqu'au moment où il plut à Bagoas de l'empoisonner (328). Son meurtrier fit également périr tous ses fils, à l'exception d'Arsès, le plus jeune, qu'il laissa vivre pour régner sous son nom. Deux ans après, il trancha aussi ses jours, et donna la couronne à Darius Codoman, parent éloigné de la famille royale.

Darius Codoman.

Mais, s'il crut s'en faire un instrument docile, il se trompa. Darius, qui n'avait pas été élevé dans la mollesse du sérail comme ses prédécesseurs, eut les vertus d'un homme et d'un roi; il commença par punir l'infâme Bagoas, et se montra capable de rétablir la puissance des Perses, si la chose avait été possible encore, et si, dès la seconde année d'un règne mal affermi, Alexandre n'était pas venu fondre sur ses États.

331.

La fortune parut d'abord vouloir punir la témérité du Macédonien, en plaçant près de Darius le général rhodien Memnon. Connaissant trop bien que les Perses avaient perdu de leur valeur et de leur discipline, ce guerrier habile leur conseilla d'opposer à l'ennemi le genre de guerre qui fit échouer Napoléon en Russie : il voulait qu'on dévastât le pays, qu'on évitât les batailles rangées, qu'on affamât l'armée d'Alexandre. De pareils actes ne peuvent être accomplis que par une tyrannie absolue ou par un ardent patriotisme : or, le satrape de Phrygie s'y refusa par amour pour ses jardins, pour ses richesses et pour son sérail. Alors Memnon résolut de porter la guerre en Macédoine, espérant, non sans raison, que par jalousie et à prix d'or les Grecs le soutiendraient contre le redoutable fils de Philippe. Mais celui-ci le prévint, en traversant avec une extrême rapidité l'Helléspont, et en passant le Granique (*l'Oustvola*) sous les yeux de l'ennemi, qu'il mit en déroute. Cette victoire était moins importante par elle-même que par la mort de Memnon, l'unique espoir de la Perse. L'Athénien Charidème, qui, banni de sa patrie, comme nous l'avons dit, aidait Darius de ses conseils, pouvait remplacer en partie ce général; mais, pour l'avoir invité à ne pas exposer sa personne dans les combats, le monarque le fit mettre à mort.

Passage du Granique.

ne  
pa  
te  
se  
les  
tre  
  
rie  
da  
son  
cés  
toi  
ref  
lieu  
en

ci  
in  
des  
et u  
d'un  
pê  
mois  
cito  
en v  
mis  
rein  
crifi

(1)  
(2)  
et ar  
par E  
Ptolé  
« S  
la vil  
parut  
laire  
parm  
nèren  
une t  
d'Am

Alexandre rend l'indépendance à l'Asie Mineure ; politique que ne sut pas imiter Napoléon à l'égard de la Pologne ; il fait rétablir partout le gouvernement populaire , ordonne la reconstruction du temple d'Éphèse, et, afin de prouver à la Grèce qu'il l'associe à ses victoires, il envoie une partie du butin à Athènes ; puis, sous les auspices de ses premiers succès, il poursuit son immense entreprise.

Darius, au lieu de l'attendre dans les vastes plaines de l'Assyrie, où il pouvait développer ses innombrables armées, s'engagea dans des défilés, et fut entièrement défait à Issus ; il y combat en personne, jusqu'à ce qu'il ait vu les chevaux de son char tomber percés de coups. Il paraît qu'Alexandre ne conçut qu'après cette victoire le dessein de renverser entièrement le trône de la Perse : il refuse les propositions de paix, et se croit si sûr de triompher, qu'au lieu de poursuivre Darius, il songe à s'assurer l'empire de la mer, en mettant le siège devant Tyr.

Bataille d'Issus. 333.

La nouvelle Tyr avait été bâtie, après la destruction de l'ancienne par Nabuchodonosor, dans une île voisine, et semblait inexpugnable sans le secours d'une flotte. Mais Alexandre avait des ingénieurs habiles dans tous les genres de travaux militaires, et un courage qu'augmentaient les obstacles. Il parvint, au moyen d'une digue souvent interrompue par les sorties et par les tempêtes, à réunir l'île au continent, et s'empara de la ville après sept mois d'attaques obstinées et de résistance opiniâtre ; huit mille citoyens furent passés au fil de l'épée, trente mille furent exposés en vente, deux mille jeunes gens périrent sur des gibets après avoir mis bas les armes (1), et l'on vit, sur les ruines fumantes de la reine de la mer, le despote d'un canton de la Grèce offrir des sacrifices à l'Hercule tyrien (2). Il préparait un semblable traite-

(1) DIONOËRE DE SICILE, liv. XVII, 46.

(2) Les Rhodiens furent les premiers à s'occuper avec succès de l'art des sièges ; cet art de la poliorcétique fut successivement perfectionné par les Carthaginois, par Denys, Philippe et Alexandre ; après eux, par Démétrius Poliorcète et les Ptolémées.

« Straton, dont la puissance s'appuyait sur celle de Darius, régnait à Sidon ; la ville s'étant rendue plutôt par la volonté du peuple que par la sienne, il ne parut plus digne de régner. Éphestion, ayant en d'Alexandre la faculté de faire roi celui qui conviendrait le plus aux Sidoniens, se proposa de le choisir parmi ses hôtes, jeunes gens des plus illustres de la cité. Mais ceux-ci déclinaient son offre, disant que, selon l'usage du pays, nul ne pouvait être élevé à une telle dignité, s'il n'était de race royale. Éphestion admira leur grandeur d'âme, qui refusait ce que d'autres cherchent à se procurer par le fer et par le

ment à la ville de Jérusalem pour la punir d'être demeurée fidèle aux Phéniciens ; mais Gad, grand prêtre des Hébreux, étant venu

feu, et leur dit : « Honneur à votre vertu, ô cœurs généreux, qui les premiers comprenez qu'il y a plus de gloire à refuser qu'à accepter un royaume. Choisissez donc vous-mêmes quelqu'un de race royale qui se souvienne d'avoir reçu de vous le trône. » Alors ceux-ci, voyant que le désir de régner en amenait beaucoup à faire des flatteries et des caresses aux amis d'Alexandre, déclarèrent que personne n'en était plus digne qu'un certain Abdolonyme, lié par le sang à une longue suite de rois, et qui, par pauvreté, cultivait de ses propres mains un petit jardin dans les faubourgs de la ville. Il avait, comme beaucoup d'autres, appris à l'école de la pauvreté à vivre en homme de bien ; et, tout occupé de son travail journalier, il n'avait pas entendu le fracas des armes qui avaient bouleversé l'Asie. Ceux dont nous avons parlé entrent à l'improviste dans le jardin avec les insignes royaux à la main, et ayant trouvé Abdolonyme qui arrachait les mauvaises herbes de son champ, ils le saluèrent roi, et l'un d'eux lui dit : « Il te faut maintenant échanger contre ces vêtements que tu vois en ma main les haillons qui te couvrent ; nettoie ton corps de sa sueur et de ses souillures ; prends l'âme d'un roi, et porte la même modération dans le haut rang dont tu es digne. Et lorsque tu siègeras sur le trône royal, maître de la vie et de la mort de tous, n'oublie jamais l'état où nous te trouvons, et sache bien que c'est à cause de ta vertueuse pauvreté que tu reçois aujourd'hui la couronne. » Abdolonyme croyait rêver, et s'informait si ceux qui se permettaient un jeu si cruel, étaient bien sains d'esprit. Mais lorsqu'au milieu des questions qu'il faisait, on eut lavé son corps, qu'on l'eut revêtu de la robe de pourpre resplendissante d'or, et qu'il put ajouter foi à leurs serments, roi déjà, il s'en vint au palais en leur compagnie. La chose excita, comme cela devait être, une grande rumeur par la ville ; les uns en témoignaient de la joie, et les autres du dépit ; les riches lui faisaient un crime de sa pauvreté et de sa bassesse auprès des amis d'Alexandre. Alexandre le fit soudain introduire près de lui, et après l'avoir bien considéré : « Ton aspect, dit-il, ne dément pas la noblesse de ta race ; je voudrais donc savoir comment tu as supporté la pauvreté. — Venille le ciel, répondit-il, que je puisse supporter le sceptre avec le même courage ; ces mains ont fourni à tous mes désirs ; n'ayant rien, rien ne m'a manqué. » Ces paroles inspirèrent au roi une haute idée de l'âme d'Abdolonyme ; il ordonna, en conséquence, qu'on lui donnât, non-seulement tout le mobilier royal de Straton, mais encore une partie du butin qu'il avait fait sur les Perses, et il ajouta même à son État le pays qui environnait la ville. »

Tel est le récit de *Quinte-Curce* (IV, 1), que nous avons préféré, non que nous ayons confiance en cet écrivain, mais parce qu'il rapporte cette anecdote de la manière la plus raisonnable. Arrien n'en fait pas mention ; Diodore en parle, mais il transporte la scène à Tyr, dont le roi ne s'appelait pas d'ailleurs Straton, et n'était pas absent de la ville quand elle fut prise par Alexandre, car il fut fait prisonnier, et le conquérant, lui restitua plus tard la couronne. Plutarque n'en dit mot dans la vie d'Alexandre ; il en parle dans le discours sur la fortune d'Alexandre, mais il met l'aventure à Paphos et sur le compte d'un certain Alynome, oubliant qu'Alexandre n'alla jamais à Paphos. Justin rapporte aussi l'anecdote (XI, 10) conformément au récit de *Quinte-Curce*. En définitive, c'est un fait que la critique peut difficilement accepter.

au-de  
parvi

Bé

pha,

dù a

le tra

les fe

Al

contr

l'idol

affich

termé

« trui

« pou

« révé

« ran

« nou

« pas

« aux

« Mal

« de f

cette

l'antic

elle le

l'avait

et l'Ac

veaux

dans l

le fils.

Ce

Cherci

il emm

comp

pour l

et les

que l'

(1) J

Quinte

(2) L

dans la

(3) L

au-devant de lui dans toute la majesté du costume sacerdotal, parvint à l'apaiser (1).

Bétis réstla intrépidement dans Gaza, mais Alexandre en triompha, et, se souvenant de l'Achille d'Homère plus que du respect dû au courage malheureux, il tua cruellement ce brave guerrier, le traîna autour de la ville, fit égorger dix mille citoyens, vendre les femmes et les enfants.

Alexandre se rend de là en Égypte, qu'il soulève sans peine contre les Perses, odieux surtout pour leur intolérance envers l'idolâtrie. Lorsque le général Bonaparte parut dans ce pays, il fit afficher une proclamation dans la langue usuelle, conçue en ces termes : « Peuples d'Égypte, si l'on vous dit que je viens pour détruire votre religion, ne le croyez pas. Répondez que je viens pour vous restituer vos droits, punir les usurpateurs, et que je révère, plus que les Mamelouks, Dieu, son prophète et le Coran... Cadis, scheiks, imans, scorbais, rapportez au peuple que nous aussi, nous sommes de vrais musulmans. N'avons-nous pas abattu le pape, qui prêchait que l'on devait faire la guerre aux musulmans? n'avons-nous pas détruit les chevaliers de Malte, les gens qui croyaient que c'était la volonté de Dieu que de faire la guerre aux musulmans (2)? » La politique qui dictait cette proclamation à l'Alexandre de nos jours inspira à celui de l'antiquité le rétablissement des lois et du culte des Égyptiens; elle le porta à témoigner son respect envers leurs dieux, comme il l'avait témoigné envers les oracles de la Grèce, le Melkart Tyrien et l'Adonaï des Hébreux; elle le détermina enfin à braver de nouveaux dangers et à traverser les sables du désert pour aller visiter dans l'Oasis le temple de Jupiter Ammon, dont il se proclamait le fils.

Alexandre en Égypte.

Ce n'était pas là son seul trait de ressemblance avec Napoléon. Cherchant comme lui à rendre la guerre profitable aux arts de la paix, il emmenait avec lui un état-major, comme on dirait aujourd'hui, composé d'une section de géographes et d'une section d'ingénieurs, pour lever les plans, prendre les mesures, disposer les campements et les moyens d'attaque. D'autres recueillaient tous les objets rares que l'on rencontrait (3), pour les envoyer à Aristote, qui put ainsi

(1) Josèphe est le seul historien qui rapporte l'intervention du grand prêtre : Quinte-Curce est aussi la seule autorité en ce qui concerne Bétis.

(2) L'original de cette proclamation est rapporté par SILVESTRE DE SACY, dans la *Chrestomathie arabe*; Paris, 1826.

(3) L'armée d'Alexandre rencontra près de Nicée, sur l'Hydaspe, une si grande

écrire sur l'histoire naturelle : des philosophes examinaient la doctrine des peuples vaincus ; des historiens prenaient note des faits de chaque jour.

Fondation  
d'Alexandrie.  
331.

Alexandre, dont le regard se portait sur toutes choses, vit un grand lac appelé Maréotide, qui, recevant les eaux du Nil et communiquant avec la mer, lui sembla très-favorable pour y construire un port. Il y fonda une ville ; l'architecte Sostrate en traça le plan de manière que les vents étésiens, en circulant dans les rues, y maintenaient un air pur. Alexandrie, bâtie sur la limite du désert, n'appartient à l'Égypte que par le canal destiné à recevoir le trop plein du Nil ; elle communique avec l'Europe par la Méditerranée, et près de là, le golfe Arabique la met à même de recevoir les productions de l'Inde ; situation favorable s'il en fut jamais, pour devenir le centre du commerce et de la navigation. Telle fut, en effet, Alexandrie ; elle se conserva à travers les siècles et leurs révolutions ; elle est encore aujourd'hui le marché de tout le commerce entre l'Égypte et la Méditerranée, l'Europe et les Indes.

La fortune d'Alexandre était suivie de tant de prospérités et de succès si constants, que Darius désirait chaque jour davantage ouvrir des négociations ; ses propositions pour obtenir la paix étaient extrêmement généreuses ; mais Alexandre, sans les écouter, passa l'Euphrate et le Tigre, et subjuga facilement l'Asie inférieure, qui, florissante et tranquille, ne prit point souci de la chute de ses dominateurs.

Bataille  
d'Arbelles.  
1<sup>er</sup> octob. 331.

Dans la plaine d'Arbelles, la petite armée disciplinée et dévouée d'Alexandre rencontra l'innombrable armée de Darius, multitude de soldats mercenaires ou recrutés de force, traînant à sa suite une foule infinie de femmes, d'eunuques, de tentes, de bagages. Là encore, la tactique triompha du nombre. Darius, au milieu de tant de désastres qu'il avait eu vain tenté de conjurer, se montra digne d'un meilleur sort. Il combattit en soldat ; puis, entraîné dans la fuite de son armée, il fit preuve du plus généreux dévouement et de l'abnégation la plus complète ; car il ne voulut pas que, pour sa sûreté personnelle, le pont fût coupé derrière lui, et,

quantité de singes, qu'on les prit pour une armée. Les anciens faisaient ainsi la chasse à ces animaux : les chasseurs disposaient dans le bois un certain nombre de vases pleins d'eau et s'y lavaient le visage à la vue des singes, puis substituant de la glu à l'eau, ils abandonnaient le tout en se retirant. Leur instinct d'imitation amenait alors les singes près des vases, où ils se barbouillaient le museau, de manière qu'aveuglés par le liquide, ils ne pouvaient plus fuir. Voy. DIODORE DE SICILE, XVII, 90.

dans  
fense  
siné p  
pirer,  
génére  
Alors  
résista  
triomp  
cent q

La  
se sou  
deux s  
haute  
quête.  
jusqu'  
une au

Mai  
des ho  
milieu  
le pré  
vit, gr  
pour le  
cents  
trente  
c'était  
nourri  
d'ordin  
seul da  
à table  
alors s  
mets,  
férieur  
Alexan  
douze  
nes pou  
litaire  
ce que  
cour, o  
de la ro

(1) En

dans la crainte d'humilier ses Perses, il refusa de confier sa défense aux Grecs mercenaires ; mais les Perses le trahirent : assassiné par Bessus, satrape ambitieux, il chargea, au moment d'expirer, un Macédonien d'aller remercier Alexandre de la manière généreuse dont il avait traité sa femme et ses filles prisonnières. Alors Babylone, Suze, Ecbatane, tombent, sans la moindre résistance, au pouvoir du conquérant, qui, dans l'ivresse du triomphe et du vin, incendie Persépolis, dont les flammes annoncent que l'empire de Cyrus est fini.

Fin de Darius.  
330.

La Bactriane, où Bessus avait tenté de se former un royaume, se soumet au vainqueur, et cette province et la Sogdiane, toutes deux sillonnées par les voies du commerce, riches entrepôts de la haute Asie, accroissent l'importance de cette merveilleuse conquête. A cette heure, la domination de la petite Macédoine s'étend jusqu'à l'Iaxarte (*le Si-Houn*), sur les rives duquel se fonda une autre Alexandrie.

329.

Mais la prospérité fut pour Alexandre, comme pour la plupart des hommes, un fardeau trop lourd à porter. Il s'abandonna, au milieu de ses victoires, à des excès de toute sorte, et la débauche le précipita dans des extravagances et des cruautés honteuses. Il vit, gravé sur une colonne d'airain, l'ordre de tuer chaque jour, pour le roi de Perse, cent bœufs, quatre cents oies grasses, trois cents pigeons ramiers, six cents oiseaux, trois cents agneaux, trente gazelles, trente chevaux, peut-être pour les sacrifices : c'était une dépense de quatre cents talents par repas, pour la nourriture de quinze mille individus (1). Le roi de Perse invitait d'ordinaire à sa table dix ou douze personnes, mais il mangeait seul dans un cabinet, d'où il voyait sans être vu. Il ne se mettait à table avec ses convives que dans les solennités, et il siégeait alors sur un trône très-élevé, du haut duquel il leur jetait les mets, les appelant près de lui pour boire du vin d'une qualité inférieure au sien, et ne cessant que lorsqu'ils étaient tous ivres. Alexandre voulut imiter ce faste déplorable, dépensant de dix à douze mille francs par repas, auxquels il conviait soixante personnes pour y causer sur le pied de l'égalité, avec cette franchise militaire qui favorisent les libations bachiques. Il ordonna que tout ce que l'on trouverait de pourpre dans l'Ionie fût acheté pour sa cour, où cinq cents personnes portaient cette couleur distinctive de la royauté. Sa tente d'audience contenait cinq cents petits lits,

Luxe  
d'Alexandre.

(1) Environ cent cinquante francs par tête.

et se dressait sur huit colonnes d'or soutenant un baldaquin richement brodé en or ; cinq cents gardes s'y tenaient constamment revêtus d'un uniforme pourpre et orange ; mille étaient habillés de jaune vif et d'écarlate ; d'autres encore de bleu ; cinq cents Macédoniens portaient en outre le bouclier d'argent ; le siège sur lequel il s'asseyait, élevé au milieu du pavillon, était aussi d'argent.

Ce que l'on raconte de sa libéralité est à peine croyable. Les distinctions et les largesses pleuvaient sur les Grecs et sur les étrangers ; il paya les dettes des Macédoniens, moyennant cent trente millions de francs ; en licenciant une partie des soldats, il leur fit don de vingt-un mille talents, près de cent seize millions, et vingt mille autres talents de gratification que reçurent, avec leur congé, dix mille autres soldats (1). Il réunit dans son sérail trois cent soixante concubines, des eunuques, des callisques, et tout ce qui était d'usage en Perse (2).

Mécanisme-  
ments.

Le titre de Dieu et de fils des Dieux était commun aux rois orientaux ; on le donna même aux successeurs d'Alexandre, qui lui étaient si inférieurs ; mais, dès les commencements, les Macédoniens ne pouvaient le lui pardonner : attachés à leurs privilèges nationaux, ils voyaient avec déplaisir le roi guerrier de Pella métamorphosé en monarque de Perse. De là des murmures contre lui, puis des mots blessants proférés à haute voix, et des complots, peut-être ; de là la méfiance, les soupçons du roi, habitué par l'adulation à ne pas rencontrer d'obstacles : il s'irrite, et sa colère devient impitoyable. Philotas est mis à mort pour n'avoir pas révélé une conjuration ; Parménion, son père, le meilleur capitaine de Philippe, l'ami d'Alexandre, est tué lui-même, dans la crainte qu'il ne songe à venger son fils : tant est glissant les sentiers du despotisme ! Clitus, autre ami d'Alexandre, ayant osé, dans un festin, lui adresser un reproche, le roi, dans son ivresse, fond sur lui et le perce de sa lance ; sauf à verser sur lui les pleurs d'un remords éternel. Le philosophe Callisthène, qui pensait pouvoir demeurer à la cour sans y flatter, fut accusé de complicité dans une conspiration (3) et mis à mort. Cratès, autre

(1) SAINTE-CROIX, p. 457.

(2) Cassandre, à son retour de Macédoine, témoin des adorations rendues à Alexandre, ne put s'empêcher de rire. Alexandre, irrité, le prit aux cheveux et lui battit plusieurs fois la tête contre la muraille.

(3) Aristote disait de Callisthène : *C'est un excellent orateur, mais il manque de jugement* ; et, l'entendant parler ainsi familièrement à Alexandre,

philo  
habit  
Eph  
conse  
les M  
Ép  
tion.  
qui l  
tous  
sacré  
Médi  
tomb  
des m  
funè  
mola  
enfin,  
iniqu  
odieu  
Les  
deval

il lui a  
se prot  
ses am  
d'éloq  
garda l  
belles  
Macédo  
tion la  
aux no  
royaun  
cédonic  
l'on ap  
de fiel

(1) l  
comte  
scriptio  
d'Éphe  
compri  
l'Institu  
cette co  
celles d  
les trou  
de base

philosophe, non moins sincère, mais plus prudent, conserva ses habitudes macédoniennes, ce qui faisait dire au fils de Philippe : *Éphestion aime Alexandre, Cratès aime le roi*; il employait en conséquence le premier à traiter avec les Perses, le second avec les Macédoniens.

Éphestion était pour Alexandre l'objet de la plus tendre affection. Lorsqu'il mourut, le héros fit mettre en croix le médecin qui l'avait traité, détruire les murs d'Ecbatane, raser le poil de tous les chevaux, renverser le temple d'Esculape, éteindre le feu sacré dans toute l'Asie. Les Cosséens, nation belliqueuse de la Médie, ayant été vaincus, il ordonna de les égorger tous en hécatombe aux mânes de son ami. Il fit abattre cinq cent dix toises des murs de Babylone pour en construire une immense pyramide funéraire, et il dépensa pour les funérailles, dans lesquelles on immola dix mille victimes, les revenus de vingt riches provinces (1); enfin, il envoya le cadavre en Égypte, en promettant à Cléomène, inique gouverneur de ce pays, l'impunité pour ses vexations odieuses, s'il obtenait des prêtres de déifier son ami.

Les adulations que ses flatteurs faisaient résonner à ses oreilles devaient l'encourager à étendre encore plus loin ses expéditions ;

Expédition  
dans l'Inde.  
327.

Il lui appliqua ces mots de Thétis à Achille : *Tu destinée sera courte, elle ne se prolongera pas* (Iliade A, 413). Alexandre lui ordonna un jour, pour divertir ses amis, d'improviser les louanges des Macédoniens; il s'en acquitta avec tant d'éloquence, que tous les Macédoniens lui jetèrent leur couronne; Alexandre seul garda la sienne, disant qu'il ne s'étonnait pas si un beau sujet lui fournissait de belles paroles; et aussitôt il lui imposa pour tâche de révéler les défauts des Macédoniens, afin qu'ils pussent en faire leur profit. Il entama alors la déclamation la plus mordante, surtout contre le roi Philippe, et conclut en appliquant aux nobles présents ces paroles piquantes : « Quand la discorde entre dans un royaume, ceux qui valent le moins sont élevés aux premiers rangs. » Les Macédoniens en furent cruellement blessés, et de son côté Alexandre observa que l'on apercevait dans le discours de Callisthène beaucoup moins d'éloquence que de fiel contre les Macédoniens. Voy. PLUTARQUE, *Vie d'Alexandre*, 53.

(1) 10,000 talents (environ 55,000,000 francs), suivant ARRIEN, VII, 14. Le comte de CAULUS, dans le tome XXXI des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a voulu donner un dessin de la pyramide funéraire d'Éphestion. Mais il paraît avoir moins bien saisi le sens de l'historien et compris l'art grec que M. QUATREMÈRE DE QUINCY, qui, dans les Mémoires de l'Institut, t. IV, en a donné la description et le dessin. D'après ses conclusions, cette construction, par son usage comme par sa disposition, était semblable à celles qui servaient pour l'apothéose des empereurs romains, telles que nous les trouvons décrites dans Hérodien et représentées sur certaines médailles. Elle formait un ensemble pyramidal de cinq étages, avec un comble qui servait de base au couronnement. Voy. aussi SAINT-CROIX, p. 472.

il y était poussé aussi par le désir d'aller à la source des richesses et du commerce : peut-être encore que le défaut de notions suffisantes sur le monde oriental lui fit penser que son empire devait avoir pour limite naturelle l'Océan oriental. Il entra donc dans la partie septentrionale de l'Inde, que les naturels appelaient Pendjab et les Grecs Pentapotamie, c'est-à-dire *aux cinq fleuves*; pays considéré par les Indiens comme grossier et barbare, mais très-peuplé et d'une riche culture. Il était habité par les Seikhs et par les Mahrattes, c'est-à-dire par la caste guerrière des Indiens; aussi Alexandre y trouva-t-il une plus forte résistance que partout ailleurs. Ajoutons que, dans l'ignorance des pluies périodiques de cette contrée, il y pénétra sur la fin du printemps, quand précisément elles commençaient dans les montagnes, grossissant les fleuves, interceptant les passages, et gênant la marche durant quarante jours (1).

Mais Alexandre fut aidé, comme de nos jours les Anglais, par les dissensions des princes entre lesquels le pays était divisé. Il traversa l'Indus à Taxila (*Attok*), et gagna l'Hydaspe (*Djelem*), sur les bords duquel il défît Porus, l'un des plus puissants rois de l'Inde (2); il passa ensuite l'Acésines (*Tchennab*) et l'Hydraotes (*Ravei*); mais, parvenu à l'Hyphase (*Beyah*), ses troupes refusèrent de le suivre plus loin dans un pays aussi difficile, vers des contrées reculées et inconnues, où la victoire ne leur promettait aucun profit. Tournant donc vers le pays des Malles (*Moultan*), et retrouvant l'Hydaspe, il y fit embarquer la majeure partie de ses soldats, pour se rendre dans l'Acésines et de ce fleuve dans l'Indus, dont le cours le conduisit à la mer (3).

(1) Tamerlan évita cette faute. Nadir Schah envahit l'Inde en 1738 par la même route que suivit Alexandre, et l'on peut juger par les désastres de cette marche, dont le récit nous a été laissé par le Kachemirien SEIKH ANNULKUR-REEM, de tous les maux que les Macédoniens eurent à endurer.

(2) Alexandre perdit là son cheval Bucéphale, aussi fameux que lui-même.

(3) Voyez, au sujet de cette expédition, indépendamment de SAINTE-CROIX, le major RENNEL, *Memoir of a map of Hindostan*; Londres, 1793. ARUEN, dans son *histoire de l'Inde*, *Ἰνδική*, nous a conservé le journal de la navigation de Néarque, qui dura depuis le commencement d'octobre 326 jusqu'à la fin de février 325, presque autant que la marche d'Alexandre : son livre a été l'objet d'un travail d'éclaircissements de la part de D. VINCENT, dans *the Voyage of Nearchus from the Indus to the Euphrates*; Londres, 1797. Alexandre, ayant remarqué des crocodiles sur les rives de l'Indus et certaines fèves, qui y croissaient pareilles à celles de l'Égypte, en conclut que ce fleuve n'était autre que le Nil, qui, perdant son premier nom dans de vastes déserts, prenait celui de Nil en sortant de l'Éthiopie. Son raisonnement lui parut si juste,

L'es  
expédi  
quelqu  
depuls  
dées d  
en mèn  
de l'em  
l'Inde  
à peu  
castes,  
Brahmi  
Bacchu  
théens,  
riers. De  
puissan  
maux. C  
de coto  
tour de  
leurs bo  
élégant

Ainsi  
s'entret  
nosophis  
comme  
tournera  
conquér  
même D  
craignai  
rasser u  
nosophis  
ayant été

qu'il écriv  
alors peu  
après que  
Olympias  
loyaux que

(1) « Ay  
et la subtil  
mément di  
le plus ma  
être juge.  
ou des m.

L'espérance de conquérir l'Inde était donc perdue; mais cette expédition sans résultat, ou qui du moins parut telle aux yeux de quelques-uns, ouvrit entre l'Inde et l'Europe les communications qui depuis ont toujours continué. En effet, les colonies qu'il avait fondées durent maintenir le passage libre de l'une à l'autre par terre, en même temps que Néarque, son amiral, l'avait ouvert par mer, de l'embouchure de l'Indus à l'Euphrate. Les premières notions sur l'Inde remontent aussi à cette époque, et les Grecs y trouvèrent alors à peu près les mêmes institutions qu'aujourd'hui : la division en castes, les deux grandes sectes religieuses, les Samanéens et les Brahmines. Confondant le nom de Brahma avec celui de Bromios ou Bacchus, ils firent de ce dernier le conquérant de l'Inde. Les Cathéens, vaincus par Alexandre, sont la caste des Xathryas ou guerriers. Déjà les rois indiens avaient pour monture des éléphants, et la puissance d'un royaume se mesurait d'après le nombre de ces animaux. Quand les compagnons d'Alexandre décrivent les fins tissus de coton que les Indiens jetaient sur leurs épaules et roulaient autour de leurs têtes; leurs barbes teintes en blanc, en rouge, en bleu; leurs boucles d'oreilles d'ivoire, leurs parasols, leurs chaussures élégantes, on croirait presque entendre des voyageurs modernes.

Ainsi qu'il l'avait fait dans d'autres pays, Alexandre voulut s'entretenir avec les sages indiens, que les Grecs appelaient gymnosophistes. Ceux-ci, en le voyant, frappaient la terre du pied, comme pour lui rappeler qu'il était sorti de la terre, et qu'il y retournerait. Aux reproches que leur en faisaient les flatteurs du conquérant, ils répondaient que tous les hommes sont fils du même Dieu; qu'ils dédaignaient les faveurs de leur maître, et ne craignaient pas ses châtimens, qui ne pouvaient que les débarasser un peu plus tôt de l'enveloppe mortelle. Calanus, gymnosophe d'un âge très-avancé, qui accompagnait Alexandre, ayant été atteint d'une maladie, se brûla volontairement (1).

qu'il écrivit à Olympias qu'il avait trouvé les sources du Nil, tant on avait alors peu de connaissances en géographie. Mais on vint lui annoncer bientôt après que l'Indus débouche dans la mer, et il effaça à l'instant de sa lettre à Olympias la nouvelle qu'il lui donnait. Il est des écrivains beaucoup moins loyaux que ce roi. ARRIEN, VI, 1.

(1) « Ayant fait prisonniers dix gymnosophistes, renommés par la précision et la subtilité de leurs réponses, Alexandre leur proposa des questions extrêmement difficiles, déclarant qu'il ferait mourir d'abord celui qui aurait répondu le plus mal, et tous les autres ensuite; et il nomma le plus âgé d'entre eux pour être juge. Il demanda au premier quels étaient les plus nombreux des vivants ou des morts, et celui-ci répondit : *Les vivants, parce que les morts n'étaient*

Pour revenir en Perse et dans la Babylonie, Alexandre traversa la Gédrosie et la Carmanie, dans les déserts desquelles personne n'avait encore pénétré. Tous ces hauts faits, dont la Grèce était informée, y accréditaient les exploits fabuleux de Sé-

plus. A cette question, laquelle de la terre ou de la mer nourrit les animaux les plus grands, le second répondit : *La terre, puisque la mer en fait partie.* A celle-ci, quel est l'animal le plus rusé ? le troisième fit cette réponse : *Celui que l'homme ne connaît pas encore.* Le quatrième, auquel il fut demandé par quel motif il avait persuadé à Sabbas de se révolter, répondit : *Afin qu'il vécût avec gloire ou qu'il mourût honorablement.* Au cinquième, il demanda lequel avait existé le premier, au jour ou de la nuit : *Le jour,* dit-il, *mais il n'a précédé la nuit que d'un jour ;* et voyant que le roi s'étonnait, il ajouta qu'à des questions difficiles les réponses devaient être difficiles. Alexandre, se tournant alors vers le sixième, lui demanda quel était pour un homme le plus sûr moyen de se faire aimer ? la réponse fut : *En ne se rendant pas formidable, tout en étant très-puissant.* Un de ceux qui restaient, questionné sur ce qu'il y aurait à faire pour pouvoir d'homme devenir dieu, répondit : *En faisant ce que ne peuvent faire les autres hommes.* Un autre, ayant à décider laquelle de la vie ou de la mort était la plus forte, répondit : *La vie, qui supporte tant de maux.* Le dernier enfin, auquel il fut demandé jusqu'à quand il était bon que l'homme vécût, répondit : *Jusqu'à ce qu'il croie qu'il vaut mieux mourir.* Alexandre, se tournant alors vers le juge, lui commanda de prononcer la sentence. Comme il déclara qu'ils avaient tous répondu l'un plus mal que l'autre, Alexandre lui dit : *Tu mourras donc le premier par ce beau jugement.* — *Non vraiment, ô roi,* reprit l'autre, *si tu ne veux pas manquer à ta parole, car tu as dit que tu ferais mourir le premier celui qui aurait le plus mal répondu.* Alors Alexandre les fit congédier avec des présents, puis il envoya Onésicrite prier ceux qui avaient la plus grande renommée de sagesse et qui vivaient paisiblement chez eux, de consentir à venir le trouver. Cet Onésicrite était un philosophe qui s'était instruit à l'école de Diogène le Cynique. On raconte que Calanus lui commanda, avec beaucoup d'insolence et d'un ton très-rude, de se dépouiller et de se mettre tout nu pour écouter ses paroles, attendu qu'autrement il ne lui parlerait pas, vint-il de la part de Jupiter. Mais Dandamis lui fit un meilleur accueil, et l'ayant entendu discourir sur Socrate, Pythagore et Diogène, il dit que de tels hommes lui paraissaient avoir été d'une nature vertueuse, mais qu'ils avaient vécu dans un trop grand respect pour les lois. D'autres affirment que Dandamis ne dit que ces seules paroles : *Pour quel motif Alexandre est-il venu dans ce pays par un chemin si long ?* Quant à Calanus, ce fut Taxile qui lui persuada de se rendre près d'Alexandre. On rapporte qu'il mit sous les yeux du roi un emblème de son empire : il étendit à terre un cuir de bœuf desséché et durci, et marcha sur une de ses extrémités ; la partie foulée s'abaissa, mais au même instant les autres se relevèrent. Il continua de marcher ainsi circulairement sur les bords du cuir, en faisant que lorsqu'il pressait un des bords, tous les autres se soulevaient. Arrivé en ce milieu, il le pressa de son pied et fit ainsi demeurer toutes les parties en place. Il voulait par là démontrer à Alexandre la nécessité de se tenir tranquille au milieu de ses États, et de ne pas tant s'en éloigner. PLUTARQUE, *Vie d'Alexandre*, 86.

sost  
nels  
des  
mité  
l'Ar  
de t  
nom  
et fa  
née  
chaq  
euiliè  
tux  
Xerx  
des a  
Ce  
temer  
nouv  
cessè  
leurs  
pour  
tous  
Antip  
rétabl  
temps  
qu'à s  
passa  
lents  
ger se  
l'appâ  
ferts d  
dre t  
bien,  
Cet in  
contre  
La  
être A  
la Grè

(1) P  
(2) V

sostris et de Sémiramis. Les vétérans, de retour aux foyers paternels, racontaient qu'Alexandre avait accompli de bien plus grandes choses qu'Hercule et Bacchus, qu'il avait enseigné la légitimité du mariage aux Hyrcaniens, l'agriculture aux nomades de l'Arachosie; qu'il avait déraciné, chez les Sogdiens, la coutume de tuer les vieux parents; chez les Perses, celle d'épouser sa mère; chez les Scythes, celle de manger les morts (1). La renommée ajoutait à tout cela les prodiges qui sont si chers à la foule, et faisait ainsi d'Alexandre plus qu'un homme (2). Après la journée d'Arbelles, il avait rendu un décret, aux termes duquel chaque ville de la Grèce pouvait se gouverner par ses lois particulières; il avait rappelé les exilés et renvoyé à Athènes les statues d'Harmodius et d'Aristogiton, emportées à Suze du temps de Xerxès. Aussi toutes les villes lui envoyèrent-elles humblement des ambassades sacerdotales pour lui offrir des couronnes d'or.

Ce n'est pas que l'éclat de ses victoires empêchât les mécontentements, et ne fit craindre à la Grèce de devenir une province du nouvel empire de Perse. Dans cette appréhension, les Grecs ne cessèrent pas de contrarier son expédition, et Alexandre trouva leurs ambassadeurs dans le camp de Darius, où ils étaient venus pour activer et pour diriger ses moyens de défense. Sparte s'opposa toujours à sa suprématie et souleva contre lui le Péloponèse; mais Antipater, à qui le gouvernement de la Macédoine avait été confié, rétablit la tranquillité par une victoire signalée (330). Quelque temps après, Harpalus, gouverneur de la Babylonie, craignant qu'à son retour de l'Inde Alexandre ne le punit de ses concussions, passa la mer avec dix mille mercenaires grecs et cinq mille talents, pour s'établir à Athènes, y acheter les orateurs, et la ranger sous son autorité. Démosthène lui-même se laissa prendre à l'appât, mais non Phocion, qui avait déjà refusé cent talents offerts de la part d'Alexandre. Aux envoyés qui lui disaient : *Alexandre t'adresse ce présent, parce qu'il t'estime le seul homme de bien*, Phocion répondit : *Qu'il me laisse donc l'être et le paraître*. Cet incorruptible et brave citoyen tint les Athéniens en garde contre Harpalus, qui fut chassé.

La Macédoine épuisée ne pouvait plus fournir de soldats. Peut-être Alexandre ne s'était-il tout d'abord proposé que de délivrer la Grèce du voisinage de la Perse, en constituant, dans l'Asie Mi-

(1) PLUTARQUE, *De la fortune d'Alexandre*.

(2) Voy. à la fin du vol., note A, les traditions sur Alexandre.

neure, un État libre et puissant; mais ses victoires l'encouragèrent ensuite à renverser le trône du grand roi. Ce trône abattu, il songea à étendre l'empire qu'il venait de conquérir, en y ajoutant l'Inde et l'Arabie : Babylone devait devenir la capitale de la plus vaste monarchie qui ait jamais existé. C'est dans cette vue qu'il fit dessécher les marais des environs, et élargir les canaux de manière à pouvoir y déployer une grosse flotte : la jeunesse et l'orgueil de la victoire aplanissaient tous les obstacles, et il n'y avait rien d'impossible à son ambition.

Sa politique.

Mais la Grèce épuisée, loin de lui offrir des ressources pour de nouvelles acquisitions, n'était pas en état de lui fournir des garnisons suffisantes pour garder les acquisitions déjà faites. L'unique moyen qui lui restât, et le plus généreux, était de faire aimer la conquête. Déposant donc tout préjugé national, il s'efforça de rapprocher, d'unir et de fondre les races, pensée qui, conçue dans un temps où l'expérience n'en avait pas encore démontré, sinon l'impossibilité absolue, au moins l'immense difficulté que les siècles seuls sauront peut-être écarter, suffirait à lui assurer le nom de Grand. Loin de traiter les Grecs en maîtres et les Perses en esclaves, il ne laissait aux premiers que le commandement des garnisons et les principaux emplois dans les colonies qu'il créait, en même temps qu'il préposait à l'administration civile des hommes du pays : c'étaient le plus souvent ceux-là mêmes qui exerçaient déjà ces fonctions, ou ceux qu'appelait le vœu public : aussi aurait-on cru que les uns et les autres voyaient en lui leur propre monarque. Il respecta les religions, seconda même leur action, du moins à la manière habituelle des despotes, c'est-à-dire jusqu'au point où elles ne font aucun obstacle à leurs desseins. Les mages, en effet, jaloux de leur nationalité, et intolérants dans leur monothéisme envers l'idolâtrie grecque, furent en butte à ses persécutions.

Comme il désirait le mélange et la fusion de l'Orient et de l'Occident au moyen des mariages, il fit célébrer avec la plus grande splendeur des noces magnifiques pour lui-même et pour les principaux Macédoniens, auxquels s'unirent dix mille jeunes filles des premières familles perses. En cette circonstance, indépendamment de dots superbes et d'une coupe d'or pour chacun, on construisit quatre-vingt-douze chambres à coucher, et une salle à manger avec cent tables. Les coussins pour servir de sièges étaient recouverts chacun d'un tapis nuptial, de la valeur de deux mille francs environ : on peut juger par là de celui du souverain. Tout

conv  
festin  
L'édl  
était  
late,  
nlma  
vingt  
cieus  
ter le  
une f  
mais  
faire  
confo  
conqu  
Un  
tragic  
facilit  
seins  
drie,  
le dou  
révolu  
envoy  
Arabi  
ble q  
d'occe  
access  
pays  
situat  
fense,  
truire  
siatic  
égalé  
à Del  
magn  
une p  
les ce  
La  
fatigu

(1) É  
d'Alex  
(2) ]

convié pouvait inviter ses amis à sa table. Autour de la salle du festin royal mangeaient l'armée, les marins, les ambassadeurs. L'édifice, dont la cour intérieure avait près d'un mille de largeur, était tendu d'étoffes précieuses et de tissus de coton blanc, écarlate, pourpre, d'une finesse rare, et couverts de toute espèce d'ornemens, brodés en or; le lit royal s'élevait sur des colonnes de vingt coudées de hauteur, ornées d'argent, d'or et de pierres précieuses. Les fêtes durèrent cinq jours, employés à boire, à écouter le son des instruments, et à se livrer à la joie (1). Ce fut là une folle profusion, si l'on n'envisage que le roi macédonien; mais ce fut une conception habile, si l'on songe à son désir de faire oublier aux Perses qu'ils avaient changé de dynastie, et de confondre, dans une allégresse commune, le peuple conquis et les conquérants.

Un système d'éducation uniforme, la lecture d'Homère et des tragiques, le théâtre, le service militaire et le commerce, devaient faciliter l'assimilation sur laquelle il fondait les plus grands succès qu'un seul homme eût jamais conçus. Babylone et Alexandrie, par lui choisies avec tant d'opportunité, devaient devenir le double centre du commerce, dans lequel il méditait une vaste révolution, en substituant la marine aux caravanes: il avait déjà envoyé explorer, d'une manière plus exacte, les golfes Persique et Arabique, fait dégager le Tigre et l'Euphrate des bancs de sable qui les obstruaient, réglé l'irrigation. Son intention était d'occuper toutes les côtes de la Méditerranée; de rendre l'Inde accessible; de contraindre les Arabes à lui livrer leurs ports et le pays des aromates; de fonder, en Asie et en Europe, dans les situations les plus favorables pour le commerce et pour la défense, plusieurs villes, en outre de celles qu'il fit en effet construire, et de peupler les premières d'Européens, les autres d'Asiatiques (2). Il se proposait enfin d'élever des édifices qui auraient égalé ou effacé tout ce qu'il avait vu de plus beau: des temples à Delphes, à Dodone, à Dium, à Amphipolis, à Cirrha; le plus magnifique eût été celui de Minerve à Ilium, dans la Troade; une pyramide, pareille au moins à celle de Céphren, aurait reçu les cendres de Philippe, son père.

La mort vint renverser de si vastes plans. Soit par l'effet des fatigues extraordinaires qu'il avait endurées, ou des exhalaisons

Fin  
d'Alexandre.  
30 mai 323.

(1) ÉLIEN, *Hist. div.* VIII, 7; DIODORE DE SICILE, XVII, 107; PLUTARQUE, *Vie d'Alexandre*, 92; ARIEN, VII, 4.

(2) DIODORE, XVII, 4.

pestilentielles des canaux de Babylone que l'on curait alors, soit à la suite de ses excès, une fièvre de quelques jours mit fin à sa vie dans les murs de Babylone (1).

Jugement. Il est difficile de porter un jugement sur un prince mort au milieu de ses travaux et de ses espérances. Mais celui qui, dans l'élève d'Aristote, ne sait que maudire le conquérant ambitieux, ne fait pas preuve de plus de jugement que ce pirate qui, tombé en son pouvoir, lui dit : *J'infeste les mers du même droit dont tu ravages la terre*. Un conquérant, sans doute, est le fléau dont la

(1) Les chronologistes ne sont pas d'accord sur la date de la mort d'Alexandre. PETAU, dans la *Science des temps*, veut qu'elle ait eu lieu le 19 juillet 324; FRÉRET, pendant l'été de la même année; USSERIUS, le 22 mai 323; GALVISIUS, vers le 18 avril 323; IDELER, dans l'édition du Ptolémée de Halma, en 323; CHAMPOLLION FIGEAC, dans les *Annales des Lagides*, conclut que la mort d'Alexandre, selon les relations les plus authentiques et les mieux combinées, demeure fixée au 28 du mois macédonien Désios, 6 du mois athénien Thargélion, quatrième année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade, 19 de Famenoth, 424 de Nabonassar, 30 mai 323 avant J. C.

« Le journal de la vie d'Alexandre contient, sur sa maladie et sa mort, les détails qui suivent : *Le dix-huitième jour du mois Désios, il se mit au lit dans la salle du bain, avec de la fièvre. Le lendemain, après avoir pris un bain, il passa toute la journée dans sa chambre à jouer aux dés avec Médius; le soir, après avoir encore pris un bain, sacrifié aux dieux et mangé, il eut la fièvre, qui dura toute la nuit. Le 20, il prit un nouveau bain, fit le sacrifice ordinaire, et s'étant mis au lit dans la salle même du bain, il s'entretint avec Néarque, écoutant ce qu'il lui racontait de sa navigation et de la grande Mer. Le 21, après qu'il eut fait de même, sa fièvre devint plus ardente; il se sentit très-accablé durant la nuit, et le jour suivant il avait une fièvre encore plus forte. Il fit porter son lit près du grand lac, et s'entretint avec ses capitaines au sujet des bataillons restés sans commandants, pour y nommer des hommes méritants et expérimentés. Le 24, il eut une fièvre très-forte, cependant il se fit porter au sacrifice et l'offrit lui-même; il ordonna que les principaux officiers demeurassent dans la cour, que les capitaines et les commandants montassent la garde au dehors durant la nuit. S'étant fait ensuite transporter au palais qui était au delà du lac, le 25, il prit quelque peu de sommeil; mais sa fièvre ne diminua point, et ses officiers s'étant rendus près de lui, le trouvèrent sans voix. Il resta le 26 dans le même état : c'est pourquoi les Macédoniens, le croyant mort, s'en vinrent aux portes en poussant des cris, et par leurs menaces, par leur violence s'étant fait ouvrir les portes, ils défilèrent tous en simple tunique devant son lit. Le même jour, Python et Séleucus envoyèrent au temple de Sérapis pour demander au dieu s'ils devaient y transporter Alexandre; le dieu répondit de le laisser au lieu où il était. Le 28, il expira sur le soir. » PLUTARQUE, *Vie d'Alexandre*, 76. Ce récit exclut tout soupçon d'empoisonnement. Plutarque observe sagement que les bruits de poison furent répandus, plusieurs années après, par ceux qui voulaient adapter un dénouement tragique à un si grand drame.*

Provi  
l'énor  
la ver  
sangu  
tromp  
héros  
Nat  
teurs,  
mises  
bien j  
année  
suis p  
autres  
bule,  
dans l'  
lui arr  
mérie  
exploit  
le mon  
ville d  
poussa  
vers se  
sort de  
mortel  
il voul  
heureu  
sait ju  
Vail  
nier de  
de self  
d'eau,  
seul un  
affaires  
projets.  
bouche  
digne  
Géné  
dait, a  
chargé  
tombea  
fameux

Providence se sert, de temps à autre, pour avertir les peuples de l'énorme distance qui sépare la gloire du bonheur, la victoire de la vertu; mais la Providence elle-même emploie ces instrumens sanguinaires à de grandes fins, et aucun autre, si nous ne nous trompons, ne se montra jamais plus digne de les accomplir que le héros macédonien.

Naturellement libéral et magnanime, il sut mépriser les flatteurs, et les faits démentent les paroles d'une vanité stupide qu'ont mises dans sa bouche les rhéteurs des siècles suivans. *Combien je serais heureux*, disait-il, *de ressusciter dans quelques années, pour voir ce que l'on dira de moi! Maintenant je ne suis pas surpris que chacun me loue: les uns craignent, les autres espèrent.* Tandis qu'il naviguait sur l'Euphrate, Aristobule, son historiographe, lui lisait le journal de son expédition dans l'Inde. Comme il y mêlait des fables à la vérité, Alexandre lui arracha le manuscrit, et, le jetant dans le fleuve, lui dit: *Tu mériterais qu'on t'en fit autant, pour oser attribuer de faux exploits à Alexandre.* Un architecte vint lui proposer de tailler le mont Athos à sa ressemblance, en le représentant tenant une ville dans une main, et versant de l'autre un fleuve. Il le repoussa. Atteint, un jour, d'une blessure, il se tourna en souriant vers ses courtisans, qui s'habituèrent à le traiter de dieu: *Ce qui sort de mes veines est du sang*, leur dit-il, *non l'ichor des immortels.* Et lorsqu'à son lit de mort Perdicas lui demanda quand il voulait qu'on lui rendit les honneurs divins: *Quand vous serez heureux*, répondit-il, c'est-à-dire jamais; car il prévoyait et disait que l'on célébrerait des jeux étranges à ses funérailles.

Vaillant de sa personne, il ne s'épargnait pas plus que le dernier de ses soldats; il partageait leurs fatigues, et lorsque, dévoré de soif dans les déserts de la Libye, on lui apporta un vase plein d'eau, il la répandit à terre, ne voulant pas, disait-il, satisfaire seul un besoin commun à tous. Il s'appliquait assidûment aux affaires, et l'on trouva, après sa mort, des notes relatives à ses projets. Il passa plusieurs jours de sa maladie à écouter, de la bouche de Néarque, le récit de ce qu'il avait fait, et à pourvoir dignement aux postes vacans dans l'armée.

Généreux en amitié, il distribua aux siens tout ce qu'il possédait, avant de partir pour une expédition que la fortune s'est chargée d'absoudre du reproche de témérité. Quand il visita le tombeau d'Achille, il lui envia moins encore la lyre qu'il a rendu fameux, que l'ami fidèle dont il fut aimé. On lui écrivit que Phi-

lippe, son médecin qu'il chérissait, veut l'empoisonner : il lui présente la lettre accusatrice, et, dans le même moment, il avale le breuvage qu'il lui avait préparé. Quand la mère de Darius se prosterna aux pieds d'Éphestion, qu'elle a pris pour Alexandre, il lui dit : *Tu ne l'es pas trompée, ma mère; c'est un autre moi-même.*

Les honneurs qu'il rendit à cet ami, après sa mort, font foi de l'affection qu'il lui portait, et révèlent en même temps ce qu'il y avait de romanesque dans son caractère; disposition qui donne à ses actes une physionomie orientale. Rien chez lui ne devait être médiocre : tout dédaigner ou tout avoir. Aussi, quand il eut vu Diogène le Cynique se rouler, exempt de désirs, dans son tonneau, il s'écria : *Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène.*

Ada, reine de Carie, lui ayant envoyé deux cuisiniers des plus experts, il les refusa en disant qu'il en tenait deux de son instituteur : pour le dîner, la marche avant le jour ; pour le souper, un dîner frugal.

Après la victoire du Granique, il épargne les vaincus ; à Issus, il fait trêve aux joies du triomphe, pour consoler la famille de Darius, et il évite jusqu'au danger de voir la femme et les filles du grand roi, qui sont tombées en son pouvoir. Il rend enfin aux restes de son ennemi des honneurs dignes de lui. Que l'on compare maintenant une conduite si noble avec l'indécente explosion de joie qui salua, dans Athènes, la mort de Philippe; avec l'insatiable cupidité et la popularité babillarde des démagogues grecs; avec l'obscénité affichée par les héros et par les villes entières. Ceiles-ci continuaient l'infâme trafic des jeunes gens voués à la prostitution. Théodore de Tarente étant entré au port avec un chargement de ces malheureux, Philoxène, gouverneur de la côte, écrivit à Alexandre, pour lui en proposer deux d'une rare beauté. Alexandre, indigné, lui répondit en lui demandant de quelle ignoble volupté il l'avait jamais entendu accuser, pour lui faire une semblable proposition. Il ne se montra pas moins sévère envers Agnon, qui offrait de lui acheter un certain Cléobule, qui, dans Corinthe, trafiquait de sa personne, à un prix exorbitant.

Combien il est regrettable de voir de si belles qualités, qui font de lui l'unique héros chevaleresque de l'antiquité, gâtées par un caractère d'une extrême vivacité, par une prospérité non interrompue, et par la pire espèce d'ennemis, les flatteurs ! Les sophistes qui, dans Athènes, faisaient métier d'égarer le peuple, mirent tout en œuvre avec le héros, pour assoupir les remords

de ses p  
en l'attr  
justice s  
des rois  
ment la  
de faire  
quand i  
toi qui t

Il dép  
barres,  
valeur d  
mains de  
dix ans;  
l'étendu  
chesse. A  
pouvaien  
sous les  
un eunuq  
ancien m  
au nouve  
sa douleu  
sant : *Et*  
*à te repr*  
*montrer*  
fit laisser  
ger en gr  
d'attendr  
pas cont  
phane lui  
faire oin  
l'enduit.  
de toutes  
sie, puisq  
de Perse  
joie serai  
le palais  
monde q

(1) ARR

(2) ATHÉ

(3) Table

de ses premières iniquités. Ils justifèrent le meurtre de Clitus, l'un en l'attribuant à la colère de Bacchus, l'autre en disant que la justice se tient à la droite de Jupiter, pour indiquer que les actes des rois sont toujours justes (1). Callisthène justifiait indirectement la mort de Parménion; Anaxagore suggérait à Alexandre de faire exposer sur sa table les têtes des rois et des satrapes, et quand il entendait gronder la foudre, il lui demandait : *Est-ce toi qui tonnes, ô fils de Jupiter (2) ?*

Il dépouilla le trésor de Suze, où l'on trouva 48,000 talents en barres, et 9,000 en argent monnayé; des étoffes de pourpre d'une valeur de 5,000 talents, et si belles qu'elles semblaient sortir des mains de l'ouvrier, bien qu'elles fussent là depuis cent quatre-vingt-dix ans; des vases pleins d'eau du Nil et du Danube, pour montrer l'étendue de l'empire perse, et un trône d'une merveilleuse richesse. Alexandre s'y assit, et, petit comme il était, ses pieds ne pouvaient s'appuyer au sol : quelqu'un s'en apercevant lui mit sous les pieds, en guise de tabouret, la table de Darius (3). Alors un eunuque, vivement ému de voir cette table, sur laquelle son ancien maître avait si souvent pris ses repas, servir de marchepied au nouveau maître, éclata en sanglots. Le Macédonien, touché de sa douleur, ordonna de l'enlever; mais Philotas s'y opposa en disant : *Elle n'as pas été mise là par ton ordre, ainsi tu n'as rien à le reprocher; la Providence a permis qu'il en fût ainsi pour montrer l'instabilité des choses humaines.* Alors Alexandre la fit laisser sous ses pieds. Le Corinthien Damarate, le voyant siéger en grande pompe sur ce trône magnifique, versait des larmes d'attendrissement, et proclamait malheureux ceux qui n'avaient pas contemplé Alexandre dans sa majesté. L'Athénien Athénophane lui suggéra, pour se récréer, tandis qu'il était au bain, de faire oindre de naphte un jeune garçon, et de mettre le feu à l'enduit. Enfin, la courtisane Thais se déclarait bien dédommagée de toutes les peines qu'elle avait souffertes en errant par toute l'Asie, puisqu'elle avait la satisfaction d'insulter à l'orgueil des rois de Perse, de fouler sous ses pieds leurs magnificences. *Mais ma joie serait bien plus grande, ajoutait-elle, si je pouvais incendier le palais de ce Xerxès qui incendia Athènes! si l'on annonçait au monde qu'une faible femme a vengé la Grèce mieux que ne l'a-*

(1) ARRËN, IV, 9.

(2) ATHÉNÉE, VI, 57.

(3) Table basse à l'orientale. Voyez JUSTIN, XI, 15. — DIODORE, XVII. — ARRËN, III, 26. — QUINTE-CURCE, V, 2. — PLUTARQUE, *Vie d'Alexandre*.

*vaiant fait, avant elle, les chefs de tant de soldats!* Les applaudissements et les acclamations éclatent à l'appui de ce qu'elle vient de proposer; Alexandre, en proie à l'ivresse, saisit une torche, et l'ersépolis est en flammes.

La corruption fut chez l'homme à la hauteur du héros. Il se montra tantôt en Mercure, tantôt en Hercule, tantôt en Jupiter, et se livra à des infamies sous ces infâmes transformations. Pour se conformer aux mœurs des vaincus, il devint superstitieux en Égypte, dissolu en Perse; il fut despote, et par conséquent cruel, tantôt par l'effet de l'ivresse, tantôt par celui du soupçon: l'horrible massacre de Thèbes, le supplice des défenseurs de Tyr et de Gaza, l'incendie de Persépolis, le meurtre de ses amis, s'élevèrent contre lui au tribunal de la postérité, qui doit reconnaître aussi dans Alexandre le mérite de la clémence et la gloire du pardon. Il n'infligea aux soldats grecs, plusieurs fois mutinés sous ses enseignes, d'autre châtiment que de les congédier. Il fit appeler dans leurs foyers tous les exilés de la Grèce, afin que personne n'y fût malheureux sous son règne, et il accorda leur grâce aux assassins que Darius avait envoyés contre lui. On peut conclure de là que ses bonnes qualités lui appartenaient en propre, tandis que les mauvaises étaient chez lui le résultat de l'imitation ou des mauvais conseils.

On lui a reproché de s'être fait Perse; mais les grands conquérants de l'Asie, ou furent des barbares, et ils acceptèrent les institutions qu'ils y trouvèrent, ou ils étaient civilisés, et ils comprennent qu'il était de leur intérêt de s'y plier. Les successeurs d'Alexandre voulurent se conserver Grecs, ce qui explique leur faiblesse et la facilité avec laquelle les Parthes renversèrent leur domination. Si Alexandre eût vécu, ou s'il eût eu un successeur digne de lui, une dynastie nouvelle aurait donné une nouvelle vie à ce vaste empire asiatique; la Perse réformée aurait assujéti la Grèce; de là, elle aurait tendu la main à Carthage; Rome aurait succombé dans la lutte où elle triompha; la race commerçante de Sem l'aurait emporté sur la descendance guerrière de Japhet; un ordre moral et politique tout autre aurait dominé l'avenir de l'Europe.

Mais Alexandre mourut dans l'âge le plus favorable aux grandes entreprises, quand la jeunesse n'a pas encore perdu de son ardeur, et quand pourtant l'expérience et la réflexion ont mûri l'homme, en lui donnant les qualités qui manquaient à ses vertes années. Il mourut avant d'avoir pu rien affermir, et sa monarchie tomba,

partagée  
pour la  
pour l'hu  
les gouver  
entre elle  
tion socie  
la croix

Les ter  
glorieux  
contre les  
l'intelligen  
degré qu'  
compris l  
tique, et m  
nous ne de  
qui ne co  
donne les  
la possibi  
furent gra  
c'est pour  
qui préten

(1) Alex  
Jupiter Am  
y avoir trou  
en démontr  
C'est un sa  
de large et

Sur l'éter  
geographic  
(2) Voy.  
son origine  
einen Vorz  
littérature  
mena ad H  
classique pe

partagée entre des mains incapables, non sans profit néanmoins pour la civilisation. A cette époque, une ère nouvelle commence pour l'humanité. Les nations, jusqu'alors divisées par les lois, par les gouvernements, par les mœurs, commencent à se mélanger entre elles, s'acheminant avec plus d'accord vers cette amélioration sociale, dont le glaive de Rome facilita l'accomplissement à la croix du Christ (1).

## CHAPITRE XX.

## LITTÉRATURE GRECQUE.

Les temps que nous venons de parcourir furent aussi les plus glorieux pour la Grèce, sous le rapport des belles-lettres. La lutte contre les Perses, qui éveillait l'amour de la patrie, mûrissait aussi l'intelligence, développait ses forces, et la poussait au plus haut degré qu'elle ait jamais atteint. Nous ne saurions prétendre avoir compris la Grèce, si nous ne l'eavisagions que sous le côté politique, et non dans tout le cercle rayonnant qu'elle parcourt. Mais nous ne devons pas entreprendre cette étude avec cette admiration qui ne connaît d'autre mérite que l'absence de tout défaut, qui donne les classiques pour modèles inévitables, et par là exclut la possibilité du progrès, ôte tout espoir à la postérité. Les Grecs furent grands, mais c'étaient des hommes; ils furent originaux, et c'est pour cela même que personne ne s'en écarte plus que ceux qui prétendent les imiter (2).

(1) Alexandre avait ordonné que son corps fût enseveli dans le temple de Jupiter Ammon : Ptolémée le fit conduire et enterrer à Alexandrie. On prétend y avoir trouvé sa tombe. Le docteur Clarke le transporta en Angleterre et voulut en démontrer l'authenticité (*Testimonies respecting the tomb of Alexander*). C'est un sarcophage d'un seul morceau, de dix pieds de long sur cinq pieds de large et trois pieds de haut, couvert d'hieroglyphes.

Sur l'étendue de l'empire d'Alexandre, on peut voir VAN DER LYS, *Tabula geographica imperii Alex. M.*; Leyde, 1829.

(2) Voy. F. SCHOELL, *Histoire de la littérature grecque profane depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople*, 1825. — F. JACOBS, *Ueber einen Vorzug der griechischen Sprache*, 1808. — WACHLER, *Manuel de la littérature*. — FARRICIUS, *Bibliotheca græca*. — FR. AUG. WOLF, *Prolegomena ad Homerum*. Wolf a vérifié que, sans les auteurs sacrés, la littérature classique possède 1600 ouvrages entiers ou mutilés, dont les trois quarts ap-

La vénération dont furent honorés Linus, Orphée, Amphion, ne prouve pas tant leur mérite que la simplicité des premiers peuples de la Thrace et de la Grèce, ainsi que leur disposition à admirer, disposition qui, chez un peuple nouveau, est déjà un indice de génie. Nous possédons si peu de chose de ces premiers poètes, que nous avons cru jusqu'ici pouvoir nous dispenser d'en parler. Linus, fils d'Apollon, et Pamphos, son contemporain, composèrent des hymnes. On introduisit dans le pays plusieurs divinités qu'il chanta : les deux Eumolpe, Mélampe, Philammon, Orphée et Musée, si souvent nommés, mais sur lesquels il n'a été fait que des récits bien postérieurs et mêlés de beaucoup de fables, firent aussi des hymnes en l'honneur des dieux. Tous étaient à la fois poètes, musiciens et prêtres, ou du moins instituteurs des choses sacrées et fondateurs de mystères.

Leur poésie est l'expression concise de la doctrine secrète, cherchant plus la brièveté que l'art, sans rien de cet artifice au moyen duquel *la sagesse nous ravit par de splendides fictions* (1). Ce sont les rudes accents d'un chantre sacré, qui confie à des images transparentes le dépôt d'une parole profonde, s'imprimant dans la mémoire en même temps qu'elle commande à la volonté, et dédaignant les ornements au moyen desquels les poètes idolâtres du beau flattent l'imagination des peuples policés.

Poètes  
gnomiques.

Les poètes, faisant sortir du fond des temples la science et la morale, perdent ensuite leur caractère sacré, assument l'office d'instituteurs dans la science de la vie, et réduisent en sentences les vérités pratiques. La littérature gnomique ne se propageait pas au moyen de livres; elle se chantait dans les fêtes, dans les repas, lors des grandes réunions publiques. Nous en avons pour exemple les Vers dorés, attribués à Pythagore, qui tiennent des chants théologiques en même temps qu'ils participent de la manière lyrique en usage dans les banquets et les réjouissances. Théognis de Mégare, Solon d'Athènes, Xénophane de Colophon, acquièrent de la réputation dans ce genre, en mettant en vers la philosophie pratique et la sagesse politique, tandis que d'autres, personnalités dans le type idéal d'Ésope, la traduisaient en apologues plus populaires.

Poètes  
épiques.

Beaucoup de poètes sans doute prirent pour sujet de chants

partirent aux Grecs; 450 sont antérieurs à Livius Andronicus, le plus ancien des écrivains romains.

(1) Σοφία δὲ κλέπτει παράγοισα μύθοις (PINDARE, Ném. VII, 34).

d'une p  
nation  
ple cul  
l'oubl  
tant pa  
rivalise  
imitatle

De m  
rante et  
représe  
ques, q  
son esp  
ple, l'é  
les héro  
ne pas  
rossigno  
tour; ca  
on est v  
en excita  
qu'une p  
voisins,  
quet, pu  
ceinture,  
ments.

Nous  
tre ici m  
justice :  
« elle se  
« homme  
« justice,  
« envelop  
« la poste  
« ler la e  
« outrage  
« dignent  
châtimen  
ples sero

(1) Œuv

(2) « Jup

(3) Vs. 3

d'une plus grande étendue les hauts faits des dieux ou les exploits nationaux ; mais Homère parut, et sa poésie, déjà celle d'un peuple cultivé, surpassa celle de tous ses devanciers qui tombèrent dans l'oubli. A sa suite vint une foule d'imitateurs qui, ne se contentant pas de répéter les chants divins du poète de Méonie, essaya de rivaliser avec lui dans des poèmes qui vécutrent ce que vivent les imitations.

De même que la poésie homérique était celle de la race conquérante et guerrière, celle des vaincus et des agriculteurs trouva son représentant dans Hésiode. Abandonnant la trace des poètes cycliques, qui ne savaient chanter que Thèbes et Ilion, il appliqua son esprit à deux choses capitales dans la constitution d'un peuple, l'économie et la religion. S'il rappelle à ses concitoyens les héros de Troie, il le fait à titre de reproche, en regrettant de ne pas être venu plus tôt ou plus tard : il raconte l'apologue du rossignol qui se plaint inutilement entre les serres du vautour ; car *il est insensé de lutter contre la puissance et la force ; on est vaincu, et la honte s'ajoute à la souffrance* (1). Il répète, en excitant aux vertus domestiques, qu'un gain injuste est pire qu'une perte ; il recommande d'inviter souvent ses amis et ses voisins, puisque la joie des convives allège la dépense du banquet, puisqu'à l'heure du besoin le bon voisin accourt sans sa ceinture, tandis que les parents sont encore à chercher leurs vêtements.

Hésiode.

Nous ne parlerons pas de sa *Théogonie*, mais Jupiter se montre ici moins rude et moins matériel (2). C'est de lui qu'émane la justice : « Cette vierge auguste est sa fille : lorsqu'on l'outrage, elle se réfugie auprès de son père et se plaint de l'iniquité des hommes... Malheur au témoin qui, par le parjure, entrave la justice, il se livre à des maux sans remède. La nuit de l'oubli enveloppe sa race, tandis que la religion du serment fait fleurir la postérité du juste... Maltraiter un suppliant ou son hôte, souiller la couche sacrée de son frère, dépouiller un jeune orphelin, outrager les cheveux blancs de son père, toutes ces impiétés indignent Jupiter et attirent sa juste vengeance (3). » Toutefois, les châtimens ne vont pas au delà de cette vie, dans laquelle les peuples seront punis par le roi, le roi par les peuples : le crime d'un

(1) *Œuvres et jours*, 200 et 211.(2) « Jupiter qui voit tout, qui sait tout. » *Ibid.*, vs. 265.

(3) Vs. 319-338.

seul entraînera la ruine d'une cité : si, au contraire, la justice est observée, la cité prospère. La sécurité, fille de la paix, n'est troublée ni par la peste, ni par la famine, ni par les dissensions ; mais, au milieu des fêtes joyeuses, on jouit des biens dont la terre est prodigue, les arbres distillent le miel, les brebis portent de riches toisons, les fils sont tous les images de leurs pères ; comme les champs suffissent à tous les besoins, nul ne s'en va trafiquer au delà des mers (1).

On a dit d'Hésiode qu'il avait été allaité par les Muses, et qu'il avait remporté le trépied d'or dans les luttes poétiques instituées à Chalcis d'Eubée par Amphidamas : mais nos lecteurs doivent s'être aperçus que nous envisageons les écrivains moins sous le rapport esthétique que du côté moral.

Après Hésiode, aucun grand nom ne se présente dans l'espace de deux siècles ; mais, durant cette période, les limites des travaux intellectuels furent mieux établies : non-seulement la poésie se trouvait désormais distincte de l'histoire et de la philosophie, mais elle était subdivisée en plusieurs genres nouveaux. Le Sicilien Stésichore détermina la distribution de l'ode en strophe, antistrophe et épode ; Callinos d'Éphèse, inventeur du mètre élégiaque (681), excitait le courage des siens, comme Tyrtée celui des Spartiates (684) ; Archiloque épancha son indignation dans la satire (700) ; Terpandre composa des chansons populaires pour les bergers, les moissonneurs, les nourrices, et fut aussi l'inventeur de la lyre à sept cordes (625) ; Arion de Méthymne trouva le dithyrambe (620) ; Alcée de Mitylène fut aussi mauvais citoyen que grand poète (590) ; Mimnerme de Colophon déplorait la rapidité de la vie, et chantait les plaisirs des sens, tandis que l'amour dédaigné s'exhalait, chez Sapho (620), en vers admirables, où toutefois la pudeur de la jeune fille ne voile pas assez l'ardeur des sentiments (2). Les scolies, genre particulier de chants vulgaires, étaient en usage dans les banquets : chacun devait y chanter des vers, en s'accompagnant de la cithare, ou, du moins les réciter, en tenant à la main une branche de myrte, qu'il passait ensuite

(1) Vs. 223-345.

(2) Voy. WOLFII *Poetriarum octo, Erinæ, Myrus, Myrtidis, Corinnæ, Telesillæ, Praxillæ, Nossidis, Anytæ, Fragmenta et Elogia, gr. et lat.* ; Hambourg, 1833. *Mulierum græcarum quæ oratione prosa usæ sunt Fragmenta et Elogia, gr. et lat. Accedit Catalogus faminarum sapientia, artibus, scriptisque, apud Græcos, Romanos, aliasque gentes olim illustrium* ; Gœttingen, 1739.

au com  
meux é  
banque  
un Har  
Les cha  
ges sont  
les festi

Nous  
philosop  
tence, p  
nerme c  
est le bo  
défendu  
premier  
acquies  
tueuse

Le po  
truit de  
térieur à  
dont il  
chœurs  
la patrie

La gu  
vés, et  
res remp  
en mém  
ment fai  
l'oubli,  
les poëm  
siècle de

Dans  
aux émo  
connaiss  
la Grèce  
n.ier ra  
qui nous  
qui parf  
sentimen  
d'intellig  
rente de  
d'inspira

au convive dont c'était le tour de chanter. L'hymne le plus fameux était celui d'Harmodius et d'Aristogiton ; il n'était pas de banquet où il ne fût répété, et quand on disait : *Allons chanter un Harmodius avec nos amis*, cela signifiait : Allons dîner chez lui. Les chansons d'Anacréon, d'Alcman et d'autres, dont les ouvrages sont aujourd'hui perdus, étaient aussi en grande vogue dans les festins.

Nous trouvons au fond de toutes ces poésies lyriques la facile philosophie du plaisir ; elles rappellent à l'homme sa fragile existence, pour lui conseiller de jouir lorsqu'il le peut encore. Mimnerme chantait : *Que serait la vie sans l'amour ? sans l'amour où est le bonheur ? que la mort me frappe, quand l'amour me sera défendu*. Simonide (500), le poète plaintif de Cos, met la santé au premier rang des biens, ensuite la beauté, puis les richesses bien acquises, et, enfin, les joyeux ébats avec de gais amis. La voluptueuse sensualité des Grecs pouvait seule produire Anacréon (530).

Le poème des Argonautes, attribué à Orphée, et qui nous instruit de l'état du Nord au temps de la guerre médique, paraît postérieur à Anacréon. Alcman (660) est le seul poète lacédémonien dont il nous soit resté des fragments : il y chante, au milieu des chœurs de danseurs, qu'il prie des outenir sa vieillesse, les dieux de la patrie, et la beauté des jeunes filles se baignant dans l'Eurotas.

La guerre de Perse inspira aux Muses des sentiments plus élevés, et les chants de Chérile de Samos, qui célébraient les victoires remportées sur l'étranger, se répétaient dans les Panathénées en même temps que ceux d'Homère. Peut-être l'intérêt du moment faisait-il exagérer des louanges qui ne le sauvèrent pas de l'oubli, non plus que Panyasis d'Halicarnasse et Antimaque, dont les poèmes des *Travaux d'Hercule* et de la *Thébaïde* furent, au siècle de Périclès, les derniers essais de l'épopée grecque.

Dans la poésie lyrique, les sentiments individuels firent place aux émotions communes, qui se produisirent en hymnes de reconnaissance nationale, ou en échos des applaudissements de toute la Grèce, aux vainqueurs des jeux sacrés. Pindare obtint le premier rang dans ce genre de poésie : il est le seul poète dorique qui nous soit resté, et son origine se révèle dans sa concision, qui parfois dégénère en apreté, comme dans la prédominance des sentiments aristocratiques, auxquels il dut même d'être accusé d'intelligence avec les Perses. Sa poésie est cependant bien différente de celle que nous appelons lyrique : se nourrissant moins d'inspiration que de souvenirs, elle ne s'élève pas à ce sentiment

Pindare

ou à ce pressentiment de l'infini dans lequel consiste le sublime. Pindare entonne un hymne en l'honneur des vainqueurs des différents jeux ; mais il glisse sur un sujet trop banal, et, selon le goût des Dorien, il emprunte au passé les fastes de la patrie du triomphateur ou les prouesses de ses aïeux. L'obscurité que nous trouvons chez lui, ces bonds soudains d'une chose à une autre, qui firent passer en proverbe les écarts pindariques, le rendent pour nous étrange et dur ; mais c'est que nous n'avons pas les anneaux intermédiaires, et que nous sommes obligés de les demander à l'érudition, la plus grande ennemie de l'enthousiasme. Ses contemporains, au contraire, avaient présentes toutes les fables auxquelles il faisait allusion, les faits antiques vivaient dans leur mémoire, les Grecs étaient redevables de la civilisation et de la gloire du pays aux princes dont les noms étaient cités, et dont les fastes flattaient la vanité nationale : ils comprenaient donc avec facilité, et l'on aimait le poète qui, assumant un ministère public, dispensait la louange aux vainqueurs présents et à ceux qui les avaient précédés.

Sa rudesse le fit mettre quelquefois au-dessous de Corinne, dont les vers mélodieux flattaient l'oreille ; il en était, et dans ce nombre on comptait le roi Gélon, qui lui préféraient Bacchylide pour sa douceur ; mais ceux qui se plaisaient à rattacher le présent aux anciens souvenirs, et à conserver vivantes les traditions prêtes à s'éteindre, recherchaient plus en lui la hardiesse que l'ordre, et voulaient être secoués, non chatouillés agréablement ; ils aimaient donc, dans ses chants, la nouveauté des pensées, le luxe des paroles, la gravité des sentences, l'éclat dont il revêt les choses les plus communes, et l'audace avec laquelle il s'élève parfois jusqu'à la hauteur des poèmes tragiques, jusqu'à l'abondance épique d'Homère.

Pindare nous peint les principaux personnages de la Grèce et de la Sicile charmant les loisirs de la paix par des fêtes, des courses de chevaux et de chars, des banquets d'amis, sans que jamais y manquât la présence du poète. Si on lui adresse le reproche de ne pas avoir accordé un mot d'éloge aux vainqueurs de Marathon et de Salamine, tandis qu'il prodiguait largement les louanges à des athlètes, à des coureurs, à des hôtes riches et généreux, loin de nous de chercher à l'en disculper ; mais quelles fortes émotions devaient éprouver les Grecs rassemblés à Delphes, à Olympie ou sur l'Isthme, alors qu'au milieu des solennités nationales, au son d'une musique animée, il dispensait la gloire aux

villes  
que la  
première  
que le  
fois (1)  
rent to  
le juge  
la reno  
disait a  
nien al  
il disait  
qui a s  
jeté les  
les expl  
les rives  
même a  
une mo  
dictés p

Au ne  
on rema  
vertir en  
ont élevé  
il faut ou  
tre moti  
renferme  
des beau  
afin que  
fêtes : o  
perspect  
toyens e  
sur des g  
les acte  
traits, le  
thurnes.  
mais on y  
dire de P

- (1) Olyn  
(2) Ném  
(3) Pyth  
(4) Pyth  
(5) Le th

villes de la Grèce. Il disait à ceux de Corinthe : *C'est parmi vous que la plupart de nos arts ont pris naissance ; c'est vous qui les premiers avez assujéti le coursier au mors : c'est parmi vous que le bruyant dilhyrambe se fit entendre pour la première fois* (1). Il disait à ceux d'Égine : *C'est dans votre île que naquirent tant de héros des vieux âges, Éaque, le père d'Achille et le juge des humains, Ajax qui vainquit les Troyens, et dont la renommée surpasserait Ulysse sans le secours d'Homère* (2) ; il disait aux princes de Syracuse : *Par votre victoire sur le Tyrrhénien allié de Xerxès, vous nous avez procuré l'affranchissement et l'esclavage* (3) ; il disait d'Athènes : *C'est la grande ville qui a sauvé le monde ; c'est elle qui a sauvé les Grecs à Salamine, et qui a sauvé l'humanité à Artémisium jeté les fondements de la liberté* (4). En célébrant ainsi les exploits les uns des autres, et en les chantant à leur tour sur les rives du fleuve natal, les peuples se réunissaient dans une même affection pour la patrie commune, et partout se répandaient une moralité bien supérieure à celle des préceptes froids dictés par les autres poètes.

Au nombre des principaux caractères de la civilisation grecque, on remarque le goût dominant des spectacles, et le penchant à convertir en récréations intellectuelles les plaisirs sociaux. Les Grecs ont élevé le théâtre à une telle hauteur, que, pour le comprendre, il faut oublier tout à fait la nullité fastueuse des nôtres, où, sans autre motif que d'échapper à l'ennui, un petit nombre de personnes, renfermées chaque soir entre quatre murs, s'amusent à admirer des beautés de convention. Les théâtres grecs étaient découverts, afin que l'aspect du ciel et de la campagne soutint la gaieté des fêtes : on les plaçait dans des situations agréables, offrant une perspective spacieuse (5), assez vastes pour contenir et les citoyens et les étrangers qui y accouraient : les spectateurs, assis sur des gradins s'échelonnant successivement, voyaient à distance les acteurs, qui, par cette raison, étaient obligés d'exagérer leurs traits, leur voix et leur taille, au moyen de masques et de cothurnes. On n'y étalait point de décorations en toiles peintes, mais on y disposait des objets réels. La pompe en était telle, qu'au dire de Plutarque, les représentations des *Bacchantes*, des *Phé-*

Théâtre.

(1) Olympique, XIII.

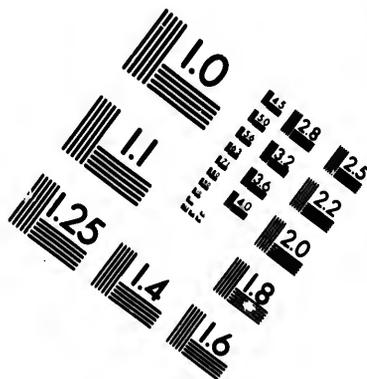
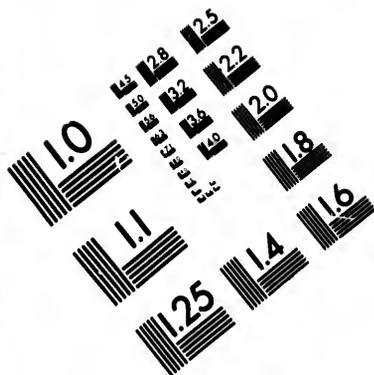
(2) Néméenne, VII.

(3) Pythique, I.

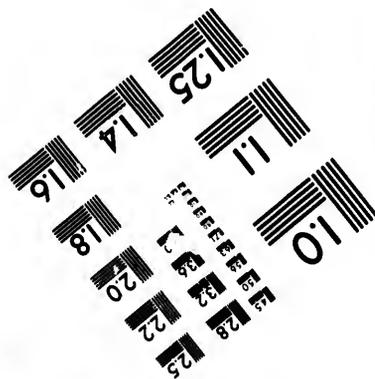
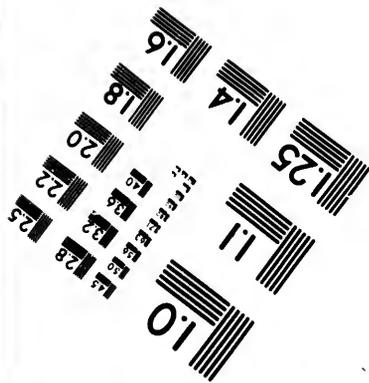
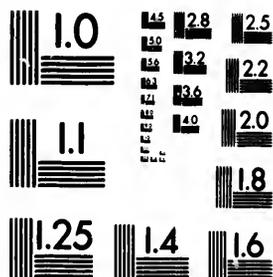
(4) Pythique, VII.

(5) Le théâtre de Taormine a pour fond le mont Etna.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 2.8 2.5  
1.8 1.9 2.2  
2.0 2.5  
2.8 3.2  
3.6 4.0  
4.5 5.0  
5.6 6.3  
7.1 8.0  
9.0 10.0

1.5 2.8 2.5  
1.8 1.9 2.2  
2.0 2.5  
2.8 3.2  
3.6 4.0  
4.5 5.0  
5.6 6.3  
7.1 8.0  
9.0 10.0

*niennes, d'Œdipe, d'Antigone, de Médée et d'Électre, coûtèrent plus que toute la guerre des Perses.*

Les comédiens étaient très-honorés en Grèce, et Eubule osait dire à Denys des vérités qu'il n'eût pas endurées d'un autre. Aristodème réconcilia Philippe avec Athènes, quand il était le plus irrité contre elle; ce roi ne pouvait se passer de Néoptolème et de Satyre, et il sut beaucoup de gré aux Athéniens d'avoir permis qu'ils comparussent dans ses festins. Satyre demanda pour récompense au roi de Macédoine les filles de l'un de ses amis, faites prisonnières dans Olynthe, et, seul parmi les Grecs, il s'intéressa aux malheurs des Phocidiens, dont il racheta un grand nombre. Polus se vantait d'avoir gagné un talent (1) en deux soirées, et l'on sait que quinze talents étaient, à Athènes, une fortune considérable. Les auteurs remplissaient eux-mêmes un rôle dans leurs compositions. Mais il faut songer avant tout que le principal but des représentations scéniques était l'unité d'impression, de sorte que tout y était subordonné au poète, décorations, musique, acteurs.

L'art dramatique a dû commencer en Grèce, comme ailleurs, par de faibles essais; on veut même que le bouc (τράγος), que l'on sacrifiait dans les fêtes de Bacchus, ait donné son nom aux tragédies, qui n'étaient d'abord que des odes composées par Épigène de Siccyone, sur les aventures de Bacchus, d'Ariane, d'Andraste, et chantées par tout le peuple, ou par des chœurs nombreux. Les drames grecs ne perdirent jamais l'empreinte de cette origine populaire. Mais, selon nous, la tragédie dut aux solennités des mystères une origine plus élevée et plus religieuse. Les chants des chœurs, la pompe des processions, l'imitation d'une existence sauvage faisant place à la vie sociale les représentations des exploits de personnages illustres qui, les premiers, enseignèrent l'agriculture et civilisèrent les hommes, avaient déjà quelque chose de théâtral, comme nos *mystères* du moyen âge. La muse grecque osa mettre librement son pied chaussé du cothurne hors de l'enceinte sacrée; mais elle conserva toujours le caractère religieux, de même que les plus anciennes productions de la Chine et de l'Inde, que l'on récite encore sur des théâtres construits à côté des pagodes.

De là l'accusation de profanation dirigée contre Eschyle, comme s'il eût divulgué les pompes secrètes des mystères; de là, pour

(1) 5,500 francs environ.

ses successeurs, la nécessité de traiter des sujets moins religieux et plus vulgaires.

Du temps de Solon, Thespis adjoignit au chœur un personnage jouant un rôle; on en ajouta ensuite deux, puis trois. Phrynichus mérite d'être cité avec honneur pour avoir introduit le premier les femmes sur la scène, et traité un sujet à la fois historique et récent : il fit en effet représenter, aux frais de Thémistocle, la prise de Millet d'une manière si touchante, que les Grecs le condamnèrent à une amende de mille drachmes, soit par un sens exquis de l'art, qui repoussait du théâtre les événements trop réels, soit parce qu'ils y virent un reproche de ne pas avoir secouru cette ville. Chérile donna le costume aux acteurs, et c'est pour ses drames que fut construit le premier théâtre.

Eschyle dépassa tout d'un coup ces essais encore si loin de la perfection, et s'approcha du but, guidé par une muse héroïque; sa muse fut l'amour de la patrie.

Eschyle.

Quant à la forme qu'il a su donner à la tragédie, mélange de grâce et de force, il l'a empruntée à l'épopée ionienne et à la poésie lyrique des Doriens. A l'unique acteur qu'avait introduit Thespis pour parler avec le chœur, il en ajouta un autre et les fit dialoguer ensemble : il donna à la tragédie une scène régulière, des costumes et des décors convenables, des procédés mécaniques, tout ce qui pouvait enfin mériter l'attention du peuple le plus cultivé, lorsqu'il se réunissait dans Athènes entre la fin de mars et le commencement d'avril, pour célébrer les Dionysiaques. Il peignit l'homme dans ses formes les plus gigantesques, quand, par une force supérieure et inévitable, il est plongé du sommet des grandeurs dans l'abîme de la misère : c'est dans cette doctrine sévère de la fatalité qu'Eschyle puise l'intérêt de ses drames. Afin d'en rendre l'impression plus profonde, il alla chercher ses sujets dans les traditions les plus reculées, parmi ces mythes qui révélaient de sublimes vérités primitives, et qu'il avait appris dans l'école de Pythagore (1). Il y trouva Prométhée, symbole de l'humanité, ravisseur du feu céleste, civilisateur des hommes, puni du bien dont il fut l'auteur, et délivré par la force, et il le prit pour le héros d'une de ses tragédies. Les pédants doivent la trouver bien mesquine, car elle se poursuit en lamentations perpétuelles du héros ou des divinités qui y figurent; mais elle offre aux esprits

(1) *Æschylus, non poeta solum, sed etiam Pythagoreus.* CICÉRON, *Tusc.*, II, 10.

qui savent voir un emblème grandiose de l'homme qui faillit, souffre et se relève, ou du génie affligé parce qu'il est grand, parce qu'il ne sait pas plier sous la loi de Jupiter, c'est-à-dire sous l'empire de la force insensée, et qu'il aime plus la race humaine que lui-même (1).

Au moment où l'indépendance de la Grèce était menacée, Eschyle combattit, pour la défendre, à Marathon, à Salamine; puis il continua sa tâche, en stimulant d'un nouvel aiguillon le courage national. Dans la tragédie des *Perses*, que le sophiste Gorgias disait inspirée plutôt par Mars que par Bacchus, le dieu des poètes tragiques, il choisit l'époque la plus glorieuse du pays, le sujet le plus héroïque, bien autrement puissant sur les opinions et sur la politique que les exploits des demi-dieux, parce qu'il réunit le double mérite de la vérité et de l'actualité, car la guerre commencée alors ne devait finir qu'avec Alexandre le Grand. Eschyle y met en opposition le sentiment de la dignité personnelle et l'esprit public, avec l'obéissance aveugle d'une multitude livrée au caprice d'un homme dont la grandeur consiste dans l'avilissement de ses semblables.

La tragédie de l'avenir, quand elle aura compris sa mission, devra se proposer pour but d'ennoblir les passions humaines, d'éteindre les haines et la soif de la vengeance, de représenter la turpitude du vice, de montrer les consolations et les récompenses qui attendent la vertu malheureuse. L'art antique ne pouvait s'élever à la hauteur de cette morale; aussi, presque tous les drames qu'il a inspirés, y compris le plus grand de tous, des ouvrages modernes, déterminent des sentiments de sympathique colère et d'ardente réaction. Tel est l'effet de la tragédie d'Eschyle, qui tend à exciter chez les Grecs la joie du triomphe à la vue des souffrances d'une nation ennemie. Quel sourire d'orgueil devait éclore sur les lèvres des Athéniens, en voyant l'ennemi de leur liberté prendre la fuite sans autre arme que son carquois, et l'ombre de Darius recommander aux siens de ne plus attaquer la Grèce, Athènes surtout!

Dans les autres tragédies, il cherche aussi à inspirer des sentiments qui se rattachent plus ou moins aux circonstances particulières; en montrant l'importance de la victoire athénienne, il veut

(1) Voir sur Prométhée, un des chefs-d'œuvre de la tragédie antique, le *Cours de littérature dramatique* de SCHLEGEL, t. I, p. 182, et les *Études sur les tragédies grecques* de M. PATIN, t. I, p. 235.

convaincre ses spectateurs que la liberté ne succombe jamais ; que la vraie grandeur l'emporte sur la force, et brille dans les revers ; que les tyrans eux-mêmes sont soumis à un pouvoir invincible , celui du destin. Il met en relief, dans *les Suppliantes*, les liens sacrés des peuples et de la religion. Sa pensée dominante, dans *les Sept devant Thèbes*, est celle de la république et de la religion, mises en péril par l'étranger Capanée ; ce ne sont pas des infortunes privées qu'il nous montre, mais bien le péril de la cité et l'assistance des dieux, et il termine sa tragédie par le chant de joie du peuple délivré de l'invasion. Dans *Agamemnon*, il fait voir au peuple, enivré de ses triomphes, les conséquences de l'orgueil, et le cœur opposé une résistance aux menaces d'Egisthe. Dans *les Choéphores*, le juste triomphe du méchant ; la légitimité, de l'usurpation ; la volonté divine, de l'audace humaine. Dans *les Euménides* surtout, il met les décisions de la justice dans la main des dieux, environnant l'Aréopage d'une solennité religieuse et consacrant les institutions, les fêtes, les usages de la patrie. De même que les plus grands hommes d'Athènes, Eschyle opposa à l'esprit novateur du peuple l'attachement aux choses anciennes. Invité à refaire le Pæan de Tynnichus, par lequel s'ouvraient les jeux, il répondit : *Cet hymne est excellent, et je craindrais, si j'en composais un nouveau, qu'il ne lui arrivât comme aux nouvelles statues comparées aux anciennes : car celles-ci, dans leur simplicité grossière, sont tenues pour divines ; tandis que les nouvelles, travaillées avec plus de soin, sont admirées, il est vrai, mais personne n'y retrouve le caractère de la divinité.*

Semblable à Dante, Eschyle a dans son style une grâce un peu sauvage et dans ses idées une majesté sublime. Comme lui, il est très-sobre d'incidens ; mais ceux qu'il amène sont les plus propres à causer une impression profonde. Comme lui, il abuse peut-être des métaphores et exagère les images, il a moins de correction que de gravité, moins de beauté que de grandeur. Du reste il ignore les mœurs étrangères : aussi, dans *les Perses*, il fait adorer les dieux aux sujets du grand roi, il montre leurs femmes s'exposant publiquement aux regards, il met en usage parmi eux les formes représentatives, au lieu de la monarchie despotique. En général, il cherche plutôt à inspirer la terreur que la pitié. *Il fait bien, mais sans le savoir*, disait de lui Sophocle ; et ces paroles indiquaient que ce nouveau poète tragique unissait l'art à l'inspiration (1).

(1) Des 80 tragédies d'Eschyle, il nous reste *Prométhée enchaîné*, les

Sophocle.

Après la bataille de Salamine, Sophocle fut, à cause de sa beauté, choisi pour chanter le Pœan dans le chœur des adolescents, et pour danser autour du trophée de la victoire : il commanda, dans l'armée, sous Périclès et sous Thucydide ; il fut enfin prêtre, et comblé de toutes les bénédictions que peuvent procurer la sérénité de l'âme, l'estime publique et la satisfaction d'avoir fait le bien. Seulement, dans sa grande vieillesse, il eut la douleur de se voir accusé d'imbécillité par un fils ingrat ; mais il se disculpa glorieusement en lisant son *Œdipe à Colone*, comme Eschyle, accusé d'avoir violé les mystères, s'était fait absoudre en découvrant les blessures qu'il avait reçues à Salamine. Vingt fois Sophocle obtint le premier prix dans les concours des jeux (1), plus souvent le second. Il assimila la tragédie à la suavité de son propre caractère et aux nouvelles habitudes aimables et polies des contemporains de Périclès. Autant Eschyle s'élève par le sublime, autant Sophocle est admirable par la noblesse ; on croirait

*Sept devant Thèbes, les Perses, les Suppliantes, Agamemnon, les Choéphores, les Euménides.* Des 133 tragédies de Sophocle, il nous en reste également sept : *Ajax furieux, les Trachiniennes, Électre, Philoctète, Œdipe roi, Œdipe à Colone, Antigone.* D'Euripide il nous reste vingt tragédies, dont les principales sont : *les Phéniciennes, Hippolyte, les Suppliantes, Médée, Hécube, Oreste, Andromaque, Alceste, Iphigénie en Aulide, Iphigénie en Tauride.*

(1) Il concourut la première fois avec Eschyle, par le drame intitulé *Triptolème*, appartenant au genre de pièces appelées *satyriques*, à cause des satyres qui, avec les nymphes et les cyclopes, formaient le chœur. Ces compositions, antérieures peut-être à la tragédie et à la comédie véritables, appartenaient à la dernière par le style et par les situations, et à l'autre par le genre des personnages. C'étaient, en effet, des divinités, des demi-dieux, des héros ; mais ils figuraient dans des scènes champêtres et dans des aventures simples, entremêlées de danses, au milieu de forêts, de grottes et de fontaines. Il ne nous reste d'autre exemple de ces pièces que le *Cyclope* d'Euripide. Sophocle avait composé aussi plusieurs de ces pièces satyriques, mais toutes ont péri : le *Triptolème* est surtout à regretter, parce qu'il nous eût expliqué peut-être les relations entre la Grèce et l'Italie. Le héros y recevait de Cérès le char magique pour passer dans la Péninsule, et en même temps des renseignements sur l'Italie, l'Énotrie, la Tyrrhénie, la Ligurie (Denys d'Halicarnasse, I). D'autres étaient mythologiques, quelques-unes plaisantes, et, autant qu'il peut paraître par leurs titres, elles se rapprochaient du sens que nous donnons au mot satyrique. Tels devaient être le *Momus, l'Exil des dieux, les Aloades*, pièces remplies de traits piquants contre les institutions dégénérées d'Athènes. Le *Banquet des Grecs* à Troie, où il était fait allusion aux querelles des généraux, était du même genre ; comme aussi *les Amants d'Achille*, dont les scènes représentaient, et assez peu déceument, les minauderies de certains galants auprès du héros, qui passait à Scyros pour une jeune fille.

voir en lui le représentant de la majestueuse sécurité de sa patrie, qui, la lutte cessée, se repose sur des lauriers. Il plaisait plus qu'Eschyle, précisément parce qu'il s'élevait moins à cette sublimité qui n'est pas accessible aux esprits vulgaires. Il représentait des êtres réels, et non imaginaires; son intrigue était mieux développée, son style plus doux. Ainsi Pétrarque a plus de lecteurs que Dante, Racine plus que Corneille.

Il composa cent trente tragédies; il ne nous en reste que sept, toutes d'une exquise beauté, et dont l'examen réfléchi peut mieux que toute autre composition poétique révéler le sentiment des beaux-arts dans la Grèce. Son vers est poli, élégant et travaillé avec soin, tel qu'il convenait à son siècle; la locution attique s'y manifeste avec plus de facilité et de souplesse que dans les pièces d'Eschyle, comme aussi l'intrigue et les scènes montrent une plus grande habileté. La douceur et les beautés naïves de son style lui valurent le surnom d'*Abeille attique*. Il est certain que personne ne le surpassa jamais dans le choix des expressions et des tours de phrases. Si ses chœurs ne l'emportent pas sur ceux de Pindare, ils vont du moins de pair avec eux, tant pour la pensée que pour la forme. Il ne borna pas, comme Eschyle, son public aux prêtres, aux vieillards et aux patriens; il y admit aussi les femmes. Avec lui la religion respire la sérénité, l'horreur fait place à l'émotion. Une fois qu'il a choisi son modèle, il s'applique à le rendre idéal, sans prétendre pour cela lui donner la perfection, à le rendre passionné, sans pourtant en altérer la noblesse. Par lui un troisième interlocuteur fut introduit sur la scène, d'où il bannit les êtres mythologiques et de raison pour s'en tenir aux rois et aux héros: souvent il substitua à l'idée du Destin, prédominante dans Eschyle, celle de la Providence. Sachant distinguer les différents langages qui conviennent aux divers personnages, il conserve à tous la dignité réclamée par cet idéal qui forme le but de l'art grec. Sans exagération dans l'expression de la douleur, sans afféterie dans celle des sentiments tendres, combinant mieux les événements, distribuant les rôles avec plus de tact, il marche au dénouement avec plus de sûreté.

Désormais il ne s'agit plus d'inspirer l'horreur de la domination étrangère, mais de rétréner une liberté inconsidérée: on dirait que son *Ajax* console les grands persécutés dans Athènes, que son *Antigone* avertit les hommes de ne pas vouloir lutter contre le destin. L'amour d'Hémon dans *Antigone* tient à des sentiments dont la délicatesse offre quelques points de ressemblance avec

ceux des temps de la chevalerie ; Déjanire, dans *Hercule furieux*, a déjà de la modestie, des manières polies, et, quoique jalouse, elle fait accueil à sa rivale, par égard pour son époux. Dans *Térée*, tragédie qui a péri, une femme déplore la condition de son sexe dans ces termes, dictés par un sentiment plus délicat que chez tout autre tragique : « Petites, nous menons dans la maison paternelle la vie la plus douce ; l'insouciance nous y élève au milieu des jouets ; mais lorsque, raisonnables, nous sommes arrivées à la jeunesse, on nous chasse au dehors, on nous vend, loin des dieux domestiques, loin de la famille, les unes à des étrangers, les autres à des barbares, celles-ci dans des demeures inconnues, celles-là dans des demeures abominables ; et là après qu'une nuit nous a unies à un homme, il faut tout approuver et trouver tout bien. »

Euripide.

Ceux qui ne sauraient mesurer la grandeur des conceptions du génie grec, ceux qui sont idolâtres de la forme, qui ont de l'oreille et manquent de cœur, pourront seuls mettre Euripide à côté d'Eschyle et de Sophocle. L'un avait cherché la terreur, l'autre la pitié, Euripide visa au pathétique ; mais, pour y atteindre, n'ayant pas leur élévation magnanime, il eut recours à des moyens qui ne furent pas toujours nobles : il subordonna le caractère à la passion, donna aux dieux et aux héros le langage des passions vulgaires ; en étudiant le vrai, il tomba dans le commun, il peignit les hommes ignoblement vicieux et agissant par des motifs empreints de trivialité. Aussi Sophocle disait-il : *J'ai peint les hommes comme ils devraient être, Euripide tels qu'ils sont.* Déjà l'inspiration avait fait place à l'élégance, et le goût était asservi à des règles. Euripide n'osa se fier à son intelligence vigoureuse, à son imagination brillante, à son sentiment exquis ; il voulut que l'érudition, le raisonnement, une critique minutieuse fissent chez lui violence à ces dons précieux. En se proposant l'art pour but, il marche d'un pas inégal entre de grandes beautés et des expédients mesquins, se montre plus souvent rhéteur que poète, porte sur la scène les habitudes de l'école et des tribunaux. Les discussions légales reviennent dans *Hécube*, mais bien autres que celles des *Euménides*. *L'Oreste* est un procès dans toutes les formes : Ulysse y torture en sophiste le sens des paroles. Euripide introduisit le prologue, ressource malheureuse pour informer le spectateur des événements qui ont précédé l'action, au lieu de l'en instruire par l'action elle-même. Dans ses plans, les faits particuliers se présentent en première ligne, au

de  
se  
He  
no

di  
se  
de  
sa  
qu  
au  
for  
des  
At  
pu  
gar

att  
les  
tro  
d'e  
rép  
n'y  
tem  
Bie  
il e  
moi  
plu  
app  
dres  
T  
et d  
ract

(1)  
justic  
favor  
Plato  
« les  
amoll  
aux fé  
nos Je

détriment de ceux d'un intérêt général : leur peu de vigueur est secondée par la mollesse de la poésie et par un style énervé. Au lieu de gourmander ses contemporains et d'exalter les sentiments nobles, Euripide se fait le panégyriste de son époque.

Or, c'était le temps où les sophistes se complaisaient dans les disputes, confondaient les idées morales, et s'acheminaient au scepticisme. Euripide, sacrifiant à ces idoles, fait grand étalage de sentences qui, souvent immorales, mais d'une poésie éblouissante, devalent produire le plus mauvais résultat sur un peuple que les beaux-arts impressionnaient si vivement (1). Il est juste aussi de dire qu'il atteint parfois, dans la peinture des grandes infortunes, la véritable beauté morale : si d'ailleurs il n'avait eu des qualités réelles, il n'aurait pas fait les délices de Racine, et les Athéniens n'auraient pas déposé ses ouvrages dans les archives publiques, avec ceux d'Eschyle et de Sophocle, en établissant un gardien pour leur conservation.

Une pareille mesure nous montre quelle importance les Grecs attribuaient à la tragédie. Elle était l'objet d'un concours dans les solennités de Bacchus; chaque compositeur devait présenter trois tragédies et un drame satyrique, c'est-à-dire pastoral, afin d'effacer par le rire l'impression mélancolique. Ces pièces ne se répétaient pas, comme on le fait parmi nous, à moins que l'auteur n'y eût apporté de grands changements, et après beaucoup de temps. De là l'étonnante fécondité des anciens poètes dramatiques. Bien qu'ils fussent presque tous des hommes d'État et de guerre, il en est peu parmi ceux que nous connaissons qui aient laissé moins de soixante pièces de théâtre; quelques-uns en ont composé plus de cent vingt. En outre, l'auteur devait former sa troupe, lui apprendre les gestes, la déclamation, veiller à la mise en scène et dresser le chœur.

Tout était idéal dans la tragédie : l'acteur adoptait des poses et des gestes héroïques, de même que le poète choisissait ses caractères, non en dehors, mais au-dessus de l'humanité. Le thème

(1) « Servons les dieux, quels qu'ils soient. » (*Oreste.*) « S'il faut violer la justice, viole-la pour régner; dans tout le reste, observe-la. » C'était l'axiome favori de Jules César. « La bouche a juré, mais non le cœur. » (*Hippolyte.*) Platon fait très-probablement allusion à Euripide lorsqu'il se plaint de ce que « les poètes tragiques abandonnent les hommes à la fougue des passions, et les amollissent en faisant éclater les héros en plaintes exagérées. » Euripide porte aux femmes une haine particulière, ce qui l'entraîne à ces trivialités que, de nos jours, le vulgaire applaudit encore sur quelques-uns de nos théâtres.

ordinaire était la lutte entre la liberté morale et le Destin, puissance inflexible, devant laquelle les dieux eux-mêmes inclinaient leur front. La croyance asiatique en cette divinité suprême ne permet pas d'accuser les dieux d'injustice, même quand ils accablent l'homme de bien, quand ils favorisent le méchant, et l'on croirait que les poètes tragiques furent d'accord pour prémunir l'esprit contre l'instabilité des choses humaines. L'Agamemnon d'Eschyle s'écrie en entrant dans son palais : *Honorez-moi comme homme, non comme dieu. Le premier don des dieux est la modération; ne proclamez heureux que celui qui a terminé ses jours dans une tranquille prospérité.* Les Trachiniennes de Sophocle s'ouvrent par ces paroles de Déjanire : *On a toujours dit qu'on ne pouvait juger du bien ou du mal de notre vie, tant qu'on n'en avait pas atteint le terme fatal.* Dans Euripide, Andromaque s'écrie : *On ne devrait jamais appeler personne heureux avant la fin de ses jours;* et dans l'Œdipe de Sophocle, ces mots sont adressés aux spectateurs : *Après tant de grandeurs, voyez en quel abîme Œdipe fut précipité. Apprenez, aveugles mortels, à tourner vos regards vers le dernier jour de la vie, et à n'appeler heureux que celui qui est arrivé au terme.* Mais il semble que le sentiment exquis du beau fit exclure de la tragédie grecque, avec tout sujet se rapprochant trop de notre condition ordinaire, les malheurs dont chacun pouvait être la victime; la muse tragique s'arrêta plus volontiers aux aventures des dieux et des héros.

L'élément populaire se manifestait plus particulièrement dans le chœur, caractère véritable du drame athénien. Le chœur, représentant les assemblées publiques, exerce sa suprématie sur les plus hauts personnages, juge, blâme, conseille, loue, en même temps que, par l'expression lyrique, il modère les émotions violentes résultant des événements tragiques, et se conserve arbitre impartial des actions bonnes ou mauvaises, au milieu de la lutte ardente des passions théâtrales. Le théâtre moderne cura fait un grand pas quand il aura osé reproduire le chœur, comme représentant cette foule à laquelle on ne fait guère attention, mais qui souffre ou jouit de la folie ou de l'héroïsme de ses maîtres, et qui prononce toujours avec justice sur les grands événements.

Nous devons faire remarquer ici que tous les auteurs tragiques grecs sont Athéniens; car les fragments du Dorien Épicharme méritent à peine l'attention. Eschyle dut aller finir ses jours près d'Hicron de Syracuse, Sophocle près du Macédonien Archélaus; Euripide eut à endurer une guerre très-vive de la part d'Aristo-

ph  
ét  
dé  
fin  
de  
cla  
la p  
tan  
lais  
des  
exc  
sub  
sur  
une  
ses  
mém  
des  
d'un  
l'au  
con  
L  
avec  
Grè  
plus  
dieu  
lopp  
logu  
com  
de n  
An  
dont  
athè  
tribu  
qu'un  
école  
(1)  
(2)  
HEM  
pres

phane; mais, malgré ces persécutions, la ville de Minerve semblait être la patrie naturelle du génie.

Bien que d'autres poètes tragiques aient succédé à Euripide, la décadence commença avec lui, et marcha ensuite à grands pas.

Le règne de la comédie n'eut pas une plus longue durée; elle finit, non d'inanition, mais de mort violente. Grande est l'erreur de ceux qui la voient se perfectionner successivement (1), et la classent en ancienne, en moyenne et en nouvelle comédie, quand la première seule est vraiment originale et poétique, les autres n'étant que des redites et des transformations. Si la démocratie se laisse apercevoir dans la tragédie grecque, elle domine et régit despotiquement la comédie, qu'elle entraîne à imiter jusqu'à ses excès. A la fatalité, machine principale de la tragédie, la comédie substitue les caprices du hasard; au sublime la farce, en faisant surtout prévaloir les appétits grossiers. Elle fut, dans le principe, une véritable parodie du poème tragique, empruntant de même ses sujets aux dieux et aux héros, qu'elle représentait avec les mêmes décorations et la même majesté, ce qui, par le contraste des paroles, ajoutait encore au ridicule: les masques y étaient d'une exagération forcée; le chœur parlait souvent au nom de l'auteur (*parabase*), ce qui montre combien il y a de choses de convention dans les plaisirs de l'esprit.

Comédie.

La comédie apparut d'abord (560?) errante sur des chariots, avec Susarion, pour divertir grossièrement le peuple. Cratès en Grèce, Épicharme en Sicile, lui donnèrent ensuite (500) une forme plus régulière; le dernier se plaisait surtout à plaisanter sur les dieux et les héros. Il traitait les questions politiques, en les développant dans des catastrophes bien combinées, en mêlant au dialogue d'anciens proverbes et des sentences pythagoriciennes, en composant cet amalgame de gai et de sérieux, aussi prisé que rare de nos jours.

500.

Aristophane, qui surpassa tous ses prédécesseurs, est le seul dont les œuvres nous soient restées; il florissait alors que la liberté athénienne était le plus effrénée, et de la scène il fit une véritable tribune (2). L'amour à Athènes n'était que la volupté, la morale qu'une spéculation de sophistes, changeant avec les différentes écoles. Les intrigues privées perdaient de leur importance à côté

Comédie  
ancienne.  
Aristophane.

(1) Plutarque, Barthélemy, Blair, et surtout Voltaire.

(2) Voy. TH. ROTSCHEK, *Aristophanes und sein Zeitalter*; Berlin, 1827. — HERM. POL, *de Aristophane, poeta comico, ipsa arte boni civis officium præstante*; Groningæ, 1834.

des intérêts publics : la comédie devait donc, par nécessité, se faire politique, et devenir l'antagoniste des orateurs publics. On entendit, en effet, Aristophane reprocher au peuple souverain ses vices, ses crimes, ses faiblesses ; lui dénoncer les démagogues dangereux ; conseiller la paix au milieu des guerres intestines qui ruinaient la Grèce ; opposer le sens commun aux arguties des sophistes, et recommander la sévérité de l'ancien patriotisme. Il est difficile qu'un esprit doué du dangereux talent de faire rire n'en abuse pas, et Aristophane en abusa pour se conformer au goût de la plèbe, pour mordre ses ennemis personnels, et pour attaquer même la vertu, comme il le fit à l'égard de Socrate ; il alla jusqu'à tourner les dieux en ridicule, et descendit à des pinsanteries, à des scènes licencieuses, qui n'étaient que trop en rapport avec la religion et la morale des Grecs, avec le peu de souci que l'on prenait des femmes, auxquelles les temps modernes sont redevables du sentiment des convenances dans les actions et dans les paroles. L'impudicité sans voile de ses comédies et des drames satyriques ferait même croire volontiers que le beau sexe n'assistait pas à leur représentation. D'ailleurs, son goût est exquis, son art inimitable, son trait vif et piquant, ses néologismes, ses changements de ton d'une hardiesse très-heureuse ; mais ce qui excite le plus l'étonnement, c'est l'instruction, la finesse, les connaissances pratiques qu'il suppose dans son auditoire.

Parmi ses comédies (car nous continuerons à considérer les auteurs du côté social), *les Nuées* appartiennent à la philosophie, *les Grenouilles* à la critique, les autres à la politique. Dans la première, il censure l'éducation molle et verbeuse, la manie de tout apprendre, de raisonner sur tout : ce fut pour personnifier le ridicule des sophistes qu'il fit choix de Socrate, à son avis le plus grand de tous (1), parce qu'il voulait innover dans la morale et dans le culte, crime capital aux yeux du poète citoyen, pour qui le culte et la morale formaient la base des institutions et des coutumes. Aristophane plaisante à ses dépens, en lui faisant donner les plus étranges explications des mythes, adorer les nuées et le brouillard, en même temps qu'il montre dans Strepsiade, rustre plein de naturel, combien les croyances populaires sont profitables aux mœurs et au bien de la république. Ce dernier,

(1) Que ceux qui s'étonnent qu'Aristophane ait pris pour un sophiste Socrate, qui faisait la guerre aux sophistes, se rappellent ces paroles de l'*Émile* de Rousseau : *Si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si crète, avec tout son esprit, fût autre chose qu'un sophiste.*

ru  
cré  
los  
élu  
con  
fils  
gum  
L  
nifié  
s'ext  
gnifi  
des  
prête  
mille  
ges lu  
et le  
veut  
par S  
La  
de se  
Cléon,  
mosth  
d'un  
grossi  
éloque  
march  
nes. L  
rhéteur  
Il est i  
nistrat  
sonnif  
flatteur  
heur to  
Mais  
marche  
« Ag  
tribuna

(1) Arist  
des scolia  
τοῦτο τῆς  
in Arist

ruiné par le faste de son fils, dont il cherche à ne pas payer les créanciers par quelque expédient ingénieux, l'envoie vers le philosophe Socrate, pour qu'il apprenne de lui comment on peut éluder leurs réclamations ; Socrate donne au jeune homme des leçons de mauvaise foi, d'extravagance, d'impiété, si bien que le fils en sait bientôt plus que son père, et lui démontre, avec les arguments du maître, qu'il a raison d'être un débauché (1).

*Les Grenouilles* sont dirigées contre le mauvais goût, personnifié dans Euripide qui venait de mourir : il y contrefait ceux qui s'extasient aux grands mots emphatiques, disant trop ou ne signifiant rien, et qui, au lieu de suivre le goût sûr du petit nombre des connaisseurs judicieux, préfèrent l'avis de la foule, toujours prête à admirer ce qui est sophistique et apprêté. Euripide, sa famille, son domestique et ses œuvres, mis dans la balance des juges infernaux avec deux vers d'Eschyle, ne se trouvent pas de poids, et le vieux poète, revenu au monde pour améliorer Athènes, ne veut pas que son siège dans l'Élysée soit occupé par un autre que par Sophocle.

La première comédie dans laquelle Aristophane eut le courage de se montrer est celle des *Chevaliers*, attaque violente contre Cléon, démagogue furieux, instigateur de partis extrêmes. Démosthène veut substituer à ce Cléon, représenté sous la figure d'un corroyeur, le charcutier Agoracrite, auquel il dit : *Tu es grossier, méchant, la lie du vulgaire ; tu as la voix forte, une éloquence impudente, le geste malicieux, le charlatanisme du marché ; crois-moi, tu as tout ce qu'il faut pour gouverner Athènes*. Le charcutier convient qu'il a tous les vices, et il ajoute qu'un rhéteur l'ayant vu voler, puis nier obstinément le fait, s'écria : *Il est impossible que celui-là ne devienne pas le premier administrateur de la république*. Le chœur dit au vieux Démos, personnification du peuple : *Tu es sottement crédule, tu laisses les flatteurs et les intrigants te mener par le nez, et te pâmes de bonheur lorsqu'ils te haranguent*.

Mais à la fin de la comédie, ce vieillard se trouve rajeuni, et marche d'un pas majestueux vers les Propylées.

« *Agoracrite*. Faites silence ; renvoyez les témoins ; que les tribunaux, délices de cette cité, soient fermés : en réjouissance de

(1) Aristophane appelle lui-même cette comédie excellente, *σοφωράτην*, et l'un des scollastes la dit la plus belle et la plus habilement conduite : *Τὸ ἔργον τοῦτο τῆς ὀλης ποιήσεως κάλλιστόν φασι καὶ τεχνικώτατον*, p. 78, *Scholia græca in Aristophanem* ; Paris, Didot, 1840.

nos prospérités nouvelles, il faut que le théâtre retentisse de l'hymne de Pæan.

*Le chœur.* O toi, flambeau d'Athènes et sauveur de nos îles, quelle prospérité nouvelle doit faire fumer sur nos places l'odeur des sacrifices ?

*Agoracrite.* J'ai régénéré le peuple (*Demos*), et lui ai rendu sa beauté.

*Le chœur.* Où est-il maintenant, dis-nous, auteur de cette merveilleuse métamorphose ?

*Agoracrite.* Il habite l'antique Athènes, couronnée de violettes (1).

*Le chœur.* Qu'est-il devenu ? Comment le voir ? Quelle est sa tournure ?

*Agoracrite.* Il est tel qu'il fut autrefois, du temps d'Aristide et de Miltiade. Il va paraître ; voilà les portes qui s'ouvrent. Saluez de vos acclamations joyeuses l'apparition de l'antique Athènes, cette ville admirable et célèbre, habitée par un peuple illustre.

*Le chœur.* Belle et brillante Athènes, au front couronné de violettes, montre-nous le maître de ce pays et de la Grèce entière.

*Agoracrite.* Le voilà, avec la cigale qui orne sa chevelure, dans tout l'éclat de son antique costume, et parfumé de myrrhe, ami de la paix et dégoûté des procès.

*Le chœur.* Salut, roi des Grecs ; reçois nos félicitations ; ton sort est digne de cette cité et des trophées de Marathon. »

Dans *les Guêpes*, Aristophane fait la satire de la manie de juger, d'écouter les plaidoiries (2), de s'entendre louer par les défenseurs et par les parties (3) : il y met à nu la vanité misérable de

(1) C'est l'épithète solennelle d'Athènes, quelle qu'en soit l'origine.

(2) Dans *les Nuées*, Strepsiade, planant dans les airs et voyant une ville au-dessous de lui, ne peut croire que ce soit Athènes, parce qu'il n'y voit pas siéger de juges. Dans *la Paix* encore, Aristophane dit aux Athéniens : Οὐδὲν γὰρ ἄλλο ὄρατε πλὴν δικάζετε, *Vous ne faites autre chose que décider des procès.* Dans *l'Icaro-Ménippe* de Lucien, Ménippe reconnaît du ciel les Athéniens, parce qu'ils s'occupent de juger : Καὶ ὁ Ἀθηναῖος ἐδικάζετο, § 16.

(3) Voici en quels termes s'exprime le vieux Philocléon, grand amateur de plaidoiries, et ne quittant point les tribunaux :

« Il n'y eut jamais un être plus heureux et plus digne d'envie qu'un juge ; nul n'est plus courtisé ni plus redouté. D'abord à peine quitté-je ma couchette, que j'ai déjà à ma porte les premiers, les plus grands personnages de la république : ils sont là à m'attendre, à me guetter. Je sors, et je me sens doucement pressé par une main qui a dérobé les deniers de l'État. Le coupable se jette à mes pieds, et d'une voix lamentable : *Pitié, s'écrie-t-il, pitié, mon père, je t'en conjure par les larcins que tu as pu faire toi-même dans l'exercice des charges publiques ou dans l'approvisionnement des troupes...*

ce  
ne  
de  
fo  
ca  
to  
pe  
et  
con  
de  
au  
tai  
dis  
tou  
C  
qu  
La  
Da  
le p  
sur  
aya  
ville  
fam  
de l  
trat  
dans  
faire  
par  
elles  
gear

Je va  
voix  
tendr  
celui  
mot p  
vance  
conte  
blant  
pou  
Aime  
notre  
(1)

ces tailleurs et de ces cordonniers qui croient présider au gouvernement, et s'en vont fiers de leurs trois oboles, tandis que, joués de ceux qui les mènent, ils perdent leur métier à pareil jeu. Parfois Aristophane s'en prend au peuple avide, superstitieux, vindicatif; parfois aux parvenus qui, pour porter le casque, veulent à toute force avoir la guerre; mais on le voit toujours tendre avec persévérance à faire considérer la classe moyenne comme le noyau et la principale force de la société. L'influence politique de ces compositions était si grande, que la première question que le roi de Perse adressa, à des ambassadeurs grecs auxquels il donnait audience, eut pour objet de s'informer de cet Aristophane qui mettait la Grèce sens dessus dessous. Il leur donne de si bons conseils, disait-il, que, si les Grecs les eussent suivis, leurs affaires auraient tourné plus heureusement.

Qu'il nous soit permis de nous arrêter encore sur ces comédies, qui révèlent une partie si intéressante de la civilisation athénienne. La politique d'Aristophane avait constamment la paix en vue. Dans la comédie à laquelle il donna précisément le titre de *la Paix*, le pacifique Trygée, monté sur un escarbot, comme Bellérophon sur Pégase, escalade l'Olympe et le trouve désert, les dieux en ayant été chassés par la Guerre et par le Fracas, qui broient une ville dans un mortier, en se servant pour pilon du général le plus fameux. La Paix est cachée au fond d'un puits, d'où les peuples de la Grèce travaillent à la tirer à l'aide de cordes. Dans *Lysistrata*, toutes les femmes grecques se liguent contre les hommes dans une abstinence bizarre, jusqu'à ce qu'ils se soient décidés à faire la paix, et le rire y est sans cesse excité par les embarras et par les vellétés des hommes séparés des femmes et repoussés par elles. Mais les détails sont plus que libres, et la pudeur frémit en songeant que la représentation allait jusqu'à la dernière obscénité (1).

Je vais m'asseoir au tribunal; je me délecte à écouter le concert de tant de voix implorant miséricorde. De tous côtés les plaintes des accusés se font entendre. Quelles caresses ne fait-on pas alors au juge? l'un gémit, l'autre pleure; celui-ci raconte des historiettes, celui-là des fables; cet autre préfère un bon mot pour me faire sourire et m'apaiser. Si tout cela ne suffit pas, la famille s'avance, et l'accusé aussi, conduisant par la main ses enfants, filles et garçons. J'éconte; ils s'inclinent et se mettent à bêler tous ensemble: le père tout tremblant me conjure comme un dieu d'être clément et de l'absoudre, par pitié pour eux. *Aimes-tu la voix d'un agneau? sois sensible à celle de ce bambin. Aimes-tu les petites truies? laisse-toi toucher par la voix de ma fille.* Alors notre humeur se radoucit un peu. N'est-ce donc pas là régner?

(1) Myrrhine prépare le lit pour elle et pour Cinésias; elle se déshabille et il

*Les Acarniens* sont dirigés contre ces petits maîtres de race noble, qui soupiraient après la guerre pour faire parade de leurs armes, de leurs boucliers, de leurs panaches, sans songer au préjudice qui en résultait pour les artisans. Dicéopole (nom qui indique la partie la plus honnête de la cité) s'écrie : « Que de choses « affligent mon cœur ! qu'il en est peu pour le réjouir !... Ils vont « se réunir ici pour délibérer ; mais personne ne songe à recher- « cher la paix. O cité ! j'arrive toujours le premier m'asseoir au « Forum, et m'y trouvant seul, je gémiss, je doute, j'écris, je pense, « j'hésite, je me ronge par amour de la paix. Je regarde la cam- « pagne, et je hais la ville en me souvenant de mon village. Là, du « moins, personne ne me dit : Va acheter du charbon, du vinaï- « gre, de l'huile : loin de là, ce mot *acheter* y est inconnu. Me voilà « venu ici, tout prêt à crier, à faire vacarme, à insulter les ora- « teurs, s'il en est quelqu'un pour parler d'autre chose que de la « paix. »

L'assemblée se réunit ; Amphithée, qui propose de faire la paix avec les Spartiates, est chassé, malgré tout le courroux de Dicéopole. Arrivent ensuite les ambassadeurs, de retour de leur mission en Perse ; ils racontent force balivernes et des merveilles sans nombre, le tout au grand dépit de Dicéopole, qui voit les deniers publics livrés au pillage. Il conclut alors à lui seul la paix avec les Lacédémoniens, d'où il résulte que la tranquille enceinte de sa maison contraste avec le tumulte dont retentit le reste du pays. Les marchands y accourent pour vendre, et lui ne songe qu'à prendre du bon temps, pendant que le général Lamachus, son voisin, tempête et se donne beaucoup de tourments pour le combat. D'un côté sont donc des préparatifs de guerre, de l'autre les apprêts d'un banquet ; ici l'on est en quête de lances, là de broches ; ici l'on orne un cimier de plumes, là on les arrache aux grives : enfin, Lamachus rentre au logis blessé et boiteux ; Dicéopole revient en pointe de vin, soutenu par deux fringantes jeunes filles. Dans *les Harangueuses*, il prend pour sujet de ses railleries les utopistes et les saint-simoniens d'alors ; il met en scène des femmes qui, travesties en hommes, veulent faire adopter une constitution nouvelle, fondée sur la communauté des biens et des femmes. La manière plaisante dont elles contrefont les assemblées démocratiques, la confusion qui naît du mélange des propriétés

se couche près d'elle en lui disant : Κατάξειο... Voy. *Lysistrata*, vs. 837-951, et le chant du chœur qui vient ensuite. Cette scène et ce chœur laissent trop à réfléchir sur la dépravation d'un peuple qui supportait un pareil spectacle.

et des amours, fournissent des tableaux aussi piquants qu'insultants.

La persécution dont Socrate fut l'objet laisse peser sur Aristophane la tache de l'avoir provoquée. *Les Nuées*, dans lesquelles le sage est livré à la risée publique, furent représentées vingt-trois ans avant sa condamnation : on ne saurait donc dire qu'Aristophane y ait contribué directement, et moins encore qu'il s'entendit avec les ennemis de Socrate. Qui pourrait nier cependant que cette comédie n'ait coopéré, pour sa part, à la perte du philosophe? Grande leçon pour ceux qui lancent au hasard les traits de la plaisanterie, sans pouvoir calculer leur portée ni la profondeur de la blessure qu'ils feront. Socrate, en venant substituer aux divinités reconnues une Providence révélée dans la nature par les causes finales, et dans l'homme par la voix intime de la conscience, qui dispense d'avoir recours à l'intermédiaire de la religion, devait s'attirer l'inimitié des prêtres (1). Puisque l'État reposait sur le paganisme, Socrate, en combattant ce dernier, démolissait l'autre, et se rendait coupable envers l'État. Convaincu de la sublime vocation des lettres, Aristophane, qui se considérait comme proposé à la garde et à la défense de la société, et qui poursuivait de l'arme terrible du ridicule quiconque lui paraissait s'opposer aux intérêts de la patrie et à l'ordre établi, dut élever la voix contre ceux qui chassaient du ciel les dieux, pour mettre à leur place des étoiles et des planètes. Dédaignant de s'attaquer à la foule, il s'en prit au plus grand de ces novateurs, à Socrate, et *les Nuées* furent le dénoncer au public comme un rêveur dangereux, un citoyen suspect, digne d'être mis en jugement, ainsi que jadis Anaxagore et Prodicus. A coup sûr, cette comédie ne l'accusa pas directement; mais l'impression qu'elle causa fut de longue durée, car Socrate crut devoir en parler dans son *Apologie*.

« On vous a donné à entendre qu'un certain Socrate, un philosophe, se mêlait de ce qui se passe dans le ciel et sous terre...  
 « A les entendre, on dirait que ceux qui s'occupent de telles recherches ne croient pas qu'il y ait des dieux... Et ce qu'il y a de plus bizarre, c'est qu'il ne m'est pas permis de connaître ni de nommer mes accusateurs, à l'exception d'un faiseur de comédies... Telle est l'accusation, et c'est ce que vous avez vu dans la comédie d'Aristophane. »

(1) Voy. les *Nouveaux fragments* de M. Cousin, 1819, et les arguments de l'*Apologie* et du *Phédon*, tome I<sup>er</sup> de la trad. de PLATON, 1822.

L'effet de cette pièce fut donc aussi durable que sinistre, et Aristophane, qui respectait certainement le caractère moral de Socrate, qui même était l'ami de son plus grand disciple, dut regretter cruellement de lui avoir distillé sa part de ciguë.

Cette esquisse aride aura déjà fait comprendre combien les machines et les décorations avaient de part à de semblables représentations : le poète lui-même y puise parfois un sujet de plaisanterie, comme lorsque Trygée, traversant la scène sur un escarbot, se tourne vers le machiniste pour lui recommander de veiller à ne pas le laisser se rompre le cou. Ce sont les nuées (1) qui, dans la pièce de ce nom, composent le chœur. Dans *les Oiseaux* et dans *les Grenouilles*, ce sont ces animaux qui chantent sur le théâtre : conception aussi éloignée des idées de notre scène que de pareils sujets de comédie. Mais ces comédies pleines d'originalité étaient d'une influence sinon directe, du moins très-grande sur la vie publique.

Platon était tellement admirateur d'Aristophane, qu'il en fit un des interlocuteurs de son *Banquet*, et qu'il envoya ces comédies à Denys le Tyran, qui désirait connaître le gouvernement d'Athènes ; c'était sa lecture favorite, et il les avait sur son lit quand il mourut. Saint Jean Chrysostome faisait aussi une étude particulière de ses compositions, où tant de verve s'unit au plus pur atticisme (2).

Celui qui voudrait réduire Aristophane à une appréciation générale, trouverait que dans toutes ses comédies il met en opposition les mœurs dégénérées de son temps avec l'énergie antique, les arguties immorales des sophistes avec la rectitude du sens commun, le vain bruit des paroles et des phrases à effet avec la simplicité de la véritable poésie ; mais, lorsqu'à la lecture de cette sa-

(1) Les nuées paraissaient dans l'air au fond de la scène, sous forme de femmes avec des masques aux nez énormes, et leur corps se terminait comme en flocons de laine, *ἐπὶ παραπένεα*. Le scoliate nous apprend que, pour imiter le tonnerre, on agitait des pierres et des morceaux de fer dans un grand vase de bronze appelé *βρονταίον*.

(2) Le jugement des critiques est presque unanime sur Aristophane. Quintilien dit : *Antiqua comœdia sinceram illam sermonis atticæ gratiam prope sola retinet* (Instit. orat., lib. X, 1). Alde Manuce, dans l'édition faite à Venise en 1498, ne cesse de le vanter. Madame Dacier disait : Que l'on ait étudié tout ce qui nous reste de l'ancienne Grèce, si l'on n'a point lu Aristophane, on ne connaît pas encore tous les charmes et toutes les beautés du grec. « Au sujet des *Nuées*, elle s'écriait qu'après les avoir traduites et lues deux cents fois, elle ne pouvait encore s'en rassasier.

un  
pr  
rei  
tar  
ois  
la  
po  
d'E  
So  
all  
nou  
I  
sus  
top  
ridi  
Ale  
poi  
Une  
eut  
van  
teri  
L  
com  
sige  
publ  
pelé  
l'esc  
tion  
l'obs  
dans  
l'act  
s'ap  
(1)  
les te  
pas d  
Le vi  
lui le  
lu: de  
l'inég  
était  
donne  
homm

tire immortelle nous rions des Athéniens, nous nous sentons aussi pris d'admiration pour un peuple qui n'a pas encore eu son pareil, dont la frivolité s'exerçait dans les affaires les plus importantes et dans les questions compliquées de la politique; qui, par oisiveté, par passe-temps, siégeait comme juge, argumentait sur la philosophie, se plaisait à contempler les chefs-d'œuvre de l'art; pour qui les discussions sur le mérite dramatique d'Eschyle et d'Euripide, sur la science politique de Cléon, sur la doctrine de Socrate, étaient une récréation, et qui enfin saisissait en riant des allusions et des traits dont la finesse échapperait à toute intelligence non cultivée par l'étude et par la réflexion.

Il ne faut pas demander si les allusions et les personnalités suscitèrent des ennemis aux auteurs de comédies: Cléon cita Aristophane en justice sous l'accusation d'avoir rendu les Athéniens ridicules aux yeux des étrangers venus pour assister aux jeux; Alcibiade, qui commandait la flotte de l'Hellespont, fit noyer Eupolis, pour se venger d'avoir été livré par lui aux risées populaires. Une aussi grande liberté ne pouvait durer lorsque celle d'Athènes eut succombé; les trente tyrans surent bien l'étouffer, en recevant les plaintes de quiconque se croyait blessé par les plaisanteries de la scène.

La représentation de la vie politique fut dès lors interdite à la comédie, qui se vit réduite à la vie privée. Le chœur perdit sa signification, et le théâtre, au lieu d'être désormais une solennité publique, devint un divertissement particulier. La comédie appelée *moyenne* fut une transaction entre l'ancienne liberté et l'esclavage absolu, l'originalité disparut au milieu des conventions; on ne nomma plus les personnes, mais on y fit allusion; l'obscénité y triompha, mais on prétendit y remédier en mettant dans la bouche des acteurs des sentences morales étrangères à l'action (1). Antiphane, l'un des premiers auteurs en ce genre, s'apercevant qu'Alexandre n'avait pas pris assez de plaisir à l'une

Comédie  
moyenne.

(1) Le *Plutus* appartient à ce genre; Aristophane y censure un vice de tous les temps et de tous les pays, l'avarice, si commune dans Athènes, où il n'était pas d'iniquités qu'elle ne fit commettre, jusqu'à pousser au métier d'espion. Le vieux Chrémyle envisage les choses sous l'aspect le plus vulgaire, et pour lui les plaisirs et les richesses sont la récompense de la vertu. La pauvreté lui démontre au contraire que la première condition de la société humaine est l'inégale répartition des biens. La Grèce était jadis illustre, et pourtant elle était pauvre. Il faut même dire que Jupiter lui-même est pauvre; car on ne donne aux jeux Olympiques d'autre prix qu'une branche d'olivier, quand les hommes sont aujourd'hui si prodiges de couronnes d'or.

de ses pièces, lui dit qu'il fallait, pour la goûter, avoir assisté plusieurs fois à quelqu'un de ces banquets où chacun conduit sa compagnie.

Chez un peuple à l'esprit vif, riche de caractères originaux, prompt à saisir le côté ridicule et à tourner en plaisanterie les choses les plus sérieuses, la comédie ne pouvait disparaître instantanément; mais le coup mortel était porté, et dès lors l'action dramatique ne fut plus envisagée sous son aspect le plus élevé; la poésie, la philosophie, la politique, ne vinrent plus contraster avec les choses communes et positives. Alors même que la liberté fut rendue à Athènes, le théâtre ne put pas remonter à son ancienne hauteur et donna naissance à la comédie *nouvelle*, qui s'occupa de combinaisons et de passions à l'usage de la tragédie, et se nourrit d'abstractions philosophiques comme la comédie moderne. Fut-ce un progrès ainsi que le prétendent les faiseurs de préceptes? C'est ce dont peuvent juger ceux qui observent la littérature du point de vue social.

Comédie  
nouvelle.

Les défauts de la comédie nouvelle tiennent aux circonstances. Un théâtre en plein air était ce qu'il fallait pour y représenter des faits politiques; il ne pouvait plus convenir pour les actions privées dont la plupart se passaient sur une place publique. Les mœurs mises en scène ne permettaient pas aux jeunes filles ou aux femmes honnêtes de s'y montrer; on évitait même d'en introduire dans les pièces, et parfois la comédie roulait entièrement sur une intrigue amoureuse avec une jeune personne qui ne paraissait jamais. La scène ne pouvait non plus emprunter de la vivacité, ni au contraste de l'éducation et des rangs, ceux-ci disparaissaient dans une république d'égaux, et à l'amour délicat, ce sentiment n'ayant que deux phases, la volupté et le mariage. Un engagement de cœur avec une esclave ou avec une étrangère, et la reconnaissance de celle-ci pour citoyenne athénienne, ce qui permet de l'épouser, voilà le sujet le plus habituel des comédies de cette époque: les caractères les plus généralement reproduits sont de même un père avare, une mère grondeuse, fière de la dot qu'elle a apportée dans la maison, un fils prodigue, sa bien-aimée coquette et rusée, un valet fripon qui s'entend avec son jeune maître: les personnages inévitables sont le parasite, le trouble-ménage, quelque fanfaron revenu de guerres lointaines, une entremetteuse et un marchand d'esclaves.

Ménandre fut le plus célèbre en ce genre de comédies, et nous sommes à même de le connaître par les traductions et les imita-

tlor  
con  
tiq  
pag  
con  
Il e  
offi  
élevé

I  
form  
que  
log  
d'ab  
plus  
dés  
beau  
trait  
que  
Xan  
Voic

(1)  
qu'à n  
posté  
ristop  
sauce  
deurs  
tion de  
au con  
l'Amph  
ce der  
Plaut  
Méné  
traduit  
ceux de  
de Ber  
Machil  
Barbi  
unisan  
glorios  
monta  
(2) F  
L'art  
forma

tions de Térence et de Plaute (1), car ses ouvrages sont perdus comme tous ceux, en nombre immense, des autres poètes dramatiques grecs dont la fécondité n'est comparable qu'à celle des Espagnols. On dit en effet que Diphile composa quatre-vingt-dix-sept comédies, Apollodore cent neuf, et Antiphon trois cent soixante. Il est à regretter qu'il nous en soit parvenu si peu, car elles nous offrent le tableau vivant et parlant de cette ancienne société, aussi élégante dans ses formes que corrompue au fond.

L'histoire primitive des Grecs n'a été conservée que sous la forme mythologique, ce qui rend difficile et toujours hypothétique la découverte de la vérité. L'histoire véritable, rédigée par des logographes qui voyagent et font le récit de ce qu'ils ont vu, prend d'abord naissance dans l'Ionie avec la prose. Hécatée de Milet (2), plus hardi que tout autre, retraça dans son *Tour de la terre*, *Πελοπόννησος γῆς*, tous les pays alors connus avec une grande simplicité et beaucoup de hardiesse, osant attaquer la théogonie d'Hésiode et traiter de ridicules les traditions des Grecs. Charon de Lampsaque écrivit de même l'histoire de la Perse et celle de la Crète, Xanthus celle de Lydie, Hippias de Rhégium celle de la Sicile. Voici ce que Denys d'Halicarnasse dit des historiens d'alors :

Histoire.

(1) Quelque petit que soit le nombre des comédies antiques parvenues jusqu'à nous, elles n'ont pas moins été une mine qu'ont exploitée tous les écrivains postérieurs. *Le Médecin malgré lui* de Molière est l'Agoracrite des Ἰππείης d'Aristophane, polémique à contre-cœur. Le Strepstade du même auteur a donné naissance au *Bourgeois gentilhomme*. Racine a imité les *Guêpes* dans ses *Plaideurs*. Les écrivains dramatiques ont surtout puisé dans Plaute. Sans faire mention de ceux du seizième siècle, qui presque tous ont emprunté leurs intrigues au comique romain, nous ne citerons ici que les principaux. L. Dolce a imité l'*Amphitryon*, de même que Dryden en anglais, Rotrou et Molière en français; ce dernier a pris le sujet de l'*Avare* dans l'*Aulularia*, et Népomucène en a tiré *Plaute ou la Comédie latine*. Le Trissin a transporté dans les *Simillimi les Ménéchmes*, que Shakspeare, Rotrou et Regnard ont aussi imités. Larivey a traduit la *Mostellaria* dans les *Esprits*. Les *Captifs* de Rotrou sont tirés de ceux de Plaute. Les *Folies amoureuses* de Regnard et le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais rappellent la *Casina* de Plaute, de même que la *Clizia* de Machiavel. Une scène du *Curculion* est reproduite parmi les premières du *Barbier de Séville*. L'*Epidicus* et les *Bacchides* du poète latin ont donné naissance au *Mariage interrompu* de Callhava. Corneille a copié le *Miles gloriosus* dans le caractère du matamore de *l'Illusion*, et tous les tranchemontagne du monde ont été taillés sur le même modèle, etc.

(2) PAUNANIAS, *Lacon.*, I, 3. — DÉMÉTRIUS, de *Eloc.*, XII. — S. E. CREUZER, *L'art historique parmi les Grecs, considéré dans son origine et dans sa formation*, 1803 (alle.).

« Les uns racontaient les histoires des Grecs, les autres celles des barbares sans les mettre en harmonie ; ils fractionnaient l'histoire par cités et par nations. Leur unique but était de faire connaître les écrits et les manuscrits conservés dans chaque pays, soit dans les temples, soit en d'autres lieux publics, tels qu'ils se trouvaient, sans ajouter ou retrancher rien aux fables qu'ils contenaient, et à des événements que nous jugerions puérils aujourd'hui. » Hérodote le premier éleva la chronique jusqu'à l'histoire.

Hérodote.

Quand les hauts faits héroïques devinrent plus rares, que l'usage de l'écriture se fut répandu, la matière manqua aux grands poèmes en même temps que le secours des vers fut moins nécessaire à la mémoire. La Grèce avait été cependant habituée par les poètes à l'unité intéressante de l'épopée et au merveilleux, de sorte qu'Hérodote dut chercher à lui offrir un aliment d'une nature à peu près semblable. Les peuples pour lesquels il écrivait, encore en bas âge, au sein d'une jeune civilisation, étaient dominés par ce sentiment personnel qui fait que les enfants s'occupent uniquement d'eux, jalousant leurs compagnons et s'amusant de jouets et de contes. Le Grec ne voyait autour de lui que des barbares ; s'il songeait à eux, c'était dans le but de les subjuguier ou de les exploiter pour ses plaisirs : prédominé par l'idée de la patrie qui comprenait l'affection naturelle pour le lieu natal, la nécessité d'une défense commune, la soif de la gloire ; placé dans l'accroissement de la domination, il n'était pas de sacrifice dont il ne se sentit capable ; mais il ne savait pas élever sa pensée jusqu'à prévoir les véritables intérêts de l'humanité, à se dévouer pour elle, à soigner l'éducation des générations futures, à leur aplanir la voie vers une existence plus morale, plus douce, plus heureuse.

456.

Hérodote (1) se proposant de lire une histoire à un pareil peuple, rassemblé pour la solennité joyeuse et patriotique des jeux, devait raconter et non réfléchir, s'abstenir de tout ce qui eût été philosophie et vues générales, rapporter simplement ce qu'il avait vu ou entendu de plus propre à flatter l'imagination. Infiniment habile dans le choix de son sujet, il entreprit de peindre un petit nombre d'Hellènes résistant à toute la Perse, la liberté l'emportant sur l'esclavage, la civilisation sur la barbarie. De là la magnifi-

(1) Hérodote naquit en 484. A l'âge de trente-huit ans, il lut des fragments de son histoire à Athènes, à la fête des grandes Panathénées, et les Athéniens votèrent au conteur incomparable une récompense de dix talents.

cence de son poëme (1) dont l'unité consiste précisément dans la lutte entre les deux peuples qui seuls en sont les héros, et autour desquels se groupent les autres nations comme autant de personnages épisodiques. L'intérêt est d'ailleurs soutenu constamment par le contraste perpétuel entre les Grecs et les barbares, entre l'Orient et l'Occident, entre l'ordre et la confusion, entre un chaos indigeste de mythes, de folles chronologies, de mœurs étranges, et le charme, l'harmonie des rites, des mystères de la civilisation hellénique. Quand, après les batailles de Platée et de Mycale, cet intérêt ne pouvait que diminuer, Hérodote mit fin à son livre, de même qu'Homère finit son poëme quand il ne reste plus à Achille un ennemi digne de lui.

La bonne foi et l'amour de la liberté sont les dons personnels qui font aimer Hérodote. Il suspendit son travail pour combattre contre Lygdamis, tyran d'Halicarnasse, sa patrie; mais lorsqu'une pire tyrannie s'y fut affermie, il s'en alla, et, accueilli avec enthousiasme par les Athéniens, il entretint vivant parmi eux l'ardent amour des libertés publiques, en leur offrant pour point de comparaison, les pays courbés sous la servitude. Il se retira ensuite dans la Grande-Grèce, à Thurium, l'ancienne Sybaris, et il y mourut dans un âge avancé.

Au dire de Strabon, Ctésias, Hérodote, Hellenicus, ne méritent pas plus de confiance qu'Homère et Hésiode; quand les uns appellent Hérodote le *père de l'histoire*, d'autres le traitent de *père du mensonge*. Injuste sévérité. Afin de voir les choses par ses propres yeux, Hérodote entreprit des voyages à peine croyables: vers l'Orient il pénétra jusqu'à Babylone et à Suze; vers le couchant il atteignit la petite Syrte et peut-être plus loin; il remonta au midi jusqu'à l'extrémité de l'Égypte, et partout il observa et interrogea. Il décrit aussi exactement le pays des Scythes que les Grecs du Pont. C'est à lui qu'il nous faut encore recourir pour rechercher les origines, les premiers établissements des Lettons, des Finnois, des Turcs, des Germains, des Kalmouks; il indique le cours des fleuves avec la même exactitude judicieuse qu'il met à peindre les peuples, et donne sur la Sibérie des renseignements qui cessent aujourd'hui de paraître fabuleux. Il est véridique toutes les fois qu'il a vu par lui-même ou par les yeux des

(1) Hérodote est plus poëte que bien des poëtes écrivant en vers, même avec du talent; et les noms des muses que porte chacun de ses neuf livres constatent bien qu'on a sous les yeux une œuvre d'art, et d'un art inspiré, non moins qu'une œuvre de science.

Grecs avec lesquels il s'entretenait. Il n'en est pas de même quand il est obligé de s'en rapporter à des oui-dire, attendu qu'il n'avait ni assez de critique pour séparer le vrai du faux, ni assez de tact pour comprendre les mœurs étrangères et pour saisir la véritable signification de certaines traditions. Les découvertes récentes ont en effet démontré vrais plusieurs de ses récits qui d'abord l'avaient fait taxer d'ignorance ou de mensonge. Il y a plutôt à s'étonner qu'il connût tant de choses concernant des peuples si divers. Le soin qu'il prend de distinguer entre ce qu'il sait de science certaine et ce qu'il recueille des autres, ou ce qu'il conjecture, ne lui fait pas moins d'honneur (1). Il sait plaire par son langage naturel que Cicéron compare à un ruisseau limpide qui coule paisiblement. Mais le mérite que les anciens apprécèrent le plus en lui fut cet art parfait qui l'a rendu le modèle des historiens classiques.

Les mythographes et les poètes avaient été jusqu'à lui les seules autorités, il fut le premier à faire usage de la critique. Bien que superstitieux, il sait interroger avec défiance, et compare les assertions des prêtres de Thèbes et de Memphis (2) ; il rejette le récit de ceux qui, ayant fait le tour de l'Afrique, disaient avoir vu le soleil du côté opposé ; et il fait de même ailleurs. C'est enfin à lui que l'on doit l'exemple d'une histoire raisonnée et critique, avec sa méthode d'investigation et ses règles d'examen.

Le premier, en quoi que ce soit, ne saurait prétendre à la perfection (3). En effet, bien que Hérodote promette de donner les

(1) Voici en quels termes il s'exprime, livre IV, 42 : « Ils dirent une chose que je ne crois pas, mais que d'autres peut-être croiront : à savoir, qu'en naviguant autour de la Libye, ils avaient en le soleil à droite. » Ce fait, incompréhensible pour lui, s'explique aujourd'hui parfaitement. Ailleurs, livre VII, 152, il ajoute : « Si je suis obligé de rapporter ce qu'on dit, je ne dois pas du moins croire tout aveuglément. Que cette protestation serve donc pour toute cette histoire. » Ἐγὼ δὲ ὀφείλω λέγειν τὰ λεγόμενα, πείθεσθαι γε μὴ οὐ παντάπασιν ὀφείλω, καὶ μοι τοῦτο τὸ ἔπος ἐχέτω ἐς πάντα τὸν λόγον.

(2) Liv. II, 3.

(3) Hérodote a eu plusieurs contradicteurs chez les anciens, entre autres PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, que la Mothe le Vayer a beaucoup suivi dans son jugement sur les principaux historiens ; HARPOCRATION, *Des mensonges qui se trouvent dans Hérodote*, et CTÉSIAS, dans *l'Histoire de Perse*, écrite avec si peu de critique, que ses censures n'inspirent aucune confiance. Il a été de nos jours attaqué par Cribled et par Saint-Martin, qui opposent à l'auteur grec les assertions des écrivains orientaux, à vrai dire, d'une époque trop récente. Gail, de l'Académie française, dans plusieurs mémoires sur Hérodote, prétendit prouver que ni Delphes ni Olympie n'existèrent jamais

caus  
tieu  
nem  
Il so  
religi  
en é  
nité  
fait d  
repor  
prélu  
il ren  
batta  
Le  
des l  
homm  
Il a  
torien

comme  
a l'ento  
toire n  
intrait  
d'autre  
Le p  
ses Re  
poser u  
histori  
beaucoup  
ce qui  
quelque  
d'Hérod  
d'Hérod  
la géo  
sont an  
logiqu  
les table

(1) L  
qu'ils p  
(2) Tl  
loponès  
avant la  
(3) L  
nomme  
dont le  
silit.

causes des guerres, il n'en fait rien, ou se paye de motifs superstitieux (1) ou vains, sans pénétrer jamais dans la nature des événements, sans en voir la relation avec le passé ou avec l'avenir. Il semble pourtant qu'il considère l'histoire sous un grand aspect religieux, car il tend sans cesse à justifier la Providence, à mettre en évidence le châtiement du pervers et l'intervention de la Divinité, à laquelle il attribualt le salut de la patrie. A Marathon il fait combattre un dieu sous la figure d'un géant; d'autres dieux repoussent les Perses du sanctuaire de Delphes; d'autres encore préludent par des chants mélodieux aux triomphes de Salamine: il rendait ainsi plus chère aux Grecs une patrie pour laquelle combattait l'Olympe.

Les applaudissements qu'obtint Hérodote à Olympie dans une des lectures de son histoire firent verser des larmes à un jeune homme de dix-neuf ans, qui fut Thucydide (2).

Thucydide.

Il assure que les Grecs, égarés par leurs poètes et par leurs historiens (3), n'avaient rien su de leurs antiquités; ce qui lui fit en-

comme cités; qu'elles ne constituèrent jamais qu'une agglomération de maisons à l'entour de temples fameux, sans aucun lien municipal, et sans avoir ni territoire ni magistrats. Il voulut aussi laver Mardonius de l'accusation d'humour intraitable et féroce, portée contre lui par les Grecs, et soutenir encore d'autres thèses qui, avec les précédentes, ont l'apparence de paradoxes.

Le président Boulhier et le major Renne se sont occupés avec soin et avec amour de commentaires et d'éclaircissements sur Hérodote. Le premier, dans ses *Recherches et dissertations*, etc., a eu principalement en vue de composer un système chronologique d'Hérodote, et il y a peu de grandes questions historiques traitées dans l'original qu'il n'ait discutées et souvent résolues avec beaucoup de savoir et de sagacité. Le second a cherché surtout à éclaircir tout ce qui se rapporte à la géographie des anciens; son ouvrage, nonobstant quelques taches, est un des monuments les plus précieux élevés à la gloire d'Hérodote; il est intitulé: *Examen et explication du système géographique d'Hérodote, comparé avec les systèmes des autres auteurs anciens et avec la géographie moderne*. Les traductions françaises de Larcher et de Miot sont aussi très-précieuses, à raison du grand nombre de notes critiques et philologiques qui aplanissent plusieurs difficultés du texte grec, ainsi que pour les tables géographiques et les essais de chronologie qui y sont annexés.

(1) Les Lacédémoniens l'emportent en force sur les Péloponésiens, parce qu'ils possèdent les ossements d'Oreste. Liv. I, ou *Clio*, 68.

(2) Thucydide avait quarante ans à l'époque où commença la guerre du Péloponèse, ce qui reporte sa naissance à l'année 471 avant notre ère, deux ans avant la naissance de Socrate. Il mourut vers l'année 395.

(3) Liv. I, ch. 20, 21, 22. Thucydide y fait allusion à Hérodote, sans le nommer, et rarement il laisse échapper l'occasion d'attaquer ce grand historien, dont le génie poétique et brillant contrastait avec son esprit rigoureux et positif.

treprenre d'écrire l'histoire qu'il nous a laissée, en récapitulant, dans l'introduction, les événements passés. Cette histoire est celle de la guerre du Péloponèse; mais le thème qu'il a choisi, bien moins intéressant que celui d'Hérodote, fait flotter sans cesse l'esprit entre les injustes prétentions d'Athènes et les atrocités des Spartiates, entre les abus de la démocratie et les vengeances aristocratiques. Cependant les guerres intestines, la politique et la valeur luttant à armes égales, l'enthousiasme raisonné, une éducation faite au milieu du double tumulte de la place publique et des camps, avaient hâté l'âge viril de la Grèce : aussi Thucydide eut-il en vue, *non de monter sur le théâtre pour y charmer un instant l'oreille, mais de construire un monument pour les siècles à venir* (  $\alpha\tau\tau\eta\mu\alpha \dot{\iota}\varsigma \acute{\alpha}\iota\omega$  ) (1); aussi les lieux s'effacent-ils chez lui pour laisser apparaître l'homme, l'homme dans le plus grand éclat des lettres et des arts, mais tout ensemble en proie à une épouvantable corruption.

Thucydide paya de sa personne dans la guerre du Péloponèse; il fut exilé et se mit à écrire dans son exil, mais non pas, comme Dante, pour maudire sa patrie ingrate; aucun mot ne peut donner à penser qu'elle lui soit moins chère. Il fait des vœux pour elle, quoiqu'il sente qu'elle mérite ses maux. S'il ne peut parler du haut de la tribune, il confie à l'histoire ses regrets et ses sentiments, et défend contre la calomnie ceux de ses contemporains qu'elle outrage. Son récit procède donc avec gravité; il choisit parmi les différents dialectes le plus serré, pour donner plus de concision à la pensée; il repousse les frivoles ornements de la parole, et sépare tout à fait l'histoire de la poésie, la force humaine de la fatalité, en faisant dériver les événements des délibérations prises, en plein jour, au camp ou sur la place publique. Hérodote avait songé surtout à plaire, il s'occupe d'instruire; le premier resta au niveau de son temps, l'autre domina le sien : au lieu de s'adresser à la foule, il s'entretient avec un petit nombre d'élus; exprimant, au dire de Cicéron (2), autant d'idées que de mots, il se rend l'organe d'une philosophie vigoureuse, omettant les subtilités, les artifices de l'école. Dans les harangues même qu'il crut à propos d'insérer dans son livre, et qui vont si bien aux peuples gouvernés en république, il ne visa pas tant à l'agrément et à la variété qu'à l'instruction et à la peinture des caractères. *J'aime*

(1) Liv. 1, ch. 22.

(2) *De Oratore*, II, 13.

mie  
qu'é  
agre  
nuir

H  
fléch  
et po  
quel  
la fa  
le ve  
ne ve  
desp  
favor  
vant  
tocr  
puise  
par le  
de ce  
prés  
peint  
licar

(1)  
ité,  
compr

(2)  
divisi  
et la  
dirent  
tous  
Ames  
dissen  
ces dé  
miné  
qu'à se  
était o  
leur pu  
de n'av  
rivaux  
au fait  
croyai  
cessait  
nir par  
tion; a

Con

mieux, lui fait dire Lucien, *déplaît en proclamant la vérité, qu'être le bienvenu en racontant des fables. Si j'en suis moins agréable au lecteur, je lui serai plus utile. Je ne veux pas lui nuire, pour complaire à son mauvais goût.*

Hérodote est agréable et naturel, Thucydide est grand et réfléchi; il ne recherche pas la popularité, mais il veut faire penser, et pour cela il lui suffit de quelques mots brefs et saillants, qui vont quelquefois même jusqu'à la rudesse et à l'obscurité (1). Il dédaigne la forme au point de diviser l'action par semestres, d'interrompre le récit, et de faire passer le lecteur d'un pays à un autre. Hérodote ne voit le bien que dans les gouvernements populaires, opposés au despotisme de l'Asie; l'autre, allié aux fils de Pisistrate, est peu favorable à la démocratie, dont il exagère parfois les fautes, et vante Sparte dont la constitution oligarchique lui paraît une aristocratie. L'Ionien considère l'histoire comme une révélation de la puissance et des secrets du destin; Thucydide comme un mode par lequel se manifeste la nature humaine. Hérodote loue les dieux de ce qu'ils exaltent la vertu et accablent le vice; Thucydide représente des hommes sans foi et sans pitié, comme un autre dépeint les ravages d'un torrent, sans le coudamner (2). Denys d'Halicarnasse, qui le soumit à un examen d'une minutie pédantesque,

(1) On ne saurait absoudre complètement Thucydide du reproche d'obscurité, puisque Cléon lui-même affirme que ses harangues sont difficiles à comprendre, *vix ut intelligantur* (Orat. 9).

(2) « Plus tard la Grèce presque tout entière fut ébranlée par les émeutes : la division était partout; les chefs du parti populaire appelaient les Athéniens, et la faction oligarchique les Lacédémoniens... De nombreuses calamités fondirent sur les villes en proie aux séditions... et la Grèce vit se reproduire tous les genres d'iniquités : la simplicité constante, partage ordinaire des âmes élevées, devint un objet de risée, et disparut. Partout prévalurent les dissensions mutuelles et les habitudes de suspicion. Il n'y avait pour faire cesser ces défiances ni parole assez sûre, ni serments assez redoutables. Chacun, dominé par la pensée qu'on ne pouvait compter sur rien de stable, ne songeait qu'à se garantir contre la violence, sans pouvoir se fier à personne. L'avantage était ordinairement aux intelligences les plus vulgaires; car le sentiment de leur propre insuffisance et de l'habileté de leurs adversaires leur faisant craindre de n'avoir pas l'avantage de la parole, et d'être devancés par les intrigues de rivaux plus adroits et plus féconds en ressources, ils allaient audacieusement au fait. Les autres, au contraire, dédaignaient des adversaires dont ils se croyaient toujours assurés de pressentir les desseins, et ne croyaient pas nécessaire de recourir aux actes pour atteindre un résultat qu'ils pouvaient obtenir par la supériorité de l'intelligence; ils ne prenaient dès lors aucune précaution; aussi succombaient-ils le plus souvent. » THUCYDIDE, liv. III, §§ 82, 83.

Combien celui qui traça ces lignes désespérait de la bonté humaine!

l'accuse d'être tantôt affecté, tantôt roide, tantôt froid et obscur, même parfois puéril. Son ouvrage ne fut pas moins considéré comme le modèle de l'atticisme, et personne n'osa plus se servir, pour l'histoire, d'un autre dialecte que le sien.

Xénophon.

L'histoire de Xénophon commence à la vingt-neuvième année de la guerre du Péloponèse, et se poursuit durant près d'un demi-siècle, dans ses *Helléniques*, jusqu'à la bataille de Mantinée. La poésie d'Hérodote, comme les vives et fines observations qui révèlent chez Thucydide l'habitude de généraliser les faits, manquent à Xénophon : il fait souvent intervenir les dieux dans les événements compliqués, et donne trop d'importance aux songes, aux oracles, aux pronostics, et à d'autres rêves populaires ; il glisse sur des révolutions importantes dans les mœurs et dans les constitutions, pour s'arrêter sur des détails stratégiques de bien peu de valeur pour la postérité.

Il est souvent décoloré dans ses *Helléniques*, et son amour pour sa patrie adoptive le rend injuste envers Épaminondas.

La *Cyropédie*, roman historique, toujours moral s'il n'est pas toujours fidèle, nous donne sur la Perse des renseignements à consulter ; mais il révèle aussi cette manie de philosopher, qui s'introduisit en Grèce quand Alcibiade et Épaminondas se formaient à l'école des sophistes, et que Denys les accueillait à sa cour. Il fait à Cyrus un grand mérite d'avoir constitué l'empire tel qu'il était, comme s'il n'avait pas sous les yeux la ruine imminente à laquelle cette constitution l'entraîna.

Sa *Retraite des Dix mille* ou l'*Anabase*, dont le seul mérite est la clarté et le sentiment moral, met en évidence le génie flexible des Grecs, qui essayent, changent, ne cèdent pas aux premiers obstacles, tandis que les Perses, immuables dans leurs desseins, les poursuivent et succombent.

Dans ses *Entretiens mémorables*, Socrate est rapetissé, car il cherche le beau sur la terre, sans remonter au type supérieur et aux régions de l'infini. On remarque dans cet ouvrage, ainsi que dans son *Traité sur l'économie*, le penchant de ce siècle à réduire toute chose à des règles arides, et à transformer l'instinct d'une nature élevée en idées sensibles d'un avantage pratique.

Mais, soit dans ses écrits, soit dans ses actions, la douce philosophie puisée dans la familiarité de Socrate ne fait jamais défaut à Xénophon. Il combat à Délium, à côté de Socrate, son ami ; c'est pour accompagner un ami, Proxène, qu'il fait la campagne de Perse ; il défend à Coronée les jours d'Agésilas, dont il est

l'an  
Qu  
ren  
am  
est  
d'a  
plu  
fais  
ne  
de  
sou  
vie  
Pu  
qui  
D  
l'on  
dig  
ma  
pas  
V  
aut  
lem  
tout  
men  
a la  
tori  
tum  
la t  
P

(1)  
DUG  
(2)  
(3)  
tion  
ouvr  
trou  
form  
en 4  
mém  
la G  
blab  
latin

l'ami, et la fidélité qu'il lui garde lui vaut l'exil et les persécutions. Quel éloge fait-il des généraux assassinés par Tissapherne ! *Ils furent intrépides dans les combats et irréprochables envers leurs amis*. Son expédition, l'*Anabase*, si on l'envisage comme guerrier, est la plus belle qu'un héros ait jamais exécutée, n'étant entachée d'aucune iniquité : elle est racontée avec tant de modestie, que plus d'un a douté si véritablement l'historien et le capitaine n'en faisaient qu'un. Il faudrait que les hommes fussent meilleurs qu'ils ne sont pour ne pas oser le louer de nous avoir conservé l'ouvrage de Thucydide, dont l'unique exemplaire était dans ses mains. Il souffrit beaucoup et ne douta pour cela ni du bien ni de la vertu ; vieux et exilé, il écrivit un *Traité de finances* qui finissait ainsi : *Puissé-je, avant de mourir, voir ma patrie florissante et tranquille !*

Le même désintéressement l'accompagne dans ses ouvrages, où l'on ne trouve que préceptes de conduite, caractères vertueux, dignité de style, sobriété d'images, raison modeste. Il ne sort jamais de sa modération habituelle, pas même lorsqu'il parle de lui, pas même quand il parle de l'assassinat de Socrate.

Voilà les trois grands historiens grecs (1) : les productions des autres écrivains qui se sont occupés d'histoire, et ils furent naturellement très-nombreux dans un pays où l'homme était le but de toutes les études, ont toutes péri ; il n'en reste que des fragments (2). Philiste de Syracuse, que Cicéron compare à Thucydide, a laissé une triste célébrité pour avoir prostitué son caractère d'historien à flatter Denys le Jeune et les autres tyrans, qu'il accoutumait ainsi à ne point rougir de leurs méfaits et à ne pas craindre la tardive mais inévitable justice de l'histoire (3).

Par sa dignité, par son indépendance, l'éloquence grecque va

Éloquence.

(1) Ils sont admirablement appréciés dans le *Cours d'études historiques* de DUCUNOU, tomes IX, X et XI.

(2) Voy. *Fragmenta historicorum graecorum*, Didot, Paris, 1841-1831, 4 vol.

(3) L'*Antiqua historia ex ipsis veterum scriptorum graecorum narrationibus contexta* (Leipsick, 1811), par J. G. Eichon, est un de ces bons ouvrages comme en produit la patience désintéressée des Allemands. Là se trouvent rapprochés des fragments des divers historiens grecs, de manière à former un récit non interrompu, en indiquant en marge l'auteur. On a ainsi, en 4 vol. in-8°, un cours complet d'histoire grecque étudiée aux sources mêmes. Le 1<sup>er</sup> vol. comprend les empires et les États de l'Asie, le 2<sup>e</sup> ceux de la Grèce, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> l'Italie. L'estimable compilateur a fait un travail semblable sur les Latins dans l'*Antiqua historia ex ipsis veterum scriptorum latinorum narrationibus contexta* ; Leipsick, 1811, 2 vol. in-8°.

de paîr avec l'histoire. Elle parvint à une grande hauteur au milieu des agitations du gouvernement populaire, dans un pays où quelconque unissait à la connaissance des affaires publiques des organes dociles, une imagination prompte et une parole facile, acquérait la réputation de bon orateur. Mais, pour atteindre à l'éloquence véritable, il faut de plus l'instruction et le génie; car il ne suffit pas d'imposer à la foule par la véhémence du discours, il faut savoir encore éveiller les passions nobles et flatter la délicatesse du goût.

Plus désireux des succès de la tribune que de tous les autres, Périclès fut le premier à acquérir cette gloire. Sachant tout ce que l'on pouvait apprendre de son temps, s'occupant ardemment des intérêts politiques, susceptible des émotions les plus fortes comme des plus douces, il avait l'art, en exaltant la gloire des Athéniens, et en leur parlant peu de la sienne propre, de les entraîner où il voulait. Ce n'était pourtant pas chez lui l'effet d'un élan spontané, car il ne parlait jamais sans avoir médité son discours, et seulement sur un petit nombre de sujets d'une importance majeure, en ordonnant sa matière d'après les principes de la dialectique, introduits par Zénon d'Elée.

Rhétieurs.

Mais bientôt l'éloquence fut réduite en art par des maîtres qui enseignèrent qu'elle pouvait se passer de la vérité, aliment indispensable pourtant de tout fruit intellectuel. Corax de Syracuse introduisit le premier la rhétorique dans Athènes, où elle fut ensuite professée par Gorgias de Léontium. Flattant l'oreille, suppléant par des périodes harmonieuses, par des antithèses aussi brillantes que frivoles, et par la hardiesse des images, à la stérilité des sentiments, il y obtint beaucoup de réputation et de profit. A partir de cette époque, l'éloquence devint dans Athènes un pouvoir nouveau, qui entrava la politique et enchaîna le bras des guerriers.

Antiphon de Rhamnus, le premier qui ait laissé des monuments d'éloquence, composait des harangues au nom des accusés, que la loi obligeait de se défendre eux-mêmes, et fut général dans la guerre du Péloponèse : il eut beaucoup de part dans les affaires du gouvernement; mais il y recueillit l'ignominie et la mort. Andocide, son contemporain, s'immit aussi avec Alcibiade dans les affaires publiques : inculpé d'avoir coopéré à la mutilation des Hermès, il échappa au châtimeut par l'infamie de dénoncer ses complices. Isée resta, au contraire, étranger aux débats politiques, se bornant à enseigner et à défendre des causes privées.

qu  
l'o  
Vo  
« r  
« l  
« c  
« c  
« t  
« c  
ren  
C  
par  
pou  
l'or  
n'e  
men  
gest  
plav  
T  
qu  
har  
perp  
eis  
ven  
Isoc  
il su  
com  
tend  
et c  
(1)  
(Bru  
crate  
(2)  
clis,  
cet u  
(3)  
περὶ

Lycurgue conseilla aux Athéniens de faire la guerre à Alexandre, qui sut lui pardonner : la violence de ses discours était telle, que l'on disait qu'il les écrivait avec du sang et non avec de l'encre. Voici, en effet, ce qu'il disait en plaidant contre Socrate : « Il serait à désirer que ce qui n'a lieu pour aucun autre jugement fût au moins ordonné par les lois dans les cas de félonie : je veux dire que les juges fissent asseoir à leurs côtés leurs femmes et leurs jeunes enfants. Ce serait là, à mon avis, un saint usage : car il en résulterait qu'ayant sous les yeux tous ceux que menaçait le danger, et se souvenant combien leur sort éveille dans toutes les âmes de compassion et de douleur, ils s'armeraient contre le coupable d'une sévérité inflexible et au niveau du crime (1). » C'est ainsi qu'il faisait appel à l'humanité, pour la rendre l'instrument de la plus détestable barbarie.

Certains rhéteurs se présentèrent comme prêts à traiter, sans préparation, le premier sujet venu ; d'autres enseignaient à soutenir le pour et le contre. Antiphon de Rhamnus avait écrit sur sa porte : *Ici l'on console les malheureux, car on donne de l'esprit à ceux qui n'en ont pas*. Quand les premiers orateurs parlaient tranquillement et presque sans faire un mouvement (2), ceux-ci déclamaient, gesticulaient, pleuraient, riaient, se démenaient ; et le peuple d'applaudir.

Tous ne manquaient pas pourtant d'esprit et de cœur : Lysias, qui, dans le cours d'une vie très-apitée, composa deux cent trente harangues, se montre exempt des antithèses et des pointes, jeu perpétuel de ses confrères ; il est même souvent réfléchi et concis (3). Il mérita d'être persécuté par les trente tyrans, et s'en vengea en aidant de son or et de son bras ceux qui les chassèrent. Isocrate donna aux règles de l'éloquence leur dernière perfection ; il sut employer avec noblesse une langue des plus harmonieuses, combina les périodes, rechercha le rythme et la cadence : mais tendant plus à se faire admirer qu'à réussir, il y perdait de la force et du mouvement. Plus travaillé qu'inspiré, s'amusant à cher-

(1) Cicéron a dit de ce Lycurgue : *Fuit accusator vehemens et molestus* (Brutus, 34). Nous n'avons de lui que son admirable discours contre Léocrate et quelques fragments.

(2) « Athéniens, quelle n'était pas la décence des anciens orateurs, de Périclès, de Thémistocle, d'Aristide ! On nous parle, de nos jours, la main tendue : cet usage, ils auraient craint de le suivre : ils y auraient trouvé de l'audace (ὕβρυσί τι). » ESCUINE *contre Timarque*.

(3) Il finit ainsi son discours contre Ératosthène : Ἀκρόατε, ἐσπράκατε, πεπόνθατε, ἔχετε δικάζετε.

cher des rapports entre les mots, il n'apercevait pas les rapports qui existaient entre les choses, et ses antithèses continuelles ne laissent jamais trouver en lui ce naturel où l'esprit se complait. Il passa dix années à faire son fameux Panégyrique d'Athènes. *Oui, il est des hommes d'une nature si perverse*, dit-il dans l'exorde de l'Éloge d'Égoras, *qu'ils écoutent avec moins de déplaisir les louanges de gens qu'ils connaissent à peine de nom, que de ceux qui les ont comblés de bienfaits. La vraie cause d'une injustice aussi criante, c'est l'envie; l'envie qui ne produit jamais d'autre bien que de faire du mal à l'envieux*. La nature humaine n'a donc pas changé. Néanmoins, quand parfois le généreux Isocrate abandonne l'école, il sait avoir de l'énergie et de la chaleur : il se faisait aimer par son caractère constamment doux et vertueux. Nous rappellerons à sa gloire qu'il fut le maître de Démosthène; qu'il osa seul prendre la défense de l'accusé Thérémène; que, lors du meurtre juridique de Socrate, il se montra vêtu de deuil; qu'il s'employa vivement pour tourner tout à fait contre la Perse l'ardeur guerrière de Philippe, et qu'ayant appris sa victoire à Chéronée, il ne voulut pas survivre à la liberté de la Grèce.

Démosthène  
et Eschine.

« Lorsque je lis quelque discours d'Isocrate, dit Denys d'Halicarnasse, mon esprit se calme et s'affermir comme à des chants spondaïques et à des mélodies doriennes. Mais quand je tiens en main quelque harangue de Démosthène, un enthousiasme nouveau transporte mon esprit çà et là, et me fait passer d'une impression à une autre, de la défiance à l'espoir, de la crainte au dédain, de la haine à l'amour, de la pitié à l'envie; je reçois toutes les émotions qui peuvent maîtriser le cœur de l'homme (1). » Telle est, en effet, la puissance de ce grand orateur. Élevé dans de misérables écoles avant de suivre les leçons d'Isée le rhéteur, ayant une prononciation vicieuse, un débit sans facilité, sans grâce, il fut repoussé deux fois de la tribune par les huées populaires; mais, avec cette constance qui est le caractère du génie, il surmonta tous les obstacles : renfermé dans une solitude profonde, copiant et recopiant Thucydide, il sut acquérir la vigueur du style et des pensées, et élever l'éloquence au niveau de la dialectique, de la politique et de la morale. Quand il reparut à la tribune, il était en possession de toutes les ressources du génie et

(1) *De la puissance de la parole de Démosthène*, Περὶ τῆς λεκτικῆς Δημοσθένους δεινότητος.

de l'art, et préparé pour soutenir sa lutte immortelle contre Philippe. Le nuage menaçant qui venait de la Macédoine sur la Grèce, il le vit un des premiers, et quand tout plie devant la tempête, il résista seul, rêva encore les plus beaux temps de son pays, et, plein de confiance, il se flatta de les faire revivre. Ce n'est plus un rhéteur cherchant des applaudissements, c'est un citoyen pouvant se tromper sur les moyens qu'il propose, mais y apportant une conviction profonde, et dès lors une éloquence véritable, inspirée.

Il n'eut qu'un émule digne de lui : ce fut Eschine. Nous possédons de celui-ci le discours dans lequel, ayant Démosthène pour adversaire, il accuse Timarque d'immoralité et de corruption. Il s'y montre grand orateur et grand dialecticien, non moins que dans la harangue *pour la Couronne* contre Démosthène lui-même ; non-seulement elle rivalise avec celle du grand orateur, mais il en est même qui la trouvent préférable (1). Certes Eschine dut posséder des qualités très-éminentes, pour qu'il ait pu et puisse encore disputer la palme au plus grand orateur de l'antiquité ; mais on lui demanderait en vain l'imperturbable véhémence, la richesse des formes et la finesse des considérations de Démosthène : il ne sait pas, comme lui, porter la discussion, par des voies obliques, sur le terrain où on l'attend le moins, briller par les contrastes, s'élever sublime pour retomber d'une plus grande hauteur sur son adversaire. Tous deux virent le parti que l'on pouvait tirer du comique, à la manière dont l'entendaient leurs concitoyens : aussi se plaisent-ils à descendre dans la vie privée, à dessiner des caractères, à peindre les mœurs, les passions, à s'abandonner à l'invective ; mais chacun d'eux avait reconnu le côté faible de son

(1) Démosthène, ayant été chargé de réparer les murs d'Athènes, avait contribué de ses deniers à cet ouvrage pour une somme de trois talents (16,500 fr.). Il fit en outre un présent de cent mines (9,000 fr.) aux commissaires choisis par les tribus pour présider aux sacrifices. Tant de générosité excita la reconnaissance des bons citoyens, et détermina Ctésiphon à rédiger un décret adopté par le sénat et par le peuple, aux termes duquel Démosthène devait recevoir solennellement, dans les fêtes de Bacchus, une couronne d'or ; en même temps, le héraut devait proclamer que les Athéniens lui décernaient cet honneur pour avoir bien mérité de la patrie. Eschine, ennemi politique de Démosthène, et son rival en éloquence, jaloux de la gloire que ce décret lui assurait, attaqua devant les Athéniens le décret lui-même, comme contraire aux lois, et cita Ctésiphon en jugement. Démosthène se chargea de défendre sa propre réputation en soutenant le décret de Ctésiphon. Eschine, n'ayant pas obtenu en faveur de son accusation le cinquième des votes, nécessaire pour échapper au châtiement d'une dénonciation téméraire, fut condamné à l'amende et banni.

talent. Démosthène évite les portraits, parce qu'il exagère avec trop de facilité ; tandis qu'il se laisse aller volontiers aux récits, aux apostrophes envers son adversaire, et cherche l'occasion de s'épancher en sarcasmes spirituels. Eschine, convalscu que l'arme puissante de la plaisanterie lui manque, ne vise pas à l'esprit, mais plutôt aux raisonnements et aux conclusions qu'il veut en déduire.

Démosthène tirait un grand avantage de sa situation : il pouvait citer ses faits et gestes avec un noble orgueil ; et ce qui lui donnait surtout un air de patriotique générosité, c'était sa constance à appeler ses concitoyens aux armes, à vouloir faire revivre les temps où la Grèce se levait comme un seul homme contre les oppresseurs, où de grands citoyens concouraient à des actes dont la gloire se réfléchissait encore sur leur postérité dégénérée. Eschine, plus froid sans être corrompu peut-être, reconnaissait que ces temps étaient désormais finis, et qu'ils ne pouvaient plus renaître : il croyait que les moyens conciliants et les traités réussiraient mieux que la violence avec la Macédoine ; les calculs de la prudence ne pouvaient guère lui donner cette impétuosité que son rival empruntait à l'héroïsme. Désireux surtout de montrer que sa politique est la seule vraiment opportune, il le prouve en affirmant qu'il n'y a pas de république possible là où il n'y a pas de moralité.

Au temps de ces deux grands hommes, une élocution facile ne suffisait pas à l'orateur : il lui fallait posséder toutes les qualités d'un publiciste, qui, de nos jours, devraient être le partage des membres des chambres : connaître la statistique, la politique, les finances, l'administration, le droit, non par théorie seulement, mais aussi par pratique. Or, il apparaît bien, par les discours d'Eschine, qu'il avait médité à fond sur l'essence des États, et s'était créé l'idée d'un gouvernement. Quoiqu'il juge mal de l'aristocratie et de la monarchie, institutions étrangères à sa patrie, il envisage la démocratie sous son véritable aspect. Il ne reconnaît que trois formes de gouvernement : l'autorité d'un seul, du petit nombre ou de tous ; mais chacun de ces gouvernements, dit-il, tire ses lois de sources différentes. Dans la royauté et dans l'oligarchie, elles naissent de la volonté variable des gouvernants ; dans les démocraties, si l'on ne veut se précipiter dans un mouvement incessant, il faut que l'État soit dirigé par un principe immuable. Eschine fut vaincu par Démosthène ; mais il paraît qu'il ne reconnut d'autre supériorité chez son adversaire

que celle du débit ou de l'action. Démosthène s'y était formé sous la direction de deux acteurs habiles, et il y attachait tant d'importance, qu'interrogé sur la première qualité d'un orateur, il répondit : l'action ; et la seconde ? l'action ; et la troisième ? encore l'action. Il avait dans sa maison un grand miroir, devant lequel il s'exerçait au geste et à la déclamation. Un citoyen qui disait avoir reçu des coups, lui exposait froidement le cas et réclamait son assistance : *Il n'est pas vrai que tu aies été frappé !* dit-il. *Comment, reprit l'autre en élevant la voix, comment, je n'ai pas été frappé ?* Et Démosthène : *A la bonne heure ! j'entends maintenant la voix d'un homme qui a reçu un outrage.*

Il s'exprimait avec une extrême chaleur, surtout dans ses discours Improvisés, que les anciens nous donnent comme les plus francs et les plus hardis. Ils ajoutent toutefois que, s'il avait plus d'art, plus d'étude et de vigueur que Cimon, Périclès et Thucydide, il n'égalait pas la convenance et la gravité de leur parole. Parmi ses contemporains, il appelait lui-même Phocion la *hache* de ses discours, non, ce nous semble, par rapport à l'éloquence, telle qu'on l'entend communément, mais à cause de cette argumentation serrée qui met à nu la faiblesse des raisonnements fleuris, et qui tranche dans le vif. La parole de Phocion était d'autant plus inclusive et pénétrante qu'elle empruntait sa force à une inattaquable réputation d'intégrité. C'était là un avantage que n'eut pas toujours Démosthène.

Phocion.

A peine pouvons-nous nommer après eux Hypéride et Démade : le premier, ennemi irréconciliable des Macédoniens avant et depuis Alexandre, répondait à quelqu'un qui lui vantait la bonté d'Antipater : *Soit, mais nous ne voulons pas de maîtres, ni bons ni mauvais.* Antipater lui fit couper la langue. Démade, au contraire, vendait souvent son éloquence pour satisfaire magnifiquement sa gourmandise ; il sut pourtant, au besoin, apaiser Alexandre irrité contre les autres orateurs. Lorsque après la victoire de Chéronée Philippe lui demanda : *Qu'est devenue maintenant la grande valeur des Athéniens ? — Tu t'en serais aperçu,* lui répondit-il, *si Charès eût commandé les Macédoniens et Philippe les Athéniens.* Comme ceux-ci se refusaient à l'apothéose d'Alexandre, il leur dit : *Prenez garde qu'en gardant si jalousement le ciel, vous ne perdiez la terre.* Quand il apprit la mort d'Alexandre, il s'écria que la puissance macédonienne ressemblait au corps du cyclope ayant perdu son œil. Il disait aussi : *La pudeur est la citadelle de la beauté.* Théophraste, à qui l'on demandait ce

Hypéride et  
Démade.

qu'il pensait de Démosthène, répondit : *Il est digne de sa ville* ; et Démao : *Il est supérieur à sa ville*. Qu'il y avait de passion dans ce jugement !

L'éloquence commença donc dans Athènes avec Périclès, elle finit avec Démosthène. Entre ces deux grands orateurs, il y eut beaucoup de rhéteurs et de sophistes, qui peuvent fournir sans doute beaucoup de renseignements, mais qui n'ajoutèrent rien au trésor de la science ni à la gloire de l'humanité.

Une langue aux racines abondantes, aux constructions libres et variées, riche en conjonctions, en flexions grammaticales, en mots composés, claire et souple dans l'expression des idées les plus délicates, la plus belle et la plus harmonieuse que les hommes aient parlée, seconda puissamment l'essor de l'imagination et de la raison. Elle fut d'abord en usage dans la Thessalie et dans la Phthiotide, avant de donner naissance aux dialectes éolien et ionien : le premier tenait de la rudesse de la race agricole et chasseresse d'où sortirent les Grecs ; tandis que l'autre, adopté par une population industrielle et commerçante, devint harmonieux et poli, et, dans la bouche des Athéniens, finit par l'emporter sur les autres (1) Le dialecte dorien, dur, sévère et propre aux sujets graves, était parlé dans le Péloponèse et par les peuples d'origine dorienne.

Ces dialectes sont tous employés et mélangés dans Homère ; mais nous ne croyons pas qu'il ait emprunté par calcul un mot, une phrase, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre. Ceux qui le comparent à Dante prenant, disent-ils, le *beau langage vulgaire* où il le trouvait, nous paraissent dans l'erreur. On ne fait rien de remarquable en cousant ainsi des fragments épars. Homère écrivit dans la langue commune aux poètes de son temps, et dont une partie vieillit, une autre resta en usage parmi les Éoliens, une autre parmi les habitants de l'Attique et chez les Doriens : on

(1) On sait qu'une marchande de légumes reconnut à la prononciation de Théophraste qu'il était étranger, et pourtant il avait passé toute sa vie à Athènes, étudiant la manière de parler la plus élégante. On raconte encore d'autres traits du sens délicat des Athéniens. Le comédien Hégélochus excita un rire universel lorsque, dans l'*Oreste* d'Euripide, il prononça : *ἐκ κυμάτων γὰρ αὐτὸ γαλῆν ὄρω*, je vois un chat, au lieu de *γαλῆν' ὄρω*, je vois renaitre le calme : οὐ γὰρ, dit le scoliasite sur ce passage, *φθάσαντα διελεῖν τὴν συναλοιφὴν, ἐπιλείψαντος τοῦ πνεύματος, τοῖς ἀκρωμένοις τὴν γαλῆν δόξει λέγειν τὸ ζῶον, ἀλλ' οὐχὶ τὰ γαλῆνα*. Suidas, au mot *Θεριῶ*, raconte que le peuple d'Athènes refusa l'argent que lui offrait un orateur, en disant : *ἐγὼ ὑμῖν θανειῶ*, et ne l'accepta que lorsqu'il se fut corrigé en disant : *θανείσω ὑμῖν*.

trouve ainsi employés journallement dans les différents dialectes italiens des mots et des tours de phrases des premiers Toscans dont on ne se sert plus à Florence, et que rejettent les bons écrivains.

La division entre les peuples enfanta donc et accrut la séparation entre les dialectes sortis d'une langue commune ; mais, tandis que les nations policées ne cultivent généralement qu'un seul dialecte, qui devient la langue écrite, comme le castillan en Espagne, le parisien en France, le florentin en Italie, en Grèce les divers écrivains donnèrent la préférence, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, soit parce que c'était celui de leur pays natal, soit parce qu'ils le jugèrent plus convenable à leur sujet. Alcée, Sapho, Corinne adoptèrent l'éolien ainsi qu'Hésiode ; Hérodote et Hippocrate, l'ionien ; Thucydide, les poètes tragiques et les premiers comiques écrivirent dans l'ancien langage de l'Attique ; les derniers comiques et Platon écrivirent dans le nouveau. Pindare, quoiqu'il fût Éolien, fit usage du dorien, de même que Pythagore et Théocrite. La prééminence qui passait d'une ville à l'autre, les jalousies entre les divers États, la nécessité pour les orateurs de parler la langue du peuple, entretenaient ces distinctions ; mais il faut dire que des motifs imperceptibles pour nous déterminèrent un goût très-délicat à faire choix de tel dialecte plutôt que de tel autre, selon la diverse nature des compositions.

Les Grecs avaient reçu l'alphabet des Pélasges, et l'on gardait le souvenir d'inscriptions antérieures à Cadmus (1). Peut-être celui-ci ne fit-il qu'enseigner l'usage du papyrus, quand, avant lui, l'on écrivait seulement sur le bois, sur le marbre et sur les métaux ; ce qui fit dire qu'il avait apporté en Grèce les caractères phéniciens. Dans tous les cas, on y ajouta d'abord les quatre voyelles, puis l'Υ que l'on attribue à Pythagore, ensuite le Ζ, l'Η et le Θ au temps de la guerre de Troie ; enfin, Simonide compléta l'alphabet en y faisant entrer le Ξ, le Ψ et l'Ω.

(1) PAUSANIAS, I, 43.

ille ; et  
n dans

ès, elle  
t y eut  
r sans  
rien au

libres  
ales, en  
lées les  
que les  
magina-  
essalie et  
dialectes  
ce agri-  
l'autre,  
, devint  
finit par  
évère et  
t par les

Homère ;  
un mot,  
Ceux qui  
ge vul-  
n ne fait  
Homère  
, et dont  
ens, une  
ens : on

ciation de  
à Athènes,  
autres traits  
e universel  
γαλῆν ὄρω,  
ού γάρ, dit  
μαντος τοῦ  
τὰ γαλῆνά.  
ent que lui  
orsqu'il se

## CHAPITRE XVI.

## § BEAUX-ARTS (1).

Rien ne facilite davantage l'intelligence complète du beau en Grèce que l'étude des monuments figurés. On y voit apparaître, bien mieux qu'à la simple lecture, ce sentiment esthétique, si juste et si parfait, qui nous fait pardonner aux Grecs d'avoir appelé *barbares* les autres nations. Le symbole, dans lequel l'art oriental demeura étouffé, fit place en Grèce à la réalité, à l'imitation franche, naturelle, simple, exempte de la confusion et des enveloppes mystiques du style de l'Orient : tous les éléments hétérogènes furent exclus pour réunir dans un ensemble harmonique les seuls éléments homogènes, en assignant à chaque genre les limites naturelles dans lesquelles doivent se déployer les différents styles. De là cette noble simplicité des ouvrages grecs, à la fois éloquente et limpide, parce que tout y est combiné pour n'exprimer ni plus ni moins de ce que l'on sentait. Les Orientaux manquèrent, au contraire, de règle et de mesure : chez eux l'image de la Divinité dut exprimer toutes les idées que l'on en concevait, tous les aspects que pouvait offrir une mythologie fantastique : l'infini étant pour eux l'unique sujet digne des pensées religieuses, c'est vers lui qu'ils cherchaient sans cesse à diriger la méditation, et, dans ce but, ils s'efforçaient d'arriver à l'immensité sublime de l'Être premier, soit par la parole, en composant des litanies sans fin, soit par l'art, en accumulant les symboles et les attributs. Ils faisaient, en conséquence, les dieux gigantesques, hermaphrodites, leur donnaient un nombre extraordinaire de bras, de têtes et de mamelles, et mettaient dans leurs mains les ordres superposés de la création ; comme si, dans leur impuisant désir de représenter la Divinité tout entière, ils eussent voulu avertir le croyant que la pure intelligence peut seule sonder ses abîmes.

Différences  
des arts orientaux.

(1) Voy. HIRT, *Die Geschichte der bildenden Kunst bei den Alten*, Berlin, 1836 ; HEYNE, *Opuscula academica*, tom. V, où il donne la chronologie des différents ouvrages grecs ; J. WINCKELMANN, *Histoire de l'art chez les anciens* (allemand), Dresde, 1764. Cet excellent ouvrage a été traduit en français par Jansen, 1798-1803, 3 vol. in-4°.

(1) I  
(2) I  
ἡρώτων  
(3) A  
(4) P  
πρίτων  
(5) P

Les premières œuvres pélasgiques peut-être dont il ait été gardé souvenir en Occident tenaient de cette origine : la Diane d'Éphèse, aux nombreuses mamelles, à moitié enveloppée de banderoles, la Vénus barbue d'Amathonte, le Janus italien aux quatre visages, le Jupiter Patroos de Larisse, aux trois yeux (1), les Hermès eux-mêmes semés en tous lieux, la fable des Titans aux cent bras et du Chien à trois têtes, paraissent venir de la même source. Mais en passant chez un peuple en qui le sentiment du beau était assez vif pour le lui faire révéler à l'égal de la vertu, ces monstruosités durent céder la place à la représentation de la belle nature. Les habitants d'Égeste, en Sicile, élevèrent un temple à Philippe de Crotona, à cause de sa beauté (2). Phryné fut absoute par ses juges, parce qu'elle était belle. Il y avait à Sparte, à Lesbos, chez les Parrhasiens, des concours où les femmes disputaient le prix de la beauté : l'Arcadien Cypsélus en institua en Élide pour la beauté des hommes (3). Ce n'était pas un des moindres plaisirs des jeux que d'admirer les formes nues et les poses des athlètes, modifications d'un art toujours vivant : il fallait, pour certains ministères religieux, avoir reçu les dons de la beauté ; les courtisanes appliquaient tous leurs soins à être belles et à se montrer dans tous leurs charmes. L'histoire a conservé le souvenir des hommes et des femmes qui réunirent le plus de perfections physiques, et Simonide mettait la beauté au second rang parmi les quatre conditions nécessaires, selon lui, au bonheur (4).

Les Grecs n'étaient pas sensibles à ce point au beau matériel seulement, mais encore au beau idéal. On sait de quels applaudissements unanimes un peuple entier saluait le récit d'Hérodote, les poésies de Pindare et de Corinne. Durant la guerre de Sicile (5), les Syracusains égorgeaient sans pitié les prisonniers athéniens ; mais lorsqu'ils les entendirent déclamer des vers d'Euripide, ils détachèrent leurs chaînes, leur donnèrent l'hospitalité et les renvoyèrent sains et saufs dans leur patrie. Ceux-ci, de retour à Athènes, vinrent remercier le poète de leur avoir conservé la vie et la liberté. Il fut donné à ce même poète de sauver, quelque

Arts primitifs  
des Grecs.

Causes du  
progress de  
l'art en Grèce.

Sens esthétique.

(1) PAUSANIAS, *Corinth.*, II, 24.

(2) HÉRODOTE, V, 47. Ce temple était une sorte de chapelle funéraire, *ἱερὸν*.

(3) ATHÉNÉE, XIII, 6, page 609.

(4) PLATON, *Gorgias* 7 : ὑγαίνειν μὲν ἀριστον, τὸ δὲ δεύτερον καλὸν γενέσθαι, τρίτον δὲ τὸ πλουτεῖν ἀδύλω.

(5) PLUTARQUE, *Nicias*, XXIX,

temps après sa mort, sa patrie elle-même. Lorsque Athènes fut prise par Lysandre, on proposa dans le conseil des alliés de réduire en servitude ses habitants, de raser ses édifices, et de faire de tout le pays un lieu de pâturage pour les troupeaux. Ce conseil fut suivi d'un festin où se trouvèrent tous les généraux : or il arriva qu'un musicien de Phocée, appelé à ce banquet, y fit entendre, soit par hasard, soit à dessein, quelques vers où Euripide avait retracé l'abaissement d'Électre, réduite par Égisthe à la condition des esclaves et précipitée d'un palais dans une chaumière : *Nous venons, fille d'Agamemnon, dans ta cabane humble et désolée* (1), etc. Les convives, émus par cette peinture touchante du malheur, par son rapport frappant avec l'humiliation d'Athènes, enfin par la gloire de cette ville qui avait produit de si beaux ouvrages et de si grands hommes, et qu'ils allaient détruire, renoncèrent à user si cruellement du droit de la victoire. Une nation capable de sentir le beau à un si haut degré ne devait-elle pas porter les arts à leur perfection ?

La religion elle-même l'y excitait, en représentant les dieux avec la figure et les passions humaines, ennoblies au point le plus élevé, et en imposant, comme œuvre de pléité, l'accomplissement de belles œuvres : aussi les temples furent-ils bientôt moins des lieux de dévotion que des monuments artistiques et des musées nationaux.

Joignez à cela l'esprit de liberté qui, réuni au sentiment du beau, rendit le caractère grec le plus poétique et le plus original qu'il y ait eu, et vous comprendrez l'artiste qui, soumis à des règles sans en être l'esclave, libre exécuter de ce qu'il a librement conçu, sait élever l'art mécanique au niveau de la puissance de l'imagination.

Les applaudissements des citoyens et les récompenses populaires, souvent splendides, étaient autant d'aiguillons pour les beaux-arts ; car les grands artistes travaillèrent pour le peuple avant de mettre leurs talents au service des particuliers. Au temps de Phidias, des concours pour la peinture furent institués à Delphes, à Corinthe (2) et ailleurs ; les beaux-arts, en coopérant à policer et à perfectionner l'humanité, avaient prouvé qu'ils étaient dignes de l'attention des gouvernements et de celle des lois (3).

(1) EURIPIDE, Électre, v. 166.

(2) PLINÉ, III, 5.

(3) Une singulière loi des Thébains punissait d'une amende les peintres et

U  
arti  
l'Éc  
de l  
tue  
tera  
étal  
du  
Gre  
amc  
une  
toun  
tre  
croq  
rues  
lère.  
tant  
Amh  
aval  
Pâu  
gran  
pren  
res  
ense  
seul  
Le  
avali  
mira  
beau  
ajust  
gypt  
deux  
orna  
qui d  
en re  
  
les se  
avaie  
excéd  
(1)  
(2)  
sistem

Un grand nombre de travaux étaient en outre commandés aux artistes ; car, sans parler de ceux dont ils étaient chargés pour l'État, et dont nous avons vu un exemple remarquable au temps de Périclès, tout citoyen pouvait déposer dans le temple une statue de quelque matière qu'elle fût, avec la certitude qu'elle y resterait inviolable. Aussi les images d'une foule de personnes y étaient-elles accumulées. On voyait, entre autres, à Delphes celle du rhéteur Gorgias, érigée en son honneur par la gratitude des Grecs ; celle de Phryné, qu'elle avait fait faire du produit de ses amours ; celle que la reconnaissance de Crésus avait consacrée à une esclave lydienne qui l'avait préservé du poison. Les alentours des temples étaient aussi remplis de statues, beaucoup d'entre elles représentaient des athlètes. Athènes en avait peuplé l'A-cropole, le Céramique, le Prytanée, l'Agora, ses théâtres, ses rues ; elle en érigea trois cent soixante au seul Démétrius de Phalère. Les habitants des îles de Lipari placèrent dans Delphes autant de statues qu'ils avaient pris de navires aux Étrusques. Les Ambraciotes en érigèrent une à un âne dont les braiments leur avaient découvert une embuscade des Molosses, et le récit de Pausanias, à qui nous empruntons ces particularités, est en grande partie l'histoire des statues grecques (1). Pline nous apprend que Rhodes possédait trois mille statues, que ses sculptures et ses tableaux dépassaient en valeur ceux de toute la Grèce ensemble, et qu'il sortait jusqu'à quinze cents statues par an d'un seul atelier.

Les beaux-arts, secondés par des circonstances si favorables, avaient déjà fait de grands progrès dans la Grèce asiatique. L'admirable race qui habitait l'Ionie possédait des modèles d'une beauté sans égale ; aussi les statues, s'y dépouillant bientôt des ajustements et des pierreries dont les chargeaient l'Inde et l'Égypte, s'offrirent-elles dans leur nudité. La furent inventés les deux ordres ionique et dorique : le premier, élégant et flexible, ornait de ses volutes les temples de Vénus et d'Apollon, et tout ce qui demandait de la grâce ; l'autre, simple et sévère, aux lignes en relief, était en usage pour le culte de divinités plus graves (2).

Ordre ionique  
et dorique.

les sculpteurs qui ne réussissaient pas bien (PAUSANIAS). Les Éphésiens en avaient une qui condamnait l'architecte d'un édifice public dont la dépense excédait d'un quart le devis qu'il en avait fait, à le terminer à ses frais (VITRUVÉ).

(1) Pline, XXIV, 17.

(2) Le Napolitain Carelli (*Dissertazione esegetica intorno a l'origine ed al sistema della sacra architettura presso i Greci*, Naples, 1831) cherche à

fut prise  
duire en  
le tout le  
fut suivi  
va qu'un  
t par ha-  
racé l'a-  
des es-  
venons,  
(1), etc.  
neur, par  
ln par la  
ges et de  
à user si  
de sentir  
arts à leur

les dieux  
point le  
accomplis-  
sient bientôt  
ues et des

l'imitation du  
original  
à des ré-  
librement  
naissance de

ses popu-  
pour les  
le peuple  
lières. Au  
t institués  
coopérant  
né qu'ils  
celle des

peintres et

L'ordre dorique est le véritable type régulateur de l'architecture, mais non certes en le renfermant dans les règles de Vitruve, ou tel qu'à la renaissance du goût classique dans les beaux-arts il a été façonné sur les modèles altérés des Romains. Quand les proportions architectoniques sont capricieuses dans l'Inde et en Égypte, les Grecs seuls savent les rendre régulières, harmoniques, sagement imitatives, en déterminant les ordres, c'est-à-dire les rapports entre les formes, les proportions, les ornements des édifices et les qualités que l'architecture peut rendre sensibles; de telle sorte que, une seule partie d'un édifice étant découverte, on peut le reconstruire en totalité, de même que Cuvier, à l'inspection d'une mâchoire ou d'une omoplate, reformait les animaux antédiluviens. Les règles n'étaient pourtant pas tyranniques; car jusqu'à présent on n'a pas trouvé une correspondance exacte entre deux édifices: l'artiste grec a toujours la liberté d'ajouter ou d'ôter ce je ne sais quoi, ce rien dont aucun maître ne donne la définition, et qui est le complément du beau. Le développement des lignes horizontales était pour les architectes l'objet d'une étude particulière, sans apporter le même soin à les mettre en rapport avec les lignes perpendiculaires: à leurs yeux, l'effet de la perspective passait avant la régularité géométrique; aussi y avait-il telle partie que, le compas à la main, on aurait déclaré porter à faux, mais qui n'en contribuait pas moins à l'harmonie de l'ensemble. C'est que la beauté s'unit toujours à la liberté.

Il n'est point d'études historiques qui puissent découvrir les premiers inventeurs dans les arts divers. Ceux dont Pline fait mention paraissent des êtres imaginaires, créés par suite de l'habitude grecque de façonner l'histoire sur les étymologies, et les étymologies sur l'histoire. Selon lui, deux frères, Euryale (*spacieux*) et Hyperbius (*vivant en haut*), inventèrent les briques et

démontrer que la première forme architectonique a été le tombeau érigé aux grands hommes, comme le temple de Thésée, l'Érechthéon de l'Acropole, etc.; l'ordre ionique paraît avoir eu réellement une origine funéraire. Massif, peu élevé, avec ses colonnes ayant à peine quatre diamètres inférieurs de hauteur, et leur cône tronqué comme celles de Paestum, l'ordre dorique est le plus ancien et semble indiquer une origine égyptienne. Du temps de Périclès, les colonnes s'élevèrent jusqu'à cinq diamètres et demi; celles des Propylées en ont près de six; la proportion augmenta par la suite. Le tombeau de Béni-Hassan en Égypte offre surtout, dans les colonnes et dans le style, une grande ressemblance avec l'architecture dorique des temples de Thésée et de Minerve à Athènes, de Neptune à Paestum et à Agrigente. Voy. *Description de l'Égypte ancienne*, t. II.

la maçonnerie ; Dokius (*ciment*), fils de Coelus (*caverne*), trouva la chaux, dont le nid des hirondelles lui donna l'idée ; Cinyras (*agitation du feu*), fils d'Agriopé (*sauvage*), enseigna la fabrication des tuiles et la fusion des métaux ; Thrason (*hardi*) introduisit l'usage des remparts, et les Cyclopes (*cercle*) celui des tours. Il paraît que ce Dédale, sujet de tant de fables, s'instruisit à l'école des Égyptiens, puisqu'il aurait bâti à Memphis le portique d'un temple, et construit le labyrinthe de Crète d'après celui d'Égypte. Il sculptait dans le bois ses statues, auxquelles, malgré leur grossièreté, Pausanias trouvait quelque chose de divin (1), de même qu'aujourd'hui certaines vieilles images nous inspirent un sentiment de dévotion, que nous n'éprouvons pas à l'aspect d'ouvrages plus modernes et plus parfaits. Le nom de Dédale devint un type auquel on fit honneur des découvertes les plus disparates : ainsi on lui attribua l'invention des voiles, de la scie, de la hache, de l'équerre, de la tarière et même de la colle de poisson ; il passa de plus pour l'auteur d'un grand nombre de statues et d'édifices, tant en Grèce qu'en Sicile, où il se serait réfugié près du roi Cocalus.

On peut donc le mettre au nombre des personnages fabuleux : nous n'avons guère plus de certitude à l'égard de Trophonius et d'Agamède, tous deux Béotiens, qui, quatorze siècles avant J. C., élevèrent à Apollon le temple de Lébadie, en Béotie, et celui de Delphes, devenu plus fameux. Ayant demandé, en récompense, au dieu la chose la plus désirable pour l'homme, on les trouva morts le lendemain matin. Pausanias raconte, au contraire, qu'ils construisirent dans Lébadie le trésor d'Hyriée, de manière à pouvoir écarter quelques pierres disposées à cet effet, pour y pénétrer et y puiser à leur gré. Hyriée tendit un piège où se prit Agamède, et, pour le soustraire à l'infamie, Trophonius lui trancha la tête : mais il fut lui-même englouti dans la terre, qui s'ouvrit sous ses pieds, et forma cet antre de Trophonius dont les oracles devinrent célèbres.

Les édifices qui passent pour les plus anciens de la Grèce, sont les murs de Trynthe, que Pausanias croit un débris de constructions cyclopéennes, de même que la porte des Lions à Mycènes : cependant la fondation d'Argos fut antérieure à la venue des Cyclopes, placée au temps de Prætus, 160 ans après Abraham. Lycosure, sur le mont Lycée, en Arcadie, était regardée comme la

(1) PAUSANIAS, VII.

première ville que le soleil eût éclairée, et Pausanias dit qu'elle servit de modèle pour la construction des autres.

Le même écrivain parle aussi avec admiration du trésor de Minyas, dans Orchomène, et se plaint de ce qu'on admire des curiosités étrangères, quand on ne songe pas à cet édifice, l'un des plus somptueux du monde, non plus qu'aux murs de Thyrrhène.

Le temple de Délos fut fondé par Érisichthon, fils de Cécrops, et orné d'un autel merveilleux, tout en cornes d'animaux, se soutenant, sans aucun lien, par leur seul entrelacement. Hermogène d'Alabanda, en Carie, que Vitruve appelle le père de la belle architecture, et dont les traités étaient lus encore du temps d'Auguste, construisit à Téos le temple de Bacchus, d'ordre ionique et monoptère, et un autre semblable, consacré à Diane, dans la ville de Magnésie, avec un portique pseudo-diptère de son invention. De retour à Samos, sa patrie, il y éleva le temple dorique de Junon des Argonautes, qui, dans la suite, fut détruit par les Perses; on le donna pour l'inventeur de la règle, du niveau, du tour et de la clef. Eupalinus de Mégare construisit, dans la même île de Samos, un aqueduc en perçant la montagne (1). Ctésiphon de Crète fit édifier le temple de Diane à Éphèse; on montait dix marches (2) pour parvenir au portique d'ordre ionien. Ce dernier temple, ceux d'Apollon à Milet, de Cérés à Éleusis, de Jupiter Olympien à Athènes, étaient les plus renommés pour la beauté du marbre. Le Spartiate Gitiadas, poète et sculpteur, qui vivait avant la guerre de Messénie, en avait érigé un dans sa patrie, et l'avait couvert en cuivre (3). Mais trop d'incertitude environne ces anciens noms pour s'arrêter à les mentionner tous; mieux vaut-il se borner à dire que des écoles célèbres furent établies principalement à Égine, à Siccyone et à Corinthe.

Cette dernière ville a la gloire d'avoir donné son nom à un ordre qui, plus léger et plus élégant que les deux autres, est généralement réservé aux édifices où doit se déployer la magnificence. On raconte qu'une jeune fille étant morte, sa mère vint déposer pieusement sur sa tombe une corbeille remplie des fruits qu'elle aimait et recouverte d'une tuile (4). La corbeille se trouva par hasard placée sur un petit buisson d'acanthé qui, continuant à croître, l'enveloppa de ses feuilles: il en résulta une disposition si élégante

(1) Vitruve n'avait pas encore décidé qu'elles devaient être en nombre impair.

(2) Hérodote, III, 60.

(3) Καλλιμαίης. Voy. PAUSANIAS, III, 17.

(4) Vitruve, IV, 1, 9.

que Callimaque, l'ayant vue, la dessina, et en forma le chapiteau de l'ordre corinthien.

Les métopes du temple de Thésée, à Athènes, étaient considérées comme les plus anciens débris d'architecture, quand on découvrit les antiquités d'Égine, autrefois l'émule de la patrie de Périclès; c'est à ses deux temples de Vénus et de Jupiter Panhellénien, dont les frontons ont été enlevés, qu'appartenaient les sculptures qui font l'ornement du musée de Munich. Si nous en croyons Pausanias, le Panhellénium compterait trente et un siècles d'existence.

De précieuses statues en furent encore tirées en 1811; mais, tout dépouillé qu'il est de ses trésors, ce temple ne cesse pas d'inspirer l'admiration: vingt-trois de ses colonnes, qui sont encore debout, ont de vingt à vingt-deux pieds de hauteur, sur trois pieds sept pouces de diamètre, décroissant jusqu'à deux pieds six pouces: il est telle de ses architraves renversées dont la longueur n'est pas moindre de quinze peds. Le voyageur, assis sur ces ruines majestueuses, voit, à peu de distance, la ville moderne, devant lui la mer avec Salamine, Athènes et la côte de l'Attique jusqu'au cap Sunium. S'il se complait au faible souffle de vie qui ranime cette île désolée, de quel sentiment devait être exalté celui qui, dans les beaux jours de la Grèce, faisait voile des bords sacrés de Délos vers Athènes et Corinthe! Il voyait passer successivement sous ses yeux, à droite, le temple de Minerve, s'élevant du cap Sunium; à gauche, celui de Jupiter Panhellénien; en face, Athènes avec son sublime Parthénon, ses Propylées, sa Pallas *promachos*, et une infinité d'édifices resplendissants de beauté, tant dans la ville que dans ses deux ports: puis encore, à sa gauche, le temple de Vénus Éginète; à sa droite, Salamine; et enfin devant lui, l'isthme d'où Corinthe domine sur les deux mers et se montrait couronnée de temples et de palais.

Dès 1823, William Gell avait pensé que l'on pourrait trouver à Sélinonte des ouvrages plus anciens que ceux des Grecs; en effet, Angel et Harris y commencèrent des fouilles, et ils reconnurent que les trois fameux temples qui y existaient étaient antérieurs de cinquante ans à ceux d'Égine et de cent cinquante ans aux métopes du temple de Thésée. Les savants y virent avec intérêt le développement et le progrès de l'art; ils reconnurent que l'immuable forme égyptienne se laisse entrevoir dans l'architecture sicilienne, et que ses édifices, tout en conservant un caractère dorique différent et peut-être indépendant de celui de l'attique, comme

aussi du style des vases à fonds noirs, marquent le point d'où le génie grec partit pour s'élever jusqu'à la libre manière des sculptures d'Olympie (1).

Pisistrate fonda le temple de Jupiter Olympien à Athènes, continué quatre cents après par Persée de Macédoine et terminé seulement sous Adrien : on y comptait cent vingt colonnes de soixante pieds de hauteur sur six et demi de diamètre.

L'art prit en Grèce un plus vaste essor après la guerre médique; et, comme si les Perses n'avaient détruit les temples que pour fournir l'occasion d'en élever de plus beaux, on les vit se multiplier à l'infini, non pas spacieux et gigantesques comme ceux des Indiens et des Égyptiens, mais plus parfaits. Leur enceinte (ἱερόν) comprenait les habitations des prêtres et le terrain appartenant au dieu : la salle, en carré long (ναός), était parfois précédée d'une cour avec son portique ou colonnade, comme dans les temples d'Isis à Pompéi, de Sérapis à Pouzzoles, et de Jupiter Olympien à Athènes : le peuple se réunissait sous le portique qui entourait la salle, attendu que l'accès du temple n'était permis qu'aux prêtres : le tout était entouré d'une cour, dont l'enceinte, formée d'autels, de statues, de chapelles (περίβολος), la séparait des autres terrains sacrés. La porte principale s'ouvrait à l'occident; le pronaos était formé de quatre, six, huit ou dix colonnes, dont le nombre était double et impair sur les côtés. Les murailles, à l'intérieur, étaient couvertes de peintures représentant les mythes relatifs au dieu; les offrandes des dévots étaient déposées dans le trésor du temple, ainsi que les dépouilles de l'ennemi, et parfois aussi les deniers publics.

Le nombre des artistes qui florissaient à l'époque de Périclès est vraiment étonnant (2). Il est encore plus étonnant qu'il ait été

(1) Voy. SERRA DI FALCO, *Le antichità della Sicilia esposte ed illustrate* (Palerme, 1834), et les discussions engagées à ce sujet avec MM. Hillorf et Zanli.

(2) Phidias et son école; Alcamène et Agoraerite, sculpteurs; puis Polyclète, Phradmon, Gorgias, Callon, Myron, Parélius, Pythagore de Rhégium. De l'école de Polyclète sortirent les sculpteurs Alexis de Sicione, Asopodore d'Argos, Aristide, Phrynon, Dinon, Athénodore, Damias : plus tard, Lycius fils de Myron, Antiphane d'Argos, Cantharus de Sicione, Cléon, Mys, Acragas, graveurs en pierres; Chorébe, Mnésiclès, Xénoclès, Métagène, Callierate, Ictinus, Carpion, architectes; Myrmécide, sculpteur en ivoire; Polygnote de Thasos, Micon d'Athènes, Démophile, Néséas, Gorgasus, Timarète, Aglaophon de Thasos, Céphisiodore, Phryllus, Événor, Pauson de Colophon, peintres; ensuite Nicanor et Arcésilas de Paros, Lysippe d'Égine, Briétés ou Bryès de Syracuse. Voy. le *Catologus artificum* de SILLIG; Dresde, 1827.

po  
les  
sul  
bar  
pou  
gra  
naï  
pen  
maj  
cen  
tiqu  
Le  
thèr  
pou  
du l  
nem  
1,48  
le g  
l'on  
num  
En  
temp  
cinq  
reme  
en pi  
plate  
raine  
tique  
édific  
cherc

(1) C  
817 mi  
y avail

(2) E  
trente

(3) I  
pourrai  
Morée,  
et Blou

(4)

T

possible d'achever sous son administration tant d'édifices dans lesquels la solidité ne le cédait pas à l'élégance, puisque plusieurs subsistent encore, échappés aux injures des siècles, à l'ignorance des barbares, aux déprédations des savants. Périclès agrandit le Pirée pour qu'il pût recevoir la flotte et les équipages, et fit bâtir une grande quantité d'édifices autour du port. Le Parthénon, qui dominait Athènes, fut construit par Ictinus et Callicrate en marbre blanc pentélique. Admirable par son élégante simplicité dorique, orné de magnifiques sculptures, il s'élevait de soixante-neuf pieds sur deux cent vingt-cinq de longueur et cent de largeur (1); il avait un portique double à chacune de ses deux façades, et simple sur les côtés. Le temps et les Turcs l'avaient respecté; mais, lors du siège d'Athènes en 1687, l'artillerie de Morosini mit le feu au magasin à poudre et le fit sauter (2). Ce qui en restait devint en 1801 la proie du lord Elgin, qui, diplomatiquement Vandale, obtint du gouvernement turc d'enlever pierres, statues, inscriptions. Il y dépensa 1,480,000 francs, et transporta à Londres ces trésors de l'art que le gouvernement anglais acheta dans la même année (1816) où l'on forçait la France vaincue de restituer aux autres pays les monuments que la victoire lui avait acquis.

En 1829, la Commission scientifique française (3) découvrit le temple dorique de Jupiter à Olympie, d'une longueur de deux cent cinq pieds sur quatre-vingt-treize de largeur, et entouré, intérieurement, de colonnes de soixante-huit pieds d'élévation, le tout en pierres du pays, recouvertes de marbre taillé en forme de tuiles plates. Les précieuses sculptures que l'on y trouva, contemporaines de celles du Parthénon, sans en avoir la roideur systématique, furent transportées à Paris. Les anciens considéraient cet édifice comme vraiment digne de la Divinité (4). Depuis ces recherches et depuis l'ouvrage de Stuart et Revett, recueil de tant

(1) C'est-à-dire un plèthre, ou la sixième partie du stade, égale à 30 mètres 817 millimètres. Or, comme la longueur était de 69 mètres 338 millimètres, il y avait entre la largeur et la longueur le rapport de 4 à 9.

(2) Par un très-grand bonheur, le voyageur Carey avait dessiné le Parthénon trente et un ans avant le bombardement.

(3) La régence de Morée lui adjugea tous les objets d'antiquité qu'elle pourrait découvrir. Voyez l'ouvrage intitulé : *Expédition scientifique de Morée*, publié par ordre du Gouvernement, par MM. Bory de Saint-Vincent et Blonët, chez Firmin Didot.

(4) Hæc domus est Jove digna; queri ne possit Olympus,  
Si Pater luc domibus migret ab ætheriis.

*Anthologie*, IV, 20, 1

de modèles de l'architecture grecque des plus beaux jours de Périclès, il fallut renoncer aux préjugés, déjà vieux de deux siècles, sur le caractère réel des ordres vraiment helléniques, et du dorique en particulier. La peinture des monuments cessa de passer pour être de mauvais goût, puisque, dans la plupart de ceux de l'antiquité, sinon dans tous, on avait employé la couleur.

360 ?

Il est à remarquer que les architectes avaient l'usage de décrire leurs édifices en rendant raison de leur plan. Ainsi Satyrus et Phitée rédigèrent un mémoire au sujet du mausolée érigé par eux dans Halicarnasse. Ce monument, de quatre cent onze pieds de tour, était orné de sculptures par Scopas, Timothée, Leucarès et Briaxis, chacun d'eux ayant fait seul l'un des quatre côtés. Il était surmonté de vingt-quatre degrés formant pyramide, en haut desquels était un char traîné par quatre chevaux de front. Une grande place, décorée de temples et de palais, lui servait d'encadrement.

L'architecture ne créait pas seulement ses merveilles en l'honneur de la Divinité : elle embellissait le Prytanée, où l'on gardait les lois de Solon ; le portique du Pœcile, consacré au souvenir des héros dont le sang avait coulé pour la patrie ; le Pnyx, où se tenaient les assemblées populaires, et les théâtres, dont subsistent encore de merveilleux restes, surtout à Sicyone (1). Périclès traça le plan de l'Odéon, petit théâtre musical, dont le toit, disposé comme la tente de Darius, était soutenu par les mâts pris aux navires des Perses. Les Propylées, ou entrées de la citadelle, cons-

(1) M. Texier, dans son voyage à travers l'Asie Mineure, de Tarse à Trébizonde, a découvert encore un théâtre entier à Aspende, ville de la Pamphylie ; la scène est décorée de deux rangs de colonnes, d'ordre ionique et corinthien. Le rang inférieur en a douze de front en marbre ; la corniche en est parfaitement sculptée, et offre dans l'ornement des têtes de victimes entourées de guirlandes ; des niches ornées de frontons sculptés avec délicatesse et bien conservées sont pratiquées dans les entre-colonnements. Cinq portes, jadis garnies de tambours, donnent entrée de la salle des mimes sur la scène. Le rang supérieur est appuyé sur des piédestaux très-bas, et chaque paire de colonnes est surmontée d'un fronton. Celui du milieu est orné dans le tympan d'une statue de femme nue tenant des feuillages, dont la pose est gracieuse. La scène était couverte d'un toit en bois dont la pente incline vers la muraille. Le mur de la scène, qui subsiste encore, était rempli de peintures et incrusté de marbres. La scène était aussi en bois, et s'étendait jusqu'aux deux vomitoires latéraux. Deux grandes portes de côté donnent accès dans les galeries intérieures, dont les parois sont chargées d'inscriptions. On y voit que cet édifice fut construit par suite d'un legs d'Aulus Curtius Crispinus, et que Zénon en fut l'architecte.

truits par Mnésiclès, entièrement en marbre blanc, et d'ordre ionique, ont été aussi brisés et mutilés de nos jours par les Anglais.

En même temps que l'architecture, se perfectionnèrent la sculpture et la peinture. On peut leur assigner quatre époques correspondantes aux quatre styles (1) : dans la première, antérieure à Phidias, l'art tient encore de l'Orient, et sait mieux orner et décorer qu'atteindre le beau véritable ; aussi les formes pèchent-elles par la trivialité et la grossièreté, tandis que les ornements sont d'une extrême délicatesse. On cite comme appartenant à cette époque, outre quelques statues de divinités et les armes des héros troyens mentionnées par Homère, un combat d'Hercule et d'Antlope, groupe en bronze du Crétois Aristoclès ; le fameux coffre de Cypselus, en bois de cèdre, avec des figures en or et en ivoire ; les ouvrages de Dipène, Scyllis, Bupale, Antherme, Bathyclès, Théodore et Rhœcus, de l'île de Samos, Glaucus, de Chios ; les statues de bois, érigées aux vainqueurs des jeux Olympiques, et les bas-reliefs d'Égine. Dodwell a trouvé dans un tombeau, à Corinthe, un vase de Sicyone, le plus antique qui existe ; il date à peu près de la cinquantième olympiade, et représente une chasse aux sangliers.

Le progrès de l'art amène le second style, qui embellit la nature sans la trahir ; alors naissent les merveilles de Phidias, de Polyclète, de Scopas, d'Alcamène, de Myron, qui, mariant le sublime à la beauté, se permettent des hardiesses, où l'œil du vulgaire croit voir des duretés. Les ouvrages les plus célèbres de Phidias furent les statues en bronze d'Apollon et de Diane, à Delphes ; de Minerve, à Platée ; de Némésis, à Marathon, mais surtout la Pallas Pollade qui, du haut de l'Acropole d'Athènes, semblait protéger, de son large bouclier, la patrie des beaux-arts et des héros. Thucydide (2) estime à quarante talents (220,000 francs) les ornements d'or de cette statue, disposés de manière qu'on pouvait les détacher. Les Éléens, ayant voulu élever un temple à Jupiter Olympien, avec le butin fait sur les Pisans, s'adressèrent, pour la statue du dieu, à Phidias, que les persécutions des Athéniens avaient forcé de se réfugier chez eux. Il la fit en or et en ivoire, assise sur un trône, avec une couronne d'olivier ; elle tenait dans

(1) Cette distinction est de Winckelmann (*Histoire de l'Art*, liv. VIII), qui voudrait faire admettre que la plus grande splendeur des arts est toujours contemporaine de la prospérité d'une nation : hypothèse insoutenable.

(2) Liv. II, ch. 13.

Sculpture.  
1<sup>re</sup> époque.

64.

1<sup>re</sup> époque.

sa main droite une Victoire, aussi d'or et d'ivoire, avec la palme et la couronne : dans sa gauche était le sceptre de plusieurs métaux et surmonté de l'aigle ; sa chaussure était d'or, ainsi que son manteau chargé de dessins et de fleurs. Quatre Victoires formaient chacun des quatre pieds du trône, qui était orné de bas-reliefs et de peintures ; deux autres étaient placées en avant des jambes ; des lions d'or servaient de marchepied : les Heures et les Grâces y étaient représentées, et le soubassement était décoré de bas-reliefs (1). Une statue dans laquelle sont réunis la ronde-bosse et le bas-relief, la peinture et l'incrustation, des fleurs et des animaux, de l'or, des pierres précieuses, de l'ivoire (2) et de l'ébène, n'est guère en rapport avec nos idées actuelles sur le beau artistique. Nous pouvons encore moins comprendre comment, s'il faut en croire les écrivains, on frottait d'huile le pavé qui s'étendait à l'entour, pour la préserver de l'humidité. Les anciens ne tarissent pas, au surplus, sur les merveilles qu'ils racontent de ce chef-d'œuvre :

(1) QUATREMÈRE DE QUINCY a reconstruit ce Jupiter dans l'ouvrage intitulé *Le Jupiter olympien ou l'art de la sculpture antique* ; Paris, 1814.

(2) Le même Quatremère est parvenu à trouver la méthode pratiquée pour faire des statues en ivoire. On sait que les dents d'éléphant sont pleines au bout, creuses au tiers de leur longueur, de six à sept pieds aujourd'hui, anciennement de neuf ou dix. On détachait la partie solide, de manière à en faire autant de morceaux cylindriques, que l'on aplatissait en les amollissant au moyen de la vapeur, et, selon Dioscoride, en les faisant bouillir avec de la racine de mandragore, ce qui les rendait malléables comme de la cire. On en formait ainsi des plaques pouvant avoir plus de deux pieds de superficie sur une épaisseur d'un à trois pouces.

On faisait d'abord le modèle de la statue en cire ou en terre glaise, de la dimension précise qu'elle devait avoir, et on la coulait ainsi en plâtre. On traçait ensuite sur le moule des lignes indiquant la forme et le nombre des morceaux à employer, en prenant soin que les jointures tombassent dans les endroits les moins visibles ; cela fait, on coupait le plâtre avec une scie très-fine, en autant de morceaux, de manière à ce qu'ils pussent être rapprochés exactement.

On imitait alors sur l'ivoire chacun des fragments dont la statue devait se composer, ce qui se faisait à l'aide de petites scies, de râpes et de ciseaux pareils à ceux dont on se sert encore aujourd'hui. Cette préparation pouvait être confiée à des praticiens, et l'artiste donnait ensuite la dernière main à l'ouvrage. Personne n'ignore, du reste, combien cette matière est facile à travailler, attendu qu'elle ne s'écaille pas comme le marbre, n'a pas de veines comme le bois, et que d'ailleurs on avait des procédés pour l'amollir. Ces fragments, collés ensuite sur des planchettes de bois, se réunissaient pour former la statue. Les joints étaient si bien ménagés, que l'œil pouvait à peine les distinguer de près, et qu'ils disparaissaient tout à fait à la distance d'où le plus souvent il fallait les regarder. Une charpente de fer soutenait la statue entière.

C'est par ces procédés que furent faits le Jupiter Olympien et la Minerve de Phidias.

les poètes disaient que Phidias était monté au ciel pour contempler la majesté du père des dieux ; et celui qui, venu des dernières extrémités de la Grèce, pouvait y arrêter un moment son regard, s'estimait trop heureux.

Alcamène, élève de Phidias, sculpta le combat des Centaures et des Lapithes sur le temple de Jupiter en Élide, et fut vainqueur d'Agoracrite, dans l'exécution d'une Vénus. L'ouvrage le plus varié de Polyclète est la statue colossale de Junon, à Argos, indépendamment du Doryphore et du Diadumène (1) dont le premier fut appelé *κάνων* (*la règle*), à cause de ses admirables proportions. Il entreprit deux statues, l'une en secret, selon les règles de l'art et son propre génie ; l'autre publiquement, en se conformant aux avis des prétendus connaisseurs ; puis il les exposa à côté l'une de l'autre, en disant : *Athéniens, voici mon ouvrage, et voici le vôtre*. Il n'est pas besoin de dire laquelle des deux statues fut trouvée la meilleure.

Ctésilas rivalisa de talent avec Phidias et Polyclète. Pythagore de Rhégium fut le premier à finir avec soin la chevelure, les veines et les nerfs. On attribue avec quelque vraisemblance à Scopas la statue de Niobé, chef-d'œuvre de cette époque, qui nous est resté, dans lequel l'expression de la douleur s'allie admirablement à l'idéal de la beauté. Myron travailla surtout en bronze : une génisse, vers laquelle accouraient les taureaux en mugissant et les veaux pour la teter, lui valut les plus grands éloges.

Praxitèle s'éloigna de ce style sublime et sévère, et c'est à lui que commença l'époque du genre gracieux, si nous pouvons lui donner ce nom. Il parlait moins à l'imagination qu'aux sens, et ne se contentait de la beauté naturelle qu'autant qu'elle était agréable et attrayante. Le Céramique était rempli de ses ouvrages, et sa Vénus attirait à Gnide des admirateurs passionnés et sensuels. L'épigramme de l'Anthologie s'exprime pourtant ainsi (2) : « Passant, si tu contemples la Vénus de Gnide, tu diras : Le Phrygien était un homme de goût ; mais si tu vois à Athènes Pallas la lance en main, toute respandissante de gloire, tu l'écrieras : Paris n'était qu'un bouvier. »

Praxitèle donna un jour le choix à la courtisane Phryné entre tous ses ouvrages de sculpture, la laissant libre d'en prendre un

III<sup>e</sup> époque.

(1) LUCIEN, *Philopseudes*, 18 : Τὸν διαδοῦμενον τὴν κεφαλὴν τῇ ταινίᾳ, ἔργον Πολυκλείτου.

(2) Anthologie, IV, 17 : Ἀφρογενοῦς Παφίης, κτλ.

à son gré. Afin de découvrir quel était le meilleur, elle eut recours à la ruse. Au moment où Praxitèle était près d'elle, un esclave accourut lui annoncer que le feu a pris à son atelier : « Sauvez l'Amour et le Satyre, » s'écrie l'artiste épouvanté. « Rassurez-vous, » lui dit-elle en le caressant, c'était une épreuve de ma façon, et je prendrai l'Amour. » L'artifice était plus fin que judicieux, car il est rare qu'un auteur soit bon juge de ses propres ouvrages.

Le désir de transmettre leur nom à la postérité avec leurs ouvrages est naturel chez les artistes : mais comme les statues étaient l'objet d'un culte, et qu'il s'y rattachait une idée de sainteté à laquelle la peinture demeura étrangère, il fut parfois défendu, en Grèce, d'y graver le nom du sculpteur. On interdit à Phidias d'inscrire son nom aux pieds de sa statue de Minerve, et, en général, il y a peu de statues qui soient signées. Nous voyons, au contraire, qu'il était d'usage de mettre le nom de l'artiste sur les vases, sur les pierres dures et aussi sur les tableaux (1).

(1) L'inscription portait le plus souvent *Un tel fit*, ou bien *Œuvre d'un tel*, ou même le nom seul : Ἀπέλλης ἐποίησεν. Λεωχάρους ἔργον. Αυσόππου.

Quelquefois, les inscriptions étaient en vers; beaucoup de ces inscriptions sont des inventions des poètes. En voici quelques-unes que nous avons conservées l'Anthologie :

*Sur la Niobé de Praxitèle.* De vivante que j'étais, les dieux m'ont changée en marbre, et de marbre que j'étais, l'axitèle m'a de nouveau rendu vivante. Ἐκ ζωῆς με, κτλ.

*Sur la vache de Myron.* Bouvier, fais paître ton troupeau loin d'ici, de peur qu'il n'emène avec lui la vache de Myron. Βουκόλε, τὴν ἀγέλαν, κτλ.

Si Myron n'avait attaché mes pieds à cette pierre, moi génisse, j'irais paître avec les autres génisses. Εἰ μὴ μου ποτὶ, κτλ.

Nous en connaissons d'autres encore, qui avaient été inscrites sur l'ouvrage même; celles, par exemple, dans lesquelles Parrhasius faisait lui-même son éloge, et qui sont rapportées par Athénée, liv. XII, page 543.

« Ce tableau est l'œuvre de Parrhasius, qui aime le plaisir et pratiqua la vertu; natif d'Éphèse, fils d'Événor, véritable enfant de la Grèce, le premier dans son art. » Ἀβροδίατος ἀνὴρ, κτλ.

« Je trouverai des incrédules, mais je dirai pourtant que par mes mains l'art est parvenu au dernier degré de perfection; le terme où je me suis arrêté ne saurait être dépassé; mais de la main des hommes il ne sort aucun ouvrage irréprochable. » Εἰ καὶ ἄπιστα, κτλ.

On lisait au bas d'un tableau dont Marcus Ludius avait orné le temple de Junon, à Ardée, cette inscription, que nous rapportons telle que nous la donne Gruter, regrettant de n'en pouvoir déterminer l'époque :

*Dignis digna loco picturis condecoravit.  
Reginæ Junoni supremi conjugii templum*

La peinture ne restait pas en arrière des autres arts. Une jeune fille faisait tristement ses adieux à son bien-aimé, qui devait partir le lendemain pour un long voyage, lorsque, remarquant l'ombre que sa figure projetait sur la muraille, elle prit un charbon du foyer et y dessina son profil, ravie de pouvoir ainsi conserver près d'elle l'image de celui qu'elle allait pleurer absent. L'idée est gracieuse comme toutes celles des Grecs, mais elle est démentie par l'histoire : trop de débris subsistent encore pour attester que l'art auquel nous devons les figures des rois, des divinités et des prêtres tracées dans les hypogées et sur les édifices de l'Égypte et de l'Inde, a une origine beaucoup plus ancienne. Quelques-uns ont attribué l'invention de la peinture à un Égyptien nommé Philociès ; d'autres à Cléanthe de Corinthe. Bornée d'abord à de simples contours, elle en aurait ensuite rempli les vides avec une seule couleur, et se serait perfectionnée peu à peu. Il est fait mention d'une bataille des Magnésiens, peinte par Bularque, avant la XVIII<sup>e</sup> olympiade (708 ans avant notre ère) ; puis il n'est plus question de peinture jusqu'à Anacréon, époque où elle florissait particulièrement à Rhodes. En général, les Grecs s'y appliquèrent beaucoup moins qu'à la sculpture : aussi Pausanias, qui n'énumérerait pas moins de huit cent vingt-sept statues, avait-il à peine connaissance de quatre-vingt-trois tableaux et de quarante-trois portraits.

La peinture s'éleva très-haut du temps de Périclès. Panène, frère de Phidias, peignait, avec Polygnote et Micon, sur les murs du Pœcile, les fastes de la patrie, donnant ainsi à la peinture son véritable caractère, qui est de venir en aide à l'histoire. Les habitants de Delphes, ayant vu la prise de Troie qu'il avait envoyée pour le concours, lui offrirent une splendide rétribution s'il voulait mettre ses pinceaux à leur service ; il refusa, et les amphictyons l'en remercièrent au nom de la Grèce, en décrétant qu'il aurait à l'avenir dans toutes les villes de son territoire droit à l'hospitalité. L'école célèbre de Sicione fut fondée par Eupompe, et con-

*Marcus Ludius helotas Ætolia oriundus,  
Quem nunc et post semper ob artem hanc Ardea laudat.*

Phèdre nous apprend qu'il y avait à Rome des gens faisant métier de falsifier les noms sur les ouvrages ; abus qui n'est encore que trop fréquent :

*Ut quidam artifices nostro faciunt sæculo,  
Qui pretium operibus majus inveniunt, novo  
Si marmori adscripserunt Praxilelem suo,  
Trito Myronem argento.*

tribua au perfectionnement de l'art. Pamphile exigeait de ses élèves un talent (1) et dix années d'études. Euphranor, le premier, imprima aux héros une dignité surhumaine, en même temps que Niclas d'Athènes représentait les femmes sous l'aspect le plus gracieux. On lui offrit soixante talents (330,000 fr.) de son *Ulysse chez les Ombres*, il refusa et en fit don à sa ville natale. Le *Sacrifice d'Iphigénie*, par Timanthe de Sicyle célèbre pour l'invention, fut particulièrement très-vanté; après y avoir nuancé, sur les diverses figures, toutes les dégradations d'une douleur croissante, afin de ne pas tomber dans l'excès en cherchant à exprimer celle du père, il couvrit d'un voile le visage d'Agamemnon. Parrhasius et Zeuxis se disputèrent le premier rang : Parrhasius excellait dans la perfection des contours et dans la distribution de la lumière et de l'ombre; Zeuxis était sans égal pour représenter la beauté féminine, pour bien choisir ses modèles, pour donner de la précision au dessin et de la noblesse aux formes : c'était une illusion pour les sens, un ravissement pour l'esprit. Zeuxis avait amassé tant de richesses qu'il finit par ne plus vendre ses tableaux; il en faisait des présents, disant qu'aucun prix ne serait au niveau de leur mérite. Il écrivit au-dessous de son *Athlète* : *Il sera critiqué, mais non pas égalé*. On le regarda comme le législateur de la

(1) Pline (xxxv, 8) dit que les richesses d'une ville aussent à peine à payer un bon tableau. M. Agrippa donna 300,000 deniers (246,000 fr.) d'un *Ajax* et d'une *Vénus*; un tableau d'Aristide, représentant Bacchus, fut évalué à 600,000 sesterces (126,000 fr.). Auguste paya 100 talents (550,000 fr.) la *Vénus Anadyomène* d'Apelles. Lucullus céda moyennant 80,000 sesterces (16,000 fr.) à Arcésilas une statue de la *Félicité*. Un jeune garçon couronné, par Polyclète, fut vendu 100 talents. Nicomède, roi de Bithynie, offrit aux Gnidiens de les tenir quittes de tout ce qu'ils lui devaient, s'ils voulaient lui céder la *Vénus* de Praxitèle, et ils refusèrent le marché. Mnason, tyran d'Élatée dans la Phocide, paya 1,000 mines (90,000 fr.) un tableau d'Aristide; il donna 30 mines (2,700 fr.) à Asclépiodore par chaque figure du tableau représentant les douze grands dieux, et 20 mines (1,800 fr.) à Théomneste pour chacun des héros qu'il peignit. Lucullus paya deux talents (11,000 fr.) une *Glycère* assise, bien que ce ne fût qu'une copie. L'orateur Hortensius acheta les *Argonautes* pour le prix de 140,000 sesterces (28,000 fr.). Jules César donna 80 talents (440,000 fr.) de deux tableaux de Timomaque, représentant *Médée* et *Ajax*. L'*Archigallus* de Parrhasius fut payé 60,000 sesterces (12,000 fr.) par Tibère, et un *Malade* d'Aristide, 100 talents (550,000 fr.) par Attale.

Avant Guido (le Guide), les tableaux étaient très-peu payés en Italie, à tel point qu'Augustin Carrache et le Dominiquin eurent à peine 50 écus d'or de leur *Communion de saint Jérôme*. En 1852, le Musée impérial de Paris n'a pu acquérir le fameux tableau de la *Conception*, chef-d'œuvre de Murillo, qu'au prix de 586,000 fr.

peinture, si bien que l'on n'osait plus s'écarter de ses types : mais il n'est rien resté de lui. L'expression morale, qu'il observait peu, faisait le mérite de Polygnote (1).

La grâce qui déjà s'était montrée dans les ouvrages de Parrhasius, fut portée au comble par Apelles, né, comme lui, dans la voluptueuse Ionie. Exempt de l'orgueil de Zeuxis et des autres, il reconnaissait le mérite des anciens comme celui des contemporains : il écrivait au bas de ses tableaux *Faisait, ἔπολει*, et non, *Fit, ἐποίησε*, comme s'il les eût trouvés imparfaits (2). Personne ne pouvait lui être comparé pour la grâce, qui est la fleur de la beauté. Enthousiaste de son art, il ne passait pas un jour sans manier le pinceau, et soumettait ses tableaux aux jugements du public. Il se rendit à l'avis d'un savetier, qui avait critiqué une chaussure ; mais celui-ci, enhardi par ce succès, ayant voulu critiquer autre chose, il lui cria : *Savetier, tenons-nous-en à la savate*. A la vue d'une Hélène qu'un de ses confrères avait représentée splendidement vêtue, il dit : *Il l'a faite riche, ne pouvant la faire belle*. Il répondit à un autre, qui lui montrait un tableau en disant n'y avoir mis que très-peu de temps : *Je m'en aperçois*.

Nous entrons avec lui dans la quatrième époque de l'art, au temps d'Alexandre, qui ne voulait être peint que par Apelles, sculpté que par Lysippe, gravé sur pierre dure que par Pyrgotèle. Protogène de Rhodes, qui employa sept années à terminer le chasseur Ialysus, avait tant de réputation, que Démétrius Polioreète, lorsqu'il assiégeait Rhodes, déclara neutre le terrain où s'élevait l'humble cabane de l'artiste. Philoxène d'Érétrie peignit la bataille d'Issus. Aristide de Thèbes se proposait surtout pour but l'expression des sentiments de l'âme ; son chef-d'œuvre était une Mère blessée à mort à l'assaut d'une place, avec un enfant qui s'attachait à son sein. Pausias de Sicione passe pour avoir peint le premier la voûte et les lambris des appartements ; mais s'étant adonné à ces minces ouvrages, il ne tarda pas à s'y gâter le goût.

L'artiste qui illustra le plus cette époque fut le sculpteur Lysippe, dont le talent dut beaucoup à ses études anatomiques ; mais

IV<sup>e</sup> époque.

(1) ARISTOTE, *De la Poétique*, 6 : ὁ μὲν γὰρ Πολύγνωτος ἀγαθὸς ἡθογράφος, ἡ δὲ Ζεύξιδος γραφή οὐδὲν ἔχει ἥθος.

(2) Lorsque le Titien eut terminé le tableau de *L'Annonciation*, qui est dans l'église du Sauveur, à Venise, il le marqua du *Titianus faciebat*. Les critiques lui signalèrent alors tous les défauts qu'ils y découvraient ; et lui, après l'avoir bien considéré, prit son pinceau, effaça le *faciebat*, et inscrivit à la place *Titianus fecit, fecit*, ne craignant pas de s'en déclarer deux fois l'auteur.

il ne nous est pas resté un seul de ses ouvrages, sur six cent dix statues en bronze dont il fut l'auteur, Lysistrate, son frère, inventa le moulage en argile du masque sur la nature vivante; ce qui permit d'obtenir une ressemblance parfaite, tandis qu'antérieurement elle ne venait qu'après la beauté. Charès de Linde, auteur du colosse de Rhodes, ouvrage qui, par ses proportions et par sa pose, s'éloigne du style correct des Grecs, était élève de Lysippe.

Cet engouement pour les colosses dut venir de l'Orient : c'était une idée orientale qu'avait eu Stasicrate, quand il proposa de tailler le mont Athos à l'image d'Alexandre; et le héros montra qu'il comprenait le goût national, en répondant à l'artiste : *Laisse le mont Athos comme il est ; le Caucase, l'Imaüs, le Nil me rappellent assez au souvenir de la postérité.* Il est à croire qu'Agésandre, Polydore et Athénodore, auteurs du groupe de Laocoon, l'éternelle admiration de la postérité, florissaient à la même époque.

La musique est aussi redevable aux Grecs de plusieurs perfectionnements; ils inventèrent trois modes principaux, le dorien majestueux, l'ionien gai, l'éolien pathétique; ils empruntèrent, en outre, aux Phrygiens et aux Lydiens, deux autres modes, l'un pour les cérémonies religieuses, l'autre pour exprimer la tristesse. Ils ne firent généralement usage d'instruments que pour accompagner la voix, et ne se servirent pas pour la cithare de l'archet, qui transmet avec tant de puissance le sentiment de l'artiste.

C'était au son des flûtes qu'ils chantaient les hymnes aux dieux, entonnaient le chœur des tragédies, ou accompagnaient les danses, dont on retrouve les vestiges dans celle d'Ariane et dans la voluptueuse *romaique*, que les Athéniennes, soutenues par l'espérance d'une liberté si longtemps désirée, n'ont pas cessé d'exécuter au milieu des ruines de leur antique grandeur.

Dans Homère, la musique ajoute à la pompe des solennités publiques et aux joies de la famille; on y voit des chanteurs à la cour des princes, Phémios à Ithaque, Démodocus chez les Phéaciens.

Dans tous les jeux de la Grèce il y avait des concours de musique, et l'on décernait aux vainqueurs des couronnes et des statues(1).

Pythagore découvrit, dit-on, les rapports mathématiques des intervalles musicaux. En passant devant un atelier de forgeron, il

(1) PAUSANIAS, IX, 30.

avait entendu que les sons des marteaux formaient la quarte, la quinte et l'octave, et il reconnut que les poids de ces marteaux étaient dans les rapports de  $3/4$ ,  $2/3$  et de  $1/2$ . C'est cette détermination calculée et savante de l'harmonie des sons qui distingue l'école musicale de Pythagore de celle d'Aristoxène, qui prétendait au contraire que les sens étaient seuls juges des rapports harmoniques. Celui-ci substitua aux règles mathématiques le jugement de l'oreille et les fantaisies de l'imagination. De là résultèrent des innovations à l'infini qui compromirent la majesté de l'ancienne musique. Dans la lutte qui s'établit entre les deux écoles, la musique austère et religieuse des vieux âges eut le même sort que la vertu, quand elle entre en concurrence avec la volupté.

On dit que Terpandre inventa les notes, c'est-à-dire le procédé de fixer les sons et de les indiquer au moyen des lettres de l'alphabet. On n'a, du reste, sur la notation des anciens, que des idées très-confuses; ce qui est certain non moins qu'admirable, c'est l'importance que les anciens législateurs attribuaient à la musique. Par Solon, par Lycurgue, elle fut considérée comme une partie essentielle de l'éducation: les Grecs la croyaient nécessaire à l'État; ils la regardaient comme un des soutiens de l'esprit public et de la force nationale.

Polybe, en cherchant pourquoi les Cynéthéens, bien qu'Arcadiens, se distinguaient si fort des autres Grecs par leurs cruautés et leur scélératesse, l'attribue à ce qu'ils abandonnèrent l'étude de la musique, à laquelle toute la population de l'Arcadie se livrait par une vocation naturelle. « La musique, dit-il, est utile à tous les mortels, mais elle est nécessaire aux Arcadiens. Ne croyons pas qu'ils aient uniquement par fantaisie réservé à la musique une place si considérable dans leur gouvernement. Dès l'âge le plus tendre, les Arcadiens sont instruits à chanter des stances et des hymnes; ils apprennent ensuite des odes de Philoxène et de Timothée, et chaque année, à l'époque des Dionysiaques, ils dansent à l'envi au son de la flûte. Au milieu des festins, chaque convive est tenu de chanter à son tour; le refus de chanter est considéré comme une honte. Les jeunes gens sont exercés à des marches militaires qu'ils exécutent au son des instruments; et chaque année ils donnent une représentation de leur savoir dans une fête publique aux frais de l'État. Par là leurs législateurs ont voulu tempérer l'influence du climat rigoureux et de travaux manuels très-pénibles; mais les Cynéthéens négligèrent peu à peu ces sages institutions. C'est pour cela qu'ils devinrent féroces et

qu'entre eux et leurs voisins il éclata des rivalités et des dissensions terribles (1).

En résumé, les deux principaux systèmes de la musique grecque représentent deux phases de la civilisation : celui de Pythagore, fondé sur l'immuable calcul, exprime le dogme immobile de l'Orient et le despotisme qui en dérive ; celui d'Aristoxène, supérieur à l'autre par ses richesses et ses agréments, mais n'inspirant plus l'idée de la beauté morale, l'amour de la décence et de l'ordre, exprimait par ses mille fantaisies cette liberté qui, dégénérée en licence et en orages, porta la ruine dans la Grèce (2).

## CHAPITRE XXII.

### PHILOSOPHIE GRECQUE.

De même que les autres sciences, la philosophie doit être étudiée en conformité des idées, c'est-à-dire suivant ses systèmes, comme un progrès de l'humanité tout entière, sans limites de temps, de lieu, ni de personnes. Pourtant, si l'économie générale de notre travail nous oblige à la considérer dans ses rapports avec chaque époque et chaque action, nous tâcherons au moins que les faits ne l'emportent pas trop sur les idées.

Nous avons déjà vu le développement considérable que, dans chacune de ses parties, la philosophie avait acquis chez les Indiens. Il est probable que la Grèce la reçut d'eux ou des Égyptiens ; mais les Grecs surent la cultiver si bien qu'elle atteignit bientôt parmi eux à une immense hauteur. La Grèce, par suite de l'aptitude merveilleuse qu'elle avait à l'originalité, s'assimilait aussitôt tout ce qu'elle empruntait aux autres peuples : ses erreurs mêmes sont instructives en ce qu'elles résument les tentatives antérieures, et font voir jusqu'où peut aller l'esprit humain abandonné à lui-même.

Nous rencontrons encore la religion au berceau de la philosophie grecque : en se dégageant des ténèbres du mystère, elle se

(1) POLYBE, IV, 20.

(2) Voyez pour la connaissance de la musique chez les anciens le traité de Plutarque *Περὶ μουσικῆς*, et le recueil de Meibom, *Antiquæ musicæ auctores septem*; Amstelodami, 1652.

rev  
mes  
part  
com  
tiqu  
tem  
inco  
ract  
res,  
ques  
rang  
poète  
asso  
antiq  
d'une  
L'  
les G  
blit  
qui  
tée d  
quoig  
sentin  
sept s  
toyen  
type  
ainsi  
autres  
gesse  
conna  
des th  
Cet  
chant  
par l'  
sensat  
tionne  
de la s  
de l'ho  
sont o  
l'erreu

(1) V

revêt du voile mythique, se répand parmi le peuple sous des formes séduisantes, et le civilise. Les Grecs, qui s'appliquèrent plus particulièrement à cette étude, eurent recours à l'Inde et à l'Égypte, comme aux sources de la science et aux dépôts des traditions antiques. Ils y trouvèrent avec le dogme le savoir renfermé dans les temples; ils l'en tirèrent, et y joignirent des éléments jusque-là inconnus, la liberté, le doute, l'esprit d'opposition et de vie, caractère de l'Europe. Orphée, qui, par l'introduction des mystères, par ses hymnes religieux, et par ses conceptions cosmogoniques, commença à dégrossir la nation, doit être mis au premier rang parmi ceux qui, comme lui, furent tout à la fois philosophes, poètes et prêtres; Musée décrivit le royaume des morts; Homère associa la politique à la religion, en traçant le tableau de la Grèce antique; Hésiode rassembla les traditions éparses dans l'unité d'une grande épopée.

L'esprit sacerdotal se trouva ainsi vaincu de bonne heure chez les Grecs, et une morale civile indépendante de la théologie s'établit au milieu d'eux. La phase nouvelle est représentée par ceux qui raisonnèrent pratiquement en sentences et en proverbes, à la portée de tout le monde, des préceptes faciles à retenir par le peuple, quoiqu'ils révélassent déjà une fine observation de l'homme et un sentiment élevé de la liberté et de l'égalité. De ce nombre sont les sept sages (1), qui exposaient les rapports de l'homme et du citoyen avec ses semblables, et les fabulistes personnifiés dans le type idéal d'Ésope, et appartenant peut-être à la classe servile, ainsi que le rapporte la tradition. Pour les uns comme pour les autres, toute la philosophie consistait dans la recherche de la sagesse; elle avait pour but l'étude de la morale et de la nature, la connaissance du vrai bien et des causes premières, l'application des théories aux cas pratiques de la vie.

Cette école prit d'abord racine dans la florissante Ionie: cherchant le principe élémentaire du monde, elle présuma le trouver par l'expérience et par la méditation, appliquées à la matière des sensations: c'est le premier pas inévitable de la philosophie rationnelle; elle s'empare de l'opinion du vulgaire, l'élève au rang de la science, et proclame, avec lui, que toutes les connaissances de l'homme ne sont que les images des choses, telles qu'elles nous sont offertes par les sensations. Puis, la philosophie s'aperçoit de l'erreur; alors, pour interpréter ce langage du vulgaire, elle éta-

(1) Voyez ci-dessus, page 92.

blit un principe de vérité supérieure, et réduit les sensations à leur juste valeur, à n'être que les effets d'une activité extérieure, indiquant, mais ne représentant pas leur cause. La philosophie vient donc à placer la science dans les idées (école italique fondée par Pythagore). Mais comme elle ne saurait détruire la croyance vulgaire que les sensations représentent les choses, elle lui laisse une valeur pratique, comme opinion, tout en lui opposant l'expérience et le raisonnement (école élée fondée par Xénophane de Colophon); ou bien elle confond les deux sources des connaissances humaines (école atomistique fondée par Leucippe d'Abdère), jusqu'à ce que, s'égarant entièrement, elle finisse par dégénérer en misérables sophismes.

Thalès de Milet, instruit par de longs voyages, s'appliqua le premier à la recherche de l'origine du monde, en dehors des théogonies sacerdotales; il crut l'avoir trouvée dans l'eau et dans l'esprit moteur (1). On dit aussi qu'il fut le premier à prédire une éclipse, et on lui attribue plusieurs inventions qui lui sont contestées par d'autres, mais qui, en tout cas, ont perdu le mérite de l'originalité, dès qu'on a pu croire qu'il connut la science des Indiens et des Égyptiens (2). Sa gloire réelle consiste en ce qu'il substitua des raisons à des opinions, l'examen aux dogmes, et osa penser par lui-même, devant de tant de siècles la hardiesse ou la témérité de Descartes, qui n'admettait aucune vérité avant de l'avoir expérimentée et discutée. Noble effort au moyen duquel lui et les autres Ioniens tentèrent de corriger l'inconstance qui avait succédé en Grèce à l'immobilité orientale. Dégoutés de

(1) Il était, dit-on, de famille phénicienne, et put, dès lors, avoir emprunté ce principe aux Phéniciens, qui supposaient que l'univers avait été originairement liquide.

(2) La doctrine ionique se combine avec celle de Kapila, auteur du système Sankhya, l'un des plus célèbres de la philosophie indienne, laquelle reconnaît un être procédant de la nature, comme source de toutes les intelligences individuelles et des autres existences. On trouve aussi dans l'école de Kapila le principe ionique de *l'οὐδὲν γίνεται ἐκ τοῦ μηδενος*, Rien n'est engendré de rien. Car il y est dit : *Ce qui n'existe pas ne peut recevoir l'existence par aucune cause possible*. L'école d'Élée correspond à celle de l'Indien Patandjali, qui fait Dieu suprême ordinateur, Âme distincte des autres, impassible, indifférente aux actions, tant bonnes que mauvaises, et à leurs conséquences. Parménide dit :

Ἔστι γὰρ οὐλομελές τε καὶ ἀτρέμας ἡδ' ἀγένητον.

Plutarch. adv. Colot., t. II, p. 1633, éd. Didot.

Parménide et Patandjali vont à un idéalisme qui tombe dans la négation du monde matériel.

la n  
rép  
ain  
dut  
pu  
ne  
lism

I  
ver  
l'air  
duin  
dan  
tan  
nel  
com  
l'ant  
nes.

répa  
dans  
qu'n  
cholo  
its en  
adm  
tion

Le  
l'exis  
dém  
cher  
phis  
géné  
génie  
de la  
qui es  
à l'ap  
Ce  
isolér

(1)  
Histo  
et à R  
phie; l  
(2) C

la multiplicité des dieux d'Homère, en même temps qu'ils faisaient répudier à la philosophie le langage mystique, et la rendaient ainsi accessible à chacun, ils cherchaient un élément qui eût produit tous les autres. Mais en cela précisément apparaissait l'impuissance de la nature humaine, car sa plus généreuse tentative ne réussissait qu'à la précipiter dans l'erreur et dans le matérialisme.

De même que Thalès avait jugé que l'eau était le principe universel des choses, Héraclite jugea que c'était le feu ; Anaximène, l'air ; Empédocle, le mélange et la lutte des quatre éléments réduits à l'unité ; Anaximandre, l'infini qui embrasse tout en soi et dans lequel se produisent les changements continuels des choses, tandis qu'il reste immuable. Pour Phérécyde, les principes éternels furent Jupiter, le Temps et la Terre. Ils admettaient ensuite comme cause de la forme une force inhérente à la matière, qui, par l'antagonisme de son action, produit et détruit tous les phénomènes. Le principe matériel et la force inhérente n'étaient que Dieu répandu dans l'univers, source de la vie et de la puissance, même dans les êtres sensibles, puisque pour eux sentir et penser n'était qu'une seule chose. Et comme l'axiome fondamental de leur psychologie était que l'identique ne peut produire que l'identique, ils en déduisaient que l'Âme se composait des mêmes éléments. Tous admettaient du reste les démons ou génies secondaires, à l'exception d'Héraclite, qui ne disait rien de la Divinité (1).

Le sensualisme, en toutes choses, fut donc le fondement de l'existence pour les Ioniens : volupté dans les mœurs ; inclinations démocratiques et habitudes serviles dans la vie ordinaire ; recherche de la grâce plus que du reste dans les arts ; anthropomorphisme dans la religion ; et dans la philosophie, qui est l'expression générale du caractère d'un peuple, empirisme plus ou moins ingénieux, curiosité qui s'élance en avant, mais sans sortir du cercle de la sensation. De là résulta que l'on prit ce qui apparaît pour ce qui est, et que l'homme et son habitation devinrent, conformément à l'apparence, le centre de toutes choses (2).

Ceux dont nous venons de parler s'occupaient de philosophie isolément ; mais Pythagore fonda une véritable école, distincte

557.

Id.

610.

École Italique.  
Pythagore.

(1) Voy. TENNEMANN, *Manuel de l'histoire de la philosophie*. — BUILE, *Histoire de la philosophie*. — MEINERS, *Histoire des sciences dans la Grèce et à Rome*. — DE SALINIS et DE SCOURIA *Précis de l'histoire de la philosophie*; Paris, 1835.

(2) COUSIN, *Nouveaux fragments philosophiques*.

des Ioniens, en ce qu'elle continua sous des formes nouvelles les spéculations théologiques et métaphysiques de l'Orient, tout à fait abandonnées par les autres.

Il faut distinguer deux personnages dans Pythagore, le vrai et l'idéal. C'est au second, devenu le type des premiers philosophes sociaux, que sont attribuées les inventions les plus disparates et les aventures les plus étranges : Il voyagea dans tous les pays du monde ; démontra le problème du carré de l'hypoténuse ; trouva les rapports entre la longueur de la corde et les sons qu'elle rend ; donna la première théorie des isopérimètres et des corps réguliers, les éléments des sciences mathématiques, l'algorithme encore mystérieux ; expliqua la conversion de l'eau en air, et réciproquement, l'opacité de la lune, l'identité de l'étoile du matin et de celle du soir, la sphéricité du soleil, l'harmonie des mouvements des corps célestes, c'est-à-dire la relation des masses et des distances, la position oblique et la mobilité de la terre, partout habitée et jouissant d'une égale répartition de la lumière et de l'ombre : il connut le véritable système du monde, reproduit en Italie, vers la moitié du quinzième siècle, par le cardinal Cusa, et appelé plus tard système de Copernic. Seul parmi les anciens, il soutint que la génération des animaux s'opère toujours par semence ; il devina les deux forces opposées imprimées aux corps célestes, qui déterminent chez eux un mouvement curviligne : pressentiment lointain d'une vérité qu'Herschell considère comme la plus universelle à laquelle soit parvenue la raison humaine (1).

Dans une disette absolue de renseignements, la clef du langage mathématique et des symboles sous lesquels les pythagoriciens voilaient leur doctrine étant perdue, comment remonter à la vérité de cette philosophie ? Il paraît que le véritable Pythagore naquit à Samos, visita l'Asie, l'Égypte, peut-être l'Inde, et fonda à Crotona, en Italie, une école, l'école italique, qui, ne se bornant pas à perfectionner les sentiments religieux et moraux, avait de plus un but politique et secret. Pythagore nous apparaît donc sous le triple aspect de philosophe, de fondateur d'une société et de législateur. Comme philosophe, il tient le milieu entre l'Orient et l'Occident, n'abolissant pas les mythes de l'un, mais acceptant la décomposition de l'autre ; renonçant à être sacerdotal, mais se conservant aristocratique ; repoussant les fables vulgaires qui dé-

(1) On la retrouve dans *Timée* de Locres, dans le *Timée* de Platon et dans Plutarque. Gerdil attribue à Pythagore les monades, et Dutens la théorie newtonienne des couleurs.

gra  
sim  
dép  
sort  
de t  
d'un  
phy  
sym  
qui  
les f  
l'ass  
les p  
prit  
dire  
philo  
deux  
tellig  
les su  
rappo  
les cr  
Ta  
pour  
selle,  
réel e  
d'ou  
mouv  
des li  
en la  
selene  
multi  
des no  
monde  
grand  
leil : l  
avec la  
cent u  
l'Ar

(1) La  
signifié  
(2) JA  
T

gradaient la vérité, mais n'osant pas la présenter nue et dans sa simplicité; aussi éloigné de la foi aveugle du vulgaire que de l'indépendance démocratique des philosophes ioniens; faisant enfin sortir la science de la nuit des mystères, mais en l'enveloppant de symboles. La nature et le langage étaient pour lui le symbole d'un idéal invisible qui se révélait à l'âme par le moyen de l'ordre physique. Ses sectateurs faisaient de même un grand usage de symboles. Leur signe de reconnaissance était le triple triangle qui en forme cinq autres et le pentagone; des raisons mystiques les faisaient s'abstenir de manger des fèves (1); ils disaient : *Ne t'assois pas sur le boisseau*, pour indiquer qu'il ne faut pas que les préoccupations de la vie animale troublent le domaine de l'esprit (2). *Ne porte pas au doigt les images des dieux*, c'est-à-dire, ne popularise pas la science divine; ou bien, que la haute philosophie t'aide à briser les liens corporels; que tes idées sur les dieux ne s'arrêtent pas à la matière, mais s'élèvent à la pure intelligence. Il semblerait que Pythagore se proposât de divulguer les sublimes pensées qu'il avait conçues de la Divinité et de ses rapports avec l'homme, sans toutefois renverser immédiatement les croyances et les habitudes anciennes.

Tandis que les Ioniens, partant des faits, les généralisaient pour remonter aux principes, Pythagore partait de l'idée universelle, et procédait par déduction. Selon lui, le commencement réel et matériel de toutes choses est l'unité absolue (*monade*), d'où sort la délimitation de l'imparfait, la dualité et l'indéfini. Le mouvement de la création tend précisément à affranchir les esprits des liens de la dualité, c'est-à-dire de la matière, et l'on y arrive en laissant la fausse science de ce qui varie, pour acquérir la science vraie de l'être immuable, et en apprenant à ramener la multiplicité à l'unité. On voit ici une indication de cette doctrine des nombres qui, pour lui, étaient les symboles des choses. Le monde est un tout harmonieusement disposé, consistant en dix grands corps, qui se meuvent autour d'un centre, qui est le soleil : les hommes ont, par l'entremise des étoiles, quelque alliance avec la divinité; entre celle-ci et nous sont les démons, qui exercent une très-grande influence sur les songes et sur les divinations.

L'âme émane du feu central, principe de la chaleur et de la vie,

(1) Les anciens donnaient leurs votes avec des fèves. *S'abstenir des fèves* signifie peut-être *ne pas se mêler des intrigues politiques*.

(2) JAMBLIQUE, *Protrept.*, 21. — SCUDAS, Πυθαγόρας, etc.

être qui se meut par lui-même, et donne le mouvement à toutes choses. Son immortalité fut aussi enseignée par Pythagore ; mais on n'est pas certain s'il y mêla l'idée de la métempsycose, ou si elle fut introduite plus tard dans son système par quelques-uns de ses disciples.

Il paraît en outre avoir distingué le sentiment ou le cœur (*θυμός*) de l'intelligence ou de la raison (*νοῦς*), en faisant du premier la source des désirs et des passions, de l'autre la modératrice des pensées et des actions, et une émanation de l'âme du monde.

Morale.

Le principe fondamental de la morale pythagoricienne était la rémunération égale et réciproque, l'équité (1), qui est une harmonie entre les actions de l'homme et l'univers ; l'homme étant vertueux quand ses passions sont subordonnées à l'intelligence et d'accord avec elle. Si les idées générales de cette morale sont peu développées, les germes en sont excellents, puisqu'elle donne pour règle à toute action humaine : *Dire la vérité et faire le bien* (2). Les applications pratiques de ce précepte ne sont pas moins belles. Les vertus sont des moyens d'arriver à l'amour ; vérité profonde, qui distingue les deux parties de la morale, l'une de justice, l'autre de charité.

Pythagore a été le premier, parmi les anciens, qui ait compris la puissance de l'esprit d'association avec une constitution forte ou régulière. Son école n'admettait à l'enseignement le plus sublime qu'à la suite de longues épreuves et de grandes austérités en fait de nourriture, d'habillement, de sommeil, de silence, afin de dompter les sens et de donner de l'énergie à l'âme, par l'habitude de supporter les privations et de se livrer à la méditation. Ses prosélytes mettaient leurs biens en commun, s'habillaient de blanc et habitaient ensemble, avec la liberté de se retirer s'ils se lassaient de ce genre de vie. Ils exerçaient beaucoup leur mémoire, faisaient rarement un serment, tenaient fidèlement leur parole, s'abstenaient durant l'été des plaisirs de l'amour, à l'égard desquels ils observaient en tout temps la plus grande réserve (3), et devaient se présenter aux sacrifices avec des vêtements peu coûteux, mais d'une parfaite blancheur, et avec un esprit chaste et pur. Ils s'occupaient le matin de musique et de chant ; puis ils passaient successivement des entretiens philosophiques aux exer-

(1) Définition pythagoricienne de la justice : Ἀριθμὸς ἰσότης ἰσός.

(2) Ἀληθεύειν καὶ εὐεργετεῖν. ÉTIENNE, *Histoires diverses*, XII, 59. — Ἦν θεοῖς ἕμοιον ἔχομεν ; Εὐεργεσίαν εἶπε καὶ ἀλήθειαν. LONGIN, *Du sublime*, I.

(3) VOY. DIOGÈNE LAËRTE, VIII, 17.

eices gymnastiques et aux devoirs de citoyen. Ils s'abandonnaient le soir à une gaieté calme, en chantant les *Vers dorés*, attribués à leur maître. Avant de s'endormir, ils s'examinaient sur leurs actes durant la journée. La plus étroite amitié réguaît parmi les membres de l'association. Si l'un d'eux perdait ses richesses, les autres partageaient avec lui. Clinias de Tarente, ayant appris que Prorus de Cyrène était réduit à la misère, alla d'Italie en Afrique, avec une forte somme d'argent, pour le secourir, bien qu'il ne l'eût jamais vu. Plusieurs en firent autant. Tout le monde connaît l'aventure de Pythias et Damon, qui voulurent mourir l'un pour l'autre, sous la tyrannie soupçonneuse de Denys de Syracuse.

Des femmes faisaient aussi partie de l'association, et Théano, la fille du philosophe, nous apprend quelle morale élevée leur était enseignée : comme on lui demandait après combien de temps une femme qui avait été avec un homme pouvait s'approcher des autels, elle répondit : *Tout de suite, si c'est son mari; jamais, si c'est un étranger.*

On voit que Pythagore substituait aux collèges de prêtres des réunions de philosophes, entre lesquels il maintenait les doctrines traditionnelles et positives ; reproduisant d'un côté Orphée, et préludant de l'autre à Platon, par la conception de la vie universelle, ainsi que par la théorie des idées. L'école italique proclama donc que nul savoir n'est possible qu'à la condition de l'existence d'êtres intelligibles, tout à la fois simples et immuables (*unité-éternité*) ; or, comme de pareilles conditions ne se réalisent ni par rapport au monde matériel, ni relativement à l'esprit humain, il est nécessaire de recourir à l'*idée*, qui seule rend possible la connaissance.

Cette doctrine sublime distingue radicalement la philosophie italique de celle des Ioniens. La première prit pour base la tradition du genre humain, la seconde l'investigation individuelle ; la première vit la nécessité de déduire les choses d'un principe unique pour constituer l'unité de la science, et, subordonnant les sens à l'esprit, sépara les sensations correspondantes à l'ordre variable des idées qui appartiennent à l'ordre invariable ; la seconde, au contraire, ne s'en rapporte qu'à l'expérience. L'une procède par analyse, et, partant du tout, arrive aux parties par la décomposition, pour remonter au tout, objet de ses méditations ; l'autre procède par synthèse, et, s'efforçant d'aller des parties au tout par la composition, s'égaré dans sa route sans issue, et revient toujours aux parties qui seules absorbent son intention. Quand les

Ioniens admettaient un principe matériel et oubliaient le but moral, les pythagoriciens, fidèles à la méthode dorique, maintenaient le principe incorporel et recherchaient la moralité : plus dogmatiques que dialecticiens dans les formes, leur style était clair et d'une simplicité empreinte de grandeur. •

Les Italiens commençaient donc par Dieu, les Ioniens par la nature : ceux-ci ne faisaient que de vains efforts pour se dégager de la matière, ceux-là s'élançaient dans les pures régions de l'esprit. Dans l'école de Thalès, essentiellement scrutatrice et sagace, le libre exercice de la raison dans toute son activité était sans doute fort louable. L'école pythagoricienne, se proposant de conserver les doctrines enseignées d'en haut à l'homme, procédait moins franchement dans l'examen, et souvent ses disciples se contentaient pour toute raison de la parole du maître (*αὐτὸς ἔφα*, *ipse dixit*) ; mais elle aussi dut marcher, et la doctrine de Pythagore fut poussée jusqu'au panthéisme, tandis que celle d'Anaximandre et d'Anaximène aboutissait à l'athéisme.

La Grèce produisit de grands philosophes pythagoriciens, de même que l'Italie (1), qui peut se vanter d'avoir donné naissance à l'école philosophique la plus illustre, d'autant mieux qu' Aristote et Platon dérivent plus réellement de Pythagore et de Socrate. Cylon de Crotona, célèbre par ses richesses, ayant demandé à entrer dans cette association, fut refusé, parce que c'était un homme violent et querelleur. Irrité d'en être exclu, il suscita contre elle une active persécution politique, qui coûta la vie à Pythagore et dispersa ses disciples (504) ; de sorte que l'œuvre, qui ne pouvait s'accomplir que par la destruction lente des anciennes croyances, resta inachevée (2).

504.

(1) Archytas de Tarente, Philolaüs et Aristée de Crotona, Hippon de Rhégium, Hipparque de Métaponte, Ecphante de Syracuse, le comédien Épicharme de Cos, Timée de Locres, Ocellus de Lucanie, bien que les traités *Sur l'âme du monde*, attribués à ces deux derniers, ne paraissent pas authentiques ; Empédocle d'Agrigente, à qui son zèle excessif pour l'étude de l'histoire naturelle coûta la vie dans le cratère de l'Etna : il composa un poème sur la nature.

(2) On aura facilement aperçu ce que les pythagoriciens ont de commun avec les Indiens. Le nom même de *μαία* se trouve chez le pythagoricien Nicomaque, dans Photius. Ils distinguent l'organe sensitif matériel de l'âme rationnelle vivante, qui a la conscience d'elle-même, et qu'ils appellent *θυμός* et *φρήν* ou *νοῦς*, comme elle est nommée dans les Védantas *manas* et *djivatman*. Ils supposent, de même que les Indiens, une région moyenne entre le ciel et la terre, habitée par les démons. On raconte que le brahmine Iarchas, interrogé par Apollonius

U  
gref  
idée  
de p  
tiffa  
Par  
sent  
n'est  
l'êtr  
C'est  
et qu  
il pr  
du m  
l'hur  
rer,  
lisme  
mène  
réel.  
systè  
le re  
ment  
des c  
toute  
Si  
reche  
non d

sur ce  
vous-n  
(1) E  
sur la  
lière co

Voy.  
(2) A  
s'expri  
immua  
pleine  
et sera  
tent, s  
se réso  
décou  
Parmén

Une autre école, qui prit son nom d'Élée, ville d'Italie, fut greffée sur celle de Pythagore : poussant à l'excès le système des idées et répudiant tout à fait l'expérience, elle déclara les choses de purs phénomènes, ramena la réalité à l'intelligence, et identifia ainsi le monde avec Dieu. Xénophane de Colophon (536) (1), Parménide et Zénon d'Élée (460), Méliissus de Samos (444), passent pour les auteurs de ce système. Le premier affirma que rien n'est fait de rien, et qu'aucune chose ne peut passer du néant à l'être ; tout n'est donc qu'une seule chose immuable et éternelle. C'est ainsi qu'il combattait l'anthropomorphisme et la mythologie, et qu'à l'aide de la simple raison, par le principe de la causalité, il prouvait l'existence de Dieu (2), sauf qu'en admirant l'harmonie du monde, il disait : Tout est un, et cette unité est Dieu. Au reste, l'humanité ne pouvait, selon lui, faire autre chose que conjecturer, supposer, présumer. Parménide précisa encore plus l'idéalisme en affirmant que les sens ne sauraient offrir que des phénomènes trompeurs ; que la raison seule reconnaît ce qui est vrai et réel. Méliissus, homme d'État et général célèbre, exagéra encore le système et refusa aux corps les dimensions de l'espace. Peut-être le reproche de panthéisme, fait aux éléatiques, eut-il précisément pour cause le soin extrême qu'ils apportèrent à distinguer des choses sensibles l'idée et à faire ressortir qu'elle les possède toutes dans leur forme originelle.

Si les philosophes que nous venons de nommer avaient déjà recherché en quoi les sensations se différencient des choses, Zénon d'Élée, défenseur ardent de la liberté, employa sa pénétration

sur ce que les Indiens pensaient de l'âme, répondit : *Ce que vous en pensez vous-même depuis Pythagore.*

(1) L'unité de Dieu est exprimée formellement dans le poëme de Xénophane sur la nature ; mais en disant que rien ne provient de rien, il suppose la matière coéternelle :

Εἰς Θεὸς ἓν τε θεοῖσι καὶ ἀνθρώποισι μέγιστος,  
Οὐτὶ δέμας θνητοῖσιν ὕμνος, οὐδὲ νόημα.

Voy. BRANDIS, *Commentationes eleaticæ* ; Altonæ, 1813.

(2) Albert FABRICIUS, dans ses notes sur Sextus Empiricus, *Hypotyp.*, I, 53, s'exprime ainsi : « Xénophane comprit Dieu comme intelligence éternelle, une, immuable, non sujette à la génération ni à la mort, perpétuellement vivante, pleine de raison et de jugement, semblable en tout à soi-même, qui fut toujours et sera toujours ; au contraire, les choses qui apparaissent à nos sens n'existent, selon lui, que dans le changement et dans l'opinion, et doivent toutes se résoudre de nouveau dans l'être un, où elles sont contenues, et d'où elles découlent. » A. ROSMINI, *Esame del Mamiani*, III, 51, justifie Xénophane et Parménide de l'accusation de panthéisme.

à pousser la recherche plus loin ; il démontra que, si les choses extérieures étaient telles que la sensation nous les dépeint, elles seraient pleines d'absurdités et d'impossibilités. Lorsqu'il enseigna dans Athènes, il réfuta plutôt le système du réalisme empirique qu'il ne prouva le sien, consistant dans l'idéalisme pur, et celui-ci lui fit porter à l'excès la pensée fondamentale de l'école éléatique. En niant la possibilité du mouvement, il ouvrit la route au scepticisme et fonda la dialectique. Dès lors, une vérité, que le temps confirma, resta évidente : c'est qu'il est impossible, quand on révoque en doute l'existence sentie des réalités finies, de parvenir à leur démonstration.

École  
atomistique.

500.

Une pareille négation répugnait trop aux croyances inhérentes à la nature, pour qu'une réaction ne s'ensuivît pas. Elle fut faite par Leucippe (500), qui assigna, pour éléments de la réalité, certains corpuscules indivisibles et éternels, dont la combinaison fortuite produit les corps sous leurs différentes formes. Ce fut ainsi qu'à l'unité infinie se trouva substituée la pluralité infinie. Elle fut soutenue par Héraclite d'Éphèse, surnommé l'Obscur et le Pleureur, qui pourtant légua à Platon et aux stoiciens des principes féconds en conséquences.

550.

Le caractère sombre de ce philosophe eut pour contraste l'humour railleuse de Démocrite d'Abdère, qui supposa la nature régie par la loi de la nécessité, ἀνάγκη, et prétendit que certaines images émanées des corps, venant s'imprimer sur nos sens, engendraient la sensation et la pensée. Il appliqua le premier la philosophie matérialiste à la morale ; car, s'il n'existe que des atomes dans l'univers, toute notion absolue de justice et de sainteté s'évanouit pour ne laisser que le calcul des jouissances. Il mettait, en effet, la suprême félicité dans l'égalité d'humeur. Métrodore de Chios, son disciple, déclarait ne savoir pas même s'il savait rien, et Diagoras, affranchi de ce dernier, ayant écrit qu'il ne savait s'il y avait ou non des dieux, fut banni d'Athènes. Au contraire, Anaxagore de Clazomène, l'ami de Périclès, voulant ramener les croyances dans la bonne voie, ne chercha point de principes imaginaires ; mais il vit dans l'univers une cause finale, un esprit, νοῦς, ordonnateur du monde.

Ainsi, les uns en combattant les idées, les autres la sensation, jetaient le doute dans les âmes ; mais ces différents systèmes excitaient pourtant à réfléchir sur la nature de la pensée et de l'intuition. Bien qu'on s'aperçût à peine du contraste entre les produits de l'observation et de l'intelligence, on sentit le besoin de la logi-

que. Ce fut la tâche des sophistes qui s'habituaient aux analyses subtiles et aux méthodes de discussion. Ils ne semblaient toutefois étudier la raison humaine que pour l'armer contre elle-même, en mettant l'expérience en opposition avec la philosophie spéculative, et ils déshonorèrent leur nom en prétendant effacer toute différence entre la vérité et l'erreur, en réduisant toute croyance à une simple opinion (1).

Gorgias de Léontium, disciple d'Empédocle, soutint que rien n'était réel, que rien ne pouvait être connu ni communiqué par des paroles. Protagoras d'Abdère parcourut le premier les villes, professant à prix d'argent. Il bornait la connaissance à la perception du phénomène; il n'admettait point de différence entre les perceptions, vraies ou fausses, attendu que les choses subsistent seulement en tant qu'elles sont distinguées (2), et soutenait qu'il est impossible à l'homme de parvenir à une connaissance de la vérité qui suffise à ses besoins. Ce n'étaient pas là des questions oiseuses; car les sophistes instruisaient la jeunesse à embarrasser ceux qui avaient moins d'habileté, à ne considérer comme vertu que l'esprit et la subtilité captieuse, à ne voir que des superstitions dans les maximes morales. Critias appelait les religions de *belles inventions* des législateurs; Poius et Thrasymaque niaient la différence entre le bien et le mal; Prodicus accusait la nature d'avoir fait à l'homme le pire des présents en lui donnant la vie; Callèles soutenait que le droit unique est celui du plus fort, et que les lois sont le produit de la faiblesse de ceux qui, par un contrat social, fixèrent les idées du juste et de l'injuste. Ils se servaient, en un mot, du scepticisme, non avec la gravité de la science, afin de parvenir par le doute à la découverte de la vérité, mais avec toute la légèreté d'esprits moqueurs et plaisants, pour railler, comme Méphistophélès, la nullité de la raison humaine. On peut juger du mal qu'ils devaient faire dans une démocratie comme celle d'Athènes.

Mais, comme dans les voies de l'humanité l'erreur elle-même vient en aide au progrès, les sophistes eurent aussi leur utilité: ils enrichirent et purgèrent le langage, rendirent la pensée plus pénétrante et plus subtile, en l'accoutumant à ne pas se contenter

(1) JACOBI GEEL, *Historia critica sophistarum qui Socratis aitate Athenis floruerunt*; Utrecht, 1823.

(2) La vérité est pour chacun dans ce qui lui apparaît (τὸ φαινόμενον ἰκάστω τοῦτο καὶ εἶναι ὃ φάνεται); par conséquent, toute opinion est vraie (πᾶσα δόξα ἀληθής). Voy. Platon, *Théétète*, 187, B., et Diogène Laërte., IX, 51.

de raisonnements incomplets. Sans s'opposer à leurs doctrines désastreuses, les sages replièrent leur intelligence sur elle-même pour chercher un appui à la vérité, à la morale, à la religion.

Socrate.

Cette réaction fut l'œuvre de Socrate, qui, voyant la nécessité de rappeler la philosophie à un but élevé et pratique, s'attacha spécialement au côté moral de la science; de sorte que sa doctrine peut être considérée comme une théorie de la vertu. Combattant la légèreté désolante des maîtres de l'époque, qui ne s'appliquaient qu'à détruire, il établit, sur une base solide, les idées du bien, du beau, du noble, du juste, de tout ce qui vient de Dieu et conduit à Dieu. Étranger aux arguties des sophistes, il en appela au sens moral de l'humanité, exprima ses pensées dans le langage populaire, et, à l'exemple de sa mère, comme il le disait, il pratiquait une sorte d'accouchement intellectuel, *μαϊευτική*. Sa méthode consistait, en effet, à tirer, par le dialogue, de la mémoire de chacun les idées qui s'y trouvaient à l'état latent, ou, pour mieux dire, les principes de la croyance naturelle, par voie d'induction et d'analogie (1). Il n'aurait pu en venir là, sans avoir profondément médité sur lui-même. La connaissance de soi-même et l'empire sur ses passions étaient pour lui le fondement de la félicité suprême, qui consiste à voir le bien que nous sommes tenus de faire et à diriger nos actions dans ce sens. La vertu et le bien-être sont donc inséparables, et l'hommage le plus digne de la Divinité est la pratique des bonnes œuvres et un constant effort à effectuer, selon nos facultés, tout le bien possible, tant que nous restons dans cet exil, qu'on appelle la vie. C'est un beau moment que celui où l'homme la quitte pour retourner dans sa véritable patrie; mais il ne doit pas le hâter par la violence, il doit l'attendre de celui qui l'a mis dans ce monde.

Socrate fit un sacrifice à l'école ionique, dont il sortait, en disant : « Les choses qui sont au-dessus de nous n'ont rien à faire avec nous, » et sembla exclure la métaphysique, au lieu d'examiner les motifs qui jusqu'alors s'étaient opposés à ses progrès. Mais en déclarant oiseux le système des éléatiques, l'avait-il réfuté? Pouvait-il satisfaire les esprits spéculatifs par cette manière de concevoir la Divinité? La dialectique ne devait-elle pas ren-

(1) Socrate disait : *Connaître n'est que se souvenir*; et il le prouvait en prenant un enfant et en l'amenant, à l'aide de questions combinées, à attester des vérités supérieures à sa capacité, et jusqu'aux théorèmes géométriques les plus élevés. Il nous semble que ce grand dialecticien allait trop loin, car la conséquence naturelle de son expérience est que l'homme est doué de la faculté de juger.

trer naturellement dans un ordre d'idées qui platt tant à l'esprit? Nous ne saurions donc le louer en cela, à moins qu'il en eût agi ainsi uniquement dans l'intention de rendre la science populaire, et de ne développer que le sentiment moral intérieur. Il fut conduit, en effet, par la dialectique même dont il avait besoin pour bien définir les choses morales, à distinguer les choses sensibles, et à prouver scientifiquement ce que Pythagore avait déjà enseigné (1).

Il reconnut donc Dieu, le fit l'auteur et le soutien des lois morales, et enseigna que l'âme se rapproche de lui par la raison. Ce n'était pas assez pour lui de la haute philosophie : il invoqua l'inspiration de son démon ou génie familier, soit qu'il voulût par lui indiquer la conscience, soit qu'il fit allusion à quelque chose de plus élevé.

Il se déclara aussi citoyen du monde ; mais ce mot ne pouvait encore être compris, parce que ce n'était pas à la philosophie, mais à la religion de le proclamer. Il n'est pas possible, en effet, de concevoir l'unité du genre humain, tant qu'on n'a pas conçu l'unité de Dieu. Philosophie, vertu, bonheur, consistent pour Socrate dans la possession de la vérité, ce qui équivaut à dire dans l'intuition des essences, qui sont la partie divine des choses (ou les dieux), auxquelles l'âme est unie, même ici-bas, par sa nature, bien qu'elle en soit détournée par les affections corporelles. Connaître et contempler ces dieux, c'est la vertu ; la mort, qui affranchit l'âme et la réunit à Dieu, est le bonheur. Jusqu'à ce qu'elle vienne, l'homme doit s'exercer à détacher l'âme de son corps, en contemplant les essences. *Philosopher*, c'est vivre vertueusement ; ainsi la philosophie est la préparation continue à la mort, et la vertu la contemplation des essences des choses.

Mais l'action vient ici se confondre avec la contemplation, la spéculation avec l'œuvre, la science avec la vertu, ce qui jeta de l'incertitude dans ses nobles doctrines, et mêla la science théorique et nécessaire avec la science pratique et volontaire ; au lieu de

(1) ARISTOTE, *Métaphys.*, I, nous autorise à le dire : « Socrate traitait des choses morales et non de la nature ; mais dans les choses morales même, il cherchait l'*universel* : il s'appliqua le premier à donner des définitions, rendant hommage à l'*universel*, précisément parce que ce n'est que par lui que l'on peut définir les choses. Aussi s'aperçut-il que l'*universel* n'appartient pas aux choses sensibles, mais à ce qui est l'opposé, aux choses non sensibles, puisqu'on ne saurait trouver une raison commune aux choses qui changent à chaque instant, et dès lors ne sont pas susceptibles d'une définition commune. »

calculer le mérite de l'homme d'après les obstacles corporels dont il triomphe, Socrate fait consister sa perfection morale à contempler les essences, sans avoir aucun combat à soutenir (1). Comme tous ne peuvent acquérir la science, tous ne seraient pas libres de parvenir à la vertu, réduite à une simple spéculation de l'intelligence.

Socrate, au surplus, n'affirmait rien; aussi la sagesse païenne, touchant au plus haut degré où elle soit parvenue, était-elle réduite à confesser qu'elle ne savait rien. Il avait notablement développé le sentiment moral, mais sans le rapporter à des principes certains, et sans montrer de quelle manière il oblige le libre arbitre. Ne voulant pas mettre d'entrave à celui-ci par un système, il en résulta qu'au lieu de fonder une école, il ne fit que donner à réfléchir. Le mot de *prudence* ou *sagesse*, qu'il posa comme principe moral, était trop indéterminé et n'était pas la confusion entre la théorie et l'œuvre, le dogmatisme et la vertu. Il n'y a donc pas à s'étonner si ses disciples suivirent les routes les plus diverses, et même les plus opposées, chacun d'eux posant et résolvant d'une façon différente les problèmes fondamentaux de l'humanité. Xénophon, Eschine, Simon, Criton, tous Athéniens, le Thébain Cébès (2), s'appliquèrent à la morale; l'Athénien Antisthène à la science: il fonda l'école cynique; Aristippe celle de Cyrène, Pyrrhon la sceptique. Euclide de Mégare, Phédon d'Élis, Ménédème d'Érétrie, s'occupèrent de théories; Platon seul embrassa la pensée de Socrate sous tous les aspects.

Cyniques.

Antisthène, vertueux avec exagération, faisait consister la vertu dans l'abstinence, qui nous rend indépendants des choses extérieures; pour lui le bien était beau, laid ce qui était déshonnête, tout le reste indifférent. Il n'admettait qu'un Dieu. Ses disciples (414-324) renchérirent sur lui et se rendirent fameux par des folies. Diogène de Sinope roulait par les rues d'Athènes un tonneau, dans lequel il logeait; il se livrait publiquement à tous les actes naturels, sortait de jour, une lanterne à la main, pour y chercher un homme, et disait qu'il n'en avait pas trouvé dans toute la Grèce, qu'il avait trouvé seulement des enfants à Sparte. Cratès, de Thèbes, jeta à la mer tout ce qu'il possédait, et, voyant un en-

(1) En général, on trouve qu'il n'y a vertu qu'ou il y a combat; Socrate, au contraire, ne la reconnaît que du moment où le combat a cessé.

(2) On attribue à Cébès de Thèbes, disciple de Socrate, le *Tableau* figuratif de la philosophie (Ηίναξ); mais on veut maintenant qu'il ait pour auteur Cébès de Cyzique, le dernier des stoiciens et postérieur aux Antonins.

fa  
de  
air  
s'e

qu  
inc  
de  
éta  
fol

tim  
à l'  
qu  
et,  
reu  
qu  
dép  
ble

que  
C  
sen  
app  
ter  
son  
sop  
qu'i  
lors  
sent  
Ale  
nos

T  
vain  
faut  
juge  
lors  
duit  
prat

(1)  
d'ens  
suici

fant boire dans le creux de sa main, se débarrassa aussi d'une tasse de bois, seul meuble qu'il eût conservé ; Hipparchia, sa bien-aimée, suivit son exemple, abandonnant famille et tout pour s'en aller avec lui.

Aristippe de Cyrène, en Afrique, tout au contraire des cyniques, mettait la vertu dans la satisfaction harmonique de toutes les inclinations et dans la jouissance la plus prolongée. *Agis toujours de manière qu'il t'en revienne le plus de bonheur possible*, telle était sa morale, avec l'égoïsme pour résultat ; car ne serait-ce pas folie que de se sacrifier pour autrui ?

Cyréniens.

Théodore, sorti de son école, en tira, comme conséquence légitime, qu'il n'existe point de vertu, et que l'homme doit s'en tenir à l'impression pratique, et prendre dès lors le plaisir pour but unique. Hégésias demanda : *Le plaisir parfait peut-il s'obtenir ?* et, se voyant forcé de répondre non, il déclara l'homme malheureux de sa nature, la vie un mal et la mort un bien (1) : conséquence qui devait suffire pour lui faire connaître l'erreur de son point de départ ; mais les disciples acceptent d'ordinaire comme indubitables les théorèmes du maître, et les poussent ensuite à des conséquences qu'il n'a pas prévues.

Quand on enlève à l'homme les idées en ne lui laissant que les sensations, il est contraint d'aller au scepticisme. Pyrrhon avait appris de Socrate ce principe, que la philosophie doit se rapporter à la vertu ; mais il en conclut l'inutilité de la science et même son impossibilité, qu'il essaya de prouver par les arguments des sophistes. C'est par plaisanterie que ses adversaires ont affirmé qu'il croyait illusoire et fictif tout ce qui frappe les sens, que dès lors il n'évitait pas un fossé, qu'il causait avec des amis absents, etc. Il fut élu grand prêtre à Elis, après avoir accompagné Alexandre dans son expédition, où il étudia les doctrines des gymnosophistes et des mages.

Pyrrhoniens.

Timon de Phlionte, son disciple, soutint que toute science est vaine, puisqu'elle ne fournit pas le moyen d'être heureux ; qu'il faut chercher le calme inaltérable de l'âme dans l'indécision des jugements, dans l'usage pratique de la vie. Les pyrrhoniens d'alors et ceux d'aujourd'hui ont-ils jamais pensé que l'homme, réduit aux pures sensations, ne saurait posséder même une vérité pratique relative et variable, puisque sans idées on ne peut ni

(1) Il fut surnommé, à cause de cela, Ηεσθηζατος. Ptolémée dut lui défendre d'enseigner dans les écoles, parce qu'il entraînait beaucoup de personnes au suicide. CICÉRON, *Tuscul.*, I, 126.

juger, ni parler? Ont-ils jamais pensé que leur science réduit l'homme ou bien à être conséquent, ou bien à renoncer aux dons les plus sublimes, le langage et la raison?

Mégariens.

Euclide fonda dans sa patrie, à Mégare, où s'étaient réfugiés les disciples de Socrate, une école qui prit et conserva de celle d'Élée l'unité première comme réalité unique; mais elle l'appliqua à la morale, considérant l'être absolu comme le bien absolu. On peut rattacher à celle-ci les deux autres écoles d'Élis et d'Érétie, établies par Phédon et par Ménédème.

On peut dire que jusque-là le génie grec n'avait fait que des tentatives pour se dégager des langes de l'Orient et pour bien se reconnaître lui-même, marchant encore à tâtons au milieu d'hypothèses et d'expériences, sans fonder aucun grand système lui appartenant en propre. Mais voici le temps où la philosophie païenne va atteindre à sa plus grande hauteur.

Platon.

Platon, né dans l'île d'Égine (429), descendant de Codrus et de Solon, doué d'une imagination féconde et hardie, d'un jugement solide et pénétrant, d'un goût exquis, d'un cœur bienveillant et énergique, reçut une éducation poétique et libérale. L'amitié de Socrate lui inspira le goût le plus vif pour la philosophie et détermina sa vocation. Nous avons pu voir que la philosophie se fondait sur deux doctrines, l'une positive et traditionnelle, l'autre rationnelle et spéculative; ce qui motive la distinction qu'Aristote fait des sages en *théologiens* et en *philosophes*. Pythagore, c'est-à-dire l'école italique, appartenait aux premiers, s'occupant à recueillir et à comprendre les vérités que Dieu révéla primitivement aux hommes; Thalès, fondateur de l'école ionienne, faisait du raisonnement l'unique base de la science. A partir d'Anaxagore, la philosophie rationnelle inclinait à se réunir à la philosophie traditionnelle. Cette réunion, hautement annoncée par Socrate, fut accomplie par Platon.

Celui-ci ayant, comme son maître, la morale pour but principal, ne se contenta pas de l'expérience commune, et sentit l'importance de la philosophie spéculative. Quand les autres écoles ne cherchent la solution de l'énigme de la nature que dans le moi, dans l'expérience et dans l'histoire, Platon s'élève au-dessus de la réalité et de la vie; il recherche la connaissance de la Divinité dans une révélation primitive et dans une réminiscence intérieure. Il avait appris des pythagoriciens à faire cas des mathématiques, et il voulait que l'étude de la philosophie commençât par elles (1). En

(1) Que Platon ait emprunté les nombres aux Égyptiens ou aux pythagoriciens,

étudiant les sophistes et les éléatiques, il vit que les principes des connaissances doivent résider dans l'intelligence, et que l'important est de distinguer les connaissances fixes de celles qui sont variables, les dernières dérivant des sens, les autres consistant dans les idées. Or, c'était précisément à trouver ce qu'il y avait de fixe et d'invariable que tendaient ses recherches. Il distingua dès lors dans l'intelligence une partie liée à la conscience de la variabilité, une autre inaltérable et nécessaire : il sépara donc la conjecture du savoir, et démontra qu'une philosophie scientifique ne peut se fonder sur l'expérience des sens. Au lieu de chercher à prouver avec les deux écoles éléatiques l'existence du fini et de l'infini, il l'admit comme condition essentielle de la science, et reconnut à l'âme certaines notions innées qu'il appela *idées*, principes des connaissances, types des choses, auxquels nous reportons, par le moyen de la pensée, l'infinité des objets particuliers. Elles sont préexistantes à l'âme, et l'expérience, en nous offrant des images fautes à leur ressemblance, vient les développer peu à peu, si bien que connaître n'est pour l'âme que le souvenir d'un état antérieur aux liens du corps. Or, si les objets de la sensation correspondent, au moins en partie, aux idées, il doit y avoir un principe commun à ces objets et à l'âme qui en a connaissance, et ce principe est Dieu qui forma les objets sur le modèle des idées. L'âme est de plus une force active par elle-même, et c'est de son union avec le corps que provient une partie raisonnable et une autre déraisonnable.

En distinguant aussi clairement les facultés de connaître, de sentir et de vouloir, Platon fit faire des progrès immenses à la philosophie, qu'il divisa en logique, en métaphysique et en mo-

nul doute. L'un semble ne faire qu'une même chose avec l'ÊTRE; c'est du moins ainsi que l'entendait Parménide, selon un passage précieux de Plutarque que voici : "ΟΝ μὲν, ὡς ἄιδιον καὶ ἀφθαρτον, "EN δὲ ὁμοίωτητι πρὸς αὐτὸ καὶ πρὸ μὴ δέχεσθαι διαφορὰν, προσαγορεύσας. (Adv. Coloten, XIII.) Nous savons, par la réfutation d'Aristote, que Platon, dans sa *République*, prétendait que les changements dans les États arrivaient quand, en ajoutant la racine cubique du nombre des années à un multiple de cinq, il en résulte deux harmonies, c'est-à-dire quand le nombre de cette figure devient solide, car alors la nature produit des êtres dépravés et indociles à toute éducation.

Qu'est-ce que cela veut dire?

Nous savons encore que, dans l'école de Pythagore, on jurait par le quaterne; c'est pourquoi nous lisons dans Macrobie : *Per qui nostræ animæ numerum dedit esse quaternum*. Ce quaterne était l'esprit, la science, l'opinion, le sentiment (νοῦν, ἐπιστήμην, δόξαν, αἰσθησιν). Aristote assure que les nombres de Pythagore sont les idées, οἷ ἐἰδη ἀριθμοί. (*Métaph.*), I, § 10.

rale. Recherchant dans la morale le bien suprême et la vertu, il pensa qu'il fallait viser à corriger la politique et les institutions, plus encore qu'à perfectionner les individus. Il recommanda, en appliquant sa théorie idéaliste, d'agir conformément à l'idée rationnelle du bien et par le seul amour de la justice. La vertu qui consiste dans l'effort de l'humanité pour ressembler à Dieu est une et composée de quatre éléments, science, courage, tempérance, probité. L'éducation est la culture libre et morale de l'esprit. La politique, application en grand de la loi morale, est la science de réunir les hommes en société sous la surveillance de la morale. C'est à cette science que se rapportent les quatre dialogues du *Gorgias*, des *Lois*, du *Politique* ou du *Gouvernement*, et de la *République*, ce dernier surtout, dans lequel, dégoûté de la constitution athénienne, Platon penche visiblement pour la monarchie; mais comme il voyait les maux qu'elle avait produits en Crète et à Sparte, il en créa une idéale à l'aide des renseignements recueillis dans ses voyages et durant son séjour à la cour de Denys de Syracuse (1).

La république de Platon est donc une utopie impraticable comme tant d'autres; mais plusieurs des moyens par lesquels il poursuit son but idéal étaient, en effet, applicables et lui font un grand honneur. La peine ne doit être infligée que pour rendre meilleur ou moins méchant; les tribunaux ne sont pas institués pour être des instruments de vengeance. Le coupable ne peut être puni avec justice de la peine capitale, s'il n'est établi qu'il a reçu la meilleure éducation possible; ses enfants ne doivent pas participer à l'infamie. C'est une calamité pour un État quand les tribunaux, faibles ou muets, dérobent leurs jugements aux regards du public, en prononçant des sentences à huis clos. Que la loi n'aggrave pas la peine du vol en proportion de sa valeur, mais seulement dans le cas où celui qui l'a commis se montre incurable. Il alla jusqu'à prévoir que, si un être souverainement juste apparaissait sur la terre, il serait emprisonné, frappé, crucifié par ceux qui, comblés d'iniquités, seraient en renom de justice.

Dans le même temps où les sociétés capricieuses et remuantes de la Grèce, étourdies par leur liberté arbitraire, oubliaient les lois stables de l'humanité et abandonnaient le droit aux fluctuations populaires, ou à de savants sophismes, Platon proclamait une justice supérieure et éternelle, l'ordre, la morale, Dieu. Il est

(1) Voyez principalement les *Lois*, IX.

vra  
poli  
ger  
bro  
C'es  
divu  
l'esc  
si c'  
taire  
frir t  
souv  
sous  
Le  
privé  
socia  
« fan  
« ron  
« rec  
conn  
l'hom  
core  
Ar  
l'hom  
dant  
« est  
« et i  
« Ilis,  
« mle  
« fect  
« où  
« ie pe  
« gran  
« l'aff  
« peuv  
« Or l  
« dans  
Soc  
lectu

(1) P  
(2) A

vrai que cette idée de Dieu, de l'humanité, de la cité, l'éblouit au point de ne lui laisser plus apprécier l'homme, de lui faire outrager sa liberté, et considérer les individus humains comme les arbres d'une forêt, que la hache fait servir tous à une même fin. C'est pour cela qu'il veut que certaines vérités ne soient point divulguées, et qu'il établit une aristocratie du savoir. Il consacre l'esclavage : si un citoyen tue son esclave, il suffit qu'il se purifie ; si c'est celui d'autrui, qu'il paye deux fois sa valeur au propriétaire ; quant à l'esclave qui tue son maître, on peut lui faire souffrir tous les tourments à son gré, jusqu'à ce qu'il rende le dernier soupir ; s'il tue un autre esclave, que le bourreau le fasse expirer sous les verges.

Les femmes et les enfants sont la propriété de l'homme, ils sont privés de personnalité et mis en commun à titre de patrimoine social. « Il y aura des gardiens préposés à l'allaitement des enfants ; ils conduiront les mères aux berceaux tant qu'elles auront du lait, et veilleront à ce qu'aucune d'elles ne puisse reconnaître son enfant (1). » Tant ce prince des philosophes méconnut le caractère sacré de la femme, son égalité naturelle avec l'homme ; tant les idées du juste et de l'honnête demeuraient encore confuses dans les esprits même les plus élevés !

Aristote, qui trace avec tant de précision les limites entre l'homme libre et l'esclave qui n'est pas un homme, réfute cependant Platon : « Dans une société civile, dit-il, où la bienveillance est pour ainsi dire délayée entre tous, elle doit être bien faible, et il est presque impossible à un père de dire *Mon fils*, à un fils, *Mon père*. Ainsi que la douce saveur de quelques gouttes de miel disparaît dans une grande quantité d'eau, de même l'affection que font naître ses noms si chers se perdra dans un État où il sera complètement inutile que le fils songe au père, le père au fils, et les enfants à leurs frères. L'homme a deux grands mobiles de sollicitude et d'amour : c'est la propriété et l'affection (τὸ ἴδιον καὶ τὸ ἀγαπητόν) ; et ni l'une ni l'autre ne peuvent subsister dans une pareille forme de gouvernement (2). Or il n'y a place ni pour l'un ni pour l'autre de ces sentiments dans la République de Platon. »

Socrate s'était moqué du sophiste qui appelait beau ce qui délectait les yeux et les oreilles. Platon réprouve aussi cette défini-

(1) PLATON, *la République*, liv. V, p. 460. L.

(2) ARISTOTE, *la Politique*, liv. II, ch. 1, § 17.

tion dans l'*Hippias*, et veut que le beau soit l'éclat de la vérité ; le plaisir, engendré par l'art qui l'exprime, est d'une nature élevée, parce qu'il s'allie étroitement au vrai, et il ne peut être senti que par ceux qui réunissent la science et la vertu ; le jugement d'un seul d'entre eux a plus de prix que celui d'une multitude entière. Le but de l'art est donc de porter au bien, en améliorant, en élevant l'âme, et le beau, en l'identifiant avec le vrai et le bien, inspire cet amour qui conduit à la vertu (amour platonique) (1).

Platon, qui a beaucoup d'obligations à ses devanciers et particulièrement aux pythagoriciens, marqua tout ce qu'il emprunta d'un caractère d'originalité, et sut ramener toutes les divergences de la philosophie à un seul système plein d'harmonie ; l'unité y est fondée sur les idées ; tous nos motifs d'activité spéculative ou pratique s'y réunissent en un seul et même intérêt moral ; entre la vertu, la vérité et la beauté, il s'établit un lien étroit qui en forme le magnifique ensemble.

Comme son maître Socrate, il fit usage du dialogue, mais sans affecter le ton familier des autres disciples ; il y demeura sans égal, quoiqu'il soit souvent prolix, et que parfois il pèche par défaut de clarté, soit pour chercher trop l'élégance, soit à cause du souvenir encore récent de la ciguë de Socrate. Il fit surtout beaucoup de cas des traditions, persuadé que, tout altérées qu'elles étaient pour avoir passé par la bouche du vulgaire, elles conservaient un fond de vérité que le philosophe devait respecter, et que, par leur forme, elles pouvaient être fort utiles à l'artiste pour atteindre à la haute éloquence.

Toujours riche de poésie et d'art, il sait modérer l'audace d'une pensée par l'harmonie et par la suavité des formes. Il abonde en figures, en fables, en comparaisons ; il témoigne d'une admirable connaissance des hommes et des choses, et il possède un talent d'exposition qui n'a jamais été surpassé. Le charme de ses doctrines et de sa parole attirèrent autour de lui une foule de disciples et d'admirateurs, parmi lesquels se trouvaient des hommes d'État célèbres et beaucoup de femmes, entre autres Axiothée de

(1) Les deux épigrammes suivantes, attribuées à Platon lui-même (V. Diog. Laërt. III, 29, 32), ne permettent pas d'entendre l'amour platonique dans le sens qu'on attache vulgairement à cette expression : Ἀστράς εἰσαθρεῖς, κτλ., « Quand tu considères les astres, cher Aster, je voudrais être le ciel, pour te voir avec autant d'yeux qu'il y a d'étoiles. » Τῆν ψυχὴν Ἀγάθωνα, κτλ. « Lorsque j'embrassai Agathon, mon âme vint tout entière sur mes lèvres, prête à s'envoler. »

Phil  
après  
dém  
A  
le L  
ples  
catie  
Élev  
et m  
main  
de la  
eux-  
teurs  
An  
les é  
cher  
mais  
cipe  
porte

(1)  
après  
tote. C  
Scepsi  
mouru  
lorsqu'  
par me  
lexand  
et des  
citoyen  
φιλόσοφ  
les pub  
d'Athèn  
à Rome  
dans le  
tote et  
les œuv  
copies ;  
l'origina  
en vente  
XIII, p  
( Vie d'  
niens de  
rents ou  
( Deipno  
même le

Phlonte et Lasthénie de Mantinée. Il mourut dans un banquet, après avoir formé beaucoup de disciples qui, des jardins d'Académus où le maître les réunissait, furent appelés Académiciens.

Aristote, disciple et rival de Platon, donnait ses leçons dans le Lycée, en se promenant (περιπατῶν), ce qui valut à ses disciples le nom de Péripatéticiens. Il naquit à Stagire, et fit l'éducation d'Alexandre, qui lui fournit d'immenses moyens d'étude. Élevé dans la doctrine de Platon, il prit à tâche de la critiquer, et mourut dans l'île d'Eubée. Il écrivit sur toute la science humaine; mais nous ne nous occupons ici de lui que sous le rapport de la philosophie, en regrettant que ses livres, déjà obscurs par eux-mêmes, le soient devenus plus encore par ses commentaires (1).

Aristote prélude à sa tâche par la critique; il met en balance les écoles italique, ionique et platonique qui le précédèrent, et cherche partout la vérité en signalant l'erreur sans indulgence, mais aussi sans injustice. L'école ionique ne reconnaît qu'un principe matériel, dont les sensations sont des transformations; elle porte dès lors au scepticisme, défaut dont ne sont pas exemptes

(1) « Aristote légua sa bibliothèque à Théophraste, qui, à son tour, la laissa, après y avoir réuni la sienne, à Nélée de Scepsis, son disciple, et aussi d'Aristote. Celui-ci, au lieu de livrer au public un si riche trésor, le transféra à Scepsis, sa patrie, de sorte que cette collection précieuse passa, lorsqu'il mourut, à ses héritiers, gens peu instruits qui la mirent sous clef: bien plus, lorsqu'ils apprirent qu'Attale, roi de Pergame, faisait chercher par terre et par mer des livres pour sa riche bibliothèque, qui rivalisait avec celle d'Alexandrie, ils la cachèrent dans une cave, où elle eut à souffrir de l'humidité et des vers. Les héritiers de ceux-ci la vendirent enfin à Apellicon de Téos, citoyen d'Athènes, qui, plus bibliophile que philosophe (φιλοβιβλίος μᾶλλον ἢ φιλόσοφος), transcrivit les livres, en en comblant maladroitement les lacunes, et les publia remplis de fautes. Ces livres, déposés plus tard dans la bibliothèque d'Athènes, furent, quand Sylla prit cette ville l'an 86 av. J. C., transportés à Rome, et là ils passèrent par les mains du grammairien Tyrannion, d'Amisus dans le Pont, tombé au pouvoir de Lucullus. Comme c'était un partisan d'Aristote et qu'il était riche, il corrompit le gardien de la bibliothèque où étaient les œuvres du philosophe; il les eut ainsi à sa disposition, et en fit tirer des copies; mais les scribes ne se donnaient pas la peine de les collationner avec l'original, ce qui arrive encore tous les jours pour les autres livres qu'on met en vente, soit à Rome, soit à Alexandrie. » C'est ce que nous apprend (liv. XIII, p. 608) Strabon, qui était disciple de ce même Tyrannion. Plutarque (*Vie de Sylla*) ajoute que Tyrannion corrigea ces exemplaires, et qu'Andronicus de Rhodes en obtint des copies qu'il publia, ainsi que les titres des différents ouvrages de ce philosophe, connus de son temps. Athénée, au contraire (*Deipnosoph.* I, p. 2), affirme que Ptolémée Philadelphe acheta de Nélée lui-même les œuvres de son maître, et les plaça dans la bibliothèque d'Alexandrie.

même les abstractions pythagoriciennes. Socrate essaya de sauver d'un tel naufrage les idées du bien et du mal, en démontrant qu'elles n'avaient pas seulement une existence logique, mais qu'elles contenaient encore l'essence; il donna de plus à la philosophie une méthode, l'induction et la définition. Platon fit de cette méthode une théorie : il créa la dialectique qui, partant de l'opinion et de l'apparence, cherche la vérité en interrogeant. Mais l'interrogation ne conduit qu'à la probabilité; et l'on ne peut parvenir à la science certaine et à l'universalité substantielle qu'en se fondant sur l'affirmation immédiate de l'essence.

Aristote veut donc réduire la dialectique à ses justes limites, en la plaçant au-dessous de la science, comme un art destiné à exercer l'esprit. En ce qui concerne la source primitive des connaissances humaines, il établit que *rien n'existe dans l'intelligence qui n'ait auparavant existé dans les sens*. La nature ne peut se concevoir que par l'expérience. La science de la nature est la science générale des corps, en tant qu'ils sont variables; elle comprend le développement des idées suivantes : nature, cause, accident, fin, changement, infini, espace et temps. Tout changement suppose la matière et la forme. Il doit y avoir un premier moteur, éternel, invariable : c'est Dieu; et la première chose mue éternellement est le ciel.

Aristote semble par là rétrograder de Socrate à Thalès, et ramener les idées à la sensation, si ce n'est qu'en séparant celles-ci des notions nécessaires et absolues, il se rapproche de l'idéalisme de Platon (1), même lorsqu'il croit le combattre. Mais quoi-

(1) Voici la déduction des théories péripatéticiennes :

1° Dans le nombre des manières et des conditions à l'aide desquelles nous percevons le vrai, quelques-unes sont toujours vraies, d'autres peuvent nous tromper. Les premiers sont la science et l'intelligence, les autres l'opinion et le raisonnement.

2° Dans l'ordre scientifique, l'intelligence est ce qu'il y a de plus sûr et de plus exact.

3° Les principes sont plus faciles à saisir que les démonstrations.

4° Le principe de la démonstration n'est pas la démonstration même.

5° Le principe de la science n'est pas la science.

6° L'intelligence est le principe propre de la connaissance.

Cette théorie constitue donc un idéalisme réaliste, appuyé sur l'observation et sur les faits fournis par la sensation, ayant néanmoins pour point de départ les conditions et les lois de l'intelligence. Schelling a dit : « L'idéalisme est l'âme de la philosophie, le réalisme en est le corps; ce n'est qu'en les réunissant tous deux qu'il est possible de former un tout qui est vie. » *Ueber das Wesen der menschlichen Freiheit.*

qu'i  
con  
sair  
qu'i  
tach  
sens  
tand  
tion  
aux  
géné  
conti  
sanc  
médi  
médi  
philos  
de la  
elle a  
raison  
portu  
Un  
les sci  
causes  
élevée  
une ca  
ment  
devan  
pour s  
Les  
cipes :  
antago  
ries da  
les bas  
substan  
session  
Pass  
Aristot  
princip  
latives  
maine ;  
moyen  
cyclopé

qu'il distingue radicalement l'intelligence du sens, les formes constitutives de l'esprit de ses applications particulières, le nécessaire du contingent, il est difficile de préciser où réside le milieu qu'il établit entre l'idéalisme et le *sensisme*. Néanmoins il se détache tout à fait du *sensisme* moderne vulgaire, qui nle que l'idée sensible devenir idée de substance, de cause, d'infini; tandis qu'Aristote admet dans la connaissance, non une génération, mais un ordre chronologique : l'idée sensible est antérieure aux autres; mais, au delà des sens particuliers, il est un *sens général*, c'est-à-dire l'intelligence, qui plane sur le monde des contingences, et qui ne peut dériver de l'expérience. La connaissance, selon lui, est médiate ou immédiate : nous percevons immédiatement le particulier, τὰ καὶ ἕκαστα, et l'universel, τὰ καθόλου, médiatement ou à l'aide de définitions et de raisonnements. La philosophie doit donc, avant tout, déterminer les lois intérieures de la raison; et la logique est en effet l'œuvre capitale d'Aristote : elle a survécu à toutes les crises de la science, comme théorie du raisonnement et de la démonstration, et elle fut alors d'une opportunité singulière pour remédier à l'épidémie sophistique.

Un fait étant donné, la science doit en démontrer la cause; et les sciences étant ordonnées progressivement, non moins que les causes, la philosophie a d'abord pour objet les causes les plus élevées, les premiers principes. Dans la série des causes, il est une cause première; dans la série des changements, un changement final : la connaissance marche donc entre ces deux extrêmes, devant avoir, de toute nécessité, un point de départ et une limite pour s'arrêter.

Les conditions de l'existence réelle se trouvent dans quatre principes : matière, forme, cause motrice, cause finale. L'être a pour antagoniste le non-être; et les oppositions, ainsi que les catégories dans lesquelles se rangent les propositions premières, forment les bases de la science. Ces catégories sont au nombre de dix : substance, quantité, qualité, rapport, lieu, temps, situation, possession, action, passion.

Passant de cet instrument de la science à la science elle-même, Aristote la définit le mouvement de la raison, dont les termes principaux sont la spéculation et la pratique. Les sciences spéculatives ont pour objet l'ordre réel, indépendant de la volonté humaine; les autres, l'ordre accidentel et volontaire. Il chercha, au moyen de l'induction et de la réflexion, à établir un système encyclopédique des sciences, et ce système lui laissant apercevoir

des lacunes qui n'apparaissent pas dans le désordre, il créa plusieurs branches du grand arbre scientifique, et inventa le langage de toutes les connaissances humaines.

Aux sciences purement théoriques appartiennent la métaphysique (1), reine des sciences, et les mathématiques; aux sciences expérimentales, l'histoire naturelle et la psychologie; aux sciences mixtes, différentes parties de la physique générale (2). Quant aux sciences pratiques, c'est-à-dire la morale, la politique, l'économie, l'empirisme ne put lui fournir qu'une théorie morale du bonheur. Le point fondamental est l'idée du souverain bien et du but final. Ce but est le bien-être, *εὐδαιμονία, εὐπραξία*, ou la somme des jouissances qui résultent de l'exercice parfait de la raison. Platon avait dit que l'homme n'est pas librement méchant, la raison ne pouvant vouloir que le bien. Aristote, au contraire, démontra le libre arbitre. Il voulut prouver, par induction, qu'un juste milieu harmonique entre le trop et le trop peu, entre l'excès et le défaut, forme l'essence de la vertu. Il voyait bien que cette mesure ne pouvait être appliquée à certains actes, tels que la haine, l'adultère, le vol, l'homicide; mais cela ne suffit pas pour lui faire apercevoir la fausseté de son principe moral, qui réduit la vertu à n'être qu'un terme moyen; la justice n'a plus pour appui un sentiment intime, direct et psychologique: elle n'est qu'une déduction logique, un jugement, une proportion mathématique entre le trop et le trop peu (3).

Comme il avait reproché à Socrate d'avoir réduit toute vertu à la partie intellectuelle, il attribua à chaque faculté humaine sa vertu propre, prise dans la signification originale de force (*ἀρετή*), c'est-à-dire sa perfection, et il en forma deux classes: les vertus intellectuelles et les vertus morales. Il reconnut que les premières

(1) Aristote légua son livre de la *Métaphysique*, qu'il n'avait pas achevé, à Eudème, qui ne le termina pas non plus. De là des interpolations et un désordre tel, que saint Augustin considérait comme un prodige de parvenir à le comprendre. Avicenne avouait, après l'avoir lu quarante fois, qu'il ne l'entendait pas parfaitement.

(2) On a dit que Callisthène avait envoyé à Aristote un système technique de logique complet, dont les brahmines lui avaient donné communication, et qui devint le fondement de la méthode aristotélique. Son syllogisme se trouve en effet dans le philosophe indien Kanada sous cette forme: 1° *Cette montagne brûle*, 2° *parce qu'elle fume*; 3° *ce qui fume brûle*; 4° *or la montagne fume*, 5° *donc elle brûle*. Quelques-uns réduisent ce syllogisme à trois termes, ce qui le rend plus conforme au syllogisme grec.

(3) Bodin reproduisit cette théorie dans le seizième siècle.

n'ét  
aucu  
trop  
fler,  
habi  
se co  
des a  
qui e  
vertu  
exact  
consi  
n'état  
l'alde  
positi  
En  
est us  
la con  
en so  
" et s  
" l'in  
" tou  
" soci  
" sau  
" La  
" soci  
" serv  
" pre  
" vit

(1) F  
Republ  
tatis co  
car la  
blables  
Il est  
connue  
teurs,  
Contra  
cette tin  
terrain,  
le croire  
de meu  
humain  
sem bla

n'étaient pas imputables à la personne, et qu'il ne lui en revenait aucun mérite. Néanmoins la classe des vertus morales était encore trop étendue, puisque l'épithète *morales* ne se bornait pas à signifier, comme nous l'entendons, ce qui est juste, mais aussi toute habitude volontaire apte à perfectionner les puissances mixtes dont se compose la nature humaine. Ainsi, confondu avec des aptitudes avantageuses à l'homme sans être morales en elles-mêmes, ce qui est juste n'était pas, à ses yeux, la vertu, mais seulement une vertu. Le christianisme seul devait pouvoir donner la définition exacte de la vertu, en déclarant que la rectitude de la volonté consiste dans sa conformité avec la loi éternelle; cette loi suprême n'étant que l'ordre divin des êtres, conçu par nous en partie à l'aide des lumières de la raison, en partie par la manifestation positive de la divinité et par la grâce.

En pratique, *la citoyenneté est dans la nature, et l'homme est un animal sociable*, telle est la conclusion d'Aristote, qui de la constitution de la famille déduit la nécessité naturelle de vivre en société: « Ce qui prouve bien la nécessité naturelle de l'État et sa supériorité sur l'individu, c'est que, si on ne l'admet pas, « l'individu peut alors se suffire à lui-même dans l'isolement du tout, ainsi du reste des parties; or, celui qui ne peut vivre en société, et dont l'indépendance n'a pas de besoins, celui-là ne saurait jamais être membre de l'État: c'est une brute ou un Dieu. « La nature pousse donc instinctivement tous les hommes à l'association politique. Le premier qui l'institua rendit un immense service; car si l'homme, parvenu à toute sa perfection, est le premier des animaux, il en est bien aussi le dernier, lorsqu'il vit isolé, sans lois et sans justice (1). »

(1) *Politique*, liv. I, ch. 1, 3, 12. Cicéron soutient aussi, dans son traité de *Republica*, que le peuple est *civitas multitudinis, juris consensu et utilitatis communione*; *sociatus*, non par faiblesse, mais par sociabilité naturelle; car la nature ne fit pas l'homme isolé, mais le destina à vivre avec ses semblables.

Il est curieux de voir proclamées il y a tant de siècles ces vérités qui, méconnues depuis, entraînent à tant d'erreurs Hobbes, Rousseau et leurs sectateurs, soit dans les écoles, soit dans les assemblées. L'éloquent auteur du *Contrat social* se laissa aller au plus misérable enfantillage lorsqu'il traça cette tirade, si magnifique pour le style: « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire: *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables: « Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous

La vie de l'homme est ou voluptueuse, ou contemplative, ou sociale, et cette dernière seule est moralement bonne. La disposition naturelle, l'éducation, l'habitude, conduisent à la morale. Mais le grand instrument d'éducation est le gouvernement; c'est pourquoi Aristote traite au long de la politique, ouvrage d'une haute instruction.

Comme il l'avait fait pour l'histoire naturelle, il recueillit tous les matériaux qu'il put se procurer, et réunit ainsi cent cinquante-huit constitutions de la Grèce et de l'Italie, afin de demander aux différences pratiques et à l'expérience la preuve des théories de Xénophon, de Platon, d'Hippodamus de Milet, de Phaléas de Chalcedoine. Excluant le droit du plus fort comme fondement du gouvernement, il proclama celui du meilleur, et, d'après les qualités physiques, il établit la supériorité de l'homme sur la femme. Quant aux esclaves, il ne sut pas concevoir que ce qui était la base de la société d'alors pût être injuste. « La propriété est une partie intégrante de la famille, et, pour accomplir son œuvre, la science domestique a besoin d'instruments. De ces instruments, les uns sont inanimés, les autres vivants. L'esclave est une propriété animée (ὁ δούλος, κτήμα τι ἔμψυχον); en tant qu'instrument, il est le premier de tous. Dans le rapport de l'homme avec le corps, celui-ci obéit à l'âme. Dans le monde physique, nous voyons la relation des animaux avec l'homme, et l'homme commande. De plus, entre le mâle et la femelle, c'est la femelle qui obéit au mâle. Ainsi les êtres aussi inférieurs que le corps l'est à l'âme, la brute à l'homme, sont esclaves par nature, et c'est un bien pour eux de se soumettre à l'autorité d'un maître. La nature même le veut, puisqu'elle fait les corps des hommes libres différents de ceux des esclaves, donnant à ceux-ci la vigueur nécessaire dans les gros ouvrages de la société, rendant au contraire ceux-là incapables de courber leur droite stature à ces rudes labeurs, et les destinant seulement aux fonctions de la vie civile, qui se partage pour eux entre les occupations de la guerre et celles de la paix (1). »

Après avoir énuméré les différentes vertus humaines, il demande si les esclaves ont besoin d'en avoir, et il affirme que ceux qui commandent doivent avoir une tout autre vertu que ceux

oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne, etc. » — *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, seconde partie.

(1) *Politique*, I, 2, § 4-15.

qui obéissent. Quant à l'esclave, lui en faut bien peu, le peu qui lui est strictement nécessaire pour ne pas manquer à son travail, soit par indocilité, soit par défaut de courage (1).

Ce grand philosophe fut le seul qui prit à tâche de démontrer scientifiquement la justice de l'esclavage, se bornant à recommander d'avoir pour les esclaves les mêmes égards que pour les bœufs. Il ne pouvait conclure autrement après avoir donné l'utilité pour but à la politique, et quand le bien de la famille commune consistait pour lui dans les conditions d'existence d'une cité égoïste, fondée non sur l'égalité de la nature, mais sur cette même prépondérance de force qu'il voulait pourtant repousser.

Ne considérant donc pas chaque individu humain comme un homme, mais adoptant doctrinalement ce qui était de pratique générale dans son pays, il continua d'enseigner que l'État étant une association d'hommes libres, réuois pour la sûreté et la félicité générales, toute constitution doit être équitable, facile à exécuter, subsistante par elle-même. Dans la croyance que les trois formes monarchique, aristocratique et démocratique sont, chacune par elle-même, incapables de rendre heureux, il appelle bon le gouvernement dont le plus grand nombre se tient satisfait.

Il était impossible que le génie grec ne se tournât pas vers la politique. Déjà Épiménide avait écrit sur la constitution crétoise;

(1) Xénon, dans ses *Dits mémorables*, Ἀπομνημονεύματα, II, 2, 1, fait dire à Socrate qu'il est juste de réduire les ennemis en esclavage : Ὅσπερ τὸ ἀνδραποδίζεσθαι τοὺς μὲν φίλους ἀδίκον εἶναι δοκεῖ, τοὺς δὲ πολεμίους δίκαιον, κτλ.

Nous n'avons pas rencontré chez les philosophes païens un seul mot en faveur des esclaves, jusqu'à Sénèque qui, dans le traité de *Beneficiis*, demande si un esclave peut être l'auteur d'un bienfait à l'égard de son maître, ou si, en qualité d'esclave, il ne peut qu'accomplir des services et ne mériter dès lors aucune reconnaissance. Le philosophe répond : « *Præterea servus qui negat dare aliquando domino beneficium, ignarus est juris humani: refert enim cujus animi sit qui præstat, non cujus status. Nulli præclusa virtus est, omnibus patet, omnes admittit, omnes invitât, ingenuos, libertinos, servos, reges et exules. Non eligit domum nec censum; nudo homine contenta est.* » Et après avoir démontré que la vertu n'en est que plus méritoire dans l'esclave, il ajoute : « *Errat si quis existimat servitatem in totum hominem descendere; pars melior ejus excepta est. Corpora obnoxia sunt et adscripta domino; mens quidem sui juris, quæ adeo libera et vaga est, ut ne ab hoc quidem carcere, cui inclusa est, teneri queat, quo manus impetu suo utatur et ingentia agat, et in infinitum comes caelestibus exeat. Corpus itaque est quod domino fortuna tradit; hoc emit, hoc vendit: interior illa pars mancipio dari non potest.* » *De Beneficiis*, III, 18 et 20.

Mais quand le maître de Néron s'exprimait ainsi, un pêcheur de Gadilée avait déjà fait entendre sa parole au Capitole.

Protagoras d'Abdère avait fait un traité de la *République* ; Archytas de Tarente s'était occupé de la loi et de la justice ; Crilon, ami de Socrate, était auteur d'un traité des lois et d'une *Politique* ; sans parler du cordonnier Simon, qui écrivit sur la démocratie, d'Antisthène, de Speusippe, de Xénocrate de Chalcédoine, et d'autres encore qui précédèrent Platon.

A l'exemple de ce dernier, et même avec l'intention de le réfuter, Aristote traça le plan d'une république idéale. Les innovations ne lui répugnent pas : « L'humanité, dit-il, doit rechercher « non ce qui est ancien, mais ce qui est bon ; la raison nous enseigne que les lois écrites ne doivent pas être immuables ; mais « d'un autre côté il faut de la prudence dans les réformes. »

Il aurait pu faire dériver de ce beau principe les méthodes du développement de chaque constitution ; mais dégoûté peut-être de l'agitation continuelle des républiques de son pays, il ne songea plus qu'à donner de la force au pouvoir constitué et à préserver des révolutions un gouvernement bon ou mauvais. Abaisser quelconque se distingue des autres ; égorger ceux qui pensent généreusement ; ne permettre ni banquets en commun, ni réunions d'amis, ni instruction, ni rien de ce qui peut inspirer la confiance et l'orgueil ; vexer les voyageurs ; entretenir des espions ; épuiser les gouvernés par les tributs ; exciter les haines pour diviser les amis, les populations, les hommes puissants : voilà sa politique (1). Une fois le salut de l'État admis en principe comme première loi, il ne pouvait que se faire le précurseur des doctrines impitoyables de Machiavel et de Hobbes. Platon, au contraire, commençait par réformer l'homme et l'élever au-dessus de lui-même ; si parfois il rêvait, ses rêves étaient ceux d'une âme bienveillante et généreuse ; ils inspirèrent Cicéron, Thomas Moore, Harrington, Fénelon, Rousseau, Filangieri et Saint-Pierre.

Platon  
et  
Aristote  
comparés.

Mais quand Platon tendait à l'infini, Aristote cherchait le fini ; aussi imposait-il des limites à l'éloquence et à la poésie, des formes au raisonnement. N'étant ni poète ni enthousiaste du beau et du bien, ni doué d'une riche imagination comme son maître, il mit en œuvre une puissance d'abstraction étonnante pour introduire, au moyen de la précision du langage et d'une classification féconde, une méthode qui constitua un notable progrès de l'entendement humain ; mais, se laissant trop entraîner par son penchant pour le positif et pour l'expérimental, il négligea ou mé-

(1) *Politique*, V, 9.

co  
jus  
de  
no

tel  
mi  
de  
e'es  
cha  
pla  
qu'  
tre,  
cro  
par  
que  
qu'  
sens  
Plat  
veu  
tout  
itali  
lorsq  
poth  
dans  
reur  
cour  
qui  
syste  
gran  
l'ent  
sûre  
L  
péri  
nom  
les d  
l'unc

(1)  
le sor  
serait

connut ce qui dépasse les sens et dépend d'une voix intérieure, jusqu'à traiter, avec une légèreté impardonnable, l'immortalité de l'âme, supposant que l'homme perd la mémoire après sa mort (1).

Il plaçait la certitude de la connaissance humaine dans l'intellect particulier, tandis qu'Anaxagore et Héraclite l'avaient mise dans l'âme du monde, et les platoniciens dans la faculté de l'âme dont la fonction est d'apercevoir le vrai, dans la raison : c'est ce que faisaient aussi les pythagoriciens ; mais ceux-ci péchaient par défaut en la faisant trop restreinte, tandis que les platoniciens tombaient dans l'excès contraire, ne voyant pas qu'une seule idée, la plus simple de toutes, la possibilité de l'être, suffit pour établir la certitude de l'intelligence. Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'en combattant le platonisme, Aristote s'en sépare aussi nettement que quelques-uns le pensent ; peut-être même que le point précis de séparation entre eux consiste dans ce qu'Aristote dit pour l'esprit ce que Protagoras avait déjà dit de la sensation, que l'homme est la mesure de toutes choses. Quand Platon distingue l'objet intelligible de l'âme intelligente, Aristote veut que l'âme forme, par elle-même et de sa propre substance, toutes les choses qu'elle entend. Platon tient davantage de l'école italique en distinguant les idées de l'esprit qui les perçoit ; mais lorsqu'il s'agit de les envisager séparément, il donne dans l'hypothèse, les divinise, et suppose que l'esprit contemple la vérité dans ces déités qui se communiquent à lui. Aristote vit son erreur, s'en effraya, et revint en arrière, sur le chemin déjà parcouru par la philosophie, pour se rapprocher de l'école ionique, qui convertissait les idées en âme dont elles n'étaient, dans ce système, que des modifications. Il faut reconnaître que, sur ces grandes questions de la Providence, de l'âme, de la nature de l'entendement, que Platon a résolues avec tant de précision et de sûreté, Aristote se montre obscur, irrésolu, incomplet.

Les institutions d'Alexandre et des républiques grecques ont péri, les empires ont succédé aux empires ; mais les deux grands noms d'Aristote et de Platon subsistent encore pour représenter les deux grandes écoles entre lesquelles la science est partagée : l'une qui fait tout dériver des sens, l'autre qui croit à la nécessité

(1) Voici pourtant ce qu'il dit dans sa *Morale*, I, 11, § 1 : « Prétendre que le sort de nos enfants et de nos amis ne nous intéresse pas après notre mort, serait une assertion trop dure et contraire aux opinions reçues. »

de quelque chose de surnaturel. Platon, considérant la philosophie comme art, médita, dans une tranquille admiration, la perfection la plus élevée; Aristote, plus réel et plus profond, la considérant comme science, fit de la raison une faculté active, la force motrice, non pas de l'être humain seulement, mais de la nature entière, et résuma tout le savoir des Grecs. Le premier, supposant une plus haute origine aux connaissances humaines, s'abandonne à l'enthousiasme, au symbolisme, à l'inspiration, nobles élans de notre nature; l'autre s'applique au positif, resserre tout dans les limites du calcul et du système, n'admet que la raison et l'expérience. Ceux qui jusqu'à présent s'en tinrent à ces seules données ne sont pas encore parvenus à dépasser Aristote. A la suite de Platon vinrent ceux qui admettent une tradition supérieure de la vérité, si bien que sa doctrine fut considérée comme une grande préparation au christianisme.

Aristote est l'homme qui, après les fondateurs de religions, a exercé le plus d'influence sur l'humanité. Dans le moyen âge, la scolastique le reconnut pour son chef jusqu'à ce que l'école platonicienne se relevât en Italie, mêlée de théurgie. Il fut préconisé dans le siècle dernier comme le coryphée de la philosophie de la sensation, et les adeptes de cette école reprochent à notre époque d'incliner de nouveau vers le spiritualisme et vers Platon. Sans vouloir repousser cette inculpation honorable, nous disons que notre siècle s'est remis à l'examen sévère et impartial des doctrines du passé, non pour y revenir, mais pour y puiser la force de marcher en avant dans cette voie de progrès où il se sent poussé par le développement de sa libre activité. S'il croit donc devoir avec Platon porter son attention sur les idées, il ne laisse pas pour cela de scruter la science et les méthodes d'Aristote et d'en faire son profit (1). Loin de ne voir dans sa doctrine qu'un monument tombé en ruine, dont quelques débris seulement peuvent servir à des constructions nouvelles, il pense

(1) La preuve en est dans les nombreux travaux récemment entrepris sur Aristote, par les Allemands KOPF, SCHNEIDER, BRANDIS, STAHR. L'Institut de France ouvrit en 1835, un concours sur l'examen critique de la métaphysique d'Aristote et les ouvrages qui remportèrent le prix ont été publiés sous ces titres: *Examen critique de la métaphysique d'Aristote*, par MICHELET (de Berlioz), Paris, 1836; *Essai sur la métaphysique d'Aristote*, par FÉLIX RAVASSON, Imp. roy., 1837. Voyez, sur ces ouvrages, l'intéressant rapport de M. COUSIN, 1<sup>er</sup> vol. des *Mémoires de l'Institut*, classe II. En 1837, le même Institut a couronné l'examen de l'Organon d'Aristote, par J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, *De la logique d'Aristote*.

qu'elle doit se fondre avec le platonisme et revivre dans un système plus complet et mieux ordonné.

Ni l'un ni l'autre, néanmoins, n'élevèrent la morale jusqu'au bien absolu, tous deux la placèrent dans la perfection humaine. Or, la société étant pour celle-ci la condition la meilleure, ils ne firent qu'une seule et même chose de la sociabilité et de la vertu, de l'homme sage et du citoyen probe. Aussi l'éthique fait-elle pour eux partie de la politique, l'agrégation seule a une valeur à leurs yeux, l'individu disparaît complètement; si la société le trouve bon, l'esclavage, l'infanticide et la conquête seront de droit commun. Ici donc succombe la dignité de l'homme, car il cesse d'être la mesure de la moralité quand celle-ci repose uniquement sur le bien social.

L'homme fut tiré de cet anéantissement, de cet état incertain entre l'instinct du plaisir et la loi du devoir, par Épicure et Zénon. Le premier, né à Gargette, dans l'Attique, suivit d'abord les principes de l'Académie; puis il ouvrit à Lampsaque, et ensuite à Athènes, une école de philosophie. Selon lui, la philosophie est l'art de conduire l'homme au bonheur par le moyen de la raison. L'éthique est donc la partie principale de la science, la physique et la canonique (dialectique) n'y sont qu'accessoires (1). Il croyait avec Démocrite que le monde avait été formé par le concours des atomes; qu'on ne saurait le considérer comme l'œuvre d'une cause intelligente si l'on envisage ses imperfections et si l'on réfléchit que la plus grande félicité des dieux est de vivre paisibles et heureux. Nous avons dit des dieux, car au lieu d'arriver à l'athéisme où le conduisait son système, Épicure donna pour preuve de leur existence l'universalité des idées religieuses, et les supposa formés d'atomes plus fins et indolents. L'âme, matérielle elle-même, naît et finit avec le corps, et la mort n'est pas un mal. Il faut donc fouler aux pieds toutes les frayeurs, toutes les superstitions, et ne voir d'autre bien que le plaisir, qui consiste dans l'activité et le repos de l'âme, c'est-à-dire dans la jouissance des sensations agréables et l'absence des sensations pénibles. Toutes les sensations sont égales en valeur et en dignité, elles ne diffèrent que par l'intensité, la durée et les conséquences (2). Les plai-

Epicuriens.  
337-270.

(1) Nous n'avons d'Épicure que les fragments conservés par Diogène Laërte, quand on découvrit à Herculanium son traité *περι Φύσεως*.

(2) Nonobstant cela, Épicure reconnaît que, si l'homme ne possédait que de simples sensations, il ne différerait pas de l'animal, et ne pourrait point raisonner, puisque le raisonnement implique des notions générales, et que les sen-

sirs de l'esprit l'emportent sur ceux du corps ; savoir choisir est donc nécessaire au bonheur. La première vertu, par conséquent, est la prudence, source du droit ; les conventions elles-mêmes n'obligent qu'en tant qu'elles sont avantageuses aux contractants.

C'en est fait avec un tel système des causes finales de Socrate ; c'en est fait des idées platoniques de vérité, d'ordre, de bien absolu ; c'en est fait des sacrifices qu'un particulier fait au bien général. Comment Épicure pouvait-il soutenir que les lois et les coutumes du pays rendent les actions plus ou moins honnêtes, et constituent ainsi une morale ? Les lois créaient-elles un devoir qui n'est pas déjà tel par une raison absolue et antérieure ? Pauvre philosophie morale que celle qui, pour seul motif de ne pas faire le mal, met en avant la crainte des conséquences (1) ! S'il est vrai, comme le rapportent les historiens, qu'Épicure fut d'excellentes mœurs et très-sobre, il n'en était pas moins très-facile à ses disciples de déduire de ses doctrines les conséquences les plus désastreuses ; aussi son nom est-il demeuré le type de l'homme voluptueux, et servit-il, plus tard, à désigner ceux qui ne croyaient à rien en dehors des sens, ni au delà de la tombe.

Stoïciens.  
362-363.

Tout au contraire, l'école de Zénon de Chypre, appelée *stoïque*, du portique (*στοά*) où elle s'était établie, avait pour but de concilier deux éléments opposés : le principe sensuel, qui ravale l'homme jusqu'à la brute, et le principe spirituel, qui l'ennoblit. La philosophie est la science de la perfection humaine, qui se manifeste dans la pensée, dans la connaissance, dans les actions. Sa partie principale est la morale, à laquelle la logique et la physiologie sont subordonnées. La logique de Zénon tendait à mettre un frein à l'incertitude des opinions, et donnait pour règle du vrai la droite raison, qui conçoit les objets tels qu'ils sont réellement. Il admettait dans sa physiologie Dieu, comme la loi suprême de la nature et la cause imminente de toute forme et de toute proportion. L'homme doit lui ressembler, en vivant selon les lois de la nature ; il n'y a d'autre bien que la moralité, d'autre

sations ne correspondent qu'à des objets individuels. Ces notions générales, il les appelle anticipations (*προλήψεις*), d'où suit que la raison humaine résulte de deux principes : l'un extérieur, qui est l'action des corps, l'autre intérieur, qui est la réaction de l'intelligence. Romagnosi avait fait revivre cette dernière partie de la *Canonique* d'Épicure.

(1) Sénèque, qui vivait dans un temps où l'on devait lire les ouvrages d'Épicure, écrivait ce qui suit : *Illis dissentiamus cum Epicuro, ubi dicit, nihil justum esse natura, et crimina vitanda esse, quia vitari metus non possit.* Lettre 97.

mal  
que  
con  
Les  
Le v  
égal  
rapp  
inser  
La  
et du  
la na  
d'inc  
stoic  
tendr  
maln  
ne re  
furen  
saper  
ancr  
action  
deval  
étaler  
Inébr  
l'hom  
l'éner  
celul  
To  
tre é  
haute  
le dog  
dans  
de sci  
l'affir  
un se  
substa  
qui vi  
atteste  
Car  
été en  
péripa  
parler

mal que le vice. La vertu est une conduite réglée selon la maxime que le bien ne réside que dans les bonnes actions, et qu'en cela consiste la liberté. Le vice est une manière d'agir inconséquente. Les hommes sont donc ou bons ou absurdes, sans moyen terme. Le vice est un, comme la vertu, et toutes les bonnes actions sont égales entre elles, de même que les mauvaises le sont l'une par rapport à l'autre. L'homme vertueux est sans passions, mais non insensible; l'âme est immortelle.

Les stoïciens, en voulant tirer des sensations les idées du juste et du vrai, associer celles du devoir avec la fatalité, confondaient la nature et la liberté, la morale et le bonheur : de là beaucoup d'inconvénances et un orgueil insociable. Les épicuriens et les stoïciens tombaient également dans l'excès : les uns et les autres tendaient au même déplorable résultat de paralyser l'activité humaine, de briser les liens domestiques, de dissoudre la société en ne recherchant que le bien propre et individuel. Les épicuriens furent utiles en ce qu'ils combattirent les superstitions ; mais ils sapèrent, en même temps, toutes les croyances, et, sans cette ancre de salut, le plaisir une fois proclamé règle suprême des actions, à quelles tristes conséquences une nature corrompue ne devait-elle pas se laisser entraîner ? Les stoïciens, au contraire, étaient rudes, dédaigneux, grossiers même ; mais ils restaient inébranlables contre la corruption et le despotisme : ils relevaient l'homme, en le déifiant par ses propres forces, en le faisant, par l'énergie de sa propre volonté, parvenir à un calme absolu, comme celui de Dieu.

Toute la philosophie grecque roulait dans le cercle de ces quatre écoles : celle des platoniciens avait les prétentions les plus hautes, et dédaignait les autres ; mais, pendant qu'elle combattait le dogmatisme de ses adversaires, ceux-ci jetèrent de l'incertitude dans le sein de l'Académie. Arcésilas de Pitane, en Éolie, riche de science, de vertu, de dialectique, se mit à opposer le doute à l'affirmation absolue de Zénon et de Crantor, et, de là, il passa à un scepticisme général sur les questions de l'être absolu et de la substance des choses. Le probabilisme fut développé par Carnéade, qui vint proclamer que ni les sens ni l'intelligence n'offrent une attestation suffisante de la vérité objective.

Carnéade de Cyrène mérite l'attention de l'histoire pour avoir été envoyé en ambassade, à Rome, avec le stoïcien Diogène et le péripatéticien Critolaïs ; on y entendit alors pour la première fois parler philosophie à la manière des Grecs. Il soutenait le pour et le

Nouvelle  
Académie.

318.

335.

contre, avec une égale probabilité : il prétendait qu'on ne pouvait dire absolument que Dieu existât, ni que deux choses semblables à une troisième fussent semblables entre elles ; le juste et l'injuste étaient, selon lui, synonymes d'utile et de nuisible, attendu que l'homme est naturellement égoïste, et que le vulgaire traite de sot celui qui fait un grand acte de justice, tandis qu'il applaudit, comme l'effet de la sagesse, une grande iniquité. « Les hommes « établirent les droits par pure utilité ; ils furent donc différents « selon les mœurs, et changèrent avec les temps. Il n'y a point de « droit naturel, et tous les hommes, comme les autres êtres animés, sont portés, par leur nature, à chercher leur avantage. Il « n'existe donc pas de justice, ou elle serait une folie, puisqu'on « se nuirait à soi-même pour s'occuper de faire du bien à autrui (1). » De pareils enseignements portèrent ombrage au bon sens et à l'intégrité toute pratique des Romains : Caton le Censeur fit renvoyer Carnéade ; mais le mauvais grain avait germé parmi la jeunesse.

Ainsi dégénéra l'école de Platon. Celle d'Aristote fut continuée par Théophraste, Dicéarque de Messine, Straton de Lampsaque ; mais sa dialectique survivait presque seule, rapetissée à des questions futiles. Le stoïcisme se drapait dans son manteau grossier, tandis que les épicuriens enterraient sous les fleurs l'intelligence humaine et l'activité courageuse, en consolant la Grèce insouciante, de sa gloire perdue, par la satisfaction des sens. Tous, pourtant, se vantaient de descendre de l'école de Socrate. Il avait placé la vertu dans la prudence ; et, selon Épicure, la prudence était de se livrer au plaisir. La prudence, pour Zénon, consistait dans une vie austère, et pour Carnéade, à penser uniquement à son propre intérêt ; tant il est vrai qu'elle appartient purement à l'intelligence comme moyen, et non pas à la raison comme fin. Mais, appuyé sur cette base fragile, le grand édifice finissait par se dissoudre ; il n'en restait plus qu'un misérable scepticisme, qui attendait la réforme de l'école d'Alexandrie et les sublimes leçons du christianisme.

(1) LACTANCE, *Div. instit.*, V, 17. Voilà Hobbes, Mandeville, Naigeon et compagnie.

qu  
pui  
mo  
du  
éloi  
Gr  
cré  
I  
l'Or  
des  
tair  
louz  
d'un  
l'eff  
tem  
tude  
c'est  
les  
des  
gles  
inse  
  
(1)  
quod  
bent  
aut  
rilit  
  
(2)  
réelle  
s'il e  
quin  
tinct  
épro  
corri  
le rai

## CHAPITRE XXIII.

SCIENCES.

Il est clair maintenant qu'ils sont dans une grande erreur ceux qui ne reconnaissent aux Grecs que le mérite du beau dans les arts, puisqu'il est certain qu'ils firent prendre à la philosophie non moins qu'aux autres sciences un vol très-élevé, en les évoquant du mystère à la liberté. Nous sommes donc, pour notre part, très-éloigné de souscrire à cette sentence absolue de Bacon, que les Grecs, semblables à des enfants, savaient babiller, mais non créer (1).

La médecine se réduisait à un pur empirisme en Égypte et dans l'Orient; elle y était, ainsi que toute science, le partage exclusif des prêtres, ou bien certaines familles s'y transmettaient héréditairement les trésors de l'expérience, les couvrant d'un secret jaloux, comme une source d'honneurs et de gain. Des observations d'un grand intérêt sur la puissance salutaire de la nature et sur l'efficacité de certains médicaments purent se multiplier dans les temples, d'autant plus que l'imagination des malades et les habitudes d'une vie simple rendaient les forces naturelles plus actives : c'est de là que nous vinrent les observations les plus anciennes et les plus exactes sur les affections morbides et sur certains remèdes révélés par le hasard ou par l'instinct (2). En Égypte, les règles de la science curative, obligatoires pour les médecins, étaient inscrites dans l'*Embros*, ou science de la causalité, dont on

Science médi-  
cale.

(1) *Erat sapientia Græcorum professoria et in disputatione effusa; quod genus inquisitionis veritati adversissimum est... et certe Græci habent id quod puerorum est, ut ad garriendum prompti sint, generare autem non possint; nam verbosa videtur sapientia eorum, et operum sterilis.* Novum Organum, aphor. LXXI.

(2) Quelques progrès que la médecine ait faits, et bien qu'elle soit devenue réellement une science, les vérités fondamentales trouvées par elle *à priori*, s'il en est, sont en bien petit nombre. Elle a dû au hasard la découverte du quinquina, de l'ellébore, du mercure, etc. Nous avons mentionné aussi l'instinct, car on sait, par exemple, que ceux qui sont atteints de fièvre putride éprouvent une vive appétence pour les acides, que les harengs flattent les leucorrhéiques, que la dysenterie est caractérisée par un goût prononcé pour le raisin, etc., etc. Voy. SPRENGEL, *Beitrag zur Geschichte der Medicin*.

disait auteur Thoth ou Mercure Trismégiste, et son dieu Esmoun. Croira qui voudra, avec Hérodote et Diodore de Sicile, que tout Égyptien fut tenu, une fois par mois, de se purger trois jours durant; nous almons mieux rappeler ici l'éloge que nous avons fait de la sobriété de ce peuple et de ses connaissances en médecine, qu'attestent les prescriptions de Moïse (1); bien que la plupart des maladies mentionnées dans la sainte Écriture, n'étant que des châtimens célestes, fussent miraculeusement guéries.

Les samanéens indiens se divisaient en chirurgiens et en médecins, dont les remèdes les plus ordinaires étaient des onguens et des cataplasmes, aidés de formules et de pratiques magiques. Les Babyloniens plaçaient les malades hors de la maison; chaque passant leur indiquait quelque chose à prendre; et pourtant tous ne mouraient pas. Les gymnosophistes, au dire de Strabon, possédaient d'excellentes recettes pour faire avoir des enfans du sexe que l'on désirait, et ils trouvaient des gens pour les croire. Les prêtres hébreux traitaient la lèpre, maladie infamante, ce qui les rendait les arbitres du sort des familles. Les druides étaient aussi médecins chez les Gaulois, et faisaient un usage particulier de la glu et de la sabine, employant l'une contre la stérilité et les poisons, l'autre comme panacée; la cure leur était payée d'avance en offrandes et en victimes, souvent en victimes humaines. Un médecin était entretenu à la cour de Perse; mais il ne savait pas même réduire une luxation, et sous Darius, fils d'Hystaspe, on fit venir de Grèce Démocède, de l'école de Crotoné; sous Xerxès, Apollonide de Cos; sous Artaxerce II, Ctésias de Guide. En un mot, la médecine, asservie aux superstitions, ou marchant en aveugle dans l'ornière de la routine, ne méritait pas le nom de science.

Les héros grecs joignaient à leurs autres mérites des connaissances médicales. Sans parler de Thétis qui, pour guérir son fils de ses noires vapeurs, lui conseille de voir des femmes, bien que ce soient des femmes qui les lui donnent, nous savons que Chiron enseigna les vertus des simples à plusieurs d'entre eux, et qu'ils pansaient les blessures en se disant fils d'Apollon ou d'Esculape; mais ils rendaient la santé surtout en apaisant par des purifications, des hymnes ou des formules magiques, les dieux, leurs ancêtres, dont la colère produisait les maladies. Ils transmièrent leurs connaissances à leurs familles, qui les conservèrent comme un héri-

(1) Voy. liv. II, page 408.

tage précélex et privilégié. Les Cabires de Phénicie, réputés aussi comme médecins, durent y apporter leurs pratiques curatives avec les mystères qu'ils instituèrent; les Curètes durent en faire de même dans la Phrygie: la fable d'Eurydice rappelée des enfers indique peut-être l'habileté médicale d'Orphée, et les tablettes orphiques, couvertes de signes magiques, furent, durant un certain temps, appliquées sur les malades par ses disciples.

Le plus célèbre des élèves de Chiron fut Esculape, contemporain des Argonautes, qui ressuscita tant de fois que Pluton s'en plaignit à Jupiter: sa foudre en fit un dieu, qui fut ensuite déifié, et des temples s'élevèrent en son honneur, surtout dans le Péloponèse; il est à croire qu'ils étaient situés dans des lieux salubres et près de sources minérales, où les malades venaient. pleins de foi dans les oracles et dans les purifications, se guérir sous l'inspection des prêtres; si la cure était suivie de succès, ils suspendaient, dans le sanctuaire, des tablettes votives, des inscriptions, de petites figures d'ivoire (2). La doctrine d'Esculape (Ἀσκληπιός) se perpétua chez ses descendants; et les Asclépiades de Cnide (1), ayant acquis une grande réputation, formèrent une classe à part avec ses mystères et ses initiations.

(1) Plusieurs inscriptions eucharistiques à Esculape, trouvées dans l'île du Tibre, ont été publiées par GRUTER, dans son *Thesaurus*, et commentées par HUNDEBTMARK, de *Incrementis artis medicæ per expositionem ægrotorum in vias publicas et templa*; Leipsick, 1749. En voici quelques-unes:

« Cea jours-ci, l'oracle conseilla à un certain Caius, aveugle, d'aller à l'autel sacré et de prier, puis de traverser le temple de droite à gauche, de mettre ses cinq doigts sur l'autel, de lever la main et de l'appliquer sur ses yeux, et il recouvra aussitôt la vue, aux grands applaudissements du peuple, témoin de sa guérison. Ces prodiges arrivèrent sous le règne d'Antonin, notre auguste. »

« Le dieu ordonna à Valérius Aper, soldat aveugle, d'aller mêler du sang de coq blanc avec du miel, d'en faire un liniment et de s'en frotter les yeux pendant trois jours; il recouvra la vue et en remercia le dieu publiquement. »

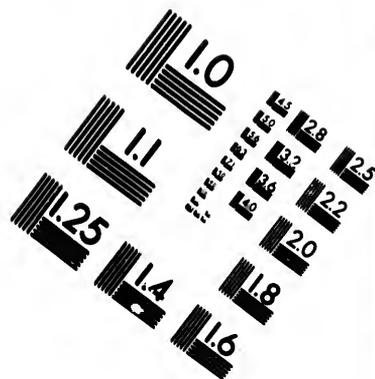
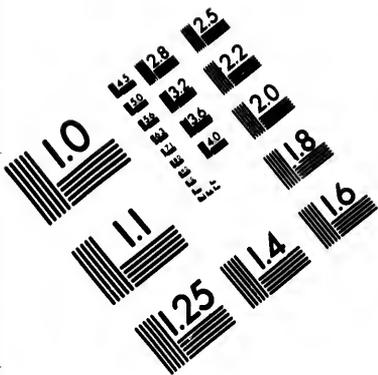
« Julien étant dans un état désespéré par suite d'un crachement de sang, et abandonné de tous, le dieu lui ordonna d'aller prendre sur l'autel des graines de pin, de les mêler avec du miel, et d'en manger trois jours, et il guérit et vint publiquement rendre grâces devant le peuple. »

« Le dieu prescrivit à Lucius, pleurétique et condamné de tous les hommes, d'aller prendre de la cendre sur l'autel, de la mêler avec du vin, et de se l'appliquer sur le flanc, et il guérit, et remercia le dieu publiquement, et le peuple se félicita avec lui. »

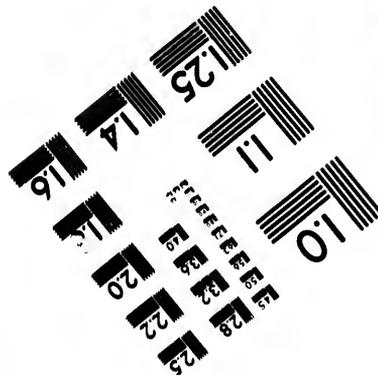
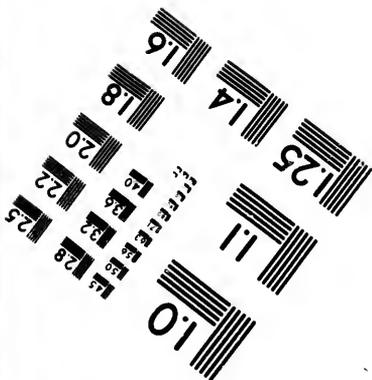
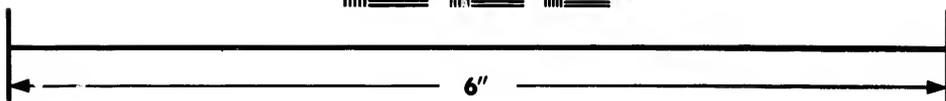
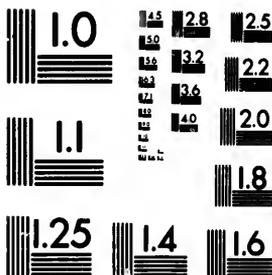
Ces inscriptions sont d'une époque postérieure, mais nous donnent à presumer que les cas de guérison, dans les anciens temples, étaient relatés à peu près de la même manière.

(2) On attribue aux Asclépiades, descendants d'Esculape, un opuscule inti-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10  
18

Pythagore doit occuper un rang distingué dans l'histoire de la médecine pour l'avoir débarrassée de la superstition et appelée à contribuer aux progrès de la législation et de l'art de gouverner : on lui fait honneur de découvertes physiologiques importantes, notamment sur la génération : il observa que, durant le sommeil, le sang afflue avec plus d'abondance au cœur et à la tête. Alcéméon donna le premier une théorie du sommeil. Le grand Empédocle, non content de guérir ses Agrigentins de leurs vices moraux, les garantit des épidémies occasionnées par le *sirocco* (vent de sud-est), en faisant clore une gorge qui lui donnait passage ; il assainit également Sélinunte en y amenant de l'eau de source à travers des marais insalubres.

D'autres pythagoriciens cultivèrent la médecine et cherchèrent à la retirer des mains des descendants d'Esculape, sans toutefois proscrire d'abord toutes les formules magiques et les invocations, par suite du système de modifications progressives adopté par eux. Mais quand on accuse l'école de Pythagore d'avoir introduit la doctrine des nombres dans la science médicale et supposé que la nature avait de la prédilection pour certains chiffres et pour certaines manifestations périodiques, mérite-t-elle vraiment les railleries dont elle a été l'objet ? Nous savons les admirables applications que les pythagoriciens avaient faites de l'arithmétique à la géométrie, à la statique, à la mécanique, au point d'arriver aux éclatantes découvertes d'Archimède et à calculer les vibrations des corps sonores. Ils l'étendirent, par la suite, aux sciences morales et à la médecine, mais comme une algèbre, un langage universel des sciences, une méthode de comparaison. Quelque

tulé : Ἀσκληπιάδων ὑγιεινὰ παραγγέλματα, contenant des préceptes pour la santé, en 21 vers qui ont été imprimés dans le *Beyträge zur Geschichte der Literatur*, du baron G. C. d'Arétin, t. IX. En voici le sens :

« Si tu veux, voici la table de la bonne santé : — Ne prends chaque jour qu'un seul repas. — Que le repas soit simple, et ne l'aime pas copieux. — Éloigne-toi des mets et des boissons sans en être rassasié, et livre-toi à un exercice modéré. — Couche-toi pour dormir sur le côté droit, et qu'en hiver les boissons glacées te soient odieuses. — Pique-toi la veine craniaque dans l'été, et plutôt la majeure dans les temps froids. — A la nouvelle lune, ne reste pas renfermé ; mais si tu es vieux, observe la pleine lune, et purge ton ventre. — N'aie la bouche ni brûlante ni amère ; si elle est sobre, elle n'aura ni sécheresse ni amertume. — Tiens dans l'hiver ton corps, ta tête, ta poitrine et les pieds enveloppés et chauds. — Ne fais pas usage de fourrures quand le soleil est ardent, et encore moins du poil de chèvre. — Fuis toujours les demeures d'une odeur fétide, mais surtout dans la chaude saison. — De cette manière, et avec l'aide de Dieu, tu éviteras les maladies. »

mystère qui enveloppe encore la véritable science des nombres pythagoriques, on doit supposer que tel en était le sens, que telle en était l'application à l'art de guérir.

Rien, il est vrai, ne prouve *à priori* que la nature ait une préférence quelconque pour les nombres trois, sept ou quarante ; mais combien de choses nous révèlent un certain ordre, même dans ce qui semble le plus désordonné ? Pouvons-nous du moins invoquer des expériences multipliées qui nous permettent de repousser franchement cette régularité ? Combien n'en est-il pas, au contraire, pour attester une sorte de périodicité dans les mouvements vitaux, dans la formation et dans le développement des organes, dans la gradation de leurs fonctions, dans les crises des maladies ? Consultez les faits recueillis par Hippocrate, Galien, Arétée et d'autres anciens, puis par leurs abrégiateurs et continuateurs, qui semblèrent s'être entendus pour vérifier l'exactitude de la doctrine des nombres chez les anciens : ajoutez que, parmi les modernes les plus renommés, Stahl embrasse cette doctrine, la fortifie, l'applique à l'histoire des phénomènes de la vie ; Hoffmann, bien que plus timide, s'en rapproche dans plusieurs de ses dissertations ; Boerhaave finit par lui rendre hommage ; Cabanis la respecte ; et nous, sans vouloir prononcer, nous rappellerons seulement combien c'est chose facile que de tourner en ridicule un homme ou une doctrine, et que rien n'est plus opposé que l'histoire à l'esprit de légèreté et de moquerie.

Quand l'association pythagoricienne fut dissoute, ses membres se dispersèrent par toute l'Italie et dans la Grèce, et les habitants de Crotona et de Cyrène furent en grande réputation comme médecins. C'était au lit des malades, et non plus dans les temples, qu'ils exerçaient leur art ; c'était dans la nature, et non pas dans la colère des dieux, qu'ils cherchaient les causes des maladies. Les Asclépiades de Cnide, n'ayant pu réussir à se délivrer de leur concurrence par la calomnie et par les persécutions, durent, eux aussi, renoncer au mystère ; ce fut alors qu'ils se mirent à pratiquer ouvertement les méthodes de traitement recueillies des tablettes votives, et réduites en aphorismes : cette forme proverbiale, nous la trouvons commune à d'autres sciences encore au berceau.

Le plus fameux des Asclépiades de Cos fut Hippocrate. Doué de l'esprit d'invention et de ce bon sens qui plane au-dessus des opinions dominantes et devance les siècles, il saisit le premier le véritable aspect sous lequel la médecine devait être considérée, et la

Hippocrate.

sépara de la philosophie des écoles; il recueillit les observations faites dans les temples, y joignit ses propres observations, et fut surtout vanté pour l'excellence de sa méthode dans le traitement des maladies aiguës. Celui qui le jugerait d'après l'état présent de la science pourrait se rire facilement d'un savant qui ne distinguait pas les veines des artères, connaissait peu le pouls, ignorait le jeu des muscles ainsi que l'importance du système nerveux, et avait à peine une notion des principaux organes renfermés dans les grandes cavités du corps; ce qui l'obligea, dans une aussi grande disette d'éléments physiologiques, à ne faire usage, dans l'exercice de la médecine, que de la synthèse expérimentale. Mais Hippocrate devient prodigieux quand on le considère relativement au temps où il vivait : il n'est pas de phénomène morbide qui lui échappe, quoiqu'il n'en scrute pas l'origine et ne cherche pas à les réunir tous pour en former des classes distinctes, qu'il s'égaré même en de vaines rêveries, quand parfois il recherche les causes des symptômes. Mais il se vantait, comme de la plus utile de ses découvertes, d'avoir inventé l'hygiène : il part de l'état de l'homme en santé pour expliquer celui du malade; il étudie très-attentivement les phénomènes qui nous entourent, l'air, les eaux, les lieux, les épidémies, les influences des vents, devançant de deux mille ans Montesquieu, Bodin, Herder, Cabanis, et tous ceux qui affirment que l'homme doit tout au climat; moins blâmable qu'eux en ce qu'il n'avait pas l'histoire pour le démentir (1).

(1) « Les Européens qui habitent les montagnes, les pays rudes, élevés, secs, où les saisons amènent de grands changements, sont naturellement de haute stature, laborieux, braves; dans leur caractère quelque chose d'agreste et de sauvage. Ceux qui habitent les vallées, les pays couverts de pâturages, tourmentés par des chaleurs étouffantes, plus exposés aux vents du midi que du nord, ceux-là sont petits, mal proportionnés, trapus; ils ont les cheveux foncés, et sont moins flegmatiques que bilieux, sans pourtant manquer ni de force ni de courage, et ils pourraient acquérir l'un et l'autre si les institutions venaient en aide. Au reste, s'il y avait dans leur pays des fleuves qui entraînaient les eaux dormantes et celles de pluie, ils pourraient jouir d'une bonne santé et avoir un beau teint. Si, au contraire, il n'y avait pas de fleuve, et s'ils buvaient des eaux stagnantes dans des réservoirs ou des eaux de marais, ils auraient infailliblement de gros ventres et seraient sujets à des affections de la rate. Ceux qui habitent des lieux élevés, aérés, exposés au soleil, et en même temps humides, sont d'ordinaire grands et se ressemblent entre eux; leurs mœurs sont moins viriles et plus douces. Ceux qui habitent des terroirs légers, secs et nus, ont la constitution sèche et nerveuse, et une opiniâtreté que rien ne fléchit. Partout enfin où les saisons produisent de grands changements, les hommes changent aussi d'aspect et de tempérament, comme de mœurs et d'habitudes.

Il expose ses idées avec netteté et concision, sans faire usage de ces termes prétentieux dont quelques-uns hérissent la science, en se servant, au contraire, d'expressions simples et populaires. La maladie et la nature, toujours bonne et sage, luttent ensemble, et selon que cède l'une ou l'autre, c'est le malaise, la santé ou la mort. La tâche du médecin n'est donc que de seconder, que d'aider la nature, qui est le médecin par excellence; pour cela il doit observer attentivement les temps critiques.

Hippocrate voulait que les médecins fussent chastes, décents, discrets, aimables, reconnaissants; qu'ils secourussent gratuitement le pauvre, et crussent que les choses humaines sont dans la main de la Divinité. La peste s'étant déclarée dans les provinces perses, le grand roi envoie vers Hippocrate, à qui il fait offrir honneurs et trésors s'il consent à donner ses soins à ses sujets; mais Hippocrate répond : *J'ai dans ma maison la nourriture, le vêtement et un lit; je n'ai besoin de rien au delà, et je n'irai pas servir les ennemis de ma patrie et de la liberté.*

Voilà le grand homme, s'écrie Cabanis, le sage philanthrope, qui, par ce simple refus, sert sa patrie autant que Miltiade et Thémistocle par leurs éclatantes victoires, et dont la mémoire contribua ensuite plus qu'on ne le croit à l'affranchissement des nations (1)!

Nous admirons aussi de semblables vertus, mais avec la réserve convenable, eu égard à l'égoïsme national, caractère de l'époque païenne. On admirerait bien plus aujourd'hui, et l'on a admiré en effet de nos jours, ceux qui, sans distinction de peuple et de croyance, vont porter secours à l'humanité partout où elle

« Ainsi, la différence des saisons peut être considérée comme la première cause de celle des hommes, puis les qualités du sol et des eaux; et l'on peut établir en principe que toutes les autres productions de la terre se conforment également à la nature du sol. »

Hippocrate va encore plus loin : La lâcheté, ajoute-t-il, s'accroît par l'indolence et l'inaction; « le courage naît de l'exercice et du travail; les Grecs sont pour cela plus aptes à la guerre que les Asiatiques; mais les lois qu'ils se donnent eux-mêmes, au lieu de les recevoir d'un roi, y entrent pour beaucoup. Partout où le despotisme règne, la valeur manque nécessairement. Des esclaves n'exposent pas volontiers leur vie pour augmenter la puissance de leur maître. Si la nature leur départ du courage, le joug sous lequel ils sont condamnés à vivre ne tarde pas à le leur enlever. Ceux qui se régissent par leurs propres lois bravent les dangers avec joie, parce que c'est pour eux-mêmes qu'ils cherchent la victoire. Les institutions contribuent donc à rendre les hommes lâches ou courageux. » — *Traité des airs, des eaux et des lieux*, 23 et 24.

(1) *Du degré de certitude de la médecine.*

souffre. Quoi qu'il en soit, les Athéniens reconnaissants accordèrent à Hippocrate le droit de cité, l'initiation aux mystères d'Éleusis, et les honneurs du Prytanée, comme à l'un des bienfaiteurs de la patrie (1).

(1) « Attendu qu'Hippocrate de Cos, médecin, descendant d'Esculape, déploya le plus grand zèle pour la conservation des Grecs, quand les barbares y apportèrent la peste; qu'en envoyant ses élèves où le mal sévissait, il fit connaître les remèdes qui préservaient ou guérissaient; qu'il publia tout ce qu'il avait écrit sur la médecine, voulant que d'autres médecins fussent en état de conserver ou de rendre la santé; que le roi de Perse lui offrit de grands honneurs et de très-riches présents, et qu'il les refusa parce que ce roi est l'ennemi des Grecs;

« Le peuple d'Athènes voulant montrer combien il apprécie tout ce qui est profitable à la Grèce, voulant aussi donner à Hippocrate une récompense digne des services qu'il a rendus, décrète qu'Hippocrate sera initié aux grands mystères, comme le fut Hercule, fils de Jupiter; il recevra une couronne d'or, et le héros proclamera ce don dans les grandes Panathénées. Les enfants nés à Cos pourront passer leur adolescence à Athènes comme les enfants des Athéniens, par égard pour un pays qui a produit un tel homme. Le droit de cité est accordé à Hippocrate, qui sera, durant toute sa vie, nourri dans le Prytanée. »

#### SERMENT D'HIPPOCRATE.

« Je jure par Apollon médecin, par Esculape, par Hygie et Panscée, et par tous les dieux et toutes les déesses, selon mes forces et mon intelligence, d'accomplir ce serment; je jure d'honorer comme mon père celui qui m'a enseigné cet art, de veiller à sa subsistance, de pourvoir libéralement à ses besoins, de considérer ses enfants comme mes propres frères, de leur apprendre cet art sans salaire ni conditions, s'ils veulent l'étudier; de communiquer les préceptes vulgaires, les connaissances secrètes et tout le reste de la doctrine à mes enfants, à ceux de mes mattres et aux adeptes qui se seront enrolés et que l'on aura fait jurer selon la loi médicale, mais à aucun autre. Je ferai servir, suivant mon pouvoir et mon discernement, le régime diététique au soulagement des malades; j'éloignerai d'eux tout ce qui pourrait leur être nuisible et toute espèce de maléfice, je n'administrerai un médicament mortel à qui que ce soit, quelques sollicitations qu'on me fasse, et jamais je ne le conseillerai. Je n'administrerai non plus à aucune femme des drogues abortives; je conserverai ma vie pure et sainte, aussi bien que mon art. Je n'opérerai point ceux qui souffrent de la pierre, mais je laisserai la taille aux opérateurs. J'entrerai dans les maisons pour y secourir les malades, me gardant de toute iniquité volontaire, m'abstenant de toute espèce de débauche, m'interdisant tout commerce honteux, soit avec les femmes, soit avec les hommes, libres ou esclaves. Les choses que je verrai ou que j'entendrai dans l'exercice de ma profession, ou hors de mes fonctions dans le commerce des hommes, et qui ne devront pas être divulguées, je les tairai, les regardant comme des secrets inviolables. Si je ne viole ni ne mets en oubli ce serment, que ma conduite et mon art puissent me profiter, et ma réputation vivre à jamais parmi les hommes; si je le néglige ou me parjure, que le contraire m'arrive ! »

Il est probable que ses ouvrages nous sont parvenus altérés et mutilés (1); mais l'esprit d'observation, né avec lui, ne s'éteignit plus. Les sophistes néanmoins causèrent à la médecine un tort considérable, en substituant les discours prolixes à l'aphorisme précis, les subtilités à l'expérience, et en mêlant ensemble les systèmes des différentes écoles. Il est vrai que les Grecs songèrent plus à jouir de leur air limpide et de la pureté de leurs eaux qu'à les analyser. Ils étaient même d'autant moins portés à rechercher les causes naturelles, qu'ils avaient peuplé la nature d'êtres animés. Et cependant, avec un admirable sentiment du vrai pratique, ils répandirent au loin, dans leurs voyages parmi les autres peuples, de précieuses notions. Ils proclamèrent avec Pythagore l'immutabilité du soleil, avec Leucippe la rotation de la terre; Démocrite n'attendit pas le télescope pour enseigner que la Voie

Hippocrate passe en revue les qualités du médecin dans l'opuscule intitulé : *Du médecin.*

« Ce livre, dit-il, est la règle du médecin et enseigne ce qu'il doit faire pour bien disposer l'officine médicale. Nous estimons qu'il est nécessaire pour le médecin d'avoir, autant que la nature le lui permet, le teint frais et de l'embonpoint, parce que le vulgaire pense que celui qui ne se porte pas bien lui-même ne peut rien pour la santé des autres. Il faut qu'il soit propre sur sa personne, qu'il soit vêtu honorablement, et fasse usage de parfums dont l'odeur ne soit désagréable pour personne; les malades en reçoivent une sensation agréable. Qu'il songe à faire preuve de modestie, non-seulement en se taisant, mais encore dans tous ses actes. Les bonnes mœurs et les manières honnêtes contribuent grandement à la bonne opinion et à l'autorité. S'il les possède, il doit aussi se montrer grave et humain; car l'assurance et la promptitude téméraire sont méprisées, bien que parfois elles soient utiles. Il faut pourtant réfléchir quand il convient d'en faire usage. Les mêmes offices rendus aux mêmes personnes gagnent du prix en raison de leur rareté. Quant à son maintien, qu'il ait le visage grave sans dureté, pour ne pas paraître hautain et incivil. Celui qui s'abandonne à un rire immodéré, à une gaieté excessive, devient insupportable, et c'est ce qu'il faut éviter avec grand soin. Qu'il soit ensuite juste dans toutes les circonstances; la justice lui sera très-utile; car il a de nombreuses et étroites relations avec ses malades : à toute heure, il se trouve avec des femmes, des jeunes filles, au milieu d'objets d'un grand prix; il importe donc qu'il se conduise avec la plus grande réserve, avec la plus parfaite délicatesse. Tel doit être le médecin et pour l'âme et pour le corps. »

Hippocrate continue en indiquant les instruments que doit avoir le médecin, d'où il semble résulter que celui-ci n'était pas distinct du chirurgien, excepté dans quelques opérations particulières, comme celle de la pierre.

(1) Une bonne édition d'Hippocrate, texte et traduction, avec des notes philologiques et des commentaires médicaux, due au savant M. Littré, membre de l'Institut de France, est en cours de publication à Paris : elle formera neuf volumes; huit sont publiés.

Mathéma-  
tiques.

lactée était un vaste amas d'étoiles. L'attraction newtonienne fut devancée par la théorie de l'amour et de la discorde entre les éléments, mise en avant par Empédocle, à qui les phénomènes de l'électricité paraissent n'avoir pas été étrangers (1). Les Grecs connurent la véritable durée de l'année solaire; ils surent de combien de degrés le zodiaque est incliné sur l'équateur; ils mesurèrent la célérité des corps célestes en devinant les éclipses, et l'Athénien Méton publia, dans Olympie, la période des dix-neuf années qui ramenait le soleil et la lune à peu près au même point du ciel. Platon, chez qui l'enthousiasme suppléait à la science, proposa le problème fondamental de l'astronomie, la démonstration des révolutions des corps célestes par leur mouvement circulaire régulier. Eudoxe, après lui, pensa que les astres étaient beaucoup plus grands qu'ils ne nous paraissent, et, les comparant entre eux, fit le diamètre du soleil neuf fois plus grand que celui de la lune, ce qui indiquait que leur distance n'était pas la même (2).

De belles applications de géométrie furent dues aux pythagoriciens, qui purent, en greffant les mathématiques sur la physique, s'élever au premier rang parmi les sectes philosophiques. On fait honneur à Thalès d'avoir trouvé les propriétés du triangle isocèle; d'avoir démontré que, si deux lignes droites viennent à se croiser, les angles opposés au sommet sont égaux; que les triangles à angles égaux ont leurs côtés proportionnels; que l'angle qui a pour base le diamètre, et dont la sommité touche la périphérie d'un cercle, est nécessairement droit. Il sut calculer les hauteurs inaccessibles au moyen des ombres, et mesurer la distance d'un vaisseau; il enseigna à prendre la petite Ourse comme point plus fixe que le Charlot, expliqua la cause des éclipses et des phases de la lune, indiqua les solstices et les équinoxes, figura, sur un globe d'airain, la terre et la mer. On doit à Anaximandre l'invention ou l'introduction des cartes géographiques, des signes du zodiaque et des sphères armillaires.

Platon créa les mathématiques transcendantes; c'était là, disait-il, l'occupation continuelle des dieux, et, à leur exemple, il ne passa pas un jour sans démontrer à ses disciples une vérité nouvelle. Avant lui, l'attention ne s'était portée, parmi les cour-

(1) Voyez son éloge par l'abbé SCINA; Palerme, 1813.

(2) M. Boeckh, dans le *Phitolaüs* (Berlin, 1819), a réuni tous les passages relatifs aux connaissances cosmogoniques des platoniciens.

bes,  
nlqu  
et d'  
de l'  
qu'e  
Tare  
avait  
égale  
du c  
renfe  
Le tr  
tion;  
mier  
d'une  
math  
en sé  
méca  
qui  
encor  
l'une  
bet p  
on fa  
Ar  
naiss  
que l  
sieur  
injus  
dû ad  
vrag  
ciers  
leurs  
pour  
effet,  
comp  
sonne  
la var  
de les  
la dis

(1) I  
indiqu  
(2) A

bes, que sur la ligne circulaire; il la dirigea sur les sections coniques, et donna ainsi l'impulsion aux recherches de Ménechme et d'Aristée. Son mérite fut plus grand encore : il enseigna l'usage de l'analyse géométrique, supérieure à l'analyse algébrique en ce qu'elle est plus évidente, et, c'est par ce moyen qu'Archytas de Tarente put arriver à plusieurs découvertes importantes. Zénodote avait déjà démontré que les figures de contour égal ne sont pas égales de superficie, et Hippocrate de Chios, à l'aide des lunules du cercle, avait aussi démontré l'égalité entre deux espaces, l'un renfermé dans des lignes courbes, l'autre dans des lignes droites. Le traité élémentaire d'Euclide n'a pas encore perdu sa réputation; mais ce géomètre doit presque tout à Aristote, qui le premier parla d'axiomes et de définitions, détermina les conditions d'une démonstration rigoureuse, établit la distinction entre les mathématiques proprement dites et les mathématiques mixtes; en séparant l'arithmétique, la géométrie, la stéréométrie, de la mécanique, de l'optique, de l'astronomie et de la musique, ce qui contribua aux progrès de chacune d'elles, puis en divisant encore l'arithmétique de la géométrie, pour attribuer l'abstrait à l'une, le concret à l'autre. Il fit aussi usage des lettres de l'alphabet pour indiquer des quantités indéterminées (1), invention dont on fait honneur au savant algébriste français Viète.

Aristote fonda vraiment l'encyclopédie, en coordonnant les connaissances philosophiques et scientifiques d'après une méthode que la postérité n'a pas encore remplacée, et en renversant plusieurs systèmes de ses prédécesseurs avec une critique quelquefois injuste, mais qui fournit des éléments à l'histoire. Platon avait dû acheter, à un prix énorme, dans la Grande-Grece, un seul ouvrage de Pythagore; Aristote eut tous les livres de ses devanciers, et quand les autres philosophes devaient se contenter de leurs observations personnelles, il lui suffisait d'exprimer un désir pour obtenir aussitôt d'Alexandre ce qu'il y avait de plus rare : en effet, son élève dépensa la valeur de trois millions de francs à compléter les collections du maître, et mit des milliers de personnes à sa disposition (2). Riche de tant de connaissances, dont la variété ne nuisait point chez lui à la profondeur, il eut le mérite de les réduire en systèmes, en appliquant à tous les faits connus la distribution régulière, introduite par Platon dans les connais-

Encyclopédie  
d'Aristote.

(1) *Natur. Ausc.*, VII, 6, VIII, 15. Cicéron se servit aussi des lettres pour indiquer des objets indéterminés. *Lettres à Atticus*, II, 3.

(2) Athénée, *Banquet*, IX, p. 398. — Pline, *Hist. natur.*, VIII, 16.

sances humaines, et l'esprit d'observation et d'analyse si rare parmi les Grecs.

C'est surtout comme témoignage de son savoir et de celui de son temps qu'il est utile d'examiner ses ouvrages.

Dans sa *Rhétorique*, il voulut accomplir l'œuvre commencée par Socrate, c'est-à-dire abattre les rhéteurs en donnant une idée sublime de l'éloquence, en la faisant considérer comme une application méthodique d'observations sur le cœur humain. Il y analyse les vertus et les vices, pour découvrir ce qui doit, dans le nombre, être imputé à faute, ce qui est l'effet du hasard ou de l'habitude, ce qui appartient au naturel ou aux passions (1); il substitue aux *lieux communs*, où les rhéteurs voulaient trouver une source abondante d'éloquence, des notions précises sur le juste et l'injuste, sur les lois fondamentales de la société; il exige de l'orateur une grande étendue de connaissances, et fait dépendre le mérite de la dialectique de l'usage qu'on en fait (2).

Aristote devait être peu fait pour sentir profondément les beautés poétiques; occupé toute sa vie de discussions positives et rationnelles, il devait attacher une importance absolument secondaire à un traité sur une science étrangère à ses études, et qui a besoin de liberté. Nous ne pouvons donc faire grand cas de sa Poétique, qui, de plus, nous est parvenue mutilée, confuse, presque inintelligible; ce qui en reste n'est qu'un fragment sur l'art dramatique, où les préceptes se déduisent des chefs-d'œuvre du théâtre grec, où l'on ne trouve, en réalité, qu'une déduction expérimentale de ce qui s'était fait jusque-là, et qui ne peut prétendre à devenir une règle pour tous les ouvrages à faire dans le domaine si varié de la poésie et de l'art. Il est certain qu'au milieu de tant de disputes littéraires qui ont divisé l'école d'Alexandrie, on n'a accordé presque aucune importance aux préceptes poétiques du Stagirite; et l'on doit s'étonner que la Logique et la Métaphysique d'Aristote aient été maintes fois en butte aux mépris injustes de ceux-là mêmes qui voulaient imposer les préceptes de sa Poétique comme des règles hors desquelles il n'est point de salut. Telle est aussi la prétention de certains pédants modernes, qui ne savent trouver, dans leur admiration pour les anciens, que dédains pour tout ce qui est nouveau, et qu'entraves pour le génie qui ose franchir les barrières scolastiques.

(1) *Rhetor.*, lib. I, c. 10, § 2.

(2) *Ibid.*, lib. I, c. 4, § 13.

Il tira du mépris les mathématiques appliquées, en montrant qu'elles étaient utiles à l'homme d'État, et détermina les limites entre elles et la philosophie, limites qui paraissent encore confuses dans Platon (1).

Il considéra la physique comme l'étude des causes premières dans la nature, et du mouvement en général (2), et réfuta beaucoup de sophismes très-répandus, relativement à l'explication des phénomènes de ce monde. Les Romains et les Arabes ajoutèrent bien peu de chose à ce qu'il savait; aussi, lors de la renaissance des études, saint Bonaventure, les scolastiques et Dante eurent-ils recours à lui pour l'astronomie, qui pouvait s'associer avec la poésie et la métaphysique. Kepler lui-même lui emprunta plusieurs de ses rêves magnifiques.

Dans l'état d'enfance où l'optique, la statique et la mécanique étaient de son temps, on est étonné de la profondeur de ses vues, en lisant ses quatre livres du *Système du monde*. Dans le troisième chapitre du second livre, il attribue le mouvement de rotation à deux forces, qui pourraient bien ne pas être différentes des forces centrales des modernes. De cette observation, que certaines éclipses de lune et d'étoiles sont visibles en Égypte, et non en Grèce, il conclut à la rotundité de la terre, dont il évalue la périmétrie à 400,000 stades, ce qui n'est pas loin de la vérité (3). En parlant de la forme sphérique de la terre, il regarde le poids comme une tendance des corps vers le centre (4), et dit que, vers ce centre, les parties tendent dans tous les sens, avec une égale force (5) : théorème que, dans le chapitre XIV, il applique à la terre.

Le quatrième livre traite complètement du poids, tant absolu que spécifique, et il dit avoir étudié le premier avant tout autre observateur. On pourrait, en outre, induire, du passage où il re-

(1) L'ouvrage dans lequel il traitait des mathématiques est perdu. Nöck, professeur d'Heidelberg, qui a fait de très-utiles recherches sur ce point, pense que c'était le sujet du livre *Περὶ τῆς ἐν τοῖς μαθηματικῶν οὐσίας*, et que Proclus y a pris ce qu'il émet de contraire aux idées de Platon, L. I, c. 6, in *Euclidem*, etc.

(2) *Περὶ τῶν πρώτων αἰτίων τῆς φύσεως καὶ περὶ πάσης κινήσεως φυσικῆς*.

(3) Voy. GOSSELIN, *Mesures itinéraires*, p. 18, dans la traduction de Strabon, tome I. Aristote supposa que l'Espagne était peu éloignée de l'Inde, ce qui encouragea Christophe Colomb à tenter sa grande découverte.

(4) C'est de là que Dante a pris le célèbre... *Punto*

*A cui son tratti d'ogni parte i pesi.*

(5) Il ajoute dans la *Mécanique* : « à distances égales. »

cherche pourquoi un morceau de bois est plus pesant dans l'air que dans l'eau, qu'il connut l'importance d'une observation par laquelle Archimède fut conduit à poser les fondements de l'hydrostatique (1). Il crut le feu impondérable, l'air pondérable, et réussit à le peser : il observa la pression de l'atmosphère et le parti qu'on peut en tirer pour les machines hydrauliques. C'est dans son livre que se trouve cette *horreur du vide*, qui eut cours dans les écoles. Il applique aux autres machines le système des forces composées, qui font mouvoir les corps par la diagonale de leur parallélogramme, ce qui est encore aujourd'hui le fondement de cette science.

Il est vrai que, lorsqu'il veut déduire le motif pour lequel le levier ou la balance à bras inégaux met en équilibre des poids différents, il va le chercher dans la propriété du cercle, et ne trouve pas étrange qu'une figure si féconde en merveilles produise encore celle-là (2). Malgré cette erreur et d'autres, Bossut nous paraît injuste (3), lorsqu'il dit qu'Aristote n'eut en mécanique que des connaissances confuses ou fausses, car nous trouvons les propriétés du mouvement uniforme bien précisées dans ses écrits, quelque chose d'indiqué sur le mouvement curviligne, une explication ingénieuse du centre de gravitation en place de la véritable; puis, lorsqu'il explique l'action combinée des rames et du gouvernail, on voit bien qu'il sait non-seulement que l'action de la puissance est d'autant plus efficace qu'elle est plus loin de son point d'appui, mais encore quelles sont les conditions requises pour l'équilibre. Il observa Mars couvert par la lune et remarqua que cette dernière planète nous tourne toujours la même face; il essaya de rendre compte de la scintillation des étoiles, par une théorie opposée à celle d'aujourd'hui, puisqu'il fait partir les rayons de l'œil; il connut la différente conductibilité de calorique des corps; enfin il expliqua la rotundité du spectre formé par les rayons solaires, passant par une ouverture quelconque, le refroidissement causé par un ciel serein, et la formation de la rosée qui en est la suite (4).

On peut dire que l'anatomie comparée fut une création d'Aristote. Le premier il découvrit les nerfs, distingua peut-être les

(1) *De Cælo*, liv. IV, c. 4.

(2) Voy. les *Aristotelis quæstiones mechanicæ*, de VAN CAPPELLE; AMS-TERDAM, 1812.

(3) *Hist. des mathématiques*, c. III, § 2.

(4) *De Part. anim.*, II, 2. — *De Cælo*, IV, 4; II, 14.

vel  
obs  
an  
fèr  
seu  
trac  
vea  
leur

C  
von  
quer  
leur  
de r  
par  
dans  
il y  
et d  
l'air  
sit m  
pelo  
rées  
ses  
dire  
rent

La  
grès  
qui  
dans  
où le  
tonn  
lent  
les b  
toute  
maît

Pu

rema

(1)

(2)

(3)

(4)

(5)

veines des artères, signala les quatre estomacs des ruminants. Il observa que l'homme a le cerveau plus volumineux que tout autre animal; que seul il dort sur le dos; que seul, parmi les mammifères, il a la pupille inférieure garantie par des cils; que les vaisseaux sanguins portent au cœur; mais aussi il faisait passer de la trachée au cœur l'air que nous respirons, et supposait que le cerveau était un corps humide et froid, destiné à tempérer la chaleur du cœur.

Ce ne sont pas là les seules erreurs de son génie; mais nous n'avons pas à les signaler toutes, parce qu'il suffit à la science de marquer les pas dont un grand homme l'a fait avancer. Disons d'ailleurs que la méthode même tracée par Aristote facilitait les moyens de remédier à ses erreurs, et que, dans celles-ci, il s'éleva encore parfois à des conceptions ingénieuses. Que d'illusions et de méprises dans ses *Récits merveilleux* (1) et dans ses *Problèmes*! et pourtant il y chercha, non sans succès, à découvrir le mécanisme de la voix et de l'ouïe (2), à se rendre compte des changements que subissent l'air et la mer (3), de la violence et de la direction des vents: il y fit mention le premier des concrétions cristallines que nous appelons stalactites et stalagmites; le premier il fit dépendre les marées de la lune (4). Aristote, en un mot, ne poussa pas moins loin ses conquêtes hardies dans le domaine de l'intelligence qu'Alexandre les siennes dans les champs de l'Asie, et celles du disciple furent d'un grand secours au maître.

La géographie et l'histoire naturelle firent d'immenses progrès, grâce aux voyages et aux conquêtes du héros macédonien, qui ouvrit les archives des Phéniciens et des Chaldéens, et réunit dans Alexandrie le fruit de leurs observations. Dans les contrées où la nature est plus féconde, il rencontrait ici l'ébénier, là le cotonnier ou le bambou; ailleurs des champs de sésame, au lieu du lentisque et des pois; près de Bactres, un froment gros comme les baies de l'olivier (5), des armées de singes et des animaux de toute espèce; et il envoyait des échantillons de tout cela à son maître.

Puisque nous parlons des animaux, qu'il nous soit permis de remarquer que les anciens les regardaient avec une sympathie ou-

Histoire naturelle.

(1) Περὶ θαυμασιῶν ἀκουσμάτων, de *mirabilibus auscultationibus*.

(2) *Problèmes*, § 11.

(3) *Ibid.*, §§ 23, 25, 26.

(4) De *mirab. auscult.*, p. 1543, n° 60.

(5) ΘΗΟΦΡΑΣΤΗ, *Hist. des plantes*. — ATHÉNÉE, l. VII.

blée aujourd'hui : il courait sur eux mille traditions vulgaires, et les écrivains ne craignaient pas de rabaisser leur récit en les rapportant, comme s'ils eussent voulu multiplier, dans l'histoire, les êtres sensibles, et ne pas séparer l'homme des animaux, qui contribuèrent tant à sa première civilisation. Homère parle des chevaux d'Achille et des chiens d'Ulysse, comme la Bible de l'Anesse de Balaam et du chien de Tobie : Plutarque leur emprunte beaucoup d'enseignements moraux. On disait que sur la tombe d'Orphée le chant des rossignols avait plus de douceur; qu'un dauphin avait sauvé Arion du naufrage; qu'un autre accourait à la voix d'un enfant qui l'avait guéri, et le prenait sur son dos (1); qu'un troisième avait arraché aux flots un Milésien qui l'avait préservé des pêcheurs, et que, plus tard, il amena d'autres dauphins sur sa tombe, comme pour lui rendre de pieux devoirs. Certains oiseaux du fleuve Æsépous emportaient de l'eau sur leurs plumes pour arroser la sépulture de Memnon (2); un éléphant prenait soin avec amour d'un enfant que lui avait confié sa mère mourante (3); d'autres oiseaux ne laissaient aborder que des Grecs aux îles de Diomède (4); le porphyryon (poule sultane) révélait les adultères des femmes mariées ses maîtresses (5). On rapporte encore d'autres faits de ce genre, qui peuvent sans doute faire sourire, mais qui montrent dans le narrateur une naïveté charmante. Il est fait aussi mention des mules employées par les Athéniens, lors de la construction de l'Hécatompède. On laissait pâître en liberté celles qui étaient lasses; mais un jour on en vit une laisser sa pâture et marcher en avant de celles qui travaillaient attelées, comme pour les encourager, ce qui fit décréter qu'à l'avenir elle serait nourrie aux frais de l'État. Près du monument funèbre de Climon était le tombeau des cavaies avec lesquelles il avait été trois fois vainqueur à Olympie. Un chien suivit à la nage le navire qui emportait son maître d'Athènes à Saïamine, au temps de la guerre des Perses, ce qui lui valut l'honneur d'être enterré sur un promontoire qui conserva le nom de *Tombeau du Chien* (6).

Aristote abonde en détails de ce genre; mais, loin d'en faire

(1) ATHÉNÉE, *Banquet*, XIII, 85; IX, 43, etc.

(2) PAUSANIAS, *Phocid.*, XXXI.

(3) ATHÉNÉE, XIII, 85.

(4) ARISTOTE, *De mirab. auscult.*, p. 1545, n° 50.

(5) ATHÉNÉE, IX, 40.

(6) PLUTARQUE, *Vie de Caton*. Voy. Rio, *Essai sur l'histoire de l'esprit humain dans l'antiquité*; Paris, 1829.

d'in  
ce :  
part  
blèn  
assi  
com  
et la  
tion  
don  
C  
port  
natu  
qu'u  
hasa  
cieu  
exac  
recu  
pas s  
de ca  
raison  
ture  
rapp  
scien  
Mais  
tance  
deur.  
« L'H  
« nou  
« qu'  
« ne l  
« ajou  
« nou  
« nes  
« faits  
« dan  
« fait  
« dres  
« si pe

(1) H  
a trans

d'indigestes récits, il réduisit l'histoire naturelle à l'état de science : science immense par le nombre et la variété des êtres qui appartiennent à son domaine, comme aussi par la multitude de problèmes que chacun d'eux présente. Il mit l'ordre partout, et assigna presque aux siècles futurs la tâche qu'ils auraient à accomplir dans chaque branche, déterminant à l'avance la méthode et la distribution du travail, et appelant l'observation sur les questions qu'il n'avait pas su résoudre, ainsi que sur les phénomènes dont il n'avait pas saisi les causes.

Chaque génération, en dépit des obstacles et des erreurs, apporte ses matériaux à l'édifice commun de la science. L'histoire naturelle n'avait été jusque-là que confusion et tâtonnements, qu'un recueil des phénomènes les plus frappants, ramassés au hasard, que l'on cherchait à expliquer à l'aide de systèmes capricieux, et plutôt par la poésie et la théologie que par une méthode exacte. Les Orientaux et les Égyptiens, parmi lesquels Hérodote recueillit tant de connaissances sur les corps naturels, n'avaient pas su la tirer de cet état (1). Aristote, en s'appliquant à l'étude de cette science, ne pouvait pas y apporter cette analyse et cette raison absolue qui, de la contemplation des harmonies de la nature et de ses lois immuables, remonte aux principes sublimes qui rapprochent et font converger à un foyer unique les résultats des sciences diverses; c'eût été trop prétendre que de l'exiger de lui. Mais si nous plaçons le génie à son temps, au milieu des circonstances où il se trouvait, il nous apparaîtra dans sa véritable grandeur. Buffon, le juge le plus compétent en cette matière, a dit : « L'Histoire des animaux d'Aristote est peut-être encore ce que nous avons de mieux fait en ce genre. Il parait par son ouvrage qu'il les connoissoit mieux et sous des vues plus générales qu'on ne les connoit aujourd'hui. Enfin, quoique les modernes aient ajouté leurs découvertes à celles des anciens, je ne vois pas que nous ayons sur l'histoire naturelle beaucoup d'ouvrages modernes qu'on puisse mettre au-dessus d'Aristote... Il accumule les faits, et n'écrit pas un mot qui soit inutile : aussi a-t-il compris dans un petit volume un nombre presque infini de différents faits, et je ne crois pas qu'il soit possible de réduire à de moins dres termes tout ce qu'il avoit à dire sur cette matière, qui parait si peu susceptible de cette précision, qu'il falloit un génie comme

(1) Hérodote mérite d'être consulté surtout pour les particularités qu'il nous a transmises à ce sujet.

« le sien pour y conserver en même temps de l'ordre et de la netteté ; et quand même on supposeroit qu'Aristote auroit tiré de tous les livres de son temps ce qu'il a mis dans le sien , le plan de l'ouvrage , sa distribution , le choix des exemples , la justesse des comparaisons , une certaine tournure dans les idées que j'appellerois volontiers le caractère philosophique , ne laissent pas douter un instant qu'il ne fût lui-même bien plus riche que ceux dont il auroit emprunté (1). »

Nous ne devons pas enfin passer sous silence qu'au dire de quelques naturalistes modernes , on trouverait dans Aristote la conception théorique de l'unité de la composition organique , que Belon essaya le premier de démontrer pratiquement , et qui forme aujourd'hui le point culminant où visent les zoologistes , pour arriver à une conquête dont le résultat serait de changer entièrement l'aspect des sciences naturelles.

## CHAPITRE XXIV.

### ITALIE.

#### PREMIERS HABITANTS.

En voyant apparaître cette terre chérie qui nous rattache à un beau nom , à de grands souvenirs , à de généreuses espérances , comme jadis les compagnons d'Énée en découvrant ses bords si longtemps cherchés , nous nous écrions avec une joie pieuse : Italie , Italie !

Du rocher de l'Atlantique contre lequel était venue se briser sa puissance artificielle , reportant sa pensée vers la patrie de ses ancêtres , vers le théâtre de ses premiers triomphes , où les souvenirs de sa vie héroïque étaient les seules consolations de son exil , le grand conquérant de nos jours s'exprimait en ces termes :

Position géographique.

« L'Italie est environnée par les Alpes et par la mer. Ses limites naturelles sont déterminées avec autant de précision que si c'était une île. Elle est comprise entre le 36° et le 46° degré de latitude , le 4° et le 16° de longitude de Paris ; elle se divise naturellement en trois parties : la continentale , la presqu'île et

(1) BUFFON , *Histoire naturelle* , tome 1<sup>er</sup> , premier discours.

« les lies. La première est séparée de la deuxième par l'isthme de  
 « Parme. Si de Parme, comme centre, vous tracez une demi-cir-  
 « conférence du côté du nord avec un rayon égal à la distance de  
 « Parme aux bouches du Var, ou aux bouches de l'Isonzo (soixante  
 « lieues), vous aurez tracé le développement de la chaîne supé-  
 « rieure des Alpes qui sépare l'Italie du continent. Ce demi-cercle  
 « forme le territoire de la partie dite continentale, dont la surface  
 « est de cinq mille lieues carrées. La presque ille est un trapèze com-  
 « pris entre la partie continentale au nord, la Méditerranée à  
 « l'ouest, l'Adriatique à l'est, la mer d'Ionie au sud, dont les  
 « deux côtés latéraux ont deux cents à deux cent dix lieues de  
 « longueur, et les deux autres côtés de soixante à quatre-vingts  
 « lieues. La surface de ce trapèze est de six mille lieues carrées.  
 « La troisième partie, ou les lies, savoir : la Sicile, la Sardaigne  
 « et la Corse qui, géographiquement, appartient plus à l'Italie  
 « qu'à la France, forme une surface de quatre mille lieues carrées ;  
 « ce qui porte à quinze mille lieues carrées la surface de toute  
 « l'Italie.....

« Les Alpes sont les plus grandes montagnes de l'Europe ; elles sé-  
 « parent l'Italie du continent. Grand nombre de cols les traversent. Montagnes.  
 « Cependant un petit nombre sont seuls pratiqués par les armées,  
 « les voyageurs et le commerce. A quatorze cents toises d'élévation,  
 « on ne trouve plus de trace de végétation ; à une plus grande élé-  
 « vation, les hommes respirent et vivent péniblement ; au-dessus  
 « de seize cents toises sont les glaciers et les montagnes de neiges  
 « éternelles, d'où sortent des rivières dans toutes les directions,  
 « qui se rendent dans le Pô, le Rhône, le Rhin, le Danube, l'A-  
 « driatique.....

« Toutes les vallées tombent perpendiculairement du sommet  
 « des Alpes dans le Pô ou l'Adriatique, sans qu'il y ait aucune  
 « vallée transversale ou parallèle ; d'où il résulte que les Alpes du  
 « côté de l'Italie forment un amphithéâtre qui se termine à la chaîne  
 « supérieure. En gardant le débouché de toutes ces vallées, on  
 « garde toute la frontière. Le mont qui domine le col de Tende est  
 « élevé de quatorze cents toises ; le mont Viso de quinze cent qua-  
 « rante-cinq toises ; le mont Genève de dix-sept cents toises ; le  
 « pic de Gletscherberg sur le Saint-Gothard de dix-neuf cents toi-  
 « ses, et le mont Brenner de douze cent cinquante toises. Ces som-  
 « mités dominent la demi-circonférence de la haute chaîne des  
 « Alpes ; et, vues de près, elles se présentent comme des géants  
 « de glace placés pour défendre l'entrée de cette belle contrée.

« Les Alpes se divisent en Alpes maritimes, cottiennes, grecques, pennines, rhétiennes, cadoriennes, juliennes, noriques. Les Alpes maritimes séparent la vallée du Pô de la mer. C'est une deuxième barrière de ce côté : le Var et les Alpes cottiennes et grecques séparent l'Italie de la France ; les Alpes pennines, de la Suisse ; les Alpes rhétiennes, du Tyrol ; les Alpes cadoriennes et juliennes, de l'Autriche. Les Alpes noriques sont une seconde ligne, et dominent la Drave et la Mur. Le mont Blanc est le point le plus élevé ; il domine toute l'Europe. De ce point central, les Alpes vont toujours en diminuant d'élévation, soit du côté de l'Adriatique, soit du côté de la Méditerranée. Dans le système des montagnes que domine le mont Viso, prennent leurs sources : le Var qui se jette dans la Méditerranée, la Durance qui se jette dans le Rhône, et le Pô qui traverse toutes les plaines de l'Italie, en recueillant toutes les eaux de cette pente des Alpes et d'une portion de l'Apennin ; dans le système des montagnes que domine le Saint-Gothard, prennent leurs sources : le Rhin, le Rhône, l'Inn, un des plus gros affluents du Danube, et le Tésin, un des plus gros affluents du Pô ; dans le système des montagnes que domine le Brenner, prennent leurs sources : l'Adda qui se jette dans le Pô, et l'Adige qui va à l'Adriatique ; enfin dans les Alpes cadoriennes, la Piave, le Tagliamento, l'Isonzo, la Brenta et la Livenza ont leurs sources au pied de ces montagnes.

« Les Apennins sont des montagnes du second ordre, beaucoup inférieures aux Alpes ; ils traversent l'Italie et séparent les eaux qui se jettent dans l'Adriatique de celles qui se jettent dans la Méditerranée. Ils commencent où finissent les Alpes, aux collines de Saint-Jacques, près du mont Ariol, le dernier des Alpes. Saint-Jacques et le col de Cadibone, près de Savone, sont plus bas encore, de sorte que ce point est à la fois la partie la plus basse des Alpes et la partie la plus basse des Apennins. Depuis le premier col, celui de Cadibone, les Apennins vont toujours en s'élevant, par un mouvement inverse à celui des Alpes, jusqu'au centre de l'Italie. Ils se divisent en Apennins liguriens, Apennins étrusques, Apennins romains, Apennins napolitains. Les Apennins romains se terminent au mont Vélino, qui, s'élevant à treize cents toises au-dessus de la mer, est couvert de neige tout l'été. Arrivés à ce point, les Apennins vont en baissant jusqu'à l'extrémité du royaume de Naples.

« L'Italie, isolée dans ses limites naturelles, séparée par la mer

« et par de très-hautes montagnes du reste de l'Europe, semble  
 « être appelée à former une grande et puissante nation ; mais elle  
 « a, dans sa configuration géographique, un vice capital que l'on  
 « peut considérer comme la cause des malheurs qu'elle a essuyés  
 « et du morcellement de ce beau pays en plusieurs monarchies ou  
 « républiques indépendantes : sa longueur est sans proportion avec  
 « sa largeur. Si l'Italie eût été bornée par le mont Vélino, c'est-à-  
 « dire à peu près à la hauteur de Rome, et que toute la partie du  
 « terrain entre le mont Vélino et la mer d'Ionie, y compris la Si-  
 « cile, eût été jetée entre la Sardaigne, la Corse, Gènes et la Tos-  
 « cane, elle eût eu un centre, près de tous les points de la circon-  
 « férence ; elle eût eu unité de rivières, de climat et d'intérêts lo-  
 « caux. Mais d'un côté, les trois grandes îles, qui sont un tiers de  
 « sa surface, ont des intérêts, des positions, et sont dans des cir-  
 « constances isolées ; d'un autre côté, cette partie de la péninsule,  
 « au sud du mont Vélino, et qui forme le royaume de Naples, est  
 « étrangère aux intérêts, au climat, aux besoins de toute la vallée  
 « du Pô. Cependant quoique le sud de l'Italie soit, par sa situation,  
 « séparé du nord, l'Italie est une seule nation. L'unité de mœurs,  
 « de langage, de littérature, doit, dans un avenir plus ou moins  
 « éloigné, réunir enfin ses habitants dans un seul gouverne-  
 « ment...

« Aucun pays de l'Europe n'est situé d'une manière aussi avan-  
 « tageuse que cette péninsule pour devenir une grande puissance  
 « maritime : elle a, depuis les bouches du Var jusqu'au détroit de  
 « la Sicile, deux cent trente lieues de côtes ; du détroit de la Sicile  
 « au cap d'Otrante, sur la mer d'Ionie, cent trente lieues ; du cap  
 « d'Otrante à l'embouchure de l'Isonzo, sur l'Adriatique, deux  
 « cent trente lieues ; les trois îles de Sicile, de Corse et de Sar-  
 « daigne ont cinq cent trente lieues de côtes ; et ne sont pas com-  
 « prises dans ce calcul celles de Dalmatie, de l'Istrie, des bouches  
 « du Cattaro, des îles Ioniennes....

« La France a, sur la Méditerranée, cent trente lieues de côtes ;  
 « sur l'Océan, quatre cent soixante-dix : en tout six cents lieues ;  
 « l'Espagne, compris ses îles, a, sur la Méditerranée, cinq cents  
 « lieues de côtes et trois cents sur l'Océan : ainsi l'Italie a un tiers  
 « de côtes de plus que l'Espagne, et moitié de plus que la France.  
 « La France a trois ports dont les villes ont cent mille âmes de po-  
 « pulation ; l'Italie a Gènes, Naples, Palerme, Venise, dont la  
 « population est supérieure : Naples a quatre cent mille habitants.  
 « Les côtes opposées de la Méditerranée et de l'Adriatique étant

« peu éloignées l'une de l'autre, presque toute la population de « l'Italie est à portée des côtes (1)... »

Que si nous interrogeons la géologie, elle nous attestera de grandes révolutions subies par le sol du pays. Peut-être l'Apennin se souleva-t-il, et les terres de la grande vallée de la Méditerranée furent englouties, lorsqu'en brisant le rocher de Calpé et d'Abilla, la mer vint s'asseoir entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique; cataclysme rappelé dans le mythe d'Hercule.

Une tradition plus récente veut que la mer, se frayant un passage entre le cap de Péloire et celui de l'Armi, ait détaché de l'Italie la Sicile. Les monts Neptuniens sont en effet de la même nature que l'Apennin, et le nom de Reggio indique cette séparation (2), qui dut être l'ouvrage des eaux courantes que la Fable a représentées comme très-périlleuses dans le détroit.

Les mythes qui faisaient de la Campanie et d'Inarime (Ischia) le théâtre de la guerre des dieux contre Typhée, indiquent aussi des soulèvements de nouvelles montagnes et la subversion des anciennes, car ils racontent que Jupiter, assailli par les géants, en arracha trois de terre, et fit disparaître les autres, soit en entassant sur eux les monts de la Sicile, soit en les engloutissant dans le Tartare, au delà du détroit de Gadès.

Brocchi (3) a démontré que le sol sur lequel Rome est bâtie était une bale d'eau douce et d'eau salée, qui fut ensuite comblée par un terrain de formation volcanique. On trouve des laves au tombeau de Cécilia Métella, et à l'entour des lacs de Castel-Gandolfo et de Némi. La partie septentrionale, au contraire, dut rester longtemps inondée par le Pô et par les autres fleuves; les eaux ont, en effet, laissé des vestiges profonds de leur séjour prolongé dans les couches épaisses de cailloux qui forment le lit de ces terrains si fertiles; entraînant sans cesse de nouvelles matières, enlevées aux montagnes, elles exhausèrent les plaines, comblèrent les vallées et les petits golfes, et poussèrent au loin leurs remblais

(1) Nous regrettons qu'il n'entre pas dans notre plan de rapporter tout entière cette incomparable description de l'Italie, dictée par Napoléon à Sainte-Hélène. On peut la lire dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*, t. III; Paris, 1823.

(2) Πήγγυμι, j'arrache. Δολομιεν (*Mémoire sur les tremblements de terre de la Sicile*) a démontré géologiquement le fait. Clavier avait déjà recueilli tous les passages des auteurs anciens qui l'attestent.

(3) *Dello stato fisico del suolo di Roma*; 1820.

dans la mer ; travail qu'elles continuent encore en dépit des efforts de l'art (1).

(1) Il n'est pas facile, dit le savant ingénieur de Prony, de déterminer les changements successifs survenus sur le rivage de l'Adriatique, entre les extrémités méridionales des lagunes de Comacchio et celles de Venise. Adria, qui donna son nom à cette mer, dont les flots baignaient les murailles, en est maintenant éloignée de 25,000 mètres ; elle était très-ancienne, sans doute, comme l'attestent ses nombreux vases étrusques, sans mélange de vases romains dans la couche inférieure, tandis qu'on en trouve de mêlés avec eux dans la couche supérieure, de beaucoup au-dessous du sol actuel. En partant d'Adria, qui était située au fond d'un petit golfe, on rencontrait à gauche un bras de l'Adige et les Fosses philistines, dont la trace correspond à celle que pourraient suivre le Mincio et le Tartaro, si le Pô coulait encore au sud de Ferrare. Venait ensuite le *Della Veneto*, qui peut-être occupait le lieu où est aujourd'hui la lagune de Comacchio. Il était traversé par les sept bouches de l'Éridan, ayant sur la gauche, à l'endroit où ces bouches se subdivisent, la ville de Trigoboles, qui devait être située à peu de distance de Ferrare. Les lacs compris dans le Delta s'appelaient *Septem Maria*, c'est pourquoi Adria est appelée quelquefois *Urbs Septem Marium*.

En remontant la côte du nord, on trouvait après Adria l'embouchure principale de l'Adige, dite aussi *Fossa Philistina*, puis l'*Estuarium Altini*, mer intérieure, séparée de la grande par une foule d'îlots, au milieu desquels se trouvait un autre archipel appelé *Rialto*, à l'endroit où s'élève actuellement Venise. L'*Estuarium Altini* est la lagune de Venise, devant laquelle les îles ont formé une digue, de sorte qu'elle n'est en communication avec la mer que par cinq passages.

À l'est des lagunes et au nord de la ville d'Este, se trouvent les monts Euganiens, groupe isolé au milieu d'un vaste terrain d'alluvions, aux environs duquel on place la chute de Phaéon, fable qui, au dire de quelques-uns, aurait eu pour origine une pluie de matières volcaniques, qui se trouvent en effet dans les environs de Vérone et de Padoue.

Au douzième siècle, toutes les eaux du Pô s'écoulaient au sud de Ferrare, dans le Pô de Volano et dans le Pô de Primaro, qui occupaient l'emplacement de la lagune de Comacchio. Il fit ensuite une double irruption au nord de Ferrare, et produisit le fleuve de Corbola, ou de Longola, ou encore de Mazorno, et le Toi. Le Tartaro ou canal Blanc se jetait dans le premier ; dans l'autre le Goro, dérivation du Pô.

La plage se dirigeait sensiblement du sud au nord à une distance de 10 à 11,000 mètres du méridien d'Adria, en passant à l'endroit où se trouve actuellement l'angle occidental de l'enceinte de la *Nesola* ; Lorco, au nord de la Mésola, en était éloignée de 200 mètres à peine.

Vers la moitié du douzième siècle, les gros des eaux du Pô, qui coulaient entre des digues et qui étaient soutenues vers la gauche, près de la petite ville de Ficarolo, à 19,000 mètres au nord-ouest de Ferrare, se répandirent dans la partie septentrionale du territoire de cette ville et dans la Polésine de Rovigo, et se jetèrent dans les deux canaux de Mazorno et de Toi. Il semble que l'homme lui ait tracé cette route, dans laquelle elles abondent de plus en plus, en appauvrissant les bouches de Volano et Primaro, et en moins d'un siècle elles furent réduites à l'état où elles sont aujourd'hui. Le fleuve s'ouvrit auprès d'au-

Il en est même qui prétendent que le Pô se jetait dans la mer à cent milles en arrière de son embouchure actuelle, de sorte qu'à partir de l'embouchure du Taro, toute la plaine n'était qu'une lagune (1). Le Modenais, qui s'élève au-dessus du niveau des eaux courantes; dut se former par des exhaussements successifs (2). L'Apennin, qui s'étend dans toute la longueur de l'Italie, la divise en deux systèmes géologiques : à partir du versant oriental, ce sont tous des terrains de seconde et troisième formation; du côté occidental, on rencontre partout les traces du feu, qui d'ailleurs y règne encore, comme en font foi le Vésuve, l'Etna, Stromboli et les champs Phlégréens.

L'Italie doit à ces circonstances géologiques de voir toute espèce de végétation prospérer sur son territoire. La sombre verdure des sapins se dessine continuellement sur les neiges éternelles du mont Cenis, du Splügen, du Saint-Gothard; des prairies aromatiques offrent, au pied des Alpes, de gras pâturages aux troupeaux de génisses et de brebis, et les cités lombardes s'élèvent dans la plaine au milieu des rangées de mûriers et de peupliers. Le Pô une fois passé, vous voyez se dessiner les hauteurs, couronnées de jardins

tres voies, et au commencement du dix-septième siècle, la bouche principale, dite *Sbocco di Tramontana*, se trouvait si voisine de l'embouchure de l'Adige, que les Vénitiens effrayés encreurent, en 1604, le *Taglio di Porto Viro* ou *Pô delle Fornaci*, ce qui fit que la bouche principale, *Bocca maestra*, se trouva éloignée de l'Adige vers le midi.

Du douzième au dix-septième siècle, les alluvions du Pô s'avancèrent beaucoup dans la mer. Le canal du nord, en 1600, avait son embouchure à 20,000 mètres du méridien sud, et celui de Toi à 17,000, de sorte que la plage avait avancé de 9 à 10,000 mètres au nord, et de 6 ou 7,000 au midi; entre les deux se trouvait une anse dite *Sacca di Goro*. On construisit à cette époque les principales digues, et l'on commença à cultiver le versant méridional des Alpes.

Le *Taglio di Porto Viro* dirigea les alluvions dans l'axe du vaste promontoire formé aujourd'hui par les bouches du Pô. Plus les embouchures s'éloignaient, plus les atterrissements augmentaient, soit par suite de la diminution de la pente des eaux et de leur emprisonnement entre des digues, soit à cause des matières entraînées des montagnes défrichées. La *Sacca di Goro* fut bientôt comblée, et les deux promontoires formés par les deux premières bouches s'unirent en un seul, dont la pointe se trouve aujourd'hui à 32 ou 33,000 mètres du méridien d'Adria; de sorte qu'en deux siècles, les bouches du Pô ont enlevé près de 14,000 mètres à la mer. Les alluvions ont donc avancé, depuis 1200 jusqu'à l'année 1600, de 25 mètres par an, et de 70 durant ces deux derniers siècles.

(1) BERTHAZZOLI, *Del sostegno di Governolo*. — TRIVISANO, *Della laguna di Venezia*. — SILVESTRI, *Paludi Atriane*.

(2) RAMAZZINI, *de Font. Mutin.* — VALLISNERI, *Opusc.*, p. 56.

en terrasse, et de buttes ornées, comme en un jour solennel, de festons, de pampres, au milieu desquels scintille la feuille argentée de l'olivier. Puis viennent les bosquets d'orangers et de citronniers de la Campanie; et le palmier, le cactus, l'aloès, vous avertissent du voisinage de l'Afrique. Si vous arrivez de la mer, le sourire de Naples et de Mergellina vous fait trouver ce que vous a promis le proverbe, *un morceau du ciel tombé sur la terre*. Mais, quand de la cime neigeuse et fumante de l'Etna, avec son châtaignier où peuvent s'abriter cent chevaux et son aloès de soixante pieds de hauteur, vous embrassez d'un coup d'œil l'Italie et ses îles, depuis les sombres forêts de Scylla jusqu'aux sommets gigantesques des Alpes; quand vous vous rappelez les cités ensevelies sous les laves, et celles qui, autrefois immenses et peuplées, sont presque désertes aujourd'hui; ces ports, maintenant vides, de chacun desquels sortaient jadis six cents navires; quand vous reviennent en mémoire tant de nations qui du nord et du midi vinrent arroser le sol de leur sang et du nôtre, et cette ville éternelle qui domina d'abord par la force, puis par les lois, enfin par la religion, vous vous sentez frappé d'une admiration qui ressemble à de la douleur; votre front, levé dans l'orgueil d'un temps qui n'est plus, s'incline tout pensif, et vos lèvres murmurent les lamentations de Jérémie.

Ce nom d'Italie (1) n'embrassait pas anciennement toute la contrée entre les Alpes et la mer. Il lui vint probablement d'un des

(1) Ἰταλός signifie *veau* (*Vitulus*, Φίτιλος); aussi les étymologistes grecs ne manquèrent-ils pas de faire dériver le nom de la terre de Saturne du grand nombre de bœufs qu'elle nourrissait; d'autres imaginèrent un roi Italus; d'autres songèrent à Atlas, et crurent à l'origine africaine de la civilisation italique en s'appuyant sur le *Quæ docuit maximus Atlas* de Virgile. Telle fut l'opinion de G. D. Romagnosi, dans son *Esame della storia degli antichi popoli italiani*. On aimera mieux y trouver, avec Bochart (*Géographie sacrée*, liv. I, c. 30), une dérivation phénicienne. En effet, *Itaria*, en phénicien, signifie terre de la paix, comme *Ilipa* terre des métaux, nom qui s'altéra en Ilba et en Elba. Ce qui ne laisserait pas que d'appuyer cette supposition, c'est la quantité de dénominations semblables de lieux en Italie et dans le pays de Chanaan. Des peuples du nom de Sabins et de Rasènes habitaient près de la Mésopotamie: *Fik* de Syrie rappelle le Picénum; *Marsi Etojun* était une ville du littoral de Syrie, près du fleuve Macra, et la Macra coule aussi en Italie dans le pays des Marses. Il y a une *Ameria* en Arménie, et une *Albe* en Mésopotamie; *Aulon* est une vallée de la Palestine, le long du Jourdain, et une colline près de Tarente. *Caparbio* d'Italie correspond à *Capharabis* de l'Idumée, et *Colle*, dans la Toscane, à *Cholle*, dans la Palmyrène. Il existe une *Tamar* dans la Campanie et en Syrie, une *Thèbes* en Syrie et chez les Sabins, etc. Voy. FAURON, *Memoria letta all'Accademia toscana*, 1803.

peuples qui l'habitèrent, et fut d'abord restreint entre les golfes du Lamète et de Scyllace (1); il s'étendit ensuite à mesure que se perdirent les noms d'Ausonie, d'Énotrie (terre des vins), d'Hespérie (terre occidentale), qui lui furent donnés par les Grecs. Mais il ne devint général que lors de la guerre sociale, quand huit peuples se liguerent contre Rome.

Les fables, et surtout celles qui font partir Cérès de la Sicile pour porter à Athènes les rites d'Éleusis, donnent à supposer que l'Italie reçut très-anciennement des habitants et la civilisation, peut-être même avant la Grèce. On croyait le froment originaire de l'Italie; et Dardanus quitta ses rivages pour aller aborder en Samothrace, puis dans la Troade, où il bâtit Troie.

Mais on ne saurait dire avec certitude quels y furent les peuples primitifs, et la discussion a produit autant de systèmes que d'écrivains. Quelques-uns les ont fait sortir du sol même, prétendant que jamais des étrangers n'y étaient venus. Carli et Fabroni soutinrent l'antériorité de l'Italie sur la Grèce dans les arts et dans les rites religieux; d'autres prétendirent qu'elle avait été peuplée d'abord par les Phéniciens; d'autres, par les septentrionaux; d'autres enfin, par Thuscé, fils de Thiras (2) et petit-fils de Japhet.

Ses premiers habitants furent appelés Aborigènes. Cette dénomination, soit qu'elle voulût signifier les natifs ou les montagnards, devint simplement appellative, comme celle d'Opiques (3), puis d'Osques, d'Aurunces, de Casci, d'Ausonlens. Ils vivaient probablement sur les montagnes, d'où les Aurunces et les Osques furent les premiers à descendre; c'étaient des peuples encore barbares, qui, dans les grandes nécessités, promettaient à leurs dieux *un printemps sacré*, c'est-à-dire d'immoler tout ce qui naîtrait dans cette saison, y compris leurs enfants (4).

Les premières traditions de l'Italie indiquent partout une férocité naturelle domptée peu à peu par les institutions. Des asiles,

(1) C'est là peut-être, sur les bords du Lamète, qu'abordèrent les frères Italus et Énotrus avec leur colonie d'Arcadiens.

(2) Genèse, X, 2. De Thuscé dériverait Θουσχοι, et de Thiras Θυρρήνοι.

(3) De *opus*, terre. Ἐπιχοί και πρότερον και νῦν καλούμενοι τὴν ἐπιωνυμίαν Ἀσσυνοί. ANISTOTE, *Pol.* VII, 93. — ANTIOCHUS de Syracuse, dans STRABON, V, p. 243.

(4) Par la suite, les enfants nés dans un printemps sacré furent élevés et destinés à chercher un asile ailleurs, sous les auspices du dieu auquel ils avaient été voués. Ainsi furent fondées beaucoup de colonies.

place  
établi  
devi  
subj  
d'esc  
tes,  
port  
raux  
prim  
vers  
No  
leurs  
turne  
la Di  
dans  
prop  
souff  
temps  
au mi  
qui se  
être d  
aussi,  
réuni  
dans

(1) L  
roman

(2) J  
très-anc  
divers.  
à Baal  
appelé  
Scandin  
nom de  
cet astr  
Cabires

On a  
dans ce  
(Pococi  
saturin  
grossièr  
praced

(3) M  
ionien

placés sous la protection des dieux et des hommes puissants, sont établis contre les persécutions de la force. Ces hommes puissants deviennent des patrons, les réfugiés restent leurs clients, et ils subjuguent ensemble leurs ennemis, qu'ils réduisent à la condition d'esclaves. L'Italie policée conserve, dans quelques-uns de ses rites, des vestiges de la vie errante (1). La division de l'année en rapport avec les soins des troupeaux et des champs, les dieux pastoraux, les fêtes, le culte du dieu Terme, attestent que les Italiens primitifs portèrent d'abord leur attention vers les bestiaux, puis vers l'agriculture.

Nous retrouvons encore ici les Thesmophores qui, venus d'ailleurs, dégrossirent les populations indigènes : tels furent Janus, Saturne, Picus, Faunus. Ils introduisaient les religions au nom de la Divinité et instruisaient les peuples à la manière des jésuites dans le Paraguay, les traitant en enfants, ne leur laissant rien en propre les nourrissant de mets agrestes à une table commune : les souffrances que le pays eut à endurer par la suite firent appeler ce temps un *âge d'or* (2). Janus, probablement venu du Nord, apparaît au milieu de familles non encore établies à demeure (3). Saturne, qui semble oriental, trouve une nation agricole, et indique peut-être des colonies phéniciennes chassées de la Crète. On compte aussi, parmi les Thesmophores, Italus, qui, à l'époque où Thésée réunissait les *dèmes* de l'Attique, établit la communauté des biens dans la péninsule, enseigna l'agriculture, et institua les re-

(1) DORN SEIFFEN : *Vestigia vitæ nomadicæ tam in moribus quam legibus romanis conspicua*; Utrecht, 1819.

(2) Janus dut être aussi, comme nous l'avons dit de *Mayou*, un de ces très-anciens sages dont la mémoire se conserva parmi les peuples les plus divers. Ce mot parait signifier *seigneur*; le *Jonu* des Phéniciens correspondait à Baal : il veut dire, en gallois, seigneur, Dieu, cause première. Bacchus fut appelé *Janna*, *Jon*, *Jona*, *Jain*, *Jaungoicoa*, dieu, seigneur, maître. Les Scandinaves appellent *Jon* le soleil, que les Troyens adoraient aussi sous le nom de *Jona* (JAMEISON'S *Hermes Scythicus*, p. 60). Les Persans appellent cet astre *Javnaha*, et *Jannan* veut dire *chef*. Voy. PICTET, sur le *Culte des Cabires en Irlande*, p. 104.

On a dit que le nom du Latium dérivait de ce que Saturne se cacha (*latuit*) dans ce pays. Or, en phénicien, *saturn* signifie précisément se cachant (*latens*). (PACOCK, *Specimen historiæ Arabum*, p. 120; Oxonii, 1805.) Les vers saturnins, les fêtes saturnales, attestent et l'antiquité de ce civilisateur et la grossièreté des hommes de son temps. *Tot sæculis*, dit Macrobe, *Saturnalia præcedunt Romanæ urbis ætatem* (Saturn. I, 7).

(3) M. RAOUL-ROCHETTE voit dans *Joan*, *Jon*, *Janus*, le chef d'une colonie ionienne venue en Italie vers 1431.

pas en commun, qui subsistaient encore au temps d'Aristote (1).

On y parlait la langue ombre ou la langue osque, qui demeura toujours au fond des idiomes italiens. Elle était en usage à Rome lors de la plus grande splendeur de la république, puis que la plèbe et les jeunes gens se récréaient aux fables atellanques qu'on jouait dans la langue osque, tandis que les personnes éclairées cultivaient le latin; puis, au déclin de la grandeur romaine, l'osque survécut conjointement avec le langage vulgaire, et donna naissance à l'idiome actuel.

Appien raconte que Polyphème et Galatée eurent trois fils, Illyrius, Celtus et Galas, qui, partant de la Sicile, allèrent peupler le premier l'Illyrie, les deux autres l'Italie sous le nom d'Ombriens, *Umbri* (2). Ce langage mythologique fait allusion à l'arrivée des Celtes qui, de la Thesprotie et de la Thrace, s'étendirent, dans les temps primitifs, jusqu'au cap de Domes-Ness en Courlande, et jusqu'à la côte occidentale de l'Espagne. *Ambra* ou *Amhra* signifie, dans leur langage, *preux, vaillant*. Descendus sous ce nom en Italie, ils la distinguèrent en trois régions : *Oll-Umbria*, ou haute Ombrie, entre l'Apennin et la mer d'Ionie; *Is-Umbria*, ou basse Ombrie, aux environs du Pô; *Vil-Umbria*, ou Ombrie du littoral, qui fut ensuite appelée Étrurie. Améria avait été, selon Caton, rebâtie par eux trois cent quatre-vingt-un ans avant la fondation de Rome (3).

(1) Voyez ARISTOTE, *Politique*, VII, 9.

(2) APPIEN, *de Reb. Illyr.*, 2.

(3) On a trouvé, en 1444, à Gobbio, *Iguvium*, l'une de leurs villes, qu'ils nommèrent *Ikuveina*, les fameuses tables Eugublines, dont cinq en caractères étrusques et deux en lettres latines, sur lesquelles s'exercèrent la patience et l'imagination d'un grand nombre d'érudits. C. R. LEPSIUS, *de Tabulis Eugubinis* (Berlin, 1833), prétend que celles écrites en caractères latins sont postérieures à celles en caractères étrusques; mais c'est sans fondement. GORI, LAMI, BARDETT, prétendirent y lire les lamentations des Pélasges sur les malheurs qu'ils endurèrent; la plupart des archéologues y voient des formes rituelles, qu'ils arrangeent et interprètent chacun d'une manière différente. G. GROTFEND, dans ses *Nouvelles archives philologiques et néalogiques*, 1829, n° 26, ouvrit une discussion sur les dialectes de l'Italie du centre, c'est-à-dire l'étrusque, la sabine et la scythique; il traita aussi de la langue ombre dans des dissertations à part (*Rudimenta linguæ umbricæ in inscriptionibus antiquis* etc.; Hanovre, 1835-1837), et il croit que la latine en dérive; mais ces laborieuses études n'ont jusqu'ici amené aucun résultat décisif. Le même auteur a ajouté un traité sur la langue latine de Iacobo Henop; une préface sur la langue sabine : *De singularum litterarum apud Sabinos ratione*. — *De lingua græca et sabina*. — *Queritur quem locum inter reliquas Italiæ linguas tenuerit Sabina*. — *De linguæ et sabinæ latine natione*;

Ils trouvèrent plusieurs peuples déjà établis en Italie, entre autres les Ausoniens et les Sicaniens, qui y étoient venus dix-huit siècles peut-être avant notre ère. Ils y furent suivis, trois cents ans après, par les OEnotriens, qui firent quitter aux tribus restées nomades leur vie errante, dans la Campanie surtout, et qui lutèrent, durant trois siècles, avec les Sicules, qu'ils forcèrent à passer dans l'île qui de leur nom s'appela Sicile. Mais comment, avec de si faibles données et au milieu de tant de mobilité, suivre les migrations et les vicissitudes de ces premières nations? Et quand une érudition patiente saurait y parvenir, en quoi cela aiderait-il aux progrès de l'humanité?

On désirerait toutefois savoir quelque chose de plus au sujet des Pélasges, cette population industrielle et infortunée que nous avons vue étendre, durant quatre siècles, ses colonies sur les côtes de l'Europe occidentale et de l'Asie Mineure : elle porta aussi en Italie le foyer domestique et la pierre de limite (1), c'est-à-dire la famille stable et la propriété. OEnotrus et Peucétius sont les représentants de deux peuples pélasges, venus de l'Arcadie ou de la Thessalie, dix-sept générations avant la guerre de Troie. Pausanias (2) affirme que la navigation d'OEnotrus fut la première expédition par mer qui partit de la Grèce pour fonder des colonies.

Tandis qu'Argilus, en compagnie de Triptolème, fonda Tarse, en Cilicie, d'autres Pélasges occupèrent la Macédoine, puis le pays de Dodone, et de là ils vinrent en Italie : les uns abordèrent dans le golfe de Pæstum, et allèrent ensuite fonder dans la Sabine un oracle semblable à celui de l'Épire. Les autres débarquèrent à l'embouchure du Pô, où ils bâtirent Spina. Ils attaquèrent les Sicules et les Ombrions, et se liguèrent avec les Aborigènes, peuplade qui, selon Denys d'Halicarnasse, s'était établie dans la Sabine, en y construisant des cabanes rapprochées les unes des autres, sans les environner d'une enceinte, jusqu'à ce que, réunie aux Pélasges sur les cimes de l'Apennin, elle y fonda des cités proprement dites et très-voisines les unes des autres : on en voit encore les murailles qui occupent, dans quelques endroits, un espace de plus de trois cents pieds, et servent ailleurs de rempart à plusieurs villes modernes ; le peuple les appelle *murailles du diable*, étonné qu'il

Hanovre, 1837. Voy. aussi, dans le *Musée philosophique du Rhin*, les *Dissertations de LASSEN*, 1833, p. 364 ; 1834, p. 141 ; et G. B. VERMICIOLI, *Antiche iscrizioni perugine, raccolte e dichiarate* ; Perugia, 1833.

(1) *Ἐστία, Vesta*, Ζεὺς ἑρκέος.

(2) *Arcad.* III, 3.

est de ces amas de blocs énormes : les uns irréguliers avec leurs interstices remplis de cailloux, comme à Cossa, à Arpino, à Aulfidena, semblables à ceux de Mycènes et de Tirynthe ; les autres carrés, comme le bastion antique de Rome et les murs de Volterra et de Frégelles ; quelques-uns tout à fait réguliers, comme à Cortone et à Fiesole, où ils rappellent les édifices circulaires de Tirynthe et de Mycènes ; souvent encore, ainsi que nous l'avons remarqué en Grèce, ils sont mixtes, toujours sans ciment, et annonçant l'emploi de beaucoup de forces et d'un grand nombre de bras. Les constructions de ce genre finissent entre l'Æsis et l'Ombrone ; on n'en trouve nulle trace dans l'Italie septentrionale ; un voyageur a prétendu en avoir vu à Cefalù (1), en Sicile, et sur le mont Èryx (2) ; elles correspondent peut-être aux *Nuraghes* de Sardaigne et à la tour des Géants, dans l'île de Gozo, antérieures à l'idolâtrie figurée.

Petit-Radel a fait de ces constructions l'objet d'une étude spéciale ; il soutient qu'elles sont particulières aux Pélasges et aux Aborigènes seulement ; qu'on ne voit jamais rien qui leur ressemble dans les ouvrages contemporains des Étrusques ou des Romains. Les monuments des Herniques, des Marses, des Volsques peuvent, dit-il, déterminer, à l'aide de sa méthode, l'histoire des Pélasges plus exactement encore que les murailles de Sicione, d'Argos et de Mycènes ; il faut chercher leurs établissements les plus anciens dans le diocèse de Riéti, et surtout dans le canton de Cécolana de la Suisse italienne.

Quoi qu'il en soit, c'en est assez pour ne pas admettre l'opinion de ceux qui ne veulent voir dans les Pélasges qu'une horde farouche formée de races diverses, et dont les courses n'auraient fait que ravager le pays ; d'autres, au contraire, veulent que l'Italie leur soit même redevable de l'alphabet, Evandre, fils de Mercure, l'inventeur des lettres et des arts, étant venu précisément de l'Arcadie, habitée par les Pélasges.

Les Pélasges eurent beaucoup à souffrir en Italie de la stérilité et de la sécheresse des campagnes, mais plus encore des éruptions des volcans, qui s'étendent de l'Etna à Vérone sur une double ligne où s'ouvrent vingt-cinq cratères, et qui, depuis les temps les plus reculés, ne cessent pas de bouleverser ce beau pays. Naples et Cumès furent fondées, en 1139 avant J.-C., sur quatre couches de lave ; le Vésuve devait être éteint alors pour que l'on

(1) HOWEL, *Voyage pittoresque*, 1787, t. I, p. 91.

(2) *Mémoires de l'Institut archéologique*, 1<sup>er</sup> livraison, p. 83.

com  
exti  
134  
ner  
ava  
les,  
l'air  
le m  
inco  
du  
engl  
une  
autre  
tion  
Ce  
nien  
uns,  
le m  
des p  
et de  
grati  
en Es  
L'  
que l  
main  
Pélas  
socie  
traire  
d'Hal

(1) B  
parure  
lie sou  
Pithéc  
treml

(2) Y  
NOUVE  
verm

(3) L  
les La  
Tusci,  
berli  
dans le

construisit une ville aussi près de lui : ce fut probablement son extinction qui donna de l'énergie aux autres volcans, et vers 1340 les Pélasges furent contraints par les éruptions d'abandonner l'Étrurie, où les marais formés sur les terrains affaissés avaient rendu leurs demeures insalubres. Cæré, l'une de leurs villes, est à quatre milles du cratère envahi par le lac Bracciano ; l'air méphitique de Gravisca était proverbial chez les Romains ; le même motif a rendu Cossa déserte ; Saturnia, la ville la plus incontestablement pélasgique, est située sur l'une des collines du volcan de Santa-Fiora (1). Archippé fut très-anciennement engloutie dans le lac Fucin ; d'autres volcans détruisirent une ville dans la forêt Ciminienne, ainsi que Vulturne et une autre appelée Sucinum, si ancienne qu'elle est à peine mentionnée.

Ce fut donc vers 1340 que les Pélasges, de même que les Siciens, troublés dans leurs établissements, sortirent d'Italie. Les uns, revenant aux lieux d'où ils étaient partis, allèrent construire le mur pélasgique de l'Acropole d'Athènes ; d'autres gagnèrent des pays barbares, l'Ibérie probablement, où les murs de Sagonte et de Tarragone indiquent une origine pélasgique. Cette transmission expliquerait la ressemblance entre plusieurs noms de villes en Espagne et en Italie (2).

L'arrivée d'autres peuples qui se donnaient le nom de Rasènes, que les Grecs appelèrent Tyrsènes et Tyrrhènes (3), et les Romains Étrusques ou Toscans, contribua aussi à l'émigration des Pélasges. Hérodote fait sortir de la Lydie cette nation, dont il associe l'origine à l'histoire des Héraclides. Hellanicus, au contraire, la confond avec les Pélasges débarqués à Spina ; Denys d'Halicarnasse réfute l'un et l'autre, en affirmant que les Étrus-

Étrusques.

(1) Plus tard, l'an 91 avant J. C., deux montagnes près de Modène, *Mutina*, parurent se rapprocher, et ce fut peut-être alors que s'affaissa la ville ensevelie sous la Modène actuelle. Dans la même année, le mont Épomée des îles Pithécuses vomit des flammes, et les murs de Rhégium furent détruits par un tremblement de terre.

(2) VOY. PETIT-RADEL, *Origines historiques des villes d'Espagne* ; HUMBOLDT, *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens, vermittelt der Vaskischen Sprache* ; Berlin, 1821.

(3) Nous trouvons de même l'omission du  $\sigma$  dans le mot grec τύρας, que les Latins changèrent en *turris*. Le grammairien Agrætinus nous dit que *Tusci, natura linguæ suæ, litteram raro expriment : hæc res fecit haberi liquidam* (éd. Putsch, p. 2269). Nous voyons, en effet, cette lettre éli-  
dée dans les anciens poètes latins.

ques sont originaires d'Italie; mais la perte de ceux de ces livres qui concernent ce peuple nous laisse ignorer les arguments sur lesquels il s'appuyait. Les modernes sont partagés entre ces diverses opinions, sans qu'aucune l'ait emporté par des raisons décisives. La probité des Étrusques, la dureté de leur langage, leur coutume d'admettre les femmes dans les banquets, portèrent à croire qu'ils étaient d'origine germanique; d'autres les supposèrent Grecs, parce qu'ils consultaient l'oracle de Delphes, employaient une architecture qui est une simplification de l'ordre dorique, et faisaient des vases dont le travail, la matière, les sujets et les inscriptions se trouvaient identiques avec ceux des vases grecs. Il en est qui virent en eux des Pélasges, à raison des nombres symboliques, de la gravité de leurs doctrines, et parce qu'ils se maintinrent en rapport avec Milet et Sybaris, cités ionienne et achéenne, tandis qu'ils avaient de l'éloignement pour Syracuse et les autres villes doriques. Nous laissons la décision aux juges compétents, et nous nous bornons à raconter. D'ailleurs les rapprochements entre les langages, les croyances, les progrès de la civilisation n'entraînent pas des conséquences aussi tranchées pour ceux qui, comme nous, admettent une fraternité de peuples antérieure aux divisions politiques. Il est bien certain qu'Hésiode fait déjà mention des *Tyrrhènes, illustres parmi les dieux et les héros* (1); que leur vaillance est célébrée dans les légendes de Bacchus, d'Hercule, des Argonautes (2), tous blessés par les Étrusques, à l'exception de Glaucus, et que Platon, en parlant des Atlantides dans la *Critias*, les fait contemporains des Égyptiens et des Tyrrhènes.

Mais les Tyrrhènes étaient-ils les mêmes que les Étrusques? Qu'il nous soit permis d'en douter.

Peut-être les tribus qui habitaient dans le voisinage d'Adria ou d'Atria se réunirent aux Osques, dans une ligue appelée des Atr-Osques, d'où le nom d'Étrusques (3). Ils étaient indépendants

(1) *Théogonie*, 81, 1016.

(2) Voy. ATHÉNÉE, *le Banquet*, VII, p. 296.

(3) C. O. MULLER a résumé tout ce qui avait été écrit au sujet des Étrusques, avant 1828, dans ses quatre livres intitulés : *Die Etrusker*; Breslau, 1828. Cet ouvrage, sans doute inférieur à celui sur les Doriens, est précédé par un *Vorerinnerung über die Quellen der Etruskischen Alterthumskunde*, où il discute les témoignages grecs, romains et traditionnels. Souvent il se moque de la vanité des Italiens (*der patriotische Antihellenismus des Italiæner*; Einl., II, 10), qui réfutent l'origine grecque de la civilisation étrusque; point qu'il prétend soutenir. Nous ne connaissons cependant pas un ad-

qua  
ren  
nes  
Étr  
d'E  
la h  
pas  
d'H  
les  
escl  
ges  
trier  
vulg

mirat  
est p  
ples  
du pr  
à elle  
vèren  
all'or  
le fon  
litter  
les cre

(1)  
yvet  
dire i  
diffère  
de Ty  
Drab  
et en  
Tup  
puis  
Osci,  
Pollu  
été la  
pélasg  
Ceu  
bord s  
rate co  
avaien  
des ét  
Tarrac  
de Tra  
'Alsoç  
un gra  
ô'Agzv

quand arrivèrent les premiers Pélasges, et furent asservis ou restèrent dans l'obscurité durant la domination de ceux-ci ; puis les Rasènes étant survenus et leur ayant donné la loi, ils furent appelés Étrusques, comme les Anglais furent dits Bretons, les créoles d'Espagne Mexicains et Péruviens, Lombards les habitants de la haute Italie. Ce qui prouve ensuite que les Étrusques n'étaient pas Grecs, c'est qu'indépendamment du témoignage de Denys d'Halicarnasse, leur langage était tout à fait différent ; c'est que les Latins donnèrent le nom de Pélasges aux Grecs et même aux esclaves (1), ce qui indique peut-être que les débris des Pélasges ayant été au nord asservis par les Rasènes, comme les Oenotriens et les Peucétiens par les Hellènes, ils formèrent les classes vulgaires et serviles. Le pays s'appelait Étrurie du temps de Ca-

mirateur des Grecs plus passionné que l'Italien L. LANZI. L'origine italique est principalement défendue par MICALI, dans son *Histoire des anciens peuples italiens*, et dans son *Italie avant la domination des Romains*. Il part du principe qu'une nation indigène, ayant ses croyances et sa civilisation à elle, habita l'Italie, et que, seulement plus tard, d'autres peuples y arrivèrent avec des rites nouveaux. G. B. BRUNI, dans ses *Ricerche intorno all'origine de' Pelasgi-Tirreni*, soutient qu'ils étaient Phéniciens, ainsi que le font BOCHART, MAZZOCCHI, DRUMOND et autres. ORIOLI, dans ses *Opuscoli litterarii di Bologna* (Des peuples rasènes ou étrusques), appuie ceux qui les croient originaires de la Lydie. Voy. aussi NIEBUHR et CHEUZEN.

(1) *Antiq. rom.* I, 30 : Ἐπειδὴ ἀρχαῖόν τε πᾶν τὸ ἔθνος, καὶ οὐδὲν ἄλλο γένοι ὅτε ἠμερόλωσσον, οὔτε ἠμοδιαιτον εὐρίσκειται. *Aucun autre peuple*, veut dire ici ni Grecs ni Romains. NIEBUHR insiste sur ce que les Tyrrhènes étaient différents des Étrusques, tandis que MILLINGEN défend l'opinion contraire ; de Τυρρῆνοι ou Τυρσηνοί, il tire Τυρρησχοί, avec désinence pélasgique, comme *Drabesque, Bromisque, Dorisque, Myrgisque*, et autres villes de la Thrace, et en Italie, *Opisques* ou *Opsques, Volsques, Falisques, Gravisca*. De Τυρρησχοί, les Latins tirèrent *Trusci* et, en faisant précéder l'e, *Etrusci*, puis *Tusci*; *Thusci*, de la même manière. Ὀπισκοί s'est changé en *Opisci* et *Osci*, Ποσειδωνία en *Pæstumum* et *Pæstum*, Πολλυδεύκης en *Polluxes* et *Pollux*. Du reste, rien, dans ces noms, ne prouve que la forme grecque ait été la première ; elle a pu tout aussi bien être une altération de la forme pélasgique ; ainsi l'analogie n'éclaircit pas l'étymologie.

Ceux qui voudraient faire dériver les Étrusques des Grecs, s'appuient d'abord sur les relations que l'Étrurie entretenait sans cesse avec la Grèce : Démarrate conduisit en Étrurie une colonie de Corinthiens ; les habitants de Carré avaient leurs trésors à Delphes, etc. ; et en outre, sur l'indéfinissable argument des étymologistes : Tarchon serait ἀρχων avec l'article ; Tagès, ταγός, chef ; Tarracina viendrait de τραγός, Apre, rigide ; Corneto, de Corinthe ; Tarquinie, de Trachinia ; Faleria et Falisci, de ἄλωά avec le digamma ; Alsiurn, de ἄλσος ; Gravisca, de γράζα ; Volcium, de τόγκός ou ὀγκός ; etc. L. LANZI tire un grand nombre d'étymologies du grec, en détachant l'article *t*. Ainsi, ΤΥΡΙΑΝ, ὁ ἄραυ, MARS ; ΤΥΡΙΑΝΑ, ὁ ἄραυα, née de la mer, etc.

ton, et ses habitants s'appelaient Tusques (*Tusci*); ce dernier nom ne paraît être autre que celui d'Osques avec l'article préfixe, et l'on peut croire qu'il était en usage dans la langue parlée, puisque, sous les derniers empereurs, on en fit le nom de Tuscie, qui d'abord n'avait pas été écrit. Ce qui rend plus difficile de vérifier l'origine des Étrusques et d'apprécier la part qu'ils prirent à la civilisation de l'Italie, c'est que les prêtres, disposant des annales, pouvaient les altérer à leur gré, et que les guerres meurtrières des Romains les détruisirent : ceux-ci affectèrent de mépriser les Étrusques, bien que leurs familles illustres se vantassent de descendre d'eux (1).

1059 ?

Pour nous résumer donc, les Tyrrhènes, après avoir envahi l'Italie, se trouvèrent avoir en face les Ombriens, auxquels ils élevèrent trois cents villes (2), et qu'ils contraignirent à se renfermer dans une seule province, qui garda le nom d'Ombrie, bien qu'ils s'alliassent ensuite avec eux et les admissent à la communauté des sacrifices religieux (3). Ils s'étendirent dans les campagnes qui forment aujourd'hui le Bolognais, le Ferrarais, la Polésine, et dans les plaines entre les Alpes et l'Apennin : les Vénètes furent défendus contre eux par le Pô. Les Ligures restèrent à l'abri dans leurs montagnes, mais en abandonnant le plat pays. Les Tyrrhènes établirent partout des colonies, et fondèrent, sur les rives du Pô, une nouvelle Étrurie, qui, comme celle de l'intérieur, avait douze villes, parmi lesquelles Adria, au bord de la mer, Felsina, Melpum, Mantoue, peut-être appelée ainsi de Mantus, leur Bacchus infernal. Étant ensuite tombés sur les *Casci*, qui habitaient le Latium, ils prirent l'Albula (4) pour limite de leur territoire; puis ils pénétrèrent dans celui des Volscs, passèrent le Liris, et fondèrent, dans la fertile Campanie, douze autres colonies : de ce nombre, Nola, Herculanium (5),

(1) Mécène est loué par Horace comme issu des Tyrrhéniens. Perse vante d'autres personnages d'avoir la même origine :

*Stemmate quod Tusco ramum millesime ducis.*

(2) PLINÉ, III, 14.

(3) Tables cugubines. Tite-Live, IX, 30, dit que les Ombriens et les Tusques parlaient la même langue.

(4) C'est l'ancien nom du Tibre. *Énéide*, VIII, 332.

(5) Les Grecs n'avaient pas mémoire d'éruptions du Vésuve, qu'ils savaient pourtant de nature volcanique. La ville d'Herculanium a été bâtie sur une lave semblable à celle qui l'a engloutie, et qui conserve des traces de culture. Cela prouve combien cette ville est ancienne.

Pon  
ble  
ser  
I  
dan  
d'au  
Lun  
la b  
s'app  
On v  
les I  
plu  
sent  
côté  
bli d  
sions  
Le  
le Til  
rèren  
rent-  
ces v  
Arrét  
Véies  
de la  
*l'aria*  
siège  
avait  
hellén  
réunir

(1) T  
rhétique  
*Tirol*,  
et SAVE  
*Alpi*. U  
Crazan  
beaucoup  
prouver  
rien, à  
faciles à  
décembr  
(2) Le  
Fésules,  
T.

Pompéi, Marclia et, la première entre toutes, Capoue. Il semble cependant que le gros de la population continua de se composer d'Osques restés dans le pays.

Ils bâtirent aussi des villes dans le Picénum, comme Capra dans la Montagne et Capra sur Mer, et une Adria. Ils enlevèrent d'autre part aux Ligures le golfe de la Spezia, où ils fondèrent Luna. Ainsi possesseurs de cette côte, ils donnèrent à la mer qui la baigne le nom de Tyrrhénienne, de même que l'autre mer s'appela Adriatique, d'Adria, leur ville près des bouches du Pô. On veut que les Rhètes et d'autres peuples des Alpes, tels que les Lépointiens, les Camunes, peut-être aussi les Euganéens, et plusieurs de ceux du Tyrol, en deçà du mont Brenner, appartinsent à la race des Tyrrhènes, soit qu'ils fussent descendus de ce côté en Italie, en venant du Nord, soit plutôt qu'ils eussent établi des colonies dans ces montagnes, pour se garantir des incursions des Gaulois (1).

Le centre de la puissance des Tyrrhènes était l'Étrurie, entre le Tibre et l'Arno : ils y bâtirent de nouvelles cités qu'ils entourèrent de solides murailles en grosses pierres, ou peut-être tirèrent-ils parti de celles déjà construites par les Pélasges. Parmi ces villes, les principales étaient Clusium, Volterra, Cortone, Arrétium, Pérouse, Vulsinies, Vétulonia, Cæré, Tarquinies et Véies (2) ; ils avaient, en outre, une multitude de villages le long de la côte et dans l'intérieur du pays, que le mauvais air (*mal'aria*) rend aujourd'hui inhabitables. Tarquinies fut le véritable siège de la civilisation étrusque, et Cæré, la métropole religieuse, avait à Delphes le trésor commun, ce qui indique une dérivation hellénique. Les Étrusques semblèrent un moment à la veille de réunir toute l'Italie sous leur domination ; mais défaits par Hié-

(1) *Tusci, Deutschen, Tyrol, Tyr, Thusis, Retzuns*, sont tous des noms rhétiques qui indiquent une origine tyrrhénienne. Voy. HORNAYR, *Gesch. von Tirol*, I, 127, et avant lui EGIN. TSCHUDI, *De prisca et vera alpina Rhætia*, et SAYERIO QUADRIO, *Dissertazioni critico-storiche sulla Rezia di qua delle Alpi*. Une inscription étrusque a été découverte près de Trente. Le baron de Craxannes démontre qu'on trouve à Rheinzöllern, dans la Bavière rhéane, beaucoup de débris de poteries portant des caractères étrusques ; il cherche à prouver que ces caractères appartiennent au celtique de même qu'au celtibérien, à l'euganéen, à l'osque, au samnite, au grec antique, ce qui les rend faciles à confondre l'un avec l'autre. Voy. *Journal des Artistes* ; Paris, 1832, décembre.

(2) Les autres pourraient être Rusella, Capéna ou Cosa ; Müller ajoute Pise, Fésules, Faléries, Aurinia ou Calétra, Salpis, Saturnia.

ron de Syracuse, ils se virent contraints de la limiter à l'Étrurie ; serrés de jour en jour de plus près par les Ligures, les Gaulois, les Samnites, il leur fallut enfin succomber sous la puissance romaine.

Il ne reste à peu près que les noms des autres anciens peuples de l'Italie. Dans la partie du nord, les Orobiens, nom générique comme ceux d'Aborigènes et d'Herniques, signifiant de même habitants des montagnes (1), résidaient entre les lacs de Côme et d'Iséo, où ils bâtirent Côme, Bergame, Licini Forum et Barra, sur l'emplacement de laquelle on n'est pas d'accord ; les Euganéens occupaient les montagnes qui avoisinent Brescia, Vérone, Trente et Vicence ; les Vénètes étaient établis entre le Timave, le Pô et la mer ; les Ligures, venus des monts baignés par la Gadiana, et qui avaient étendu leur domination des Pyrénées à l'embouchure de l'Arno, habitaient le pays appelé aujourd'hui le Piémont : c'étaient des hommes rustiques, aux longs cheveux, et l'on disait qu'un frère Ligure valait mieux qu'un robuste Gaulois, que leurs femmes avaient l'énergie des hommes, et ceux-ci la vigueur des bêtes féroces. Ils cultivaient le sol avec effort aux mêmes lieux où aujourd'hui encore trente mille hectares de terrain sont soutenus par de petits murs échelonnés. Ils furent en guerre avec les Étrusques et avec les Grecs de Marseille, qui fondèrent, pour les tenir en respect, les deux villes de Nice et de Monaco. Les Romains eux-mêmes ne purent les dompter qu'en les transplantant ailleurs.

Au cœur de l'Italie, les montagnes de l'Abruzze supérieure étaient le séjour des Sabins ; c'est de leurs printemps sacrés que provinrent les Picentins et les Samnites. Les Illyriens eurent aussi des établissements dans le Picénum. Le Latium était habité par les Latins, les Rutules, les Éques, les Herniques, les Volsques. Dans la basse Italie, les Osques formaient la population de la Campanie ; dans l'Abruzze intérieure, les Vestins, les Marses, les Sabelliens, les Marrucins, les Péligniens, se groupaient sur les Apennins autour du Grand pic, ou Gran-Sasso d'Italie, et réunissaient la flotte commune à Aternum, aujourd'hui Pescara sur l'Adriatique. Entre le Sangro (Sagrus) et la Pouille étaient les Samnites, outre les colonies étrusques qui s'y étaient fixées ; dans

(1) Les Sabins appelaient *erna* le chêne et le rocher. — ὄρος et βῆλον, vivant dans les montagnes. — On trouve la même racine ὄρος dans le mot Aborigènes.

les C  
Pou  
lenti  
les I  
part  
gine  
des s

Da  
tagne  
tre, p  
lition  
lopper  
éléme  
receu  
tiple q  
sans d  
tées et  
ment  
mieux  
ner à  
Ces  
ques (2  
tendait  
fares p  
avait d  
chefs d

(1) L'  
redit, m  
plus que  
étroit de  
ou comm  
(2) Pā  
DEM, aut  
est. TITE

les Calabres, les Chones, les Œnotriens et les Lucaniens; dans la Pouille et dans l'Égypte, les Peucétiens, les Messapiens, les Salentins et les Daunniens. Les Grecs appelèrent Ligures, en général, les habitants de l'Italie septentrionale, et Ausoniens ceux de la partie méridionale. Pour faire disparaître tant de diversités d'origine et de race, pour constituer l'unité de l'Italie, il a fallu bien des siècles de luttes, de conquêtes, de violences et de malheurs.

## CHAPITRE XXV.

## INSTITUTIONS DES PEUPLES ITALIENS.

Dans un pays tel que l'Italie, entrecoupé de fleuves et de montagnes, et où l'on n'a qu'à traverser l'Apennin, d'une mer à l'autre, pour rencontrer le climat des trois zones, chacune des populations qui successivement étaient venues s'y établir devait développer isolément, sous l'empire de circonstances diverses, les éléments qui l'avaient d'abord constituée. Quand l'érudition aura recueilli et coordonné les différents débris de la civilisation multiple qui résulta (1) d'un pareil état social, l'historien retrouvera, sans doute, l'origine d'un grand nombre d'institutions qui, adoptées et répandues plus tard par les Romains, formèrent et formèrent encore le fond de la civilisation européenne. Jusque-là mieux vaut-il, surtout dans un travail comme le notre, se borner à en indiquer les traits principaux.

Ces populations étaient généralement constituées en républiques (2); mais il serait difficile de savoir au juste ce qu'on entendait par *peuple*, et jusqu'à quel point il prenait part aux affaires publiques. Ce qui est incontestable, c'est que partout il y avait des assemblées populaires à côté d'un sénat composé des chefs des familles patriciennes, et que l'aristocratie, représentée

Anciennes  
républiques  
aristocra-  
tiques.

(1) *L'Italia avanti il dominio de' Romani*, de G. MICALI, est, sans contredit, un excellent ouvrage quant à l'érudition; mais malheureusement il est plus que nul quant à la critique, l'auteur ne s'étant proposé que le but très-étroit de repousser toute origine étrangère, comme si Adam était né en Italie, ou comme si du moins Noé y avait débarqué.

(2) PŒCVIUS disait au peuple de Capoue : *Quippe aut rex, quod abominandum, aut quod unum liberæ civitatis consilium est, senatus habendus est.* TITE-LIVE, XXIII, 3.

par celui-ci, possédant seule l'interprétation des lois et les rites religieux, c'est-à-dire le monopole des sciences humaines et divines, gouvernait à son gré (1).

Magistrats  
suprêmes.

Le peuple, ou, pour mieux dire, le sénat; ne se dessaisissait jamais de la souveraineté. Quoique investis des pouvoirs religieux, militaire et administratif, les magistrats suprêmes, nommés ordinairement à temps, lui demeuraient toujours soumis, comme les rois de Sparte aux éphores (2).

Pouvoir  
judiciaire.

Le pouvoir judiciaire était confié à un préteur, interprète de la loi et de l'équité, que souvent on choisissait parmi les affranchis (3).

Soit qu'il y eût, soit qu'il n'y eût pas de lois écrites, avant les Douze Tables, tout le monde a été obligé de reconnaître que les Romains ne firent qu'y résumer en corps de droit, et adapter à leur état encore barbare l'antique législation des peuples italiens (4).

L'amende était la peine ordinaire pour les injures, surtout chez les Sabins, les Samnites et les Osques (5). Les Lucaniciens punissaient de la perte de son capital celui qui prêtait à des gens de mauvaise vie (6). Les *ordalies*, semblables aux jugements de Dieu du moyen âge, étaient en usage chez les Ombriens (7). La

(1) DENYS D'HALICARNASSE, VI, 62, fait dire à Appius Claudius : « Toutes les nations qui nous entourent sont gouvernées par les grands, et dans aucune cité « la plèbe ne prend une part égale à la leur dans les affaires publiques. »

(2) Chez les Latins, les Éques, les Sabins, les Samnites, on les appelait *induperatores, imperatores, dictatores*; chez les Osques, les Volsques, les Campaniens, *meddix-totici*; chez les Étrusques, *lucumones*.

(3) TITZ-LIVE, VIII, 39, *secundum jus fasque* dans le procès de Brutulus Papius.

ARISTOTE, de *Mirab.*, p. 1158. Φοβουμένους οὐδ' ἐνοικοῦντας λέγουσι, μὴ τίς τύραννος γενηταί, προϊστάσθαι αὐτῶν τοὺς ἐκ τῶν οἰκετῶν ἡλευθερωμένους καὶ οὗτοι ἀργουσιν αὐτῶν, κατ' ἐνιαυτὸν ἐ' ἄλλους ἀντικαθίστανται τοιοῦτους.

Les républiques italiennes du moyen âge confiaient parfois ce pouvoir à des étrangers.

(4) Voyez VICO, *Scienza nuova*, I, 92; HEINEC., *Hist. J. R.*, 29, 33; GRAVINA, *Orig. J. C.* 280, 307; TERRASSON, *Hist. de la jurispr. rom.*, 94-205; DUNI, *Origine e progressi della cittadinanza romana*; BONAMY, *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, XII, 27-51; GIBBON, *History of decline and fall*, etc., c. 44.

(5) *Mulctæ vocabulum non latinum, sed sabinum esse, idque ad suam memoriam mansisse in lingua Samnitium*; VARRO, apud A. Gell. XI, 1, 5. *Mulctam Osci dici putant penam quamdam*; FESTUS. Dans une inscription du séminaire de Nola, on lit le mot *mulcta* en caractères osques.

(6) NICOLAS de Damas. Voy. CORAY, *Prodrome de la Bibl. hellénique*.

(7) *Ibid.*: Ὅμβρικοι, ὅταν πρὸς ἀλλήλους ἐχωσιν ἀμεισθήτησιν, καθοπλιθόντες;

peine de mort était considérée comme un sacrifice pour apaiser la Divinité outragée (1).

On avait des asiles pour protéger les faibles contre les forts, ainsi que pour élever aux frais de l'État les enfants trouvés (2).

Ce fut probablement l'institution très-ancienne des corporations d'arts et métiers qui fournit aux Romains l'idée fondamentale de leur organisation politique, en distribuant les citoyens par classes, chacun selon son rang.

La propriété était inviolable. *Le territoire appartenait à la Divinité, qui, pour contenir l'avidité des hommes, avait ordonné de marquer les champs avec des bornes, que personne ne pouvait déplacer sans encourir son courroux* (3). Le culte du dieu Terme est tout à fait italique (4).

Le droit féodal, qui, bien avant dans Rome, constituait le droit des gens parmi les peuples italiens, suffrait seul pour témoigner de l'état très-avancé de leur civilisation (5).

ὡς ἐν πολέμῳ μάχονται, καὶ δοκοῦσι δικαιότερα λέγειν οἱ τοὺς ἐναντίους ἀποσφραγτες. Les Ombriens qui ont un procès à vider entre eux, combattent armés comme en guerre, et pensent que celui qui tue l'autre a raison.

(1) *Sacer esto.*

(2) THÉOPOMPE, dans Athénée, XII, 3. Τρέφειν δὲ τοὺς Τυβήρηους πάντα τὰ γινόμενα παῖδια, οὐκ εἰδότας οὗτο πατρός ἐστιν ἕκαστον.

(3) *Frag. ex Rei agrariae auctoribus.* On y trouve en outre : *Limitum prima origo, sicut Varro descripsit, ad Aruspicum jus noscitur pertinere.*

(4) *In populos, urbesque, et regna ingentia finis ;  
Omnis erit sine te litigiosus ager.*

Ovum., Fast., II, 566.

Virgile dit que Turnus, dans sa fureur, lança contre Énée

*Saxum antiquum, ingens, campo quod forte jacebat,  
Limes agro positus, litem' ut discerneret arvis.*

Énéide, XII, 897.

(5) Chaque peuple avait un collège de prêtres appelés *feciales* sans l'aveu duquel on ne pouvait entreprendre aucune guerre. Quand un différend s'élevait, le *pater patratus*, chef du collège, envoyait un fécial intimé l'ordre de réparer l'outrage dans un temps déterminé. Si la réparation n'avait pas eu lieu, le fécial, après avoir sacrifié un porc, lançait un javelot teint de sang sur le sol ennemi, et déclarait que la guerre était entreprise avec justice. Il en est question chez presque tous les anciens historiens; mais voyez : Ciceron, *de Off.*, I, 11 : *Ac belli quidem æquitas sanctissime feciali jure perscripta est.* — VAL. MAX., X : *Ex Tuscis recitant Sertorem Resium qui primus jus feciale instituit.* — GORTIUS, *de Jure bell. et pac.*, III, 3, 7. — TIT. LIVE, I, 44, nous a conservé la formule : *Uti Jupiter feriat quemadmodum a fecialibus porcus feriat.*

Asiles.

Corporations  
d'arts et  
métiers.

Propriété.

Droit féodal.

Confédérations.

L'amour de la patrie, auquel le sentiment de la liberté personnelle ne permit jamais, chez les Italiens, de s'étendre au delà des confins de leurs villes natales, empêcha les anciennes républiques, comme celles du moyen âge, de s'élever à l'idée de l'unité nationale. Loin de là, ces mêmes peuples que nous connaissons sous les noms de Sabins, Latins, Samnites, Hirpins, Ombrins, Étrusques, Lucaniens, Bruttiens, Osques, Marses, etc., se composaient d'une foule de petites populations indépendantes, portant chacune son nom particulier, et n'ayant entre elles d'autres liens que ceux de la religion (1); ce qui les engageait souvent, mais non pas toujours (2), à se défendre réciproquement.

Leur nationalité se bornait à célébrer ensemble certaines fêtes religieuses, à l'occasion desquelles on faisait aussi du commerce, et à tenir des assemblées politiques pour traiter des intérêts communs, roulant presque exclusivement sur la question de la guerre et de la paix.

Ils ne formaient donc pas des corps de nations compactes, ainsi qu'on pourrait l'entendre aujourd'hui, mais de simples confédérations, ayant bien moins de cohésion que celle des cantons suisses, où nous avons vu naguère le bas et le haut Valais se livrer bataille sous les yeux de la diète.

Ligues.

Il est vrai que les peuples italiens ainsi composés formèrent des ligues bien avant les Achéens; mais elles ne constituaient, au bout du compte, que des alliances offensives et défensives, dont la durée n'allait jamais au delà du besoin ou du danger qui leur avait donné naissance. S'il en restait des rapports d'amitié, tels que ceux qui existèrent si longtemps entre les Sabins et les Latins (3), les Ombrins et les Étrusques (4), c'était tout ce qu'on pouvait en attendre.

Religion.

La mythologie, qui, chez les Italiens, se conserva toujours chaste et sévère, n'y était pourtant pas moins riche en divinités que chez les Grecs. Chaque endroit, chaque source d'eau, chaque maison, chaque ville, chaque confédération avait les siennes (5).

(1) Ainsi que le mot même le dit, *religare*, reliait.

(2) L'histoire romaine est remplie d'exemples de cités sabinnes, latines, étrusques, etc., assaillies et détruites sans que les autres prissent le moindre soin de venir à leur secours.

(3) Ils célébraient des fêtes en commun dans le temple de la déesse Féronia. DENYS D'HALICARNASSE, III, 32.

(4) Il y eut un temps où ces deux peuples n'en firent qu'un. STRABON, V, p. 219.

(5) Tels étaient les *dii topici*, id est, *locates*, qui ad alias regiones non

Celle des Sabins, par exemple, en possédait toute une génération à elle seule : *Matuta*, déesse de la bonté (1) ; *Nériens*, de la force (2) ; *Vacuna*, de la victoire (3) ; *Feronia*, de la liberté (4) ; *Vesta*, de la terre et du feu (5) ; *Sanctus*, le dieu aux trois noms (6).

Puis venaient les dieux plus ou moins nationaux, tels que *Janus* et *Camèse* (7) ; *Diano-Diana*, dieu-déesse du ciel ; *Saturno-Ops*, dieu-déesse de la terre, et ses descendants *Picus* et *Faunus* (8) ; *Anna Pérenna*, la mère nourrice ; *Palès*, qui assistait les bergers ; *Cérès*, divinité civilisatrice par excellence, sous le patronage de laquelle étaient placés tous les travaux champêtres,

*transseunt* ; SERVIVS, *ad Æn.*, VII, 47 ; — les *di indigetes*, *ibid.*, 678 : *Nullus locus sine fonte, nullus fons non sacer propter attributos illis deos qui fontibus præesse dicuntur* ; *ibid.*, 84 ; — les *nymphæ commotivæ*, dans les îles flottantes du lac de Cutilè, *lago di Contigliano* ; VARRO, *de Lingua lat.* V, 71 ; PLINÉ, II, 95, III, 12 ; SÉNÈQUE, *Quæst.*, nat., III, 25 ; — la nymphe *Albunea*, près du lac de Tibur ; VIRGILE, VII, 83, 84 ; HORACE, *Od.*, VII, 12 ; — la nymphe *Juturna*, gardienne d'une source d'eau minérale dans le Latium ; VARRO, *loco cit.* ; SERVIVS, *ad Æn.*, XII, 139 ; — les dieux *Majus*, à Préneste, MACROBE, *Saturn.* I, 12 ; *Visidianus*, à Narni, TERTULL., *Apolog.* 24 ; *Virbius*, à Aricia, VIRGILE, VII, 761-778 ; la déesse *Marica*, à Minturne, LACTANCE, *Div. Instit.*, I, 21, etc., etc.

(1) *Matrem M. tutam antiqui (Sabini) ob bonitatem appellabant* ; PAULUS, liv. XI de Festus.

(2) *Nerio, sive Nerienes Sabinum verbum est, eoque significatur virtus et fortitudo* ; A. GELL., XIII, 21.

(3) *Vacuna apud Sabinos plurimum colitur* ; VETUS INTERPRES HORATII, *Epist.* I, 10, 49.

(4) VARRO, *apud SERV.*, *Æneid.*, VIII, 564.

(5) OVID., *Fast.*, VI, 260.

(6) *Sabini etiam regem suum primum Sancum, sive ut aliqui appellant Sanctum retulerunt in deos*, ACCURSI., *de Civ. Dei*, XVIII, 19. OVID., *Fast.*, VI, 215, 217, lui fait dire : *Nomina trina fero, sic voluere Cures*. Ces trois noms étaient : *Sancus*, *Fidius*, *Semo*.

(7) Janus est appelé *Deorum Deus* dans les chants saliens. MACRON. *Saturn.* X ; et OVIDE dit : « *Nam tibi par nullum Græcia numen habet* ; *Fast.*, I, 90. VARRO *apud MACRON.*, *Saturn.* I, 7 : *Janus cum Camese æque indigena terram hanc ita participata potentia possidebant*.

On connaît la formule de Décius dans TITÉ-LIVE, VIII, 9 : *Jane, Jupiter, Mars pater, Quirine, Bellona, Lares, dii Novensiles, dii Indigetes, diique Manes*, etc.

(8) L'Italie fut appelée *Saturnia* à cause du culte de Saturne :

*Hunc Fauno et nympha genitum Lourenti Marica*

*Accipimus : Fauno Picus pater, isque parentem*

*Te, Saturne, refert : tu sanguinis ultimis auctor.*

VIRC., VII, 47.

qui, en outre, avaient pour protecteurs particuliers les dieux *Vervator, Reparator, Abarator, Imporctor, Insitor, Occator, Sarritor, Subrunctor, Messor, Convector, Conditior, Promitor*, etc. (1).

Nous nous abstiendrons de parler des dieux qui se rattachent en quelque sorte à la mythologie grecque, comme Jupiter, Junon, Mars (2), Vénus, etc.

Divination.

Dans aucun pays la divination, cette science de l'antiquité, qui n'est pour nous qu'une imposture, ne prit plus d'essor qu'en Italie. Rien ne s'y faisait, ni dans la vie privée, ni dans la vie publique, sans consulter la volonté des dieux. Il y avait des oracles partout, partout des prêtres augurant et tirant toute sorte d'auspices (3).

Oracles.

(1) BRISSON, *de Formulæ*.

(2) Si tant est que Mars soit le Marners des Osques; VARRON, *de Ling. lat.* 41.

(3) Bien avant la sibylle de Cumès, des nymphes, des génies, des dieux dictaient aux Italiens des vers prophétiques. VARRON et FENESTELLA apud LACTANT., *de Ira Dei*, 22.

#### Oracula Fauni

*Fatidici genitoris adit, lucosque sub alta  
Consulit Albunea, nemorum que maxima sacro  
Fonte sonat, sævamque exhalat opaca mephitim.  
Hinc Italæ gentes, omnisque Enotria tellus,  
In dubiis responsa petunt.*

VIRG., VII, 81.

Cette forêt était la Delphes de l'Italie antique. Il y avait aussi Fauna ou Fatua, qui révélait l'avenir aux femmes. — Les *Camènes, camænæ*, prophétisaient dans le bois que Numa leur avait consacré; TITE-LIVE, I, 21; PLUTARQUE dans Numa. — Porrima et Postverta, dont, suivant Ovide, *Fast.*, I, 633,

*Altera, quod porro fuerat, cecinisse putatur,  
Altera versurum postmodo quidquid erat,*

avaient aussi le caractère d'*lithics* et présidaient aux accouchements. Voy. aussi AULU-GELLE, XVI, 16, et MACROBE, *Saturn.* II, 7. — Clitumnus, génie des eaux qui portait ce nom dans l'Ombrie, était doué de l'esprit prophétique; PLINE, I, VIII, ep. 8. Il y avait près des sources sacrées de l'Aponus l'oracle de Géryon; LUCAIN, VII, 193. Tibère jeta des dés d'or dans ces eaux, pour savoir s'il parviendrait à l'empire; SÉPTONE, *lib.* XIV, 4. — La Fortune était interrogée de mille manières et sous une infinité de noms. A Préneste, on se servait, à la manière des Germains, d'un certain nombre de petits bâtons mêlés et tirés au hasard. A Antium, on s'adressait à deux mannequins, l'un propice, l'autre contraire, qui répondaient par des mouvements artificiels; CICÉRON, *de Div.*, II, 41; PROPERCE, II, 32, 3; STRABON, V, 165; VAL. MAX., I, 3, 1; LUCAIN, II, 193. Tout le monde connaît l'image de Junon, à Véies. Dans l'âge reculé des Aborigènes, le dieu de la guerre lui-même, Marners ou Mars, rendait des oracles au moyen d'un pivert, comme la colombe de Jupiter à Dodone; VARRON ap. DIONYS., I, 14; PLINE, X, 18. On tirait des présages même des

Le  
rites  
His  
perso  
divis  
statue  
grecq  
Dan  
sée ju  
ne du  
moyen  
Des  
les pe

henniss  
la Gaul  
(1) C  
d'ITALI  
nu-pied  
ces fam  
non, de  
gnum,  
solitus  
des :

(2) R  
(3) V  
Fragm.

(4) Po  
vœu so  
bientôt  
et quand  
Les Pie  
derniers  
sacrés de

Les prêtres ne formaient pas une caste, quoique pour certains rites le sacerdoce fût héréditaire dans certaines familles (1).

Prêtres.

Ils associaient le culte de la Nature et celui de la Providence, personnifiées dans des divinités hermaphrodites d'abord, puis divisées en mâles et femelles, mais sans être représentées par des statues (2) et toujours austères jusqu'à l'introduction des fables grecques.

Dans les temps les plus reculés l'expiation fut sans doute poussée jusqu'aux sacrifices humains (3); mais cette atroce superstition ne dura pas, et les *printemps sacrés* se transformèrent bientôt en moyens de colonisation (4).

Sacrifices.

Printemps sacrés.

Des rites horribles continuèrent cependant à être pratiqués chez les peuples qui habitaient les montagnes, et surtout chez les Sa-

Rites.

honnissements des chevaux, comme les mages de la Perse et les druides de la Gaule; SERVIVS, III, 537.

(1) Comme celle des Potitiens et des Pinaris dans le Latium (DENYS D'HALIC. I, 40; DIONORE, V, 21); des Hirpins du mont Soracte, qui marchaient nu-pieds sur des charbons ardents (VARRON apud SERV., I, 787). Il y avait de ces familles chez les Samnites (TITE-LIVE, X, 38), chez les Ombriens (CICÉRON, de Div., I, 41), chez les Étrusques (TITE-LIVE, V, 22) : *Quod id signum, more etrusco, nisi certæ gentis sacerdos adtrectare non esset solitus*). Les plus anciens, entre les différents ordres sacerdotaux, étaient ceux des :

Saliens. — SERVIVS, VIII, 285 : *Habuerant sane et Tusculani Salties ante Romanos*.

Arvales. — FESTUS : *Ambaruales Hostiæ appellabantur, quæ pro arvis a duobus fratribus sacrificabantur*; VARRON, de Ling. lat. IV : *Qui sacra publica faciunt propterea ut fruges ferant arva*.

Arnspecies. — TACITE, Ann. XI, 15 : *Vetustissima Italiæ disciplina*.

Augures. — CATON, R. R. 2; COLUMELLE, I, 8; XI, 1. — Ils finirent par devenir des charlatans. *Vicanos... quæ genera vana superstitione rudes animos ad impensas, ac deinceps ad flagitia compellunt*.

(2) Rome ne commença à en avoir que 170 ans après sa fondation.

(3) Vico crut en reconnaître les traces dans les *Saturni hostiæ*. ENNIUS, *Fragm.*, p. 28, fit sans doute allusion à cette barbarie dans ce vers :

*Ille suos diveis mos sacrificare puellos.*

(4) Pour apaiser la colère des dieux, les anciens peuples italiens faisaient le vœu solennel de sacrifier tout ce qui naissait dans le cours du printemps; mais bientôt on pensa qu'il valait mieux élever les enfants ainsi voués à la Divinité, et quand ils étaient en âge, les envoyer, sous sa protection, s'établir ailleurs. Les Picentins (PLINE, III, 5), les Samnites et les Lucaniens, provenant de ces derniers (STRAB., V, 158; CASAUU., 1587), durent leur origine aux printemps sacrés des Sabins.

bins, les Samnites, les Marsees et les Péligiens, dont le sacerdoce avait quelque chose de druidique. Quand des circonstances graves survenaient, ils rassemblaient leurs guerriers; et dans l'obscurité et le silence d'une vaste enceinte, au milieu des victimes et des glives, ils leur faisaient prêter un serment d'obéissance avec des imprécations épouvantables contre quiconque le violerait.

Croyance à une autre vie.

Ces serments n'étaient pas comme ceux de nos temps. La superstition n'est pas héréditaire, et les lueurs de vérités primitives qui, à travers tant de ténèbres, se faisaient jour dans ces esprits naïfs, les engageaient à observer la foi jurée, non-seulement pour échapper à la honte et aux tourments dont ils étaient menacés dans ce monde, mais aussi pour ne pas encourir des châtimens plus redoutables encore dans une autre vie.

Cette croyance des anciens peuples italiens est un fait incontestable. Caton reprochait, en plein sénat, à César de ne point l'admettre (1). Cicéron disait qu'il était facile de s'en convaincre d'après les doctrines sacerdotales, les cérémonies funèbres et beaucoup d'autres preuves (2).

On conçoit facilement jusqu'à quel point devait être respectée la mémoire des morts dans un pays tout couvert d'antiques monuments en leur honneur.

Anciens proverbes.

Quand Varron dit qu'en Italie la religion fut toujours dominée par l'intérêt, il n'entend, selon nous, que caractériser l'esprit éminemment pratique des habitans de cette contrée, esprit dont nous retrouvons de précieux vestiges dans les proverbes qui avaient cours parmi eux avant que la culture des champs fût abandonnée aux esclaves : — *Triste agriculteur que celui qui achète ce que*

(1) Voici les paroles de César : *In luctu atque miseris mortem, ærumnarum requiem, non cruciatum esse; eam cuncta mortalium mala dissolvere; ultra neque curæ neque gaudii locum esse*, et celles de Caton : *Bene et compositè Cæius Cæsar paulo ante in hoc ordine de vita et morte disseruit; falsa, credo, existumans ea quæ de inferis memorantur : diverso timere multos à bonis loca tetra, inculta, fœda atque formidolosa habere.... Sin in tanto omnium metu sobis non timet, eo magis refert mihi atque vobis timere* : SALLUSTE, *Catilina*, 51 et 52.

(2) Dans ses *Tuscul.*, 1, 12 : *Antiquitate, quæ, quo propius aderat ævo et divina progenie, hoc melius ea fortasse quæ erant vera cernebat. Itaque unum illud erat insitum priscis illis quos « Cascos » appellat Ennius esse in morte sensum, neque excessu vitæ sic deleri hominem, ut funditus interiret; idque quam multis aliis rebus, tum c pontificio jure et cæremariis sepulcrorum intelligi licet.*

son  
lui  
lent  
trav  
ence  
les j  
cult

— N  
souv  
— S

On  
voisi  
bita  
avait  
comm  
prem  
pond  
le tre  
chan  
dit e  
sait l

Le  
tions  
jalou  
coles

La  
Asie,  
qu'el  
de bo  
vitait  
leurs  
renda

(1)  
(2)  
(3)  
vermo  
(4)  
(5)  
(6)  
(7)  
(8)  
tre Nu

son champ peut lui fournir. — *Triste maître de maison que celui qui fait de jour ce qu'il peut faire de nuit, sauf le cas d'intempéries.* — *Plus mal avisé celui qui fait pendant les jours de travail ce qu'il pourrait faire pendant les jours fériés.* — *Pire encore celui qui travaille à l'abri plutôt qu'en plein air dans les jours sereins* (1). — *Le champ doit être plus faible que le cultivateur, afin que dans la lutte celui-ci puisse emporter* (2). — *Ne laboure pas une terre cariée* (3). — *Semaille hâtive trompe souvent, semaille tardive jamais, à moins d'être mauvaise* (4). — *Semer moins et labourer mieux.*

On priaît pour que la moisson prospérât pour soi et pour les voisins (5). Une juste proportion devait exister entre la maison d'habitation et la terre; et pour cela les censeurs punissaient celui qui avait moins à labourer qu'à balayer (6). Les prés étaient considérés comme la propriété la plus productive. Caton, interrogé sur le premier moyen à employer pour s'enrichir par l'agriculture, répondit : *Ayez de bons prés*; le second ? *ayez des prés médiocres*; le troisième ? *ayez des prés, même mauvais* (7). Mal cultiver son champ était une négligence notée par les censeurs; et, comme le dit encore Caton, on croyait très-amplement louer celui qu'on disait bon cultivateur.

Les mœurs étaient telles qu'elles devaient être chez des populations adonnées, il est vrai, à toute espèce d'industrie, mais surtout jalouses de leur indépendance et de leur liberté, et pour cela agricoles et guerrières à la fois.

La famille, loin d'y demeurer sous le joug patriarcal comme en Asie, n'y était pas même constituée aussi aristocratiquement qu'elle le fut plus tard chez les Romains. Les Sabins se mariaient de bonne heure : à l'époque de leurs solennités religieuses, on invitait les jeunes gens les plus robustes et les plus braves à choisir leurs épouses parmi les jeunes filles (8). Si, dans la suite, ils s'en rendaient indignes, on les en séparait. Ce n'est pas la seule mar-

Mœurs.

(1) PLINE, *Hist. nat.* XVIII, 6.

(2) COLUMELLE, I, 3.

(3) CATON, V, 34 : *Terram cariosam cave*, c'est-à-dire aride, crevassée, vermoulue, poreuse. Voy. PLINE, XVII, 5.

(4) COLUMELLE, XI, 2.

(5) Id., *ibid.*, 3; PLINE, XVIII, 13.

(6) PLINE, XVIII, 4.

(7) CATON, *de Re rust.*, préf.; PLIN., XVIII, 5.(8) L'âge pour marier celles-ci était fixé à douze ans. PLUTARQUE, *Parall.* entre Numa et Lycurgue.

que de respect envers la femme. Les mères de famille portaient, comme distinction honorifique, un bonnet en forme de cône (1), appelé *tutulus*; et pour tout ce qui regardait la vie domestique, les enfants demeuraient toujours soumis à leur autorité (2). Ils dormaient sur de la paille; on les menait se baigner dans les rivières, en hiver comme en été; puis, quand l'âge le permettait, ils s'exerçaient à la charrue, à la chasse, aux armes, on leur donnait des chevaux (3) à dompter.

Les habitants des montagnes étaient vigoureux et grossiers; ceux des plaines avaient de la douceur, de la timidité; ceux du littoral se distinguaient par des relations faciles et par un esprit entreprenant. Les Sabins et les Sabelles acquirent une si grande renommée de piété, de justice, de frugalité (4), qu'elle se conserve encore dans la tradition. C'était-là leur caractère distinctif, comme la vigueur, le courage, un indomptable courage fut celui des Marses et des Samnites (5).

L'hospitalité, une des institutions sociales les plus anciennes et les plus touchantes, était générale et volontaire; chez les Lucaniens, elle était commandée par la loi.

Les hommes ne se rasaient pas (6); les femmes ne buvaient point de vin (7). Hommes et femmes étaient vêtus avec une simplicité extrême avant que les Étrusques eussent introduit le luxe dans l'habillement.

(1) VARRO, *de Ling. lat.* VI, 3 : *Matres familias crines convolutos ad verticem capitis, quos habent vitla velatos, dicebantur tutuli.*

(2) HORACE, *Od.*, III, 6, 40.

(3) VARRON, *apud SERVIUS*, *ad Æn.*, IX, 603; JUSTIN, XXII, 1; VIRG., IX, 603, 613.

(4) JUVÉNAL, *sat.* III, 169 : *mensa Sabella*. NÉVIUS, *apud MACROB.*, *Saturn.* II, 14 :

*Quis heri apud te ? Prænestini et Lanuvini hospites.  
Suapte utrosque docuit acceptos cibo,  
Alteris inanem bulbam madidam dari,  
Alteris nuces in proclivi profundere.*

(5) PLINE, III, 12 : *Cum Samnitibus per annos octoginta quotidianis prope armis a Romanis est dimicatum.*

(6) Les premiers barbiers vinrent de Sicile en Italie et furent introduits à Rome, en l'an 454, par Ticius Ména (PLINE, VII, 59; AULU-GELLE, III, 4). Mais avant cette époque, les élégants de l'Étrurie avaient pour habitude de se servir de poix comme pâte épilatoire. (THÉOPOMPE dans ATHÉNÉE, XII, 14; ELIEN, *de Nat. anim.*, XIII, 27.)

(7) ATHÉNÉE, X, 11, 441. Fatua ou Fauna, femme du dieu Faunus, avait été battue à mort pour avoir bu du vin. LACTANGE, *Div. Instit.*, 1, 22; PLINE, XIV, 13; VAL. MAX., II, 1, 4; AULU-GELLE, X, 23.

La civilisation que répandirent les Étrusques se modifia selon les contrées, de manière que sur certains points elle se montre originale, asiatique sur d'autres, ailleurs septentrionale.

Un jour qu'un paysan labourait un champ près de Tarquinies, Tagès s'élança du sillon ; sa taille était celle d'un enfant, mais sa sagesse était celle d'un vieillard, et, comme l'Oannès de Babylone, il révéla une doctrine qui fut le fondement de la science des aruspices. On lui attribuait, ainsi qu'à Bacchès, son disciple, les livres sacrés. Ce mythe, auquel commence la vie stable des Étrusques, indique un peuple industrieux et soumis aux prêtres. Bien que l'aristocratie sacerdotale ne formât pas une véritable caste, elle était prédominante et repoussait les étrangers, en se fondant sur le droit divin et sur les auspices (1). Le sacerdoce, héréditaire dans les familles, était distribué hiérarchiquement ; les novices étaient appelés *camilles*, et le souverain pontife était élu par les suffrages des douze peuples de la confédération. Le collège des prêtres était l'arbitre de la paix et de la guerre. Il y avait des cérémonies religieuses pour le choix des magistrats, la fondation des villes, les campements, la distribution du peuple en curies et en centuries. Les limites (2) étaient sacrées, ainsi que l'agriculture.

(1) Les oiseaux étaient ou *joyeux*, annonçant la santé et le bonheur, ou *tristes*, présageant un malheur ou une maladie. Chacune de ces deux classes se subdivisait ensuite en plusieurs autres : *volsgræ*, qui se déchiraient avec le bec et les serres et présageaient des discordes ; *remores*, dont l'apparition retardait une entreprise ; *inhibæ*, *inebræ*, *enebræ*, qui l'arrêtaient ; *arculæ*, *arcivæ*, *arcinæ*, qui la détournaient de son but. On n'est pas d'accord sur le sens des *oscines* et *præpetes* ; mais il paraît que les premiers étaient les oiseaux dont le cri donnait un présage quelconque, propice ou sinistre ; les autres, ceux dont le vol avait une signification favorable, surtout lorsqu'ils se dirigeaient en ligne droite vers celui qui les observait. Si un autre oiseau de mauvais augure (*altera avis*) apparaissait après celui-ci, le présage antérieur restait sans effet. On sait combien l'institution des augures avait d'influence, chez les Romains, sur la nomination des magistrats et sur toutes les affaires publiques. Le vol d'une chouette suspendait souvent à Rome les assemblées du peuple, parce qu'elle annonçait mort ou feu, tandis qu'elle était à Athènes du plus heureux présage. L'aigle, oiseau de Jupiter, était toujours de bon augure chez les Étrusques et chez les Romains. Voy. CREUZER, *Symbolik*.

(2) Goestus rapporte, p. 258, ce *Fragmentum Vegoix Arrunti Vellymno* : « *Scias mare ex æthere remotum. Cum autem Juppiter terram Hetrurix sibi vindicavit, constituit jussitque metiri campos, signarique agros ; sciens hominum avaritiam, vel terrenam cupidinem, terminis omnia scita esse voluit, quos quandoque, ob avaritiam prope novissimi (octavi) sæculi, datos sibi homines malo dolo violabunt, contingentque atque more-*

Étrusques.

Prêtres.

La propriété, le droit public et privé dérivait de la divination. La Divinité elle-même avait ordonné de partager les terres, de vivre dans des rapports d'amitié, de respecter les confins, sous peine de désastres, de pestes, de tonnerres et de tempêtes.

Auspices.

Au nombre des principaux soins des prêtres était l'observation du vol des oiseaux et du tonnerre. Ils passaient pour savoir attirer la foudre (*fulmina elicere*) ; ils reconnurent qu'elle produisait des changements de couleur, et que parfois elle tombait du ciel, parfois s'élevait de la terre (1). Ils distinguaient rituellement les foudres en *fumida*, *sicca*, *clara*, *peremptalia*, etc. Celle qui éclatait dans des lieux publics concernait tout l'État et donnait un augure pour l'espace de trente années : près d'un particulier, elle ne regardait qu'un individu et n'avait d'influence que pour dix ans au plus ; dans une maison elle se rapportait à la famille et pour toute la vie : l'endroit où elle tombait demeurait sacré.

Sciences et littérature.

Les Étrusques avaient divisé l'année en douze mois, ayant chacun un nom particulier, et subdivisés en trois parties ; ils appelaient *ides* le jour du milieu du mois ; la journée commençait à midi. La réputation de savoir dont ils jouissaient était telle, que les patriciens romains envoyaient leurs enfants en Étrurie pour y faire leur éducation. Ils fournirent à Rome des écrivains distingués, et, jusqu'au temps d'Alaric, on allait consulter leurs augures pour le salut de la patrie. Ils furent aussi en renom pour la médecine (2), et firent des nombres l'objet d'une étude. Aussi est-il probable que les chiffres appelés romains sont étrusques. C'est avec surprise qu'on trouve chez eux des idées d'un feu central, analogues à celles qui nous ont été enseignées par Fourrier. Mais les progrès de la science pouvaient-ils être bien grands dans un

*bunt. Sed qui contigerit moveritque, possessionem promovendo suam, atterius minuendo, ob hoc scelus damnabitur a diis. Si servi faciant, dominio mutabuntur in delerius. Sed si conscientia dominica fiet, celerius domus extirpabitur, gensque ejus omnis interiet. Motores autem pessimis morbis et vulneribus afficientur, membrisque suis debilitabuntur. Tunc etiam terra a tempestatibus vel turbinibus, plerumque labe movebitur. Fructus sæpe lædentur decutienturque imbris atque grandine, caniculis interient, robigine occidentur; multæ dissensiones in populo fient. Hæc scitote, cum talia scelera committuntur: propterea neque fallax, neque bilivus sis, disciplinam pone in corde tuo.»*

(1) *Etruria erumpere quoque terra fulmina arbitratur.* PLINE, *Hist. nat.*, II, 53.

(2) *Τυρρήνων γενεάν, φαρμακοποιών ἔθνος*, les Tyrrhènes, race de médecins. ESCHYLE, dans Théophraste, IX, 15.

état d

tème

L'a

ceux d

à gau

rature

comm

leurs l

coméd

quaien

des gra

compos

Quelqu

Bourge

comme

du Non

lui ont

faudrai

Au sur

seuls n

érudits

Les

nombre

ils fais

(6). Or

des épe

(1) *Rd*

*cernimu*

*arriva na*

De Civ.

(2) *Ri*

*quo ritu*

*quo jure*

*tus cons*

*pertinen*

(3) *Tr*

(4) *Ce*

(5) *Or*

*VESVVV*

*teies, pe*

c'est-à-d

(6) *AR*

*NÉE, XII.*

état de choses où l'étude était étroitement renfermée dans le système sacerdotal et dans l'interprétation des signes célestes?

L'alphabet des Étrusques dérive de la source commune à ceux de l'Europe, de celui des Phéniciens; ils écrivaient de droite à gauche. Dès les temps les plus anciens ils possédaient une littérature (1): Varron semble indiquer un Étrusque, Volumnius, comme auteur de tragédies. Il fait aussi plusieurs fois mention de leurs livres rituels (2); d'autre part, les Romains donnèrent aux comédiens le nom d'histrions, du mot étrusque *hister* (3). Ils invoquaient les Camènes, muses inspiratrices des chants à la louange des grands hommes (4): rien ne nous est resté pourtant de leurs compositions, et leur langue même est pour nous un mystère: Quelques-uns, comme Lami, Lanzi, Passeri, Spanheim, Gori, Bourget, ont cherché à la tirer du latin; d'autres du phénicien, comme Reinésius; d'autres de l'hébreu, comme Mérula; d'autres du Nord, comme Bardetti Schriek: mais dans leurs efforts ils lui ont fait subir tant de changements et d'altérations, qu'il en faudrait moins pour déduire du français la langue des Malais (5). Au surplus, Niebuhr affirme qu'on ne connaît le sens que de deux seuls mots étrusques; à savoir: AVIL NIL, *vixit annos*, dont les érudits ignorent même les racines.

Les Étrusques inventèrent des instruments de musique, au nombre desquels les trompettes tyrrhéniennes et le cor recourbé; ils faisaient leur pain et battaient leurs esclaves au son de la flûte (6). On leur fait honneur de l'invention des moulins à bras, des éperons de navires, de la balance appelée indûment *romaine*

Inventions.

(1) *Romuli autem ætate, jam inveteratis literis atque doctrinis... fuisse cernimus.* CICÉRON, *de Repub.*, II, 10; SAINT AUGUSTIN dit aussi que Romulus arriva non rudibus atque indoctis temporibus, sed jam eruditis et expolitis. *De Civ. Dei*, XVIII, 24.

(2) *Rituales nominantur Etruscorum libri, in quibus præscriptum est, quo ritu condantur urbes, aræ, ædes sacerentur, qua sanctitate muri, quo jure portæ, quo modo tribus, curiæ, centuriæ distribuuntur, exercitus constituentur, ordinentur, ceteraque ejusmodi ad bellum ac pacem pertinentia.* FESTUS.

(3) TITE-LIVE, VII, 2.

(4) CICÉRON, *Brut.*, 19; *Tuscul.*, IV, 2.

(5) On lit, par exemple, dans les *Tables eugubines*: CVESTRE TIE VSAUES VESVVVHISTITISTETEIES, dont on a fait: *cvestre tie vsaies vesu vuebis titiste teies*, pour l'interpréter par *cuestor tie sax; vesum vuebis rîdeate deies*, c'est-à-dire: QUÆSTOR Dicit, QUASCUMQUE VISUM VOBIS CONSTITUTE DIES.

(6) ARISTOTE dans *Pollux*, IV, 56. — PLUTARQUE, *de Cohib. iru.* — ATHÈNE, XII, 3.

Les Romains leur empruntèrent la bulle d'or, signe de noblesse, les faisceaux consulaires, les licteurs, la robe prétexte des jeunes gens, la toge virile, la chaise curule, la chlamyde des triomphateurs (1), les anneaux des chevaliers, les chaussures des sénateurs et des guerriers, les couronnes triomphales, les jeux de la scène et du cirque, les cérémonies des féciaux.

Religion.

D'un côté, l'on dit, à l'honneur des Étrusques, qu'ils ont été exempts des fables grecques (2); on nous les donne, de l'autre, comme les pères d'une foule de superstitions (3); ce qui peut s'accorder si l'on fait une distinction entre la doctrine ésotérique et les croyances du vulgaire. Le peu de documents qui ont survécu montrent, en général, que la religion des Étrusques était grave et triste; il devait en être ainsi chez une nation à laquelle était fixé d'avance le nombre de siècles qu'elle-même et le monde avaient à subsister. Dieu créa le monde en six mille ans : dans la première période le ciel et la terre, dans la seconde le firmament, dans la troisième les eaux, dans la quatrième le soleil et la lune, dans la cinquième les âmes des oiseaux, des reptiles et d'autres animaux vivants dans l'air, sur la terre et dans les eaux, dans la sixième l'homme, dont la race durera autant que la création (4).

Si nous devons nous en rapporter à Passeri (5), la philosophie secrète des Étrusques admettait un seul Dieu, une révélation, l'homme formé de la fange et déchu d'un état meilleur; les bons devenaient bienheureux après la mort; les fautes légères s'ex-

(1) Il paraît que, dans la pensée des anciens habitants de l'Italie, cette magnificence extérieure avait quelque chose de symbolique, et qui rapprochait les hommes de la Divinité. A Rome, en effet, le triomphateur était vêtu en Jupiter, et, comme la statue du dieu au Capitole, il avait la figure colorée de minium : *Enumerat auctores Verrius, quibus credere sit necesse Jovis ipsius simulacri faciem diebus festis minio illini solitam, triumphantumque corpora*. PLINÉ, XXXIII, 36.

(2) *Sed Roma tum rudis erat cum, relictis libris et disciplinis hebræis, mirabunda græcæ fabulas rerum et disciplinarum erroribus ligatur, quas ipsi Hetrusci semper horruerunt*. CATON, *Orig.*; PLACID. LUTAT. (*ex* TAGES, *schol. ad Thebaid*. STATI, IV, 516) : *Deum demogorgona, cujus nomen scire non licet... principem et maximum deum ceterorum numinum ordinatorem*.

(3) Nous savons que les prêtres de Tarquinies égorgeaient les prisonniers; quelquefois les augures étrusques se présentaient à l'ennemi vêtus en démons, agitant dans leurs mains des serpents et des torches allumées.

(4) Nous trouvons ainsi chez les Perses les douze millénaires, divisés conformément aux signes du zodiaque. De même chez les Indiens, le monde doit finir en douze mille années divines.

(5) *Pict. Etr. in vas*, t. II, p. XI.

piele  
résér  
nités  
nerv  
confé  
assist  
na, e  
Casar  
l'anno  
ilgues  
rier, j  
samm

Les  
avaier  
nité et  
à le d  
avec t  
tandis  
lent au  
Les pé  
étaient  
rait da  
dans la  
des hor  
Lémur  
été ad  
si elles  
parais  
étaient  
était l'  
laraire  
naient

(1) MA  
d'accord  
poribus  
iisdem co  
res. Qui  
biumque  
ac Mani  
admirable  
Muller le  
T.

plaisaient dans cette vie ou dans l'autre ; des peines éternelles étaient réservées aux pervers. Dans la religion du vulgaire, les trois divinités principales étaient Tina ou Jupiter, Cupra ou Junon, et Minerve ; chacune d'elles devait avoir son temple dans toutes les villes confédérées. Douze dieux inférieurs, six mâles et six femelles, assistaient Tina, âme du monde et cause première. Auprès de Tina, et parfois identifié avec lui, siégeait Janus, frère ou époux de Casamène, femme et poisson ; il portait les clefs dont il ouvrait l'année, et de sa double face il regardait l'Orient et l'Occident. Les figues qui se donnaient en son honneur, avec des feuilles de laurier, pour étrennes, au commencement de l'année, révèlent suffisamment l'origine agreste de son culte.

Les hommes, les maisons, les villes, les dieux eux-mêmes avaient leurs génies gardiens, êtres intermédiaires entre l'humanité et la Divinité. Tout homme en a deux près de lui : l'un occupé à le diriger au bien, l'autre à le pousser au mal. La maison, avec toutes les joies qui l'accompagnent, est gardée par les Lares ; tandis que les Pénates, répandant l'abondance et les plaisirs, veillent au triple bien de la patrie, de la famille et de la propriété. Les pénates étaient ou publics ou domestiques ; Jupiter et Vesta étaient placés au-dessus des pénates de l'État ; et ceux-ci, on les adorait dans les temples. Les pénates domestiques avaient leur culte dans la maison et au foyer de la famille. Ces derniers avaient été des hommes. Lorsque les âmes sortaient du corps, elles devenaient *Lémures* ou *Mânes* ; si, après avoir été vertueuses, elles avaient été adoptées par la postérité de leur famille, on les appelait *Lares* ; si elles avaient été repoussées à cause de leur iniquité, elles apparaissaient comme *Larves*, terribles aux méchants (1). Les âmes étaient, par ce motif, inhumés dans la maison. Le foyer domestique était l'autel des Lares, et leurs images se conservaient dans le *laraire*, sanctuaire placé dans l'*atrium*. Souvent les Mânes revenaient visiter leurs parents lors de certaines solennités déterminées,

(1) MARCIANUS CAPELLA, *de Nuptiis Philologiae et Mercurii*, etc., II, 62, d'accord avec les anciens, dit : « *Verum illi (Hétrusci) manes, quoniam corporibus illo tempore tribuuntur, quo fit prima conceptio, etiam post vitam iisdem corporibus delectantur, atque cum iis manentes appellantur Lemures. Qui si vitæ prioris adjuti fuerint honestate, in Lares domorum urbiumque vertuntur ; si autem depravantur, ex corpore Larvæ perhibentur ac Maniæ.* » Sur la religion des Étrusques, voy. la *Symbolique* de FR. CREUZER, admirablement traduite par M. GUIGNAULT, 1825-1851 ; voy. surtout d'Ottfried Müller *les Étrusques*, 1828.

ils sortaient tous de leurs asiles funèbres, et à cette occasion on célébrait leur commémoration.

Les Étrusques adoptèrent, dans leur mythologie, les divinités des Pélasges vaincus, ainsi que celles de l'ancienne Italie et de la Grèce, au point de se servir de mêmes noms des mêmes attributs, et c'est pour cela que beaucoup de leurs vases semblent avoir été peints dans des contrées helléniques. Nous ne trouvons pas chez eux, en général, des divinités querelleuses et dissolues comme chez les Grecs. Mais leur doctrine étant restée le secret des prêtres, seuls possesseurs de la science sacrée et de son langage allégorique, nous sommes privés à cet égard de notions positives.

Gouvernement.

Nous savons cependant que les rites étaient nécessaires à la consécration de tout acte public ou privé comme dans l'Orient, que les hommes avaient aussi pour guide l'interprétation des songes, des phénomènes, des mouvements des astres; néanmoins, il n'y avait pas de théocratie pure comme dans l'Inde, car le patriciat y commence l'activité citoyenne et prélude à l'indépendance des droits politiques. La noblesse, c'est-à-dire la race conquérante, se composait de seigneurs ou lucumons (1) qui, guerriers et prêtres, comme les Chaldéens, tenaient, de leurs manoirs situés sur les hauteurs, les habitants de la plaine dans la sujétion. Chaque ville avait un lucumon qui rendait justice tous les neuf jours, et siégeait les autres jours dans les assemblées générales tenues à Vulsiniés.

Le chef de la confédération é'ait choisi par les lucumons (2); il avait pour insignes la robe de pourpre, la couronne d'or, le sceptre surmonté de l'aigle, la hache, les faisceaux, la chaise curule et douze licteurs: chacune des douze villes lui en fournissait un.

Les classes inférieures, qui formaient la plèbe, divisée en tribus, curies et centuries, étaient dépendantes (*clientes*) des classes supérieures. L'État se composait donc du lucumon, des nobles et

(1) Il paraît cependant que tous les seigneurs n'étaient pas lucumons, mais seulement ceux que l'assemblée des nobles destinait à présider au gouvernement des villes.

(2) Les Romains donnèrent à Porsenna le titre de roi, faute de bien comprendre ce qu'il était. Il en est qui ont prétendu trouver une série de rois issus de Janus; et Dempster fait régner, dans l'espace de 2,500 ans, quatre dynasties: les Janusiens, les Corylthes, les Lartes, les Lucumons. Olf. Müller part des institutions de l'ancienne Rome pour deviner les institutions civiles de l'Étrurie, en supposant que cette dernière donna les siennes à l'autre; mais il fallait le prouver.

des plébélens. Des factions naissent sans doute parmi les familles dominantes, mais toujours dans le sens oligarchique, sans que jamais le peuple, la commune eût occasion de se constituer. Le vulgaire était exclu des armées, qui, par ce motif, se réduisaient à la cavalerie. Vulturne fut la seule ville qui, attaquée par les Romains, arma la classe inférieure, les laboureurs, les valets, et put ainsi faire résistance; ceux-ci, en récompense de leur concours, obtinrent les droits de cité, celui de tester, de contracter alliance avec la noblesse, de siéger dans le sénat. Une pareille révolution fut représentée comme un événement affreux, peut-être par suite du dépit qu'en éprouvèrent les nobles. Mais si toutes les autres villes en eussent fait autant, la commune plébéienne s'y serait formée, et la force en eût été le résultat. Quand plus tard elles se soulevèrent contre Sylla, on les vit résister avec opiniâtreté, parce que la domination romaine avait effacé les anciennes distinctions.

Les douze villes étaient diversement constituées à l'intérieur, mais toutes éalisaient ensemble un pontife suprême pour les fêtes nationales. Le territoire de chacune d'elles comprenait plusieurs autres villes provinciales, colonies ou sujettes qui, habitées par la race indigène subjuguée, étaient privées des droits qu'obtint la plèbe romaine, et n'avaient point d'assemblées, puisque tout se décidait dans la réunion des lucumons.

Ce système était un obstacle à l'énergie qui naît de l'union : les rivalités entre les lucumons et de cité à cité, la jalousie des classes inférieures, les haines de parti et de races déchiraient le pays ; elles empêchèrent les Étrusques de former cette grande ligue des peuples italiens que les Pélasges avaient tentée avant eux, que les Samnites tentèrent aussi sans succès, et que Rome réalisa enfin, mais par la force.

Cependant ils étendirent au loin leurs colonies, et, différents des autres conquérants, au lieu de détruire des villes ils en fondèrent beaucoup. Semblables en cela aux Pélasges, ils y faisaient prédominer les idées et les nombres symboliques. C'est pourquoi nous comptons douze cités dans l'Étrurie, douze sur le Pô, douze dans l'Italie méridionale (1), toutes construites sur un plan carré, orientées selon la prescription de l'augure, et embrassant le plus

(1) Toutes leurs mesures et leurs divisions sont des multiples ou des sous-multiples de 12 et de 10. La mesure agraire (*vorsus* et *versus*) est, comme le *plethre* grec, un carré de 100 pieds.

souvent deux collines, dont la plus élevée portait la citadelle.

Que l'on veuille faire dériver le nom des Tyrrhènes du grand nombre des tours qu'ils élevèrent, ou de *Tiremh*, cultivateur, le mot indique toujours leur industrie. L'agriculture était tellement en honneur parmi eux, qu'elle était sous la surveillance spéciale d'un collège de prêtres *arvales*, et que la charrue traçait l'enceinte des nouvelles cités : l'art de l'agriculteur était à leurs yeux le lien de la vie sociale ; n'avaient-ils pas d'ailleurs conquis le sol de la patrie sur les eaux du Clanis et de l'Arno, qu'ils dirigèrent au moyen de chaussées et de digues.

Au lieu d'élever des pyramides et des obélisques, pompeuses inutilités, ils creusèrent des aqueducs merveilleux, comme celui qui, traversant la Gonfolina, leur permit de dessécher le lac entre Segna et Prato, dont les eaux couvraient l'emplacement où s'éleva aujourd'hui Florence : ils en pratiquèrent un autre près d'Incisa, pour assainir le Val d'Arno supérieur. Ils détournèrent les eaux des marais du Pô, dans le voisinage d'Adria, et comblèrent la Chiana. Ils ouvrirent ailleurs, dans des lacs stagnants et dans des cratères éteints, des canaux souterrains, semblables aux puits artésiens modernes. Ils ne purent néanmoins malgré leur habileté améliorer l'air de la Maremme, où, alors comme aujourd'hui, l'on disait qu'on s'enrichissait en un an et qu'on mourait en six mois.

L'agriculture était alors extrêmement prospère en Italie. Le blé n'y suffisait pas seulement à la consommation du pays, on en expédiait encore au dehors (1) ; s'il manquait, on y suppléait par le millet (2). On y faisait en grande quantité les vins les plus exquis, et plus tard, même quand la Grèce et l'Espagne étaient connues, Horace ne fait presque l'éloge que des vins du sol italien, et Plîne dit qu'on n'en servait pas d'autres sur les tables impériales. On a dit que le nom d'Italie vient du grand nombre de ses bœufs (3) ; les pores de la Gaule Cisalpine nourrissaient des armées entières (4). La laine des troupeaux remplaçait la soie pour les vêtements des riches, et la toile pour les tentes des soldats. Celle d'Apulie, qui l'emportait sur toutes, était même préférée aux toisons de Millet : afin de la conserver moelleuse et saine, on

ARTS.

(1) *Olim ex Italiae regionibus longinquas in provincias commeatu portabant.* TACITE, *Ann.*, XII.

(2) STRABON, V.

(3) *Boves græca veteri lingua ιταλοί vocitati sunt.* AULU-GELLE, II, 1.

(4) POLYBE, II, 15.

cou  
soye  
de t  
et c  
étaie  
chev  
et l'A  
Le  
le m  
que  
envir  
Le  
positi  
soin  
l'Illy  
Ligu  
peau  
ils ve  
Brutt  
Samu  
penni  
de la  
dres.  
mer s  
emba  
Ma  
dedan  
habita  
d'eux  
Quand  
niens  
Phéni  
Phocé  
même  
(1) S  
(2) Y  
(3) S  
(4) T  
(5) S  
(6) H  
(7) N  
tes. Di

couvrait les brebis de peaux. Avec les laines de Padoue, fines et soyeuses, on faisait des draps et des tapis (1). On en recueillait de très-blanches aux environs du Pô, de très-noires à Polenza, et celles d'Espagne, quelque réputées qu'elles fussent, leur étaient inférieures pour la durée (2). La contrée abondait aussi en chevaux ; ceux de la Vénétie étaient recherchés même au dehors, et l'Apulie en nourrissait des races nombreuses (3).

Les carrières et les mines, habilement exploitées, fournissaient le marbre et les métaux, et, plus tard, le sénat romain défendit que l'on employât plus de quatre mille ouvriers aux mines des environs de Verecell (4).

Les peuples qui venaient du dehors, reconnaissant combien la position de l'Italie était favorable au commerce, eurent toujours soin d'en occuper les côtes. La contrée supérieure trafiquait avec l'Illyrie, et Adria était un marché considérable. A Gênes, les Ligures échangeaient leurs bois, leur résine, le miel, la cire, les peaux, contre le blé, l'huile, le vin et les vivres en général (5) ; ils vendaient aussi des tuniques grossières, dites *ligustines*. Les Bruttians exportaient de la poix et du goudron ; les Vénètes, les Samnites, les Apuliens, de la laine. Les Sabins traversaient l'Apennin supérieur, par la voie Salaria, pour aller chercher au bord de la mer le sel des Prétutiens ; les Ombriens le tiraient des cendres. Lipariotes, Rutules, Volsques, Campaniens, couraient la mer sur des barques longues et rapides, les Ligures sur de petites embarcations grossièrement grées.

Mais l'Étrurie l'emportait sur toutes les autres contrées : au dedans le feu du ciel punissait les impôts excessifs ; au dehors ses habitants dominaient seuls sur les mers environnantes, qui prirent d'eux, l'une le nom de Tyrrhénienne, l'autre celui d'Adriatique. Quand Milet se fut rendue aux Perses (494), les navires tyrrhéniens sillonnaient la Méditerranée, en concurrence avec ceux des Phéniciens (6). Agylla fournit soixante galères pour combattre les Phocéens, dans les eaux de la Sardaigne : les Étrusques furent même appelés les maîtres de la mer (7). Ils essayèrent aussi de

(1) STRABON, V. — PLINE, VIII, 48.

(2) VARRON, de Ling. lat.

(3) STRABON, V.

(4) TITE-LIVE, XXXIII.

(5) STRABON, IV et V.

(6) HÉRODOTE, VI, 17.

(7) Ναυτικάς δυνάμειν ισχύσαντες, και πολλούς χρόνους θαλασποκράτησαντες, DIODORE, V, 40.

franchir le détroit et de coloniser une île inconnue ; mais ils en furent empêchés par la jalousie des Carthaginois. Ils ouvrirent au commerce plusieurs ports, dont Luna, dans le golfe de la Spezia, était le plus important : il paraît que les premiers citoyens se livraient au commerce, l'Étrurie servant presque d'intermédiaire entre la mer et le reste de l'Italie. Leurs monnaies, quoiqu'on n'en découvre pas encore de fort anciennes, témoignent d'un beau système monétaire, et le grand nombre de scarabées et d'autres ouvrages, tirés de leurs tombeaux, ont fait penser qu'ils avaient des rapports de commerce avec les régions du Nil ou avec la Cyrénaïque.

491.

Comme tous les peuples anciens, ils abusèrent de leur puissance maritime jusqu'à exercer la piraterie : les pirates tyrrhéniens avaient un si terrible renom, que les Rhodiens conservaient à grand honneur dans leurs temples les rostres enlevés à leurs navires. Hiéron de Syracuse arma contre eux, pour en délivrer les mers ; il les vainquit, et leur défaite dut être bien décisive, puisque les Syracusains s'étant, peu après, avancés pour conquérir l'île d'Elbe, aucune flotte tyrrhénienne ne protégea la Corse, et l'ennemi ne s'en éloigna qu'à prix d'or : il en fut de même quand Denys menaça la place de Cæré. Quoiqu'il en soit, l'Étrurie, lorsqu'elle était déjà en décadence, passait encore pour la province la plus riche, la plus forte et la plus peuplée de l'Italie.

Coutume exclusivement italique.

Nous trouvons dans les mœurs italiques anciennes quelque chose qui les distingue de celles de la Grèce et de l'Asie. L'atrium, nommé peut-être ainsi de la ville étrusque d'Atria ou Adria, annonce la vie commune et à découvert. C'était là que se réunissaient autour du feu des Lares les enfants et les femmes, qui n'étaient pas enfermées dans des gynécées, et les esclaves eux-mêmes (1), dont le nombre était très-grand.

Luxe des Étrusques.

Par suite des relations avec la Grèce et l'Asie, le luxe augmenta chez les Étrusques, et les festins, où les femmes étaient admises, devinrent une occasion d'étaler une grande magnificence en mets et en vêtements : ils étaient même particulièrement renommés pour la délicatesse des assaisonnements. Les infamies dont Théopompe (2) charge les Toscans, la communauté des femmes, l'ostentation des amours contre nature, sentent l'exagération de la satire. Ces accusations sont en partie démenties d'ailleurs par ce

(1) *Positosque vernas, ditis examen domus, Circum renidentes lares.*

HORACE, *Epod.*, II, 66.

(2) ATHÉNÉE, XII, 11.

que  
nase  
leur  
tain  
imp  
O  
four  
lonie  
gran  
celle  
culv  
trur  
nom  
pens  
somi  
pays  
dire  
sire  
mot.  
Ca  
ques  
éerit  
bre à  
anna  
du s  
fond  
de co  
ques  
litter  
toire  
géné  
parr  
qu'il  
telle  
mery  
Le  
Fésti  
faits  
cycl

(1)

que l'on salt de l'horreur qu'ils éprouvaient à voir, dans les gymnases, la nudité des garçons, et par l'austérité qu'attestent toutes leurs institutions. Il est vrai que les peintures obscènes de certains vases étrusques ne laissent pas que de venir à l'appui de ces imputations.

On pourra demander pourquoi les villes étrusques n'ont pas fourni un historien, un poète, un philosophe, comme tant de colonies grecques? Comment se peut-il que des villes faisant un si grand commerce n'aient pas frappé de monnaies, si bien que celles qu'on retrouve à Populonia, en argent, et à Volterra, en cuivre, ne remontent qu'à l'an 300 avant J. C.? Pourquoi l'Étrurie n'a-t-elle pas produit un législateur ou un héros dont le nom ait traversé les siècles et soit arrivé jusqu'à nous? Nous pensons que tout le tort en est à notre ignorance. Nous ne nous sommes mis que d'hier à rechercher nos antiquités, et il y a des pays en Italie moins connus que l'Égypte et Ceylan. On aurait pu dire, il y a quelque vingtaine d'années, que les Étrusques ne firent jamais de vases, parce que les Latins n'en disent pas un mot.

Caton avait recueilli des mémoires sur chacune des villes étrusques, et les anciens auteurs nomment trente-trois historiens ayant écrit sur la fondation des cités Italiques, dont Élien porte le nombre à onze cent quatre-vingt-dix-sept (1). Varron affirme que les annales étrusques remontaient à l'origine de chaque ville. Au lieu du siècle usuel de cent ans, on le faisait commencer le jour de la fondation de chacune de ces villes, et finir à la mort du dernier de ceux qui étaient nés ce jour même. Cela prouve que les Étrusques tenaient registre des naissances et des décès. Parmi les pertes littéraires les plus déplorables, il faut certainement compter l'histoire des Tyrrhéniens, écrite par l'empereur Claude, puisque en général les Romains, dédaignant d'une part ce qu'ils trouvaient parmi les peuples conquis, désirant de l'autre rabaisser un peuple qu'ils avaient eu pour maître, puis pour instituteur, gardèrent tellement le silence à son égard, qu'ils font à peine mention des merveilles qu'il a laissées, de ses murailles, de ses tombeaux.

La question de savoir si les murs de Cortoua, de Ruselles, de Fésules, de Volterra, de Populonia, d'Aurinia, de Signia, de Cosa, faits d'énormes polygones, dans le genre que nous nommons *cyclopéen*, appartiennent aux mystérieux Pélasges ou aux Étrus-

(1) *Histoires diverses*, IX, 16.

ques, resto encore à déceler. La porte d'Hercule à Volterra offre une voûte parfaitement circulaire de dix-neuf grosses pierres carrées. Il n'existe plus, à proprement parler, de temples d'ordre toscan; mais, selon Vitruve, ils avaient la forme d'un carré long, divisé en trois compartiments; dont le plus grand était celui du milieu. Le pronaos était orné de colonnes dans le style auquel l'Étrurie a donné son nom; au-dessus était le tambour avec des frontispices soigneusement ornés. Le temple de Cérés à Rome, élevé près du Grand Cirque par le dictateur A. Posthumus, 494 ans avant J. C., et démoli par Auguste, peut être considéré comme un modèle de ces constructions. Il faut, à coup sûr, attribuer aux Étrusques les ouvrages les plus anciens de Rome, tels que les murs extérieurs du Capitole, ceux qui bordent le Tibre, le grand égout (*cloaca maxima*), dont la voûte en arc, formée de trois rangs de pierres, est une merveille de grandeur et de solidité: les tremblements de terre, les maisons qu'on a bâties au-dessus, quinze siècles d'abandon, n'en ont pas dérangé une pierre. L'amphithéâtre de Sutrium, de mille pas de tour et creusé dans le roc, est aussi étrusque, de même que le théâtre d'Adria, et peut-être encore l'amphithéâtre de Vérone (1). La route pavée de Cérès à Véies subsiste encore. Volsinies en phénicien signifie la *ville des artistes*, et de cette ville les Romains enlevèrent deux mille statues (2). La description que Varron donne du tombeau de Porsenna, près Clusium, rappelle le labyrinthe de Crète: bâti en pierres taillées, ayant chaque côté large de trois cents pieds, haut de cinquante, il était surmonté de cinq pyramides de soixante-quinze pieds de largeur et de cent cinquante de hauteur (3).

(1) Voy. MARIANNA DIONIGI: *Viaggio in alcune città del Lazio che diconsi fondate dal re Saturno*; Rome, 1809. Voyez aussi PETIT-RADEL: *Voyage dans les principales villes de l'Italie*; Paris, 1815; et la lettre insérée dans les *Annales de correspondance archéologique* de Rome, 1829, où il promet une *Histoire des recherches faites de 1792 à 1830, sur les monuments cyclopéens ou pélasgiques, et sur les caractères techniques et historiques qui les rattachent aux premières colonies grecques et à la civilisation de l'Asie Mineure*. L'ouvrage n'a pas paru; mais la collection des modèles d'édifices pélasgiques faite par lui, et déposée à la bibliothèque Mazarine, sera toujours précieuse.

(2) Voy. PLINIE, *Hist. nat.*, XXIV, 16.

(3) Comme l'in vraisemblance, dit Plin, passe toutes les bornes, nous emprunterons pour le décrire les paroles mêmes de Varron: « Porsenna fut enseveli près de la ville de Clusium, dans un lieu où il avait fait construire un monument en pierres carrées: chaque côté a 300 pieds de longueur, 50 de hauteur: la base qui est carrée renferme un labyrinthe inextricable, dont on

L'É  
roc  
ces  
situ  
des  
nell  
d'u  
née  
eint  
res  
nom

ne p  
de c  
leur  
un gl  
cloch  
autre  
hante  
plate  
menti  
tout l  
Il e  
bien d  
dont l  
plus d  
vagan  
a vu  
(Jom  
Anna  
que c  
pouva  
de py  
Quinc  
lui, l  
une co  
arch.  
taurat  
cullés  
peut r  
l'imag  
chille.  
comm  
détrui  
nulla  
(1)

Les constructions que l'on retrouve en plus grand nombre dans l'Étrurie sont les tombeaux. Ils sont tantôt par rangées dans la roche, hors des endroits habités; tantôt par *eucomelles*, éminences funéraires. On a découvert dans la plaine de Volci, où était située l'ancienne cité de ce nom, une de ces constructions avec des portes à cintre aigu, des lions et des griffons. Près de Toscanelia, dans la vallée où coule la Matra, les roches sont percées d'un grand nombre de grottes uniformes, qui devaient être une nécropole. Ce sont pour la plupart des chambres à voûte plate ou cintrée (1) : le mort y était déposé dans la terre, entouré de pierres plates ou de grandes tuiles, sur lesquelles était inscrit son nom avec divers ornements à l'entour. Plus tard, on brûla les

ne pouvait trouver l'issue si l'on y entrait sans un peloton de fil; au-dessus de ce carré sont cinq pyramides, quatre aux angles, une au milieu, larges à leur base de 75 pieds, hautes de 150, dont les sommités supportent chacune un globe de bronze et un chapeau d'où pendent, attachées à des chaînes, des clochettes qui, agitées par le vent, portent leur son au loin, comme il en était autrefois à Dodone. Au-dessus de ces globes sont quatre autres pyramides hautes chacune de 100 pieds; par-dessus ces dernières pyramides, et sur une plate-forme unique étaient cinq autres pyramides dont Varron a eu honte de mentionner l'élévation; mais les fables étrusques les disent aussi hautes que tout le monument. » *Hist. nat.*, XXVI, 19.

Il est étrange que, malgré tous les efforts des artistes, on ne puisse que bien difficilement dresser un plan exact de la plupart des constructions antiques dont les auteurs nous ont laissé la description. Aucune, au surplus, n'a offert plus de difficultés que celle-ci, sur laquelle on a écrit les choses les plus extravagantes. Le père Angelo Cortenovis (*Sut mausoleo di Porsenna*, 1799) y a vu une grande machine électrique. Letronne en nie tout à fait l'existence (*Journal des Savants*, avril 1817, et *Mémoires de l'Acad.*, t. IX, 1831, p. 372; *Annales de l'Institut de la correspondance archéologique*); il suppose que c'est une fiction dans le genre du palais d'Osymandias en Égypte, ne pouvant considérer comme autre chose qu'une fiction la construction impossible de pyramides sur pyramides, appuyées sur des globes, etc. Quatremère de Quincy substitue un chapeau au globe surmontant les cinq pyramides : selon lui, le second et le troisième *supra* indiquent, non un édifice superposé, mais une construction placée plus haut. Dans les *Annales de l'Inst. de la corresp. arch.* pour l'année 1829, déjà citées, le duc de Luynes, en critiquant la restauration de M. Quatremère, en propose une autre qui offre les mêmes difficultés générales, indépendamment de celles de détail. Le fait est que l'on ne peut reconstruire raisonnablement ce qui peut-être n'a jamais existé que dans l'imagination ou dans des chants poétiques, comme le bouclier d'Achille. Il est d'ailleurs impossible qu'un édifice aussi merveilleux, conservé comme sacré par la vénération d'un peuple artiste et sacerdotal, eût été détruit en quatre ou cinq siècles, de manière à ne pas laisser de traces. Or, *nulla vestigia exstant*, dit Pline.

(1) Orioli, *De' sepolcrali edifizii dell' Etruria media*.

cadavres; les cendres étaient alors conservées dans des urnes, portant inscrits le nom et l'âge du défunt. On plaçait parfois dans la chambre sépulcrale tous les vases qui avaient servi au banquet funéraire. Il n'y a pas un mot dans ces inscriptions qui exprime un sentiment de douleur, un adieu mélancolique.

La nécropole de Tarquinies fut ouverte dès la fin de l'année 1600; elle est creusée dans le tuf, au milieu d'une plaine près de Corneto, à douze milles de Civita-Vecchia et à trois de la mer : mais elle fut l'objet de recherches plus actives en 1824, et lord Kinnaird en tira beaucoup de beaux vases et de précieuses antiquités. On y descend par une ouverture ronde, en forme d'entonnoir, à l'aide d'entailles pratiquées dans les parois; les voûtes des tombeaux sont maçonnées comme les nôtres, ou à petits carreaux creux (*lacunaria*), ou en forme d'arête de poisson, comme les pavages antiques, et soutenues par des pilastres carrés du même tuf. Ils ne reçoivent de lumière que par l'entrée, et toutefois les voûtes, les murs, les piliers, sont couverts de peintures : elles représentent pour la plupart des combats et autres dangers de la vie, ou l'état des âmes après la mort, comme les Lares accompagnés du chien vigilant, des démons ailés, traînant dans un char l'âme du défunt, ou frappant avec des marteaux un personnage nu, gisant par terre. On sent dans quelques-unes de ces peintures l'influence grecque; d'autres conservent intact le caractère étrusque, et peuvent donner une idée des arts nationaux; car on ne saurait supposer, comme pour des vases, qu'elles aient été apportées du dehors. On tira des tombes, qui n'avaient pas encore été violées, différents objets en métal, notamment un bouclier ciselé de plus de trois pieds de diamètre, un grand masque de bronze, aux yeux d'émail, et de petites idoles, émaillées aussi, dans le genre des statuettes égyptiennes.

En 1828, Lucien Bonaparte, prince de Canino, faisant creuser par hasard sur les rives de la Fiora, vers le nord de Tarquinies, découvrit une chambre sépulcrale, derrière laquelle il s'en trouvait d'autres, si bien qu'il réunit jusqu'à trois mille vases de la plus grande beauté, en outre de beaucoup d'objets en bronze, en or et en ivoire. Il présuma que ce devait être l'emplacement de Vétulonies, siège principal de la confédération étrusque (1). Cette ville était déjà détruite lors des premiers siècles de Rome. Ces hypogées seraient donc antérieurs à Romulus, et auraient pré-

(1) Cette précieuse collection a enrichi le Musée Britannique.

céd  
fauc  
que  
com  
D  
antle  
de E  
fond  
de l'  
leurs  
vre  
Étrur  
d'Ad  
mém  
que l'  
en pl  
duren  
Ce  
vases  
Naple  
à Aul  
leur t  
été co  
les re  
à Nol  
couch  
cham  
davre  
suspen  
et en  
ont la  
destin  
cieux  
ornem  
verts  
mytho  
augur  
admin

céde de quatre siècles l'époque la plus florissante des arts grecs. Il faudrait alors les considérer comme originaux, et la ressemblance que l'on trouve dans les inscriptions proviendrait de l'origine commune des alphabets étrusque et grec, pélasgiques tous deux.

De nombreux renseignements historiques attestent la haute antiquité des arts en Italie. Romulus déroba en Étrurie un char de bronze; Plinè parle des peintures d'Ardée, antérieures à la fondation de Rome. Les Romains eurent recours aux habitants de l'Étrurie, pour exécuter les grands ouvrages faits du temps de leurs rois : la Louve du Capitole, qui rivalise avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité, fait aussi foi de la prospérité des arts en Étrurie, dans les premiers siècles de Rome. La florissante cité d'Adria fut prise et détruite à l'arrivée des Gaulois, vers cette même époque; les œuvres d'art, et surtout les magnifiques vases que l'on a découverts sur son emplacement, et qu'on y trouverait en plus grand nombre encore si l'on y pratiquait des fouilles, durent donc précéder cette invasion.

Ce n'est pas d'ailleurs dans la seule Étrurie que se trouvent ces vases, mais encore dans la Grande-Grèce, à Nole, à Capoue, à Naples, à Pastum, en Sicile, comme aussi à Athènes, à Mégare, à Aulis, dans la Tauride, à Corinthe et dans les îles grecques : leur terre fragile a conservé intacts les traits délicats qui lui ont été confiés, mieux que ne l'auraient fait le bronze et le marbre. On les rencontre en général dans les tombes peu profondes, excepté à Nole, où les éruptions du Vésuve les ont recouvertes d'une couche de vingt pieds d'épaisseur. Ces tombes consistent dans une chambre en stuc, peinte parfois, au milieu de laquelle git le cadavre, ayant un vase près de sa tête, d'autres autour de lui, ou suspendus au mur, avec des clous en bronze, variant en nombre et en richesse, selon la condition du mort. Ces vases, en général, ont la forme d'alguière, avec le bassin; ils paraissent avoir été destinés à des usages domestiques; quelques-uns, les plus précieux par leur volume, par l'art et par la matière, sont de purs ornements, puisque le fond y manque : tous sont vernissés et couverts de figures représentant des sacrifices, des jeux, des faits mythologiques et héroïques; ils portent aussi des mots de bon augure (1), ou les noms des artistes et ceux des dieux. Un vase admirable a été découvert en 1835, à Ruvo, province de Bari; il

Vases.

(1) ΧΑΙΡΕ ΣΥ. — ΚΑΛΟΣ ΚΑΤΑΘΟΣ. — ΚΑΛΟΣ ΚΑΙΡΕ ΚΑΙ ΠΙΕ. — ΠΟ ΗΑΙΣ ΚΑΛΟΣ.

a six palmes de hauteur, son diamètre est de trois palmes et un pouce; les peintures, d'une grande richesse, disposées en plusieurs compartiments, offrent plus de cent cinquante personnages, des masques, des poissons, des oiseaux.

Lanzi, qui voulait tout rapporter à l'art grec, s'écriait : « Où a-t-il existé en Étrurie une divinité avec quatre ailes, comme en ont représenté les Phéniciens et les Maltais, leurs élèves? » Où trouver, même parmi les anciens bronzes de l'Étrurie, qui seuls peuvent prétendre à une antiquité plus reculée, une idole, « je ne dirai pas avec quatre ailes, mais avec deux seulement (1)? » Et Winckelmann disait : « Le meilleur moyen de soutenir l'opinion en faveur des Étrusques serait de produire des vases trouvés effectivement en Toscane; mais jusqu'à présent personne n'en a pu en montrer. » Or, voilà que dans ces vingt dernières années on en a découvert plus de huit mille sur le sol même. En effet, indépendamment des fouilles déjà mentionnées, Agylla ou Cæré, ville d'une grande importance maritime au sixième siècle avant J. C., a révélé aussi sa nécropole, semblable à celle de Tarquinies, avec les mêmes vases, bien qu'on n'ait pu y pratiquer des fouilles considérables. Clusium, ancienne résidence de Porsenna, a fourni un grand nombre de vases, remarquables en ce que les figures y sont en relief, faites au moyen d'un moule, et sans être cultes au four. Les plus beaux ornent la galerie du grand-duc de Toscane : à Rome, le musée Grégorien vient d'être formé des antiquités trouvées sur le territoire des Volsques. Le chevalier Magoi a exhumé, à Corneto, avec plusieurs autres objets curieux, une statue en terre cuite, de grandeur naturelle, représentant un homme dans la force de l'âge, avec une couronne d'or sur la tête : c'est la première qu'on ait découverte.

Tant de richesses ne firent que compliquer la question au lieu de la résoudre. Il serait trop long de répéter tout ce qui a été dit à ce sujet; car, sans parler de ceux qui ont décrit ces vases, on peut dire qu'il n'est pas un antiquaire de quelque réputation en Europe qui ne les ait considérés soit dans quelques-unes de leurs particularités, soit sous un aspect général. Les uns s'obstinent à n'y voir que des ouvrages grecs (2) ou fabriqués par des colons venus de

(1) Voy. dans MICALI, planches XXI, XXIX, XXXV, etc., des exemples de ce que demandait Lanzi, *Essai*, t. II, p. 258.

(2) Le Père LACHAUSSE publia quelques vases étrusques dans le *Museum Romanum* de 1690; puis BERGER, MONTEAUCON, écrivirent sur le même sujet, et avec plus d'exactitude DENISTON dans *l'Etruria reale*, ensuite GOUVION dans

l'Art  
le c  
lien  
dch  
qu'e  
pay  
les c  
logie  
vent  
dans  
c'est  
à l'a  
poste  
grec  
scrip  
nant  
chire

le Mu  
(1766)  
font P  
voit q  
sont p  
Il fa  
lique,  
cela, d  
cieuses  
éclairc  
Voici  
etrusc  
archéol  
tion d  
fouille  
etrusc  
crati  
cania  
des m  
religio  
Buss  
DE LUY  
gia, q  
tions.

(1) M  
(2) M  
(3) M  
ἀθλων  
(4)

l'Attique, ou faits même en Grèce et transportés en Étrurie par le commerce (1); il est pourtant difficile d'admettre que les Italiens enterrassent si volontiers, par centaines, des vases tirés du dehors, quand on pense surtout qu'il ne s'en trouve en Grèce qu'en petite quantité. D'autres (2) les croient fabriqués dans le pays, mais par des Grecs; ils appuient cette opinion sur ce que les compositions sont empruntées, pour la plupart, à la mythologie grecque, que souvent les caractères en sont grecs (3), souvent aussi le nom des auteurs, et qu'enfin ils paraissent suivre dans leur progrès celui des arts helléniques. Les plus anciens, et c'est le plus grand nombre, seraient, selon eux, grecs et antérieurs à l'an 460 avant J. C.; grecs également les moins anciens, non postérieurs cependant à l'an 300 avant notre ère, lorsque la langue grecque aurait été remplacée par l'idiome étrusque dans les inscriptions les plus récentes. Il est rapporté que Démarate, en venant de Corinthe à Tarquinies, emmena avec lui les potiers Eucharis et Eugramme (4): Cela prouve, s'écrient-ils, que les Étrus-

le *Museo Etrusco*, 1737; BONARROTI, CAVIUS, D'HANCARVILLE et HAMILTON (1766), qui soutient la nationalité italienne des vases étrusques, ainsi que le font PASSERI, HEYNE, GUARNACCI, FRÉRET, MICALI et DEMPSTER. LANZI, qui ne voit que du grec dans tout ce qui est étrusque, MAFFEI, ZANONI et autres, sont pour l'origine étrangère.

Il faut dire cependant que les vases étrusques n'ont été examinés avec critique, classés et distribués par époques, que dans les dernières années. Avant cela, on confondait tellement les temps, on faisait des classifications si capricieuses, que OTTFRIED MULLER crut qu'ils ne seraient d'aucune utilité pour éclaircir l'histoire et les croyances des Étrusques.

Voici les meilleurs ouvrages récents: INGHIRAMI, *Monumenti etruschi e di etrusco nome illustrati, con appendice di F. ORIOLI*, 1835. — DONOW, *Voyage archéologique dans l'ancienne Étrurie*; Paris, 1829. — DE WITTE, *Description d'une collection de vases peints et bronzes antiques, provenant des fouilles de l'Étrurie*; Paris, 1837. — FEA, *Storia de' vasi fittili dipinti etruschi, colla relazione della Colonia Lidia*; Rome, 1832; *Dei sepolcrali edifizii dell' Etruria media, e in generale dell' architettura tuscania*; Poligrafia Fiesolana, 1826. — CH. LENORMANT et J. DE WITTE, *Étude des monuments céramographiques; matériaux pour l'intelligence des religions et des mœurs de l'antiquité, expliqués et commentés*.

BUNSEN, PANOFKA, GERHARD, BRÖNDSFED, HIRT, BOECKH, LEWEZOW, WELCKER, DE LUYNES, et autres collaborateurs des *Annali* et du *Bulletino d'archeologia*, qui paraissent à Rome, ont aussi publié sur ce sujet de savantes dissertations.

(1) M. RAOUL-ROCHETTE.

(2) MILLINGEN, O. GERHARD.

(3) Plus de vingt vases trouvés à Vulci portent l'inscription Τῶν Ἀθηνησέων θεῶν: PRIX D'ATHÈNES, inscription des vases panathénaïques.

(4) *Pictores*, PLINE, *ist. nat.*, XXV, 43.

ques apprirent des Grecs à dessiner avec grâce et à bien modeler ; c'est donc à tort que l'on parle d'art étrusque, c'est comme si l'on disait l'art américain à propos des objets faits par des Européens sur le continent de l'Amérique. Les premiers ouvrages vinrent à Rome de l'Étrurie, c'est pourquoi les Romains appelèrent *étrusque* le style dur et archaïque qui était aussi particulier aux Grecs. Quand ils reçurent de la Grèce des ouvrages délicats et parfaits, ils ne purent que persister dans la supposition qu'un style si différent appartenait en propre aux Étrusques, quoiqu'en réalité il ne fût que l'ancien style grec.

Leurs contradicteurs méconnaissent, au contraire, toute influence grecque, et notamment le prince de Canino. Ils croient bien que la civilisation des Grecs, comme celle des Étrusques, vint des Pélasges, ou, pour parler plus généralement, d'une source orientale commune, ce qui explique les ressemblances ; mais ils soutiennent que l'Italie précéda, dans la vie sociale, la Grèce, qui avait avoir reçu de la Sicile les rites de Cérès, c'est-à-dire l'art de cultiver la terre. Il est donc plus probable que l'art fut porté de l'Italie dans la Hellade, qu'il s'y perfectionna par un merveilleux accord de circonstances, et que, plus tard, il put influencer sur les Étrusques, avec lesquels la Grèce était en rapports continuels de commerce et de colonies.

On ne saurait d'ailleurs méconnaître que les plus anciens ouvrages étrusques ont de la ressemblance avec ceux des Égyptiens et des Orientaux, offrant comme eux des figures d'une double nature, des sphinx ailés, des monstres divers, des génies à deux et à quatre ailes, et une multitude de scarabées. Dans la première période qui va du seizième au dixième siècle, on voit dominer les lignes droites, les attitudes forcées, les formes grêles, les têtes allongées et ovales, terminées par un menton aigu, les yeux relevés des coins, les bras pendans, les pieds parallèles, les plis des vêtements indiqués à peine par un trait. Entre le dixième et le cinquième siècle apparaît un second style ; les linéaments sont mieux dessinés, mais l'expression, les muscles, les poses sont exagérés, les doigts roides, les contours forcés, les yeux hagards, les physionomies communes, les membres mal attachés, les cheveux disposés en tresses et en mèches parallèles. Le troisième style, contemporain de la splendeur de l'art grec, est l'imitation de celui-ci, bien qu'on y remarque de l'exagération et qu'il soit maniéré. Il se pourrait que des maîtres grecs et des ouvrages grecs fussent en effet venus en Italie, mais rien n'exclut la supposition

con  
s'y  
d'hu  
des

Il

rent

de E

appa

d'un

res e

la ba

grecs

térieu

quels

De

adop

néral

pas a

lorsq

Les

dures

Les

guerr

honn

et sur

scienc

par la

neur

coloni

devin

de fer

de pi

d'arti

bient

celui

qu'en

mexic

(1)  
athéni

(2)

contraire. Quant aux inscriptions grecques et aux sujets grecs qui s'y trouvent, on devrait d'autant moins s'en préoccuper aujourd'hui, que l'on continue à faire des épigraphes en latin et à traiter des sujets empruntés aux mythes de l'antiquité.

Il est probable que les Grecs, comme les Étrusques, fabriquaient des vases du même genre. Ceux de Volterra, de Tarquinies, de Pérouse, d'Orvieto, de Viterbe, d'Aquapendente, de Corneto appartiennent plus certainement aux Étrusques. Ils sont en général d'une couleur jaune pâle, enduits d'un vernis rougeâtre; les figures en noir, hommes et héros, portent avec l'habillement du pays la barbe et les cheveux longs; les divinités sont ailées. Les vases grecs sont d'une terre plus fine et plus légère; ils sont noirs à l'intérieur, d'une couleur d'ocre jaune ou rougeâtre au dehors, et quelquefois noirs.

De quelque manière qu'on veuille appeler ces ouvrages, en adoptant l'un ou l'autre des divers systèmes (1), on convient généralement que les formes en sont exquises: les peintures ne sont pas aussi parfaites, attendu qu'elles devaient se faire à la hâte lors que l'argile était encore fraîche.

Les Étrusques excellèrent encore dans la gravure sur pierres dures, et ils surent couler en bronze.

Les souvenirs d'une civilisation si florissante périrent dans la guerre des Marses, puis dans celle de Sylla, qui détruisirent les hommes aux sentiments généreux, les monuments de tout genre, et surtout les livres. Les Étrusques succombèrent alors avec leurs sciences et leur littérature. Les plus magnanimes furent atteints par la proscription du dictateur; plus tard, les poètes firent honneur à Auguste d'avoir renversé les autels de l'Étrurie (2). Des colonies romaines furent établies dans les villes; la langue latine devint dominante; les propriétaires furent réduits à la condition de fermiers; les Grecs ne parlèrent plus des Étrusques que comme de pirates et de débauchés, les Romains comme d'aruspices et d'artistes. Chez ce peuple vaincu, la domination étrangère étouffa bientôt les souvenirs du passé, ne lui laissant d'autre désir que celui de devenir tout à fait romain. Ce fut de la même manière qu'en moins d'un siècle s'anéantit entièrement la civilisation mexicaine.

(1) Vases étrusques, grecs, gréco-italiens, italo-grecs, campaniens, sicules, athéniens, céramographiques, etc.

(2) *Eversosque focos antiquæ gentis Etruscæ*. PROPERCE, II, 1, 29.

---



---

## CHAPITRE XXVI.

### GRANDE-GRÈCE.

La civilisation Italienne sortit donc d'abord de la civilisation pélasgique, ou grecque antique, si on l'aime mieux, adoptée par les populations qui habitaient originairement le pays, et venues peut-être du Nord; puis de la civilisation raséniqne des Étrusques. Plus tard, une troisième civilisation, plus brillante et plus durable que les deux autres, fut apportée en Italie par les colonies helléniques.

Les Grecs, que nous avons vus ailleurs se répandre hors de leur patrie, lorsqu'ils eurent conquis la liberté (1), s'étant dirigés vers la Sicile et vers les côtes de l'Italie, y jetèrent une telle multitude de colonies, que jamais aucune contrée ne réunit autant de villes sur un aussi petit espace: ajoutons que chacune de ces villes eut l'importance d'un peuple à part, et mérita de vivre dans la postérité (2).

Les plus considérables étaient situées sur le golfe de Tarente, et s'étendaient même vers les côtes occidentales de l'Italie jusqu'à Naples. Elles avaient eu pour fondateurs les Doriens, les Achéens, les Ioniens, et leur caractère comme leur constitution politique variaient selon leur origine.

Hybla, Thapsos, Géla, Agrigente, Messane, Tarente, étaient doriennes; étaient achéennes Sybaris, Thurium, qui lui succéda, Croton et les villes fondées par cette dernière, Laüs, Seydros, Métaponte, Possidonie, Térina, Caulonia, Pandosie; étaient ioniques ou chalcidiques Cumes, Naples, Zancle, dont sortirent Himère et Myles, Naxos, qui eut pour filles Gallipolis, Léontium, Catane, Eubée, Tauroménium et Rhégium. Élée et Scylacéum étaient aussi d'origine ionique. Les Crétois transportèrent en outre des colonies à Brindes, à Iria, à Salente et à Héracléa Minoa

(1) Voy. ci-dessus, chap. X.

(2) Voy. SAINTE-CROIX, HEEREN, RAOUL-ROCHETTE, surtout HEYNE, dans ses *Prolus. XV de civitatibus græcarum per Magnam Græciam et Siciliam institutis et legibus*, II<sup>e</sup> vol. des *Opuscula academica*; Göttingue, 1787.

en Sicile; les Thessaliens, à Crimise, à Égeste; les Étoliens, à Témèse; les Phocéens, à Lagarie.

Les Doriens prévalurent donc dans la Sicile, les Achéens dans la Grande-Grèce (1). Les souvenirs de quelques-unes des villes de ces parages remontent même aux héros de la guerre de Troie. Philoctète celgnit Pétilie de nouvelles murailles; Métaponte fut fondée par Épéus, compagnon de Nestor; Éryx et Ségeste, par les Troyens; Drepane, par d'autres aventuriers de cette époque. Ces faits, même en les admettant comme vrais, n'auraient pas pu modifier le caractère du pays, car les quelques héros qui y arrivaient sans femmes, devaient nécessairement se mêler avec les vaineus.

Les graves perturbations du sol nous portent à croire que les premiers habitants de ces contrées choisissaient volontiers les montagnes pour y fixer leurs demeures, en laissant inhabitées les rives insalubres, jusqu'à ce que les eaux y eussent transporté des terres cultivables. Les Grecs purent donc s'établir facilement sur

(1) *Colonies grecques en Italie, selon les différentes époques de leur fondation.*

1050. Cumes, fondée par ceux de Cyme dans l'Eubée, avant la destruction de Troie. Elle enfante Naples et Zancle, qui, dans la suite, prit le nom de Messana ou Messine. De Zancle sortirent Himère et Myles.
900. Métaponte, par les Pyliens d'Élide, à leur retour de Troie, puis repeuplée d'Achéens et de Sybarites.
736. Naxos, par les Chalcidiens d'Eubée.
730. Syracuse, par les Corinthiens; et par Syracuse, Acra en 665, Casnène en 645, Camarina en 600.
730. Hybla, par les Mégariens; et par elle, Thapsos.
730. Léontium, par les Chalcidiens, peu après, Catane.
720. Sybaris, par les Achéens: détruite en 510, rebâtie en 453, remplacée par Thurium en 446.
710. Crotone, par les Achéens.
707. Tarente, par les Lacédémoniens; et par elle, Héraclée, en 433.
690. Géla, par les Rhodiens; et par elle, Agrigente, en 582.
683. Locres de l'Épizéphyrium, par les Locriens. On prétend qu'elle fut précédée par une autre colonie, en 724, et par une autre plus ancienne encore, venue de Corcyre.
668. Rhégium, par les Chalcidiens.
664. Messana, par les Messéniens.
536. Élée ou Vélia, par les Phocéens, qui, en 600, fondèrent Marseille.
510. Posidonie, par les Sybarites.
446. Thurium, par les Athéniens.
433. Héraclée, par les Tarentins.

ces plaines. Tandis que les naturels se multipliaient et augmentaient en forces dans les montagnes, où ils s'adonnaient au soin des troupeaux, les colonies maritimes s'enrichissaient et croissaient en nombre par l'industrie et le commerce.

Les fondateurs avaient apporté avec eux la constitution de leur patrie ; ainsi l'aristocratie prévalut dans les villes dorienues, dans les autres le gouvernement populaire : malgré la disette de documents qui nous empêche de suivre leurs révolutions particulières, il paraît toutefois qu'en beaucoup de villes le bas peuple se souleva contre les grands et enleva l'administration aux familles nobles pour la remettre aux chefs des arts et des métiers, c'est-à-dire à la bourgeoisie telle qu'elle pouvait être alors. Ces révolutions ne s'opèrent pas sans effusion de sang. Ceux qui, venus des premiers dans le pays, y avaient amené leurs serviteurs et leurs clients, conservaient sur eux les mêmes droits ; les indigènes disséminés dans la campagne étaient réduits en esclavage ; et quand d'autres Grecs, poussés par la nécessité, venaient chercher un asile chez leurs compatriotes, ils n'étaient pas admis comme leurs égaux (*ισοπολιται*).

Tarente,  
707.

273.

390.

Sybaris,  
600-550.

Nous n'avons pas intention de nous occuper de toutes ces villes, mais seulement des principales ; ainsi nous nous arrêterons un moment sur Tarente, fondée par ces Parthéniens ou bâtards nés de l'adultère legal des femmes spartiates, durant la guerre de Messénie. Devenue, après avoir dompté les Messapiens, les Lucaniens et d'autres peuples des environs, l'une des villes maritimes les plus considérables, elle jouit d'une très-grande prospérité, surtout entre le cinquième et le quatrième siècle avant J. C. Ses richesses la corrompèrent, mais non pas autant que ses vainqueurs voulurent le faire croire, car elle se conserva indépendante jusqu'au temps de Pyrrhus. Les Tarentins avaient apporté de leur patrie le culte d'Apollon Hyacinthien et le gouvernement aristocratique tempéré, que, dans la suite, après la guerre persique, ils remplacèrent par une démocratie modérée. La moitié des magistrats était tirée au sort, l'autre élue à la pluralité des voix ; la guerre ne pouvait être déclarée que du consentement du sénat. Tarente donna le jour à d'illustres citoyens, parmi lesquels elle compta le pythagoricien Archytas, mathématicien fameux (1), qui fut souvent à la tête de l'État et des armées.

Les Achéens, unis aux Trézéniens, fondèrent Sybaris, qui,

(1) L'ode dans laquelle Horace fait parler Archytas. mort depuis longtemps,

s'élevant promptement au plus haut degré de splendeur et de luxe, vit s'accroître considérablement sa population. Elle étendit son autorité sur quatre nations voisines et sur vingt-cinq cités. La plaine qui s'étend entre le Crathis et le Sybaris était un marais malsain que les Sybarites étanchèrent au moyen de canaux qui en avaient fait une des plus belles et des plus florissantes contrées, et qui, négligés plus tard, l'ont rendue pestilentielle. Ce que l'on a raconté de la mollesse de cette ville est connu de tout le monde : ses citoyens avaient l'habitude de faire leurs invitations une année à l'avance, pour avoir le temps de mettre à contribution l'air, la terre et l'eau, et de préparer des vêtements brodés de pierres précieuses. On présentait aux convives la liste des personnes et celle des mets pour qu'ils pussent se régler en conséquence. Aucun métier bruyant ne devait troubler le sommeil des habitants ou leurs plaisirs licencieux : ils bannirent jusqu'aux coqs. On parlait d'un Sybarite qui n'avait pu s'endormir parce qu'une feuille de rose s'était repliée sous lui : un autre gagna la fièvre en voyant un paysan se fatiguer au travail : diffamations sans motif peut-être, mais, à coup sûr, entachées d'exagération : la seule vérité que nous en puissions recueillir, c'est la grande richesse du pays, qui en était redevable au commerce, surtout à celui des vins et des huiles qu'il faisait avec Carthage.

L'aisance, la fertilité du sol, la facilité avec laquelle était accordé le droit de cité, accrurent tellement la population, qu'à en croire Strabon (1), les Sybarites auraient mis sous les armes trois cent mille guerriers. Ils essayèrent (510) de faire tomber les Jeux Olympiques, en instituant, dans leur ville, d'autres jeux d'une plus grande magnificence et avec des récompenses plus splendides. Leur gouvernement fut une démocratie tempérée jusqu'à l'époque où Téléys y exerça la tyrannie, après avoir chassé cinq cents des principaux citoyens.

est, selon toute probabilité, une traduction ou une imitation d'une œuvre grecque. Ces premiers vers :

*Te maris et terræ numeroque carentis arena:  
Mensorem cohibent, Archyta,*

font allusion, selon nous, non à des opérations géométriques faites par ce philosophe, mais à quelque solution ingénieuse trouvée par lui sur le sable ; c'est sur le sable aussi que travaillait Archimède quand il fut tué par un soldat romain. Voy. liv. IV, chap. XVIII, du présent ouvrage (tome III, p. 240-245).

(1) STRABON, VI, p. 264.

Crotone  
710.

Ceux-ci se réfugièrent à Crotone, colonie des Achéens, et si puissante que, dès le premier siècle de son existence, elle arma contre les Locriens cent vingt mille hommes. Bien qu'elle eût alors éprouvé une défaite, elle assaillit (510) avec des forces presque aussi nombreuses Sybaris, qui avait mis à mort les députés venus pour réclamer le rappel des bannis; elle triompha de sa rivale et la détruisit entièrement.

Les Crotoniates se rendirent fameux par la vigueur de leurs muscles et par leur habileté à la lutte : dans une seule olympiade sept des leurs concoururent aux jeux Olympiques pour le prix de la course. Milon combattit contre un taureau, et, l'enlevant sur ses épaules, fit ainsi avec lui le tour de l'arène; puis, l'ayant tué d'un coup de poing, il le mangea dans la journée. Le toit d'une école s'étant écroulé, il le soutint sur ses épaules, jusqu'à ce que tout le monde fût en sûreté; ayant enfin voulu fendre un arbre, ses mains restèrent prises dans le tronc, et il fut dévoré par les loups.

Pythagore.

Le gouvernement de Crotone était une démocratie tempérée, dont les bases avaient été posées par Pythagore, homme ou symbole, auquel toutes les cités de la Grande-Grèce faisaient honneur de leurs constitutions. On dit que la société secrète des pythagoriciens fut formée par lui, moins dans le but de changer la forme des gouvernements que dans celui de créer des hommes capables de les diriger. Mais un certain Cylon, homme riche et immoral, qui avait eu vainement demandé à être admis dans cette société, souleva le peuple contre les philosophes politiques (540); ils furent persécutés jusqu'à la mort, leurs institutions abolies, et tout tomba dans la confusion (1). Les ambitieux en profitèrent pour s'emparer du pouvoir dans les principales villes. Clinias (494) se fit tyran de Crotone, d'autres l'imitèrent ailleurs, et partout éclata la guerre jusqu'à ce que s'entremissent les Achéens pour ramener la paix. On adopta alors les lois de la mère patrie, et une ligue entre plusieurs villes, en tête de laquelle il semble que Crotone ait été mise, fut jurée dans le temple de Jupiter Homorius. Les choses durèrent ainsi jusqu'à ce que les tyrans de Syracuse d'abord, puis Rome, ravirent à toutes l'indépendance.

(1) Comparez, au sujet de Pythagore et du gouvernement des pythagoriciens : HEYNE, *Opuscula academica*, II; MEINERS, C., *Geschichte des Ursprungs Fortgangs et Verfalls der Wissenschaften in Griechenland et Rom.*, etc., I, 401, 464, 469; MÜLLER, *les Doriens*, II, 118; WELKER, *Proleg. ad Theogn.*, XLII; mais surtout A. B. KRISCHE, *de Societatis a Pythagora in urbe Crotona condita scopo politico*; Göttingue, 1830.

Il est difficile de distinguer la vérité des fables dans les traditions relatives à Pythagore et à ses disciples. On ne sait même s'il faut compter parmi eux deux législateurs illustres de la Grande-Grèce, Charondas et Zaleucus, confondus souvent l'un avec l'autre. Tous deux ont été l'objet de beaucoup de fables, car l'histoire, qui se plaît à exalter les destructeurs du genre humain, se soucie peu de ceux qui en sont les bienfaiteurs. Charondas était de Catane, et comme les anciens législateurs qui, non contents de commander aux actes, voulaient encore restreindre la volonté, il donna pour base à son code l'existence des dieux (1), la famille et la patrie. De ce code il ne nous reste qu'une analyse incomplète (2). La moralité des actions que les génies punissent ou récompensent selon leur mérite émane des dieux. Le respect pour les parents doit s'étendre jusqu'à la terre où reposent leurs restes. Que celui qui contracte un second mariage soit banni des assemblées, parce qu'il met des germes de discorde entre ses enfants. Que l'homme et la femme puissent dissoudre leur union, mais non pas en formant une nouvelle avec une personne plus jeune. Dans l'intention de conserver les familles, conformément à la pensée des anciens législateurs, en opposition avec celle des modernes, il chercha à multiplier les alliances dans la même lignée. Le plus proche parent d'une héritière pouvait l'épouser; il le devait si elle était orpheline et pauvre, ou au moins il était obligé de lui donner une dot.

Seul parmi les législateurs, Charondas voulut conjurer les maux causés par l'ignorance, et à cet effet il ordonna que tous eussent à recevoir des leçons de lecture et d'écriture, et que des maîtres fussent payés à cet effet par l'État. Il défendit de fréquenter les hommes vicieux et de mettre un citoyen sur la scène à moins qu'il ne fût adultère ou espion. Il prononça un châtement contre les juges qui substitueraient des commentaires à la précision du texte. Il admit la peine du talion, et ordonna que quiconque proposerait

(1) En tête de la loi des Douze Tables étaient aussi ces mots : *Deos caste adewnto*. Justinien place au commencement de son code le titre *De summa Trinitate et fide catholica*. Lorsqu'il fut question de rédiger le Code civil de la France, Portalis, dans le discours préliminaire du projet, disait qu'il avait paru convenable de le faire précéder par un livre *Du droit et de la loi en général*; ce livre fut en effet préparé par lui, par Tronchet, Bigot de Préamenes et Malleville; mais on crut qu'il valait mieux le supprimer.

(2) Cette analyse des lois principales de Charondas se trouve dans Dionore de Sicile, XII, 12.

une innovation à la loi, eût à se présenter la corde au cou, pour être étranglé si le vœu public se déclarait contre lui.

Afin de maintenir la sécurité dans les assemblées, il avait défendu de s'y présenter avec des armes, sous peine de mort. Un jour qu'il exerçait des soldats, il entendit un grand bruit dans l'assemblée et il y courut avec son épée. Ses ennemis lui reprochant alors d'être le premier à violer ses lois : *Au contraire*, reprit-il, *je veux les confirmer*, et il se plongea le fer dans la poitrine. Aristote fait l'éloge de la précision et de la noblesse de son langage dans la rédaction de son code (1). Il dit que les villes chalcidiennes de Sicile, Zancle, Naxos, Léontium, Catane, Eubée, Myles, Himère, Gallipolis, peut-être même Rhégium, reçurent de lui leurs institutions.

Zaleucus.

Le Locrien Zaleucus (2) passe pour beaucoup plus ancien ; quelques-uns même voudraient qu'il fût antérieur de trente années à Dracon. Il faisait aussi dériver la loi de Dieu, et il avait fait précéder son code d'un prologue dans lequel, prouvant l'existence de la Divinité par l'ordre merveilleux de la nature, il affirmait que les dieux n'agrèent pas les sacrifices et les offrandes des méchants, mais qu'ils se complaisent aux œuvres justes et vertueuses. Unissant toujours ainsi la morale qui conseille à la loi qui commande, il veut que les esclaves soient gouvernés par la crainte, les hommes libres par l'honneur ; que les citoyens ne nourrissent pas l'un contre l'autre de haines irréconciliables ; que personne n'abandonne sa patrie ; qu'une femme ne sorte pas accompagnée de plusieurs suivantes, ni avec un trop grand luxe, à moins d'être une courtisane, et que les hommes ne portent d'anneaux et de robes millésiennes que pour se rendre en de mauvais lieux (3). Aux caprices de l'habitude il substitua des lois fixes et en

(1) Cette phrase pourrait être proposée comme modèle d'une admirable concision : Κρή δὲ ἐμμένειν τοῖς εἰρημένοις· τὸν δὲ παραβαίνοντα ἔνοχον εἶναι τῇ πολιτικῇ ἀρχῇ.

(2) Voy., sur Zaleucus, BENTLEY, *Opusc.*, p. 340 ; HEYNE, *Opusc. acad.*, II, 273 ; SAINTE-CROIX, *Sur la législation de la Grande-Grèce* ; *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XLII ; sur Charondas, les mêmes BENTLEY et HEYNE, et parmi les anciens, ARISTOTE, *Politique*, II, 9, 5 ; sur tous les deux, SYONÉE, *sermo* 145, et parmi les modernes, C. G. RICHTER, *De veteribus legum legislatoribus* ; Lelispick, 1790.

NITZOL (*de Historia Homeri*) a nié que Zaleucus fût le plus ancien des législateurs ; mais MULLER l'a réfuté dans le *Journal de Göttingue*, 1831, p. 292.

(3) Élien (II, 37) rapporte une de ses lois : « Si un malade chez les Épi-zéphyréens buvait du vin pur sans l'ordonnance du médecin, et qu'il guérit,

petit nombre, mais il poussa jusqu'à l'excès le désir de les rendre immuables. Il en interdit l'interprétation, donna au texte une force invincible, et alla jusqu'à défendre à celui qui rentrait dans sa patrie de s'informer s'il y avait quelque chose de nouveau. Démosthène affirme que, dans l'espace de deux siècles, une seule de ses lois fut modifiée.

Elles furent particulièrement en vigueur parmi les Locriens-Épizéphyriens, colonie fondée par des gens de pays divers, et surtout par des Locriens-Ozoles. Durant une longue guerre, les femmes de ceux-ci s'étaient livrées à des esclaves; au retour de leurs maris, saisies de crainte, elles prirent la fuite avec leurs amants, et allèrent s'établir dans une contrée fertile à l'extrémité de l'Apennin. Là, les nouveaux arrivés firent, dit-on, ce serment aux Sicules, qui s'en contentèrent : *Tant que nous foulerons cette terre et que nous porterons ces têtes sur nos épaules, nous posséderons le pays en commun avec vous.* Mais ils avaient mis de la terre dans leurs chaussures et des têtes d'ail sur leurs épaules; le tout jeté, ils se crurent déliés de leurs serments, et s'arrogerent l'autorité sur les naturels. La jalousie fit éclater la guerre entre eux et les Crotoniates; assaillis par ceux-ci dans leurs foyers, ils en triomphèrent sur les bords de la Sagra, avec des forces si disproportionnées que, le bruit de leur victoire s'étant répandu jusqu'en Grèce, on l'attribua à l'intervention des Dioscures. On fit honneur d'une autre victoire qu'ils remportèrent sur les Crotoniates, en 486, au sceptre d'Ajax, qui passa pour avoir combattu en faveur des Locriens. L'autorité était chez eux dans la main de cent familles, parmi lesquelles on choisissait un cosmopole, magistrat suprême, et mille sénateurs investis du pouvoir législatif; des inspecteurs étaient chargés de veiller à l'exécution des lois. Si Locres ne grandit pas en richesses, elle eut le mérite de conserver des mœurs simples et des goûts pacifiques jusqu'à l'époque (365) où Denys II, chassé de Syracuse, vint y chercher asile, et y introduisit des désordres de toute nature. Locres conserva toutefois son indépendance jusqu'au temps de Pyrrhus.

Thurium fut bâtie sur les ruines de Sybaris par Athènes, mais avec un tel mélange de peuples, que l'on se disputa pour savoir

il était condamné à mort pour avoir pris une boisson qui ne lui avait pas été prescrite. » Athénée (X, p. 429) dit à peu près de même : *Εἰ τις ἀκρατον ἐπιε, μὴ προστάξαντος λατροῦ θεραπειᾶς ἕνεκα, θάνατος ἦν ἡ ζημία.* Le marquis de Pastoret, dans son *Histoire de la législation*, a cherché en vain les motifs d'une disposition si étrange.

Locres.  
683.

Thurium.  
116.

quel en était le véritable fondateur : l'oracle consulté la déclara colonie d'Apollon. La démocratie tempérée y dégénéra en oligarchie, quand les familles des anciens Sybarites, y étant rentrées, s'emparèrent des meilleures terres et de l'autorité. Elles en furent ensuite chassées. De nouvelles familles y arrivèrent de la Grèce, et adoptèrent les lois de Charondas. Les Lucaniens, perpétuels ennemis des habitants de Thurium, les vanquirent (390). De nouvelles agressions les décidèrent à réclamer la protection des Romains (286), ce qui fournit aux Tarentins un prétexte pour les attaquer et les battre (190). Plus tard, les Romains les réduisirent à l'état de colonie.

Cumes.  
1050.

Fondée par les Chalcidiens, Cumes, la première des colonies grecques, prospéra par le commerce maritime, fonda Naples et Zancle, destinées à lui survivre, et tint tête aux Étrusques. Son aristocratie tempérée fut abattue par Aristodème, vaillant capitaine qui, s'étant concilié l'armée par ses victoires sur les Étrusques, fit égorger les grands, contraignit les veuves d'épouser leurs assassins, favorisa le penchant des habitants à la volupté, et veilla à ce que leurs enfants fussent élevés dans la mollesse; car il savait qu'il est facile de tyranniser un peuple corrompu. Il finit par être assassiné, et Cumes, ayant recouvré ses droits, poursuivit le cours de ses expéditions lointaines et de ses guerres avec ses voisins, jusqu'à ce qu'elle tomba (345) au pouvoir des Romains en conservant toutefois son importance à cause du port de Putéoli.

Rhégium.  
668.

Les mêmes Chalcidiens d'Eubée avaient établi une colonie à Rhégium, qu'ils avaient enlevée aux Aurunces : elle était gouvernée aristocratiquement par mille citoyens choisis dans les familles messéniennes, qui s'y étaient alliées avec les habitants primitifs. A mesure que ces maisons s'éteignirent, comme il arrive d'ordinaire, le gouvernement devint oligarchique, ce qui permit à Anaxilas de s'emparer de la tyrannie (484). Ses fils lui succédèrent (484); puis, chassés douze années après, ils laissèrent l'anarchie dans le pays; on y mit enfin un terme en adoptant les lois de Charondas. Grâce à elles, Rhégium se maintint en paix, jusqu'à ce qu'elle fut prise et saccagée par Denys I<sup>er</sup> (392) (1). Elle fut quelque peu relevée par Denys II; mais plus tard (281), une légion romaine, cantonnée dans les environs, la surprit et massa-

(1) Denys ayant demandé pour femme aux Rhégiens une de leurs filles, ils lui offrirent la fille du bourreau. STRABON, VI.

cra  
pas  
I  
des  
com  
Syb  
émig  
vois  
dép  
Junc  
vella  
truct  
Sam  
temp  
Pe  
tiou  
en ca  
cinq  
étaier  
seule  
fame  
rable  
par t  
torze  
antér  
dre d  
fleuri  
Sarra  
en do  
comm

La  
parfoi  
vastes

(1) /

era ses habitants. Rome punit de mort ces soldats, mais ne rendit pas à Rhéglum la liberté.

Il ne nous a été presque rien transmis sur Métaponte, l'une des plus remarquables parmi ses colonies. Elle fut bâtie par les compagnons de Nestor, à leur retour de Troie. Les Achéens et les Sybarites l'augmentèrent : Annibal contraignit ses habitants à émigrer dans le Bruttium ; puis l'insalubrité croissante des plaines voisines de la mer finit par la dépeupler entièrement, comme elle dépeupla Pæstum et d'autres villes (1). Pline y cite un temple de Junon, soutenu par des colonnes en bois de vigne, preuve nouvelle que l'architecture dorique avait eu pour origine des constructions en bois dont elle conservait le caractère. L'église de Samson et la table des Paladins sont des débris de deux anciens temples d'architecture polychrome.

Métaponte.  
900.

Possidonie, appelée Pæstum par les Romains, mérite une mention pour ses magnifiques restes d'antiquité. Elle était construite en carré, sur un terrain plat ; ses murs, bâtis sans ciment, avaient cinq milles de tour, vingt pieds de hauteur et six d'épaisseur ; ils étaient flanqués de plusieurs tours et percés de quatre portes seulement, l'une en face de l'autre. Elle possédait trois temples fameux ; celui de Neptune, qui existe encore, est des plus admirables et des mieux conservés. Son péristyle, auquel on arrive par trois marches, se compose de six colonnes de front et de quatorze de côté : ces colonnes, qui sont cannelées, sans base, sont antérieures au temps où les Grecs donnèrent de la légèreté à l'ordre dorique lui-même. Pæstum était célèbre pour ses roses, qui fleurissaient deux fois l'an. Elle fut détruite l'an 1000 par les Sarrasins, et oubliée au point que l'indication que des chasseurs en donnèrent, dans le courant du siècle dernier, fut considérée comme une découverte.

Possidonie.  
510.

---

## CHAPITRE XXVII.

### SICILE.

La Sicile, théâtre d'événements mythologiques, est appelée parfois Terre du Soleil, île des Titans et des Lestrygons. Les vastes grottes qui, dans plusieurs endroits, s'ouvrent dans ses

(1) *Métaponte*, par le duc DE LUYNES et F. J. DEBACQ (Paris, 1833, in-fol.)

montagnes, et notamment dans le Val-di-Neto, à Spaccafurno et à Ipsica, où elles sont superposées les unes aux autres, comme les étages d'une maison, devaient être les habitations des Polyphèmes, types des peuples qui, sans lois sociales, faisaient paître leurs troupeaux dans la contrée et exploitaient les mines. Mais bientôt les Titans et les Lestrygons eurent pour successeurs Cérés et Triptolème et les laborieux Cyclopes, fables qui attestent l'antique civilisation de cette île. Elle fut ensuite occupée par les Sclaves, race ibérique (1), et plus tard (1284) par les Sicules, qui lui laissèrent leur nom. Les Phéniciens y formèrent aussi des établissements, et elle reçut les plus célèbres colonies de la Grèce (2).

Syracuse.  
730.

11<sup>e</sup> époque.  
735-483.

735-546.

11<sup>e</sup> époque.  
646.

Syracuse, la plus connue et la plus puissante de toutes ces colonies, était au moins aussi grande que Paris, et renfermait un million deux cent mille habitants, autant que toute la Sicile d'aujourd'hui. Elle se gouverna en république, depuis l'époque de sa fondation jusqu'à Gélon, sans s'étendre beaucoup au dehors, bien qu'elle eût fondé les colonies d'Acrés (665), de Casmènes (543), de Camarine (598). L'autorité était dans la main des propriétaires; mais les esclaves, excités par les démagogues, se révoltèrent contre eux, et les réduisirent à se réfugier dans Casmènes (483). Gélon, tyran de Géla, se servit d'eux pour acquérir le souverain pouvoir à Syracuse, et y jeter les fondements de sa propre grandeur et de celle du pays. Il accrut Syracuse en y appelant d'autres Grecs, et en y transportant les habitants riches des villes détruites de Mégara, de Camarine, et d'autres encore: il faisait en même temps vendre au dehors ceux qui étaient pauvres, disant qu'il était plus aisé de gouverner cent hommes dans l'aisance qu'un seul n'ayant rien à perdre. Syracuse devint ainsi plus puissante sur mer et sur terre qu'aucun autre État de la Grèce, et au temps de la guerre médique, Gélon offrit aux Grecs deux cents trirèmes, vingt mille fantassins et deux mille cavaliers, s'ils voulaient lui conférer le commandement de la flotte alliée. Sa demande fut refusée, et les Carthaginois, confédérés avec Xerxès, l'empêchèrent d'envoyer des secours: Hamilcar, en effet, était venu avec une flotte considérable à Panorme pour mettre obstacle aux expéditions que la Sicile et la Grande-Grèce pourraient diriger

n'est pas une simple monographie, mais une exposition savante et curieuse, à l'aide du style et du dessin, des antiquités de cette cité et de son territoire.

(1) THUCYDIDE, VI, 2.

(2) Voy. les *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, par M. BRUNET DE PRESLE; Paris, 1845.

vers  
hom  
et le  
Sala  
de b  
l'Afr  
La  
il im  
malu  
plus  
celui  
corps  
de te  
un te  
cepta  
s'app  
que le  
trang  
sujets  
compt  
dissen  
une fe  
loir la  
lieu d  
énerv  
leur m  
il abd  
après.  
par le  
venir  
Som  
et le p  
un fre  
férenc  
Bacch  
Pinda  
son an  
ges les  
lence.  
Celui-  
les att

vers la mère patrie. Cependant Gélon , à la tête de cinquante mille hommes et de cinq mille chevaux , surprit l'amiral carthaginois , et le défit le jour même où Thémistocle remportait la victoire de Salamine : cent cinquante mille Africains restèrent sur le champ de bataille, et les prisonniers furent en si grand nombre, que l'Afrique, disait-on, se trouvait transplantée en Sicile.

La paix fit plus d'honneur encore à Gélon que la victoire ; car il imposa aux Carthaginois la condition d'abolir les sacrifices humains. Il distribua les trésors acquis dans cette guerre entre les plus braves, et en fit aussi des offrandes aux temples, surtout à celui d'Himère. Les prisonniers furent partagés entre les différents corps de l'armée, ce qui permit de mieux cultiver les campagnes, de terminer beaucoup de constructions, d'élever dans Agrigente un temple célèbre et des aqueducs non moins fameux. Gélon accepta l'alliance de ses rivaux, et, le danger conjuré de ce côté, il s'appréta à porter à la Grèce les secours promis, quand il apprit que le patriotisme de ses habitants avait suffi pour repousser l'étranger. Alors il licencia ses troupes ; puis, ayant rassemblé ses sujets, il parut sans armes au milieu d'eux armés, leur rendit compte de son administration, et se vit salué des plus vifs applaudissements. Gélon s'était montré rigoureux dans le principe ; mais une fois son autorité affermie, il devint plus humain, fit prévaloir la justice et favorisa l'agriculture, vivant lui-même au milieu des cultivateurs : il repoussa de tout son pouvoir les arts qui énervent et qui corrompent, et mérita que ses sujets l'appelassent leur meilleur ami. Lorsqu'il sentit les années s'appesantir sur lui, il abdiqua en faveur de son frère Hiéron, et mourut peu de temps après. Le magnifique tombeau qui lui avait été élevé fut détruit par les Carthaginois et par le tyran Agathocle, mais non le souvenir de ses vertus.

Son successeur tint une cour splendide ; il disait que les oreilles et le palais d'un roi devaient être ouverts à tous ses sujets. Il mit un frein à l'éloquence qui se développait alors, et favorisa de préférence les arts d'imagination ; aussi vit-il accourir près de lui Bœchylide, Épieharme, le vieil Eschyle, banni de sa patrie, et Pindare, qui tout en exaltant sa générosité et sa justice, ainsi que son amour pour la poésie et pour la musique, sut mêler aux louanges les plus adroits conseils pour réprimer sa cupidité et ses violences. Simonide surtout s'était acquis la confiance de ce prince. Celui-ci lui demanda un jour ce qu'il pensait sur la nature et sur les attributs de la Divinité. Simonide le pria de lui donner un jour

180.

177.

Hiéron I.

pour répondre, puis deux, puis trois, jusqu'à ce que, pressé par le roi, il lui avoua que plus il y pensait, plus le sujet lui paraissait obscur et compliqué.

76. Hiéron attaqua Théron et son fils Thrasydée, rois d'Agrigente, parce qu'ils avaient accordé asile à son frère Polyzèle, que la faveur populaire lui faisait redouter. Mais Simonide, s'étant rendu médiateur entre eux, leur fit conclure la paix par des alliances. Hiéron envoya au secours de Cumès sa flotte, qui remporta une victoire sur celle des Étrusques. Il transféra à Léontium les habitants de Catane, où il en installa d'autres, afin d'acquérir le titre de héros que l'on décernait aux fondateurs de cités, et pour se ménager un refuge en cas de péril.

Thrasydée,  
467.

Il mourut dans cette ville : son frère Thrasybule lui succéda ; mais les Syracusains, irrités de ses cruautés, s'entendirent avec les autres villes, le chassèrent (466), et instituèrent, en mémoire de sa chute, des fêtes annuelles à Jupiter Libérateur : on y sacrifiait quatre cent cinquante bœufs pour la solennité religieuse et le repas public.

III<sup>e</sup> époque.

Syracuse rétablit alors le gouvernement républicain, en même temps que les autres villes grecques chassaient les nouveaux venus pour restituer leurs biens aux anciens propriétaires dépouillés et leur rendre le privilège des magistratures : il en résulta pour ces cités de graves désordres et une guerre civile. Syracuse cependant, placée à la tête des villes grecques de la Sicile, devenait de plus en plus opulente ; elle regorgeait d'esclaves, de troupeaux et de tous les biens de la vie (1). Car c'était un signe de prospérité que la multiplication des malheureux condamnés par la servitude aux souffrances et à l'opprobre. Le nombre en était immense en Sicile, où on les marquait avec un fer rouge, en les accablant des plus rudes traitements, excepté durant les fêtes annuelles instituées par Hercule.

551.

Tandis que Syracuse aspirait à dominer au dehors, elle était déchirée au dedans par les dissensions. La crainte de la tyrannie lui fit instituer le *pétalisme* consistant à inscrire sur une feuille (*πέταλον*) de figuier le nom du citoyen qui, occupant le premier rang dans sa patrie, encourait le soupçon de vouloir l'opprimer. Si la majorité des suffrages le condamnait, il était banni pour cinq ans. Cette loi, qui, semblable à l'ostracisme d'Athènes, éloignait des affaires les citoyens les plus dignes pour li-

(1) DIODORE, XI, 72.

vrer la république à une foule ignorante, fut bientôt abrogée.

Les anciens Sicules n'avaient pas tous péri; ils osèrent relever la tête; et, réunissant toutes les villes, à l'exception d'Hybla, dans le même intérêt, ils entreprirent, sous la conduite de Ducétius, de chasser les Grecs. Le succès couronna leurs premiers efforts; mais ils furent enfin vaincus, et Ducétius se réfugia au pied des autels des Syracusains, qui l'envoyèrent à Corinthe.

Syracuse dut l'affermissement de sa puissance à cette victoire et à celle qu'elle remporta ensuite sur Agrigente, sa rivale. Après avoir aussi triomphé sur mer des Étrusques, elle profita de la paix générale pour accroître encore sa prospérité. Mais les Léontins, jaloux de sa puissance et mécontents de se voir enlever leur commerce, attirèrent contre elle les Athéniens, que l'illustre orateur Gorgias mit facilement dans les intérêts de ses compatriotes, car ils ne demandaient pas mieux que d'avoir à se mêler des affaires intérieures d'une île d'une si grande importance dans la Méditerranée. Ils envoyèrent donc une flotte à leur aide, et prirent une part active aux discordes intestines du pays, qui s'apaisèrent enfin, à la condition que chacun garderait ce qu'il possédait. Les Léontins, voyant alors qu'ils ne pourraient plus défendre leur ville, la démolirent et se transportèrent à Syracuse, qui maintenait sa suprématie, bien que les Athéniens eussent tenté d'armer contre elle une confédération.

Onze années après, Ségeste et Sélinonte en vinrent à des hostilités; Syracuse prit le parti de Sélinonte, et les Ségestains vaincus réclamèrent le secours d'Athènes. Périclès avait donné aux Athéniens la pensée d'occuper la Sicile; mais il avait été assez prudent pour ne pas engager alors sa patrie dans une entreprise aussi incertaine. L'aventureux Alcibiade l'y poussa, au contraire, bien qu'elle eût toute la Grèce sur les bras dans la guerre du Péloponèse, en lui démontrant que la conquête de la Sicile la rapprocherait de l'Afrique et de l'Italie. La guerre fut donc décrétée, et sa direction confiée à Alcibiade lui-même, à Nicias et à Lamachus. La confiance dans le succès était si grande, que le sénat avait décidé à l'avance du sort des différentes provinces de l'île. Les gens sages s'opposaient de toutes leurs forces à l'expédition, et, bien que la loi défendit de remettre en discussion une décision prise, Nicias continua de s'y opposer avec autant de chaleur qu'Alcibiade en mettait pour l'exécution. Le peuple, entraîné par celui-ci, et naturellement partisan de tout ce qui est hasardeux, se rangea du côté de la conquête et fit hâter les préparatifs. Cent trente-

146.

127.

123.

Guerre avec  
les Athéniens.  
147.

quatre trirèmes se réunirent donc à Corcyre avec vingt mille soldats pesamment armés, plus les archers et autres troupes légères, et trente chevaux seulement.

La mer une fois traversée, les Athéniens furent mal accueillis à Thurium, à Locres, à Rhégium, quoique ces villes eussent été colonisées jadis par des Ioniens; les Ségestains, qui s'étaient engagés à payer les dépenses de la guerre, n'avaient pas plus de trente talents (1) dans le trésor public. Nicias propose alors de ne pas fournir aux Ségestains, qui les avaient abusés, au delà du secours qu'ils étaient en mesure de payer, et de revenir à Athènes. Lamachus voulait, au contraire, tenter la fortune contre Syracuse; Alcibiade, entrer en négociation avec les autres villes. La discorde se mit ainsi entre les généraux. Alcibiade, dont l'avis l'emportait, fut rappelé à Athènes pour se disculper de l'accusation de sacrilège. Nicias, qui n'avait point de confiance dans la cause que l'on avait embrassée, hésitait et décourageait les soldats. Enfin Syracuse fut assiégée, mais quand elle avait déjà pu s'approvisionner en vivres et en munitions, tandis que les Athéniens, au contraire, s'étaient épuisés d'hommes, de provisions, et avaient perdu courage.

Siège de  
Syracuse.

Syracuse, située sur un promontoire en forme de triangle, défendue de trois côtés par la mer et dominée par le fort d'Epipoles, était entourée de très-fortes murailles qui, dans leur enceinte de dix-huit milles de tour, renfermaient douze cent mille habitants. Elle avait trois ports : le Trogile, le petit port que Diodore de Sicile appelle aussi *Laccius* et que Florus appelle *marmoreus* ou de marbre (2), et le grand port où étaient les chantiers de la marine (*νεώσοικοι*), pouvant recevoir de trois à quatre cents galères. Elle se divisait en quatre quartiers, Achradine, Tyché, Témène et Ortygie ou l'Île; ce dernier quartier forme à lui seul toute la ville actuelle, et il est excessivement vaste pour les quatorze mille habitants qui lui restent. Les pierres tirées des *latomies* voisines, transformées ensuite en prisons, avaient servi à sa construction. On admirait surtout son temple dorique de Minerve, avec ses deux façades et son péristyle extérieur, dans le fronton duquel était une immense égide de bronze ornée de la tête de la Gorgone : les portes, d'un bois rare, étaient incrustées d'or et d'ivoire : des peintures précieuses l'embellissaient; et, plus tard,

(1) 165,000 francs environ.

(2) DIODORE DE SICILE, XIV, 7; FLORUS, II, 6, 24.

Arch  
frapp  
Le  
dang  
point  
coura  
leté,  
biade  
tes, c  
Gyll  
à être  
Dém  
teurs  
Les  
et il e  
s'éclip  
vais p  
profite  
mer, e  
périt  
niers  
mille  
rent e  
apaise  
sistère  
bre fu  
saient  
récités  
leur re  
se ven  
ne se r  
Le t  
décidè  
vernem  
daction  
lui-mê  
lois qu  
  
(1) P  
accuelli  
saient d  
avaient

Archimède dessina sur le pavé un méridien où le soleil venait frapper en droite ligne à l'époque des équinoxes.

Le démagogue Athénagore avait aveuglé les Syracusains sur le danger; aussi lorsqu'il devint menaçant, s'effrayèrent-ils au point que ce fut à peine si le généreux Hermoclès put relever leur courage. Nicias dirigea les travaux du siège avec une telle habileté, qu'il était au moment de s'emparer de la ville, quand Alcibiade qui, mécontent de sa patrie, s'était réfugié chez les Spartiates, conseilla à ceux-ci de secourir Syracuse. Ils y font passer Gylippe. Nicias, se trouvant dans une position difficile, demande à être remplacé, et l'on envoie pour prendre le commandement Démosthène et Eurymédon. Le premier, désapprouvant les tentatives de Nicias, livre bataille, la perd, et le siège est levé.

Les Athéniens ne songeaient alors qu'à se retirer sains et saufs, et il en était temps; mais comme on allait lever l'ancre, le soleil s'éclipse, et Nicias, ne voulant pas s'embarquer avec un si mauvais présage, fait retarder le départ. Les Syracusains et Gylippe profitent du moment, attaquent les Athéniens par terre et par mer, et leur font essayer la déroute la plus complète. Eurymédon périt en combattant; Nicias et Démosthène demeurèrent prisonniers et se donnèrent ou reçurent la mort dans leur cachot. Sept mille prisonniers furent renfermés dans les carrières, où ils restèrent exposés au soleil et à la pluie, n'ayant presque rien pour apaiser leur faim et leur soif. Les uns moururent, les autres résistèrent à cette vie de privations et de douleurs, un certain nombre fut vendu. Heureux, parmi ces derniers, ceux qui connaissaient les productions littéraires de la Grèce! Les vers d'Euripide, récités de mémoire, valurent à plusieurs d'entre eux la liberté et leur retour dans leurs foyers (1). Ce fut ainsi que les Syracusains se vengèrent de ceux qui venaient envahir leur patrie, et Athènes ne se releva plus d'un aussi rude échec.

Le triomphe des Syracusains accrut encore leur grandeur. Ils se décidèrent, d'après les conseils de Dioclès, à réformer leur gouvernement, en élisant des juges au sort, et en chargeant de la rédaction d'un code des hommes de savoir et d'expérience. *Dioclès* lui-même fut choisi pour présider à ce travail, et il en résulta des lois qui n'avaient pas seulement pour objet de punir les méchants,

(1) PLUTARQUE, *Vie de Nicias*, 29. Nous y lisons aussi que les Siciliens accueillirent un navire de Caunus, poursuivi par des pirates et qu'ils repoussèrent de leur rivage, aussitôt qu'ils se furent aperçus que ceux qui le montaient avaient des vers d'Euripide.

511.

28 août.

Dioclès.  
512.

mais aussi de rémunérer les bons : elles furent adoptées par plusieurs cités, et tenues en si haute estime, qu'un temple fut élevé à Dioclés.

399. Cependant les dissensions entre Ségeste et Sélinonte entraîné-  
rent Syracuse dans une guerre avec Carthage, ce qui changea  
bienôt l'état des choses en Sicile. Les Carthaginois prirent Him-  
mère, sous la conduite d'Annibal, fils de Giscon, qui fit égorger  
trois mille prisonniers, au lieu même où Amilcar, son oncle,  
avait été tué à coups de poignard, après avoir été vaincu par Gé-  
lon ; il extermina ensuite les habitants de Sélinonte et d'Himère.  
Il en résulta une extrême agitation dans Syracuse, où Hermocrate,  
que ses services durant la guerre contre les Athéniens n'avaient  
pas sauvé du bannissement, tenta de rentrer les armes à la main ;  
mais il fut tué. De leur côté les Carthaginois, se proposant la con-  
quête de l'île entière, y envoyèrent cent vingt mille hommes,  
406. ayant à leur tête le vieil Annibal et le jeune Himilcon. Par eux  
fut prise et saccagée l'opulente cité d'Agrigente ; et tout ce qu'on  
y trouva de peintures et de statues, notamment le taureau de Pha-  
laris, fut expédié à Carthage comme prémices de leur conquête.

Denys. La terreur fut grande dans toute la Sicile, et Denys, fils d'Her-  
mocrate, prit occasion de ses désastres pour accuser les juges, les  
généraux, de tiédeur et de corruption. Comme il ne put prouver  
ce qu'il avançait, il fut condamné à une amende ; mais, hors  
d'état de la payer, il allait perdre le droit de parler à la tribune,  
quand Philiste (qui depuis écrivit une histoire de Sicile) acquitta  
sa dette, et s'engagea même à en faire autant pour les amendes  
futures. Denys, ainsi appuyé, n'en devint que plus ardent à dé-  
clamer contre les gouvernants. Le peuple, disposé en sa faveur  
par le courage qu'il avait déployé lors de la tentative d'Hermoc-  
rate, réforma les juges en exercice et le comprit parmi les nou-  
veaux. Il fit alors rappeler les bannis, dans la pensée de trouver  
en eux une assistance énergique : puis il se mit à contrarier ses  
collègues et à combattre leurs projets, tout en dissimulant les  
siens. Afin d'être chargé seul du commandement des troupes, il  
fit circuler le bruit qu'ils s'entendaient avec l'ennemi. On l'envoya  
seul en effet pour secourir Géla, où il prit le parti du peuple con-  
tre les riches ; les biens confisqués lui servirent à se conellier l'ar-  
mée, et il parvint ainsi à se faire déférer par les Syracusains le  
pouvoir absolu.

IV<sup>e</sup> époque.  
405-268.

Il s'entoura alors d'espions, s'allia avec les familles puissantes,  
employa soixante mille hommes et trois mille paires de bœufs à

fort  
avec  
moy  
moi  
Géla  
rent  
qu'e  
à la  
décl  
et à  
Cam  
dit l'  
La  
Deny  
qu'à  
mer.  
tane.  
arme  
ses f  
de la  
mille  
par A  
homm  
truisse  
tane  
cuse  
millie  
Le  
ces fo  
réfugi  
leur l  
le sec  
talent  
par la  
nois,  
l'île,  
ral, de  
lation  
sanctu  
point d  
Den  
T

fortifier l'Épipoles et à creuser des souterrains qui communiquaient avec le fort de Labdale ; ouvrage destiné à favoriser les sorties au moyen de nombreuses ouvertures ménagées dans la voûte. Néanmoins la fortune ne lui sourit pas d'abord ; n'ayant su défendre Géla, dont s'emparèrent les Carthaginois, les soldats se révoltèrent, saccagèrent son palais, y maltraitèrent sa femme au point qu'elle en mourut. Mais il parvint à réprimer la révolte, qui céda à la force et au massacre. Profitant alors de ce que la peste s'était déclaré parmi les Carthaginois, il obligea ceux-ci à faire la paix, et à lui céder toutes leurs conquêtes dans l'île, ainsi que Géla et Camarine ; seulement elles durent rester démantelées. Puis, il rendit l'indépendance à toutes les villes, Syracuse exceptée.

Les Syracusains s'insurgent alors de nouveau, et réduisent Denys aux dernières extrémités ; mais il les tient en respect jusqu'à l'arrivée de ses alliés, qui l'aident à les vaincre et à les désarmer. Précédé alors par la terreur, il assujettit Naxos, Etna, Catane, Léontium ; les habitants de Rhégium, qui avaient pris les armes, implorèrent de lui la paix, et il peut enfin diriger toutes ses forces contre les Africains, qu'il veut à tout prix expulser de la Sicile. Il attaque donc les Carthaginois avec quatre-vingt mille hommes et deux mille voiles ; mais ceux-ci, commandés par Annibal et Himilcon, rassemblent à Palerme trois cent mille hommes et quatre cents navires, prennent Éryx et Motya, détruisent Messine jusqu'aux fondements, et s'avancent contre Catane et Syracuse. Ils entrent même dans le grand port de Syracuse avec deux cents galères parées de dépouilles ennemies et un millier de petits bâtiments.

Le mécontentement de ses sujets fut plus funeste à Denys que ces forces imposantes, car, abandonné par eux, il fut réduit à se réfugier dans la citadelle. Les Syracusains voulaient recouvrer leur liberté, et ils espéraient être aidés par les Spartiates, dont le secours avait été réclamé ; mais ceux-ci déclarèrent qu'ils n'étaient venus que pour défendre Denys. Celui-ci réussit pourtant par la douceur à apaiser ses sujets, au moment où les Carthaginois, de nouveau moissonnés par la peste, furent réduits à quitter l'île, en abandonnant même Tauroménium. Himilcon, leur général, de retour dans sa patrie, y dut expier le sacrilège de la violation des temples, en allant, pauvrement vêtu, de sanctuaire en sanctuaire, confesser son impiété ; opprobre dont il s'affecta au point qu'il en mourut.

Denys résolut alors de subjuguier la Grande-Grèce. Il traita les

347. villes conquises avec générosité, leur laissant l'indépendance, et renvoyant les prisonniers sans rançon ; il ne sévit que contre Rhégium, pour la punir d'avoir donné asile aux bannis syracusains et surtout de lui avoir proposé pour épouse la fille du bourreau. Cette ville, dont la flotte ne comptait pas moins de trois cents voiles, soutint un siège de seize mois ; elle succomba enfin, et ne put désormais se relever, bien que Denys le Jeune en ait rétabli un quartier sous le nom de *Phœbia* (1). Renversée plus tard par un tremblement de terre, elle fut reconstruite par César qui lui donna son nom, *Rhegium Julii*. Frédéric Barberousse la réduisit en cendres. Rebâtie encore, elle eut à résister aux Turcs (1593), puis à de nouveaux tremblements de terre, dont elle essaye aujourd'hui d'effacer les traces.

363. Denys porta aussi la guerre dans l'Illyrie et dans l'Étrurie, sous le prétexte d'exterminer les pirates ; il enleva mille talents du temple d'Agylla, ville tyrrhénienne, plus une valeur de cinq cents talents en prisonniers et en butin. Il se proposait d'établir des colonies sur les côtes de l'Adriatique, et de passer de là en Épire et dans la Phocide pour saccager le temple de Delphes ; mais sur ces entrefaites les Carthaginois revinrent en Sicile, sous la conduite de Magon, et il lui fallut renoncer à son projet. La victoire se déclara d'abord contre eux, ils perdirent leur général, et Denys leur refusa la paix. Mais il fut ensuite défait et contraint de traiter. Le fleuve Halycus fut pris pour limite, de sorte que Séllunte avec une partie du territoire d'Agrigente fut attribuée à Carthage. Ces concessions pesaient à Denys ; aussi la peste ayant de nouveau éclaté dans l'armée africaine, ne tarda-t-il pas à assaillir les villes carthaginoises : mais un oracle lui ayant prédit qu'il mourrait lorsqu'il aurait vaincu un ennemi plus puissant que lui, il ne poussa pas la guerre davantage et consentit de nouveau à la paix.

Les Sicules, habitants primitifs du pays, prenaient part à ces combats continuels et faisaient prévaloir le parti du côté duquel ils se rangeaient.

L'administration de Denys fut habile, mais arbitraire et violente (2). Connaissant les périls qui environnent un tyran, il ne

(1) STRABON, VI, page 258.

(2) L'Allemand ARNOLD a écrit l'histoire de Syracuse jusqu'au règne de Denys. Elle se trouve aussi dans la quatrième partie de l'*Histoire grecque* de MITFORD, où Denys l'Ancien est lavé des imputations injustes des auteurs originaux, et dans l'ouvrage déjà cité de M. BRUNET DE PRESLE, *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*.

couchait jamais dans la même chambre, et se faisait brûler la barbe par ses filles, depuis que son barbier avait dit fièrement : *Je tiens chaque semaine la vie de Denys sous mon rasoir.* Il enleva à Jupiter un manteau d'or massif, en disant : *Il est trop pesant pour l'été, et trop froid pour l'hiver.* Comme il revenait à pleines voiles de Locres, où il avait pillé le temple de Proserpine, il s'écria : *Que les dieux sont propices aux sacrilèges !* Il fit ôter à Esculape sa barbe d'or, attendu qu'il n'était pas convenable que le fils portât une barbe quand le père n'en avait pas. Ce fut du reste à force d'or qu'il parvint à réunir sous ses drapeaux jusqu'à deux et trois cent mille soldats, outre les équipages de sa flotte.

Les suffrages de la Grèce indépendante excitèrent aussi son ambition : il y envoya son frère vaincre pour lui dans les Jeux Olympiques, et disputer en son nom la palme poétique que lui avaient fait espérer ses flatteurs ; mais, tout roi qu'il était, ses musiciens et ses cochers éprouvèrent toute sorte de mésaventures et de disgrâces : ils furent sifflés, et Lyslas entreprit même de démontrer qu'un tyran étranger n'était pas digne de concourir dans une solennité destinée à resserrer les liens qui unissaient des hommes libres. Il lut une fois des vers de sa composition au poète dithyrambique Philoxène, et comme celui-ci les trouva mauvais, il le fit renfermer dans les carrières. Le lendemain, on le tira de sa prison, et le roi le consulta sur d'autres vers. Philoxène se contenta de dire : *Qu'on me ramène aux carrières !* Denys sourit et lui pardonna. Il endura non moins tranquillement les discours hardis du jeune Dion, qui, l'entendant plaisanter sur l'administration paisible de Gélon, lui dit : *Tu régnes et l'on a confiance en toi, grâce à Gélon ; mais, grâce à toi, l'on ne se fera plus à personne.* Quand son beau-frère Polyxène, qui s'était déclaré contre lui, eut pris la fuite, il fit venir sa sœur Thesta et lui adressa de sévères reproches, comme complice de la fuite de son époux ; mais elle lui répondit : *Me crois-tu donc assez lâche pour avoir eu peur d'accompagner mon mari, si j'avais connu ses projets de fuite ? J'aurais voulu partager ses misères, plus heureuse d'être appelée la femme de l'exilé Polyxène que la sœur du tyran Denys.*

Platon voulut persuader à Denys, comme Machlavel à son prince, d'élever sur les ruines de la démocratie un État assez fort pour repousser toute intervention des Grecs et des Carthaginois, et faire que la langue osque ne fût pas remplacée par l'idiome hellénique. Il pensait qu'une oligarchie, composée d'hommes

réunis, comme les pythagoriciens, en sociétés secrètes, lui aurait été d'un grand secours dans l'exécution de ce plan (1). Denys, au contraire, favorisait et enrichissait les chefs étrangers, qui, pour se concilier ensuite le peuple toujours hostile aux nouveaux venus, portaient à l'excès le luxe et la débauche; il concentrait dans Syracuse toute l'existence nationale et négligeait le reste de la Sicile. Aussi, peu satisfait des conseils du philosophe, s'entendit-il avec le pilote lacédémonien qui le ramenait en Grèce, pour qu'il le jetât à la mer, ou le vendit comme esclave. Platon fut en effet vendu, et racheté par les pythagoriciens, qui lui dirent qu'un philosophe, à moins de savoir flatter, devait se tenir éloigné des princes.

Bien que leur association fût dissoute et qu'ils fussent en butte à la persécution, les pythagoriciens étaient encore puissants dans le pays et luttèrent contre la tyrannie de Denys. Dans le nombre étaient Damon et Pythias, dont l'anecdote est bien connue; l'un ayant été condamné à mort pour un de ces crimes que les mauvais gouvernements imputent à ceux qui n'en ont commis aucun, l'autre s'offrit en otage jusqu'à ce que son ami, parti pour aller faire ses adieux à sa famille, fût revenu se constituer prisonnier: celui-ci ayant dépassé le terme convenu, Pythias demanda à mourir à sa place; mais Damon arrive, s'y oppose, et un combat de générosité s'éleva entre eux, pour savoir qui devait périr. Denys, touché de tant de dévouement, les mit tous deux en liberté, et leur demanda d'être admis en tiers dans leur amitié. Était-ce chose possible entre deux philosophes et un tyran?

Denys, ayant enfin remporté le prix de la tragédie dans les fêtes de Bacchus, donna un magnifique banquet, à la suite duquel, soit par suite d'excès, soit par l'effet du poison, il mourut, après avoir régné plus qu'aucun tyran. Il eut pour successeur son fils, Denys II, sous la tutelle de Dion, son oncle, citoyen vertueux, ami de Platon respecté de son beau-frère par l'influence

Denys II le  
Jeune.  
368.

(1) Les lettres attribuées à Platon, dont plusieurs sont adressées à Dion et à Denys, sont apocryphes; mais certainement elles ont été écrites à une époque voisine de son temps. Platon devait aussi faire allusion à Denys dans le chap. 3 du liv. IV des *Lois*, lorsqu'il disait: « Rien ne vaut mieux, pour organiser un nouveau gouvernement, qu'un tyran jeune encore, d'une mémoire sûre, désireux de savoir, courageux, animé de nobles sentiments, et près duquel un hasard favorable place un homme versé dans la connaissance des lois. Heureuse la république dirigée par un chef absolu conseillé par un bon législateur! »

de la vertu sur ceux même qui la haïssent. On rapporte que Dion conseilla au vieux tyran de laisser le pouvoir au fils de sa sœur Aristomaché, à l'exclusion de l'indigne Denys, motif pour lequel ce dernier aurait hâté la fin de son père et détesté Dion. Ni celui-ci ni Platon, qui revint en Sicile, ne réussirent à rendre meilleur un jeune prince dont le cœur était des plus pervers. Il ne vit dans leurs conseils que le résultat d'un complot en faveur du fils d'Aristomaché, exila Dion en Italie, garda Platon prisonnier dans sa cour et dispersa les pythagoriciens, leurs amis. Mais Dion, avec l'aide des Corinthiens, s'empara de Syracuse, renversa Denys et se mit à la tête de l'État.

357.

Quand il proclama la délivrance du pays, il monta sur un piédestal où était gravé un cadran solaire, ce qui fit dire au vulgaire : *Comme le soleil est mobile, la domination de celui-ci ne saurait durer*. En effet, l'Athénien Callippe, qui avait feint de lui être très-attaché, l'assassina et usurpa l'autorité, qui lui fut ravie, l'année suivante, par Hipparinus. Ce dernier la conserva jusqu'en 350. Au milieu des factions toujours inquiètes, Denys parvint à se faire un parti, et remonta sur le trône, après dix ans d'exil. La crainte de retrouver dans le fils de Dion les vertus du père, le poussa à corrompre les mœurs de ce jeune homme, qui, honteux à la fin de ses propres déportements, mit fin lui-même à ses jours. Pour empêcher les Syracusains de sortir pendant la nuit, Denys permit aux malfaiteurs de dépouiller ceux qu'ils rencontreraient ; et il accorda aux femmes tout pouvoir dans leurs maisons, afin qu'elles lui révélassent les complots de leurs maris. Il trouva des flatteurs dont la bassesse alla jusqu'à affecter de se heurter contre les meubles, parce que le tyran avait la vue basse. L'espèce n'en est pas perdue.

344.

Quelques citoyens généreux, que la tyrannie avait contraints d'abandonner Syracuse, allèrent fonder Aucône ; d'autres songèrent à délivrer leur patrie du tyran et à la soustraire aux menaces des Carthaginois. Ils demandèrent à cet effet des secours à Corinthe qui leur envoya Timoléon, grand capitaine et non moins grand citoyen. Son frère Timophane, nommé au commandement des troupes de Corinthe, y avait usurpé le pouvoir. Timoléon employa d'abord toute son éloquence pour le déterminer à y renoncer. Quand il vit que ses efforts étaient vains, il se décida à lui faire donner la mort par deux de ses amis. Les uns exaltèrent sa grandeur d'âme, les autres le traitèrent d'assassin. Maudit par sa mère, il résolut de se laisser mourir de faim ; mais renouçant à cette résolution désespérée, il se retira des affaires publiques et s'en

345.

Timolcon.

alla pleurer dans la solitude. Après douze ans, il revint à Corinthe, où il vivait en simple particulier, lorsqu'on lui proposa de secourir les Syracusains. Il accepta en disant que sa conduite prouverait s'il fallait l'appeler fratricide ou tyrannicide.

342

Il aborde à Syracuse avec vingt vaisseaux, montés par sept cents hommes seulement. Icétas, qui, après avoir vaincu Denys, le tenait bloqué dans Ortygie et s'était emparé de l'autorité, tente vainement de corrompre Timoléon. Celui-ci, voyant ses forces augmentées par les mécontents, attaque et défait Icétas, qu'il fait rentrer dans la condition privée, démolit la forteresse de l'Ilc, *repaire des tyrans*, et contraint Denys de se retirer à Corinthe, où il se fit maître d'école pour gagner sa vie. Timoléon marche ensuite contre les Carthaginois ; le général Magon, saisi d'une terreur panique, prend la fuite, puis se donne la mort pour échapper au supplice de la croix, qui attendait à Carthage le général vaincu. Il délivre de même Engyum et Apollonie de la tyrannie de Leptinus, triomphe de Mamercus et d'Hippon, tyrans de Catane et de Messine, rétablit dans Syracuse le gouvernement républicain, et réunit dans une confédération, sous les lois de Dioclès, les cités affranchies et reconnaissantes. La liberté qu'il leur a rendue est consolidée par une nouvelle victoire sur les Carthaginois, commandés par Amilcar et par Asdrubal. Ceux-ci sont obligés de reconnaître l'indépendance de toutes les villes de la Sicile, et bientôt la paix fait renaître la prospérité et renouvelle la population.

Timoléon, ce modèle accompli du héros républicain dans l'antiquité, fit juger les statues des rois précédents ; on ne trouva digne d'être conservée que celle de Gélon, représenté en simple citoyen. Après cela, il déposa le commandement et rentra dans la vie privée ; mais l'autorité de ses conseils dirigea la marche des affaires. Devenu aveugle, les magistrats allaient le consulter. Il était l'objet des plus grands honneurs, et l'assemblée du peuple retentissait d'applaudissements lorsqu'il y exposait son opinion. Il mourut dans un âge très-avancé, sans s'être laissé entraîner par l'ambition, et sans avoir encouru l'ingratitude populaire. Quand il fut déposé sur le bûcher, le héraut s'écria : *Le peuple de Syracuse, reconnaissant envers Timoléon pour avoir détruit les tyrans, vaincu les barbares, rendu leurs franchises à beaucoup de villes, donné des lois aux Siciliens, a décrété de consacrer deux cents mines (1) à ses funérailles, d'honorer tous*

(1) Environ 18,400 francs.

*les ans sa mémoire par des concours de musique, des courses de chevaux et des jeux gymniques.*

Il s'était proposé la réforme de l'organisation politique du pays, non d'après le système de Pythagore et de Platon, mais d'après les idées doriennes dans toute leur sévérité; il trouva malheureusement un obstacle dans les mœurs qui, corrompues comme elles l'étaient, ne pouvaient être refrénées que par la vertu et l'exemple de Timoléon. A peine, en effet, eut-il fermé les yeux, que tout fut bouleversé au dedans comme au dehors; Agathocle, audacieux aventurier, profita des circonstances pour s'élever par la violence et par la ruse, de la boutique du potier à l'autorité suprême. Il sut la conserver longtemps, en affectant la popularité, en abolissant les dettes, en distribuant des terres, en refusant le diadème et des gardes, en se montrant accessible à tous; mais en même temps il exterminait les exilés et les aristocrates des différentes cités.

Agathocle.  
317.

A l'exemple de Denys, il méditait l'occupation de la Grande-Grece et l'expulsion des Carthaginois; mais ceux-ci, dispersés d'abord par la tempête, reviennent bientôt sous les ordres d'Amilear, le battent, et mettent le siège devant Syracuse.

Que fait alors l'intrépide Agathocle? Devançant la pensée de Scipion, il débarque avec une partie de son armée sur la côte d'Afrique; comme Guillaume le Conquérant en Angleterre, il brûle ses vaisseaux, pour ne laisser à ses soldats d'autre chance de salut que la victoire, et continue la guerre pendant quatre ans. Bomilear, qui aspirait à dominer dans Carthage, ne lui opposait qu'une faible résistance; mais, ses projets ayant été découverts, il expira sur la croix. On rappela Amilear, qui, dans ce moment même, tombait sous les coups des Syracusains. Agathocle, qui avait pris le titre de roi, informé que les cités grecques de la Sicile s'étaient révoltées, accourut en toute hâte, abandonnant son armée en Afrique, comme Bonaparte abandonna la sienne en Égypte. La chance tourna alors contre ses troupes, qui, furieuses de se voir délaissées, égorgèrent ses deux fils et se rendirent aux Carthaginois. Agathocle s'en vengea en faisant massacrer, en Sicile, les parents des coupables; puis la paix intervenant, les parties belligérantes se retrouvèrent dans leur premier état.

311.

316.

Agathocle fit aussi des excursions en Italie, attaqua Crotone, vainquit les Bruttians, saccageant le pays et se retirant avec le butin. Il souilla par ses cruautés les brillantes qualités de son esprit; car personne ne saurait dire avec Timée qu'il ne dut son élévation qu'à la fortune. La tranquillité intérieure qu'il maintint

d'un bras de fer prouve qu'il connaissait bien son pays, et son débarquement audacieux devant Carthage prouve qu'il ne connaissait pas moins ses adversaires. Aussi lorsqu'on demandait à Scipion lequel des hommes de guerre avait à son avis montré le plus d'habileté dans la conception de ses plans et la plus judicieuse hardiesse dans leur exécution, il nommait Agathocle et Denys l'Ancien.

260.

Agathocle mourut empoisonné par Ménon, qui se fit son successeur, mais qui, attaqué peu de temps après par le général Icétas, se réfugia chez les Carthaginois. Icétas gouverna sous le titre de stratège ou de préteur, puis Thynion s'empara du pouvoir, qui bientôt lui fut disputé par Sosistrate. Les Mamertins, guerriers intrépides, qui avaient combattu à la solde d'Agathocle, profitant des dissensions et des tyrannies qui se succédaient rapidement, prennent Messine; et, charmés de la position de cette ville, massacrent les hommes, s'y établissent et, secondés par la République romaine qui avait fait à Rhégium ce qu'ils venaient d'accomplir à Messine, soumettent à leur loi les États voisins. Les Carthaginois poussent leurs excursions jusqu'aux portes de Syracuse; celle-ci alors appelle à son secours Pyrrhus, roi d'Épire, qui avait épousé Lanassa, fille d'Agathocle: ses expéditions trouveront leur place dans l'histoire romaine.

Agrigente.  
382.

Parmi les autres cités de la Sicile, Agrigente mérite aussi une mention particulière; elle rivalisa souvent avec Syracuse. Comme toutes les villes d'origine dorienne, elle se gouverna d'abord aristocratiquement; ensuite elle tomba sous la domination de tyrans, au nombre desquels fut le féroce Phalaris. Tous les historiens rapportent ses cruautés et citent le taureau d'airain dans lequel il renfermait et brûlait ses victimes; mais il en est peu qui rappellent le fait suivant. Las de tant d'atrocités, Ménalippe se proposa de tuer le tyran, et confia son projet à son ami Chariton, qui lui dit qu'il avait conçu la même pensée. Une occasion favorable se présentant, Chariton s'arme de son poignard et va pour frapper, lorsqu'on l'arrête; livré à la torture, il refuse de révéler ses complices. Alors Ménalippe se présente et déclare qu'il est le premier auteur du complot, qu'il y a entraîné son ami. Celui-ci nie qu'il en soit ainsi; une lutte de générosité s'éleva entre eux, et le tyran dans l'admiration leur fait grâce de la vie, sous la seule condition d'abandonner Agrigente et la Sicile (1). Des soupçons de la même na-

Phalaris.  
376.(1) ELLEN, *Hist. div.*, II, 4. — ATHÈNE, *Banquet*, XIII, 5.

tur  
losc  
la r  
A  
( 48  
Car  
et s  
Hié  
D  
nem  
rité  
aut  
on d  
s'ils  
vaie  
prép  
sent  
trait  
ville  
un r  
tonn  
gent  
ceux  
mate  
naie  
l'Afr  
L  
le de  
Grec  
Agri  
elle  
touj  
d'Ag  
à la  
dans  
Phir  
lecté

(1)

(2)

t. II,

ture lui firent, au contraire, livrer à d'affreux supplices le philosophe Zénon d'Élée (1); mais les cris de sa victime soulevèrent la multitude, le tyran fut lapidé, et Agrigente recouvra la liberté.

A Phalaris succéda Alcamène, puis Alcandre (2), ensuite Théron (488), qui, vanté par Pindare comme par les historiens, défit les Carthaginois et soumit la ville d'Himère; Thrasydée, son fils et son successeur, bien différent de lui, fut vaincu et détrôné par Hiéron (470).

Dès lors, à l'exemple de Syracuse, Agrigente adopta le gouvernement populaire, et ce fut l'époque de sa plus grande prospérité, car elle devint l'une des cités les plus opulentes, et se signala autant par son luxe que par la magnificence de ses monuments : on disait proverbialement que les Agrigentins bâtissaient comme s'ils ne devaient jamais mourir, et mangeaient comme s'ils n'avaient qu'un jour à vivre. Callias, très-riche Agrigentain, faisait préparer chaque jour plusieurs banquets, et ses serviteurs, en sentinelle à la porte, invitaient tout étranger à y prendre part. Il traita un jour cinq cents cavaliers de Géla, qui passèrent par la ville; puis le temps s'étant mis à la pluie, il leur donna à chacun un manteau de sa garde-robe. Il avait dans sa cave trois cents tonnes de vin de cent amphores chacune. La mollesse des Agrigentins arriva à ce point, qu'il fallut défendre en temps de siège à ceux qui allaient garder la citadelle, d'y faire porter plus d'un matelas, d'une couverture et d'un traversin. Leurs richesses venaient surtout du commerce des vins et des huiles avec Carthage, l'Afrique n'en produisant pas encore.

La jalousie arma les Agrigentins contre Syracuse, et ils eurent le dessous. Ils gardèrent la neutralité durant les hostilités avec les Grecs. Mais quand les Carthaginois envahirent la Sicile (405), Agrigente fut détruite, dépourvue de ses trésors et de son luxe; elle eut peine à se relever d'un coup si rude, et s'en ressentit toujours. Timoléon lui inspira une vigueur nouvelle, et, au temps d'Agathocle, elle avait acquis assez de puissance pour se mettre à la tête de la ligue formée contre ce tyran; mais elle succomba dans la lutte. Après la mort d'Agathocle, elle eut pour tyran Phintias, qui fut assailli près d'Hybla et vaincu par le Syracusain Icétas. Les Carthaginois firent d'Agrigente leur place d'ar-

(1) VALÈRE-MAXIME, III, 2.

(2) HÉRACLIDE de Pont, dans les *Fragmenta hist. græc.*, éd. de Didot, t. II, p. 232.

455.

Gouvernement populaire. 470-306.

456.

306.

mes en Sicile, lors de leur guerre avec les Romains; mais ces derniers finirent par s'en emparer. Girgenti n'occupe aujourd'hui qu'une faible partie de l'emplacement sur lequel s'étendait l'ancienne ville d'Acragas, *Agrigentum*. Mais des restes nombreux de son antique magnificence, des tombeaux d'hommes, de chiens et de chevaux dont les rues étaient ornées, les ruines de temples admirables, attestent quelle fut jadis la grandeur de la patrie d'Empédocle.

Les autres villes de la Sicile furent comme les satellites des deux cités principales. Léontium, ville voluptueuse au territoire des plus fertiles, était fameuse par ses vins. Il en était de même de Taorménium, dont les débris attestent tristement l'antique magnificence. On y contemple encore avec surprise son théâtre, dont les voûtes et les niches, disposées avec beaucoup d'art pour multiplier la voix des acteurs, répètent encore le cri d'admiration des étrangers et le gémissement de ceux qui l'habitent actuellement. On y jouit d'une perspective sans égale : d'un côté la mer vers laquelle la plaine s'abaisse en pente douce, de l'autre la campagne s'élevant par degrés jusqu'aux cimes fumantes du mont Gibel, dont le nom constate les conquêtes sarrasines (1). Catane dominait magnifiquement sur son golfe jusqu'à ce qu'elle fut bouleversée par l'Étua. Hybla, bâtie par les Grecs de Mégare, était renommée pour son miel, rival de celui d'Hymette. Camarine était infectée par un marais qui défendait ses approches; son dessèchement la rendit salubre, mais il la laissa à la merci des Syracusains, qui la détruisirent. Empédocle obtint plus de succès, en donnant de l'écoulement aux eaux des marécages dont Sélinonte était environnée, et ses habitants, en reconnaissance d'un tel service, lui élevèrent des temples. Éryx attirait un grand concours d'étrangers par le culte voluptueux qu'elle rendait à Vénus; elle s'élevait sur la cime d'un mont, au pied duquel était Égeste, dont les Romains changèrent le nom en celui de Ségeste, effrayés d'un nom de sinistre présage par sa ressemblance avec *Egestas*; ce fut ainsi qu'ils changèrent Maleventum en Beneventum. Himère était célèbre pour ses bains chauds et pour avoir donné le jour à Stésichore. Enna, défendue par de fortes murailles, au milieu de sites riants, célébrait solennellement chaque année les fêtes de Cérés, déesse qui y avait pris naissance, et dont la fille avait été enlevée lorsqu'elle cueillait des fleurs dans les champs d'alentour.

(1) *Djébel*, montagne.

N  
llère  
rest  
gloc  
nles  
de l  
par  
de V  
de T  
mille  
Indé  
en o  
elle-  
ches  
cette  
Lily  
réun  
La  
pasto  
comé  
miers  
gran  
remo  
sont  
de C  
par I  
more  
de R  
l'Élic  
Le  
nonté  
  
(1)  
mains  
(2)  
(3)  
export  
et citr  
qui est  
(4)  
scoper  
red an  
mouru

Nous ne suivrons pas ces villes dans leurs vicissitudes particulières, préférant recueillir le peu de renseignements qui nous sont restés sur le commerce de la Sicile. Les Phéniciens et les Carthaginois y firent d'abord un commerce d'exportation ; puis les colonies grecques y développèrent l'industrie. Le surnom de *grenier de l'Italie* indique quelle était la fertilité du sol, attestée d'ailleurs par la valeur de la dîme en froment d'une année, sous la préture de Verrès (1), estimée à 9,000,000 de sesterces (2). Après la bataille de Trasimène, Hiéron fit don aux Romains de trois cent vingt mille boisseaux de froment et de deux cent mille boisseaux d'orge (3). Indépendamment de cette richesse, elle abondait en métaux et en objets de luxe qu'elle échangeait contre des denrées. Rome elle-même, déjà habituée aux triomphes, s'émerveilla des richesses trouvées lors du sac de Syracuse. Nous avons dit combien cette ville était peuplée ; Agrigente, Géla, Himère, Léontium, Lilybée, Catane, ne l'étaient pas moins en proportion : Denys réunissait soixante mille ouvriers dans les seuls environs de Palerme.

Commerce  
sicilien.

La Sicile cultiva les belles-lettres, avant la Grèce. La poésie pastorale y fut trouvée par Stésichore ; Épicharme y inventa la comédie et Sophron les mimes ; Corax et Lysias furent les premiers maîtres de rhétorique, et le dialecte dorique y eut son plus grand développement. Nous avons des médailles siciliennes qui remontent jusqu'à cinq siècles avant notre ère. Celles de Gélon sont des plus belles qui existent ; puis viennent celles de Sybaris, de Crotonne, de Rhégium et de Tarente. Les Spartiates firent faire, par Léarque de Rhégium, une statue de bronze en plusieurs morceaux réunis au moyen de clous, dans les premières années de Rome. En 221, Daméas de Crotonne exécuta pour l'Altis de l'Élide la statue de l'athlète Milon.

Littérature et  
beaux-arts.

Les bas-reliefs découverts, il n'y a pas longtemps, à Sélinonte (4), sont un magnifique témoignage de l'antériorité de la

(1) CICÉRON, *Verrines*, II, 70. Voy. aussi l'*Économie politique des Romains* de M. DUREAU DE LA MALLE, t. II, p. 379.

(2) Environ 1,800,000 fr.

(3) Aujourd'hui encore que la Sicile est si mal cultivée, on calcule qu'elle exporte pour neuf millions de grains, quatre de soie, un et demi en oranges et citrons, deux en huiles ; sans compter la soude, le thon mariné et le soufre, qui est son or.

(4) PISANI, *Memoria sulle opere di scoltura in Selinunte ultimamente scoperte* ; Palerme, 1824. — HARRIS et S. ANGELL, *Sculptured Metopes discovered amongst the ruins of the temples of the ancient city of Selinus*. Harris mourut dans sa première jeunesse, par suite d'une maladie qu'il contracta en

Ruines de  
Selinunte.

Sicile sur la Grèce dans la culture des beaux-arts ; car cette ville ne subsista que deux cent quarante-deux ans, et tomba avant de s'être ressentie de l'influence étrangère. Un amas de ruines colossales avait depuis longtemps fixé l'attention des antiquaires et du vulgaire, qui le désignait par le nom de *Piliers des géants*. C'était là, à ce qu'il paraît, que s'élevait, sur la haute colline la plus voisine, l'ancienne Acropole ; ou y a fait dernièrement des fouilles qui ont amené la découverte de plusieurs temples doriques, dans l'un desquels étaient des métopes précieuses, antérieures à celles d'Égine, et d'autres sculptures qui font aujourd'hui l'ornement du musée de Palerme (1).

Il y a en tout sept temples, tous, à l'exception du plus petit, entourés de colonnes doriques des premiers temps. Il en est deux dont les colonnes à double rang qui soutiennent le portique de la façade, le pronaos fermé comme une chambre, et les murs du sanctuaire se prolongeant sans pilastres ni colonnes, offrent des dispositions qu'on ne retrouve que dans les monuments égyptiens. De même dans les métopes dont nous venons de faire mention, la monotonie des têtes, les barbes en pointe, les yeux fendus et droits comme ceux des oiseaux, les bouches, les cheveux, les draperies révèlent des procédés rituels, et indiquent le passage entre le style égyptien et l'art grec.

La Sicile possédait encore d'autres temples fameux, notamment celui d'Éryx, renommé pour ses *esclaves sacrées*, ses hiérodules, dont le trafic lui rapportait d'immenses richesses, et dont la beauté est rappelée par les charmes des femmes du mont Saint-Julien, qui n'ont pas abjuré le culte de la déesse des amours.

Le temple de Ségeste s'élève au milieu d'une solitude ; il a cent soixante-dix-sept pieds de longueur, soixante-quatorze de largeur ; il est entouré de trente-six colonnes doriques de vingt-huit pieds d'élévation et de six de diamètre, aussi fortes qu'il le fallait pour supporter un entablement gigantesque de onze pieds. Tout y

explorant ces ruines. — J. HITTORF et ZANTH, *Architecture antique de la Sicile* ; Paris, 1827, et suiv. — MARTELLI, *Le antichità dei Siculi* ; Aquila, 1830. — SERRA DI FALCO, *Le antichità della Sicilia* ; Palerme, 1834-37.

(1) « On croit voir l'ouvrage des géants, et l'on se trouve si petit auprès de ces constructions et de leurs moindres détails, qu'on ne peut comprendre comment des hommes ont pu préparer et mettre en œuvre ces masses énormes que l'œil a peine à mesurer : chaque colonne est une tour ; tout chapiteau un rocher. » (DENON.) Les colonnes ont plus de dix pieds de diamètre ; un morceau d'architrave resté entier a vingt-quatre pieds de longueur d'un seul bloc.

porte  
grec  
On  
recul  
ples  
quatre  
On  
Sicile  
grand  
jusqu  
statu  
les re  
inter

La  
sont,  
heure  
On  
c'est  
Ses p  
Ibérie  
ville,  
tribun  
vintre

(1) D  
étaient  
ville de  
Gigan

(2) \*  
θράπη  
même  
qui y v  
νήσον  
qu'on l  
la Sard

porte le caractère d'une antiquité antérieure à la civilisation grecque.

On attribue aussi aux Géants, c'est-à-dire à une époque très-ancienne, les murailles et les temples d'Agrigente : l'un de ces temples est consacré à Junon Lucine, avec un portique de trente-quatre colonnes doriques; l'autre, aussi dorique, est dédié à la Concorde : il subsiste encore comme le plus beau monument de la Sicile. Celui d'Hercule a péri; celui de Jupiter Olympien, le plus grand de tous, est resté enseveli sous les décombres, presque jusqu'à nos jours, jusqu'à ce que les fragments exhumés et les statues des Géants (1) soient venus montrer combien de merveilles restent encore à découvrir, combien d'antiques grandeurs à interroger.

---

## CHAPITRE XXVIII.

### ILES ITALIENNES DU SECOND ORDRE.

La Sardaigne, la Corse et l'île d'Elbe, étendues comme elles sont, et voisines de la terre ferme, durent être peuplées de bonne heure.

On fait dériver le nom de Sardaigne de *sarad*, plante du pied; c'est pour la même raison que les Grecs l'appelèrent *Ichnusa* (2). Ses premiers habitants furent probablement les Libyens et les Ibériens, qui, sous la conduite de Norax, y fondèrent la première ville, appelée Nora. Les Grecs, bien que, selon leur usage, ils attribuassent à leurs anciens héros la civilisation de cette île, n'y vinrent que tard, quand ils y bâtirent les villes de Caralis, au-

(1) D'après FAZELLI, *de Rebus Siculis*, Palerme, 1558, trois de ces colosses étaient encore debout en 1400, et ils figurait en effet dans les armoiries de la ville de Girgenti, dont la légende est : *Signat Agrigentum mirabilis aula Gigantum*.

(2) Ἰχνοῦσαν ἐκάλεσαν, ὅτι τὸ σχῆμα τῆς νήσου κατ' ἴχνοσ μακίστα ἐστίν ἀνθρώπου, parce qu'elle a la forme du pied d'un homme. PAUSANIAS, X, 17. Le même Pausanias, au même endroit, dit que les Libyens furent les premiers qui y vinrent avec leurs vaisseaux, πρῶτοι δὲ διαβῆναι λέγονται ναυσίν εἰς τὴν νήσον Λίβυες. Ils avaient Sardus pour chef, ajoute-il. OIT. Müller voudrait qu'on lût Αἴγυος, sans en déduire le motif. Ce Sardus, qui donna son nom à la Sardaigne, était, suivant la Fable, fils de l'Hercule libyen.

jourd'hui Cagliari, et d'Oïbla. Les Phéniciens et les Carthaginois y formèrent des établissements de commerce, et détruisirent l'ancienne religion, pour y substituer le culte voluptueux et sanguinaire de leurs dieux (1). Les naturels, tyrannisés par eux (2), ne purent endurer leur joug; et, vêtus de peaux et de leur *mastruga*, armés du poignard et du bouclier, ils abritèrent dans les cavernes de leurs montagnes leur sauvage indépendance (3). Les Étrusques s'y établirent aussi; puis les Romains, sous la domination desquels l'île compta jusqu'à quarante-deux villes, dont dix seulement existent aujourd'hui. Les Sardes étaient dès lors robustes et gais, braves jusqu'à la témérité, d'une imagination vive, ardents en amour, et implacables dans la haine.

Les *Nuraghes*, monuments coniques de trente-six à quarante pieds de hauteur, et dont la sommité est arrondie, sont situés d'ordinaire sur les hauteurs. Ils étaient construits en pierres extraites des carrières voisines, la plupart d'un mètre cube dans les assises les plus basses, de formes irrégulières néanmoins, et posées sans ciment: parfois un terre-plein, ayant jusqu'à trois cent soixante pieds de circonférence, et soutenu par un rempart haut de dix pieds, règne alentour: quelques-uns sont environnés d'autres cônes plus petits, semblables à celui qui se dresse au milieu. Le rempart est formé par deux murs rapprochés l'un de l'autre, mais sans encastrement ni ciment pour les réunir; au milieu est une montée plus ou moins douce, servant de communication entre les étages de trois chambres superposées; cette montée a la forme d'une moitié d'œuf.

On y entre par une porte plate, ouvrant au niveau de terre, plus ou moins basse, et tournée à l'orient, de sorte que le soleil

(1) Voy. MÜNTER, Appendice à son ouvrage sur la religion des Carthaginois: *Ueber sardische Idole*.

(2) Polybe, dans son premier livre, nous représente l'île de Sardaigne comme très-florissante quand les Romains y abordèrent. Aristote, au contraire, dans son livre de *Mirabilibus*, ch. 105, dit que les Carthaginois avaient détruit en Sardaigne tous les arbres fruitiers, et défendu, sous peine de la vie, aux habitants, de s'occuper d'agriculture. Une contradiction aussi manifeste ne peut nullement s'expliquer; mais Beckmann, dans l'*Étalon* qu'il a faite de cet ouvrage, a démontré qu'une pareille assertion ne s'appuie que sur quelque tradition vague, et qu'elle est démentie par la concordance des faits.

(3) On trouve dans l'îlot de San-Antioco (*Enosis*), près Sulchi, des milliers de tombeaux, qui servent aujourd'hui de cabanes aux habitants. Il en est de même dans l'île de Gozzo.

lev  
ser  
été  
an  
vo  
poi  
nu  
lyg  
ral  
peu  
opi  
reil  
la  
Bal  
La  
aum  
des  
Sar  
L  
lon  
en  
sem  
sara

L  
les P  
sie,  
main  
desti  
Pélas  
des I  
dère  
(541)  
Phoc  
Étrus  
ils la

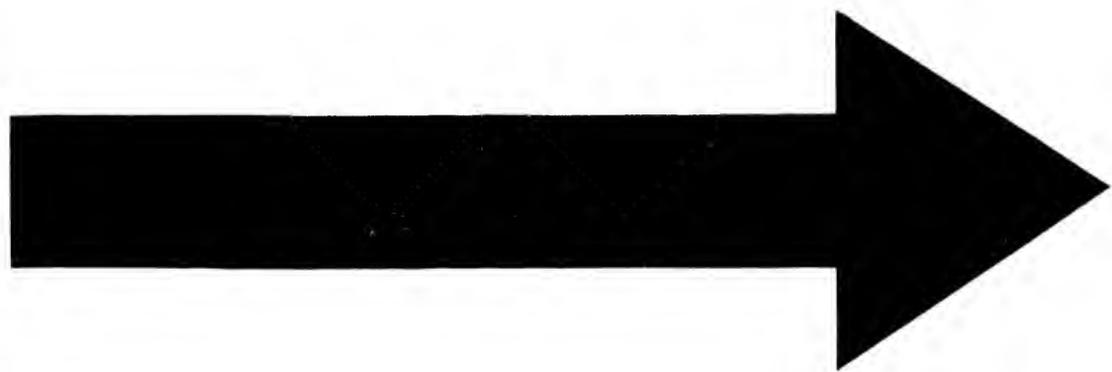
(1) V  
Perr  
teurs  
peens  
et MAN

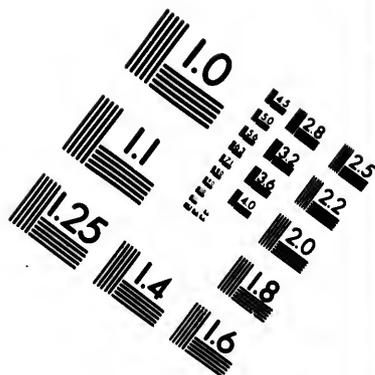
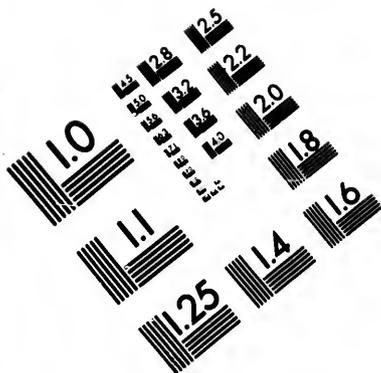
levant frappait les pieds du cadavre qui y gisait. Les savants semblent en effet d'accord pour croire que ces monuments ont été élevés par les habitants primitifs de l'île, et destinés, dans une antiquité très-reculée, à servir de sépultures (1). Petit-Radel y voit l'ouvrage des Pélasges, parce qu'ils ressemblent sur quelques points aux murs cyclopéens; d'autres veulent qu'ils appartiennent aux Étrusques; mais, quoiqu'on y retrouve quelques formes polygones, le genre de construction appelé barbare y domine généralement: c'est pourquoi on les attribue aux Phéniciens, ou peut-être à des peuples d'origine grecque ou celtique. La dernière opinion paraît assez plausible. Il est vrai qu'il en existe de pareils dans l'Écosse septentrionale et en Irlande. Le chevalier de la Marmora a reconnu qu'ils sont pareils aux *télayots* des Iles Baléares, sauf que ceux-ci n'ont à l'intérieur qu'un seul étage. La tour des Géants, dans l'île de Gozzo, composée de deux monuments intérieurs réunis, peu différents des chambres sépulcrales des Romains, est aussi une construction conforme à celles de la Sardaigne.

Les premières sardoines furent trouvées dans la Sardaigne. Selon Dioscoride, il y croissait une plante dont la racine, lorsqu'on en mangeait, causait la mort avec des convulsions de la face ressemblant à celles du rire: c'est de là qu'on aurait dit un *rire sardonique*.

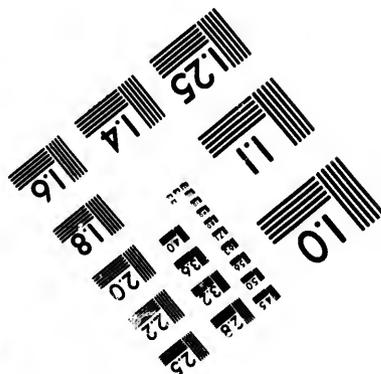
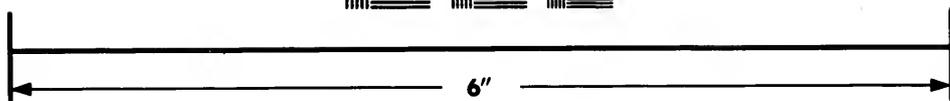
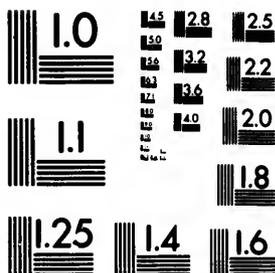
La Corse, appelée anciennement *Théragné*, puis *Collista* par les Phéniciens, ensuite *Théra* par les Spartiates ou Phocéens d'Asie, *Cyrnos*, ou *Corsis* par les Grecs, et *Corsica* par les Romains, située entre l'Italie, l'Espagne et la France, semble destinée à être le centre des relations les plus importantes. Les Pélasges furent peut-être ses premiers habitants: il y vint aussi des Ligures et des Ibères; les Étrusques y dominèrent, et y fondèrent Nicéa (561); puis une colonie de Phocéens y bâtit Alaria (541), lorsque leur patrie eut été détruite par les Perses. Ces Phocéens y devinrent assez puissants pour pouvoir tenir tête aux Étrusques et aux Carthaginois. Ils remportèrent la victoire, mais ils la payèrent chèrement au prix de quarante de leurs vaisseaux

(1) Voy. le mémoire présenté par AMÉDÉE PEYRON à l'Académie de Turin; PETIT-RADEL, *Notice sur les Nuraghes de la Sardaigne, considérés dans leurs rapports avec les résultats des recherches sur les monuments cyclopéens et pélasgiques* (Paris, 1826); les recherches du chev. DE LA MARMORA, et MANNO, *Storia della Sardegna* (Turin, 1825).





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8  
2.0 2.2  
2.5 2.8  
3.2 3.6  
4.0 4.5

10  
15  
20  
25  
30  
35  
40  
45  
50  
55  
60  
65  
70  
75  
80  
85  
90  
95  
100

et d'un grand nombre d'hommes, qui, conduits à Agylla en Toscane, y furent massacrés. La peste ayant éclaté peu après dans cette ville, l'oracle de Delphes, qu'on envoya consulter, répondit que les habitants devaient apaiser les mânes des Phocéens égorvés; ce qu'ils firent en instituant des jeux annuels, et la maladie cessa.

Les Phocéens, s'apercevant néanmoins qu'ils ne pourraient se maintenir dans l'île, émigrèrent en Italie et sur les côtes de la Gaule. Diodore de Sicile (1) atteste que les esclaves corses surpassaient tous les autres en vigueur, et en intelligence. Strabon (2) raconte, au contraire, que « si parfois un général romain, pénétrant dans l'intérieur du pays, y surprenait un lieu fortifié et « emmenait à Rome quelques esclaves, c'était un spectacle singulier que de voir leur air farouche et leur stupidité. Ou ils dédaignaient de vivre, ou restant dans une apathie absolue, ils lassaient leurs maîtres, et leur faisaient regretter le peu d'argent « dépensé pour les acheter. » Peut-être Strabon interprétait-il ainsi les effets de cet amour indomptable de liberté que ce peuple conserva toujours, et auquel il dut de garder tant d'originalité dans son caractère et dans ses mœurs. Polybe (3) nous dépeint l'aspect âpre de cette contrée couverte de forêts, où paissaient librement de nombreux troupeaux, obéissant au son connu du cor des pâtres. Quand ceux-ci veulent les réunir, dit-il, ils se placent sur une hauteur et sonnent du cor : à ce signal de ralliement, chaque troupeau accourt sans se tromper vers son maître.

L'île d'Elbe, nommée *Æthalia* par les Grecs, et *Ilva* par les Romains, était célèbre pour le fer qu'on en tirait de temps immémorial. Elle fut au pouvoir des Étrusques, de même que toutes les petites îles de l'archipel Tyrrhénien.

## CHAPITRE XXIX.

### LATIUM.

C'était du Latium que devait surgir la puissance destinée par sa force à dominer non-seulement l'Italie, mais le monde (4). On

(1) DIODORE DE SICILE, V, 13.

(2) STRABON, V, page 224.

(3) POLYBE, XII, 3 et 4.

(4) En outre des auteurs déjà cités, voy. M. CONRADINI, *De prisca ant.*

raconte que les Aborigènes descendirent des sommets de l'Apennin pour habiter les plaines du Latium, d'où ils chassèrent les Sicules, et où ils fondèrent un grand nombre de hameaux qui depuis devinrent célèbres, tels que Laurentum, Préneste, Lanuvium, Gables, Aricie, Lavinium, Tibur, séjour de la Sibylle, Tusculum, aux murailles en blocs pélasgiques, Ardée, résidence des Rutules enrichis par le commerce et qui envoyèrent des colonies jusqu'à Sagonte en Espagne. Le lien religieux ne cessait pas d'unir ces populations qui avaient grandi séparément. Le *Lucus Ferentinus*, aujourd'hui Marino, le bois sacré de Diane, près d'Aricie, et celui de Vénus, entre Lavinium et Ardée, étaient autant de points de réunion pour les rites d'un même culte. Lors des fêtes latines sur le mont Albain, semblable au Panionium, on célébrait un sacrifice solennel; et les chairs des victimes étaient distribuées à toutes les tribus, auxquelles, du fond de la forêt Alburnéa, le dieu Faunus, divinité commune, faisait entendre ses oracles.

Faunus, Picus et Latinus passent pour les plus anciens rois du Latium. Sous le règne du premier, une colonie d'Arcadiens, conduite par Évandré, vint y aborder; puis, sous Latinus, une colonie de Troyens échappés à la ruine de leur patrie et ayant pour chef Énée. Ce prince, l'ayant emporté sur la dynastie indigène, laissa à ses descendants le trône d'Albe, où se succédèrent Ascanius, Sylvius Posthumus, Sylvius Ænéas, Latinus, Alba, Épistule, Capys, Carpentus, Tibérinus, Archippus, Arémulus, Aventinus, Procas, Amulius, Numitor (1). Amulius chassa du trône Numitor son frère, et contraignit Rhéa Sylvia, la fille unique de ce prince, à se faire vestale. Mais le dieu Mars féconda son sein, et elle donna le jour à deux jumeaux, Romulus et Rémus, qui, jetés dans le Tibre, furent poussés sur le rivage et allaités par une louve. Devenus grands, ils apprirent le secret de leur naissance; et s'étant mis à la tête d'une colonie de Latins, ils les conduisirent sur les bords du Tibre, aux confins du pays des Sabins et des Étrusques: là ils fondèrent une ville.

Rois d'Albe.

751.

*lat. populis*, Rome, 1748; VULPI, *Latium vetus*; SPANGENBERG, *De vet. Latii religione domestica*.

(1) Selon d'autres, le premier roi du Latium aurait été Janus, 1451 ans av. J. C.; le deuxième, Saturne, 1415; le troisième, Picus, 1382; le quatrième, Faunus, 1335; le cinquième, Latinus, 1301; le sixième, Énée, 1250; le septième, Ascanius, 1175; puis tous les Sylvii, 1136, 1107, 1068, 1018, 979, 959, 925, 912, 904, 863, 844, 817; Amulius Sylvius, 796.

Les sept rois  
de Rome,  
753-509.

Romulus tue son frère Rémus et règne seul ; il accroit la population de la ville nouvelle en ouvrant un asile ; il distingue les patriciens des plébéiens, mais en les rattachant toutefois par le lien du patronage : il divise les citoyens en trois tribus, et choisit dans chacune cent chevaliers et cent sénateurs. Pour avoir des mariages, il fait enlever les filles des Sabins. Ceux-ci viennent pour tirer vengeance de cet attentat ; mais, suppliés par leurs filles, ils consentent à la paix, et les deux peuples réconciliés n'en forment plus qu'un. Les habitants des contrées voisines sont vaincus, transportés à Rome, ou obligés de recevoir des colonies dans leurs propres foyers ; enfin, Romulus meurt et est mis au nombre des dieux.

713. Au héros succède le législateur : c'est le Sabln Numa Pompilius. Il réforme le calendrier, emprunte à l'Étrurie les vestales, les féclaux, diverses cérémonies, d'après les avis de la nymphe Égérie ; il distribue le peuple en corporations d'arts et métiers, et fonde le temple de Janus, qui doit rester fermé en temps de paix.

670. Sous Tullus Hostilius le sort d'Albe est décidé par le combat des Horaces et des Curiaces ; les champions d'Albe succombent ; elle est détruite, et ses habitants sont transportés à Rome.

638. Ancus Martius est vainqueur des Fidénates, des Sabins, des Latins ; il creuse le port d'Ostie, établit des salines, et bâtit les prisons.

614. Tarquin l'Ancien, originaire de Corinthe et lucumon d'Étrurie, obtient le trône que les augures lui sont favorables : il augmente de moitié le nombre des sénateurs ; construit des aqueducs, des égouts, le cirque ; défait les Sabins, les Latins, les Étrusques, et meurt assassiné.

570. Servius Tullius continue la guerre contre les Étrusques, introduit l'argent monnayé, institue le cens, distribue le peuple en classes et en centuries, et substitue le vote par centuries au vote par tribus.

548. Il est aussi assassiné par Tarquin, son gendre, qui, devenu le tyran de ses sujets, reçoit d'eux le surnom de Superbe ; il se concilie l'amitié des alliés, bâtit le Capitole, achète les livres sibyllins prédisant les destinées de Rome. Mais son fils ayant attenté à l'honneur de Lucrece, lui et les siens sont chassés de Rome, un an après l'expulsion des Pisistratides par les Athéniens. La monarchie est alors abolie, et remplacée par la république sous la direction de deux consuls.

509.

t  
c  
d  
s  
ju  
b  
m  
R  
re  
el  
ce  
  
l'  
II  
le  
ci  
et  
M  
V  
rè  
  
de  
roi  
ma  
244  
on  
me  
C'e  
rois  
dur  
ans  
ava  
L  
den  
mor  
régr  
158  
que  
qua  
moy

Une fois qu'elle a repoussé le roi étrusque Porsenna, venu pour rétablir les Tarquins, Rome grandit en puissance. Dans les circonstances difficiles, elle se confie à l'autorité arbitraire d'un dictateur. Les plébéiens, opprimés par les patriciens, se soulèvent et se retirent sur le mont Sacré. Ils obtiennent ainsi l'institution des tribuns, qui, ayant mission de les protéger, peuvent suspendre, par leur *veto*, les décisions du sénat, et sont investis, par la suite, du droit de convoquer le peuple, de faire des plébiscites, de juger les patriciens. Coriolan, partisan déclaré des nobles, est banni de Rome, lui fait la guerre, et la réduit aux dernières extrémités, quand Véturie, sa mère, parvient à l'apaiser. Enfin, les Romains, pour avoir une législation régulière et fixe, envoient recueillir en Grèce les meilleures lois qui puissent s'y trouver : elles sont inscrites sur douze tables et promulguées par les décemvirs.

Voilà l'histoire des premiers temps de Rome, telle que nous l'ont transmise les prosateurs classiques, et notamment Tite-Live. Il n'est personne qui ne connaisse, depuis ses premières études, les brillants épisodes des Horaces et des Curiaces, de l'augure Accius Navius qui tranche les pierres avec un rasoir, de Lucrece et de Brutus, d'Horatius Cocles, de Mucius Scévola, de Clélie, de Ménénius Agrippa, des trois cent six Fabius, de Cincinnatus, de Virginie et d'Appius Claudius, de Camille, etc. Mais la durée du règne de ces sept rois (1), la variété des faits accomplis par eux,

(1) Algarotti fut le premier à faire remarquer, dans son *Saggio sulla durata de' regni dei re di Roma* (Opere, t. III), combien il était incroyable que sept rois électifs, qui tous, excepté Romulus, seraient parvenus au trône dans la maturité de l'âge, et dont quatre finirent de mort violente, eussent régné 244 ans; ce qui fait pour chacun une moyenne de 35 ans. A Venise, quand on ne choisissait pas seulement des hommes âgés, et que le doge était réellement le chef de l'armée et de l'État, quarante doges gouvernèrent de 805 à 1311. C'est une moyenne de douze ans et demi pour chacun. De 1587 à 1763, sept rois électifs occupèrent le trône de Pologne; et bien que ce soit la plus longue durée de règnes que nous connaissions, en ce pays, elle est de soixante-huit ans moins que celle des rois romains. Les sept souverains polonais qui avaient précédé régnèrent de 1455 à 1586.

Les royaumes héréditaires donnent pour durée moyenne de vingt à vingt-deux ans. Ainsi, en France, les sept premiers Valois, dont quelques-uns montèrent fort jeunes sur le trône, et dont aucun ne périt de mort violente, régnèrent de 1328 à 1498, c'est-à-dire 170 ans. Les six premiers Bourbons, de 1589 à 1792, c'est-à-dire deux cent trois ans, à peu près quarante ans de moins que les sept rois latins; mais les quatre derniers remplissent un espace de cent quatre-vingt-deux ans; l'un fut d'ailleurs roi à dix ans, deux à cinq. Le règne moyen des trente-trois Capétiens, de 987 à 1792, est de vingt-quatre ans.

Critique.

la marche régulière des récits, toujours riches d'événements (1), inspirent des doutes : on est plutôt porté à croire que ces récits ont été tirés des poèmes nationaux qui se chantaient dans les banquets, et où l'on représentait, sous le nom d'un homme, le caractère historique et le type d'une époque entière, ou, sous la forme d'événements, la formation successive de la cité ainsi que l'origine de la législation romaine. Nous n'oserions rejeter entièrement parmi les fables ces traditions auxquelles le peuple romain ajoutait une foi absolue, et qui eurent une grande influence sur la suite de son histoire. Ces seuls mots : *Tu dors, Brutus !* poussent le second Brutus à délivrer sa patrie pour imiter le premier : la haine du nom de roi coûte la vie à César. La revanche à prendre de l'or payé aux Gaulois décide d'une guerre. Mais qui peut dire jusqu'à quel point le mélange de la mythologie grecque, la vanité des rhéteurs, l'ambition des généalogies ont altéré la vérité ? Si des intelligences puissantes comme celles de Vico et de Niebuhr sont parvenues quelquefois, par une sorte de divination, à des découvertes des plus heureuses, elles n'ont pu néanmoins arriver à cet ensemble qui satisfait complètement la raison, et la tâche de l'historien en est encore réduite à la critique. Essayons donc d'en faire à notre tour, et commençons par les rois d'Albe.

On nous dit que Latinus était né de l'Hyperboréen Pallante, ou d'Hercule, et d'une fille de Faunus, ce qui peut indiquer l'association d'une nation septentrionale avec les indigènes. Évandré, qui vient d'Arcadie, est la symbolisation des Pélasges. Une tradition fort ancienne faisait passer dans le Latium une colonie de Troyens fugitifs, après la chute d'Ilion. Timée écrivait en 490 que

Les sept rois d'Angleterre, depuis Henri VII jusqu'à la république, donnent cent soixante-quatre ans, quatre-vingts ans de moins que ceux de Rome, bien que Charles I<sup>er</sup> soit le seul que la mort n'ait pas atteint dans son lit. Les sept princes qui vinrent après la république, partie électifs, partie héréditaires, régnèrent cent sept années. Sept rois anglais de la maison d'Anjou durèrent deux cent vingt-deux ans, et les derniers Stuarts d'Écosse deux cent vingt-sept. Sept princes russes, à commencer d'Ivan II, en 1335, jusqu'à Ivan IV, mort en 1584, nous donnent deux cent quarante-neuf ans. Six rois d'Espagne, les derniers de la maison d'Autriche, et Philippe V, le premier de celle de France, remplissent un intervalle de deux cent quarante-deux ans.

(1) Niebuhr et Michelet sont ici presque toujours nos guides. Nous avons en outre consulté les *Doutes, conjectures et discussions sur différents points de l'histoire romaine*, par P. CH. LÉVESQUE, dans les *Mémoires de l'Institut de France*; HOOKE, *Discours et réflexions critiques sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome*, Paris, 1834. — Sur l'incertitude de l'histoire des premiers temps de Rome, voyez la note B, à la fin du volume.

les Lavinienus lui avaient appris qu'ils conservaient dans leurs temples des statues troyennes en argile ; le sénat romain motiva même plusieurs fois des traités sur cette croyance. Il n'est donc pas vrai qu'elle ait été introduite ultérieurement par les Grecs ; elle était nationale, ce qui pourtant ne signifie pas qu'elle fût vraie, et n'indique peut-être rien autre chose, sinon que la ville d'Albe fut, comme Troie, fondée par les Pélasges (1). Énée peut symboliser ces Pélasges, vaincus dans les conflits héroïques et contraints de s'exiler. Longtemps avant Virgile, la tradition faisait combattre Énée avec Turnus (forme latine de *Tyrrhenus*) et avec Latinus, qui mourut dans le combat (2). Le mariage du chef troyen avec Lavinie (3) représente le traité de paix et d'union entre les naturels et cette poignée de vaillants aventuriers.

Il se pourrait que cette poignée de Troyens fût même parvenue à s'emparer du pouvoir ; mais la liste des rois d'Albe est à coup sûr variable et de date récente. Aux premiers jours de Rome, les fables mêmes révèlent le caractère du peuple qui les inventa ; caractère énergique, persévérant, mais dur et implacable. Peut-être les sept collines étaient-elles occupées par autant de villes pélasgiques ou étrusques, lorsqu'une bande de pères sabins les assujettit. Rome, bâtie sur le Palatin, détruisit la ville de Rémulie, sa sœur, qui la brava ; Quiris s'élevait sur le Quirinal ; de là les Quirites et Numa. Que les premiers habitants ou dominateurs fussent Sabins, c'est ce que démontre le poème historique qui fait régner le Sabin Tatius avec Romulus, et succéder Numa à ce dernier, ce qui amena la réunion des deux collines.

Dans le vallon intermédiaire, on construisit comme limite le temple de Janus, à la double face, afin qu'il veillât sur l'une et l'autre ville ; les portes du temple restèrent ouvertes en temps de

(1) Les Pélasges parlaient l'éolien, et beaucoup de mots éoliens se trouvent dans le latin, principalement pour désigner les institutions primitives, comme *tribus*, *curia*, *classis* de *κλῆσις*, *plebs* de *πληθος*, *clientes* de *κλήτων*.

(2) SERVIVS, Comment. sur l'Énéide, IV, 620 : *Cato dicit, circa Laurolavinium cum Aeneæ socii prædas agerent, prælium commissum : in quo Latinus occisus est, fugit Turnus*. Plus loin (I, 267) : *Secundum Calonem, Aeneam cum patre ad Italiam venisse, et propter invasos agros contra Latinum Turnumque pugnasse, in quo prælio periit Latinus*. Enfin, Servius dit (IX, 745) : *Si veritatem historiarum requiras, primo prælio interemptus est Latinus in arce*.

(3) C'est ainsi qu'Évandre maria à Hercule sa fille Lavna, et que Laurina, fille d'un autre Latinus ænotrien, épouse Locrus.

guerre, afin qu'elles pussent se secourir mutuellement, et fermées durant la paix, afin que des communications indiscretes ne troublassent pas la bonne intelligence. Pour opposer aux Étrusques ou aux Albains une résistance plus vigoureuse, elles contractèrent réciproquement des mariages, formèrent un sénat unique, une seule assemblée élective, et convinrent de n'avoir qu'un roi, choisi tour à tour dans l'une et dans l'autre ville, ce qui fit dire : *Populus Romanus Quirites*, et ensuite : *Populus Romanus Quiritium*.

Ces deux peuples unis formaient les deux premières tribus des Ramnenses et des Titienses, auxquelles vint s'ajouter la troisième des Lucères, composée des Albains que Tullus Hostilius transporta sur le mont Coelius. Les cent sénateurs que Tarquin l'Ancien adjoignit aux deux cents en exercice, furent pris dans cette dernière tribu et appelés *patres minorum gentium*.

Les dieux furent mis en commun, ce qui fit créer trois flamines, le flamine Dial ou de Jupiter, le flamine Martial ou de Mars, le flamine Quirinal ou de Quirinus (Romulus). Les vestales, qui d'abord n'étaient que deux, furent portées au nombre de quatre ; puis Tarquin l'Ancien en créa deux autres, qu'il prit dans les familles des nouveaux sénateurs (1).

Les noms que l'on nous a fait apprendre comme ayant appartenus à des rois, ne sont probablement que des désignations appellatives de caractères idéalisés. Romulus, en effet, est un demi-dieu, et Numa s'entretient avec les dieux ; ce qui trahit la personification mystique. Ces dieux-rois pourraient donc représenter deux époques successives, l'une héroïque, l'autre sacerdotale.

Romulus.

Romulus reçoit le jour de Mars, le dieu sabin, et d'une prêtresse de Vesta, divinité pélasgique. Banni de sa patrie (2), il construit sa forteresse sur une hauteur, au pied de laquelle vient se réfugier la plèbe, dont la faiblesse est protégée et dominée par les hommes forts, qui s'adonnent à la guerre, tandis qu'elle s'occupe des métiers divers et du travail des champs. La première occasion de

(1) DENYS D'Halicarnasse, III, 67. Il mérite d'être pris en considération plus que PLUTARQUE dans la *Vie de Numa*.

(2) Les fondateurs de peuples, si l'on peut s'exprimer ainsi, sont, pour la plupart, bannis et persécutés : témoin Hercule, Thésée, le Normand Roger, fondateur de la monarchie sicilienne, etc. Les Sabins racontaient qu'une jeune fille des environs de Reate, fécondée par Mars Quirinus, avait donné naissance à Molius Fabidius, qui fonda Cures en compagnie de vagabonds. DENYS D'Halic., II, 48. C'est une louve qui allaita Romulus, et le loup était sacré chez les Sabins, de même qu'il le fut chez les Romains.

guerre naît de la tentation ordinaire aux peuples encore incultes, du désir de se procurer des femmes (1). Mais les femmes, se rapprochant davantage de la nature des races septentrionales, acquièrent de la dignité; elles résistent d'abord, puis elles se font médiatrices de paix entre leurs pères et leurs maris, ce qui commence à inspirer dans Rome le respect pour le sexe le plus faible. Les fiancées sont entraînées hors de la maison paternelle, avec une feinte violence; une fois mariées, elles n'ont d'autre occupation que de filer la laine; les hommes leur cèdent le pas dans les rues; on ne doit dire ou faire rien d'inconvenant en leur présence; elles ne peuvent être citées devant les juges qui prononcent la peine capitale (2). C'est ainsi que sont indiquées, comme des concessions et des transactions mutuelles, les lentes acquisitions du temps et les effets du mélange des races.

Dans les guerres cependant on acquiert des territoires qui sont partagés entre les patriciens; et les vaincus, réduits en esclavage, sont condamnés aux travaux pénibles. La nation romaine est donc divisée en deux classes, comme tous les peuples de l'antiquité: les conquérants et les vaincus, les gouvernants et les sujets, les patriciens et les plébéiens. Néanmoins les vaincus ne tombèrent point aussi bas qu'ailleurs; et il en résulte qu'au lieu de deux castes aux limites infranchissables, nous trouvons plutôt deux partis politiques, se disputant dès le principe la prépondérance, jusqu'à ce que se forme cette classe plébéienne, mais libre, sur laquelle se fonde la puissance de Rome. La guerre contre Tatius finit par une de ces transactions que nous avons rencontrées chez toutes les nations. Cependant en voyant le nom de Romains se changer en celui de Quirites, et un Sabin succéder à Romulus, nous sommes portés à croire que Rome fut subjuguée par ces voisins aborigènes.

Numa Pompilius, bien que Sabin, a tout le caractère sacerdotal de l'Étrurien; peut-être personnifie-t-il une peuplade sacerdotale, qui serait venue civiliser les guerriers de Romulus Quirinus. C'est alors en effet que s'introduisent les lettres et les cérémonies toscanes, avec l'année de douze mois. La propriété est consacrée par le culte du dieu Terme; le peuple est distribué en corps de mé-

Annus.  
Prêtres.

(1) Le rapt des Sabines a pour pendants ceux d'Hélène, de Proserpine, d'Europe; des amantes de Rama et de Krishna, dans les poèmes indiens; de Brunnhild, dans les Niebelungen; etc..

(2) PLUTARQUE, *Vie de Romulus*, 17, et *Questions romaines*, 87.

tiers (1); on commence à rédiger des annales, comme on le faisait dans les villes d'Étrurie, et la farouche cité des Romains-Sabins prend un aspect religieux : toute justice s'y fonde sur les dieux, comme il arrive à l'origine des peuples, quand toute chose se fait par les dieux et pour les dieux. La maison appartient aux Lares, la tombe aux Mânes; le mariage fut un dieu-génie, les criminels furent consacrés (2) à la divinité vengeresse, le fils impie aux dieux des pères, à Cérés l'incendiaire des moissons; les guerres aussi furent sacrées.

Plusieurs ressemblances, et surtout la vénération pour le bœuf (3), ont induit quelques savants à supposer que la religion fut apportée à Rome par des prêtres Indiens; d'autres la font venir de la Grèce; selon nous, elle dérive d'une source plus ancienne et commune, modifiée par les croyances nationales et par la nature du peuple. Les Romains n'eurent dans le principe que deux Lares seulement, Vesta et la Pallas Troyenne; ils leur adjolgnirent ensuite Janus et Gradivus. Ce dernier est le dieu de la guerre et le père de leur fondateur; et à côté d'eux se groupe toute une génération de divinités agricoles. Par là leur religion se distingue déjà de la mythologie grecque, et lui paraît supérieure en ce qu'elle assigne à tous les dieux des fonctions analogues à la conservation et au perfectionnement de l'homme.

Ces divinités se multiplièrent : elles étaient déjà très-nombreuses après l'expulsion des rois. On les distinguait en *dii majorum gentium* et *dii minorum gentium* (4), conformément à la division établie pour le classement des sénateurs. Les premiers ou grands dieux du ciel, *caelestes dii, nobiles, consentes dii* (5), étaient au nombre de douze, six du sexe masculin et six du sexe féminin : Jupiter, Neptune, Vulcain, Apollon, Mars, Mercure; Junon, Vesta, Mi-

(1) L'exercice des arts mécaniques était pourtant défendu (DENYS D'HAL., IX), et sauf quelques-uns de ceux relatifs à la guerre, tous les autres étaient abandonnés aux esclaves.

(2) C'est la formule des Douze Tables : *Sacer esto*.

(3) Schlegel émet cette opinion. Dans Pline, VIII, 45, et dans Valère-Maxime, VIII, 1, 8, il est fait mention d'un citoyen qui fut accusé et mis à mort pour avoir tué un bœuf de labour, afin de régaler un homme de mauvaise vie. Varron dit, *de Re rust.* II, 5 : *A bove aratore antiqui manus ita abstinere voluerunt, ut capite sanxerint, si quis occidisset*. Voy. aussi Cicéron, *de Nat. deor.*, 63; et Élien, *Hist. div.*, V, 14.

(4) CICÉRON, *Tuscul.*, I, 13.

(5) De *conso* pour *consulo*, ou suivant saint Augustin, *Cité de Dieu*, IV, 23, *quia in consilium Jovis adhibebantur*.

nerve, Cérés, Diane, Vénus. Les *alii selecti*, ou dieux choisis, dont le culte paraît antérieur au règne des Tarquins, étaient Saturne, Rhéa, Janus, Pluton, Bacchus, le Soleil, la Lune, les Parques, les bons et mauvais Génies, les Pénates. Venaient ensuite les dieux inférieurs, *dii minorum gentium*, qui se divisaient en *indigetes* et en *semones (semihomines)*. Parmi les premiers il y avait Hercule, Castor et Pollux, Énée, Quirinus. Parmi les seconds, Pan, Vertumne, Flore, Palès, Avcruncus (qui détourne les malheurs), Rubigo (qui garantit les blés de la nielle). Ensuite s'introduisirent des êtres moraux comme la Pitié, la Terreur, et des divinités adoptées des nations soumises (1). Quelque cet Olympe ressemblât beaucoup à celui des Grecs, la religion à Rome, renfermée dans un système tout à l'avantage du patriciat, avait quelque chose d'aride et d'officiel; il y avait moins de poésie et d'indépendance que dans celle de la Grèce avec des traditions peut-être plus étrangères. Ainsi le bouclier de Mars, tombé du ciel, le Palladium, le sceptre de Priam, le char de Jupiter, venu de Véies, les cendres d'Oreste, la pierre conique, le voile d'Hélène ou d'Illone, constituaient sept gages sacrés de l'existence et de la prospérité de Rome (2). La ville avait deux noms, exprimant force et fleur (3); plus, un troi-

(1) Le plus grand nombre des divinités romaines de premier ordre ont des noms grecs, plus ou moins modifiés. Il est inutile de faire mention de Bacchus, Hercule, Latone, Thémis, Proserpine, Esculape, Pollux, Castor, du Soleil, des Heures, des Muses, dea Græcæ, des Nymphes, de la Lune (apocope de Σελήνη), etc. Mais pour s'en tenir aux dieux de premier ordre, il est facile de faire dériver Jupiter de Ζεύς πατήρ, Juno de Ζανώ, Apollo ou Phœbus des appellations identiques, Vesta d'Ἑστία, Cérés d'Ἐρα, avec la gutturale. Quant à Mars, il viendrait d'Ἄρης avec adjonction de l'M; Neptuneus de νέω, νέχω, j'ondoie; dans le dialecte éolien, πτ prend souvent la place de σσ, et la terminaison unus est commune à Portunus, Vertunus, Tribunus, etc. Consus, autre nom de Neptune, viendrait de Πόντος, le K prenant souvent la place du π, comme de πέντε vient *quinque*. Vénus ne dériverait pas de *venire* ni de *feo* (racine de *foetus*, *famina*), mais de εὐναία, εὐνησσα, ou εὐνοος; Vulcanus de φλέγω et φλόξ, racine de *fulgeo*, *fulgo*, *fulmen*; Mercurius ne serait pas tiré de *merx*, mais de Ἐρμ, par transposition, comme *forma* de μορφή, et avec la finale κοῦρος ou κήρυξ; Minerva, de son épithète Ἐνάρατα, par allusion aux dépouilles de l'ennemi, qui lui étaient dédiées, avec l'M préfixe et le digamma éolique, Μενάρτα. Voy. A. HURTUSC, *Die relig. der Romer*; Erlangen, 1836, 2 vol. in-8°.

(2) CANCELLIERI, *Le sette cose fatali di Roma antica*.

(3) Roma, Flora. On prétend que son troisième nom, celui qui restait mystérieux, était Amor, anagramme de Roma, afin d'exprimer la sainte union qui devait exister entre les citoyens. Les pontifes seuls pouvaient le prononcer dans les sacrifices, et malheur à eux s'ils l'eussent révélé au peuple! Le nom de Flora était sacerdotal; il fit instituer les fêtes Floréales, *Floralia*, et donner

sième qui demeurait secret. Les seuls patriciens avaient le privilège des auspices, qui sanctionnaient la propriété, les mariages, les jugements; des souvenirs historiques se rattachaient à toutes les fêtes, afin d'associer la religion, la politique et la morale.

Tullus  
Hostilius.

Avec Tullus Hostilius l'histoire laisse les dieux et se fait humaine; peut-être retrace-t-elle le temps où la fierté latine prévaut sur la domination sacerdotale. Horace tue sa sœur, et le père exerce le droit patriarcal en absolvant le fratricide (1). Métius Suffétius est écartelé; Albe est détruite par la ville à qui elle avait donné naissance. Ici se montre déjà le système de Rome, de s'affilier les peuples étrangers, en les absorbant dans la cité, et d'envoyer des colonies sur le territoire conquis. Mais Tullus Hostilius, qui voudrait usurper les fonctions du sacerdoce et s'immiscer dans les rites fulguraires, est tué d'un coup de foudre, ou par la vengeance sacerdotale.

Ancus  
Martius.

Ancus Martius présente un mélange de traditions confuses et la réunion de caractères opposés; il s'occupe de conquêtes et tout à la fois de constructions; il fonde le port d'Ostie pour un peuple sans marine (2); il publie sur des tables les mystères de la religion, qui, tant de siècles après, furent encore ignorés des plébéens; il établit sur l'Aventin les Latins vaincus, et cependant nous voyons longtemps après passer, à la grande satisfaction du peuple, une loi qui partage entre les plébéens les terres de l'Aventin.

Tarquin l'An-  
cien.

C'est sous Ancus que la tradition place l'arrivée à Rome du fils de Démarate, lucumon étrusque, de Tarquin. Ce lucumon lui succède, et son règne indique peut-être l'époque où Rome fut enlevée aux Sabins, et conquise par les lucumons de Tarquinies. Alors le patriciat sacré des Étrusques l'emporte sur le patriciat guerrier des Sabins; les arts et les richesses d'une nation policée entrent dans les murs de Rome. On rapporte à cette époque et des conquêtes étendues et des constructions auxquelles suffiraient à peine

plus tard son nom à Florence. Le nom civil et vulgaire de Rome venait peut-être de *ρώμη*, force, ou bien de *ruma*, qui, dans le latin primitif, signifiait mamelle, et qui nous rappelle le *figuier ruminat* sous lequel furent nourris Romulus et Rémus. G. Schlegel, se souvenant de l'*ῥόδωρ ἀρούρη*; d'Homère, admet cette dernière étymologie, en l'appliquant aux collines qui s'élèvent au milieu de la Campagne romaine.

(1) Mais le peuple romain y consent, *magis admiratione virtutis, quam jure causæ*. TITE-LIVE, 1, 26.

(2) La marine mentionnée dans le premier traité entre Rome et Carthage (POLYBE, III, 22) n'est point celle des Romains, mais celle des Latins, leurs alliés ou leurs sujets.

plu  
em  
des  
tem  
sa  
par  
vot  
tail  
de  
étor  
par  
U  
une  
mor  
A s  
entr  
y r  
les  
lui,  
plé  
prop  
fam  
hua  
acqu  
à l'é  
pléb  
en  
M  
cond  
qui,  
Rom  
opp  
rouv  
  
(1  
trans  
l'adm  
le br  
digne  
des É  
(2)  
mari

plusieurs générations. Tarquin l'Ancien, dont le regard aurait pu embrasser tout son royaume, s'empare du territoire des Sabins, des Latins, et soumet la grande nation des Étrusques. Or, peu de temps après, la seule ville de *Clusium* mit Rome à deux doigts de sa ruine, et il fallut dix années de siège aux Romains pour s'emparer de Véies. Quant au grand égout (*cloaca maxima*), avec sa voûte en plein cintre, son triple rang de voussoirs en pierres de taille unies et jointes sans ciment, avec son canal qui n'a pas moins de quinze pieds, autant qu'une voie consulaire, c'est une œuvre si étonnante que plusieurs rois, plusieurs générations peuvent s'en partager la gloire.

Un autre lucumon, Cœlius Bibenna, sorti de l'Étrurie avec une foule de clients et de serviteurs en armes, s'empara du mont Cœlius ainsi nommé depuis pour honorer sa mémoire. A sa mort, un de ses compagnons, Mastarna, fils d'un esclave, entre dans Rome avec les restes de cette armée et parvient à y régner sous le nom de Servius Tullius (1). Il dut favoriser les gens des rangs desquels il était sorti, et ceux qui, comme lui, étaient arrivés récemment dans la cité. Afin donc que les plébéiens, c'est-à-dire les étrangers, participassent au pouvoir, il proportionna les droits politiques, non plus à l'illustration des familles, mais à leurs richesses. La tradition populaire lui attribua le mérite de tous les avantages que la plèbe mit des siècles à acquérir : il racheta les débiteurs que leur insolvabilité avait réduits à l'esclavage, éteignit les créances, distribua les terres entre les plébéiens, et rassembla les Latins sur l'Aventin, colline plébéienne en dehors des murailles patriciennes et prédestinées de Rome.

Mais la faction aristocratique (2), afin d'anéantir les franchises concédées par Servius, fait alliance avec les lucumons étrusques, qui, sous le nom de Tarquin le Superbe, reviennent dominer dans Rome, sans l'assentiment des curies, pour y tuer la liberté ; ils oppriment à la fois et les nobles sabins et les plébéiens latins, et rouvrent les prisons féodales. Les rites et les divinations étrus-

Servius  
Tullius.

Tarquin le  
Superbe.

(1) Ce fait, ignoré de Tite-Live et de la plupart des historiens, nous a été transmis dans un discours prononcé par l'empereur Claude, à l'occasion de l'admission des Gaulois de Lyon dans le sénat. Ce discours, gravé à Lyon sur le bronze, fut publié par Juste-Lipse ; et c'est un renseignement d'autant plus digne de foi, que l'empereur Claude avait, comme on le sait, écrit une histoire des Étrusques.

(2) Cette faction fut secondée par la méchante Tullie, fille de Servius, mariée à Tarquin.

ques, ainsi que le langage symbolique (1), reprennent faveur sous les lucumons de Tarquinies. Les anciennes divinités sont bannies du Capitole, à l'exception de trois qui sont étrusques, et qui deviennent par la suite Jupiter, Junon, Minerve. Tarquin s'empare de Gabies, qui offre encore, comme un monument de sa grandeur, les murs du sanctuaire de Junon; et, après avoir dompté les Latins, il sacrifie lui-même le taureau, sur la colline d'Albe, dans les fêtes latines.

Cependant les tribus primitives, soit par suite d'injures essayées, soit pour défendre leurs franchises, s'insurgèrent contre les Tarquiniens et les Étrusques, et les chassèrent en abolissant le gouvernement sacerdotal. Porsenna, *lars* ou roi de Clusium, à l'instigation de la dynastie exilée, vint conquérir Rome, qu'il prit, bien que défendue par Horatius Coclès (2), et la traita avec une extrême rigueur; il ne permit aux Romains de se servir du fer que pour les travaux de l'agriculture (3). On ignore la durée de cette domination, et comment les Romains s'en affranchirent: le fait est qu'après l'expulsion des rois et la bataille près du lac Régille, où périt la race des anciens héros, les patriciens constituèrent deux consuls annuels, élus dans leur classe.

Gouvernement.

L'interprétation confuse des mots roi, peuple, liberté, nuit à l'intelligence complète de ce passage d'un état de choses à un autre. Ces rois n'étaient ni absolus ni héréditaires, et leur action était entravée par le sénat, les patriciens, la commune, les institutions religieuses et nationales, les liens de la clientèle. Les patriciens étrusques différaient déjà des asiatiques en ce qu'ils réunissaient le double caractère du prêtre et du guerrier. Le patricien romain, allant plus loin, soumit la religion à l'État, et, se sépa-

(1) Par exemple, les pavots de Gabies.

(2) Horatius *seul* veut dire avec tous ses clients et serviteurs. Dans le langage héroïque, le chef seul est compté; les autres sont des choses. La formule s'en est conservée pour les rois, et nous disons encore Alexandre conquit l'Inde; Napoléon vainquit à Austerlitz, etc. Rome, qui possédait dix milles de territoire à l'entour de ses murs, fit don à Coclès de terres d'un circuit égal à celui que deux bœufs peuvent parcourir en un jour de marche, c'est-à-dire de trois milles carrés. Exagérations qui révèlent l'origine poétique de la tradition, de même que les bracelets d'or des soldats du Sabin Tatius.

(3) Ce fait, bien opposé à la leçon vulgaire, est attesté néanmoins par Tacite, *Hist.*, III, 72 : *Sedem Jovis optimi maximi, quam non nec Porsenna dedita urbe, neque Galli capta temerare potuissent*; et par Pline, XXXIV, 39 : *In fadere quod, expulsis regibus, populo Romano dedit Porsenna, nominatim comprehensum invenimus, ne ferro nisi in agricultura uterentur.*

rant tout à fait de la théocratie, constitua un corps choisi de citoyens, *pères* et fondateurs de la patrie, élisant un chef (*rex*) pour présider à leurs délibérations, les mener au combat et rendre la justice. Le même patricien pouvait être roi, général et pontife : comme roi, il convoquait l'assemblée du sénat et celle du peuple ; prononçait des condamnations, même contre les patriciens, mais avec appel au peuple, c'est-à-dire à la commune (1) ; il disposait aussi du territoire des vaincus.

On entendait par *peuple* la réunion des trois tribus ; il est dès lors utile de nous occuper de cette division par tribus, qui est, au reste, commune à toutes les sociétés antiques.

Les tribus sont, en général, dans les races, ou sur le territoire. Les premières, dans lesquelles les familles ont une origine commune, ressemblent aux castes : elles diffèrent de rang, et chacune est à part, sans se croiser par le mariage ; leurs membres peuvent descendre, mais ne peuvent s'élever. Si la religion intervient, comme dans l'Inde, aucun mélange ne vient les altérer. Les familles précédant l'Etat, elles en sont considérées comme des éléments nécessaires, et rien n'appartient à la république qui n'appartienne à une famille (*gens*), par dérivation légitime. Seulement il arrive parfois que, par grande condescendance, l'homme libre y est admis, ou même une famille nouvelle, quand une des anciennes est éteinte, et qu'il faut compléter le nombre rituel. Si la religion n'intervient pas, les distinctions s'effacent, et on arrive, peu à peu, jusqu'à une complète égalité.

Les tribus territoriales correspondent, au contraire, à la division du pays en districts et en bourgades ; de sorte que quiconque possède dans cette circonscription, au moment de l'institution, se trouve membre de la tribu, à laquelle ses descendants continuent d'appartenir, quand même ils auraient perdu ou échangé leurs propriétés. Il en résulte encore une espèce de généalogie, bien que moins rigoureuse.

Si un peuple ainsi constitué se transpose dans un autre pays, il conserve la forme primitive ; mais il admet dans son sein les étrangers qui lui prêtent secours, et les répartit dans les diverses tribus, selon des convenances diverses, sans qu'aucun lien de sang ou de patrie existe entre les membres d'une même tribu.

Chaque tribu se divisait en dix curies, comme qui dirait paroiss-

(1) Comme il arriva pour Horace, coupable de fratricide. TITE-LIVE, I, 26.

ses, chacune ayant ses jours solennels et ses sacrifices suivis de repos, auxquels tous les membres de la curie devaient assister. Un curion préposé au culte et un augure étaient élus par le peuple dans chaque curie.

**Gens.** Les tribus se trouvaient ainsi composées de diverses *gentes*, sans qu'aucun lien de parenté ou de dérivation fût nécessaire, non-seulement entre elles, mais dans une *gens* prise en son entier, pas plus qu'il n'y en a, chez nous, entre personnes portant le même nom de famille : aussi, dans la même *gens*, les uns étaient-ils nobles et les autres plébéiens, quand ils étaient issus de mariages disproportionnés. Un culte commun les unissait (1). Ils héritaient les uns des autres, en l'absence de dispositions testamentaires ; ils donnaient leurs noms à leurs affranchis, qui demeuraient alors leurs clients.

**Clients.** La clientèle se transmettait par hérédité : les clients furent peut-être dans l'origine des citoyens des villes alliées, qui, pour habiter dans Rome, étaient dans la nécessité d'y avoir un patron ; ou bien des délinquants et des débiteurs, venus pour chercher un asile près de l'habitation d'un homme puissant. Le client était tenu de faire preuve de déférence et d'affection envers son patron ; il devait l'aider à payer ses amendes : s'il mourait intestat, sa succession appartenait au patron. Entre patron et client, il n'y avait point de citation en justice, et ils ne rendaient pas témoignage l'un contre l'autre. Si le client se trouvait sans profession ou dépourvu du nécessaire, le patron lui assignait une maison et deux arpents de terrain à titre précaire et souvent onéreux.

**Comices  
par curies.**

Il y avait, dans l'origine, deux assemblées à Rome : les comices par curies, *comitia curiata*, et le sénat. Les premières se composaient des *gentes*, et les seuls qui eussent droit de suffrage étaient les patriciens des trente curies, dans lesquelles les trois tribus étaient distribuées ; les chefs de chaque tribu, de chaque curie et de chaque maison formaient les trois cents sénateurs ; autorité qui se perpétua sous toutes les formes de gouvernement.

**Sénat.**

**Plébe.**

Lorsqu'un pays était conquis, son territoire tombait dans le domaine de l'État. Il en restait à la commune une partie, dont jouissaient les patriciens et leurs vassaux. Une autre partie revenait au roi, qui en assignait un tiers aux anciens propriétaires.

(1) Ainsi, les Nautiens, *gens Nautia*, révéraient Minerve ; les Fabiens, *gens Fabia*, Sancus ; les Horatiens, *gens Horatia*, expiaient par des dévotions particulières le meurtre d'une sœur égorgée, etc.

Les vaincus formaient la plèbe. Conduits à Rome, ils y étaient admis à la bourgeoisie, mais sans y avoir droit de suffrage, parce qu'ils n'étaient pas compris dans les curies, qui seules avaient qualité pour voter; ils ne pouvaient contracter de mariages légitimes, et se trouvaient enchaînés aux patriciens. Il en était pourtant parmi eux qui appartenait à des familles illustres, et il ne faut pas les confondre avec les clients et les vassaux, qui ne furent admis parmi les plébéens que plus tard, quand les anciennes familles se furent éteintes, et que la liberté fit des progrès. La cause principale de la grandeur croissante de Rome consista précisément à tirer ainsi sans cesse un nouveau peuple romain de chaque nation italique : quand ce moyen vint à lui manquer, la décadence de Rome commença.

Dans des gouvernements aristocratiques de ce genre, le pouvoir finit, à mesure de l'extinction des familles, par se concentrer dans les mains de quelques oligarques. Les rois, pour réprimer ceux-ci, favorisaient donc la classe plébéienne, qui constituait la plus grande partie de l'armée, et que nous voyons déjà sous Ancus former une portion libre et nombreuse de la nation ; mais la première mesure en faveur de la classe inférieure fut prise par Tarquin l'Ancien, qui doubla les centuries des chevaliers, et choisit des familles plébéiennes illustres pour remplir les vides survenus dans le patriciat. Servius Tullius organisa la plèbe en la distribuant par tribus locales, dans lesquelles fut inscrit tout citoyen non patricien, jouissant d'une certaine aisance : ainsi s'éleva à côté du peuple des patriciens la commune des vaincus, se réunissant en comices par tribus, ayant ses juges, ses édiles, ses tribunaux propres. Afin que tous eussent à agir dans un intérêt commun, Servius distribua les patriciens, les clients et les plébéens, tant de la cité que de la campagne, en centuries, appelées à participer, en proportion de leurs richesses, au suffrage dans les comices par centuries, *comitia centuriata*. Ayant donc conservé les six centuries de chevaliers patriciens, il en forma douze autres de chevaliers plébéens, assez riches pour s'équiper à leurs frais en temps de guerre. Le reste de la plèbe fut divisé en cinq classes et organisé comme une armée : il y avait en tout cent quatre-vingt-treize centuries, dix-huit pour l'ordre équestre, et cent soixante-quinze pour le reste du peuple. Les centuries se divisaient en deux sections, l'une des plus jeunes (*juniorum*), comprenant tous les citoyens de quinze à quarante-cinq ans ; l'autre des plus âgés (*seniorum*), comprenant tous ceux de quarante-six ans à soixante.

Pour la guerre, la première classe donnait trente centuries (1) de princes (*principes*) et dix centuries de triaires (*triarum*); la deuxième et la troisième classe en donnaient aussi quarante, dont vingt pour les hastats (*hastati*) et vingt autres pour les triaires; la quatrième fournissait dix centuries d'hastats; la cinquième fournissait trente centuries de troupes moins pesamment armées. Le reste servait dans l'infanterie légère. La première classe, ayant assez d'aisance pour se pourvoir d'armes à l'épreuve, était placée au premier rang (2).

L'organisation de Servius Tullius avait pour objet d'amalgamer les familles patriciennes avec les plébéiens, pour assurer à ces derniers la liberté et les droits politiques, en laissant toutefois le gouvernement aux patriciens.

Comices  
par centuries.

Les comices ainsi constitués se réunissaient dans le champ de Mars; chaque centurie avait un chef. Le sénat proposait les élections et les lois; les comices pouvaient les rejeter, mais non en proposer d'autres, ni discuter. S'ils approuvaient, il fallait de plus le consentement des curies. La prééminence restait de toute manière aux patriciens, car ils avaient la majorité dans le sénat, et pouvaient, dans les comices par curies, faire demeurer sans effet ce qui aurait été décidé dans les comices par centuries, en étouffant le vœu des plébéiens à l'aide des suffrages de leurs clients.

L'expulsion des Tarquins fut l'œuvre des patriciens, et il n'en résulta point la liberté populaire, comme on le croit généralement. La royauté une fois abolie, le sénat fut fermé aux plébéiens, la cité aux nations voisines; et la multitude n'eut plus le sacerdoce ni les monarques pour la protéger.

Gouvernement  
patricien.

La première pensée de l'aristocratie romaine est de maintenir les limites des champs et celles des classes: elle s'entoure donc de rites et d'auspices, introduit des formules d'une précision rigou-

(1) Ici *centuries* devient un terme militaire et désigne des compagnies d'environ cent hommes. C'était pour ne point inventer un mot nouveau qu'on employa dans la légion le mot civil de *centuries* et aussi parce que l'armée (*λαός*; dans Homère) est une partie du peuple.

(2) Il y avait une sixième classe formant la 193<sup>e</sup> centurie, composée de ceux qui possédaient à peine de quoi nourrir leurs enfants (*proletarii*), et de ceux qui, n'ayant rien, ne comptaient que pour leur personne. C'était, sinon la classe, au moins la centurie la plus nombreuse. La cinquième classe comprenait 30 centuries de citoyens, possédant 12,000 as; la quatrième comprenait 22 centuries, la troisième en comprenait 20 et la deuxième 22, possédant 23,000, 50,000, 75,000 as; la première classe comprenait 98 centuries de citoyens possédant 100,000 as.

reuse, en même temps qu'elle refuse à la plèbe le mariage, la famille, la propriété. Les seuls patriciens ont le droit de la lance (*jus quirritium*) et des augures; seuls ils possèdent les terres, dont des cérémonies sacrées ont réglé le partage, et que séparent des tombeaux; de telle sorte que chaque part est renfermée dans une enceinte religieuse, hors de laquelle il n'y a pas de propriété civile. La religion est devenue politique: le patricien lui-même accomplit les rites privés; s'il maudit quelqu'un (*sacer esto*), celui-là mourra; il envoie consulter les prêtres de l'Étrurie, ces prêtres qu'il a renversés du pouvoir; et il sait, au besoin, les contredire et punir l'imposture sacerdotale (1).

Dans la famille, le père est despote: il peut vendre, battre, tuer ses esclaves, ses serviteurs, ses enfants. Si sa femme est infidèle, si elle boit du vin, il a droit de la tuer: l'enfant monstrueux est mis à mort, les autres peuvent être vendus jusqu'à trois fois. Quelque haut rang que le fils occupe dans la cité, son père peut l'arracher de la chaise curule et de la tribune, et le jurer dans sa maison. L'émancipation est un châtement, car le fils n'hérite plus de son père quand il cesse d'être à lui. Quel ne sera pas le pouvoir d'un tel père sur la parenté entière, sur les colons auxquels il donne ses terres à cultiver, sur les clients qui sont ou les anciens propriétaires soumis par les armes, ou des prisonniers, ou des esclaves fugitifs qui sont venus demander un asile aux lares du noble? Car tout ce monde-là ne compte pour rien dans la cité, la servitude leur enlevant le droit augural, sans lequel il n'en est pas accordé d'autre. Le chef de maison seul est le représentant de tous, lui seul a un nom; son droit imprescriptible s'étend sur la terre, sur les biens, sur l'héritage de l'ennemi; son autorité sur lui est éternelle (2). Ceux qui sont sous sa dépendance n'ont aucune action contre lui, il ne peut être puni par rapport à eux; s'il tombe en faute, la curie, c'est-à-dire ses pairs, déclare seulement qu'il a mal agi (*improbe factum*). Dans un tel état de choses, les patriciens s'en tiendront scrupuleusement à la lettre de la loi, au sens matériel des mots (3), aux serments tels qu'ils ont

(1) Voyez l'affaire de la statue d'Horatius Cocles dans AULU-GELLE, IV, 5.

(2) *Adversus hostem æterna auctoritas*, fragm. de la loi des Douze Tables dans CICÉRON, de *Off.*, I, 12.

(3) Rome a promis de respecter la cité (*civitatem*) de Carthage; elle épargne donc les citoyens, mais elle détruit la ville (*urbem*). Il en fut de même après l'humiliation des Fourches Caudines, et aussi lors des trêves conclues pour tant de jours, et violées de nuit.

été proférés (1); ils appliqueront les lois aux faits, dussent-elles apparaître dures et impitoyables : telle est la raison d'État, qui considère le salut public comme la loi suprême.

Mais à côté de ces patriciens qui représentent l'élément oriental, l'unité, l'exclusion, l'individualité nationale, s'élèvent les plébéiens représentant le caractère européen, l'expansion, l'agrégation et le progrès : et tandis que celui-ci succombe en Orient, il prévaut dans Rome, que deux forces opposées poussent à sa glorieuse mission : sans le patriciat, elle aurait perdu son originalité; sans la plèbe, elle n'aurait pas conquis le monde (2).

Nous avons vu, en effet, que Rome, à la différence des États orientaux, loin d'exclure les éléments étrangers, tendit à se les assimiler. Ceux qui cultivent les campagnes voisines, ne pouvant demeurer en butte à ses hostilités, viennent y implorer la protection d'un chef de famille sans être admis à partager les droits civils et politiques, sans mariage légal, sans autorité paternelle, sans personnalité, sans gentilité, sans successions légitimes, sans testament et sans tutelle. Sous les rois cependant, les plébéiens les plus riches parvinrent au patriciat, et participèrent au droit divin et humain qui leur assurait la liberté individuelle et le droit de posséder. Les plébéiens pauvres, indépendamment du travail des champs, étaient employés à d'immenses constructions, comme la multitude en Égypte et dans l'Inde. L'esclavage avait cet effet que le noble pouvait, comme dans les autres sociétés antiques, se passer de l'industrie des plébéiens, qui se trouvaient ainsi privés des moyens d'acquérir de la richesse et de l'importance, comme ils le firent dans les temps modernes. Il est toutefois probable que les patriciens se servirent d'eux pour renverser la monarchie sacerdotale (3) : mais l'expulsion de Tarquin, qui fut une révolte

(1) Comme Agamemnon immolant Iphigénie, comme Jephthé vouant sa fille au Seigneur.

(2) Voy. NIENBUR, *I Neri*. — MICHELET, *Histoire romaine*, t. 1, ch. I. — CHR. F. SCHULZE, *Lutte entre l'aristocratie et la démocratie à Rome, ou Histoire romaine de l'expulsion de Tarquin jusqu'au consulat plébéien*; Altenbourg, 1802 (allemand). — SIGONIUS, *De antiquo jure civium romanorum*. — GRÆVIUS, *Thes. antiq. Rom.*, t. I et II. — BEAUFORT, *La république romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome*, la Haye, 1766; *Histoire critique du gouvernement romain*, Paris, 1765. — TEXIER, *Du gouvernement de la république romaine*; Hambourg, 1796. — BAEN, *Hist. de la jurisprudence romaine*; Leipsick, 1754, 1796. — HUGO, *Éléments de l'histoire du droit romain*, 1806.

(3) Brutus plébéien, serf rebelle, est la personnification de la multitude.

contre un tyran, non une révolution dans l'administration des affaires publiques, mit les plébéiens entièrement à la merci des grands ; car tous les droits concédés dans les premiers temps de la république ne furent que des privilèges au profit des patriciens.

Six cent cinquante mille habitants environ, outre les esclaves, étaient agglomérés sur le petit territoire de Rome (1), compris entre Crustumérium et Ostie, sans autre source de gain que les champs et le butin, et entourés d'ennemis qui, durant les guerres fréquentes, pillaient les cabanes et ravageaient les terres. Le plébéien, qui ne pouvait, au milieu de ces continuels dégâts, se livrer, pour entretenir sa famille, à des industries manuelles, avait recours à son patron, auquel il promettait d'éteindre sa dette la première fois qu'il irait à son tour saccager le pays ennemi. Si l'occasion ne se présentait pas ou si l'expédition ne lui rapportait pas assez, il devait hypothéquer son petit champ (2), sur lequel le patricien lui prêtait à dix et même à douze pour cent.

Ces patriciens, qu'on nous représente dans les écoles comme peu soucieux de la richesse, aspiraient à agrandir sans cesse leurs domaines, surtout depuis que par suite de l'institution des comices centuriates le pouvoir politique ne se mesurait pas par la noblesse, mais par les possessions. Or, à défaut de commerce, ils devaient, pour acquérir, ou faire la guerre, ou dépouiller les plébéiens. Ceux-ci, en effet, voyaient bientôt la dette absorber leur petit champ (3). Ils devenaient alors de leurs personnes, c'est-à-dire

(1) Nous déduisons ce chiffre des 130,000 individus capables de porter les armes, énumérés dans le cens de Publicola. Quand les consuls chassèrent les Latins, ils leur enjoignirent de ne pas s'approcher de plus de cinq milles de la cité. C'était là la frontière, et jusqu'au temps de Strabon on voyait à cinq ou six milles de Rome un endroit appelé *Festi*, où était l'ancienne limite du territoire romain. Il s'étendit par la suite ; mais durant longtemps il ne dépassa pas, du côté des Latins, Tibur, Gabies, Lanuvium, Tusculum, Ardea et Ostie ; du côté des Sabins, Fidènes, Antenna, Collatie ; au delà du Tibre, Caré et Véies.

(2) Romulus en avait fixé la contenance à deux arpents par tête. Ils furent portés à sept sous la république.

(3) On appelait *nexi*, selon Niebuhr, ceux qui se rendaient garants d'un plébéien envers un patricien, en y engageant leur avoir, ce qui comprenait la famille, par l'obligation de satisfaire à la dette au moyen du travail personnel. On désignait encore par ce mot le plébéien qui, faute de paiement, devenait l'esclave du patricien, son créancier. Si la dette n'était pas éteinte au terme fixé, les intérêts s'ajoutaient au capital. Vico pense, au contraire (et, ce semble, avec plus de raison), que les plébéiens tinrent d'abord en fief les terres des patriciens, moyennant un cens annuel. Au cas de non-paiement de la rente, ceux-ci pouvaient l'exiger par autorité royale, et se faire adjuger comme esclaves les

avec leur famille entière, la garantie du créancier. L'échéance arrivée, comment le débiteur (*nexus*) sera-t-il traité? La loi répond : « Qu'il soit appelé en justice; s'il ne vient pas, prends des témoins et contrains-le; s'il est retenu par l'âge ou par la maladie, fournis-lui un cheval, mais point de litière. Que le riche répoude pour le riche; pour le pauvre, qui voudra. La dette avouée, la cause jugée, trente jours de délai, puis qu'il soit appréhendé et mené au juge. Là, s'il ne paye pas, et si personne ne le revendique, le créancier l'emmenera, l'attachera avec des cordes ou avec des chaînes d'un poids de quinze livres au moins, et s'il le veut, plus pesantes. Que le débiteur vive à ses frais; s'il ne vit pas à ses frais, donne-lui une livre de farine ou plus, à ton gré. S'il ne s'arrange pas, garde-le soixante jours captif, et présente-le en justice par trois jours de marché en proclamant sa dette. A la troisième publication, s'il y a plusieurs créanciers, qu'ils le coupent par morceaux. Ils peuvent, s'il leur plaît, le vendre au delà du Tibre (1). »

débiteurs en retard. Il fut facile d'étendre abusivement à toute autre dette cette prérogative féodale.

(1) Le texte, selon Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XX, I, 45, est clair : *Tertius nundinis capite pœnas dabant... Si plures forent quibus reus esset iudicatus, secare, si vellent, atque partiri corpus addicti sibi heminis, permiserunt. Tertius nundinis, partes secanto : si plus minusve secuerunt, se fraude esto* (si l'on coupe trop ou trop peu, il n'y aura pas fraude). Cette loi est si atroce, que quelques-uns ont voulu l'expliquer dans le sens de la division des biens du débiteur obéré, *sectio bonorum*. La précision de la loi rend absurde cette interprétation bénigne. On connaît l'anecdote du juif Shylock, prêtant à un chrétien à la condition d'enlever à son débiteur un poids déterminé de chair, en cas de non-paiement au jour convenu. Celui-ci, hors d'état de se libérer, comme il l'avait promis, s'adresse au magistrat, qui déclare la convention valable, mais décide en même temps que le Juif aura la tête tranchée, s'il coupe plus ou moins de la quantité fixée au contrat; si bien que l'usurier est obligé de se désister. Mais le cas avait été prévu à Rome, où le créancier pouvait, sans encourir aucune peine, tailler plus ou moins sur la personne de son débiteur. Bien mieux, si l'un des créanciers demeurait inexorable, il conservait son droit, et pouvait tuer ou mutiler le malheureux.

Il est possible que la loi ne fût jamais appliquée, ou qu'elle le fût rarement; que le débiteur se rachetât en consentant à l'hypothèque de sa personne; que ses parents et ses amis offrissent aux créanciers plus qu'ils n'eussent retiré de la vente de leur débiteur; que les tribuns fussent là pour s'opposer au furieux qui lui aurait refusé toute transaction. Il n'y a pas longtemps encore que la torture et le duel judiciaire étaient autorisés par le droit criminel anglais; la vente de la femme par son mari l'est encore; et pourtant, maintes dispositions contraires empêchaient et empêchent de les mettre en pratique.

Une loi du dictateur Prœtélius Libo Visolus abolit le *nexus*, l'an 440 de

Aussi, lorsque survenait une disette, les uns se vendaient eux-mêmes, les autres émigraient; il en était qui se précipitaient dans le fleuve. Telle était la liberté donnée par Brutus. Que reste-t-il à faire dans un pareil état de choses, et lorsque l'oppression est parvenue à l'excès? Ou, comme les nègres de Saint-Domingue, on met le feu aux habitations des maîtres cruels; ou bien, convaincu de la force de l'union, on présente une résistance compacte, et on conquiert pas à pas des droits méconnus. Ce fut l'œuvre de l'Italie.

Un jour se présente sur la place publique un vieillard couvert de haillons, les cheveux et la barbe hérissés, ressemblant plus à une bête fauve qu'à un être humain; mais il porte les insignes que lui ont transmis ses aïeux, et sa poitrine est sillonnée de blessures reçues dans vingt-huit combats glorieux. Il raconte que, dans la guerre contre les Sabins, sa maison a été incendiée, ses troupeaux enlevés; alors, accablé sous le poids des charges publiques toujours croissantes, sous celui des dettes augmentées par l'usure, il vendit son champ, puis fut arrêté par un créancier, battu de verges, conduit, non pas à un travail forcé, mais dans un véritable lieu de torture. L'indignation des uns, la compassion des autres, l'intérêt du plus grand nombre, font que le peuple se soulève, et une foule de voix s'écrient: Vainqueurs au dehors, nous sommes au dedans esclaves, endettés et prisonniers. Ce terrible accord populaire épouvante les sénateurs, qui prennent la fuite. Les insurgés se présentent devant le consul, lui montrent les

Rome, interdisant pour l'avenir l'hypothèque de la personne, et la faisant cesser pour tout débiteur qui déclarerait, sous la foi du serment, posséder un avoir suffisant pour se libérer. *Ut omnes qui bonam copiam jurarent, ne essent nexi, sed soluti*, dit Varron (*de Lingua lat.* VII, 105). Les *addicti* ne pouvaient être mis aux fers, sauf le cas où ils auraient été condamnés par suite d'un délit. Nous voyons dans Plaute que le moyen le plus terrible pour se faire payer d'un débiteur était l'*addiction* ou chartre privée. Tite-Live nous apprend qu'au temps même de la guerre d'Annibal, ceux qui étaient condamnés à la restitution d'une somme étaient jetés dans les prisons comme des criminels.

En Égypte, on donnait pour hypothèque le cadavre de son père, et celui qui ne le retirait pas était noté d'infamie. A Thèbes, en Béotie, le débiteur insolvable était exposé sur la place publique avec une corbeille d'osier sur la tête. Les anciens Italiens le livraient à une bande d'enfants, qui faisaient un grand vacarme, en portant une bourse vide. Saint Augustin raconte (*Cité de Dieu*, XII, 4) que les mauvais débiteurs étaient exposés en plein soleil. Les villes italiennes du moyen âge pratiquaient envers le débiteur des usages pareils; on l'exposait les jours de marché, etc.

traces des chaînes et des coups, et réclament la convocation de l'assemblée. La crainte empêche les sénateurs de s'y rendre, ce qui fait croire aux plébéiens qu'on les abuse, les patriciens essayent tour à tour de la violence avec Appius Claudius, ou de la condescendance avec Servilius son collègue; mais ni l'un ni l'autre, ni Valérius, élu dictateur, ne parviennent à apaiser la multitude. De même que les patriciens sacerdotaux savaient distraire la plèbe en l'employant à des constructions, les patriciens guerriers y parvenaient au moyen des guerres. Ceux-ci regardèrent donc comme un heureux hasard l'irruption des Volsques, contre lesquels ils envoyèrent les plébéiens, en leur promettant que toute exécution contre les débiteurs sous les armes serait suspendue. Les plébéiens se laissent persuader, le serment est prononcé, et ils partent; mais bientôt, s'apercevant du piège, ils proposent, afin d'éviter le serment de fidélité prêté à leurs chefs, d'égorger les consuls qui l'ont reçu. Toutefois, l'avis plus modéré d'enlever les aigles, qu'ils ont juré de ne pas abandonner, prévaut, et ils vont se poster sur le mont qui depuis fut appelé Sacré. Établis dans cette position, ils y restent menaçants, ne croyant plus aux fables ni aux flatteries, et réclamant des conditions suffisantes, et l'élection de deux tribuns (1) pour la protection de leurs personnes et de leurs intérêts.

Refracte sur le  
mont Sacré.  
493.

Tribuns.

Les tribuns n'eurent, dans le principe, que le droit d'assister aux délibérations du sénat, sans participer au gouvernement; mais ils avaient pour mission de représenter la commune des plébéiens, de protéger sa liberté, et d'apposer leur *veto* aux décisions du sénat : liberté négative, limitée à un seul mot, contrainte parfois à s'arrêter sous le vestibule du sénat; mais, sacrée parce que la personne des tribuns est sacrée, leur magistrature deviendra très-puissante par suite de la force expansive inhérente aux institutions libérales; elle créera le véritable peuple; et lorsqu'elle sera exercée par des hommes de sens et d'énergie, par un Tibérius Gracchus, elle sera plus profitable que les chartes de nos jours, et le plébéien romain lui devra de s'élever à toute la dignité d'homme.

De même que nous avons vu, vers la fin du dernier siècle, la république française obligée, pour maintenir son existence, d'envoyer sans cesse à la frontière et au dehors de nouvelles armées,

(1) Junius Brutus et Sicinius Bellutus. Voilà encore Brutus, c'est-à-dire le serf rebelle de la révolution contre les Tarquins.

de même la république patricienne de Rome, afin de retarder les progrès de la liberté populaire, poussait le pays dans d'interminables guerres dont nous ne parlerons que très-succinctement.

Le Latium étant divisé entre deux ligues, celle des Volsques et des Éques d'un côté, celle des Latins et des Herniques de l'autre, les Romains se réunirent à la seconde, exterminèrent la ligue rivale, et étendirent le nom de Latium jusqu'aux frontières de la Campanie. De semblables conquêtes ne ressemblent point à celles qui sont accomplies par la fougue momentanée des Asiatiques et des Grecs; elles sont poursuivies, durant deux siècles, avec une lenteur calculée, un courage indomptable dans les revers, une infatigable activité, qui, dans la paix même, se tient prête au combat, attentive à profiter de tous les événements qui peuvent assurer le succès d'une guerre (1).

Les batailles n'empêchaient pas que de temps en temps les plébéens n'élevassent la voix pour demander l'*ager*, nom sous lequel les pauvres entendaient du pain, et les riches, des droits. Le sénat offrait alors des terres éloignées enlevées aux vaincus, ou en dehors de la ligue sacrée, et qui, par cette raison, ne conféraient pas la participation aux auspices, ni en conséquence les droits de citoyen. Les pauvres s'y rendaient, en colonies, et ces établissements contribuèrent à étendre et à soutenir la puissance romaine.

Quand on voulait envoyer au dehors une colonie, le peuple rassemblé faisait le choix des familles qui devaient en faire partie : on leur distribuait à chacune une portion du territoire conquis, et elles s'y rendaient organisées militairement, sous la conduite de trois chefs, *triumvirs*. Une fois que la colonie était rassemblée à l'endroit déterminé par les augures, on commençait avant tout par creuser une fosse, au fond de laquelle on déposait de la terre et des fruits apportés de la patrie; puis on traçait avec une charrue au soc d'airain, traînée par un bœuf et par une génisse, l'enceinte de la cité future, selon qu'il avait été réglé par les auspices.

Colonies.

(1) « Il y aura paix entre les Romains et les cités du Latium, tant que dureront le ciel et la terre. » DENYS D'HALICARNASSE, I. C'était une confédération militaire : dix cités d'abord, puis trente, ensuite quarante-sept, envoyèrent des députés à la Fontaine de Féréntinum, pour traiter des intérêts communs. Dans la suite, la réunion dite *Feriae latinae* se tint sur le mont Aventin et au Capitole. Voy. FESTUS, au mot *Prætor ad portam*. Le *jus Latii* consistait dans le droit de mariage entre les deux peuples, *connubium*, et dans le *commercium*, qui renfermait la *vindicatio* et *cessio in jus*, la *mancipatio* et le *nexum*. Voy. HAUBOLD, *Institutiones*, avec des additions précieuses par C. E. OTTO; Leipsick, 1826.

Les colons sulvaient la charrue, approfondissant le sillon, et élevant un retranchement avec la terre qui en sortait. Le bœuf et la génisse étaient enfin immolés à la divinité que la colonie choisissait pour protectrice spéciale.

Le sénat avait soin que rien, dans la colonie, ne fût, en apparence, différent de ce qui existait dans la métropole. Là donc aussi l'augure et l'arpenteur déterminaient la distribution de la cité et du champ de chacun, abattaient les bornes et les tombeaux des anciens propriétaires. Les duumvirs tenaient lieu de consuls, les quinquennaux de censeurs, les décurlions de préteurs. La colonie était gouvernée en république ou commune<sup>1</sup>, et fournissait à Rome des levées de troupes. Elle ne devait même être en réalité qu'une pépinière de soldats, Rome demeurant seule l'arbitre de la guerre. Ces villes ainsi créées ne se rendaient pas peu à peu indépendantes, comme les cités grecques à mesure qu'elles acquéraient de la puissance; elles ne constituaient réellement qu'une extension de la métropole; elles voyaient s'élever à côté d'elles d'autres établissements formés par de nouveaux étrangers adoptés par la mère patrie, qui, sous le nom de *municipes*, avaient moins de faste et plus d'indépendance; mais les uns et les autres se tenaient agglomérés autour de Rome, unique souveraine ressemblant à un patriarche au milieu de sa famille (1).

Si cet exil déguisé donnait satisfaction aux besoins des plus pauvres, il n'abusait pas les plébéiens, qui aimaient mieux *demandeur des terres à Rome que d'en posséder à Antium* (2), et qui réclamaient le champ consacré par les auspices dans les environs de la métropole. Ainsi commencèrent à se manifester les prétentions relatives à la loi agraire, qui comprenait deux propositions distinctes: la première d'admettre les plébéiens à posséder dans l'enceinte du territoire sacré ce qui conférait le droit des auspices, source de tous les autres droits civils (3); la seconde, de répartir équitablement les terres conquises au prix du sang du peuple tout entier, et usurpées par les seuls patriciens.

Un jeune patricien qui avait pris son surnom de la ville vaincue de Corioles, ennuyé de ces prétentions, ouvrit l'avis d'affamer la

Loi agraire.

(1) Au temps d'Alaric, les Romains avaient cinquante-trois colonies en Italie. Voy. HEYNE, de *Romanorum prudentia in coloniis regendis*. — *De veterum coloniarum jure ejusque causis*. Opuscula, vol. I et III.

(2) TITE-LIVE, III, 1 : *Multitudo poscere Romæ agrum malit, quam alibi accipere*.

(3) Dans le moyen âge, comme dans l'antiquité, celui qui possédait pouvait.

mult  
divul  
par t  
appel  
porté  
cent  
sidée  
pieces  
prop  
fluen

Ce  
Servi  
devar  
coup  
du ju  
l'aris  
énerg

Le  
perse  
guerr  
le rôl  
donne  
ler, n  
vous  
la loi

Ce  
leurs  
une f  
comm  
mer  
retou  
dani

Vo  
que l  
insti  
marl

(1)  
pōs μὲ  
nobles  
traître  
(2)

multitude et de la contraindre ainsi à se taire. La proposition se divulgue, la plèbe s'irrite, les tribuns rassemblent les comices par tribus, et Coriolan est condamné à l'exil. Il s'en vengera en appelant les armes étrangères contre sa patrie; mais le coup est porté, le patriciat n'est plus inviolable; à côté des assemblées par centuries s'élèvent les assemblées par tribus, convoquées et présidées par les tribuns, et pour lesquelles il n'est pas besoin d'auspices. La commune plébéenne autorise les tribuns à y faire des propositions, premier moyen qui devait leur donner grande influence dans la législation.

Comices par tribus.

Ceux qui s'opposaient à la loi agraire, Titus Ménénus, Spurius Servillus, et jusqu'aux consuls Furius et Manlius, furent cités devant les comices par tribus. Les patriciens s'effrayèrent de ce coup de vigueur, et le tribun Génutius fut trouvé mort la veille du jugement des accusés. C'était par de semblables expédients que l'aristocratie se débarrassait souvent de ses antagonistes les plus énergiques (1).

Leur chef abattu, les plébéens étaient au moment de se disperser, et de se courber sous le joug en se laissant entraîner à la guerre, quand le plébéen Voléro refuse de se laisser inscrire sur le rôle; il est secondé par la plèbe; elle le nomme tribun, et lui donne pour collègue Lætorius, qui disait: *Je ne sais pas parler, mais ce que j'ai dit une fois je sais le faire. Réunissez-vous demain: je mourrai sous vos yeux, ou je ferai passer la loi.*

Cependant les patriciens se présentent à l'assemblée entourés de leurs clients, et la dureté inflexible d'Appius Claudius fait encore une fois rejeter la loi agraire. Il lui en coûta la vie. L'armée qu'il commandait se fit battre, et se laissa ensuite docilement décimer (2), contente à ce prix d'avoir déshonoré son chef. A son retour dans Rome, Appius fut révoqué; il n'échappa à la condamnation qu'en se laissant mourir de faim.

Voilà donc à quoi se réduisaient les prétentions de cette plèbe que l'on nous dépeint comme l'ennemie turbulente des anciennes institutions: à réclamer le droit de posséder, et de contracter des mariages solennels, reconnus par la loi, comme ceux des nobles

(1) Dion Cassius le dit positivement (*Exc. de Sent.*): Οἱ εὐπάτριδες φανερώς μὲν οὐ πάνυ... ἀντίπραπτον, λάθρα δὲ συχνοῦς τῶν θρασυτάτων ἐπρόνεον. Les nobles ne résistaient pas beaucoup ouvertement, mais ils se débarrassaient traîtreusement de leurs adversaires les plus audacieux.

(2) On en mettait un à mort sur dix.

eux-mêmes (1). Ceux-ci, au contraire, voulant conserver leurs privilèges, faisaient de temps à autre élire un dictateur, autorité suprême et despotique devant laquelle se taisaient toutes les autres, même la puissance tribunitienne; ou bien ils envoyaient le plébéien à la guerre sous des chefs impérieux et violents, ou bien encore ils traduisaient devant les tribunaux, où ils siégeaient comme juges, et punissaient celui qui avait élevé la voix avec le plus de force dans le Forum et dans les assemblées populaires.

La plèbe persista donc à réclamer les droits qui se rattachaient à la possession des terres, et la promulgation de lois uniformes. Le consulat ayant été suspendu, dix magistrats, tous patriciens, furent chargés de faire ces lois et de les mettre à exécution, deux pouvoirs qui n'étaient jamais séparés dans l'antiquité. L'année suivante, les lois sont complétées par d'autres décemvirs; mais ceux-ci, patriciens, abusent de l'autorité absolue. Appius veut outrager la fille du plébéien Virginius, qui la tue pour lui sauver l'honneur. Le sang d'une jeune fille cimente la liberté populaire, comme celui d'une chaste épouse avait cimenté la liberté patricienne.

Décemvirs.  
150.

XII Tables.

Les lois des Douze Tables, de même que tout autre code, n'introduisirent pas des institutions nouvelles; elles ne firent que consolider ou modifier celles qui existaient déjà, et servirent de fondement au droit jusqu'à Justinien, précisément parce qu'elles résumaient les croyances et les coutumes nationales. On y trouve en effet trois éléments distincts: les antiques coutumes de l'Italie, dures et féroces; celles de l'aristocratie héroïque, tyrannisant les plébéiens; enfin, les libertés que ceux-ci réclament, et qu'ils obtiennent peu à peu. C'est ainsi qu'après l'invasion des barbares et leur établissement parmi les Italiens, quand ceux-ci parvinrent à ressusciter la commune et à se gouverner en république, les lois se formèrent partie des coutumes nationales, partie de celles que les Germains avaient apportées avec eux; les unes et les autres modifiées par le droit romain, qui reprenait vigueur, par le droit

(1) C'est ce que signifie *Tentaverunt connubia patrum*, non pas: ils cherchèrent à s'allier avec les nobles. Toute la lutte des plébéiens avec les patriciens est élégamment exprimée par Florus, I, 26, 5, lorsqu'il dit que les plébéiens voulaient acquérir *nunc libertatem, nunc pudicitiam, tum natalium dignitatem, honorum decora et insignia*. Le même auteur, I, 8, 6, dit (ce dont le lion Ballanche, *Palingénésie sociale*): *Actus a servio census quid efficit, nisi ut ipsa se nosset respublica?* C'est le *Nosce te ipsum*, le *ἴσθης σεαυτόν*, que Vico dit avoir été enseigné par Solon au peuple de l'Attique.

canonique, qui se faisait jour, et par la liberté, qui demandait de nouvelles garanties.

C'est donc une erreur de croire que la législation des Douze Tables fut faite d'un seul jet, et sous l'inspiration d'une pensée unique; elle laisse apparaître clairement, au contraire, les efforts des patriciens, qui désirent maintenir l'ancien droit aristocratique, ou substituer au moins un droit nouveau à celui qui s'éroule, pour résister à leurs adversaires; et ceux des plébéens, qui veulent des garanties contre les patriciens. Ceux-ci essayent de se maintenir isolés dans le peuple, et comme une race à part. Vous les entendez dans ces prescriptions : *Point de mariage entre les familles patriciennes et plébéiennes; peine de mort contre les attroupements nocturnes; peine de mort pour quiconque fera ou chantera des vers diffamatoires*; ainsi que dans les formules impérieuses que nous avons citées contre les débiteurs. Mais la voix populaire, exigeant des garanties, se fait entendre à son tour : *Que la loi soit invariable, générale, sans privilège; que le patron qui tente de nuire à son client soit sacré, c'est-à-dire maudit; que le citoyen puissant qui casse un membre à un plébéien paye vingt-cinq livres d'airain; s'il ne s'arrange pas avec le blessé, qu'il subisse la peine du talion: que personne ne puisse être privé de sa liberté; afin que le noble ne se venge point par les tribunaux, le crime capital ne pourra être jugé que dans les comices centuriates; le juge suborné sera puni de mort, le faux témoin précipité de la roche Tarpéienne; que l'usurier découvert restitue au quadruple; que celui qui brise la mâchoire à un esclave paye cent cinquante as; le témoin qui refuse d'attester la validité d'un contrat est sans probité, et ne peut tester.* Comme les nobles s'emparaient des bestiaux sous prétexte de sacrifices, la loi permet de s'assurer d'un gage contre celui qui prend une victime sans la payer; elle défend, sous peine de restitution au double, de consacrer aux dieux un objet en litige.

La famille libre vient aussi se substituer à la famille patriarcale et aristocratique. Les droits sur une femme s'acquièrent non par l'achat, mais par le consentement et la jouissance, par la possession d'une année, pourvu qu'elle ne soit pas interrompue durant trois nuits. Alors la femme n'est plus acquise comme chose, elle se trouve en tutelle par un mariage librement contracté. Le fils sera émancipé par trois ventes successives, simulation légale qui atteste l'esclavage, mais qui y met un terme; le fils, devenu aussi père de famille, n'est plus réuni à la famille paternelle

que par une espèce de patronage, dont les liens se relâcheront tellement, qu'il arrivera un instant où la loi devra rappeler que *le soldat même est tenu à des égards pieux envers son père*.

Le père, de son côté, n'a plus un héritier nécessaire, fatal; il peut disposer de ses biens et de leur administration par testament. Ainsi la propriété, enchaînée d'abord à la famille, devient mobile, en suivant dans ses phases la liberté individuelle: deux années suffisent pour prescrire la possession des terres et maisons, une suffit pour celle des biens meubles.

Vico suppose que les lois somptuaires furent promulguées seulement lorsque les Grecs eurent enseigné le luxe aux Romains; nous les croyons plus anciennes, et dirigées contre l'opulence des classes inférieures, tandis que les pontifes, les augures, les nobles, représentant les dieux, peuvent déployer la magnificence dans les sacrifices publics et privés, et dans les cérémonies funèbres: *Ne façonnez pas le bûcher avec la hache; aux funérailles, trois robes de deuil, trois bandelettes de pourpre, dix joueurs de flûte; ne recueillez pas les cendres des morts pour en faire, plus tard, les obsèques; point de couronne au mort, s'il ne l'a gagnée par sa valeur ou par son argent* (1); *ne faites pas plusieurs funérailles pour un mort; point d'or sur le cadavre, mais s'il a les dents liées par un fil d'or, ne l'arrachez pas; que personne ne soit enseveli ni brûlé dans l'enceinte de Rome*, et cela parce que les tombeaux, servant de bornes, rendaient les propriétés inviolables.

Ces lois ont passé très-anciennement pour avoir été recueillies en Grèce; mais déjà Polybe niait leur ressemblance avec celles des Athéniens, trouvant qu'elles se rapprochaient plutôt de celles de Carthage (2): la comparaison prouve d'ailleurs que, si ceux qui les ont compilées visitèrent la Hellade et la Grande-Grèce, ils n'en imitèrent rien, soit dans les dispositions essentielles et caractéristiques du droit personnel, soit dans les formes de la procédure. Il n'existe de rapports que relativement à des objets tenant à un principe de droit beaucoup plus étendu, ou dont la nature exigeait l'uniformité; ce qui permet de passer sous silence certains détails minimes, concernant l'usage de la propriété (3). Du reste, on n'y découvre aucune trace des lois religieuses de la

(1) Dans les courses, par exemple, avec ses propres chevaux.

(2) Livre VI, chap. 4 et 51.

(3) La distance, par exemple, entre les haies et les fossés sur la limite des champs; entre celles-ci et les arbres; la suspension du jugement au coucher du soleil, etc.

Grè  
bles  
D  
père  
jouir  
épo  
cile,  
tant  
Dan  
fuse  
ou l  
tuer  
nité  
diqu  
tand  
phra  
No  
jusq  
leur  
ner a  
cèren  
Nous  
de l'a  
ger p  
tume  
il aff  
comm  
rappo  
les lo  
Qu  
l'égal  
pace  
de po  
bles p  
pent s  
lui di  
moyen  
obten  
Bie  
concer  
dans

Grèce, ni de la démocratie attique, ni des constitutions invariables des Doriens.

Dans Athènes, le mari ne donnait pas d'argent à son beau-père, il en recevait au contraire, et la femme apportant une dot jouissait d'une certaine indépendance : elle pouvait accuser son époux, comme son époux pouvait l'accuser ; la séparation était facile, en un mot ; dans Athènes le mari était un protecteur ; à Rome, tant que la famille se maintint aristocratique, il fut un maître. Dans Athènes, le père ne pouvait tuer son fils, mais seulement refuser de le reconnaître, auquel cas il était vendu comme esclave, ou le déclarer indigne quand il était adulte ; il pouvait cependant tuer sa fille pour libertinage. A Rome, cette répudiation de la paternité n'est pas admise ; et le père, en émancipant même son fils, n'abdiquait pas ses droits, il ne cessait ni par l'âge ni par le rang, tandis qu'à Athènes le fils à vingt ans était inscrit dans une *phratrie*, et devenait chef de maison tout à fait indépendant.

Nous pourrions prolonger ces comparaisons, d'où résulterait jusqu'à l'évidence que les Romains ne songèrent pas à modifier leur droit d'après un type étranger, que ceux qui devaient donner au monde l'exemple de la législation la plus sage ne commencèrent pas leur grande œuvre par des emprunts faits au dehors. Nous pouvons donc rechercher dans les XII Tables les vestiges de l'ancien droit italique ; car on ne fit alors autre chose que rédiger par écrit et sanctionner ce qui déjà se trouvait dans la coutume : Vico nie au surplus la compilation même des XII Tables ; il affirme que la seule loi des décemvirs fut celle qui rendait commun à la plèbe le domaine quiritaire des champs, et qu'on rapporta ensuite aux XII Tables, comme à un type idéal, toutes les lois qui, peu à peu, viurent rendre la liberté égale pour tous.

Que ces lois soient toutes du même temps ou d'époques diverses, l'égalité y est établie en droit ; mais il devait s'écouler un long espace de temps avant qu'elle le fût de fait. Le patricien continue de posséder seul les augures, et les formules secrètes indispensables pour donner de l'autorité aux jugements. Le plébéien ne peut se présenter au tribunal qu'assisté de son patron ; celui-ci lui dira les jours fastes et néfastes, les cérémonies pieuses au moyen desquelles seulement il parviendra à se faire écouter et à obtenir justice.

Bien que les XII Tables statuassent peu de chose en ce qui concernait l'État, la démocratie, introduite par les décemvirs dans le droit civil, passa dans le droit politique. Le tribunal,

tel-

ne te

al ; il

ment.

mobile,

nées

une

seu-

ains ;

e des

bles,

ms les

: Ne

trois

flûte ;

tard,

par sa

ailles

s liées

seveli

beaux,

eillies

celles

celles

ceux

rèce,

les et

de la

objets

ont la

silence

té (3).

de la

ite des

ouchier

puissance qui n'avait d'autre frein que la nécessité pour les tribuns d'être tous d'accord entre eux, fut rétabli; les lois faites par la plèbe assemblée par tribus devinrent obligatoires même pour le noble (1), et les auspices n'y furent point nécessaires.

Loi Canuléa.  
443.

Le tribun Canuléus et ses collègues partent de là pour demander en faveur des plébéens le droit de mariage avec les patriciens, et ceux-ci doivent y consentir, ce qui brise les barrières élevées entre eux. Ils demandent le consulat; mais les patriciens, plutôt que de le leur accorder, suspendent l'élection de tout consul, en conférant le commandement des armées à des tribuns militaires, chefs de légion, choisis parmi les nobles comme parmi les plébéens, et n'ayant point le droit d'auspices; l'autorité judiciaire, ils la confient à des préteurs patriciens. On créa (443), de plus, une magistrature nouvelle, la censure, chargée de veiller sur les mœurs, et sur la classification des citoyens en centurles et en tribus.

Ainsi donc Rome, avec son organisation par *gentes* et par familles, ne demeurait pas immobile; le progrès s'y accomplissait avec ordre et avec mesure: les vaincus venaient, comme l'aliment journalier de ce grand corps, accroître incessamment sa vigueur, et en recevaient, à leur tour, une nouvelle existence; les différentes classes du peuple ne restaient pas séparées l'une de l'autre, comme les castes orientales, mais la fleur de chacune d'elles montait toujours à la classe supérieure, que rajeunissaient ces recrues nouvelles. Aussi le soldat, le jurisconsulte, l'orateur, sentaient vivement le désir de s'élever, et portaient dans leur nouveau rang, non pas la nonchalance d'un pouvoir certain et héréditaire, mais l'activité de celui qui a dû conquérir sa position. Puis il y avait encore cette série de magistratures, toutes électives, qui ramenaient une sorte d'examen annuel, et servaient d'aiguillon pour les remplir avec zèle; car c'était le moyen de parvenir à de plus importantes fonctions, et de transmettre à sa famille la *dignité*, c'est-à-dire l'honneur qu'elles procuraient.

Censure.

La censure fut créée pour que cet avancement progressif s'accomplît avec ordre, en évitant tout à la fois la précipitation et l'immobilité. Sans pouvoir direct et sans autorité impérative, toute-puissante pourtant dans le mouvement de la vie publique, elle était conférée, à titre de récompense, à ceux qui avaient sou-

(1) *Legem tulere, ut quod tributim plebs jussisset, populum teneret.*  
TITE-LIVE, III, 55.

tenu dignement le poids des autres charges. Tous les cinq ans, les censeurs passaient en revue le peuple romain, rassemblé dans le champ de Mars ; et, sans autre appareil que leurs officiers et leurs registres, ils inspectaient et épuraient les classes, les tribus, les *gentes*. A l'appel de leur nom par le héraut, les Romains comparaissaient par classes et par centuries, pour rendre compte de leur avoir et de leur conduite. Les censeurs alors réformaient le classement selon que le réclamaient les besoins de l'État et les changements de fortune faisant monter les uns, descendre les autres, jusqu'à les confiner parmi les simples contribuables (*agerarii*), qui ne conservaient des droits de citoyen que celui de payer l'impôt. Après le peuple venaient les chevaliers, suivis de leurs coursiers, qu'ils tenaient par la bride. Ceux qui étaient trouvés trop pauvres, ou coupables de quelque tort, ou peu soigneux de leur cheval, étaient mis à pied, en signe de dégradation. Des sénateurs avaient-ils perdu le cens, ou s'étaient-ils déshonorés, ils étaient effacés de l'album et remplacés. D'autres censeurs exécutaient cette opération dans les colonies et dans les municipes ; ils en transmettaient le résultat aux censeurs de Rome, qui déposaient dans le temple des Nymphes les pièces de ce recensement général périodique.

Tant que la censure resta dans les mains du sénat, celui-ci fut à même de composer les assemblées législatives de manière à pouvoir les dominer à son gré ; car chaque tribu et chaque centurie n'ayant qu'un suffrage à exprimer, si la foule des citoyens pauvres était resserrée dans un petit nombre de tribus et de centuries, elle succombait sous la majorité de celles formées par les riches.

Bien que les plébéiens eux-mêmes pussent être élevés au tribunal militaire, on ne conféra pendant longtemps cette dignité qu'à des patriciens, la plupart se tenant satisfaits de la sécurité accordée à la propriété et aux personnes. Mais cette sécurité était tous les jours en péril ; des débiteurs étaient sans cesse conduits dans les prisons particulières ; la misère ne laissait pas aux plébéiens le loisir de s'occuper des affaires publiques, et l'oligarchie allait étouffer Rome au berceau, quand apparut le tribun du peuple Caius Licinius Stolon. Quoique décrié dans l'histoire, toujours composée par des membres de l'aristocratie, ou sous leur inspiration hostile, nous voyons en lui l'auteur sublime d'une révolution qui, accomplie par des moyens légaux, sans violence ni effusion de sang, contribua puissamment à la grandeur future de Rome.

Il proposa d'abord une loi qui, en annulant les intérêts accumu-

C. Licinius  
Stolon.

lés, adouciissait la condition des débiteurs; puis une autre qui limitait à cinq cents arpents chaque propriété prise sur l'*ager*, c'est-à-dire sur le domaine public, pour que le reste fût distribué aux pauvres; enfin, une troisième loi, qui exigeait que l'un des deux consuls fût toujours un plébéien. Les tribuns, en mettant leur *veto* à toutes les élections et en laissant pendant dix années Rome sans magistrats, l'emportèrent; ils obtinrent que les plébéiens entrassent dans le collège des prêtres sibyllins, oracle de l'État; qu'ils pussent occuper la dictature (353), la préture (350), le pontificat, l'édilité, et jusqu'à la censure (348), dernier refuge du pouvoir aristocratique. Bien plus, les lois du dictateur Publius Philon (336) abolirent le vote par curies, rendirent les plébiscites obligatoires pour tous les Romains, avec le seul assentiment du sénat, sans qu'il fût besoin de celui des curies. Le sénat fut mis ainsi à la place des anciens *pères*; le peuple se composa aussi des nobles; les tribuns purent prendre les auspices; enfin, un secrétaire d'Appius Claudius (306), le fils d'un affranchi, Flavius publia les formules judiciaires et le calendrier.

La plèbe avait conquis de cette manière et l'égalité des droits et l'égalité religieuse. Il existait bien encore des dissensions entre les familles patriciennes et plébéiennes; mais les deux ordres cessèrent de former des factions politiques dans l'État. Devenu démocratique, il était admirablement harmonisé par le concours des droits du peuple, de ceux du sénat et de la noblesse, et la religion avec ses formes inaltérables consolidait tout, en s'opposant à l'anarchie démagogique comme au despotisme militaire. La loi, sacrée dans les temps sacerdotaux, mystérieuse dans les temps aristocratiques, était désormais divulguée. A la raison divine, révélée mystérieusement par les prêtres, et à la raison d'État, par laquelle le peuple héroïque pourvoit à sa propre conservation avec le sénat, vient se substituer la raison humaine dans une équitable répartition de droits. Le sénat ne constitue plus, dès lors, une autorité de domination, mais de tutelle, pour n'avoir plus, sous les empereurs, qu'une influence de conseil; et la liberté romaine se formule dans ces trois mots: autorité du sénat, souveraineté populaire, pouvoir des tribuns du peuple.

Dès ce moment, la conquête des nations environnantes devint beaucoup moins difficile. La lutte perpétuelle avec les Éques et avec les Volturniens n'avait pas cessé; mais bientôt les Romains eurent défait l'aristocratie étrusque, subjugué les cités sacrées de Tarquinies, de Vulturne, de Capène, de Fidènes, de Véies. Le

s  
g  
ri  
as  
ap  
R  
et  
s'  
su  
flé  
  
=  
  
A  
dan  
les  
oue  
la S  
occ  
for  
éta  
ma  
bro  
Ség  
Les  
l'Es  
nèr  
vers  
vain  
  
(1  
(2  
haut  
Amé  
jusq  
1825  
(3

siège de cette dernière ville, qui, par sa durée de dix ans, obligea les Romains à passer l'hiver dans leurs campements, et les richesses qui s'y trouvèrent firent que pour la première fois on assigna une solde aux hommes de guerre, ce qui, par la suite, aggrava les impôts. Tant de combats auraient fini par dépeupler Rome, si elle n'eût réparé ses pertes en affranchissant les esclaves, et en admettant les vaincus à l'égalité des droits. Elle venait de s'emparer de Faléries, et paraissait être au moment de dominer sur l'Étrurie tout entière, quand tomba sur elle un redoutable fléau, les Gaulois.

---



---

## CHAPITRE XXX.

### LES GAULOIS.

A la première lueur de l'histoire nous apercevons les Gaulois dans le pays qui s'étend entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan; ils sont aussi dans les deux îles au nord-ouest de l'Europe, qui font face aux embouchures du Rhin et de la Seine, et appelées, l'une *Alb-in* (île Blanche), l'autre *Er-in* (île occidentale) (1). Chasseurs et pasteurs, ils se divisaient en tribus formant autant de peuplades réunies par des alliances. Telles étaient celles des Celtes, ou tribu des bois; des Armoriques, ou maritime; des Arvernes, ou habitants des hauteurs; des Allobroges, ou du haut pays; des Helvètes, ou des pâturages; des Séquanes, sur les rives de la Seine; des Éduens; des Bituriges (2). Les Celtes, refoulés probablement par les Aquitains, envahirent l'Espagne, où ils se mêlèrent avec les Ibères (Celtibères) et donnèrent leur nom à la Galice (1400?). D'autres Gaulois se dirigèrent vers l'Italie, et une horde nombreuse, sous le nom d'Ambra (3), vainquit les Sicules, et resta maîtresse de la vallée du Pô (1364?),

(1) L'Angleterre et l'Irlande.

(2) *Coille, coille*, bois, forêt. — *Armhuirich*, voisin de la mer. — *Ar, all*, haut; *brog*, village. — *Elva* ou *selva*, troupeau. — *Ail, et*, lieu. Voy. AMÉDÉE THIERRY, *Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*; Paris, 1825, 3 vol. in-8°.

(3) Voyez ci-dessus, chap. XXIV, page 394.

d'où elle poussa ses conquêtes jusqu'au Tibre, qui, avec le Nar (*la Nera*) et le Truente (*il Tronto*), devint la frontière de leur vaste territoire (1). Ils se divisèrent en trois régions, appelant *Is-Ombrie* les environs du Pô; *Oll-Ombrie*, les deux versants de l'Apennin; *Vil-Ombrie*, la côte de la mer Inférieure, entre le Tibre et l'Arno : les deux premières comptaient jusqu'à trois cent cinquante-huit bourgades.

Les Rasènes ou Étrusques, qui vinrent (1050?) s'établir dans la Vil-Ombrie, enlevèrent la domination aux Gaulois, sans toutefois les exterminer, et firent la guerre à l'Is-Ombrie, qu'ils conquièrent peu à peu, et où ils fondèrent douze colonies. Plusieurs parmi les Is-Ombriens retournèrent dans la Gaule; d'autres restèrent dans les vallées des Alpes, quelques-uns se fixèrent dans le pays entre le Tésin et l'Adda; les Oll-Ombriens furent aussi subjugués, et réduits à la contrée qui garda le nom d'Ombrie.

Cimbres. La Gaule même eut à subir de terribles vicissitudes : la plus mémorable fut l'arrivée des Cimbres ou Kymris. Les Cimbres, dont l'origine était peut-être la même que celle des Gaulois, habitaient très-anciennement les vastes régions entre la Chersonèse Taurique, le Palus-Méotide et le Tanais. Dans le xi<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ils envahirent la Colchide, le Pont et le littoral de la mer Égée, épouvantant l'Asie et la Grèce, qui les appelaient Cimériens, et les croyaient anthropophages et d'une race infernale. Dans le vii<sup>e</sup> siècle, les nations scythiques et teutones, qui firent irruption sur les côtes du Palus-Méotide et du Pont-Euxin, poussèrent les Cimbres vers l'Europe, où une partie d'entre eux occupa la Chersonèse Cimbrique (*Jutland*); d'autres, appelés Boiens ou terribles, s'établirent autour des monts Sudètes et dans la forêt Hercynienne (*Bohême*), tandis que les Belges s'arrêtaient dans les bois de la rive droite du Rhin. Ces derniers, ayant passé le fleuve, s'avancèrent à travers la Gaule : une partie gagna les Cévennes, où elle se fixa sous le nom de Tectosages, ayant Toulouse pour métropole; l'autre, commandée par Hésus le Puissant, fit endurer à la Gaule tous les maux d'une invasion violente, ce qui détermina l'émigration de beaucoup de ses habitants. De ce nombre furent ceux qui, sous la conduite de Sigovèse, gagnèrent la forêt Hercynienne, et s'établirent dans les Alpes Illyriennes, ainsi que les Bituriges, les Éduens, les Arvernes, les Ambarres, qui suivirent en Italie le Biturige Bellovèse (587). Ils

(1) De là le grand nombre de noms gaulois des villes de la haute Italie.

se jetèrent, par le mont Genève, sur le territoire des Ligures taurins, habitant entre le Pô et la Dora, et, de là, se dirigèrent vers la Nouvelle-Étrurie. Ce fut pour eux un favorable augure que d'y rencontrer les débris de la première invasion gauloise : aussi adoptèrent-ils le nom d'Is-Ombriens, que ceux-ci avaient conservé, et fondèrent Milan (1).

D'autres survinrent sous la conduite d'Élltovius (2), et, leurs forces réunies ayant repoussé les Étrusques au delà du Pô (521), ils fondèrent Brescia et Vérone. Une troisième horde pénétra par les Alpes Maritimes, et s'arrêta à l'occident, au delà du Tésin. Cimbres, Boïens, Lingons, Anamans, Sénons, prirent part à ce mouvement. Ils traversèrent l'Helvétie, les Alpes Pennines, la Transpadane, et franchirent l'Éridan. Les Boïens, ayant choisi Felsina pour leur résidence, l'appelèrent Bononia (Bologne). Les Sénons, après avoir repoussé les Ombriens jusqu'au fleuve Æsis (511), y bâtirent Séna (3). La Transpadane se trouva ainsi occupée par les Gaulois, la Cispadane par les Cimbres, et tout ce pays civilisé par les Étrusques fut livré à la désolation et à la barbarie. De tant de cités florissantes détruites par les Gaulois, pour qui s'enfermer dans des murailles paraissait une atteinte à la liberté, Mantoue et Melpum, dans la Transpadane, Ravenne, Butrium, Ariminum, dans l'Ombrie, furent les seules qui échappèrent à la ruine générale. Melpum succomba peu de temps après; les autres durent se conduire avec la plus grande prudence au milieu de ces terribles conquérants (4). Ils habitaient des bourgs sans murailles d'enceinte, n'avaient ni meubles ni aucune des commodités de la vie, couchaient sur l'herbe ou sur la paille, ne se nourrissaient que de viande, et ne s'occupaient que de guerre. Les seules richesses dont ils fissent cas, parce qu'elles pouvaient se transporter, étaient l'argent et les troupeaux (5). Ils s'en allaient donc, portant au loin le pillage, jusque dans la Grande-Grece, en côtoyant

(1) *Mei-land*, mon pays; *mittle-land*, pays du milieu; *medio-amnum*, entre le Tésin et l'Adda; *Medus* et *Olanus*, deux chefs de bande; *medio-lanæ*, de la truie à toison qu'ils y auraient trouvée; *Medelland*, ville de la Vierge, sont les différentes étymologies de Milan, *Mediolanum*.

(2) *Ele-dove*, le tourbillon.

(3) SILIUS ITALICUS, VIII, 453 : *Et Senonum de nomine Sena*. Séna s'appela ensuite *Senogallia*; c'est aujourd'hui *Sinigaglia*.

(4) Mais comment les Gaulois, qui détruisaient tant de villes florissantes, parce que c'était à leurs yeux une atteinte à la liberté que de se renfermer dans des murailles, fondèrent-ils Vérone, Brescia, Séna et Milan?

(5) POLYBE, II.

la mer Supérieure, et en évitant les montagnards de l'Apennin et les robustes fils du Latium.

Leur population s'étant accrue, ils voulurent envoyer au dehors une colonie, et trente mille Sénons passèrent dans l'Étrurie pour y chercher un territoire à leur convenance. Cette vieille habitude des Italiens de faire appel à l'étranger dans leurs discordes fraternelles, nous ferait adopter assez volontiers l'opinion que les Étrusques excitèrent contre les Romains les envahisseurs, qui, en effet, marchèrent sur Clusium et Cæré, villes alliées de Rome. Le sénat leur envoya des ambassadeurs pour les engager à s'éloigner; mais au lieu de négocier, ces ambassadeurs prirent les armes pour la défense des villes menacées. Les Gaulois Sénons irrités marchèrent alors contre les Romains sous le commandement de leur Brenn, et les défirent sur les bords de l'Allia. Voyant qu'ils ne pourraient défendre leur ville, les Romains l'abandonnèrent, comme les Athéniens avaient fait dans la guerre médique, et elle fut réduite en cendres : seulement une poignée de braves se réfugia avec Manlius dans le Capitole, jusqu'à l'instant où Camille, oubliant l'injustice de ses compatriotes qui l'avaient banni, vint à la tête des fugitifs délivrer la patrie, chasser les Gaulois, et prouver par l'événement l'immobilité du Jupiter Capitolin.

C'est là ce que dit une tradition; mais une autre veut que les Romains ne se soient rachetés qu'à prix d'or; que leur rançon, portée dans la Gaule et gardée comme un précieux trophée, y ait été plus tard recouvrée par Drusus. Il est certain que les Gaulois ne vidèrent pas si promptement le pays; mais, campés près de Tibur, que Tite-Live appelle *arcem gallici belli*, ils parcouraient les campagnes voisines, et répandaient une telle terreur que les Romains furent au moment d'abandonner Rome, où ils n'étaient pas en sûreté, pour se transporter à Véies : heureusement les patriciens, qui auraient perdu toute supériorité en perdant le territoire sacré, les en détournèrent à l'aide des augures. La ville plébéienne fut alors réédifiée à la hâte et sans ordre, au même lieu où le *lituus* étrusque avait d'abord fondé rituellement la cité patricienne.

Depuis lors les Gaulois, qui s'étaient retirés dans la partie supérieure de l'Italie, appelée de leur nom Gaule Cisalpine, ne cessèrent d'inquiéter les Romains. Ceux-ci conservèrent même une telle appréhension des barbares qui avaient ruiné leur ville, qu'ils gardaient exprès un trésor, pour les cas où il y aurait avec eux quelque guerre (*humulus gallicus*). Tous les citoyens étaient

alors, sans aucune exception, obligés de prendre les armes, toutes les affaires restaient suspendues, et un dictateur était élu afin de pourvoir à ce que la république n'éprouvât aucun dommage.

---

---

## CHAPITRE XXXI.

### GUERRES D'ITALIE.

La guerre contre les Gaulois avait amélioré la tactique des Romains. Le casque de cuivre fut remplacé par un casque en fer battu, pour mieux résister aux longues épées gauloises ; on borda de fer les boucliers ; on substitua aux frêles et longues javelines le *pilum*, perfectionnement du *guis* ou *guesum* de ces barbares, également propre à parer les coups d'épée ou de sabre, et à frapper de loin comme de près.

Par gratitude envers les habitants de Cæré qui avaient donné asile aux dieux pendant l'invasion, le droit de cité leur fut accordé ; nouvelle extension donnée à la politique de l'assimilation. On ne transporte plus les vaincus dans Rome ; c'est Rome qui va au-devant d'eux, et les crée citoyens romains hors de territoire, avec des droits plus ou moins complets. Bientôt les Vélens, les Fidénates, les Falisques et d'autres Étrusques reçurent ainsi le droit de cité. Quant aux Latins, ils furent domptés par les armes.

Les Romains, qui ne refusèrent pas toujours leurs éloges aux vaincus, ont raconté (1) qu'un Volsque de Priverne, interrogé sur la peine méritée, selon lui, par ses concitoyens, répondit : *Celle que méritent des hommes qui se croient dignes de la liberté*. Et comme on ajoutait : *Si l'on vous pardonne, comment vous comporterez-vous ?* il répliqua : *Selon que vous agirez vous-mêmes : si les conditions sont équitables, la paix sera durable et sûre ; si elles ne le sont pas, elle durera peu*. Sur cette fière réponse, on jugea les Privernates dignes d'être Romains.

Ainsi s'étendait la puissance de Rome par la politique et les armes ; mais il restait à vaincre de terribles ennemis : c'étaient les Samnites. Cette nation sobre et indomptée, défendue par des vallons, des torrents, et redoutable pour les habitants de

(1) TITE-LIVE, VIII, 21.

la plaine, était lors au comble de sa puissance; elle surpassait Rome en population et en territoire, car elle occupait toute la contrée de la mer Inférieure à la mer Supérieure, du Liris aux montagnes de la Lucanie et aux plaines de l'Apulie. Les Samnites ne constituaient pas un seul État, mais plusieurs : municipes libres, souvent rivaux, parfois même ennemis, mais habituellement alliés entre eux comme la confédération du Rhin, et ayant tous à leur tête un magistrat supérieur, un *induperator*.

Les villes grecques et étrusques résistaient de leur mieux aux excursions des jeunes Samnites; mais ayant franchi les barrières qu'elles leur opposaient, ils envahirent les plaines qu'arrose le Vulture, et c'est d'eux que cette contrée, si différente de leur pays de montagnes, reçut le nom de Campanie (1) et les qualifications d'*heureuse*, de *terre de labour*, à cause de sa fertilité en vin et en blé. La dédaigneuse Capoue, en passant des mains des Sabellins dans celles de cette nation belliqueuse, vit s'accroître sa réputation guerrière. Ses cavaliers, non moins renommés que les fantasmes du Latium, se mettaient à la solde des tyrans de Sicile, et même ils servirent comme mercenaires dans la guerre du Péloponèse. Elle fut l'émule de Rome, et put un moment aspirer à l'empire de l'Italie. Cependant elle s'adonnait tellement au luxe, que la rue Scéplasia n'était remplie que de boutiques de parfums : les vases que l'on y découvre attestent jusqu'à quel degré de perfection elle avait porté les arts plastiques. C'est là que furent inventées les pièces burlesques, dont les fables attellanes et les masques du Zanni et du Pollehinelle sont des souvenirs.

Jamais les Campaniens n'aimèrent leurs dominateurs montagnards, et jamais les Samnites ne connurent la politique où excella Rome, de fonder en un seul peuple vainqueurs et vaincus, patriciens et plébéiens. Les uns et les autres se regardaient donc avec une défiance haineuse. Les Campaniens, attaqués par les Samnites, demandèrent des secours aux Romains, qui, sortant pour la première fois du triste Latium, connurent cette admirable contrée, les délices du climat, l'élégance et la sensualité grecques. L'armée en fut tellement enchantée, qu'elle demanda d'y transférer la patrie, et comme sa réclamation fut repoussée, elle marcha contre Rome, y excita un violent tumulte, imposa l'a-

(1) *Campania* de *ζῆτρος*, plaine. PLINIE, III, 9, 7 : *Campania felix*, et XVII, 3, 3 : *in Laborino Campaniæ nobili campo*. FLORUS, 1, 16 : *nihil uberius solo; ideo Liberi Cererisque certamen dicitur*.

abolition des dettes usuraires et l'élection d'un consul plébéien.

Le Latium ressentit le contre-coup de cette agitation ; il secoua le joug, et s'allia avec les colonies romaines (1), avec les Campaniens et les Sédéens, pour repousser les montagnards du Samnium et pour réprimer l'orgueil croissant des Romains. Deux préteurs des Latins vinrent même réclamer leur part dans la cité romaine, et exiger que l'un des deux consuls et la moitié des sénateurs fussent pris parmi les Latins. Les Romains, peu habitués à céder aux menaces, s'unirent aux montagnards, poussèrent les Marses et les Pélignes contre les Campaniens et battirent les confédérés à Véséris, près du Vésuve. Ce fut dans cette guerre que le patricien Manlius condamna son fils à mort pour avoir osé vaincre en transgressant ses ordres, et que le plébéien Docius se dévoua avec l'armée ennemie aux dieux infernaux : sévérité patricienne avant tout conservatrice, reste du fanatisme farouche des religions pélasgiques.

Les Romains punirent l'insurrection des Latins et des Campaniens par l'extinction de leur vieille nationalité, en transportant sur leur propre territoire les habitants du pays, et en envoyant à leur place des colonies nouvelles. Ils célébrèrent par vingt-quatre triomphes l'assujettissement des Volsques, et détruisirent entièrement la fertilité artificielle de ce pays, où les ruines de tant de cités éparses au milieu de marais (2), depuis lors inhabitables, attestent la grandeur du peuple anéanti et la cruauté des vainqueurs. Cette rigueur impitoyable était due aux patriciens, partisans opiniâtres de la sévérité héroïque ; tandis que la plèbe, se rappelant son origine italique, aurait voulu qu'on usât de clémence.

A cette époque Rome change de moyens, mais son but reste le même. Elle arme les Latins, les Campaniens, les Apuliens, tous habitants de la plaine, contre les Samnites, les Lucaniens, les Vestins, les Éques, les Marses, les Trentans, les Pélignes, tous habitants des montagnes. Ceux-ci, vaincus, demandent à traiter,

(1) Quand il est question de révolte dans les colonies romaines, il ne faut pas l'entendre comme pour les colonies grecques, qui veulent se rendre indépendantes de la mère patrie. L'existence des colons romains était trop intimement liée à celle de la métropole. C'étaient des soulèvements des anciens habitants du pays contre les nouveaux, qu'ils voulaient chasser de leurs maisons, de leurs boutiques et de leurs positions militaires.

(2) Le riche pays des Volsques est aujourd'hui couvert par les marais Pontins. On cherchait, au temps de Pline, la place de leurs vingt-trois cités. PLINE, III, 5.

Fourches  
Caudines.  
321.

et éprouvent un refus : dans la fureur du désespoir, ils profitent d'un avantage de position, et enferment l'armée romaine dans les défilés de Caudium. Un vieillard samnite conseillait ou de passer tous les Romains au fil de l'épée, ou de les renvoyer avec honneur. *Détruisez vos ennemis*, disait-il, *ou faites-en des amis*. Pontius Hérennius, son fils, général et philosophe, écoutant plus l'humanité que la politique, voulut épargner les vaincus; il se contenta de leur enlever armes et bagages, et de les faire passer sous le joug, le consul Posthumius en tête. La capitulation qu'ils jurèrent alors fut bientôt annulée.

Les Romains, se prévalant de cette fidélité à la lettre qui changeait le juste en injuste, expulsèrent de la cité ceux qui avaient juré le traité; puis, lorsque les Samnites les eurent accueillis avec une généreuse hospitalité, le consul Posthumius se prit à maltraiter le fécial; et les Romains, considérant l'outrage comme venant d'un Samnite, s'en firent un prétexte pour une rupture nouvelle (1). La victoire favorisa les parjures; Pontius, si vénéré parmi ses compatriotes, que, même après l'erreur de sa clémence, ils ne lui avaient retiré ni leur confiance ni le commandement de l'armée, fut défait et conduit à Rome; et lui qui n'avait pas voulu que l'armée prisonnière fût passée au fil de l'épée, lui qui avait empêché que l'on maltraitât les fils répudiés de Rome malgré leur parjure, y fut lâchement et légalement livré au bourreau.

Les Romains profitent de deux années de trêve pour faire rentrer leurs colonies dans le devoir. Les révoltés sont égorgés en présence du peuple, pour servir d'exemple à l'avenir, rien n'étant plus important que d'assurer la tranquillité des colons. Leurs établissements une fois affermis dans la Campanie, ils enveloppent les Samnites dans un vaste filet. Ceux-ci, ne se trouvant plus assez forts pour lutter d'égal à égal contre ces conquérants qui avaient encore grandi, appelèrent à leur aide la confédération étrusque.

313.  
Guerre contre  
les Étrusques.

Cette puissance avait été réduite, par les Samnites et par les Gaulois, à se renfermer dans ses anciennes limites; mais la population y surabondait; l'agriculture et l'industrie, également florissantes, étaient pour les villes des sources inépuisables de richesse. Elle fit trêve au commerce et aux arts pour secourir ses anciens

(1) En admettant qu'une fiction légale pût jamais donner à une iniquité le caractère de la justice, au cas présent, l'apparence même du droit faisait défaut aux Romains. En effet, le *jus exulandi* était en vigueur entre eux et les Samnites.

ennemis contre les nouveaux, plus menaçants que ne l'avaient été les Ligures, les Samnites et les Gaulois. Mais les Romains avaient à leur tête Fabius, surnommé Maximus par les patriciens, parce qu'il avait relégué dans les quatre tribus la populace qu'Appius Claudius avait disséminée dans toutes : ils avaient aussi pour chefs Rullianus, Curius Dentatus, qui ne voulait pas posséder d'or, mais commander à qui en avait; Papirius Cursor, l'Achille romain, celui qu'ils auraient opposé à Alexandre le Grand, s'il eût tourné ses armes contre l'Italie (1); Décius enfin, qui devait se dévouer aux dieux infernaux. Les trois villes les plus belli-

312.

(1) C'est ce que pense Tite-Live (IX, 17 et 18), qui demande quel aurait été le résultat de la guerre, si Alexandre fût venu attaquer les Romains. L'orgueil national, qui respire dans chaque ligne de cet écrivain, se manifeste surtout dans ce passage, l'un de ceux, fort rares du reste, où il porte ses regards hors de l'enceinte de Rome. La réponse qu'il fait à cette question est dictée sans doute par le patriotisme; mais combien il montre peu d'exactitude dans ses aperçus! Il dit d'abord que le nom d'Alexandre était inconnu à Rome. Toute personne sensée croira au contraire que le nom et les expéditions d'Alexandre furent le sujet non-seulement des entretiens des curieux, mais encore des appréhensions des hommes d'État dans toute l'Italie. Nous savons d'ailleurs historiquement que les Tarentins eurent à combattre Alexandre, roi d'Épire, oncle du conquérant macédonien, et que les Romains eux-mêmes s'allièrent avec ce roi d'Épire contre les Samnites. Le vainqueur de Darius reçut dans Babylone des hommages des Carthaginois, des Ibères, des Celtes, des Éthiopiens, des Scythes, tant son nom était répandu et redouté au loin. Arrien nous atteste de plus que les Lucaniens, les Bruttians, les Tyrrhènes, envoyèrent le complimenter. Les Lucaniens et les Bruttians devaient craindre en effet qu'Alexandre ne songeât quelque jour à venger son oncle, et il leur importait de se concilier ses bonnes grâces. Qui sait même si les Romains n'étaient pas désignés sous la domination de Tyrrhènes par les historiens chez lesquels Arrien a puisé? En effet, Clitarque, qui écrivait peu de temps après la mort du héros macédonien, dit positivement que les Romains envoyèrent une ambassade à Alexandre; et Plin (*Hist. nat.*, III, 9) cite cet historien sans lui opposer le moindre doute.

Que serait-il arrivé si Alexandre, vainqueur de l'Orient, se fût dirigé contre l'Italie? C'est un de ces problèmes insolubles comme tous ceux auxquels le temps ou le hasard mêlent des éléments que ne saurait pénétrer la prévoyance humaine. Mais qui sait s'il se serait contenté en Italie d'une suprématie pareille à celle qu'il exerçait en Grèce, et si, de leur côté, les Romains et les Samnites auraient voulu s'y résigner? Il est facile de dire que les héros du Latium eussent coûté bien autrement de peine à vaincre que les hordes de Darius; mais l'histoire nous montre qu'Alexandre n'eut pas seulement affaire à des nations vaincues par la mollesse avant de l'être par les armes. Il aurait transporté en Italie, indépendamment de ses trente mille Macédoniens, toutes les phalanges qu'il aurait voulu acheter avec les trésors de l'Asie, les meilleurs soldats de fortune, tout ce que l'Afrique et l'Espagne comptaient de plus vaillants guerriers. Ne fût-il même venu qu'avec les seuls Macédoniens, Tite-Live aurait pu se

queuses de l'Étrurie, Pérouse, Arrétium (1), Cortone, demandèrent une trêve de trente ans. Les autres, bien que déjà désarmées, bien que dans les assemblées communes tenues à Vulsinies dans le temple de la déesse Voltumna elles fussent en dissidence d'opinion et dès lors affaiblies, déployèrent tant d'énergie, qu'on peut avoir une idée de la force immense de cette confédération à son origine. Elles renouvelèrent le pacte sacré, coutume nationale par suite de laquelle chaque guerrier choisissait un frère d'armes; ils se surveillaient l'un l'autre, et se croyaient infâmes à jamais s'ils s'abandonnaient. Les Étrusques furent vaincus, mais ils se rallièrent dans la forêt Ciminenne, aussi épaisse que la forêt Hercynienne dans la Germanie. Puis il y eut entre les deux partis des alternatives de victoires et de défaites; mais enfin, malgré des prodiges de valeur, les Étrusques succombèrent près du lac de Vadimon pour ne plus se relever.

C'en fut fait alors de l'indépendance étrusque : l'aristocratie sut se concilier les vainqueurs, les aruspices se firent l'instrument de la grandeur romaine, et le nom d'alliés italiens servit de masque à la servitude. Ils conservèrent, il est vrai, leurs gouvernements municipaux, continuèrent à cultiver les arts, à faire des vases, à couler le bronze, à se hasarder sur la mer; mais l'instant vint où les propriétaires furent réduits à la condition de fermiers, et où l'esprit italique fut étouffé dans des flots de sang.

La nation la plus importante de la Péninsule une fois domptée, l'heureuse Rome, qui s'était déjà acquis un nom redoutable dans les guerres précédentes, en concentra sur elle la gloire et la puissance. Les Samnites espèrent encore prendre leur revanche, ils réunissent deux nombreuses armées, et les perdent. Alors, se voyant abandonnés par les Campaniens, par les Éques, par les Herniques subjugués, et entourés de colonies romaines, ils descendent au milieu des Étrusques, les excitent à se soulever de nouveau, et forment avec eux, avec les Ombriens, avec les hordes de Gaulois venues récemment de l'autre côté des Alpes, une ligue formidable, qui pourtant est vaincue à Sentinum. Les Étrusques obtiennent la paix, mais non pas les Samnites. Ils ont donc recours, pour défendre le dernier reste de la liberté italique, aux dieux de la patrie. Réunis à Aquilonie, ils entourent de toile un

rappeler Pyrrhus, qui, avec moins de forces et moins de génie, mit à deux doigts de sa perte la future métropole du monde.

(1) Cette ville étrusque d'Arrétium (*Arezzo*) fournit de quoi armer et nourrir l'armée avec laquelle Scipion termina la seconde guerre punique.

es  
in  
et  
eu  
s'i  
m  
de

fid  
la  
res  
da  
ve  
De  
la  
qu  
lag

lou  
dar  
tue  
d'a  
ent  
con  
brû  
cer  
par  
de  
un  
dan  
l'ho  
dix

(1)  
(2)  
(3)  
fait  
n'étr  
(4)

espace de vingt pieds carrés ; après avoir sacrifié les victimes, ils introduisent, l'un après l'autre, leurs guerriers dans cette enceinte, et leur font prononcer devant l'autel d'horribles imprécations sur eux-mêmes et sur les leurs, s'ils venaient à prendre la fuite, ou s'ils ne tuaient pas ceux qui fuiraient. Quiconque refuse le serment est égorgé par des soldats qui se tiennent l'épée nue autour de l'autel.

Ils formèrent ainsi une armée de trente mille hommes, qui, fidèles à leur serment, périrent jusqu'au dernier ; et c'est ainsi que la guerre finit après avoir duré cinquante-quatre ans. Le pays resta dépeuplé ; les Samnites qui avaient survécu se réfugièrent dans les Apennins. L'année suivante, les Romains, en ayant découvert deux mille dans une caverna, les y firent périr par la fumée. Deux millions et demi de livres de cuivre en barres, produit de la vente des prisonniers, furent portés en triomphe, en même temps que deux mille six cent soixante mares d'argent provenant du pillage des villes et des campagnes.

### ÉPILOGUE.

Ici se termine l'époque héroïque de Rome, époque *plus que toute autre féconde en vertu* (1). Mais quelle vertu ! Brutus condamné à mort ses deux fils, et assiste à leur supplice ; Lucrèce se tue pour un crime qui n'est pas le sien ; Scévola punit sa main d'avoir manqué un assassinat, assassinat approuvé par le sénat tout entier ; Curtius, par superstition, se précipite dans un gouffre, comme les Décius au milieu des rangs ennemis ; un tribun fait brûler vifs ses neuf collègues, parce qu'ils empêchent de remplacer les magistrats (2) ; le sage Cincinnatus déshonore sa vieillesse par un assassinat légal. Les serments sont violés sous la sanction de l'autorité publique ; E. Fabius Gurgès, édile curule, construit un temple à Vénus avec le produit des amendes encourues par les dames romaines pour avoir violé la foi conjugale et manqué à l'honnêteté publique ; dans un temps d'épidémie (3), cent soixante-dix femmes (4), accusées d'avoir empoisonné leurs maris, sont

(1) *Nulla ætas virtute feracior.* TITE-LIVE.

(2) VALÈRE-MAXIME, VI, 3, 2.

(3) Heyne a soutenu (*Opusc.* III) que toutes les pestes de Rome dont il est fait mention jusqu'à celle de Lucius Vérus, dans le deuxième siècle après J. C., n'étaient en réalité que des épidémies.

(4) TITE-LIVE, VIII, 18.

réduites à s'empoisonner elles-mêmes, ou bien un dictateur est élu pour enfoncer le clou sacré dans le temple de Jupiter au Capitole, singulier préservatif contre la peste qu'un rit d'une superstition ridicule, ou qu'un supplice inique et cruel.

La vertu des temps héroïques, c'est l'égoïsme de l'individu et de la classe, ne profitant en rien à la masse du peuple, mis aux abois et décimé par des guerres continuelles, appauvri par l'usure, battu de verges, emprisonné dans les cachots particuliers ; c'est, au lieu de l'intérêt public, la tyrannie d'un petit nombre ; c'est le crime de rébellion imputé à quiconque élève la voix en faveur de la multitude : multitude insolente qui osait demander que chacun fût traité en homme et en citoyen.

La Grèce nous présente le même aspect dans ses nombreuses aristocraties, facilement dégénérées en oligarchies, dont l'unique but était de conserver à tout prix ; de là la chasse aux Hotes, de là le serment prêté d'être toujours hostiles au peuple, et de ne lui donner que des conseils funestes (1). Faits incroyables, s'ils ne s'étaient renouvelés sous nos yeux : à Fribourg, par exemple, où l'on punit comme traîtres des députés qui, dans leur conscience d'honnêtes gens, proposent de rendre aux bourgeois et aux habitants de la campagne les droits qui leur ont été enlevés : à Schwitz, qui prive de leurs franchises ses nouveaux sujets. Aux États-Unis, ce pays de la liberté, c'est un crime que de donner l'instruction aux nègres. Une liberté avec des esclaves, comme est celle-là, peut nous donner une idée (en tenant compte du progrès du temps) de la liberté antique, ramenant tout au profit d'une classe plus ou moins nombreuse de dominateurs.

Et cependant, combien de pas en avant l'humanité n'a-t-elle pas faits jusqu'ici, en s'étendant peu à peu de l'Orient vers l'Occident ! La barrière des castes est abattue ; la philosophie est ramenée du ciel sur la terre ; la science, arrachée aux sanctuaires, est discutée dans les écoles. Alexandre écrit à Aristote : *Je suis fâché que tu aies publié tes livres sur les sciences acroamatiques. En quoi serons-nous supérieurs au reste des hommes, si les sciences que tu m'as enseignées deviennent communes à tous ? J'aimerais bien mieux les surpasser en connaissances élevées qu'en puissance.* Orgueil oriental, qui, en rendant au savoir le plus magni-

(1) Νῦν μὲν ἐνίοις (ὀλιγαρχίαις) ὀμνῶσιν, καὶ τῷ δήμῳ κακόνους ἔσομαι, καὶ βουλεύσω ὅ τι ἂν ἔχω κακόν. Dans quelques oligarchies, on fait ce serment : Je serai toujours ennemi du peuple, et je lui donnerai les conseils les plus nuisibles. ARISTOTE, *Polit.*, V, 8, 19.

lique hommage, s'efforce en vain de retenir un torrent prêt à déborder, et à répandre par mille ruisseaux la vertu et la science.

Ce ne sont plus des multitudes qui s'offrent désormais à la politique, ce sont des hommes. Le citoyen est devenu individu, et peut librement travailler. La subdivision a facilité les moyens de perfectionner l'ouvrage; ce qui faisait le profit de quelques-uns s'est étendu à beaucoup; la concurrence augmente; l'habileté donne des garanties contre les attentats de la force. Rome renonce à la perpétuité des lois et des coutumes, affermie en Orient, essayée à Sparte, et les rajeunit de siècle en siècle.

La religion n'est plus déjà, comme en Orient, une essence infinie qui absorbe et contient tout; mais à Rome, comme en Étrurie et en Grèce, elle parle et gouverne; de sorte que l'activité humaine met à profit les croyances mêmes, et pratique ce qu'elle croit.

Nous ne rencontrerons peut-être pas sur notre chemin une autre époque dans laquelle l'esprit humain ait ainsi marché à pas de géant. Celle-ci a produit les plus grands artistes, les plus grands écrivains, l'éternelle admiration de la postérité. Dans son cours ont été inventées les théories de tous les beaux-arts: d'importantes découvertes ont été faites, étendues ou appliquées. La science de l'homme intérieur s'est développée plus que celle du corps et de la nature; la pensée s'est abandonnée avec confiance à ses propres forces; l'intelligence et la raison ont pris un merveilleux essor.

Mais la pensée grecque, belle et artistique par essence, dont l'intelligence ne se révélait que sous les voiles, les symboles et les formes de la religion, de l'art, de la grâce, devint plus sévère avec Socrate; elle sacrifia alors son ingénuité native pour revêtir les formes de la réflexion, et s'initier aux profondeurs de la science philosophique: Platon allie de la manière la plus remarquable la grâce et l'étude. Vient ensuite Aristote, qui se sépare tout à fait du caractère hellénique pour suivre le sien propre dans les formes élevées et abstraites, pour exposer la pensée privée de tout ornement, et dans la forme où elle est conçue. Mais la Grèce, maintenant qu'elle a dépassé ses limites, perd beaucoup de sa nature harmonique; hors d'état de soutenir le poids du monde, elle succombe à la peine, pour donner place à une société nouvelle, qui, plus riche d'éléments septentrionaux, laisse la force et l'activité se développer sans entraves.

Ces progrès se font remarquer autour de la Méditerranée, dans

la chaîne des établissements phéniciens, s'échelonnant de la Syrie à Cadix, et dans les deux Grèces avec leurs colonies. Les arts et la civilisation doivent aux Phéniciens de se répandre de la mer Caspienne à la Gaule et à l'Espagne. L'Afrique occidentale et l'Éthiopie sont en relation avec Carthage, Cyrène et Tyr ; l'Égypte n'est plus inaccessible ; les Grecs de la Sicile et de l'Italie, les Étrusques, les Romains, parcourent la Méditerranée ; Marseille fait le commerce des Gaules ; Gadès, celui des côtes d'Espagne ; Corinthe et Athènes peuplent de colonies les côtes de la mer Égée et de la mer Noire ; les conquêtes rapprochent les peuples de l'Asie : tout annonce que l'antiquité, dans laquelle chaque nation avait accompli isolément sa civilisation, est prête à disparaître, et que la diversité absolue des formes politiques va cesser au moment où les Macédoniens et les Romains en font prévaloir une seule sur tant de peuples vaincus. Jusqu'ici chacun d'eux s'est trouvé à son poste : dorénavant ils seront placés dans celui où les poussera l'épée.

Où l'épée ! puisque, de même que la mer, qui semblerait devoir être une barrière entre les nations, les rapproche au contraire, ainsi la terrible nécessité de la guerre opère le mélange des peuples, et les aide dans leur marche à travers le sang.

La plupart des autres nations restaient étrangères à cette impulsion. Les Indiens conservaient leur constitution immobile. Un peuple différent d'eux, nègre peut-être, habitait l'île de Taprobane ou Ceylan. L'Arabie demeurait partagée entre de petits scheiks, qui la gouvernaient patriarcalement, et dont les noms, s'il le fallait, pourraient être recueillis dans des traditions postérieures. L'isthme caucasien, entre la mer Noire et la mer Caspienne, avait presque les mêmes habitants qu'aujourd'hui. L'Arménie septentrionale, la Géorgie, l'Albanie ne furent pas assujetties par Alexandre. Au nord-est de l'empire perse, qu'il détruisit, se trouvaient à l'écart la Sogdiane et la Transoxiane, habitées peut-être par ceux que les annales chinoises désignent sous le nom de Szou, et dont sont descendus probablement les Afghans, de race indo-germanique. Au nord de la Transoxiane résidaient les Massagètes, c'est-à-dire Gètes lointains, de la même souche que les Gètes européens, les Parthes et les Alains. Au centre de l'Asie erraient les tribus des Turcs, appelés par les Chinois Hian-Yioun, ayant au nord les nations samoyèdes, près desquelles habitaient les ancêtres des Mongols actuels et des Toungouses. La Chine gisait ignorée dans le funeste excès du gouvernement patriarcal, pour qui l'in-

divid  
à l'É  
No  
ples  
degré  
les v  
rupti  
imm  
dedi  
tituti  
au n  
core  
sion  
les p  
embl  
pour  
raill  
victi  
le fil  
les cl  
de M  
des c  
ques  
cet é  
souff  
plebe  
une  
tière  
tisser  
l'ave  
mités  
butte  
conti

dividu n'est rien par rapport à la famille, ni celle-ci par rapport à l'État.

Nous ne pouvons nous former une idée des mœurs de ces peuples qu'en les comparant à d'autres peuples parvenus à un égal degré de civilisation. Mais dans quelque lieu qu'aient pénétré les voyageurs et les historiens, ils ont aperçu une immense corruption répandue sur la descendance égarée d'Adam. Si Carthage immole des victimes, il n'y a pas à s'étonner qu'en Afrique, à peu de distance de Cyrène, ville grecque, les Nasamons eussent la prostitution en honneur, et que les Atarantes maudissent le soleil. Ainsi au nord de la Grèce, dans le voisinage de la Thrace, remplie encore des chants d'Orphée, la naissance d'un enfant est une occasion de deuil public. En Europe, au delà du Danube, on égorge les prisonniers pour rafraîchir de leur sang la rouille d'une épée, emblème du dieu des combats; on arrache les yeux des esclaves pour qu'ils travaillent avec plus d'assiduité; on égorge, aux funérailles du roi, sa femme et ses serviteurs; on immole cinquante victimes humaines à l'anniversaire de sa mort. Chez les Issédons, le fils, quand son père vient à mourir, en sert, dans un banquet, les chairs à ses parents avec celles d'animaux. Près de la colonie de Marseille, on apaise la colère des dieux en livrant aux flammes des colosses d'osier remplis de bêtes et d'hommes vivants. Quelques-unes de ces nations sont restées depuis lors plongées dans cet état de dégradation; d'autres se sont relevées à travers mille souffrances, en suivant la route que nous avons vu conduire la plebe romaine à la conquête de l'égalité des droits. Cette égalité une fois recouvrée dans sa plénitude et dans sa signification entière ne saurait plus se perdre: les temps d'esclavage et d'abrutissement ne pourront plus reparaitre, car l'histoire atteste que l'avenir n'est jamais la répétition du passé, et au milieu des calamités auxquelles la société comme l'individu sont sans cesse en butte, elle nous récrée, elle nous console par l'espoir d'un progrès continu.

le  
s'il  
Qu  
qu  
l  
fai  
si  
*Tr*  
*K*  
liat  
bu  
nor  
« l  
« t  
« t  
« l  
s  
ou  
qu'  
Ce  
étr  
ses  
N  
ses  
apr  
roi  
ann

(

---

## NOTES ADDITIONNELLES

### DU LIVRE III.

---

A. Page 261.

#### TRADITIONS ORIENTALES SUR ALEXANDRE.

Les mille fables répandues sur Alexandre le Grand suffiraient pour le faire considérer comme un mythe par certains critiques modernes, s'il avait vécu dans un temps où les historiens eussent été plus rares. Quinte-Curce peut fournir plus d'un échantillon de ces fables pour peu qu'on veuille le consulter (1).

Il semblait que l'impulsion imprimée aux études orientales pût faire espérer quelque nouvelle découverte au sujet d'un personnage si plein de vie dans les traditions de l'Asie. Nous trouvons dans les *Transactions of the Royal Society of literature of the United-Kingdom*, t. I, 2<sup>e</sup> partie (Londres, 1829), un discours de sir William Ouseley, qui avait précisément entrepris des recherches dans ce but, mais qui, faute d'apercevoir des chances de succès, a dû y renoncer. « A peu d'exceptions près, dit-il, toutes les anecdotes qui dans « les contes arabes ou persans, peuvent être considérées comme his- « toriques au sujet du héros macédonien, sont empruntées aux au- « teurs grecs et latins. Tout ce qui présente de l'extravagant ou du fa- « bleux me paraît enfanté par l'imagination orientale. »

Souvent aussi les Orientaux confondent Alexandre Douk-Korneïn, ou l'*homme aux deux cornes*, dont parle le Koran, peut-être parce qu'ils l'ont vu sur des médailles représenté avec les cornes d'Ammon. Ce héros accompli, dans de longs et insipides romans, des exploits étranges et merveilleux, dignes des Mille et une Nuits; il commence ses lettres par la formule d'un pieux musulman.

Nous avons déjà vu (livre III, page 12) que, selon les historiens perses, Alexandre est un frère de Darab II. Darab I<sup>er</sup>, monté sur le trône après de pénibles épreuves, eut la guerre avec Fikous (Philippe), roi des Grecs; il le vainquit, et l'ayant obligé de lui payer un tribut annuel de quarante mille œufs, ou pièces d'or de cette forme, il de-

(1) Par exemple, V, 2; VII, 5 et 10; VIII, 3, etc., etc.

manda et obtint sa fille en mariage. Mais, quoiqu'elle fût des plus belles de la Grèce, il lui trouva la première nuit une odeur si fétide, qu'il la renvoya à son père, enceinte d'un fils, qui fut ensuite Ascander ou Alexandre. Celui-ci, devenu grand, refusa le tribut à Darab II (Darius), son frère germain, qui envoya le lui demander. Ascander répondit que les oiseaux qui avaient pondu les œufs réclamés s'étaient envolés dans un autre monde. Afin de soutenir son refus, il se mit en marche avec une armée, entra en Asie, et vainquit Darius dans une bataille. Celui-ci, en mourant, trahi par ses généraux, pria Ascander de punir ses meurtriers, d'épouser sa fille Rusceng (Roxane), et de ne pas confier à des étrangers le gouvernement des provinces de l'empire.

Tel est le récit de Mirkhond. Un autre auteur (1) ajoute qu'Ascander en agit ainsi, et même d'après le conseil d'Aristote, son premier vizir.

Il est facile jusqu'ici de juger que les écrivains orientaux ont puisé à une source grecque; mais on trouve chez eux certains faits ignorés des classiques. Ainsi Alexandre, interrogé pourquoi il honorait plus son maître que son père, répondit: « Parce que mon père me fit descendre du ciel en terre, tandis que les enseignements de mon maître m'élèvent de la terre au ciel (2). »

Il dit à un conseiller qui avait été longtemps à son service: « Je ne suis pas content de toi; je sais que je suis un homme et sujet à l'erreur, et pourtant tu ne m'as jamais repris. Si tu ne t'en aperçois pas, ton ignorance te rend indigne du poste que tu occupes; si tu t'en aperçois, ton silence est une véritable trahison (3).

Quelques-uns s'étonnaient qu'il eût, aussi jeune, acquis un aussi vaste empire, et, plus encore, qu'il eût su le conserver. Alors Alexandre dit: « J'y suis parvenu en observant deux maximes: Traiter si bien mes ennemis qu'ils trouvent leur intérêt à m'avoir pour ami, et à traiter mes amis de manière à les attacher doublement à mon service. »

Il fit passer d'un poste élevé à un emploi inférieur un courtisan qu'il voulait mettre à l'épreuve. Après un certain temps, il s'enquit de lui s'il s'y plaisait, et comment il s'en tirait. « Très-bien, répondit le courtisan; car ce n'est pas l'emploi qui honore l'homme, mais bien l'homme qui honore l'emploi, quand il y montre de la probité et du jugement. » Alexandre, satisfait de cette réponse, lui rendit son ancien emploi et lui fit un riche présent (4).

Mirkhond raconte qu'un homme mal vêtu présenta à Alexandre une requête bien rédigée, et que le prince, en ayant admiré le style

(1) SAHBA AL CASVINI, dans *Lebtarikh*.

(2) VIT. RABIALAKIAR.

(3) HAFÉZ, dans le *Baharistan*.

(4) MOIANNALI, dans Herbelot, art. *Ascander*.

et les pensées, lui dit, après l'avoir toisé de la tête aux pieds : « Si tu l'étais offert devant moi avec un habillement aussi décent que celui dont tu revêts tes pensées, ta présence m'eût été plus agréable. » Le suppliant répondit aussitôt : « La nature a donné à votre serviteur l'habileté de style dont vous faites l'éloge; c'est à vous, dont la générosité est connue de tous, qu'il appartient de me donner un vêtement digne de paraître devant vous. » Cette réponse juste et modérée plut à Alexandre, qui non-seulement lui fit don d'un vêtement magnifique, mais y joignit encore une somme considérable.

Le récit que fait Farez, dans le *Baharistan*, contient un fait analogue. Il raconte qu'Alexandre, s'étant rendu maître d'une ville, l'abandonnait à la fureur des soldats, quand les courtisans lui dirent qu'un illustre philosophe y avait sa demeure. Il le lit venir, et, trouvant que son aspect ne répondait pas à sa réputation, il se tourna vers ses courtisans en leur demandant : « Qu'est-ce que vous m'avez amené là ? » Le philosophe piqué improvisa alors ces vers :

« O prince, dont l'intelligence n'égale pas la renommée,

« Pourquoi mon aspect t'inspire-t-il du mépris pour ma personne ?

« Ne sais-tu pas que notre corps n'est que l'enveloppe d'une âme invisible ?

« Pourquoi juges-tu du fil d'une épée rien qu'à en voir le fourreau ? »

Et il ajouta en prose : « On peut dire, d'un homme privé de vertu, que son corps est une prison si désagréable à l'âme, que toute autre réclusion lui semble liberté. Le méchant éprouve de continuel tourments, et il n'est besoin, pour le punir, de gardes ni de bourreaux; car sa peau lui forme une prison dont il voudrait vainement sortir. »

Puis : « Rien n'est plus déraisonnable que d'envier aux autres les dons que leur accorda la nature. Le sein de l'envieux est toujours plein de dépit contre le Créateur; il croit que tout ce que les autres possèdent a été mal partagé, et désire ce qui ne lui est pas échu. Comme c'est la coutume des envieux de blâmer celui qui gouverne le monde avec une sagesse infinie, la bouche qui murmure ainsi contre la Providence ne mérite d'autre réponse que d'être remplie de terre. Un homme de ce caractère s'écrie, à tout ce qui arrive d'heureux à son voisin : Pourquoi celui-ci doit-il avoir plus que moi ? »

Il s'arrêta à ces mots; et Alexandre, qui admirait également son courage et sa sagesse, lui ordonna de continuer, en approuvant ce qu'il avait dit. Il reprit donc : « Le sage fait part de ses richesses à ses amis, tant qu'il jouit de la vie. L'avare accumule follement des trésors pour ses ennemis. Les railleries que les grands font des peccés rapetissent les grands eux-mêmes, et dispensent les autres des

« égards qu'ils leur doivent. Celui qui se fatigue à battre ceux qui « n'oseraient pas lui rendre les coups, sera facilement battu quand « Il trouvera qui ose lui résister; et celui qui passe les autres au fil « de l'épée sentira un jour combien c'est un traitement injuste et « douloureux. »

Alexandre, frappé de ce discours, pardonna aux citoyens qu'il avait condamnés à mort, et récompensa le philosophe du conseil qu'il lui avait donné.

L'auteur du *Nichartlisan* rapporte qu'un rebelle fameux ayant été amené à Alexandre, il lui fit rendre la liberté. Un favori lui disant alors : « Si j'étais à votre place, je n'aurais pas usé de clémence envers lui ! » Alexandre repartit : « Et moi, je lui ai pardonné parce que je ne suis pas à la tienne. » C'est la réponse faite à Parménion.

Au moment de mourir, il écrivit à sa mère : « Ton fils, après avoir « compté quelques instants de vie, va devenir la proie de la mort : il « s'évanouit comme un éclair, et ne laisse après lui qu'un sujet d'en- « tretien aux générations futures (1). »

Des écrivains appartenant à d'autres pays de l'Orient ont aussi mêlé diverses fables à l'histoire d'Alexandre. Jean Malala, auteur d'une histoire des empereurs de Constantinople, bien qu'il s'en tienne le plus souvent aux récits des écrivains grecs, y joint quelques anecdotes qui sont évidemment d'origine orientale. Alexandre avait coutume, dit-il, dans le cours de ses expéditions, d'accompagner incognito les ambassadeurs qu'il envoyait aux diverses cours, afin de faciliter ses desseins, en observant par lui-même. Candace, reine d'Éthiopie, en ayant été informée, et sachant qu'Alexandre était de petite taille, qu'il avait les dents larges et quelques-unes excédant la lèvre, un œil gris et l'autre noir, s'écria, lorsqu'il parut devant elle : « O Alexan- « dre, tu es plus vaillant que tous les autres hommes; mais une femme « t'a vaincu en habileté. »

Ce qui lui valut cette réponse : « A cause de cela, je prends sous ma « protection toi et tes sujets, comme récompense de ta supériorité, et « je désire devenir ton époux. » Candace accepta (2).

Le célèbre historien arabe Abul-Faradj dit : « *Secander ben Filu- « kuf* régna six ans après la mort de Darius, et six avant. Il subjuga « beaucoup de nations, étendit son empire jusqu'aux Indes et aux fron- « tières de la Chine. Il s'appelait aussi *Doul-Kornetin*, c'est-à-dire à « deux cornes, à cause de sa puissance, qui s'étendait de l'orient à « l'occident. Il vainquit trente-cinq rois, fonda douze cités. . . . « De retour de l'Inde, il mourut empoisonné à Babylone; il fut trans- « porté, dans un cercueil d'or, sur les épaules de nobles et de rois « jusqu'à Alexandrie, où il fut enseveli. Secander construisit la mu-

(1) D'HERBELOT, art. *Ascander*.

(2) J. MALALA, *Χρονολογία*, p. 249.

« raille Jajui, en pierre et en fer. On fit couler le fer, à l'aide du feu,  
 « entre les pierres, donc chacune avait douze coudees de long sur  
 « huit de large. Quand cette muraille fut achevée, elle s'étendit jus-  
 « qu'à l'endroit appelé Babo et Abwah, d'où elle fut continuée par-dessus  
 « les montagnes jusqu'à la mer des Grecs. Plusieurs rois de Perse,  
 « afin de garantir leurs États des invasions des Turcs, cherchèrent  
 « à quel endroit elle commençait ; mais en vain. Quand Zazdegerd le dé-  
 « couvrit, il la continua ; mais elle ne fut achevée que par Chorroés  
 « Nuslierwan, etc., etc. »

Cette muraille est une autre fable orientale. Elle passe pour avoir été bâtie pour repousser la nation de Gog et Magog, composée d'hommes à tête de chien qui s'efforcent continuellement de la percer en la léchant. Ils y parviendront avant le jour du jugement dernier, et alors ils causeront d'immenses dommages sur la terre.

On trouve aussi dans le Talmud un apologue relatif au fils de Philippe :

« Alexandre, poursuivant son chemin au milieu de déserts stériles  
 « et de terrains incultes, arriva près d'un ruisseau dont l'onde s'é-  
 « coulait doucement entre deux frais rivages. Sa surface, qu'aucun  
 « souffle ne venait rider, était l'image du contentement, et semblait dire  
 « en son langage muet : *Voici l'asile du repos et de la paix.* Tout  
 « était calme, et l'on n'entendait rien que le murmure des eaux, qui  
 « semblaient répéter à l'oreille du voyageur fatigué : *Viens prendre*  
 « *ta part des bienfaits de la nature,* et se plaindre qu'une telle in-  
 « vitation fût vaine. Cette scène aurait suggéré mille réflexions à une  
 « âme contemplative : mais comment aurait-elle pu flatter celle d'A-  
 « lexandre, tout plein d'ambitieux projets de conquêtes, et dont les  
 « oreilles s'étaient familiarisées au bruit des armes, aux gémisse-  
 « ments des mourants ? Alexandre continua sa route. Cependant,  
 « épuisé de faim et de fatigue, il fut bientôt obligé de s'arrêter. S'é-  
 « tant assis sur le bord du ruisseau, il aspira quelques gouttes de  
 « son eau, qui lui parut très-fraîche et d'une saveur exquise. Il se fit  
 « alors servir des poissons salés, dont il avait provision, et les plon-  
 « gea dans l'eau, pour tempérer l'âcreté excessive de leur goût. Mais  
 « quelle fut sa surprise en trouvant qu'ils exhalaient une douce sen-  
 « teur ! *Certainement,* dit-il, *ce ruisseau, doué d'une si rare vertu,*  
 « *doit prendre sa source dans quelque riche et fortuné pays ;*  
 « *cherchons-le.* Remontant donc le cours de l'eau, Alexandre parvint  
 « aux portes du Paradis. Elles étaient fermées : il frappa et demanda  
 « l'entrée avec sa fougue ordinaire. *Tu ne peux être admis,* lui cria  
 « une voix de l'intérieur ; *c'est ici la porte du Seigneur.*

« *Je suis le seigneur, le seigneur de la terre,* repartit l'impatient  
 « *monarque ; je suis Alexandre le conquérant : que tardez-vous à*  
 « *m'ouvrir ?*

« *Non,* lui répondit-on ; *l'on ne connaît ici d'autre conquérant*

« *que celui qui dompte ses passions : les justes seuls peuvent entrer*  
« *ici.*

« Alexandre chercha en vain à forcer le séjour des bienheureux.  
« Ni menaces ni prières n'eurent d'effet. Voyant tous ses efforts inu-  
« tiles, il se tourna vers le gardien du Paradis, et lui dit : *Tu sais*  
« *que je suis un grand roi, qui reçois l'hommage des nations ; si*  
« *pourtant tu ne veux pas me laisser entrer, donne-moi au moins*  
« *quelque chose qui prouve au monde que je suis venu jusqu'ici,*  
« *où aucun mortel ne m'a précédé.*

« *Voilà, insensé, lui répondit le gardien du Paradis, voilà une*  
« *chose qui pourra guérir les maux de ton âme. Un regard que*  
« *tu y jetteras t'enseignera plus de sagesse que tu n'en as appris*  
« *jusqu'ici de tes anciens maîtres : poursuis maintenant ton che-*  
« *min.*

« Alexandre prit avec avidité ce qu'on lui donnait, et retourna à  
« sa tente : mais que devint-il lorsque, en examinant le don, il recon-  
« nut que ce n'était rien autre chose qu'un morceau de tête de  
« mort !

« *Voilà donc, s'écria-t-il, le beau présent que l'on fait aux rois*  
« *et aux héros ? Voilà donc le fruit de tant de travaux, de périls,*  
« *d'inquiétudes ?*

« Furieux et trompé dans ses espérances, il jeta au loin ce reste  
« misérable d'une dépouille mortelle.

« *Grand roi, dit un sage qui était présent, ne dédaigne pas ce*  
« *don : quelque méprisable qu'il paraisse à tes yeux, il possède des*  
« *vertus extraordinaires, comme tu peux t'en assurer, si tu le*  
« *pèses avec de l'or et avec de l'argent.*

« Alexandre ordonna d'en faire l'épreuve : on apporta une balance ;  
« le débris humain fut mis dans un bassin ; l'or dans l'autre, et à la  
« grande surprise de tous, l'os fit abaisser son bassin. On ajouta d'au-  
« tre métal, et toujours l'or fut plus léger ; plus même on mettait d'or  
« dans le bassin, plus ce bassin s'élevait.

« *Il est bien étonnant, dit Alexandre, qu'une si petite quantité*  
« *de matière l'emporte sur tant d'or. Il n'est donc aucun contre-*  
« *poids qui suffise à rétablir l'équilibre ?*

« *Si fait, répondit le sage, peu de chose suffit ; et prenant un peu*  
« *de terre, il en couvrit l'os dont le bassin se leva aussitôt.*

« *Voilà quelque chose d'extraordinaire, s'écria Alexandre ;*  
« *pourrais-tu m'expliquer un pareil phénomène ?*

« *Grand roi, lui répondit le sage, ce fragment d'os est celui qui*  
« *renferme l'œil humain, qui, bien que limité dans son volume,*  
« *est illimité dans ses désirs. Plus il a, plus il voudrait avoir. Ni*  
« *or, ni argent, ni autre richesse terrestre ne saurait le satisfaire ;*  
« *mais lorsque, descendu une fois dans la tombe, il est recouvert*  
« *de terre, il y a là une limite à son avide ambition.*

## B. Page 468.

## HISTORIENS ROMAINS.

Les sources de l'histoire romaine primitive sont :

- I. Les grandes annales;
- II. Les actes publics;
- III. Les livres des magistrats;
- IV. Les *Libri lintei*, qui peut-être ne font qu'un avec précédents;
- V. Les mémoires des familles censoriales, qui peut-être se confondent aussi avec quelqu'une des précédentes catégories.

Il ne faut pas oublier certaines fêtes nationales, telles que les *Palilia*, en l'honneur de Palès, qui se célébraient le 21 avril, jour anniversaire de la fondation de Rome. Denys d'Halicarnasse conjecture qu'elles précédèrent la fondation de Rome, et que leur jour fut choisi, comme heureux, pour inaugurer la nouvelle cité; à moins qu'elles n'aient pris naissance avec la ville elle-même, pour l'inauguration de laquelle on crut qu'il serait profitable d'invoquer les divinités pastorales en même temps que les autres. Plutarque affirme qu'elles étaient célébrées antérieurement dans le Latium. Quoi qu'il en soit, c'est là un nouvel exemple de l'habitude qu'avaient les anciens, d'unir les événements historiques aux légendes hiéroglyphiques, astronomiques et agraires: en effet, le 21 avril est le lendemain du jour où le soleil entre dans le signe du Taureau, animal révérent en Italie comme en tant d'autres pays, et quand le printemps renouvelle l'aspect de la nature. D'autres fêtes encore rappelaient des faits de l'ancienne Rome; mais il pourrait se faire, ou qu'on y eût appliqué les légendes traditionnelles, ou que celles-ci en eussent altéré le sens primitif. Ainsi, à Milan, on fête le 13 avril la venue de saint Barnabé, et l'on expose une croix que l'on dit avoir été plantée par lui; cependant une critique plus saine semble exclure la prédication de cet apôtre dans la Gaule Cisalpine.

De plus, chaque année le premier magistrat, consul ou dictateur, enfonçait un clou dans le temple, pour indiquer le temps selon les uns, dans un but religieux selon d'autres. En cas de peste, on créait un dictateur exprès pour planter ce clou: *dictator, clavi figendi causa*.

Cet usage annoncerait que l'on ne savait pas écrire, ou que l'on écrivait peu: l'histoire de ces premiers temps n'aurait donc pu nous être transmise avec les particularités racontées par certains écrivains; eux-mêmes, après nous avoir donné comme positifs beaucoup de faits dans tous leurs détails, se montrent pleins d'hésitation et d'obscurité en ce qui concerne les événements d'une importance capitale. Tite-Live, dont Niebuhr dit qu'il ne connut pas le doute, en laisse paraître à plusieurs reprises pour ce qui touche aux commencements de l'histoire romaine.

Il existait au Capitole certains documents publics gravés sur pierre.

que l'on ne pouvait lire ; et Polybe eut peine à comprendre le sens de plusieurs d'entre eux, ignorés des historiens latins. La prise de Rome par les Gaulois causa la ruine de tout ce qui était antérieur à cet événement. Les annales des pontifes y périrent en grande partie ; le reste était secret, et le sénat ne commença à dresser procès-verbal de ses actes que sous Jules César.

Les historiens avaient donc fort peu de sources où ils pussent puiser ; aussi ne parut-il aucun historien avant Caton. Les premiers à s'occuper de l'histoire romaine furent quelques-uns de ces Grecs salariés comme instituteurs dans les maisons patriciennes, plus désireux de donner de l'éclat à celles-ci que de rechercher la vérité. Les deux plus illustres, Denys d'Halicarnasse et Polybe, laissent voir qu'ils n'ont aucune foi dans les écrivains qui précèdent.

Il n'y a donc pas à s'étonner quand l'on trouve tant de contradictions entre les uns et les autres ; à tel point qu'on ne peut savoir avec certitude ni l'époque de la fondation de Rome, ni quel en fut le fondateur, ni quels étaient ses premiers habitants, ni comment furent créés les comices par tribus, ni si Porsenna se rendit maître de la ville, ni si les Gaulois la détruisirent.

M. Michelet, dans une note de son *Histoire romaine*, exprime une grande exactitude les divers passages des auteurs qui confirment nos assertions. En résumé, nous trouvons que les documents de l'histoire romaine primitive, quels qu'ils fussent, ont péri dans l'incendie de Rome par les Gaulois ; qu'il ne survécut que le souvenir de certains chants nationaux (non pas une épopée régulière), dans lesquels un fond de vérité avait été, comme toujours embelli par l'imagination. Il était d'usage, avant Caton, de les chanter dans les banquets ; c'est pourquoi Cicéron, dans les *Tusculanes* (IV, 2), fait dire à Caton : *Morem apud majores hunc epularum fuisse, ut deinceps qui acubarent, canerent ad tibiam clarorum virorum laudes atque virtutes* ; et Varron (dans Nonius, II, 70 ; *assa voce*) : *Aderant in conviviiis pueri modesti, ut cantarent carmina antiqua, in quibus laudes erant majorum, et assa voce et cum tibia* (1).

Les Grecs furent les premiers à écrire l'histoire sur ces documents oraux, en l'altérant selon leur manière de voir, et en raison de l'éloignement des temps. Quand les Romains se mirent eux-mêmes à écrire, ils sacrifièrent trop souvent la vérité au beau, et presque toujours avec intention.

(1) On se servait des mots *assa vox* pour exprimer que la voix n'était pas accompagnée du son d'un instrument. On peut y trouver l'idée du *solo*, ainsi que l'étymologie du mot italien *asso*, et de la phrase *restar in asso*, pour être abandonné, demeurer seul. Dans le même Nonius, Caton dit : *Melos alterum in cantibus est bipartitum, unum quod est in assa voce, alterum quod vocant organicon*.

Les deux auteurs principaux sont Tite-Live et Denys d'Halicarnasse. L'*Histoire* du dernier commence à l'origine de Rome, et va jusqu'à l'époque où Polybe commença la sienne. Les onze premiers livres s'arrêtent à l'année 433 de Rome; le reste est perdu; mais Angelo Mai a publié différents extraits des autres, du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup>.

Il est facile, du reste, de voir que Denys et Tite-Live ne font que compiler sans critique des fables, mal déguisées par la rhétorique de l'un et la haute éloquence de l'autre. Tite-Live avoue de temps en temps qu'il n'a pas de certitude; il raconte souvent sous formes dubitatives, sans pourtant que cela l'empêche d'entrer dans autant de détails que s'il eût réellement entendu et vu. Comme il manque d'auteurs et de la souplesse d'esprit, qui sait s'adapter aux différents temps et aux peuples divers, et du sentiment de l'antiquité, il ne nous offre que l'idéal des vices et des vertus.

Denys d'Halicarnasse trouva, dans ces dernières années, un défenseur énergique dans Petit-Radel (1), qui s'efforça de prouver qu'il fut à la fois bien informé et véridique. Il arriva à Rome peu après la mort de Cicéron, du vivant de Varron, lorsque Caton venait d'écrire son ouvrage sur les Origines de la cité. On voit qu'il a copié les annales des différentes nations et les inscriptions lapidaires de chaque pays, lesquelles, par le motif précisément qu'elles étaient municipales, ne se trouvaient pas altérées par la manie systématique de les faire combiner avec les autres. Ces louanges, fussent-elles méritées, ne pourraient lui attirer la confiance qu'en ce qui concerne le temps des Pélasges et les autres villes italiques; mais, quant à Rome, son penchant à l'exalter est trop évident. Or, comme nous avons déjà établi combien il y avait peu à s'appuyer sur les autorités susmentionnées, conséquemment l'autorité de Denys en demeure d'autant plus infirmée, qu'étant venu le dernier et n'ayant qu'à compiler, il aurait dû mieux examiner les sources.

Plutarque, dans les Vies de Romulus, de Numa, de Coriolan, de Publicola et de Camille, paraît avoir connu des documents ignorés ou négligés par Tite-Live et par Denys; il acquiert donc quelque importance en nous les faisant connaître.

Sur ce sujet, nous recommandons les ouvrages suivants :

HEEREN, *De fontibus et auctoritate Vitarum Plutarchi*, dans les *Commentationes recentiores Societatis scientiarum Göttingæ*; ouvrage imprimé ensuite séparément; Göttingue, 1821;

C. F. LACHMANN, *Commentatio de fontibus Titi Livii in prima Historiarum decade*.

On pourrait nous faire ici cette objection : Comment opposez-vous souvent Tacite et Pline à Tite-Live et à d'autres qui, plus anciens,

(1) Voy. la dissertation imprimée en 1820 dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions.

étaient plus voisins des faits, et dès lors semblent mériter plus de foi ?

Nous répondrons qu'une autre source de l'histoire romaine existait dans les plaques d'airain sur lesquelles on gravait les traités, et dans les boucliers couverts d'inscriptions que l'on suspendait dans les temples. Polybe y prit deux documents très-importants, ignorés de Tite-Live. Au temps de Rome républicaine, l'homme était absorbé dans la vie publique, et le temps lui manquait pour fouiller les archives, exhumer les pierres funéraires, déchiffrer les tables anciennes. Toute l'histoire de cette époque indique, en effet, la plénitude de la vie publique et l'enthousiasme, bien plus que la méditation et l'érudition. Les temps changèrent, et les empereurs encouragèrent les recherches. Suétone nous dit positivement que Vespasien fit reparaitre trois mille tables d'airain qui contenaient des traités, des sénatus-consultes, des plébiscites et des privilèges, remontant jusqu'à l'origine de Rome. *Ipse (Vespasianus) arrearum tabularum tria milia, quæ simul conflagraverant, restituenda suscepit, undique investigatis exemplaribus, instrumentum imperii pulcherrimum ac vetustissimum; quo continebantur pene ad exordio Urbis senatusconsulta, plebiscita de societate, et fœdere, ac privilegio cuicumque concessis* (Vespas., VIII, 12). Tacite et Pline auront pu les consulter, ces tables d'airain, et y trouver, par exemple, le traité honteux avec Porsenna, et bien d'autres choses qui pouvaient certainement modifier l'histoire de Rome primitive, si elle avait été écrite, soit par eux, soit par des hommes de leur caractère et de leur talent.

La vénération pour tout ce qui était antique se glissa dans les esprits au temps de la renaissance des lettres, de manière à influer non-seulement sur la littérature, mais encore sur la législation et sur la vie. Il n'y a donc pas à s'étonner que l'histoire romaine ait été acceptée comme article de foi, et traitée avec cette soumission d'esprit et de jugement à la lettre écrite et transmise, avec cette peur de s'en écarter que l'on avait pour toutes les autres branches de l'enseignement. Émettre un doute sur ce qu'avaient dit un Tite-Live, un Denys, eût paru un scandale, un crime de lèse-antiquité : on devait tout au plus s'occuper de mettre d'accord leurs contradictions, en calculant quelle autorité était d'un plus grand poids. Les critiques du xvi<sup>e</sup> siècle se contentèrent donc d'employer leurs travaux à recueillir tous les fragments de la littérature survivante, propres à éclaircir les antiquités romaines ; tâche pénible qui les immortalisera aux yeux de tous ceux qui ne sauraient sévèrement blâmer un écrivain de n'avoir pas été au delà des idées et de l'érudition de son temps (1).

Il est vrai qu'il se trouva dans le nombre des esprits indépendants

(1) Parmi les Italiens, Paul Manuce, Sigonius, *De antiquo jure Italiae; de antiquo jure provinciarum; de judiciis*, et, plus tard, Gravina, méritent néanmoins des éloges particuliers.

qu  
fro  
le  
Ro  
mo  
fut  
gra  
et u  
cie  
me  
len  
sig  
attu  
des  
P  
sur  
pro  
que  
seu  
ave  
cho  
van  
Bay  
cho  
pit  
pou  
de  
dian  
dan  
rois  
Que  
orig  
de l  
Niel  
P  
eur  
lett  
éla  
une  
prin  
que

(1)  
(2)  
Hay

qui, apercevant les contradictions historiques et les absurdités, affrontèrent le reproche de témérité en les révélant. Lorenzo Valla mit le premier à nu les invraisemblances du récit en ce qui concerne Rome primitive. Après lui le Suisse Glaréanus, ami d'Érasme (1521), montra avec plus de franchise les erreurs de Tite-Live : mais sa voix fut étouffée par l'indignation générale de la tourbe savante. Puis le grand Scaliger et Juste-Lipse vinrent, avec une érudition plus mûre et une belle réputation, élément qui impose tant aux esprits peu soucieux de penser par eux-mêmes, soumettre les historiens à un examen sérieux. Périzonius, professeur à Leyde, le lit avec plus de violence dans ses *Animadversiones* (1685). Il opposa texte à texte ; et signalant le premier la partie qui, dans le récit de Tite-Live, doit être attribuée aux anciens chants nationaux, il sut s'élever de la minutie des détails à des considérations générales et étendues.

Dans son livre, qui est resté classique, même après tant d'autres sur le même sujet, on sentait déjà que l'art de la critique s'associait au progrès des sciences, s'émancipait, et entraînait dans une ère nouvelle : que cessant de regarder les livres avec un respect aveugle, comme la seule étude des érudits, il voulait qu'on se livrât à leur appréciation avec son propre jugement, son sentiment propre et l'expérience des choses du monde. Le sort de Périzonius fut celui de quiconque devance de beaucoup son siècle ; on ne le comprit pas, et il resta ignoré. Bayle, qui, douze ans plus tard, jetait en plaisantant le doute sur des choses beaucoup plus sacrées que la nymphe Égérie et les oies du Capitole, fit peu d'usage des travaux de Périzonius, qu'il appelait pourtant l'*errata* des historiens et des critiques. Bayle suppose que, de même qu'on donnait dans les monastères pour exercice aux étudiants de composer d'idée des vies et des éloges de saints, prises, dans la suite, pour des histoires véritables, l'histoire des premiers rois de Rome fut tout simplement tirée d'exercices de rhétorique : *Que sait-on si la plupart des anciennes fables ne doivent pas leur origine à quelque coutume de faire louer les anciens héros, le jour de leur fête, et de conserver les pièces qui étaient les meilleures* (1) ? Niebuhr revint, plus tard, à la croire déduite des poèmes nationaux.

Parurent ensuite Pouilly (1722) et Louis de Beaufort (2). Tous deux eurent pour adversaire, dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'abbé Sallier. De Beaufort entra dans la lice, non plus en éclaircur, comme ses devanciers, mais de propos délibéré, et avec une habile tactique de guerre : il déversa le scepticisme sur l'histoire primitive de Rome, et la rejeta entièrement au rang des fables poétiques. Son ouvrage, à raison même de la manière piquante dont il est

(1) Dictionnaire critique de Bayle, au mot *Tanaquil*.

(2) *Sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*; la Haye, 1738, 1750.

écrit, eut de la vogue. Les philologues n'étaient plus assez puissants pour faire condamner ce qui était hardi ; l'auteur s'associait si bien à l'œuvre de démolition, alors dans toute sa ferveur, qu'il fut accueilli avec enthousiasme, en dépit de son extrême faiblesse quand parfois il lui arrive de vouloir reconstruire. Les hommes d'esprit le lurent, l'applaudirent, et continuèrent à croire aux sept rois, comme Diderot, qui battait en brèche l'existence de Dieu. Quant aux historiens, ils se remirent de plus belle à raconter avec une foi intrépide l'histoire des premiers temps de Rome.

Montesquieu lui-même, qui s'élève si haut quand Rome prend une physionomie politique, et que l'élément italique lutte et se fond avec l'élément étranger, Montesquieu est en défaut en ce qui touche la connaissance de Rome primitive et de ses antiquités ; les sept rois sont pour lui, comme pour Machiavel, des personnages agissant dans des cours et des cabinets modernes.

Mais avant tous ces travaux de démolition, un Italien, isolé, inconnu, traitant la question sur une plus grande échelle avait démontré que l'histoire romaine, telle qu'elle était comprise alors, était plus incroyable que les fabuleuses chroniques de la Grèce ; car si l'on ne comprend pas ce que celles-ci veulent dire, l'autre répugne à l'ordre de la nature humaine. Ne se contentant pas toutefois d'abattre à la manière française, il avait employé les débris à reconstruire un édifice grandiose.

On a pu s'apercevoir que nous parlons de Vico, qui, dans ses deux *Scienze nuove*, et plus encore dans ses œuvres latines, rechercha dans l'histoire romaine l'idéal de l'humanité, en interpréta les récits comme des symboles, et, partant de ce principe que l'humanité s'organise par elle-même, en suivit la marche dans toutes ses glorieuses conquêtes. Comme il s'agit ici d'un Italien dont les rêves même attestent le génie, nous nous arrêterons un moment à exposer l'ordre de ses idées au sujet des premiers temps de Rome.

« Ces hommes infiniment supérieurs aux autres hommes ne sont qu'une création de l'humanité qui accumula sur eux seuls et résuma en eux l'œuvre lente des siècles et les exploits de plusieurs de leurs contemporains. Romulus, Numa, Servius, les Douze Tables, sont des êtres d'un ordre idéal, des idoles historiques, des épilogues d'un cycle poétique. Romulus et les ancêtres des familles illustres (*gentes*) fondèrent la cité sur la religion des auspices, et sur l'asile ouvert aux vaincus et aux faibles, venant se réfugier sous leur tutelle. De là, comme dans toutes les cités héroïques, sortirent deux communes, celle des patriciens qui commandaient, celle des plébéiens qui obéissaient. Les patriciens avaient l'autorité domestique et l'autorité publique. La première s'étendait sur toutes les personnes composant la famille, y compris les enfants, ce qui donna naissance aux noms de *patritii, patrii, res patrum*, et sur les propriétés dont ils jouissaient avec exemption de tout tribut. Tous réunis, ils avaient l'autorité publique et ad-

rain  
était  
appo  
posé  
«  
les  
hum  
viva  
serv  
tous  
part  
dire  
pub  
«  
son  
quel  
ains  
rela  
reli  
quin  
pou  
de S  
con  
rent  
le d  
rura  
bles  
sista  
con  
prop  
«  
trou  
dut  
qui  
ce d  
pop  
lure  
biéi  
Affr  
pay  
blic  
«  
mo  
fut

ministraient dans les assemblées les intérêts communs. Ces assemblées étaient les *comices curiales*, où intervenait le peuple des Quirites (ainsi appelés de *quir*, lance), c'est-à-dire les seuls nobles, et le *sénat*, composé des chefs de famille présidés par un roi.

« Ces patriciens, comme nos barons du moyen âge, habitaient sur les hauteurs fortifiées, tandis que la plèbe demeurait en bas (de là *humili loco natus*), exclue de toute participation aux droits de cité, vivant de ce qu'elle gagnait à cultiver les terres des nobles, obligée de servir sous eux sans solde en temps de guerre, et de leur remettre tous les produits du sol, si elle ne voulait être jetée dans leurs cachots particuliers. Il n'existait point de lois écrites; mais le peuple, c'est-à-dire les nobles *rassemblés*, pourvoyaient, *selon les cas*, à la sûreté publique (de là les mots *lex et exempla*).

« Tel était le gouvernement sous les rois, qui ne sont pas des personnages réels, mais des caractères héroïques et poétiques, sur lesquels on accumula des circonstances et des institutions diverses : c'est ainsi, par exemple, que furent attribuées à Romulus toutes les lois relatives à l'organisation civile, à Numa celles qui concernaient la religion et le culte, à Tullius celles qui concernaient la guerre, à Tarquin les attributs fastueux de la royauté, à Servius les règlements pour le cens et les institutions qui amenèrent la liberté populaire.

« En effet, un changement remarquable s'était opéré sous le règne de Servius. Les plébéiens, toujours plus opprimés par les nobles, reconnurent combien le nombre et l'union donnent de force, et réclamèrent une loi agraire. Ils obtinrent le *domaine bonitaire*, c'est-à-dire le *droit de possession* des terres de la république, converties en fiefs ruraux, moyennant une redevance annuelle ou cens à payer aux nobles. Ceux-ci étaient obligés de le leur maintenir, et de leur prêter assistance pour le recouvrer en cas de besoin (*juris auctores fieri*), eux conservant toujours le *domaine quiritaire*, c'est-à-dire le *droit de propriété*.

« Partout où les choses sont dans une condition semblable, le roi se trouve comme le tuteur des intérêts populaires contre les nobles. Tel dut être le rôle qu'assumèrent et Servius et Tarquin le Superbe, ce qui fut probablement cause que les nobles, mécontents, chassèrent ce dernier, en faisant une révolution considérée, bien à tort, comme populaire et libérale. L'arrogance revenant alors aux nobles, ils voulurent reprendre leurs champs ou augmenter le cens payé par les plébéiens, qui avaient commencé déjà à tenir les comices de leurs tribus. Afin de conjurer l'orage, le sénat ordonna que le cens des champs fût payé, non plus au propriétaire privé ou feudataire, mais au trésor public, qui se chargeait des dépenses relatives à la guerre.

« La plèbe cependant n'ayant aucune action civile, manquait de moyens propres à se mettre à couvert des usurpations des grands. Ce fut là ce qui l'engagea à se retirer sur le mont Sacré, jusqu'à ce qu'elle

eût obtenu d'abord des tribuns pour la défense de sa liberté naturelle et de ses possessions, puis une loi écrite et patente, obligatoire pour les patriciens comme pour les plébéiens. Ce fut celle des Douze Tables, d'où résulta que la science des lois, n'étant plus exclusivement le partage des nobles et des prêtres, cessa d'être un mystère. Elle fut rédigée, non d'après les lois grecques, mais d'après les coutumes italiennes et romaines, ainsi qu'on le reconnaît jusqu'à l'évidence en la dépouillant des additions qui y ont été faites.

« Cette loi garantissait aux plébéiens le domaine quiritaire, mais elle leur interdisait le mariage légitime, *connubium*, véritable source du droit public et privé. Réduits aux mariages naturels, ils ne pouvaient transmettre l'hérédité de leurs champs, qui faisaient retour aux nobles, à mesure que mouraient les vassaux. Ils demandèrent donc à participer au mariage solennel, qui leur fut accordé par la loi *Canuléia*, et, dès ce moment, ils entrèrent tout à fait dans la cité romaine.

« Ils aspirèrent alors à l'autorité publique, à participer aux magistratures, dont ils demeuraient exclus comme privés de la religion des auspices, et à intervenir dans la confection des lois. Dans les comices par tribus, la plèbe décidait sur ce qui était relatif à ses besoins, et deux fois elle obtint que sa volonté (*plébiscite*) fût respectée par les nobles : en l'an 304 de Rome, lorsqu'elle se retira sur l'Aventin, et que la loi *Horatia* prescrivit qu'aucun magistrat ne pût être créé sans consentement, et en 367, quand on lui refusait son admission au consulat. Maintenant elle veut que ses lois deviennent obligatoires pour tous, de sorte que deux pouvoirs législatifs puissent coexister. On élut donc un dictateur (416) qui, supérieur à tous, ordonna que les plébiscites obligeraient la généralité des Quirites; que le sénat dont l'autorité seule avait jusque-là donné force de loi aux délibérations populaires, ne ferait plus que proposer et conseiller ce que déciderait le peuple réuni en comice; enfin, que la plèbe serait aussi apte à exercer la censure.

« Les plébéiens étaient ainsi égalés aux nobles; mais ceux-ci conservaient la faculté d'emprisonner leurs débiteurs plébéiens, quand l'abus qu'ils en firent provoqua la loi *Pétilia* (419), qui enleva aux feudataires la prison privée. Il ne restait alors au sénat que le grand domaine des terres de la république, qu'il entendit maintenir, même à l'aide des armes, comme dans les séditions des Gracques. Le sénat ne se composait plus pourtant des seuls patriciens; et le dictateur *Fabius* avait effacé la distinction entre les nobles et les plébéiens en distribuant le peuple en trois classes, les sénateurs, les chevaliers et les plébéiens, en proportion de la richesse de chacun. Cette mesure avait ouvert à la plèbe la porte de tous les rangs de la société; le peuple, divisé en ces trois classes, se réunissait en comices par centuries pour les lois consulaires, en comices par tribus pour les lois tribunitiennes, en comices par curies pour les lois sacrées et les abrogations. La mar-

che naturelle des sociétés humaines amena, par la suite, cette cité, aristocratique d'abord, puis populaire, à tomber sous la domination d'un seul.»

Voilà ce qu'avança ce prophète de l'histoire conjecturale; et, bien que sa profonde sagesse ne franchît que lentement les Alpes; bien qu'en Italie même l'empressement paresseux des esprits, avides seulement de lectures faciles, laissât ses livres dans l'oubli; bien que les études postérieures, en fait d'histoire et de philologie, en aient diminué la valeur, il lui restera toujours la gloire d'avoir marché le premier dans la voie des découvertes. Si d'autres parviennent à le dépasser dans la carrière, ils ne sauraient y effacer la trace de ses pas.

Mais les semences, ainsi jetées par Vico, ne tardèrent pas à germer en Italie. Emmanuel Duni, ce grand penseur qu'on nomme à peine, publia à Rome, en 1763, un livre intitulé *Origine e progressi del cittadino e del governo civile di Roma*, dans lequel, à l'aide des traditions, il devine les faits véritables et l'histoire du droit. La religion des auspices est pour lui, comme pour Vico, la source de tout droit public ou privé. Par elle, il n'y avait de citoyens que les patriciens, maîtres de la loi, à l'exclusion du vulgaire sans nom, n'ayant ni pères certains, ni auspices. Duni, qui ne voit dans les noms de classes et de centurries que des institutions militaires, discute dans son livre comment la plèbe arriva à la questure, au consulat, au pontificat, acquit le droit de suffrage dans les comices centuriates, institués, dit-il, par Tullius, pour l'organisation de la milice, pour la répartition du cens, et pour la publication des décrets rendus par le roi et le sénat, des lois nouvelles et des élections des magistrats.

Il explique ensuite la marche du gouvernement sous les rois. Il n'y avait alors, dit-il, que deux ordres, le peuple, c'est-à-dire les patriciens et la plèbe : les cèles, les flexumines, les trossules, les chevaliers n'étaient que des grades militaires, occupés par la jeunesse patricienne. Cette forme dura jusqu'à l'époque où les tribus plébéiennes se retirèrent sur le mont Sacré, d'où elles ne descendirent qu'après avoir obtenu des tribuns pour les protéger. De ce moment, les plébéiens se réunirent aussi en comices par tribus, et y condamnèrent même des patriciens, Coriolan, par exemple. La force expansive des droits leur fit obtenir la convocation des comices indépendamment du sénat, puis une loi agraire, puis la restriction du pouvoir consulaire par la publication de la loi des Douze Tables. Les abus auxquels se portèrent les décemvirs eurent pour résultat qu'aucun magistrat ne pût être créé sans le consentement du peuple, et que les patriciens furent obéir aux plébiscites.

Jusqu'à la plèbe n'avait fait que se garantir de l'oppression; elle commença désormais à exercer des droits. Le gouvernement était toujours purement aristocratique, la multitude se trouvait en dehors de toute autorité publique et privée, ainsi que du droit de suffrage. Voyant

que sans cela elle ne pourrait parvenir à aucun des avantages espérés, elle réclama et obtint le mariage légitime, et le plébéien devint par là citoyen avec l'autorité privée; puis, lorsqu'elle fut admise aux magistratures, elle acquit ainsi l'autorité publique, et l'aristocratie se changea en démocratie. Afin qu'il n'y eût pas de conflit entre les deux pouvoirs, le dictateur décida que les plébiscites obligeraient également tous les citoyens, et que les plébéiens pourraient être aussi appelés à la censure. Les patriciens et les plébéiens sont désormais égaux; les uns perdent le droit de prisons privées, les autres apprennent à connaître les règles judiciaires. Mais les patriciens riches ne veulent pas se trouver en communauté avec des citoyens moins aisés, et il en résulte trois ordres, les patriciens, les chevaliers et la plèbe. Avec les Gracques la plèbe commence à vouloir prendre le pas sur la noblesse.

Assurément Duni devance l'époque de la démocratie, la cité étant encore répartie en nobles et plébéiens; il confond le sénat et les curies, mais il prouve néanmoins que l'on savait en Italie fixer ses regards sur la splendeur romaine sans en être ébloui. La meilleure partie de son travail est celle où il traite de l'état des familles (1).

Il faut tenir compte aussi des travaux de Mario Pagano et de Melchiorre Delfico, qui cependant ne s'éloignèrent pas des traces de Vico; c'est également avec les idées de celui-ci que Vincenzo Coco interrogea l'antique civilisation des peuples italiens dans son *Platone in Italia*.

Nous pourrions encore citer d'autres auteurs italiens, tels que Lan- celotto Secondo (2), Algarotti (3) et F. Cavriani. Ce dernier rejette l'existence de Romulus, et croit que les Sabins ont vaincu la horde établie sur le Palatin, et lui ont tout imposé, roi, dieu et nom.

Dans le siècle précédent, l'Allemagne se livrait à de fortes études, et, associant à la philologie une critique plus indépendante, se sentait appelée au rôle de médiatrice entre l'époque antérieure et la nôtre. Après Lessing et Wolf on répudia ces paroles indéterminées, ces idées vagues qu'on ne peut comprendre qu'à moitié: les observations superficielles firent place à l'examen approfondi, aux idées positives; on voulut deviner ce que les classiques passaient sous silence ou n'indiquaient qu'à peine en le supposant connu; et l'on sonda la vie intérieure, les idées sur la Divinité, les formes les plus minutieuses du gouvernement, comme on ferait relativement à un peuple dont on serait séparé par l'espace, non par le temps; et grâce aux grandes expériences modernes, le voile qui couvrait l'énigme antique fut levé.

Celui qui, parmi les Allemands, porta le plus intrépidement le re-

(1) EISENDECHER fit connaître l'ouvrage de Duni en Allemagne (*Ueber die Entstehung, Entwicklung und Ausbildung des Bürgerrechts im alten Rom.*, 1829).

(2) *Farfalloni degli antichi storici*, 1677.

(3) *Saggio sopra la durata dei regni dei re di Roma* (Œuvres, t. III).

gard dans les sanctuaires de la Vesta romaine fut B. G. NIEBUHR, fils de l'illustre voyageur dont les travaux nous ont été si utiles en ce qui concerne l'Orient.

S'isolant tout à fait des ouvrages modernes, pour ne vivre qu'avec les anciens, indépendant dans ses opinions, infatigable à l'étude, plein d'imagination dans ses reconstructions, il se mit à réédifier l'ancienne cité par des efforts toujours hardis s'ils ne furent pas toujours heureux.

Il publia en 1812 la première partie de sa *Römische Geschichte*; puis, venu en Italie pour y chercher l'inspiration qu'aucun livre ne peut donner, celle des lieux, il eut le bonheur de découvrir à Vérone les Institutes de Gaius (1), au même temps où se publiait l'ouvrage de Lydus, *de Magistratibus reipublicæ romanæ*, 1812, et la *République* de Cicéron. Un nouveau champ s'ouvrit donc devant lui; il refondit alors son travail, modifia même tout à fait sa façon de voir sur les premiers habitants de Rome, et dans une troisième édition la réforma encore en plusieurs parties, dont la principale regarde l'origine des *Lucères*, qu'il cessa de considérer comme Etrusques.

Il est certain que lorsque Niebuhr rétablit à sa guise une inscription dont il ne reste que quelques fragments, et qu'il veut en tirer un fait nouveau; quand il trouve que Cicéron ou que Tite-Live ont mal compris la constitution de leur propre pays, et qu'il indique ce qu'ils auraient dû dire; quand on rencontre des passages du genre de ceux-ci : *Hérodote, dans un moment de malheureuse inspiration, estime que....*; ou bien : *La tradition aurait dû dire que....*; ou encore : *Gaius s'est trompé en écrivant de telle manière, il aurait dû écrire de telle autre....*; *C'est moi qui fais faire à Camille cette prière dans le temple....*; *Mais il est certain que celui est selon la tradition....*; *Aucun historien ne parle de cette assignation, mais elle était indispensable....*; on se demande comment on peut pousser aussi loin les hypothèses hasardées et détruire au moyen de fragments isolés ce que d'autres ont établi solidement; d'autant plus qu'en réfléchissant sur le fond, on ne saurait se résigner à croire à une constitution non-

(1) Dans les notes sur le discours pour *Frontéus*, trouvé au Vatican, Niebuhr prouve que les Romains tenaient déjà les livres en partie double, même pour les comptes des questeurs, et que ce ne fut pas une invention des Lombards. Il croit qu'ils faisaient aussi usage des lettres de change, opération commerciale qu'ils exprimaient par le mot *campare*.

Il écrivait à M. Lerminier : « Ce qu'il m'importe surtout de voir reconnu, c'est que mon but est de communiquer aux lecteurs la même conviction dont je suis pénétré moi-même : le livre doit convaincre par lui-même celui qui s'en occupe de bonne foi. Il ne s'y trouve pas un mot qui n'y soit mis avec toute l'exactitude possible, pour exprimer ma manière de voir et ma conviction propre; ce serait le comble de l'injustice que de m'attribuer le désir d'omettre des paradoxes. »

seulement en opposition avec le caractère de l'antiquité, mais, de l'aveu de l'auteur, contraire à toute analogie dans l'histoire.

Cependant l'immense érudition de l'écrivain, le bonheur avec lequel il rétablit ou corrige les passages de cent auteurs, la hardiesse avec laquelle il marche dans le champ qu'il s'est ouvert, en comparant les institutions anciennes avec les institutions modernes les plus minutieuses et les plus compliquées; la conviction, enfin, qu'il apporte dans ses recherches, et avec laquelle il vous prie de le croire en l'absence de preuves, seulement parce qu'il est intimement persuadé de ce qu'il avance, tout se réunit pour vous faire respecter son opinion, lors même que vous en différez, lorsqu'il semble se contredire, lors même (ce qui lui arrive trop souvent) qu'il s'enveloppe dans un langage obscur et sibyllin.

Ses vues sur l'Italie primitive, sur les familles patriciennes et les curies, sur la commune plébéienne, sur les tribus, sur les centuries, sur la constitution de Servius Tullius et sur les *nexi*, sont particulièrement dignes d'attention.

Il suppose que les fables des premiers temps naquirent des *nénies*, dans lesquelles on célébrait les morts, et des chants en usage dans les banquets, chants isolés ou épopées. L'histoire de Romulus forme par elle-même un poème; il n'y eut sur Numa que des chants de peu de longueur. Un autre poème comprend Tullus Hostilius, les Horaces et la ruine d'Albe. L'histoire d'Ancus n'a point la couleur poétique; mais avec Tarquin l'ancien commence un autre poème, qui finit à la bataille, tout à fait homérique, du lac Régille, poème plus grandiose que tout ce que Rome a jamais imaginé, qui n'est pas renfermé dans l'unité classique, mais qui correspond plutôt à la variété des *Niebelungen*.

Niebuhr s'accorde donc avec Vico pour signaler la nature poétique de l'histoire romaine, pour la comparer aux histoires plus anciennes, et l'éclaircir au moyen des histoires modernes. Tous deux ont vu dès l'origine la cité partagée en deux classes, l'une de patrons, l'autre de clients; mais Vico considère ces derniers comme l'origine instantanée de la plebe romaine, tandis que Niebuhr ne la fait naître qu'au moment où Ancus réunit les vaincus sous l'administration de Rome. Tous deux remarquent dans Servius un progrès des plébéiens vers une organisation civile plus juste; mais selon Vico il ne leur est alors accordé que le droit naturel ou la possession *bonitaire* des champs, sous l'obligation d'un cens annuel à payer et du service militaire; tandis que Niebuhr veut qu'indépendamment de la confirmation du domaine *quiritaire*, il leur ait été concédé à ce moment le droit de suffrage dans les affaires publiques, qu'il y ait eu dès lors le cens public et une solde pour les gens de guerre. Le fondement principal de Vico est la religion des auspices, dont Niebuhr ne s'occupe même pas: ce qui pour nous est la preuve la plus forte que

puissent invoquer ceux qui affirment que l'auteur allemand n'a pas même connu le grand penseur italien, dont il ne fait aucune mention.

G. Schlegel (*Jahrbücher von Heidelberg*, 1816, n. 53) a presque entièrement adopté l'opinion de Niebuhr, quoiqu'il le combatte sur certains détails, en niant surtout que les poèmes chantés dans les banquets pussent être épiques. Il croit, au contraire, que c'étaient des chants courts et détachés, tels qu'ils convenaient aux Latins, déshérités du génie épique des Grecs. N. Wachsmuth, qui combat aussi Tite-Live et les anciennes opinions, se sépare entièrement de Niebuhr (*Die altere Gesch. des Rom. Staats*).

M. Michelet, beaucoup plus agréable à lire, profita dans son *Histoire romaine* de tous les travaux antérieurs, comme le prouvent les notes nombreuses dont il a enrichi son ouvrage; en même temps qu'il offre dans le texte les résultats de la critique, voulant faire *une histoire, non une dissertation*. Il suit donc le principe de Niebuhr, sans se faire l'esclave de sa manière de voir; mais, indépendamment de la méthode et de l'exposition, son livre a l'avantage d'envisager l'existence entière de ce peuple, et non pas seulement ses premiers temps. Il distingue trois époques dans la civilisation romaine : *l'époque italienne*, jusqu'à Caton; *l'époque grecque*, commençant avec les Scipions, produisant le siècle d'Auguste pour la littérature et Marc-Aurèle pour la philosophie; *l'époque orientale*, qui subjugué les vainqueurs de l'Orient. Quant à l'histoire politique, la cité se forme dans les premiers siècles par le nivellement et le mélange des deux peuples, patricien et plébéien, jusqu'en 350; dans la seconde, l'empire se forme par la conquête et le mélange des étrangers; puis après la guerre sociale la cité est ouverte à tous les peuples.

Nous avons indiqué dans ce coup d'œil les auteurs sur lesquels nous comptons nous appuyer; nous donnerons maintenant la liste de ceux qui sont utiles à consulter.

GRÆVIUS, *Thesaurus antiquitatum romanarum*, Lugd. Bat., 1694; 12 vol. in-folio;

SALLENBRE, *Novus thesaurus antiquitatum romanarum*, Venise, 1732; 3 vol. in-folio;

FERGUSON, *The history of the progress and termination of the roman republic*. Londres, 1785; 3 vol.;

LEVESQUE, *Histoire critique de la république romaine*, Paris, 1807;

On trouve dans cet ouvrage un examen sévère des faits accomplis par les Romains; mais les vues de l'auteur sont arbitraires, et de beaucoup inférieures à celles de ses devanciers.

Pour la topographie, nous recommandons :

VENUTI, *Descrizione topografica delle antichità di Roma*, 1803; édition faite par E. Q. VISCONTI, dont les travaux fournissent une foule d'utiles renseignements ;

PLATNER, BUNSEN, GHERARD et autres Allemands (*Beschreibung der Stadt Rom*, en voie de publication à Stuttgart);

PIRANESI, *Antichità di Roma*; 3 vol. in-folio.

Pour la chronologie :

*Fasti romani*, publiés par GRÆVIUS et par ALMELOVEEN, Amsterdam, 1705.

GHIGI, *Annales Romanorum*, jusqu'à Vitellius, Anvers, 1615, 2 vol. in-folio.

En outre, il y a de très-curieuses dissertations insérées dans les mémoires des différentes académies, surtout de celles de Paris, de Goettingue et de Turin; et parmi les ouvrages les plus récents, nous citerons encore avec éloge celui de FR. CREUZER, *Abriß der Römischen Antiquitäten*, Leipzig, 1824, in-4°.

Chaque chapitre de cet ouvrage offre une série de questions, avec leurs diverses solutions, au choix du lecteur, et l'indication de livres à consulter. Voici, comme essai, une partie du premier chapitre : Origine de Rome. — Différentes opinions des anciens et des modernes. (Voir SCHWARTZ, *Observations sur Nieuport*, Compend. antiq. rom., p. 13. — FABRICIUS, *Bibl. antiq.*, p. 215-16. — RIJNKEN, *Prælect. academ. in antiq. rom.*, I, chap. I. — CICÉRON, *De repub.*, II, 27.) — Tradition qui fait de Rome une colonie d'Alba Longa. (CICÉRON, *De rep.*, II, 2 : *Concedamus enim famæ hominum*; et puis, *Ut jam a fabulis ad facta veniamus*. Observations sur ce passage, à comparer avec l'Histoire romaine de LÉVESQUE, p. 434, et les travaux d'autres modernes.) — HÉRODOTE, sur Thurium en OEnotrie, année de Rome 310, ne sait rien de cette ville, et parle beaucoup des puissants Tyrrhènes, qui combattirent contre les Phocéens (I, 166 : consulter NIEBUHR, *Histoire rom.*, I, 84), et donnèrent leur nom à toute l'Italie occidentale, jusqu'à l'année 420. (DENYS D'HALICARNASSE, I, 23-29.) — Souvent la nation tyrrhène a pour chef un lucumon distingué par son savoir. (TITE-LIVE, I, 2, v. 23; ATHÉNÉE, IV, p. 153, XII, p. 517. — MAFFEI, Ver. illustr., I. — LAMPREDI, *Del governo civile degli antichi Toscani*, Lucca, 1760. — LANZI, *Saggio di lingua etrusca*, Rome, 1789. — MICALI, *L'Italia avanti il dominio de' Romani*, Florence, 1810. — FR. INGHIRAMI, *Monumenti etruschi*, Florence, 1820.) — Rome fut-elle fondée par les Étrusques et par les Tyrrhènes? — Rome est-elle une colonie de Céré? (NIEBUHR, I, p. 162. — SCHLEGEL, *Annales littéraires de Heidelberg*, 1816, p. 892.) — Céré, jadis Agilla, sur la rive gauche du Tibre, a-t-elle donné aux Romains le nom de Quirites de l'ancien mot Cairites, Cérîtes? (SCHLEGEL, *ib.*) — S'agit-il de ces Cérîtes quand il dit que les Carthaginois et les Tyrrhènes livrèrent bataille sur mer aux Phocéens? (NIEBUHR, I, 84.) — Le fond de la population romaine était-il étrusque, céritique? — Les patriciens sont-ils une caste sacerdotale de cette nation? (NIEBUHR, SCHLEGEL.) — Les anciens Étrusques sont-ils les seuls su-

jets de Romulus? Rome eut-elle une origine grecque ou pélasgique? (BONSTETTEN, *Voyages en Italie*, I, 225. — WACHSMUTH, p. 100. — RAOUL-ROCHETTE, *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, II, 360), etc.

C. Pages 394 et 397.

LANGUES ITALIQUES.

L'Asie centrale a très-probablement été le berceau du genre humain ; de là sont parties les émigrations successives des peuples qui ont colonisé l'Occident. De ces colonies asiatiques le plus mémorable témoignage se retrouve dans les langues que nous parlons encore, dans celles surtout qui ont été parlées avant nous, le grec et le latin. C'est dans une des langues les plus parfaites de l'Inde, le sanscrit (1), que se reconnaît l'origine de beaucoup de mots latins, très-usuels et très-simples. En voici un curieux spécimen que nous empruntons à l'ouvrage de M. Eichkoff, *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde* (2).

| SANSKRIT. | LATIN.   | SANSKRIT.   | LATIN.            |
|-----------|----------|-------------|-------------------|
| man, ma   | me       | trincat     | triginta          |
| tuau      | tu, te   | catuarincat | quadraginta       |
| vas       | vos      | septati     | septuaginta       |
| mat       | meus     | pratamas    | primus            |
| tuat      | tuis     | sastas      | sextus            |
| suas      | suus     | navamas     | novem et nonus    |
| antaras   | alter    | dacamas     | decimus           |
| unas      | unus     | viras       | vir               |
| dui       | duo      | pitri }     | pater et tata (3) |
| tri       | tres     | tata }      |                   |
| calui     | quatuor  | genaka      | genitor           |
| sas       | sex      | matri       | mater             |
| saptan    | septem   | bbratri     | frater            |
| navan     | novem    | svasri      | soror             |
| dacan     | decem    | djana       | genus             |
| catan     | centum   | naman       | nomen             |
| aicadacan | undecim  | asmi        | sum               |
| duadacan  | duodecim | asi         | es                |
| vincati   | viginti  | asti        | est               |

(1) Voy. les *Notions élémentaires de grammaire comparée*, par M. EGGER, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, 3<sup>e</sup> édit., 1834.

(2) Paris, 1836. *Vocabulaire* n° 324.

(3) VARRON, dans NONNUS, 81, 5, cite ce mot infantin, employé aussi sur des inscriptions. Voy. ORELLI, 2813 et suiv.

| SANSKRIT.          | LATIN.             | SANSKRIT. | LATIN.            |
|--------------------|--------------------|-----------|-------------------|
| smah               | sumus              | anilas    | anima             |
| stha               | estis              | vatas     | ventus            |
| santi              | sunt               | nablus    | nubes             |
| vid                | video              | udan      | ndum (unda)       |
| ed                 | edo                | miras     | mare              |
| tan                | tendo              | palan     | palus             |
| poutra             | puer               | dbara     | terra             |
| sota               | satus              | kulan     | collis            |
| svana              | sonus              | antrau    | antrum            |
| nav                | navis              | calamus   | calamus           |
| dina               | dies               | palas     | palea             |
| vahati             | vehit              | starman   | strumen           |
| varate             | vertitur           | vahas     | veha (via)        |
| tistati            | [dati stat         | dahman    | domus             |
| dadami, dadas, da- | do, das, dat (1)   | sala      | aula (sala ital.) |
| vamati             | vomit              | uidas     | nidus             |
| mri                | mori               | vallas    | vallus            |
| kas, ka, kam       | qui, quæ, quod (2) | muran     | urnus             |
| idan               | id                 | cupas     | cupa              |
| iltan              | ita                | calacas   | calyx             |
| cada               | quando             | patra     | patera            |
| cna                | quo                | pilus     | pilum             |
| ili                | et                 | matrau    | metrum            |
| na, nau            | gen                | ida       | ode               |
| nu                 | educ               | ras       | res               |
| hyas               | heri               |           |                   |
| ady                | hodie              |           |                   |
| evas               | cras               |           |                   |
| masa               | mensis             | pactus    | pecus             |
| agnis              | ignis              | sarpam    | serpens           |
| divas              | dies               | acnas     | equus             |
| nie                | nox                | avis      | ovis              |
| jalan              | geh                | varahas   | verres            |

*Noms d'animaux et parties du corps.*

(1) C'est la forme grecque de δέδομαι.

(2) Il est à croire que les Latins prononçaient la syllabe *qui* comme on la prononce en français. Un jeu de mots de Cicéron, le *facetus consul*, semble le prouver. Le fils d'un cuisinier, *coquus*, lui demandait son vote; il lui répondit : *tibi quoque favebo*, équivoquant sur *quoque* et *coque*. Quant à la lettre C, du temps de Plutarque elle devait se prononcer comme le K grec. Ce biographe, en effet, qui vivait à Rome, écrit Κικέρων, non Σισέρων, représentant ainsi les sons qu'il entendait. Plus tard, du temps d'Ausone, au quatrième siècle, le C s'était sans doute adouci devant certaines voyelles. C'est ce qu'on peut conjecturer d'après ce vers sur Vénus : *Orta solo, suscepta solo, patre edito Cælo* (Epiq. 33, 1). Il n'y aurait pas eu d'assonance ni de pointe si on n'avait pas lu *solo, solo, cælo*.

| SANSKRIT. | LATIN.          | SANSKRIT. | LATIN.            |
|-----------|-----------------|-----------|-------------------|
| —         | —               | —         | —                 |
| cuan      | canis           |           | <i>Adjectifs.</i> |
| musas     | mus             | sakias    | socius            |
| cauchilas | cuculus         | amat      | amans             |
| ulukas    | ulula           | candat    | candens           |
| pikas     | picus           | delram    | durus             |
| ansas     | anser           | tapat     | tepens            |
| moksica   | musca           | svadus    | suavis            |
| ciras     | cranium         | alifas    | altus             |
| capalas   | caput           | uttas     | udus (1)          |
| cirrajas  | cirrus (erinis) | yuvan     | juvenis           |
| caisaras  | caesaries       | malas     | malus             |
| nasa      | nasus           | malinus   | malignus          |
| lapas     | labium          | mascitas  | mixtus            |
| dantas    | dentes          | mertas    | mortuus           |
| gallas    | gula            | madias    | medius            |
| pannas    | penna           | mutas     | mutus             |
| jukert    | jecur           | maduras   | maturus           |
| cucsas    | coxa            | navas     | novus             |
| jenus     | genu            | putas     | putis             |
| pad       | pes             | varmitas  | armatus           |
| tantus    | tendo           | anaicas   | iniquus           |
|           |                 | sudin     | sudus             |
|           |                 | prativid  | providus          |

On pourrait indéfiniment étendre cette nomenclature, en comparant dans les deux langues les mots composés; il y a sur ce point encore une singulière analogie. Ainsi, où les Latins mettent *a, in, inter, ab, præ*, le sanscrit place *a, ni, antar, apa, pra*: par exemple,

|        |         |         |           |
|--------|---------|---------|-----------|
| ada    | addo    | antarbu | interfui  |
| atul   | attollo | apasta  | absto     |
| acar   | accurro | apai    | abeo      |
| alig   | alligo  | prasad  | praesideo |
| nisad  | insideo | prada   | prodo     |
| nidil  | indico  | pradica | praedico  |
| nista  | insto   | prasta  | praesto   |
| antari | intereo |         |           |

Ce qui est plus frappant encore que ces analogies verbales, c'est l'identité presque complète de la construction grammaticale dans le latin et dans le sanscrit. Elle se retrouve dans l'italien même, et c'est

(1) L'adjectif italien *asciutto*, sec, en vient sans doute, avec l'addition de l'*a* privatif. On sait que l'*a* est une particule négative en sanscrit comme en grec, et c'est là une de ces particularités qui montrent l'analogie de deux langues mieux que cent mots d'une parfaite conformité.

d'autant plus remarquable pour l'italien, qu'il n'a aucune ressemblance ni au fond ni en détail avec les langues sémitiques de la côte africaine, bien que le nord de l'Afrique soit en continuelle relation avec les parties méridionales de la péninsule italique.

Ce n'est pas à dire pour cela que les anciens peuples de l'Italie proviennent directement de l'Inde; mais on reconnaît bien manifestement la dérivation d'une souche commune. Par de longues pérégrinations et des mélanges successifs les langues primitives s'altèrent: ainsi s'expliquent les différences notables qui existaient entre les idiomes de l'Ombrie, de l'Étrurie et du Latium.

Grottefend, directeur du gymnase de Hanovre, a longuement exposé les éléments de la langue ombrienne (1). Auparavant, dans une dissertation allemande, insérée aux nouvelles Archives de philologie et de pédagogie, 1829, n° 26, il avait traité des langues de l'Italie centrale, à savoir des Étrusques, des Sabins, des Sicules. Sur la langue ombrienne il a voulu s'étendre davantage, la regardant comme celle d'où le latin tire son origine.

Les sept Tables eugubines, découvertes en 1444 à Gubbio (*Iguvium* et *Eugubium*), sont le principal monument de cette langue. Il y en a cinq écrites en caractères étrusques. Les deux plus grandes, qui semblent un fragment de liturgie païenne, sont en lettres latines, comme aussi onze lignes d'une troisième table. Toutes sont différentes d'orthographe, d'écriture et de langage, de sorte qu'on pourrait les croire d'époques très-diverses. Mais aucune de ces époques n'est connue, et il n'y a pas de raisons bien puissantes en faveur de la conjecture de Lepsius (2), à savoir que les tables écrites avec l'alphabet latin sont postérieures à celles qui sont en caractères étrusques.

Ces Tables ont donné lieu aux plus bizarres interprétations: Gori, Lami, Bardetti ont prétendu y lire les lamentations des Pélasges sur les calamités qu'ils eurent à souffrir. Maffei et Passeri croient y lire des actes légaux de donations ou de procès entre particuliers. Lanzi (3), les assimile aux *Pontificales* et *rituales libri* dont parle Cicéron. En voici un fragment, qui ressemble à une sorte de litanie: on y voit un parallélisme et un retour de certains mots, comme dans les prières en usage chez les Hébreux.

TEIO DEI GRABOVE (4).

DEI GRADOVI OCREPER FISIV TOTA PER HOVINA ERER NOMNEPER ERAR  
NOMNEPER FOSSEI PACERSEI OCREFISEI.

DI GRABOVIE TIO ESU BUE PERAGREI PIHACLU, OCLPHER FISIU TOTAPEN HO-  
VINA ERER NOMNEPER ERAR NOMNEPER.

(1) *Rudimenta linguæ umbricæ, in inscriptionibus antiquis enodata*; Hanovre, 1835-1839; huit fascicules.

(2) Voy. C. R. LEPSIUS, *de Tabulis eugubinis*, Berlin, 1833.

(3) Lanzi, t. III, p. 571, du *Saggio di lingua etrusca*.

(4) *Teio*, du grec *τίον*, sois honoré. -- *Dei*, de *Δεί*, οὐ γενεῆς Δείος (Eusta-

DI GRABOVIE ORER OSE PERSEI OCREM FISIEM PIR ORTOM EST TOTEME HOVINEM ARSMOR DERSEGOR SUBATOR SENT PUSEI NEIP HERETU.

DI GRABOVIE PERSEI TUER PERSCLER VASETOM EST PESETOM EST PERETOM EST PROSETOM EST DAETOM EST TUER PERSCLER VIRSETO AVIRSETO VAS EST.

DI GRABOVIE PERSEI MERSEI ESU RUE PERACREI PIHACLU PIHAFEI.

DI GRABOVIE PIHATU OCRE (M) FISI (M) PIHATU TOTAM HOVINAM.

DI GRABOVIE PIHATU OCRER FISIER TOTAR HOVINAR NOME NERF ARSMO VEIRO PEQUO CASTRUO FRI PIHATU FUTU FONS PACER PASE TUA OCRE FISI TOTE HOVINE ERER NOMNE ERAR NOMNE.

DI GRABOVIE SARVO SERITU OCRER FISIM SALVAM SERITU TOTAM HOVINAM.

DI GRABOVIE SALVOM SERITU OCREM FISIER TOTAR HOVINAR NOME NERF ARSMO VEIRO PEQUO CASTRUO FRIF SALVA SERITU FUTU FONS PACER PASE TUA OCRE FISI TOTE HOVINE ERER NOMNE ERAR NOMNE.

DI GRABOVIE TIOM ESU RUE PERACRI PIHACLU OCRERER FISIU TOTA PER HOVINE ERER NOMNEPER ERAR NOMNEPER.

DI GRABOVIE TIOM SUBOCAU, etc.

La traduction qu'on donne ici n'est pas certaine, mais probable :

*Jovi Grabovi subvoco.*

*Jovem Grabovem invoco in sacrificio pro tota jovina ( gente), eorum nomine, earum nomine, uti tu volens sis, propitius sis sacrificio.*

*Jupiter Grabovi, macte esto eximio bove piaculo sacrificio pro tota jovina, eorum nomine, earum nomine.*

*Jupiter Grabovi, hujus rei ergo quoniam ad sacrificium ignis ortus est toti jovinæ, armi desecti subactique sint tamquam sacrificio uno.*

*Jupiter Grabovi, prout pesclos mactare factum est, positum est, dictum est, mactare pesclos fas jusque est.*

*Jupiter Grabovi, dissecto eximio bove, piaculo piatus esto.*

*Jupiter Grabovi, piamine sacrificii expiato totam jovinam.*

*Jupiter Grabovi, piamine sacrificiorum totius jovinæ nominibus, agrum, virum, pecus, oppido expiato, fiasque volens propitius pæce tua sacrificio totius jovinæ gentis, eorum nomine, earum nomine.*

*Jupiter Grabovi, salvo satu sacrificii, satum sospita toti jovinæ.*

*Jupiter Grabovi, salvo satu sacrificiorum totius jovinæ nominibus arvim, virum, pecudum, oppido satum sospita, fiasque volens propitius sacrificio totius jovinæ gentis eorum nomine, earum nomine.*

*Jupiter Grabovi, macte esto eximio bove piaculo sacrificio, pro tota jovina gente, eorum nomine, earum nomine.*

*Jupiter Grabovi, macte hoc honore esto, etc.*

Grotefend s'écarte en divers endroits et de ce texte et de cette version; il en lit et traduit ainsi un fragment :

TEIO SUROCAV SUOCO DEI GRABOVI, FISOVI SANGI, TEFRO JOVI! OCRIPER FISIU, TOTAPER HOVINA, ERER NOMNEPER, ERAR NO NEPER : FOS DEI, PACER

the), *Jupiter*. — *Grabove*, surnom de Bacchus, de Mars ou de Jupiter (*a cura homin*). Voy. la suite du commentaire dans LANZI, t. III, p. 657, du *Saggio di lingua etrusca*.

SEI OCRE FISEI, TOTE HOVINE, ERER NOMNE, ERAR NOMNE. ARSE! TIO SUBOCAY SUBOCO, DEI GRABOVE.

ARSIER FRITE, TIO SUBOCAY SUBOCO, DEI GRABOVE! ETC.

*Te bonas preces precor, Jovem Grabovem! Fisovem Sansium! Tefram Joviam! pro monte Fasio, pro tota Iguvina, pro illius nomine, pro hujus nomine, ulli sies volens propitiis monte Fasio, toti Iguvine, illius nomini, hujus nomini. Benevole! te bonas preces precor, Jovem Grabovem! Benevolentia tua fretus, te bonas preces precor, Jovem Grabovem, etc.*

Mais la longue et patiente étude de Grottefend ne conduit pas encore à des résultats décisifs. Ce même philologue a mis en tête du traité sur la langue latine de J. Herop une préface où il étudie diverses questions relatives à la langue des Sabins (1).

La langue la plus répandue dans l'Italie méridionale était l'osque; on le parlait jusque dans le Bruttium et dans la Messapie, où naquit Ennius, qui disait, suivant Aulu-Gelle (2), qu'il avait trois cœurs, parce qu'il savait parler grec, osque et latin. L'osque comparé au latin, ainsi que l'a démontré Kleuse, n'offrait pas de différence fondamentale; et si nous avions des livres écrits en osque, nous pourrions en comprendre sinon tous les mots, du moins le sens. Dans les inscriptions que nous avons en osque, on retrouve les éléments du latin qui sont étrangers au grec; on les retrouve avec des flexions inusitées en grec et sous des formes qui dans le latin ont perdu et des syllabes et des terminaisons. Le *p* est souvent substitué au *q*, comme *pid* pour *quid* et *pidpid* pour *quidquid*; l'*ei* remplace l'*i*, l'*ou* remplace l'*u*; le *d* est ajouté à beaucoup de mots qui finissent en *o*.

Ainsi les Osques disaient *akera, auter, phaisnum, famel, solum*, ce que les Latins modifièrent en disant *acerra, inter, fanum, famulus, solus*, etc. Il y avait si peu de différence entre les langues osque et latine, qu'à Rome on mettait des inscriptions en osque sur les maisons, comme *arse verse (arsionem averte)*, et que jusque sous les empereurs on jouait en osque des farces qui amusaient beaucoup le peuple. « Le sort des Osques, dit Strabon (3), a ceci de particulier : après leur destruction, leur langue n'a pas laissé de subsister dans Rome, au point que l'on s'en sert sur la scène pour certaines pièces dramatiques et certaines farces composées dans le goût de celles qui se représentaient chez ce peuple dans ses jeux. »

On serait porté à croire que l'osque a été la langue fondamentale et vulgaire de l'Italie ancienne, qu'il s'est toujours maintenu dans les

(1) *De singularum litterarum apud Sabinos ratione. — De lingua graeca et sabina. — Curritur quem locum inter reliquas Italiae linguas tenuerit sabina. — De lingua sabinae et latinae ratione*, I. livre, 1837, in-8°.

(2) *Nuits Attiques*, XVII, 17 : *Tria corda habere sese dicebat, quod loqui graeco, greco et latine sciret.*

(3) *Liv.* I, p. 243.

basses classes du peuple, même à côté de la langue latine aux plus belles époques de la civilisation et des lettres, et que dans la suite des temps, après la décadence de l'empire, il a de nouveau prévalu, au point de redevenir la langue vulgaire de l'Italie moderne.

Les Sabins parlaient l'osque. Tite-Live (X, 20) dit, en effet, que pour espionner l'armée samnite (1), on envoya des émissaires *gnari oscæ linguæ*. Les Volsques devaient avoir une langue quelque peu différente; car dans une citation rapportée par Festus, au mot *Oscum*, il est dit : *osce et volsce fabulantur, nam latine nesciunt*. Les Brutiens parlaient l'osque et le grec; de là l'épithète de *bilingues* (2). On cite le mot *hirpus* (loup) comme également en usage chez les Falisques et les Samnites. Suivant Denys d'Halicarnasse et Strabon, les Falisques avaient une langue particulière. Servius attribue aux Sabins le mot *hernæ* (roches), et Varron le mot *multa* (amende). Au lieu de *arena* (sable), ils disaient *fasena*; *tebas* chez eux signifiaient *collines*, et de leur *embratur* est venu l'*imperator* des Romains. Enfin, selon Tite-Live (XL, 52), les habitants de Cumès demandèrent et obtinrent la permission d'employer le latin dans leurs actes publics et dans les ventes à l'encan : ce qui prouve que jusque alors ils s'étaient servi de leur propre langue. Avec le temps et à mesure que les Romains devinrent les maîtres de l'Italie, tous ces dialectes disparurent et se confondirent dans la langue romaine; elle devenait la langue officielle, celle des affaires et de l'administration, et elle était tellement regardée comme le symbole de la domination, que dans la guerre sociale, en 663, dans cette dernière réaction de l'Italie contre Rome, les peuples confédérés reprirent par un décret public leurs langues nationales et primitives, et s'en servirent dans les légendes des monnaies qu'ils frappèrent. Dans cette lutte, les armées romaines et la langue latine triomphèrent. Le seul étrusque survécut encore quelque temps, grâce au respect religieux que le gouvernement romain affectait d'avoir pour les rites secrets de l'Étrurie.

Dans la langue des maîtres de l'Italie, dans le latin, on peut facilement reconnaître deux éléments : l'un d'origine italienne et locale, l'autre de dérivation grecque. C'est aux dialectes éolien et dorien qu'il a été fait le plus d'emprunt, et Denys d'Halicarnasse a pu dire que les Romains parlaient une langue ni tout à fait barbare ni tout à fait grecque (3). Tout ce qui dans le latin n'est pas d'origine grecque ou pélasgique vient des Celtes, des Sicules, des Ombrions, des Osques. Les mots qui expriment les relations de famille, les usages et les instruments

(1) Les Samnites étaient de race sabine, et quelques-uns les appelle *Sabelli*, petits Sabins.

(2) *Bilingues Bruttiiates*, FESTUS.

(3) Ῥωμαίων δὲ φωνὴν μὲν οὐκ ἄκραν βάρβαρον, οὐδ' ἀπαρισμένως ἐλλάδα φθέγγονται, μικτὴν δὲ τινα ἐξ ἁμφοῖν, ἧς ἡ πλείων Αἰολία. I. 40.

de l'agriculture (1), sont analogues au grec, tandis que les termes de guerre ou de chasse paraissent étrangers ; ce qui indiquerait le mélange de deux nations distinctes, les Pélasges, par exemple, voués à la vie agricole et pastorale, et une nation septentrionale et guerrière, comme les Sicanes ou les Rassènes. En même temps que Rome se constitua et s'étendit, sa langue dut se coordonner et s'enrichir. Cependant une littérature écrite n'apparut que lorsque les guerres de Pyrrhus eurent rapproché de nouveau la Grèce et Rome, que lorsque les captifs de Tarente y firent pénétrer les lettres grecques. Sous leur influence active et continue, une grande révolution s'opéra dans les mœurs et dans le langage. Aussi un siècle après, du temps de Polybe, on ne comprenait plus le texte des traités faits avec les Carthaginois après l'expulsion des Tarquins.

Nous n'avons plus ces traités dans leur texte primitif (2). En général, les monuments de l'ancienne langue latine (3) sont très-peu nombreux. Le plus ancien est le chant des frères Arvales, qui remonte au temps de Romulus. On n'en connaissait que quelques fragments lorsque, en 1778, on déterra dans la sacristie de Saint-Pierre à Rome une longue inscription (4) qui, au milieu de détails sur les cérémonies confiées au collège des Arvales, contenait le texte même de leur chant traditionnel. Nous ne reproduisons que la partie principale de cette inscription.

ENOS LASES JUVATE, ENOS LASES JUVATE, ENOS LASES JUVATE,  
NEVE LUERVE MARMAR SINS INCURRERE IN PLEORES  
SATUR FURERE MARS, LINEN SALI STA BERBER.  
SEMONIS ALTERNEL ADVOCARIT CONCTOS.  
ENOS MARMOR JUVATO  
TRIUMPE TRIUMPE.

(1) Parmi les mots latins d'origine grecque, appartenant au fonds primitif de la langue latine, nous ne choisisons que quelques exemples : *Deus*, Θεός. — *Domus*, δῶμος. — *Sylva*, ὄλη, dor. ὄλα. — *Sedes*, ἔδος. — *Aratrum*, ἀρατρον. — *Vinum*, οἶνος. — *Oleum*, ἔλαιον. — *Lac*, γάλα, γάλακτος. — *Bos*, βούς. — *Sus*, ὕς. — *Equus*, ἵππος, éol. ἰκκος. — *Somnus*, ὕπνος (Voy. AULI-GELLE, *Nuits Att.*, 13, 9). Le nombre des mots communs aux deux langues est si considérable qu'on a pu dire qu'apprendre le grec, c'était apprendre le latin sous une autre forme. »

(2) POLYBE, III, 22 : « Nous allons donner la traduction de ce traité aussi fidèle qu'il nous a été possible de la faire ; car telle est la différence de l'ancienne langue latine de la langue moderne, que les plus habiles ne peuvent qu'avec peine y comprendre quelque chose. »

(3) Ils ont été recueillis et commentés dans les *Latini sermonis vetustioris reliquiae* de M. Egger (Paris, 1843), ouvrage devenu classique.

(4) On trouvera cette inscription avec un admirable commentaire dans l'ouvrage publié par le savant Marini, sous ce titre : *Gli atti e monumenti dei fratelli Arvati*, Rome 1795, 2 vol. in 4°.

Chaque ligne ou vers est répété trois fois. En voici la traduction (Voy. aussi celle de Hermann, dans ses *Elementa doctrinæ metricæ*) :

*Nos, lares, iuvate* (ter) : *neve luem, Mamers, sines incurrere in plures (alii in flores) (ter) : satur fueris, Mars : limen sati, sta, verveæ* (ter) : *semones alterni, advocabite* (advocate) *cunctos* (ter). *Nos, Mavers, iuvato* (ter) : *triumphe, triumphæ*.

Hermann, Klausen et Grotefend pensent que cette inscription est métrique et en vers saturnins.

Après le chant des Arvales, nous avons quelques fragments des lois de Numa, que Festus nous a conservés. Tels sont les suivants : SEI HEMONE FOLMINI JOBEIS OCEISET, EM SOPRAD CENOAD TOLITOD. HEMOSEI FOLMINED OCEISOS ESIT, OLE IOUSTA NOULA FIEISIER OPORTEITOD. C'est-à-dire *si hominem fulmen Jovis occisit (p. occiderit), ne supra genua eum tollito. Homo si fulmine occisus est, illi iusta nulla fieri oportet.* — PELECS ASAM JUNONIS NEI TANCITOD. *Pelleæ aram Junonis ne tangito.*

Dans Varron, on trouve quelques restes du chant des prêtres Saliens (*Carmen saliare*, Horace, *Ept.* II, 1, 86), de ces prêtres institués par Numa pour la garde des ancilles ou boucliers sacrés. Grotefend, dans ses *Rudimenta linguæ umbricæ*, en dispose ainsi le texte :

COZOIAULOIDOS ESO : OMINA ENIMVERO  
AD PATULA' OSE' MISSE JANI CURSIONES.  
DUONUS CERUS ESET, DUNQUE JANUS VEVET  
. . . MELIOS EUM REGUM.

C'est-à-dire *Choroiuloidos* (dux cantuum) *ero : omina enimvero ad patulas aures misere Jani curiones. Bonus Cerus* (nom mystique de Janus) *erit, donec Janus vivet, melior eorum regum.*

Festus nous a encore conservé une loi de Servius Tullius, cinquième roi de Rome, ainsi conçue : SEI PARENTEM PUER VERBERIT, AST OLOE PLORASSIT, PUER DIRIS PARENTUM SACER ESTOD; SEI NURUS, SACRA DIRIS PARENTUM ESTOD. En latin classique : *Si puer verberaverit parentem, at ille ploraverit, puer diris parentum sacer esto; si nurus, sacra diris parentum esto.*

Les lois des Douze Tables sont le cinquième monument de la langue latine; elles sont postérieures d'un siècle à Servius Tullius, et datent de 450 ans avant notre ère. Il en reste des débris assez considérables (Voy. *Mistoire du droit romain* de M. Giraud (1841), p. 467); en voici un extrait curieux, TABULA III, *de rebus creditis* : 1. AIRIS CONFESSEI REBOSQUE IOURED IOUDICATEIS XXX DIES IOUSTEISUNTOD. 2. POST DEINDE MANUIS ENDOICTOD ESTO, ENDO IOUS DUCITOD. 3. NEI IOUDICATOM FACSIT AUT QUIPS ENDO EO IM IOURE VINDICIT SECUM DUCITOD, VINCITOD AUT NERVOD AUT COMPEVEIBOUS XV PONDO NEI MAIOSED AUR SEI VOLET MINOSE VINCITOD. 4. SEI VOLET SOVO VIVITOD NEI SOVO VIVIT QUEI EM VINCITOD

HABEBIT LIBRAS FARI ENDO DIES DATOD SEI VOLET PLOUS DATOD.  
On en trouvera la traduction page 484 de ce volume.

Après les lois décenvirales, il s'écoule un siècle et demi sans qu'il se présente de nouveaux monuments écrits. Le premier qu'on rencontre est une inscription du tombeau des Scipions découvert dans des fouilles faites à Rome en 1780. Les lettres y sont gravées sur une espèce de lave, en creux, et de couleur rouge, suivant un usage dont parle Pline (*Hist. nat.*, XXXIII, 7). Cette inscription sépulcrale est celle de Scipion Barbatus, consul, l'an 456 de Rome. La voici :

... C. CORNELIUS LUCIUS SCIPIO BARBATUS GNAIVOD PATRIS PROGNATUS FORTIS VIR SAPIENSQUE. — QUOIUS FORMA VIRTUTEI PARISSIMA FUIT. — CONSOL CENSOR AHIILIS QUOI FUIT APUD VOS. — TAURASIA CISAUNA SAMNIO CEPIT. — SUBICIT OMNE LUCANIANAM OBSIDESQUE ARDOUCIT.

C'est-à-dire: *Cornelius Lucius Scipio Barbatus, Cneco patre prognatus, fortis vir sapiensque, cujus forma virtuti parissima fuit, consul, censor, ahiilis, qui fuit apud vos, Taurasiam, Cisaunam, Samnium cepit, subject omnem Lucanianam, obsidesque abduxit.*

Une trentaine d'années après la mort de ce Scipion, l'an 494, on éleva au consul C. Duillius Népos une colonne *rostrale*, en souvenir de la victoire navale qu'il avait remportée sur les Carthaginois. Une inscription fut gravée sur le piédestal de cette colonne, et ce piédestal avec l'inscription suivante existe encore dans une des salles du Capitole.

C. BILIOS. . . . .  
 . . . D ENEMET. . . . .  
 . . . LEGIONEIS MAXIMOSQUE MAGISTRATOS. . . . .  
 . . . OVEM CASTREIS EXFOCIONT MACELL. . . . .  
 . . . VCNANDOD CEPET ENQUE EGDEN MACIN. . . . .  
 . . . EM NAVEBOS MARID CONSOL PRIMOS C. . . . .  
 CLASESQUE NAVALES PRIMOS ORNAVET PAR. . . . .  
 CUMQUE EIS NAVEBOS CLASEIS POENICAS OM. . . . .  
 PRESENTED DICTATORED OI. . . OM IN ALTOD MARID PUCN. . . etc.

C'est-à-dire

*C. Duillius. . . . . obsidione exemit. . . . .  
 . . . . . legiones maximusque magistratus  
 Novem castris effugerunt. Macellam munitam urbem  
 Pugnando cepit, inque eodem magistratu prospere  
 Rem navibus mari consul primus gessit : remigesque,  
 Classesque navales primus ornavit, paravitque diebus sexaginta,  
 Cunque eis navibus classes punicas omnes,  
 Coram dictatore illorum, in alto mari pugnando vicit.*

Voy. ORELLI, 589; ZELL, 1560.

Le huitième monument dans les annales de la langue latine n'est postérieur que de peu d'années à l'inscription de la colonne Duillienne.

C'est une autre inscription du tombeau des Scipions, celle de L. Cornélius Scipion, fils de Scipion Barbatus.

HONORINO PLOIBUMNE COSENTIONT R...  
DUONORO OPTUMO FUISE VIRO  
LUCIOM SCIPIONE FILIOS BARBATI  
CONSOL CENSOR AIDILIS HIC FUET A....  
HEC CEPIT CORSICA ALERIAQUE URBE  
DEDET TEMPESTATIBUS AIDE MERITO.

C'est-à-dire *hunc unum plurimi consentiunt Roma: bonorum optimum fuisse virum, L. Scipionem filium Barbati. Consul, censor, aedilis hic fuit apud vos. Hic cepit Corsicam, Aleriam urbem; dedit Tempestatibus ad dem merito.*

Il est assez remarquable que le style de cette inscription renferme plus d'archaïsmes que celle du père, antérieur d'un demi-siècle.

Environ soixante ans après, l'an 568 de Rome, il fut rendu un sénatus-consulte sur les Bacchanales, dont Tite-Live (XX XIX, 18) parle avec beaucoup de détail. La table d'airain sur lequel il fut sculpté, et qu'on trouva en 1640 dans la Calabre, à Terra di Teriolo, est aujourd'hui dans le Musée impérial de Vienne. Nous suivons, dans le texte qu'on va lire, l'édition de M. Zell (p. 288 du *Delectus Inscript. rom.*)

Q. MARCHIUS L. F. S. POSTUMIUS L. F. COS.  
Quintus Marcius, Lucii filius, Sextus Posthumius, Lucii filius, consules  
SENATUS CONSULUERUNT N. OCTOB. APUD ADEM BELLONA. SC.  
*senatum consulerunt nonis octobris apud adem Bellona. Scribendo*  
ARF. M. CLAUDI M. F. VALERII P. F. Q.  
*adfuerant, Marcus Claudius Marci filius, Valerius Publii filius, Quintus*  
MINUCI C. F. DE BACCHANALIBUS QUEI FIDELIBUS ESSENT, ITA EDEI-  
*Minucius Cati filius. De bacchanalibus qui federati essent, ita edi-*  
CENDUM CENSURE: NEI QUIS EORUM BACCHANAL HABERE VELLE. SEI QUIS  
*vendum censure: ne quis eorum bacchanalia habuisse vellet. Si qui*  
ESSENT QUEI SIBI DICERENT NECESSE ESE BACCHANAL HABERE, EIS UTEI AD  
*essent qui sibi dicerent necesse esse bacchanalia habere; iis ut ad*  
PR. URBANUM ROMAM VENIRENT, DE QUE EIS REBUS UBI EORUM VERBA  
*prætozem urbanum Romam venirent, deque iis rebus ubi eorum verba*  
AUDITA ESSENT, UTEI SENATUS NOSTER DEGERNERET, DUM NE MINUS SENATORIBUS  
*audita essent, ut senatus noster decerneret dum ne minus senatoribus*  
C. ADESENT, Q. EA RES CONSULERETUR. BACAS VIR NE QUIS ADIESE  
*centum adessent, cum ea res consuleretur. Bacas vir ne quis adesse*  
VELET CEIVEIS ROMANUS, NEVE NOMINIS LATIN, NEVE SOCIUM QUISQUAM, NISEI  
*vellet civis romanus, neve nominis latini, neve sociorum quisquam, nisi*  
PR. URBANUM ADESENT; IS QUE DE SENATUOS SENTENTIA, DUM NE MINUS  
*praetorem urbanum, adessent; is que de senatus sententia, dum ne minus*  
SENATORIBUS C. ADESENT QUOM EA RES CONSOLERETUR, JUISSENT, GEN-  
*senatoribus centum adessent, quom ea res consuleretur, jussissent, cen-*  
SURE; SACERDOS NE QUIS VIRESET, MAGISTER NEQUE VIR NEQUE MULIER QUISQUAM  
*suere; sacerdos ne quis vir esset, magister neque vir neque mulier quisquam*  
ESSET; NEVE PECUNIAM QUISQUAM EORUM COMOINEM ABUSE VELLE, NEVE  
*esset; neve pecuniam quisquam eorum communem habuisse vellet, neve*

MAGISTRATUM; NEVE PRO MAGISTRATU, NEVE VIRUM NEVE MULIEREM QUIS-  
 QUAM FECISSE, NEVE POSTHAC INTER SED CONIURASSE, NEVE COMMOVISSE NEVE  
*quam fecisse, neve posthac inter se conjurasse, neve commovisse, neve*  
 CONSPONDISSE, NEVE COMPROMISSE VELET, NEVE QUISQUAM FIDEM INTER  
 CONSPONDISSE, *neve compromisisse vellet, neve quisquam fidem inter*  
 SED DEHISE VELET, SACHA IN OCCULTO NE QUISQUAM FECISSE VELET, NEVE IN  
*se dedisse vellet, sacra in occulto ne quisquam fecisse vellet, neve in*  
 PUBLICO NEVE IN PRIVATO NEVE EXTRAD URBEM SACRA QUISQUAM FECISSE  
 PUBLICO NEVE IN PRIVATO, *neve extra urbem sacra quisquam fecisse*  
 VELET, NISI PR. URBANUM ADIESET, IS QUE DE SENATU SENTENTIAM, DUM  
*vellet, nisi prætorem urbanum adisset, isque de senatus sententia, dum*  
 NE MINUS SENATORIBUS C. ADSENT, QUOM EA RES CONSOLERETUR, IUSI-  
*ne minus senatoribus centum adessent, quom ea res consuleretur, iussis-*  
 SENT, CENSURE; NOMINES PLOIB V. QVINORSEI VIREI ATQUE MULIERES SA-  
*sent, censure; nomines ploib v. qvinorsei virei atque mulieres sa-*  
 sent, *censure, homines plus quinque universi viri atque mulieres sa-*  
 CHA NE QUISQUAM FECISSE VELET, NEVE INTERIBI VIREI PLOIB DUODUS, MULIE-  
*cha ne quisquam fecisse vellet, neve interibi virei ploib duodus, mulie-*  
 CRA NE QUISQUAM FECISSE VELET, NEVE INTERIBI VIREI PLUS DUODUS, MULIE-  
*cra ne quisquam fecisse vellet, neve interibi virei plus duodus, mulie-*  
 RIBUS PLOIB TRIBUS ARFUISE VELENT, NISI D. PR. URBANI SENATU QUE  
*ribus plus tribus adfuisse vellet, nisi te prætoris urbani senatusque*  
 SENTENTIAM, UTEI SUPRAD SCRIPTUM EST. HAEC UTEI IN CONVENTIONIBUS EDICATIS  
*sententiam, ut supra dictum est. hæc uti in concionibus edicatis*  
 NE MINUS TRINUM NOUNDINUM; SENATUOS QUE SENTENTIAM UTEI SCIENTES ESSETIS,  
*ne minus trinum noundinum; senatusque sententiam uti scientes essetis*  
 NE MINUS TRINUM NOUNDINUM, *senatusque sententiam uti scientes essetis*  
 EORUM SENTENTIA ITA PUIT. SEI QUES ESSENT QUEI ARVORSUM EAD FECISSENT QUAM  
*eorum sententia ita puit. sei ques essent quei arvorsum ead fecissent quam*  
 SUPRAD SCRIPTUM EST, EIS NEM CAPUTALEM FACIENDAM CENSURE; ATQUE UTEI  
*suprad scriptum est, eis nem caputalem faciendam censure; atque uti*  
 SUPRA DICTUM EST, IIS REM CAPUTALEM FACIENDAM CENSURE ATQUE UTEI  
 HOEC IN TABULAM AHIENAM INCIDERETIS, ITA SENATUS AHIQUM CENSUIT, UTEI QUE  
*hæc in tabulam ahienam incideretis, ita senatus ahiquom censuit, utique*  
 HOEC IN TABULAM AHIENAM INCIDERETIS, ITA SENATUS AHIQUM CENSUIT, UTEI QUE  
*hæc in tabulam ahienam incideretis, ita senatus ahiquom censuit, utique*  
 EAM FICIEI DOBEATIS UBI FACILUM ED GNOSCIEI POTISIT; ATQUE UTEI EA BACA-  
*eam ficie iubeatis ubi facillime nosci possit; atque uti ea baccha-*  
 NALIA, SEI QUAM SUNT, EXTRAD QUAM SEI QUID IDEI SACRI EST, ITA UTEI SUPRAD  
*naliam, sei qua sunt, extrad quam sei quid ide i sacri est, ita uti supra*  
 NATIA, SI QUAM SUNT, EXTRAD QUAM SI QUID IBI SACRI EST, ITA UTEI SUPRA  
*natiam, si qua sunt, extrad quam si quid ibi sacri est, ita uti supra*  
 SCRIPTUM EST, IN DIEBUS X QUIBUS VOHEIS TABELAI DATAI ERUNT, FACIATIS  
*scriptum est, in diebus x quibus voheis tabelai datai erunt, faciatis*  
 SCRIPTUM EST, IN DIEBUS X QUIBUS VOHEIS TABELAI DATAI ERUNT, FACIATIS  
*scriptum est, in diebus decem quibus vobis tabulae datae erunt, faciatis*  
 UTEI DISHOTA SIENT IN AGRO TELHANO (1).  
*uti dimota sint in agro Telhano.*

(1) Quintus Marcius, fils de Lucius, et Sextus Postumius, fils de Lucius, consuls, ont consulté le sénat, le jour des nones d'octobre, dans le temple de Bellone. Les secrétaires étaient Marcus, Claudius, fils de Marcus, Lucius Valerius, fils de Publius, et Quintus Minucius, fils de Cains.

On a été d'avis que le décret suivant fût porté au sujet des associations qui s'étaient formées sous le nom de Bacchantales :

Qu'aucun membre de ces sociétés ne célèbre plus de Bacchantales à l'avenir ;

Que si quelques-uns disent qu'il leur est nécessaire de célébrer des Bacchantales, ils aient à venir à Rome, se présenter au préteur de la ville ; leur demande entendue, que notre sénat en décide, et qu'il n'y ait pas moins de cent sénateurs présents lorsque l'affaire sera mise en délibération ;

Qu'aucun homme, citoyen romain, du nom latin ou allié, n'assiste aux Bacchantales, à moins de s'être présenté au préteur de la ville, et que ce magistrat n'y ait consenti, après avoir auparavant consulté le sénat : qu'il n'y ait pas moins de cent sénateurs présents, lorsque l'affaire sera mise en délibération ;

Ce ne  
 être class  
 fut publi  
 plusieurs  
 plus gran  
 d'entrer c  
 quelques

1<sup>o</sup> Sur

QUE  
 MOR  
 HRE  
 GLOI  
 IN L  
 FACI  
 MAJ  
 SCIP

2<sup>o</sup> Sur

GN.  
 PR.

Qu'aucun  
 femme ne r

Que pers  
 maître ou s

Que nul  
 messe, ni p

Que pers  
 présent au

anparavant  
 sents, lorsq

Que plus  
 vant se dé

plus de de  
 ville et le s

Afin que  
 dans les a

été statué.

S'il s'en t  
 qu'il leur s

Vous gra  
 vous le fere

sance.

S'il exist

la religion,

jours de la

Traduction

(1) C'est-  
 titibus juul

T. 1

Ce neuvième monument du premier âge de la langue latine devant être classé dans le second âge, car, à l'époque où ce sénatus-consulte fut publié, Tarente était prise depuis plus d'un demi-siècle; il y avait plusieurs années qu'Ennius habitait Rome, Plaute avait fait jouer la plus grande partie de ses pièces, et Térence était né. Cependant, avant d'entrer dans cette ère nouvelle de la latinité, nous citerons encore quelques épitaphes de la sépulture des Scipions :

1<sup>o</sup> Sur un fils du premier Scipion l'Africain.

QUEI APICEM INSIGNE DIALIS FLAMINIS GESISTEI,  
MORS PERFECIT TUA UT ESSENT OMNIA  
BREVIÀ, HONOS FAMA VIRTUSQUE  
GLORIA ATQUE INGENIUM : QUIBUS SEI  
IN LONGA LICUISIBET TIBI UTIER VITA,  
FACILE FACTIS SUPERABES GLORIAM  
MAJORUM. QUARE LUCENS TE IN GREMIU  
SCIPIO RECIPIT TERRA PERLI, PROGNUMTUM PUBLIO, CORNELI.

2<sup>o</sup> Sur un fils de Cn. Cornélius Scipion Hispallus.

CN. CORNELIUS CN. F. SCIPIO HISPANUS (sic)  
PR. AID. CUR. Q. TR. MIL. H. XVII. LS. JUDIK XVII SAC. FAC. (1)

Qu'aucun homme ne se charge du sacerdoce; qu'aucun homme ni aucune femme ne remplisse les fonctions de maître.

Que personne ne tienne les fonds communs, qu'aucun ne s'avise de faire maître ou suppliant de maître, soit un homme soit une femme.

Que nul ne se lie par serment, par vœux, par engagements, ou par promesse, ni ne se donne mutuellement leur foi.

Que personne ne célèbre aucun sacrifice hors de la ville, à moins de s'être présenté au préteur de la ville, et que ce magistrat n'y ait consenti, après avoir auparavant consulté le sénat : qu'il n'y ait pas moins de cent sénateurs présents, lorsque l'affaire sera mise en délibération.

Que plus de cinq personnes en tout, hommes et femmes, n'aient été autorisées avant se réunir pour célébrer un sacrifice; que sur ces personnes il n'y ait pas plus de deux hommes, ni plus de trois femmes, à moins que le préteur de la ville et le sénat n'y aient consenti, comme il a été dit plus haut.

Afin que vous ayez connaissance de ce décret du sénat, vous ferez dans les assemblées, au moins par trois jours de marché, et vous si qu'il a été statué.

S'il s'en trouve qui contreviennent à ce qui a été dit plus haut, il a été décidé qu'il leur serait intenté une action capitale.

Vous graverez ce décret sur une table d'airain, le sénat l'a ainsi décidé; et vous le ferez sceller dans le lieu où il sera le plus facile d'en prendre connaissance.

S'il existait quelques Bacchantes, à moins qu'elles ne soient consacrées par la religion, ainsi qu'il a été dit plus haut, vous ferez en sorte que, dans les dix jours de la réception de ce décret, elles aient disparu du territoire de Teura. Traduction de M. Le Bas, *Hist. rom.*, t. I, p. 538 (Paris, Didot, 1847).

(1) C'est-à-dire *prætor, ædilis curulis, quæstor, tribunus mil., decemvir litibus judicandis, decemvir sacris faciundis*. Il fut préteur vers 142 av. J. C.

VIRTUTES GENERIS MIEIS MORIRUS ACCUMULAVI  
 PROGEMEM GENUI FACTA PATRIS PETIEI  
 MAJOREM ORTENNI LAUDEM UT SIRI ME ESSE CREATUM  
 LETENTUR; STIRPEM NOMLITAVIT HONOR.

### 3° Sur un fils de Scipion l'Asiatique, petit-fils de Scipion l'Africain.

L. CORNELI. L. P. P. N.  
 SCIPIO QUAIST  
 TR. MIL. ANNOS  
 GNATUS XXXIII  
 MORTUOS PATER  
 REGEM ANTIOCO  
 SUREGIT

Pour clore cette série de monuments épigraphiques, nous rapporte-  
 rons une formule de dédicace, de l'an 645 de Rome, trouvée dans des  
 fouilles à Capoue (Orelli, 2487) :

|                     |                         |
|---------------------|-------------------------|
| N. PUMIDIUS Q. F.   | M. RECIUS Q. F.         |
| M. COTTIUS Q. F.    | N. ARRIUS M. F.         |
| M. EPIIUS M. F.     | L. HEIOLEIUS P. F.      |
| C. ANTRACIUS C. F.  | C. TUCCIUS C. F.        |
| L. SEMPRONIUS L. F. | R. VIPIUS M. F.         |
| P. GIGEREIUS C. F.  | M. VALERIUS L. F. Z. M. |

HEISCE MAGISTREIS VENERUS IOVLE  
 MURUM EDIFICANDUM COIRAVERUNT (POH CURAVERUNT).  
 PED. CCLXX ET LOIDOS FECERUNT (POH LEPOS).  
 SER. SULPICIO M. AURELIO COSS.

Enfin le second âge de la langue latine s'inaugure (vers l'an de  
 Rome 540, avant J.-C. 213) : c'est Livius Andronicus et Cnæus Næ-  
 vius qui en ouvre l'histoire pour la poésie, comme pour la prose Fa-  
 bius Pictor. Que dire de Plaute et de Térence, la gloire de cette  
 époque? Leurs chefs-d'œuvre sont connus. Nous bornerons, en consé-  
 quence, nos citations à quelques fragments d'élite choisis dans les  
 poètes contemporains et dans ceux qui les ont précédés ou suivis. Ils  
 suffiront à l'esquisse du développement et des progrès de la langue et  
 des lettres latines.

### NÆVIUS (1)

(mort l'an de Rome 550).

Quæ ego in theatro hic meis probavi; plausibus  
 Ea nunc audere quemquam regem rumpere?  
 Quanto libertatem banc hic superat scilicet!

Sic Pœni contremiscent artubus; universim  
 Magni metus tumultus pectora possidet;

(1) On lui attribue l'invention des vers saturniens, *Saturnium in honorem  
 dei Nævius invenit*. VARRO, VI.

Celsum funera agitant; exequias itifant,  
Temulentiamque tollunt festam.  
Superbiter contempnim conterit legiones.

Efiam qui

Manu res magnas sæpe gessit gloriose,  
Cujus facta viva vigent nunc, qui apud gentes solus præstat,  
Eum suis pater cum pallio uno ab amica abduxit.

Une fille prie son père de ne pas la séparer de son mari :

F. Injuria abs te afficior indigna, pater;  
Nani si improbum Cresphontem exstimaveras,  
Cur me his locabas nuptiis? Sin est probus,  
Cur talem invitam invitum cogis linquere?

P. Nulla te indigna, nata, allicio injuria;  
Si probus est, bene locavi; sin est improbus,  
Divortio te liberabo incommodis:  
Erravi; post cognovi et fugio cognitum.

Voici l'épithaphe que s'est composée Nævius et qu'Aulu-Gelle a qualifiée de *plenum superbiæ campanæ*.

Mortaleis immortaleis flere si foret fas,  
Flerent divæ Camœnæ Nævium poetam;  
Itaque postquam est circino traditus thesauro,  
Obitei sunt Romæ loquier latina lingua.

### ENNIUS

(mort l'an de Rome 584).

Quam preimum cascei popolei tenere latin'...  
Certabant orbem Romamue, Remamue vor arent;  
Omnis cura vireis uter esset endoperator.  
Exspectant, veluti consol, quom mittere signum  
Voll, omnes avidei spectant ad carceris oras,  
Qua mox emittat piceis ex faucibu' currus);  
Sic exspectabat popolos, atque ora tenebat  
Rebus, utrei inagnei victoria sit data regnei.  
Interea sol albu' recessit in infera noctis:  
Et simul ex alto longe polcervuma praiptes  
Laita volavit avis: simul aureus exoritur sol.  
Cedunt ter quatuor de coilo corpora sancta  
Avium, praiptesibus se se polcereisque loccis dant.  
Conspicij inde sicuti data Romulus esse priora,  
Auspicio regnei stabileita que scamna solunquæ...

Non habeo denique nauci Marsum augurem,  
Non vicanos harnspices, non de circo astrologos,  
Non isiacos conjectores, non interpretes somnium:  
Non enim sunt il, aut scientia, aut arte divinei;

Sed superstitiosi vates, impudentesque hariolei,  
 Aut inertes, aut insanei, aut quibus egestas imperat :  
 Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam,  
 Quibus divitiis pollicentur, ab iis drachmam ipsei petunt :  
 De his divitiis sibi deducant drachmam, reddant cæterea ;  
 Qui sui quæstus causa fictas suscitant sententias.

At tuba terribilei sonitu tarantatara dixit.

Moribus antiqueis res stat romana vireisque

Stolidum genus Acacidarum  
 Bellipotentis sunt magi, quam sapientipotentis.

Homo qui erranti comiter monstrat viam,  
 Quasi lumen de suo lumine accendat, facit ;  
 Nilominus ipsi luceat, cum ille accenderit (1).

Nec mi aurum posco, nec mi precium dederitis,  
 Nec cauponantes bellum, sed belligerantes,  
 Ferro, non auro, vitam cernamus utreique,  
 Vosne velit an me regnare hera ; quidve fera fors,  
 Virtute experiamur ; et hoc simul accipe dictum :  
 Quorum virtutei bellei fortuna pepercit,  
 Horudem me libertati parere certum est ;  
 Dono ducite, doque volentibus cum magneis Dis.

Fortibus est Fortuna vireis data...

Africa terribilei tremet horrida terra tumultu  
 Undique, multimodis consumitur auxia coireis ;  
 Omnibus endo locis ingens apparet imago  
 Tristitiai, oculosque, manusque ad sidera lassas  
 Protendant, execrando duci facta rependant  
 Poinei, pervortentes omnia circumcursant.

Marci filius is dictus popularibus olleis  
 Quei tum vevebant homines, atque avom agitabant,  
 Flos delibatus popolei suadaique medolla.

Unus homo nobis cunctando restituit rem ;  
 Non hic ponebat rumores ante salutem.

Eo ego ingenio natus sum, amicitiam  
 Atque inimicitiam in fronte promptam gero.

Philosophandum est paucis, nam omnino hand placet.

(1) Vers admirables par la simplicité, par la clarté de l'expression, et plus encore par le sentiment moral qu'ils renferment : « L'homme qui remet gracieusement dans la bonne voie celui qui s'égare, agit pour lui comme s'il lui permettait d'allumer son flambeau au sien ; il n'a rien perdu de sa propre lumière pour en avoir donné à un autre. »

Utinam ne in nemore Pelio securibus  
 Carsa accidisset abiegnâ ad terram trabes;  
 Neve inde navis inchoandæ exordium  
 Crepisset, quæ nunc nominatur nomine  
 Argo, qua vecti Argivi delecti viri  
 Petebant illam pellem inauratam arietis  
 Colchis, imperio regis Pelææ, per dolum!  
 Nam nunquam heræ errans mea domo efferret pedem  
 Medea, animo ægra, amore sævo saucia (1).

Ego Deum genus esse semper dixi et dicam cœlitura.  
 Sed eos non curare opinor quid agat humanum genus;  
 Nam si eurent, bene boneis sit, male maleis, quod nunc abest.  
 Terra corpus est; at nentis ignis est.

## Épithaphe de Scipion l'Africain :

A sole exoriente supra Macoti' palude  
 Nemo est qui factis me æquiparare queat.  
 Si fas endo plagas cœlestum scandere cuiquam,  
 Mi soli cœli maxima porta patet.

## Épithaphe d'Ennius par lui-même :

Adspicite, o cœvets, senis Ennii imagini' formam,  
 Heic vostrôm pansit maxima facta patrium.  
 Nemo me lacrimis decoret, nec funera fletu  
 Facsit. Quur? volito vivu' per ora virum.

## PACUVIUS

(mort l'an de Rome 623).

Nam istis qui linguam avium intelligunt,  
 Plusque ex alieno jecore sapiunt quam ex suo,  
 Magis audiendum quam auscultandum censeo.

Ego odi homines ignava opera, et philosopha sententia.

Comme Nævius, comme Ennius, Pacuvius a fait aussi son épithaphe :

Adulescens, tametsi properas, hoc te saxum rogat  
 Utei ad se adspicias : deinde quod scriptum est, legas :  
 Heic sunt poetæ Pacuvii Marcei sita  
 Ossa. Hoc voleham nescius ne esses ; vale.

## LUCIUS ATTIUS

(vers l'an 638 de Rome).

Nihil credo auguribus, qui aures verbis divitant  
 Alienas, suas ut auro locupletent domos.

(2) Traduit de la Médée d'Euripide, Εἰς ὄψεσ' Ἀργούς, v. 1.

Multi iniqui atque infideles regno, pauci sunt boni.

Visum est in somnis pastorem ad me adpellere  
 Pecus lanigerum eximia pulchritudine,  
 Duos consanguineos arietes inde eligi,  
 Præclarioremque alterum immolare me.  
 Deinde ejus germanum cornibus connitier  
 In me arietare, eoque ietu me ad casum dari ;  
 Exin prostratum terra graviter sancium,  
 Resupinum in cælo contueri maximum ac  
 Mirificum, facinus dextrorsum orbem flammeum  
 Radiatum solis liquier cursu novo.

### C. LUCILIUS

(mort vers l'an de Rome)

Virtus, Albius, est pretium persolvere verum  
 Quis in versamur, quis vivimus rebus, potest  
 Virtus est homini, scire id, quod quæque habeat res.  
 Virtus scire homini rectum, utile, quid sit honestum ;  
 Quæ bona, quæ mala item, quid inutile, turpe, fihonestum.  
 Virtus quærendæ rei firmè scire modumque :  
 Virtus divitiis pretium persolvere posse :  
 Virtus, id dare quod re ipsa debetur honori :  
 Hostem esse atque inimicum hominum morumque malorum,  
 Contra defensorem hominum morumque honorum ;  
 Magnificare hos, his bene velle, his vivere amicum :  
 Commoda præterea patriæ sibi prima putare,  
 Deinde parentum, tertia jam postremaque nostra.

Nunc vero a mane ad noctem, testis atque profesto,  
 Tetus item pariterque die populusque, patresque  
 Jactare indu foro se omnes, decedere nusquam,  
 Uni se atque eidem studio omnes dedere et arti,  
 Verba dare ut caute possint, pugnare dolose,  
 Blanditia certare, bonum simulare virum se,  
 Insidias facere, ut si hostes sint omnibus omnes.

Græcum te, Albi, quam Romanum atque Sabinum,  
 Municipem Ponti, Titii, Anni centurionum,  
 Præclarorum hominum te primorum, signiferumque  
 Maluisti dici. Græce enim prætor Athenis,  
 Id quod maluisti, te, quum ad me accedi, saluto :  
 Χάρη, inquam, Τίτε : λictores, turma omni, cohorsque,  
 Χάρητε. Hinc hostis Muti Albutius, hinc inimicus.

Nous rapporterons encore une charmante épigramme d'un poète du sixième siècle de Rome, L. Valérius Edituus ; c'est un amant allant chez son amante, qui s'adresse ainsi à l'esclave qui le précède et l'éclaire :

Quid faculam præters, Phileros, qua nil opu' nobis?  
 Ibimus sic : ic lucet pectore flamma satis.

Istam nam potis est vis sæva extinguere venti,  
 Aut imber cælo candidu' præcipitans ;  
 At contra hunc ignem Veneris, nisi si Venus ipsa,  
 Nulla est quæ possit vis alia opprimere.

Nous voici arrivés au dernier précurseur du grand siècle, à Lucrèce  
 Rappelons-en les plus beaux vers :

Suave, mari magno turbantibus æquora ventis,  
 E terra magnum alterius spectare laborem ;  
 Non, quia vexari quemquam est jocunda voluptas,  
 Sed, quibus ipse malis careas, quia cernere suave est.  
 Per campos instructa, tua sine parte pericli,  
 Suave etiam belli certamina magna tueri.  
 Sed nil dulcius est, bene quam monita tenere  
 Edita doctrina sapientum templa serena ;  
 Despicere unde queas alios, passimque videre  
 Errare, atque viam palatæis quaerere vitæ,  
 Certare ingenio, contendere nobilitate,  
 Nocteis atque dies niti præstante labore  
 Ad summas emergere opes, rerumque potiri.  
 O miseræ hominum mentes ! o pectora cæca !  
 Qualibus in tenebris vitæ quantisque periclis  
 Degitur hoc ævi, quodquomque est !

II, 1.

Nec nox ulla diem, neque noctem aurora secuta' st,  
 Quæ non audierit mistes vagitibus agris  
 Ploratus, mortis comites et funeris atrî.

II, 578.

Medio de fonte leporum  
 Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angat.

IV, 1127.

Tum porro puer, ut sævis projectus ab undis  
 Navita, nudus humi jacet, infans, indignus omni  
 Vitali auxilio, quem primum in lamiis oras  
 Nixibus ex alvo matris Natura profudit ;  
 Vagituque locum lugubri complet, ut æquomst,  
 Quoi tantum in vita reslet transire malorum.

V, 223.

Usque adeo res humanas vis abdita (1) quadam  
 Obterit, et pulchros fasces sævasque securas  
 Proculcare ac ludibrio sibi habere videtur !

V, 1233.

C'est Cicéron qui fut l'éditeur du poëme de la nature, *de Natura rerum* ; avec ce poëme, avec Cicéron, nous entrons dans l'âge d'or des lettres latines. A la fin du règne d'Auguste, l'empire a atteint sa plus haute splendeur, et la langue romaine sa pleine maturité.

(1) Ce *vis abdita*, qui ne peut désigner que Dieu, ne semble-t-il pas absoudre Lucrèce du reproche d'athéisme ?

La populace, cependant, les esclaves continuèrent de parler la langue vulgaire, l'osque très-probablement; et du nom des classes serviles, *vernæ*, elle s'appelait même *lingua vernacula*.

Parler latin, *latine loqui*, voulait dire parler correctement, élégamment. Beaucoup de textes le prouvent : *Præcepta latine loquendi puerilis doctrina tradit*, dit Cicéron (*de Oratore*), et ailleurs : *non tam præclarum est scire latine quam turpe nescire*. Ovide recommande aux jeunes gens d'apprendre les deux langues : *Cura sit et linguas edidicisse duas* (*Artis amat.*, II, 122). Donat, dans sa vie de Virgile, rapporte qu'un puriste, parodiant le début de la III<sup>e</sup> églogue, pour critiquer le *cujum pecus*, avait écrit à la marge sur son exemplaire : *Dic mihi, Dameta, cujum pecus anne latinum? Non vero Egonis : nostri sic rure loquuntur*. C'est dans cette langue rustique, épurée il est vrai, mais sans que retranché, comme dans le vers de Virgile *Haud equidem credo quia sit divinitus illis ingenium*, que furent chantées les premières liturgies de l'Église, que fut écrite la *Vetus italica versio* des psaumes, respectée et conservée par saint Jérôme dans la Vulgate. Mais tandis que l'Église en l'adoptant pour ses offices lui imprimait son caractère de perpétuité, elle s'est au dehors de l'Église altérée de plus en plus, elle s'est mêlée à des idiomes barbares, et, par une transformation merveilleuse, elle est devenue en Occident la langue romane, et en Italie l'italien moderne, la langue admirable de Dante et du Tasse.

FIN DES NOTES DU DEUXIÈME VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

## LIVRE III.

### PERSE.

|   |            |
|---|------------|
| CHAPITRE I. — Temps obscurs. . . . .                                | Pages. 1   |
| Historiens étrangers. . . . .                                       | <i>ib.</i> |
| Empire Médo-Bactrien. . . . .                                       | 3          |
| Déjocès. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Phraorte. . . . .   | 5          |
| Cyaxare. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Nabuchodonosor. . . . .   | 7          |
| Historiens nationaux. . . . .                                       | <i>ib.</i> |
| Dynastie des Kaïaniens. . . . .                                     | 11         |
| Critique. . . . .   | 12         |
| CHAPITRE II. — Cyrus. . . . .                                       | 16         |
| Lydie. . . . .  | 18         |
| Crésus. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Cyrus prend Babylone. . . . .                                       | 19         |
| Il délivre Israël. . . . .  | 20         |
| Cambyse. . . . .  | 21         |
| Conquête de l'Égypte. . . . .                                       | <i>ib.</i> |
| Faux Smerdis. . . . .   | 24         |
| Darius. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Seythes. . . . .  | 25         |
| CHAPITRE III. — Religion des Mages. . . . .                         | 27         |
| Comparaison avec les Indiens. . . . .                               | 40         |
| Rapports avec l'Édda. . . . .                                       | 41         |
| Avec les Hébreux. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Mithras et Mithra. . . . .  | 42         |
| Morale. . . . .   | 45         |
| Perses modernes. . . . .  | 45         |
| CHAPITRE IV. — Constitution morale et politique des Perses. . . . . | 46         |
| Éducation. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Sérah. . . . .  | 52         |
| Satrapies. . . . .  | 56         |
| Postes. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Finances. . . . .   | 57         |
| Jugements. . . . .  | 59         |
| Guerre. . . . .   | 60         |
| Origine des Germains. . . . .                                       | 61         |
| Langue zendé. . . . .   | 65         |
| Langue parsis. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Littérature. . . . .  | 64         |
| Monuments. . . . .  | 66         |

### GRÈCE.

|   |            |
|---|------------|
| CHAPITRE V. — La Crète et Sparte. . . . . | 69         |
| Notes. . . . .                            | 70         |
| Lycorgue. . . . .                         | 71         |
| Ses voyages en Crète. . . . .             | <i>ib.</i> |
| Enlèvement d'Europe. . . . .              | <i>ib.</i> |
| Minos. . . . .                            | <i>ib.</i> |

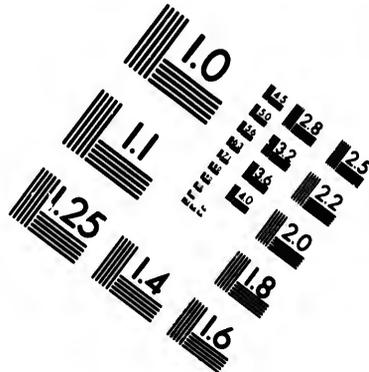
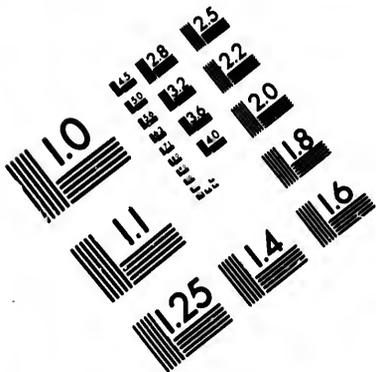
|   |            |
|---|------------|
| Ephores . . . . .                                 | Pages. 74  |
| Rois . . . . .                                    | <i>ib.</i> |
| Sénat . . . . .                                   | 75         |
| Assemblées . . . . .                              | <i>ib.</i> |
| Marriages . . . . .                               | 77         |
| Femmes . . . . .                                  | <i>ib.</i> |
| Éducation . . . . .                               | 79         |
| Laconisme . . . . .                               | 80         |
| Jeux . . . . .                                    | 81         |
| Instruction . . . . .                             | 82         |
| Religion . . . . .                                | <i>ib.</i> |
| Guerre . . . . .                                  | 85         |
| CHAPITRE VI. — Sparte et Messène . . . . .        | 85         |
| Première guerre de Messénie . . . . .             | 86         |
| Aristodème . . . . .                              | <i>ib.</i> |
| Institution des Ephores . . . . .                 | 87         |
| Parthéniens . . . . .                             | <i>ib.</i> |
| Seconde guerre de Messénie . . . . .              | <i>ib.</i> |
| Aristomène . . . . .                              | <i>ib.</i> |
| Tyrtée . . . . .                                  | <i>ib.</i> |
| CHAPITRE VII. — Athènes . . . . .                 | 89         |
| Cécrops . . . . .                                 | <i>ib.</i> |
| Thésée . . . . .                                  | <i>ib.</i> |
| Codrus . . . . .                                  | 90         |
| Archontes . . . . .                               | <i>ib.</i> |
| Archontes annuels . . . . .                       | <i>ib.</i> |
| Dracon . . . . .                                  | <i>ib.</i> |
| Solon . . . . .                                   | 92         |
| Les sept sages . . . . .                          | <i>ib.</i> |
| Constitution . . . . .                            | 95         |
| Archontes . . . . .                               | 94         |
| Sénat . . . . .                                   | <i>ib.</i> |
| Assemblée générale . . . . .                      | <i>ib.</i> |
| Aréopage . . . . .                                | 93         |
| Ostracisme . . . . .                              | 96         |
| Lois religieuses . . . . .                        | 97         |
| Lois politiques . . . . .                         | 98         |
| Lois civiles . . . . .                            | 99         |
| Lois judiciaires . . . . .                        | 102        |
| Lois de police . . . . .                          | 104        |
| Compagnies de secours mutuels . . . . .           | <i>ib.</i> |
| Lois militaires . . . . .                         | <i>ib.</i> |
| CHAPITRE VIII. — Pisistrate . . . . .             | 106        |
| Hipparque et Hippias . . . . .                    | 108        |
| Clisthène . . . . .                               | 109        |
| CHAPITRE IX. — Petits États de la Grèce . . . . . | 110        |
| Péloponèse . . . . .                              | <i>ib.</i> |
| Arcadie . . . . .                                 | <i>ib.</i> |
| Argos . . . . .                                   | 111        |
| Sicyone . . . . .                                 | <i>ib.</i> |
| Corinthe . . . . .                                | 112        |
| Cypselus . . . . .                                | <i>ib.</i> |
| Périandre . . . . .                               | 115        |
| Achaïe . . . . .                                  | <i>ib.</i> |
| Élide . . . . .                                   | 114        |
| Mégare . . . . .                                  | <i>ib.</i> |
| Phocide . . . . .                                 | 115        |
| Locride . . . . .                                 | <i>ib.</i> |

|  |            |
|--|------------|
| Étolie. . . . .  | Pages. 115 |
| Acarnanie. . . . .                                       | <i>ib.</i> |
| Épire. . . . .   | 116        |
| Les Iles. . . . .  | 117        |
| Naxos, Andros, Mélos, Ténos, Cos, Paros, Lemnos. . . . . | <i>ib.</i> |
| Délos, Chypre. . . . .                                   | 118        |
| Coreyre, Egée. . . . .                                   | 119        |
| Eubée. . . . .   | <i>ib.</i> |
| CHAPITRE X. — Colonies grecques. . . . .                 | 120        |
| Asie Mineure. . . . .                                    | 122        |
| Colonies éoliennes. . . . .                              | <i>ib.</i> |
| Éolide. . . . .  | 123        |
| Smyrne. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Les îles. . . . .  | 123        |
| Colonies lonniennes. . . . .                             | <i>ib.</i> |
| Milet. . . . .   | 125        |
| Phocée. . . . .  | 126        |
| Marseille. . . . .                                       | <i>ib.</i> |
| Ephèse. . . . .  | 128        |
| Samos. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Chios. . . . .   | 129        |
| Colonies doriques. . . . .                               | <i>ib.</i> |
| Rhodes. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Île rhodienne. . . . .                                   | 130        |
| Autres colonies. . . . .                                 | <i>ib.</i> |
| Cyrène. . . . .  | 131        |
| CHAPITRE XI. — Guerre médique. . . . .                   | 135        |
| Incendie de Sardes. . . . .                              | 135        |
| Bataille de Marathon. . . . .                            | 136        |
| Mort de Miltiade. . . . .                                | 137        |
| Aristide. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Son ostracisme. . . . .                                  | 138        |
| Thémistocle. . . . .                                     | <i>ib.</i> |
| Xerxès I <sup>er</sup> . . . . .                         | <i>ib.</i> |
| Invasion de la Grèce. . . . .                            | 139        |
| Armée de Xerxès. . . . .                                 | <i>ib.</i> |
| Thermopyles. . . . .                                     | 142        |
| Bataille des Thermopyles. . . . .                        | 143        |
| Incendie d'Athènes. . . . .                              | 144        |
| Bataille de Salamine. . . . .                            | <i>ib.</i> |
| Bataille de Platée. . . . .                              | 145        |
| Victoire de Mycale. . . . .                              | <i>ib.</i> |
| Fin de Xerxès. . . . .                                   | 146        |
| CHAPITRE XII. — Suprématie d'Athènes. . . . .            | <i>ib.</i> |
| Reconstruction d'Athènes. . . . .                        | 147        |
| Pausanias. . . . .                                       | 149        |
| Thémistocle en exil. . . . .                             | 150        |
| Mort d'Aristide. . . . .                                 | 151        |
| Rivalité pour la suprématie. . . . .                     | <i>ib.</i> |
| Mutafions intérieures. . . . .                           | <i>ib.</i> |
| Caractère athénien. . . . .                              | 152        |
| Cimon. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Troisième guerre messépienne. . . . .                    | 154        |
| Périclès. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Embelleissement d'Athènes. . . . .                       | 155        |
| Guerres entre les Grecs. . . . .                         | 156        |
| Expédition de Cimon. . . . .                             | <i>ib.</i> |
| Expédition en Égypte. . . . .                            | 157        |

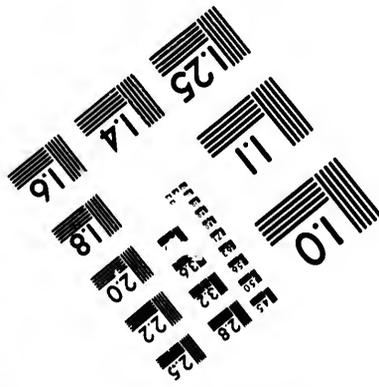
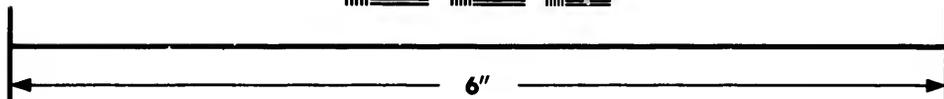
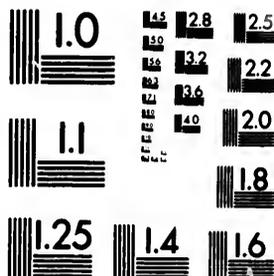
|  |            |
|--|------------|
| Paix de Cléon. . . . .   | Pages. 137 |
| Mort de Cléon. . . . .   | <i>ib.</i> |
| CHAPITRE XIII. — Guerre du Péloponèse. . . . .                       | 138        |
| Guerre entre Corinthe et Corcyre. . . . .                            | 139        |
| Siège de Potidée. . . . .  | 160        |
| Finances d'Athènes. . . . .  | 161        |
| Peste d'Athènes. . . . .   | 165        |
| Fin de Périclès. . . . .   | 164        |
| Nicias. . . . .  | 168        |
| Paix de Nicias. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Alcibiade. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Nouvelle guerre. . . . .   | 169        |
| Destruction de Météos. . . . .                                       | 169        |
| Abolition de l'ostracisme. . . . .                                   | 170        |
| Guerre de Sicile. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Exil d'Alcibiade. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Conseil des Quatre-Cents. . . . .                                    | 171        |
| Rappel d'Alcibiade. . . . .  | 172        |
| Lysandre. . . . .  | 175        |
| Bataille des Arginuses. . . . .                                      | 174        |
| Défaite d'Égos-Potamos. . . . .                                      | 175        |
| Prise d'Athènes. . . . .   | <i>ib.</i> |
| CHAPITRE XIV. — De la grandeur et de la décadence d'Athènes. . . . . | 176        |
| Économie politique. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Intérêt de l'argent. . . . .   | 177        |
| Doctrine des richesses. . . . .                                      | <i>ib.</i> |
| Esclaves. . . . .  | 178        |
| Économie publique. . . . .   | 180        |
| Revenus. . . . .   | 181        |
| Décadence. . . . .   | 185        |
| Mœurs. . . . .   | 186        |
| Femmes. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Hétéries. . . . .  | 188        |
| Parasites. . . . .   | 192        |
| CHAPITRE XV. — Sparte à la tête de la Grèce. . . . .                 | 193        |
| Les trente tyrans. . . . .   | 196        |
| Fin d'Alcibiade. . . . .   | 197        |
| Athènes recouvre sa liberté. . . . .                                 | <i>ib.</i> |
| Ammistie. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Socrate. . . . .   | 198        |
| Les sophistes. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Condamnation de Socrate. . . . .                                     | 202        |
| CHAPITRE XVI. — Retraite des Dix mille. . . . .                      | 205        |
| Cyrus le Jeune. . . . .  | 207        |
| Artaxerce Mnémon. . . . .  | 208        |
| Mort de Cyrus. . . . .   | 209        |
| L'Anabase. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Agésilas. . . . .  | 211        |
| Fin de Lysandre. . . . .   | 215        |
| Bataille de Coronée. . . . .   | 214        |
| Retour de Conon. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Reconstruction des murs d'Athènes. . . . .                           | <i>ib.</i> |
| Paix d'Antalcidas. . . . .   | 215        |
| CHAPITRE XVII. — La Béotie. . . . .                                  | 216        |
| Philolaüs législateur. . . . .                                       | 217        |
| Occupation de la Cadmée. . . . .                                     | 218        |
| Épaminondas. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Tactique nouvelle. . . . .   | 220        |

|            |   |            |
|------------|---|------------|
| 137        | Bataille de Lenctres. . . . .               | Pages. 220 |
| <i>ib.</i> | Alexandre de Phères. . . . .                | 222        |
| 138        | Mort d'Épaminondas. . . . .                 | 223        |
| 139        | Mort d'Agésilas. . . . .                    | 224        |
| 160        | CHAPITRE XVIII. — Les Macédoniens. . . . .  | 226        |
| 161        | Perdiccas. . . . .                          | 228        |
| 165        | Archélaüs. . . . .                          | 229        |
| 164        | Amyntas. . . . .                            |            |
| 168        | Philippe. . . . .                           |            |
| <i>ib.</i> | Situation de la Grèce. . . . .              |            |
| 169        | Jason. . . . .                              | 257        |
| <i>ib.</i> | Thessa. . . . .                             | <i>ib.</i> |
| 169        | Guerre. . . . .                             | 237        |
| 170        | Démosthène. . . . .                         | 240        |
| <i>ib.</i> | Bataille de Lyncœus. . . . .                | 243        |
| <i>ib.</i> | Projet d'invasion en Asie. . . . .          | <i>ib.</i> |
| 171        | Caractère de Philippe. . . . .              | 244        |
| 172        | Fin de Philippe. . . . .                    | 245        |
| 175        | CHAPITRE XIX. — Alexandre le Grand. . . . . | <i>ib.</i> |
| 174        | Destruction de Thèbes. . . . .              | 246        |
| 175        | Armée d'Alexandre. . . . .                  | 247        |
| <i>ib.</i> | Perse. . . . .                              | 248        |
| 176        | Artaxerxè II. . . . .                       | 249        |
| <i>ib.</i> | Artaxerxè III. . . . .                      | <i>ib.</i> |
| 177        | Darius Codoman. . . . .                     | 250        |
| <i>ib.</i> | Passage du Granique. . . . .                | <i>ib.</i> |
| 178        | Bataille d'Issus. . . . .                   | 251        |
| 180        | Alexandre en Egypte. . . . .                | 255        |
| 181        | Fondation d'Alexandrie. . . . .             | 254        |
| 185        | Bataille d'Arbelles. . . . .                | <i>ib.</i> |
| 186        | Fin de Darius. . . . .                      | 255        |
| <i>ib.</i> | Luxe d'Alexandre. . . . .                   | <i>ib.</i> |
| 188        | Mécontentemens. . . . .                     | 256        |
| 192        | Expédition dans l'Inde. . . . .             | 257        |
| 195        | État de la Grèce. . . . .                   | 261        |
| 196        | Politique d'Alexandre. . . . .              | 262        |
| 197        | Fin d'Alexandre. . . . .                    | 263        |
| <i>ib.</i> | Jugement. . . . .                           | 264        |
| 198        | CHAPITRE XX. — Littérature grecque. . . . . | 269        |
| <i>ib.</i> | Poètes gnòmiques. . . . .                   | 270        |
| 202        | Poètes épiques. . . . .                     | <i>ib.</i> |
| 203        | Homère. . . . .                             | 271        |
| 207        | Hésiode. . . . .                            | <i>ib.</i> |
| 208        | Poètes lyriques. . . . .                    | 272        |
| 209        | Pindare. . . . .                            | 273        |
| <i>ib.</i> | Théâtre. . . . .                            | 275        |
| 211        | Eschyle. . . . .                            | 277        |
| 215        | Sophocle. . . . .                           | 280        |
| 214        | Euripide. . . . .                           | 282        |
| <i>ib.</i> | Comédie. . . . .                            | 283        |
| 218        | Comédie ancienne. — Aristophane. . . . .    | <i>ib.</i> |
| <i>ib.</i> | Comédie moyenne. . . . .                    | 295        |
| 219        | Comédie nouvelle. . . . .                   | 294        |
| 216        | Histoire. . . . .                           | 295        |
| 217        | Hérodote. . . . .                           | 296        |
| 218        | Thucydide. . . . .                          | 299        |
| <i>ib.</i> | Xénophon. . . . .                           | 502        |
| 220        | Éloquence. . . . .                          | 505        |





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 28 25  
32 22  
20  
8

11  
10  
15 28

|   |            |
|---|------------|
| Rhétieurs. . . . .                            | Pages. 304 |
| Démosthène et Eschine. . . . .                | 306        |
| Phocion. . . . .                              | 309        |
| Hypéride et Démade. . . . .                   | <i>ib.</i> |
| CHAPITRE XXI. — Beaux-arts. . . . .           | 312        |
| Différences des arts orientaux. . . . .       | <i>ib.</i> |
| Arts primitifs des Grecs. . . . .             | 315        |
| Cause du progrès de l'art en Grèce. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Sens esthétique. . . . .                      | <i>ib.</i> |
| Ordres Ionique et dorique. . . . .            | 318        |
| Ordre corinthien. . . . .                     | 318        |
| Sculpture, I <sup>re</sup> époque. . . . .    | 323        |
| — II <sup>e</sup> époque. . . . .             | <i>ib.</i> |
| — III <sup>e</sup> époque. . . . .            | 325        |
| — IV <sup>e</sup> époque. . . . .             | 329        |
| CHAPITRE XXII. — Philosophie grecque. . . . . | 332        |
| Gnomiques. . . . .                            | 335        |
| École ionique. . . . .                        | <i>ib.</i> |
| École italique. — Pythagore. . . . .          | 335        |
| Morale. . . . .                               | 338        |
| École éléeatique. . . . .                     | 341        |
| École Atomistique. . . . .                    | 342        |
| Sophistes. . . . .                            | 345        |
| Socrate. . . . .                              | 344        |
| Cyniques. . . . .                             | 346        |
| Cyrénéens. . . . .                            | 347        |
| Pyrrhoniens. . . . .                          | <i>ib.</i> |
| Mégariens. . . . .                            | 348        |
| Platon. . . . .                               | <i>ib.</i> |
| Aristote. . . . .                             | 355        |
| Platon et Aristote comparés. . . . .          | 360        |
| Épicuriens. . . . .                           | 365        |
| Stoïciens. . . . .                            | 364        |
| Nouvelle académie. . . . .                    | 365        |
| CHAPITRE XXIII. — Sciences. . . . .           | 267        |
| Science médicale. . . . .                     | <i>ib.</i> |
| Hippocrate. . . . .                           | 374        |
| Mathématiques. . . . .                        | 376        |
| Encyclopédie d'Aristote. . . . .              | 377        |
| Histoire naturelle. . . . .                   | 381        |

## ITALIE.

|  |            |
|--|------------|
| CHAPITRE XXIV. — Premiers habitants. . . . .               | 384        |
| Position géographique. . . . .                             | <i>ib.</i> |
| Les Alpes, les Apennins. . . . .                           | 385        |
| Bouleversements du sol. . . . .                            | 388        |
| Végétation. . . . .  | 390        |
| Ausonie, Énotrie. . . . .                                  | 392        |
| Aborigènes. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Saturne, Picus, Faunus. . . . .                            | 395        |
| Ombriens, Ansoniens, Énotriens, Sicaniens. . . . .         | 395        |
| Pélasges. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Tyrsènes, Tyrrhènes, Étrusques. . . . .                    | 397        |
| CHAPITRE XXV. — Institutions des peuples italiens. . . . . | 405        |
| Anciennes républiques aristocratiques. . . . .             | <i>ib.</i> |
| Magistrats suprêmes. . . . .                               | 404        |
| Pouvoir judiciaire. . . . .                                | <i>ib.</i> |
| Asiles. . . . .  | 405        |

|            |   |            |
|------------|---|------------|
| Pages. 304 | Corporations des arts et métiers. . . . . | Pages. 405 |
| 306        | Propriété. . . . .                        | <i>ib.</i> |
| 309        | Droit féodal. . . . .                     | <i>ib.</i> |
| <i>ib.</i> | Confédérations. . . . .                   | 406        |
| 312        | Liges. . . . .                            | <i>ib.</i> |
| <i>ib.</i> | Religion. . . . .                         | <i>ib.</i> |
| 315        | Divination. . . . .                       | 408        |
| <i>ib.</i> | Oracles. . . . .                          | <i>ib.</i> |
| 318        | Prêtres. . . . .                          | 409        |
| 323        | Sacrifices. . . . .                       | <i>ib.</i> |
| <i>ib.</i> | Pris-temps sacrés. . . . .                | <i>ib.</i> |
| 325        | Rites. . . . .                            | <i>ib.</i> |
| 329        | Croyance dans une autre vie. . . . .      | <i>ib.</i> |
| 332        | Anciens proverbes. . . . .                | 410        |
| 335        | Mœurs. . . . .                            | 411        |
| <i>ib.</i> | Étrusques. . . . .                        | 415        |
| 338        | Prêtres. . . . .                          | <i>ib.</i> |
| 341        | Auspices. . . . .                         | 414        |
| 342        | Sciences et littérature. . . . .          | <i>ib.</i> |
| 345        | Inventions. . . . .                       | 415        |
| 344        | Religion. . . . .                         | 416        |
| 346        | Gouvernement. . . . .                     | 418        |
| 347        | Arts. . . . .                             | 420        |
| <i>ib.</i> | Commerce et marine. . . . .               | 421        |
| 348        | Coutume exclusivement italique. . . . .   | 422        |
| <i>ib.</i> | Luxe des Étrusques. . . . .               | <i>ib.</i> |
| 353        | Beaux-arts. . . . .                       | 425        |
| 358        | CHAPITRE XXVI. — Grande Grèce. . . . .    | 452        |
| 360        | Tarente. . . . .                          | 454        |
| 363        | Sybaris. . . . .                          | <i>ib.</i> |
| 364        | Crotone. . . . .                          | 456        |
| 365        | Pythagore. . . . .                        | <i>ib.</i> |
| 267        | Charondas. . . . .                        | 457        |
| <i>ib.</i> | Zaleucus. . . . .                         | 458        |
| 374        | Locres. . . . .                           | 459        |
| 376        | Thurium. . . . .                          | <i>ib.</i> |
| 377        | Cumes. . . . .                            | 440        |
| 381        | Rhégiun. . . . .                          | <i>ib.</i> |
|            | Métaponte. . . . .                        | 411        |
|            | Possidonia. . . . .                       | <i>ib.</i> |
|            | CHAPITRE XXVII. — Sicile. . . . .         | <i>ib.</i> |
| 384        | Syracuse. . . . .                         | 442        |
| <i>ib.</i> | I <sup>re</sup> époque. . . . .           | <i>ib.</i> |
| 385        | II <sup>e</sup> époque. . . . .           | <i>ib.</i> |
| 388        | Gélon. . . . .                            | <i>ib.</i> |
| 390        | Hiéron. . . . .                           | 445        |
| 392        | Thrasylule. . . . .                       | 444        |
| <i>ib.</i> | III <sup>e</sup> époque. . . . .          | <i>ib.</i> |
| 393        | Guerre avec les Athéniens. . . . .        | 445        |
| 395        | Siège de Syracuse. . . . .                | 446        |
| <i>ib.</i> | Dioctès. . . . .                          | 447        |
| 397        | Denys. . . . .                            | 448        |
| 405        | IV <sup>e</sup> époque. . . . .           | <i>ib.</i> |
| <i>ib.</i> | Denys II. . . . .                         | 452        |
| 404        | Timoléon. . . . .                         | 455        |
| <i>ib.</i> | Agathocle. . . . .                        | 453        |
| 405        | Agrigente. . . . .                        | 456        |
|            | Phalaris. . . . .                         | <i>ib.</i> |

|   |            |
|---|------------|
| Gouvernement populaire. . . . .                             | Pages. 437 |
| Commerce sicilien. . . . .                                  | 439        |
| Littérature et beaux-arts. . . . .                          | ib.        |
| Ruines de Sélinonte. . . . .                                | 460        |
| CHAPITRE XXVIII. — Îles italiennes du second ordre. . . . . | 461        |
| Sardaigne. . . . .  | ib.        |
| Corse. . . . .  | 463        |
| Eibe. . . . .   | 464        |
| CHAPITRE XXIX. — Latium. . . . .                            | ib.        |
| Rois d'Albe. . . . .  | 463        |
| Les sept rois de Rome. . . . .                              | 466        |
| Critique. . . . .   | 468        |
| Romulus. . . . .  | 470        |
| Numa, prêtres. . . . .                                      | 471        |
| Hullus Tostilius. . . . .                                   | 474        |
| Ancus Martius. . . . .                                      | ib.        |
| Tarquin l'Ancien. . . . .                                   | ib.        |
| Servius Tullius. . . . .                                    | 473        |
| Tarquin le Superbe. . . . .                                 | ib.        |
| Gouvernement. . . . .                                       | 476        |
| Tribus. . . . .   | 477        |
| Gentes ou familles. . . . .                                 | 478        |
| Clients. . . . .  | ib.        |
| Comices par curies. . . . .                                 | ib.        |
| Sénat. . . . .  | ib.        |
| Plèbe. . . . .  | ib.        |
| Comices par centuries. . . . .                              | 480        |
| Gouvernement patricien. . . . .                             | 481        |
| Retraite sur le mont Sacré. . . . .                         | 486        |
| Tribuns. . . . .  | ib.        |
| Colonies. . . . .   | 487        |
| Loi agraire. . . . .  | 488        |
| Comices par tribus. . . . .                                 | 489        |
| Décemvirs. . . . .  | 490        |
| Douze Tables. . . . .                                       | ib.        |
| Loi Canuleia. . . . .                                       | 494        |
| Censure. . . . .  | ib.        |
| Licinius Stolon. . . . .                                    | 493        |
| CHAPITRE XXX. — Les Gaulois. . . . .                        | 497        |
| Cimbres. . . . .  | 498        |
| CHAPITRE XXXI. — Guerres d'Italie. . . . .                  | 501        |
| Fourches Caudines. . . . .                                  | 504        |
| Guerre contre les Étrusques. . . . .                        | ib.        |
| Épilogue. . . . .   | 507        |
| NOTES TRADITIONNELLES. . . . .                              | 513        |
| A. Traditions orientales sur Alexandre. . . . .             | ib.        |
| B. Historiens romains. . . . .                              | 519        |
| C. Langues Italiques. . . . .                               | 533        |

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

116

19

7547 4

|        |            |
|--------|------------|
| Pages. | 437        |
|        | 439        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 460        |
|        | 461        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 463        |
|        | 464        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 463        |
|        | 466        |
|        | 468        |
|        | 470        |
|        | 471        |
|        | 474        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 475        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 476        |
|        | 477        |
|        | 478        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | <i>ib.</i> |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 480        |
|        | 481        |
|        | 486        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 487        |
|        | 488        |
|        | 489        |
|        | 490        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 494        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 493        |
|        | 497        |
|        | 498        |
|        | 501        |
|        | 504        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 507        |
|        | 513        |
|        | <i>ib.</i> |
|        | 519        |
|        | 533        |

